

Université Panthéon-Assas Paris II

Droit, Economie et Sciences sociales

Loi du 26 janvier 1984- arrêté du 7 aout 2006

Thèse de doctorat en sciences de l'information
et de la communication
soutenue le 2 octobre 2012

L'image de l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires français depuis 2001



Université Panthéon-Assas

Abdullah ALAHMARI

Sous la direction de Monsieur le professeur Jaques BARRAT, Professeur émérite, Université Panthéon- Assas Paris II.

Membres du jury

Monsieur le professeur Francis BALLE, Professeur émérite, Université Panthéon- Assas Paris II, Président du jury.

Monsieur le Professeur Bernard VALADE, Université Paris V Descartes, Premier rapporteur.

Monsieur le Professeur Jean- Marie COTTERET, Professeur émérite, Université Panthéon- Sorbonne Paris I, Second rapporteur.

Monsieur le Professeur Artin FUGA, Université de TIRANA.



Avertissement

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements

En préambule à cette thèse, j'adresse mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leurs aides et qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Je tiens à remercier sincèrement Monsieur le professeur Jaques BARRAT, qui, en tant que Directeur de cette thèse, s'est toujours montré à l'écoute, très disponible tout au long de la réalisation de ce travail, ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer et sans qui cette thèse n'aurait jamais vu le jour.

Je tiens lui dire ma reconnaissance d'avoir accepté de diriger ma thèse, il s'y est grandement impliqué par ses remarques et ses suggestions, mais aussi par ses encouragements dans les moments clés de son élaboration. Je tiens à le remercier aussi pour cette liberté qu'il a permise, liberté sans laquelle, le chercheur ne saurait affirmer sa manière de penser et de procéder, sa manière d'être, bref toute sa personnalité.

Je présent mes grandes remerciements aux membres du jury qui ont accepté, sans réserve, d'évaluer cette thèse à sa juste valeur, et de me faire part de leurs remarques sûrement pertinentes qui contribueront sans doute au perfectionnement de ma recherche. Je saisisrai cette occasion pour prononcer un mot de gratitude à l'égard du Monsieur le professeur Francis BALLE, pour la qualité scientifique et pédagogique de son ouvrage (Médias et Sociétés), qui a guidé mes premiers pas dans le chemin de la recherche.

Les encouragements de mon épouse étaient la bouffée d'oxygène qui me ressourçait dans les moments pénibles, de solitude et de souffrance, où l'on a terriblement besoin d'un petit mot soit- il de soutien moral.

En fin, mes remerciements du fond du cœur à la France. Ce grand pays qui m'a permis de trouver un moyen agréable et efficace pour poursuivre mes études dans cette grande Université. Merci à la France qui m'acquérir un haut niveau d'expérience pendant mon travail en tant que journaliste correspondant de Saudi TV et Saudi News chanelle à Paris, puis le correspondant de l'agence américaine AP (associété press) à Paris. J'espère que je porte cette expérience pour servir mon pays l'Arabie Saoudite et derrière elle la paix dans le monde.

RESUME DE LA THESE

A l'heure de la mondialisation, l'actualité internationale tend à revêtir une importance grandissante. Les grands titres de la presse hebdomadaire, sur laquelle porte cette thèse, n'échappent pas à cette réalité. Certains pays comme l'Arabie Saoudite voient généralement leur traitement médiatique relégué à des pages spéciales dans les hebdomadaires françaises. Cette étude est constamment confrontée aux réalités complexes de l'Arabie, ses composantes sociales et culturelles traités par la presse. Cette thèse a pour objet de mieux connaître ce pays en analysant son image dans la presse française à travers les articles qui sont lui consacrés. En partant d'une simple problématique : quelle couverture médiatique les hebdomadaires consacrent à l'Arabie Saoudite et quelle image dominante se dégage ? Et pour quels motifs l'est-elle ? Chacun en conviendra, la presse écrite est politisée. Partant de ce postulat, dans quelle mesure les jugements des journalistes transparissent-ils dans leurs papiers ? Même en reprenant les discours des politiciens français sur la coopération franco-saoudienne, certains journaux construisent leur interprétation en donnant une image journalistique spéciale. Enfin, existe-t-il un décalage significatif entre la politique et la presse française rencontrée par l'Arabie Saoudite ?

THESIS SUMMARY

International news is of growing importance in a time of globalization. The headlines of the weekly press, studied in this thesis, confirm this real tendency. News about some countries like Saudi Arabia is generally relegated to special pages in the French weekly press. This study is constantly faced with the complex realities of Arabia and its social and cultural components as treated by the press. This thesis aims at better understanding this country by analyzing its image in the French press through articles that are devoted to it. Starting from a simple problem: how is the weekly media coverage devoted to Saudi Arabia and what dominant picture emerges? And on what grounds does this image develop? Everyone would agree, the print media is politicized. Based on this assumption, to what extent judgments of journalists are revealed in their papers? Even when reporting the discourse of French politicians on Franco-Saudi cooperation, some newspapers construct their interpretation by putting forward a special journalistic picture. Finally, is there a significant gap between policy and the French press faced by Saudi Arabia?

MOTS-CLES

Arabie Saoudite, Monde Arabe, Proche Orient, Péninsule Arabique, Golfe, Hebdomadaire, Presse, Média, l'Express, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *Le Courrier International*

Sommaire

Introduction

Première partie : Analyse journalistique : Quand les médias en France construisent une image sociale

Chapitre I : L'Arabie saoudite : une présence importante dans les quatre hebdomadaires français

Chapitre II. Quatre hebdomadaires, des images différentes et des approches très ambiguës.

Chapitre III : Trombinoscope des journalistes

SECONDE PARTIE : L'Arabie saoudite : SON IDENTITE, SA PLACE ET SES ATOUTS

CHAPITRE IV : Le poids de l'Arabie saoudite

CHAPITRE V : L'Arabie saoudite : Puissance du Machrek (ORIENT)

CHAPITRE VI : Les relations Franco- Saoudiennes

CONCLUSION

Avertissement

A la suite de l'essor des moyens d'information et de communication au XX^{ème} siècle, la communication internationale s'est progressivement intensifiée. La presse est ainsi devenue une des premières sources du savoir des individus et détermine l'image que nous portons sur le monde.

Grâce au développement depuis les années 1980 des nouvelles technologies de la communication, le monde d'aujourd'hui ressemble de plus en plus à un village global comme le disait Mac LUHAN. Ce qui donne une dimension particulière aux événements tragiques qu'il a connus ces dernières années, notamment depuis le 11 septembre 2001. Vivre dans un monde moderne, c'est se confronter à une multitude d'informations en provenance de diverses sources qui peuvent être perçues de différentes façons.

Selon J. Gonnet, *« dans la masse ou le flot des nouvelles produites dans le monde, les systèmes d'information opèrent des choix en permanence, (...) le recueil des nouvelles commence là, avec la règle d'or : qu'est-ce qui va intéresser le lecteur, (...) une information mise en spectacle cache des milliers d'autres informations qui pour des raisons diverses n'accèdent pas au statut de diffusion¹ »*. Certains des critères utilisés dans ce « tri » de l'information relèvent de règles journalistiques et économiques bien définies : critères d'actualité, critères de proximité et critères psychoaffectifs.

Les attentats tragiques du 11 septembre nous ont montré deux visions différentes du même événement, qui a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes innocentes. Ces actes ont été condamnés par tout le monde, mais les raisons qui ont conduit leurs auteurs à les commettre ont suscité bien des polémiques. Les médias américains, par exemple, ont crié à la trahison. En effet, ces jeunes se trouvaient aux Etats-Unis pour poursuivre leurs études. Certains médias arabes, eux, ont jugé injuste la politique des Etats-Unis à l'égard du monde arabe. C'est, selon eux, l'une des raisons qui expliquent le terrorisme.

¹ GONNET Jacques, Les médias et souffrance, Puf, 1999, (coll. Politique d'aujourd'hui).

Nous constatons ainsi l'existence de deux visions du monde et de deux formes d'interprétation différentes de ce dernier. Chacune d'elles voit dans l'autre la cause du fanatisme qui a conduit au drame. En réalité, la méconnaissance de l'« Autre » y est pour beaucoup.

Dans ce contexte, Eric Dacheux explique que les sciences de l'information et de la communication remettent en cause les idées reçues : *« en effet, pour les uns, la communication est un synonyme d'écoute, d'échange, d'ouverture à l'autre. Source de compréhension, elle est l'ange pacifique qui construit un lien social durable. Pour les autres, au contraire, la communication, c'est la publicité, le marketing, les relations publiques (...). Le savoir élaboré par les sciences de l'information et de la communication permet de mettre à distance ces deux visions simples² ».*

Cette vision naïve se trouve dans les propos des étudiants, mais aussi, comme l'indique Philippe Breton (1992), dans beaucoup de discours consacrés aux technologies de Wiener, le père de la cybernétique, selon qui en échangeant des informations en temps et en heure, on parvient à éviter les conflits. Pourtant, les travaux des chercheurs en sciences de l'information et de la communication insistent au contraire, sur l'impossibilité d'une compréhension totale. C'est ce paradoxe qui explique les difficultés quotidiennes de la communication entre les individus. Or ces problèmes d'expression, de compréhension, et de communication, conduisent mécaniquement à rêver d'un monde où la compréhension réciproque serait parfaite.

En tout cas, à l'heure de la mondialisation, l'actualité internationale tend à revêtir une importance grandissante. Les grands titres de la presse écrite française, en l'occurrence de la presse hebdomadaire, sur laquelle porte cette étude, n'échappent pas à cette réalité. Aussi consacrent-ils davantage d'attention aux actualités des pays étrangers. Cependant, certains pays comme l'Arabie saoudite voient généralement leur traitement médiatique relégué à des pages spéciales, telle que la rubrique « politique étrangère ». Rubrique qui ne permet pas de s'étendre suffisamment sur l'actualité de ce pays lointain. Cette étude est

² DACHAUX, Eric, Les sciences de l'information et de la communication, collection les Essentiels, 2009.

constamment confrontée aux réalités complexes de l'Arabie saoudite, ses composantes sociales, politiques, culturelles. C'est donc, tout à fait volontairement que nous avons décidé de commencer cette étude, car, la première remarque est qu'aucun travail n'avait jusqu' alors été dans ce domaine. Pendant longtemps, l'Arabie Saoudite fut jalouée et raillée, représentée comme un désert où pullulaient des puits de pétrole et dont les revenus étaient accaparés par des princes dépensiers. Depuis quelques années, notamment après les événements du 11 septembre aux Etats-Unis, elle est désignée comme le financer occulte d'on ne sait quel « terrorisme ».

Trop souvent l'Arabie Saoudite est réduite à une caricature, à quelques clichés plus ou moins malveillants, à des raccourcis simplistes qui ne prennent en compte ni la complexité de sa société ni la spécificité de son système politique. Ce pays est pourtant un acteur essentiel de la géopolitique du Proche et du Moyen-Orient, un des derniers piliers de la nation arabe, le cœur du monde musulman et un acteur international d'envergure qui contrôle les plus grandes réserves de pétrole du monde.

Les productions journalistiques consacrées à l'Arabie Saoudite déconcertent les Saoudiens. Ils sont abasourdis par l'ignorance de ceux qui analysent leur pays en chaussant des lunettes déformantes, sans essayer de le connaître et de le comprendre. L'erreur la plus commune consiste à juger ce pays à l'aune des valeurs et des références qui ont cours dans les pays occidentaux sans prendre le soin d'étudier ses caractéristiques.

Il est clair qu'en l'absence de tout effort de compréhension, il n'est pas possible d'échapper à la caricature ou aux jugements négatifs. C'est ainsi que se nourrissent les fantasmes, que se creuse le fossé entre les peuples, que se prépare le choc des civilisations. L'Arabie Saoudite vise à démontrer qu'un Etat islamique peut, dans le respect de ses valeurs fondamentales et en entretenant un dialogue constructif avec les autres pays de bonne volonté (notamment la France), trouver sa place dans le concert des nations et construire son propre modèle de modernité.

Ce travail a pour objet de mieux connaître et faire connaître l'Arabie saoudite en analysant son image dans la presse française, la plus influente parmi les médias

internationaux, à travers l'étude des articles qui lui sont consacrés. Et ce en partant d'une simple problématique : quelle couverture médiatique la presse française consacre-t-elle à l'Arabie Saoudite ? Quelle sont les événements qui y sont prioritairement traités ? Quelle image dominante de l'Arabie Saoudite émane de cette couverture médiatique ? Quels en sont les enjeux ? Existe-il des constantes et des particularismes dans ce traitement médiatique ? Partant du postulat que la presse écrite est politisée, nous nous interrogeons sur les décalages qui résulteraient de la subjectivité journalistique ? Pourquoi, même en reprenant les discours des politiciens français sur la coopération franco-saoudienne, certains journaux construisent leur interprétation en donnant une image négative ? Enfin, existe-t-il un décalage significatif entre le contexte politique et l'image de l'Arabie saoudite dans la presse française ?

Le traitement des informations sur l'Arabie devrait nous livrer des éléments de réflexion quant aux pratiques journalistiques spécifiques des différents titres de la presse française : recours à des envoyés spéciaux ou reprise des dépêches d'agences de presse. Nous nous interrogeons aussi sur les raisons qui animent les journalistes français qui écrivent sur l'Arabie Saoudite : est-ce le rêve, le mystère, l'exotisme, le scoop ou l'actualité politique contemporaine à l'œuvre dans ce pays ? En somme, nous nous posons des questions sur l'image de l'Arabie saoudite et sur les manières dont elle est véhiculée dans les textes journalistiques français ?

Dans ce contexte, Dominique Wolton explique dans ses collections que « *la communication est un instrument, un outil pour convaincre l'autre de faire ce qu'on lui dit, un médias qui vend du temps de cerveau disponible à des annonceurs. La communication n'est pas du côté de la raison, mais de la séduction. Elle ne vise pas le vrai mais le vraisemblable. Elle n'ouvre pas à l'autre, elle permet de le manipuler*³ ».

Pour toutes ces raisons, nous pensons que cette recherche fera avancer l'état de nos connaissances en matière d'étude de l'information et communication et nous permettra de comprendre certains phénomènes de la pragmatique journalistique. Elle nous aidera aussi à mieux appréhender la complexité de la réalité

³ WOLTON, D., *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

informationnelle ainsi que la différence entre les stratégies médiatiques des organes de la presse français qui traitent l'Arabie saoudite. L'information et la communication sont fondamentales dans les relations humaines, participant à l'élaboration des liens sociaux qui sont marqués par l'intrication étroite de la passion et de l'intérêt, de la tradition et de la modernité, du hasard et du projet. La communication permet, selon un perspectif constructiviste, à des êtres humains, radicalement différents les uns des autres, de construire un monde commun, une réalité commune propre à une culture donnée (Watzlavick, 1978). Ce qui, bien entendu, suscite l'interrogation, à l'heure de la globalisation, sur la difficile rencontre des cultures.

METHODOLOGIE ET CORPUS :

Tout au long de cette étude, nous mobilisons un certain nombre d'outils qui nous aident à diversifier notre approche de la problématique formulée. Problématique dont l'objet concerne les articles des hebdomadaires français suivants : *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point* et *Le Courrier International*. Ces hebdomadaires sont de couleurs politiques différentes, ce qui nous permet d'y voir différentes sensibilités et, ainsi, différents points de vue et interprétations qui en caractérisent le discours journalistique. Ces titres de presse nous offrent un échantillon qui nous fournit un ensemble de données à étudier que nous organisons, en fonction des objectifs de notre travail, selon une méthode pratique.

Notre méthode de travail à partir des sources dont nous disposons comprend trois étapes :

D'abord, il s'agit pour nous de recenser des articles tirés des hebdomadaires choisis, à partir du 11 septembre 2001. Ce qui nous permet de suivre l'évolution du regard de ces médias sur l'Arabie Saoudite, suivant les événements qui ont eu lieu, des objectifs du journal (de sa politique éditoriale), de ses rapports avec ses lecteurs, de la vision qu'il développe sur l'islam, sur le monde arabo-musulman, précisément sur l'Arabie saoudite et ses relations avec la France et l'Occident, sans oublier leur manière de décrire et de traiter l'information.

Nous avons choisi la date du 11 septembre car elle comporte des événements marquants à l'échelle mondiale: les attentats de New York et leurs conséquences suivi par : la guerre d'Irak, la guerre israélo-libanaise, la guerre d'Afghanistan, le discours sur le terrorisme, sur le nouvel ordre mondial, la chute du prix du pétrole et la crise financière que connaît le monde à la fin de cette première décennie du 21ème siècle et les révolutions dans le monde arabe, ce que on l'appelle « le printemps arabe ».

Ensuite, ces articles sont comptabilisés et classés en fonction de leur nature (politique, économie, culture...), de l'événement auquel ils se rapportent, des sources qui les inspirent (ces informations sont-elles signées ou s'agit-il de reprises de dépêches d'agences ?). Nous avons abordé le type de traitement donnée à l'information (brèves, articles, reportages), sachant que la forme donnée à ce traitement a un rapport avec le contenu, selon l'importance que l'on accorde au sujet en fonction de la ligne éditoriale. Ainsi, une information peut être traitée de façon importante et développée (en lui accordant de l'espace), et/ou régulière et persistante, même brièvement (en lui accordant une fréquence significative).

Notre démarche de classement, à la fois quantitative, qualitative et chronologique, permet d'évaluer la proportion d'articles intemporels par rapport au nombre de brèves ou articles traitant des faits d'actualité, mais également d'étudier la place et la visibilité de ces articles au sein de chaque journal (photo, titraille, titre à la Une). Elle nous permet en plus de voir si le nombre d'articles consacrés à l'Arabie Saoudite a connu une évolution (accroissement ou diminution), si la nature des sujets abordés a varié et s'est diversifiée. Ainsi, une image, globale ou précise, de l'Arabie Saoudite, devrait se définir à travers nos analyses, telle qu'elle se construit et évolue dans les hebdomadaires choisis.

Il nous importe ensuite de chercher à mesurer le degré de formation (ou de déformation) de la réalité saoudienne à travers la vie sociale et politique véhiculée par cette image. Il nous faudrait chercher à déterminer si l'image de l'Arabie saoudite, véhiculée par les médias, s'appuie essentiellement sur le rapport objectif de faits d'actualité, si elle bénéficie d'un espace et d'un temps

qui lui permettent d'être comprise, et si, dans le traitement journalistique, elle est le résultat d'un traitement réfléchi ou celui d'une vision davantage subjective. La nature de cette couverture médiatique nous amène également à nous pencher sur les méthodes de travail des journalistes. Nous pensons que le type de traitement accordé à l'actualité saoudienne dans la presse française nous renseigne sur les sources à partir desquelles sont élaborés les articles : est-ce que les magazines français ont-ils des correspondants en Arabie Saoudite, dans la région, ou bien se contentent-ils de dépêches d'agences pour s'informer ? Complètent-ils ces dépêches par d'autres informations ou commentaires ? Quelle longueur caractérisent leurs articles ? Quelle est leur fréquence ? Dans quelles rubriques sont-ils publiés ? Une analyse des responsabilités des organes de presse et des journalistes peut aider à déterminer la marge de manœuvre du traitement de l'actualité en provenance de l'Arabie Saoudite.

Ce travail mettra, par exemple, en évidence le rôle de la couverture médiatique de certains discours ou de la visite d'État des Présidents de la République Française en Arabie Saoudite, MM. Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. Nous avons ainsi étudié le rôle de la presse et l'impact qu'elle aurait sur les relations de la France avec ce pays. A ce propos, il est possible de faire un constat selon lequel il y aurait un décalage entre le discours des politiques et celui des journalistes français concernant l'Arabie Saoudite. Dans ce sens, un rappel de l'histoire des relations franco-saoudiennes et son traitement dans les journaux peut éclairer le sujet. Eclairage qui mettrait en évidence le pouvoir de la presse dans le domaine de la politique étrangère et, ainsi, l'image de l'Arabie saoudite dans la presse française.

Monsieur BERRY explique que *« l'establishment en charge de cette politique sont tout simplement fausses. Il nous reste une presse qui essaie, de manière, hésitante, mais persévérante de rapporter les fait et qui, finalement, y parvient⁴ »*.

Une approche pertinente doit penser aux données géographiques, à l'histoire (ancienne ou plus récente), aux potentialités économiques de ce jeune pays, ainsi

⁴ BERRY Nicholas (O.), *foreign policy and the presse*. Analysis of the network times coverage of U.S. Foreign policy, green wood presse, New York, 1990, p.150.

qu'à son ancrage dans un contexte arabo-islamique. Toute étude de l'approche journalistique de ce pays doit impérativement prendre les précautions subséquentes et mobiliser les données qui seront exposées dans la seconde partie de cette thèse.

La formulation du sujet, « l'image de l'Arabie saoudite dans les hebdomadaires français », simple en apparence, soulève portant toute une série de questions et implique que certains termes soient définis avec précision. L'ambiguïté est géopolitique et historique en premier lieu. Il faut étudier l'histoire géopolitique de l'Arabie saoudite, c'est-à-dire l'aborder sous un angle différent, à partir d'une source relativement peu exploitée jusqu'à présent : le corpus abondant des articles et des éditoriaux publiés en France. Il ne faudrait pas s'attendre à des révélations sur tel ou tel événement toujours controversé, mais accepter, pour en retrouver l'écho, de prêter l'oreille à une voix contemporaine originale.

Puis, plus concrètement, nous nous intéresserons au rôle de l'information, telle qu'elle est véhiculée dans les stratégies de communication des entreprises françaises. Nous verrons aussi comment l'image de l'islam, liée au terrorisme et à celle de l'Arabie saoudite, se construit dans les stratégies d'information de ces hebdomadaires, en devenant une question sensible en France, pays laïc proche géographiquement et historiquement de monde arabo-islamique. Enfin, nous verrons les rapports qu'il peut y avoir, dans le traitement de l'information, entre la liberté d'expression et les intérêts stratégiques.

On peut prendre pour hypothèse que notre travail va comporter une première lecture d'un échantillon d'articles constituant le corpus qui nous amène à supposer que les productions journalistiques concernant l'Arabie saoudite véhiculent une image négative de ce pays.

Bien avant le 11 septembre 2001, déjà, une image stéréotypée caractérisait les écrits journalistiques sur l'Arabie Saoudite. Image liée aux pétrodollars (pétrole au service du dollar), à la richesse indécente, à la polygamie, à une consommation irrationnelle effrénée.

Depuis les années 1990 et surtout après le 11 septembre, le traitement de l'Arabie dans la presse française se caractérise désormais par un alarmisme à propos de l'islam, des Musulmans et de l'Arabie Saoudite, devenus objets

sensibles dans l'écriture journalistique. La lecture du journaliste français est faite d'une grille de lecture laïque, qui semble parfois emprunte d'une animosité anti-religieuse. Etat d'esprit qui influence ses articles, donc les opinions qu'il peut montrer dans ses écrits, loin de la logique de l'opinion saoudienne dont les croyances placent le Coran et la Sunna du prophète au centre vision de la réalité et du monde.

Cependant, l'image de l'Arabie dans la presse française dépend aussi de la politique du Parti dont est proche chaque organe de presse. Si cette politique est modérée envers l'Arabie, le traitement que le journal réserve à ce pays est plus objectif. Lorsque, au contraire, la politique du parti est radicale, le journal véhicule une image d'éloignement et d'exclusion. Nous supposons aussi que le journal qui dépend d'un groupe industriel ou commercial véhicule une image allant dans le sens des intérêts de ce groupe dans la région du Golfe. Par ailleurs, dans la mesure où nous sommes les premiers à avoir étudié l'image de l'Arabie Saoudite dans la presse hebdomadaires française, nous pensons avoir fait œuvre originale et avoir ainsi à porter une pierre de plus dans l'édifice de la recherche sur notre pays.

INTRODUCTION

Au moment même où les médias français se sont emparés du problème des droits de l'individu en Arabie saoudite au travers du prisme de la possibilité revendiquée par les femmes saoudiennes de conduire des automobiles, il est banal de constater qu'en France, l'image de ce pays est encore assez floue, si non, caricaturale.

Il est vrai que le Royaume d'Arabie saoudite, qui appartient à l'espace du Proche Orient et du Moyen Orient, colonisé par les Turcs, influencé par les Britanniques, puis « pris en charge » par les Américains, n'a été connu des Français qu'après la crise pétrolière de 1973. Son image était celle d'un pays pétrolier richissime, autoritaire et exigeant, très lié aux Etats-Unis et dont la religion semblait d'autant plus importante que ce pays était, avec la Mecque, le lieu de prédilection des pèlerins musulmans. La possession des Lieux saints, un rigorisme certain et des puits de pétrole particulièrement rentables, étaient les éléments principaux, qui, dans l'imaginaire français, construisaient l'image assez négative d'une zone où les Français, n'avaient pas su ou voulu s'implanter.

C'est de plus, un pays capable d'augmenter sa production d'énergie en un laps de temps très court. Cette capacité fait de l'Arabie saoudite un maillon essentiel de la sécurité des approvisionnements mondiaux en pétrole brut. C'est aussi un pays membre et fondateur de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui continue de jouer un rôle majeur dans l'évolution de la conjoncture de l'économie mondiale et ce, surtout au sein de la crise actuelle. Sa politique énergétique est pourtant relativement sage, puisqu'ils tentent de stabiliser les cours du brut à un niveau acceptable.

Si les Etats-Unis apparaissent comme les victimes directes des attentats du 11 septembre 2001, il est important de constater que l'Arabie saoudite a été affectée indirectement par les conséquences de cette tragédie. Les événements de 2001 ont beaucoup gêné les relations entre les deux pays. C'est pourquoi, l'Arabie saoudite d'aujourd'hui tente de s'aligner sur le reste du monde, et d'affirmer son statut sur la scène internationale. Consciente de l'intérêt de multiplier les relations avec le monde entier, l'Arabie saoudite s'est peu à peu détournée du monopole des relations avec Etats-Unis, et a noué et renoué des contacts avec l'Asie et l'Europe, notamment la France.

Cette étude se place bien évidemment du point de vue de la France, à partir d'une analyse des images fabriquées par les journalistes de plusieurs hebdomadaires français.

Les constats qui sont formulés tout au long de cette analyse peuvent-ils être élargis à l'ensemble du champ médiatique français, qu'il s'agisse de la presse quotidienne, des mensuels, ou des contenus audiovisuels ? Existe-t-il des constantes tout comme des particularismes dans ce traitement médiatique ? Rien n'est moins sûr. Le moins qu'on puisse dire est que l'état de la recherche sur l'Arabie saoudite en matière d'image, est encore aujourd'hui caractérisé par une médiocrité quantitative et qualitative.

C'est pour cette raison, que nous avons bien humblement essayé de combler ce vide. Compte tenu de la grande quantité d'articles que nous avons pu recenser depuis 2001, nous pensons pouvoir affirmer que l'image de l'Arabie saoudite n'est pas le fruit des seules omissions ou bévues analytiques de quelques journalistes. Elle se révèle bien plus complexe et représentative de certaines solidarités politiques transnationales, qui peuvent encore trouver un large écho dans les médias hexagonaux.

Nous pouvons prendre en compte au travers de toutes ces recherches, une confirmation de notre hypothèse de départ, à savoir qu'il y a une exacerbation des grands traits qui composaient la première image assez caricaturale qu'ont les Français de l'Arabie saoudite. Le terrorisme, l'intégrisme, le fondamentalisme, l'aide aux Salafistes, sont autant de sujets d'inquiétude pour les esprits français. Cela est peut-être dommage. Pour que cela s'arrange, il faudra laisser du temps au temps.

**PREMIERE PARTIE : ANALYSE JOURNALISTIQUE :
QUAND LES MEDIAS EN FRANCE CONSTRUISENT UNE
IMAGE SOCIALE**

Quand les médias en France construisent une image sociale :

Le premier journal français apparaît le 30 mai 1631 par une initiative de Théophraste Renaudot, le médecin du roi Louis XIII, qui obtient du ministre Richelieu le monopole de la presse. Il lance la feuille d'information hebdomadaire "*La Gazette*". Cette dernière sera l'organe officieux du pouvoir car Louis XIII y écrira régulièrement. Mais le premier quotidien qui voit le jour est "*Le Journal de Paris*". Il paraît en France le 1^{er} janvier 1777, imprimé sur quatre pages. Il traite principalement des événements culturels et des faits divers. Il remportera un succès important auprès de la population parisienne qui suivra assidûment les événements de la Révolution. Le 22 octobre 1835, Charles-Louis Havas crée la première agence d'information mondiale sous le nom "AFP" (Agence des feuilles politiques, correspondance générale). Les nouvelles en provenance des journaux étrangers sont envoyées par pigeon voyageur et traduites dès leur arrivée à Paris.

Les médias constituent aujourd'hui une activité économique importante, avec un chiffre d'affaires de 10,62 milliards d'euros pour la presse écrite (en 2010), de 10 milliards d'euros pour la télévision et de 1,353 milliards d'euros pour la radio (en 2009)⁵.

En 2005, 4450 titres sont dénombrés en France. Cependant, la presse écrite regroupe différentes catégories de publications qui peuvent être réparties en six grandes catégories :

1. La presse spécialisée grand public : 1898 titres et 39% du chiffre d'affaires. Elle est la plus prolifique avec 78 titres supplémentaires en 2005 (par exemple : *Science et vie*, *Elle*, *Capital*).
2. La presse spécialisée technique professionnelle : 1475 titres et 10% du chiffre d'affaires (par exemple : *01 Informatique*, *Le Monde de l'éducation*, *Le Quotidien du médecin*).
3. La presse gratuite d'annonces : 592 titres et 8% du chiffre d'affaires (par exemple : *Paru Vendu*, *Logic Immo*).

5

4. La presse locale d'information générale et politique : 463 titres et 29% du chiffre d'affaires (par exemple : *Ouest France, Nice Matin*).
5. La presse nationale d'information générale et politique : 76 titres et 14% du chiffre d'affaires (par exemple : *Le Point, Le Monde, Paris Match*).
6. La presse gratuite d'information : 46 titres et 1% du chiffre d'affaires (par exemple : *20 minutes, Femme en ville*).

Le secteur de la presse française est dominé par quelques grands groupes tels que Dassault (GIMD) (qui détient des titres dans *Le Figaro* ou *Le Courier de l'Ouest et le Parisien*), Hachette-Lagardère (*Le Provençal, Nice-Matin*), Amaury (*L'Equipe*) Vivendi (*L'Etudiant, L'Usine, PC Pro, Le Quotidien du Médecin*).

Ces groupes entraînent un fort mouvement de concentration dans la presse régionale. L'objectif de ces concentrations est de réaliser d'importantes économies d'échelles par le biais de rapprochements en matière d'impression (regroupement de rotatives en un même lieu, par exemple) et de régie publicitaire, comme l'écrit Charon (2003).

Cela dit, le secteur de la presse écrite en France bénéficie d'aides publiques : « *l'Etat s'attache à développer la diffusion, à défendre le pluralisme et à soutenir la modernisation et la diversification vers le multimédia des entreprises de presse, en particulier grâce à un fonds de modernisation* »⁶. Ces aides sont réservées aux publications inscrites sur les registres de la commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP).

En France, depuis la déclaration des Droits de l'Homme en 1789, la liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties par la constitution. La pluralité de la presse est également considérée comme un principe issu des lois fondatrices de la République. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), qui est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 17 janvier 1989,

6

est « *le garant en France de l'exercice de la liberté de communication audiovisuelle dans les conditions définies par la loi du 30 septembre 1986* ». ⁷

Officiellement, le rôle de cet organisme est regroupé en huit fonctions essentielles ⁸:

1. Contrôler le respect des lois par les éditeurs et diffuseurs de programmes audiovisuels (radiodiffusés, télévisés, etc.), accessibles depuis le sol français ou d'un satellite relevant de la France.
2. Nommer les directeurs des chaînes publiques et veiller à l'impartialité de ces dernières.
3. Délivrer les autorisations de diffusion aux chaînes de télévision, aux radios et aux distributeurs de services (bouquets satellites, ADSL, etc.).
4. Rendre des avis sur les projets de loi ayant trait à l'audiovisuel.
5. Attribuer les fréquences destinées à un usage audiovisuel.
6. Veiller au respect du pluralisme politique et à l'honnêteté de l'information, veiller au respect des quotas de temps de parole du gouvernement et de l'opposition ainsi que du temps de parole du président de la République durant les campagnes électorales.
7. Organiser les campagnes électorales radiotélévisées officielles.

7. *ibidem*.

8. *idem*.

Chapitre I : L'Arabie Saoudite : une présence importante dans les quatre hebdomadaires français

1. Un foisonnement quantitatif : un traitement large mais d'une valeur partielle

La presse en France comme ailleurs, n'a évidemment pas la vocation à devenir le réceptacle des communiqués des ambassades, et les médias ne sont pas des agences de tourisme. En matière de traitement des informations, la recherche des nuances doit être un objectif permanent, une limite presque mathématique vers laquelle devraient tendre tous les journalistes qui s'aventurent dans un espace géographique, historique, politique, économique et social précis.

Le moins qu'on puisse dire est que la réalité de l'Arabie Saoudite n'est pas véritablement conforme à l'image qu'en donnent les grands hebdomadaires français. Cette image est à la fois indexée sur le poids économique et géopolitique de l'Arabie Saoudite dans le monde, ainsi que sur les perceptions politisées et partielles des reporters/rédacteurs. Or, il est utile de distinguer le factuel (le fait politique, économique, social) du récit narré afin d'avoir une idée plus impartiale de l'Arabie. Le souci d'un point de vue objectif manque en effet de constance. Aussi une information partielle, partielle et particulièrement politisée, ressort-elle avant tout, au gré des intentions des rédacteurs, malgré leurs compétences très intégrales.

Pour éclairer l'image journalistique de l'Arabie Saoudite, il est pertinent de commencer par une analyse quantitative de tous les organes choisis. Une approche qui vise au dénombrement ou pour rendre compte des régularités ou des tendances observées dans les messages. Autant dire qu'il s'agit d'une analyse de contenu. Pour Laurence Bardin, l'analyse du contenu est « *un ensemble de techniques d'analyse des communications*⁹ » (1977 : 35). Il s'agit d'un outil marqué par une grande disparité dans les formes et adaptable à un champ d'application très étendu, celui de la communication. Il s'agit d'un effort d'interprétation qui se balance entre deux pôles : d'une part, la rigueur de l'objectivité, et, d'autre part, la fécondité de la subjectivité (dans la mesure où il faut interpréter les résultats).

⁹ BARDIN, Laurence, *L'analyse du contenu*, PUF, Paris, 1977.

De son côté, Bernard Berelson définit l'analyse du contenu comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste (et latent) des communications, ayant pour but de les interpréter*¹⁰ ». Ainsi, l'analyse de contenu nous est rapidement apparue comme un outil probant pour proposer une description « objective et systématique » de l'exhaustivité et de l'abondance informationnelle des contenus de notre corpus. Elle consistera à calculer et à comparer les fréquences de certains éléments et à les regrouper en catégories significatives. La démarche dans cette technique est essentiellement quantitative. C'est une méthode extensive où l'on analyse un grand nombre d'informations sommaires, la fréquence d'apparition des éléments du corpus et les relations entre eux. Le principal avantage de cette technique est qu'elle est construite de manière très méthodique et systématique sans que cela ne nuise à la profondeur du travail et à la créativité du chercheur comme l'atteste Jean Bonville (2000 : 68).

Cela dit, il semble important, pour une compréhension de notre approche, de présenter ses étapes principales, à travers un système qui exprime de manière abstraite tous les caractères des messages virtuels. Il s'agit de cerner les similitudes et les variables dans des catégories. Toutes ces catégories forment le système catégoriel dans notre analyse. Nous établirons des règles qui vont prescrire nos catégories et dresser les indicateurs qui assurent le repérage de ces catégories dans notre corpus. Le regroupement catégoriel se fait selon un principe de partition qui se traduit par le fait que toute unité d'enregistrement doit trouver sa place dans une catégorie.

Fort heureusement, tous les articles recensés ne sont pas aussi réducteurs qu'on pourrait le croire en ce qui est de l'image de l'Arabie. En les examinant, titre par titre, sur la base d'une première analyse quantitative, il est convenable de traduire les grandes caractéristiques de ce traitement médiatique. Une étude exhaustive qui concerne quatre publications hebdomadaires, sur une période de onze ans s'étalant du 11 septembre 2001 au 31 décembre 2011. Ces articles ont pu être compilés à partir des archives des quatre hebdomadaires concernés.

¹⁰ BERELSON, Bernard, Content Analysis in Communication Research (1952).

a) Traitement des actualités saoudiennes : une sous-information et une couverture hétérogène

Tout d'abord, nous avons dû nous adapter au caractère partiel des bases de données en ligne. Aucun des abonnements souscrits sur internet auprès d'Euro presse, *L'Express*, du Nouvel Observateur, *Le Courrier International* ou *Le Point*. Les canaux de l'information, ainsi décuplés, profitent-ils à un pays tel que l'Arabie Saoudite ? On comprend aussi que le support Internet, s'il permet de décupler les quantités d'informations traitées ne change pas l'image proposé par l'hebdomadaire papier. Persiste par conséquent cette capacité de la presse française hebdomadaire, à retenir les faits d'actualité internationale, bien plus que les événements internes au pays. La seule exception à cette règle générale concerne *Le Courrier International* qui donne partiellement accès aux copies numériques des pages telles qu'elles sont imprimées.

La lecture de notre travail ne devra en aucun cas y voir quelque tentative de simplification des statistiques que ce soit. En effet, toutes nos listes et tableaux ont été conçus avec le plus grand soin et la plus grande rigueur intellectuelle. Cette statistique a commencé à partir d'un constat quant à la croissance du nombre d'articles publiés à l'occurrence « Arabie Saoudite », un pays encore jeune en comparaison avec les pays européens et à l'écart des grands enjeux économiques et mondiaux.

De reste, nous avons obtenu un corpus global de 4583 articles pour les quatre hebdomadaires choisis, dénombrés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2011. Cette base de données, constitue la matière première et la colonne vertébrale de réflexion :

HEBDOMADAIRE	TOTAL
<i>L'Express</i>	816
<i>Le Courrier International</i>	1523
<i>Le Nouvel Observateur</i>	2131
<i>Le Point</i>	113
TOTAL	4583

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En préambule, il est raisonnable de créer une table d'analyse quantitative qui mérite quelques précisions liminaires quant aux entrées. Nous avons choisi de faire une lecture de la quantité annuelle de chaque hebdomadaire :

Hebdomadaire	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<i>L'Express</i>	2	10	12	36	51	89	116	139	48	97	216
<i>Le Point</i>	6	7	7	8	9	2	8	4	10	13	39
<i>Le Nouvel Observateur</i>	13 7	12 0	113	106	97	126	205	199	132	182	714
<i>Le Courrier International</i>	95	11 7	115	151	134	128	173	140	155	142	173

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Comme le montre ce document, pour chaque hebdomadaire et pour chaque année, la croissance des articles commence globalement à partir de 2001. Nous pouvons dire que les lecteurs français connaissent l'Arabie Saoudite à travers la presse comme un pays en élaboration. Donc, il est intéressant maintenant de mesurer l'ordre de croissance et décroissance de l'occurrence « Arabie Saoudite » par année pour parler d'une représentation dans les grands hebdomadaires français.

b) Evolution du nombre d'articles par ans et par hebdomadaire

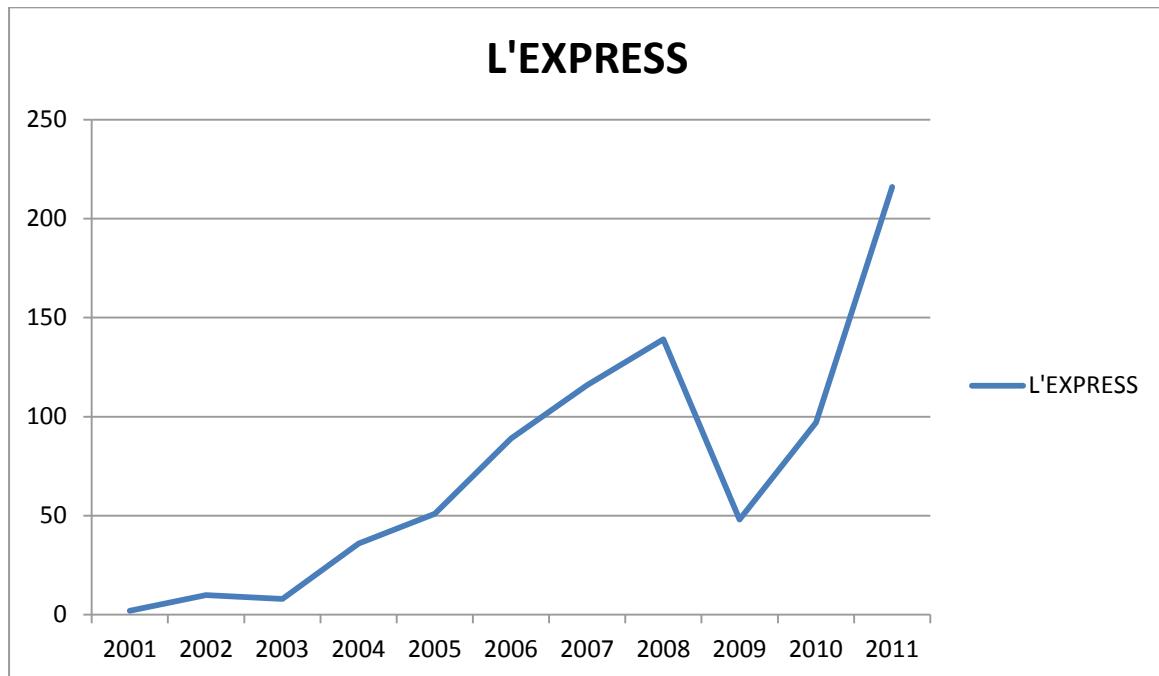
Année	Hebdomadaire	Total
2001	<i>Le Courrier International</i>	95
	<i>Le Point</i>	6
	<i>L'Express</i>	2
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	137
2001 Total		240
2002	<i>Le Courrier International</i>	117
	<i>Le Point</i>	6
	<i>L'Express</i>	10
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	120
2002 Total		253
2003	<i>Le Courrier International</i>	115
	<i>Le Point</i>	7
	<i>L'Express</i>	8
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	113
2003 Total		243
2004	<i>Le Courrier International</i>	151
	<i>Le Point</i>	8
	<i>L'Express</i>	36
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	106
2004 Total		301
2005	<i>Le Courrier International</i>	134
	<i>Le Point</i>	9
	<i>L'Express</i>	51
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	97
2005 Total		291
2006	<i>Le Courrier International</i>	128
	<i>Le Point</i>	2
	<i>L'Express</i>	89

	<i>Le Nouvel Observateur</i>	126
2006 Total		345
2007	<i>Le Courrier International</i>	173
	<i>Le Point</i>	8
	<i>L'Express</i>	116
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	205
2007 Total		502
2008	<i>Le Courrier International</i>	140
	<i>Le Point</i>	4
	<i>L'Express</i>	139
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	199
2008 Total		486
2009	<i>Le Courrier International</i>	155
	<i>Le Point</i>	10
	<i>L'Express</i>	48
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	132
2009 Total		345
2010	<i>Le Courrier International</i>	142
	<i>Le Point</i>	13
	<i>L'Express</i>	97
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	182
2010 Total		434
2011	<i>Le Courrier International</i>	173
	<i>Le Point</i>	39
	<i>L'Express</i>	216
	<i>Le Nouvel Observateur</i>	714
2011 Total		1142
Grand Total		4583

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

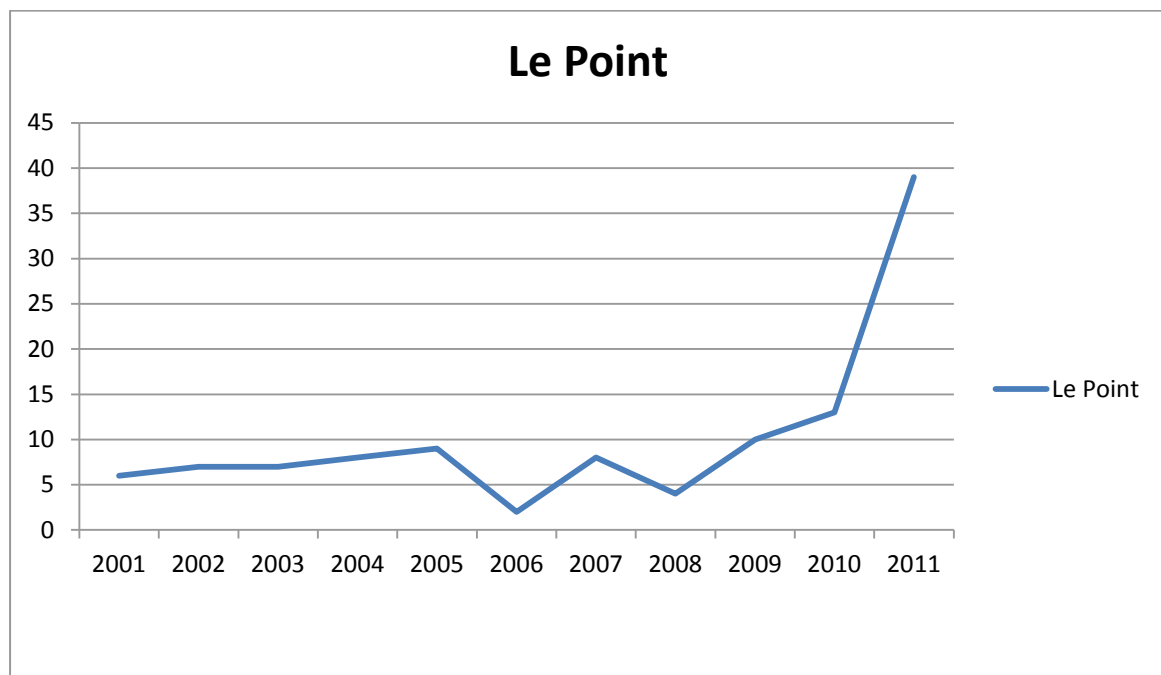
Dans le prolongement de ce premier constat global, il est apparu nécessaire de rendre à ces quantités d'articles une dimension chronologique. Les courbes suivantes permettent ainsi de mesurer l'évolution du nombre d'articles recensés

par titre de presse, au fil des années. Et voici l'évolution du nombre d'articles évoquant l'Arabie Saoudite dans *L'Express* (2001-2011) :



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Evolution du nombre d'articles évoquant l'Arabie Saoudite dans *Le Point* (2001-2011) :



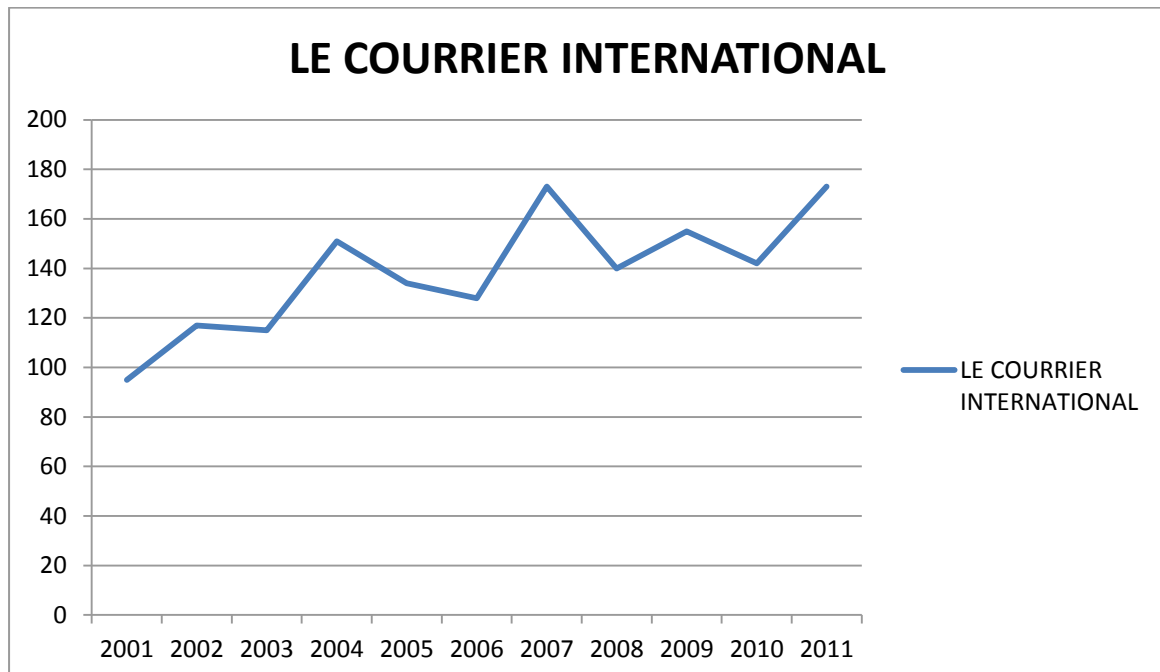
Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Evolution du nombre d'articles évoquant l'Arabie Saoudite dans *Le Nouvel Observateur* (2001-2011) :



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Evolution du nombre d'articles évoquant l'Arabie Saoudite dans *Le Courrier International* (2001-2011) :



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

2. Une majorité des articles peut se classer en quelques catégories

A la lumière de cette chronologie succincte, nous remarquons un pic quantitatif qui explique très simplement le traitement médiatique de l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires choisis. La chronologie consiste à calculer et à comparer les fréquences de certains éléments et à les regrouper en catégories significatives. La démarche dans cette technique est essentiellement une quantification catégorielle. C'est une méthode qui découle de la lecture du corpus et qui vise la compréhension et l'analyse d'un grand nombre d'informations sommaires selon un critère de proximité ou d'éloignement avec la réalité.

Cette technique catégorielle regroupe et exploite les productions de chaque journal par année et vise à extraire ces informations en vue les interpréter. Les modèles statistiques nécessitent la distinction entre la variable réponse (variable dépendante) et les variables explicatives (indépendantes). Cette partie s'intéressera uniquement aux méthodes statistiques adaptées au cas d'une variable réponse (dépendante) catégorielle, les variables explicatives pouvant être de n'importe quel type.

Ce choix repose, d'une part, sur la nature de notre corpus et, d'autre part, sur des questions structurées par nous-mêmes comme suit :

Est-ce que l'information traitée est une information de l'outrance au gré des heurts politiques régionaux ou mondiaux, économique etc., ou, au contraire, faite- elle fait davantage référence à l'actualité ordinaire du pays. Nous établissons des règles qui prescrivent nos catégories par année et par magazine et dresser les chiffres qui assurent le repérage de ces catégories dans notre corpus. D'une manière générale, il s'agit de rendre compte de l'information la plus accessible avec une rédaction minimale d'information.

Dans cette phase, les données brutes sont traitées de manière à être significatives et valides. Elle consiste à « *prendre appui sur les éléments mis au jour par la catégorisation pour fonder une lecture à la fois originale et objective du corpus étudié* ¹¹ ». Ce stade de l'analyse de contenu est le plus intéressant puisqu'il

¹¹ André Robert, coll, l'analyse de contenu, PUF, Paris, 1997.

permet, d'une part, d'évaluer la fécondité du dispositif et, d'autre part, la valeur des hypothèses (Bardin, 1977 :132).

Alors que nous avons choisi, pour rendre compte du traitement de l'Arabie Saoudite dans les quatre magazines, de mettre l'occurrence « Arabie Saoudite » dans certaines catégories qui représentent les grands thèmes selon la nature de notre lecture, afin d'accéder aux constats fondamentaux. Quant à notre analyse catégorielle, nous adaptons la méthode décrite par Jean de Bonville dans son ouvrage *L'analyse de contenus des médias*. Mais avant cela, il est important, d'abord, d'exposer notre choix catégoriel d'analyse, car, comme nous le disions plus haut, l'analyse de contenu est un ensemble de techniques apparentées. Elles sont en fait de types assez variés qui peuvent être organisés à travers des catégories comme suit :

- Arabie Saoudite dans un contexte géopolitique régional : « Régional ».
- Arabie Saoudite à l'échelle mondiale : « Monde ».
- Arabie Saoudite et les enjeux économiques : « Economie ».
- Arabie Saoudite et l'Islam : « Islam ».
- Arabie Saoudite et le terrorisme : « terrorisme ».
- Arabie Saoudite et la France : « Franco-Saoudienne ».
- Arabie Saoudite et les Etats-Unis : « Saoudo-américaine ».
- Arabie Saoudite et ses actualités propres : « Arabie Saoudite ».

Bien entendu, *« l'ensemble de ces procédés présente des caractéristiques communes, leur déroulement respecte un ordre semblable, mais, dans le détail, ils diffèrent trop les uns des autres pour qu'il soit permis de les considérer comme une seule technique¹² »*.

Une lecture des tableaux montre la dégradation informationnelle de l'Arabie Saoudite dans le traitement journalistique pour chaque année.

¹² Jean de Bonville, *l'analyse de contenu des medias*, boeck supérieur, Paris, 2000.

Nous examinons aussi chaque magazine selon les thèmes pour connaître la totalité de son traitement de l'actualité saoudienne selon les catégories précédentes. Cette technique est choisie par rapport au but de l'analyse pour identifier les thèmes traités dans les nouvelles et est différente de celle qui sert à repérer les opinions qui s'expriment. Notre but est de faire l'inventaire du contenu et la description des attributs des messages qui constituent notre corpus. La technique à adopter dans ce cas est celle de l'analyse catégorielle.

a) *L'Express*, un traitement informationnel équilibré : infime en 2001 mais très présent lors de la révolution arabe en 2011:

L'Express en 2001 : l'Arabie Saoudite est quasiment absente dans cet organe.

Régional	1
Monde	0
Economie	0
Islam	0
Terrorisme	0
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Il est frappant de voir qu'en 2001 *L'Express* n'a traité l'Arabie Saoudite que par deux articles parlant de sa place au Proche et Moyen-Orient avant la guerre de l'Irak, seul article sur l'actualité saoudienne après les attentats du 11 septembre 2001. Dans ce magazine, le traitement de l'Arabie Saoudite est quasiment absent dans cette année.

L'Express en 2002 :

Régional	3
Monde	1
Economie	2
Islam	1
Terrorisme	2
Franco-saoudienne	0

Saoudo-américaine	1
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2002, nous remarquons que la présence de l'Arabie Saoudite augmente dans *L'Express* par 10 articles qui couvrent à 30% le Proche et le Moyen-Orient. Le terrorisme y représente 20%, l'islam, évoqué par un seul article, 10%. Le monde y représente aussi 10%, tandis que l'économie y a une place de 20%. Le traitement de la relation franco-saoudienne y est absent.

L'Express en 2003 :

Régional	1
Monde	2
Economie	2
Islam	0
Terrorisme	3
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	4

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2003, nous remarquons que la quantité de traitement de l'Arabie Saoudite est très équilibrée par 12 articles, où le terrorisme représente 25%, suivi par l'économie 16,6%, puis monde par 16,6%, tandis que le Proche et Moyen-Orient représente 8,33%. Nous remarquons l'absence de l'islam, la relation franco-saoudienne, la relation Saoudo-américaine, mais l'actualité saoudienne représente 33,3%.

L'Express en 2004 :

Régional	4
Monde	7
Economie	10
Islam	4
Terrorisme	8
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	3

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2004, *L'Express* traite l'Arabie Saoudite dans 36 articles. L'économie y occupe une place avec un pourcentage de 27, 7%, le terrorisme de 22,2%, le monde de 19,4%, tandis que les relations Proche et Moyen-Orient, comme l'islam, y représentent, 11,1%, et l'actualité saoudienne 8,33%. En revanche, nous y remarquons l'absence totale de la relation franco-saoudienne et celle saoudo-américaine.

L'Express en 2005 :

Régional	9
Monde	22
Economie	9
Islam	4
Terrorisme	4
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	3

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans ce tableau, *L'Express* traite l'Arabie Saoudite dans 51 articles, dont la relation le contexte international selon un pourcentage de 43,13%, suivie de la relation économie et géopolitique par 17,6%. Les relations Islam et terrorisme y occupent chacune une place de 7,8%, et l'actualité saoudienne 5,88%. Les relations franco-saoudiennes et saoudo-américaine y sont absentes. Cependant,

l'année 2005 connaît le début de l'évolution du traitement médiatique de l'Arabie Saoudite dans *L'Express*.

L'Express en 2006 :

Régional	23
Monde	27
Economie	20
Islam	5
Terrorisme	6
Franco-saoudienne	3
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	5

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

L'Express traite l'Arabie Saoudite dans 89 articles : la relation monde y représente 30,33%, suivie par Proche et Moyen-Orient avec 25,8%, l'économie avec 22,4%, le terrorisme avec 6,7%, l'actualité saoudienne avec 5,6%, et la relation franco-saoudien avec 3,3%. Mais la relation saoudo-américaine est toujours absente.

L'Express en 2007 :

Régional	41
Monde	17
Economie	25
Islam	5
Terrorisme	13
Franco-saoudienne	3
Saoudo- américaine	3
Arabie Saoudite	9

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous trouvons dans *L'Express* de 2007, 116 articles parmi lesquels la relation place géographique de l'Arabie occupe 35,3%, économie 21,5%, monde 14,6%, terrorisme 11,2%, l'actualité saoudienne 7,7%. Les relations franco-saoudiennes et saoudo-américaines connaissent, elles, un pourcentage de 2,5%.

L'Express en 2008 :

Régional	41
Monde	18
Economie	44
Islam	16
Terrorisme	4
Franco-saoudienne	9
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	7

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2008, dans *L'Express*, nous trouvons 139 articles dans lesquels la relation économie représente 31,6%, zone géographique 29,4%, monde 46,15%, islam 11,5%, franco-saoudien 6,4%, et Arabie Saoudite 5%. La relation saoudo-américaine est absente.

L'Express en 2009 :

Régional	15
Monde	13
Economie	8
Islam	6
Terrorisme	1
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	3

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Pour l'année 2009, nous remarquons que la relation Proche et Moyen-Orient occupe une place de 31,25%, monde 27%, économie 16,6%, islam 12,5%, actualité saoudienne 6,25%, la relation franco-saoudien 4%, terrorisme 2%. La relation saoudo-américaine est absente.

L'Express en 2010 :

Régional	11
Monde	39
Economie	10
Islam	6
Terrorisme	9
Franco-saoudienne	19
Saoudo-américaine	3
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le traitement informatique de *L'Express* pour l'année 2010 compte 97 articles. La relation monde y occupe 40,2%, franco-saoudien 19,5%, Proche et Moyen-Orient 11,3%, terrorisme 9,2%, islam 9,2%, la relation saoudo-américaine 3%. La relation actualité saoudienne y est absente.

L'Express en 2011 :

Régional	114
Monde	20
Economie	17
Islam	4
Terrorisme	5
Franco-saoudienne	42
Saoudo-américaine	6
Arabie Saoudite	8

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le dernier tableau nous montre que, en 2011, la relation Arabie Saoudite et la relation Proche et Moyen-Orient sont traitées dans 114 articles sur un total de 216, soit un pourcentage de 52,7%, et ce en raison des révolutions arabes, le refuge de l'ancien président tunisien à Jiddah, ainsi que les événements en Egypte, partenaire géopolitique de l'Arabie Saoudite. Le traitement de ces révolutions fait que la relation monde, dans le traitement de l'Arabie Saoudite, occupe une place de 9,2% et économie 7,8%.

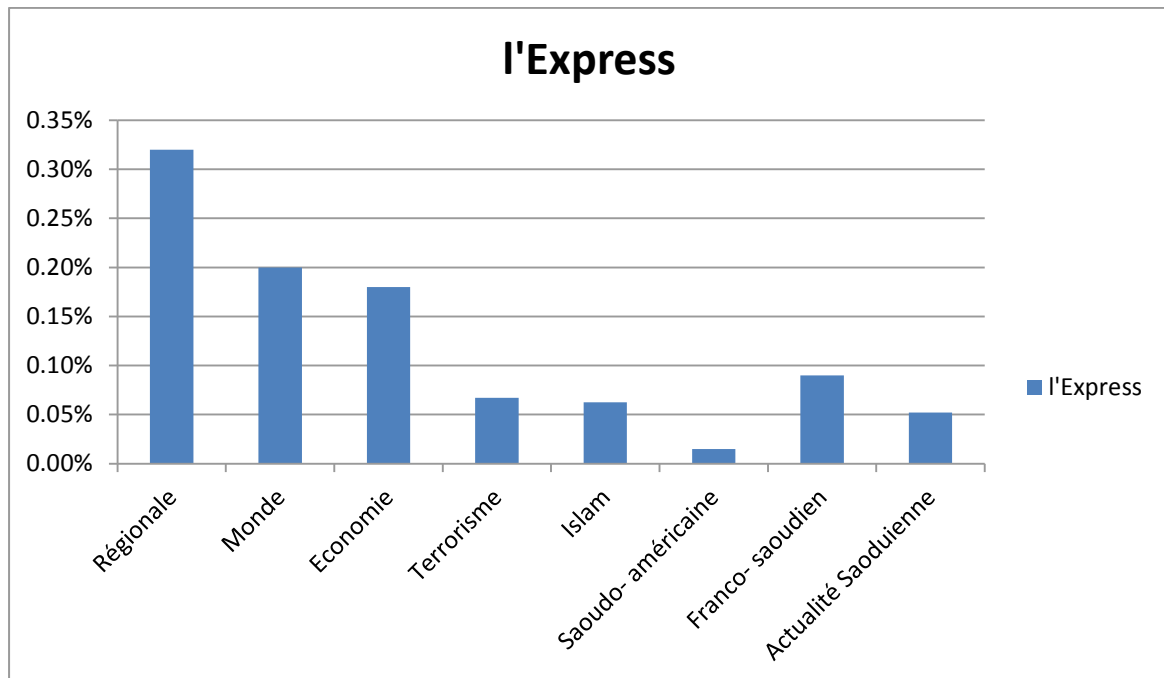
Nous remarquons cependant une baisse du traitement des relations islam et terrorisme, en comparaison avec les autres catégories, avec un pourcentage de 1,8% en relation avec l'islam et 2,3% pour la relation avec le terrorisme. La relation franco-saoudienne connaît, elle, une « révolution médiatique » dans *L'Express* en raison de la question judiciaire de Karachi où la presse montre que l'Arabie Saoudite est un parti du contrat signé pour acheter les navires, avec un pourcentage de 19,4% parmi la totalité des articles de l'année 2001. Lors de cette année, la relation saoudo-américaine occupe une place de 2,7% en lien avec l'actualité iranienne.

En fin de compte, un calcul global de ces tableaux nous permet de comprendre les raisons de la croissance et de la décroissance de chaque catégorie :

Régional	263
Monde	166
Economie	147
Islam	51
Terrorisme	55
Franco-saoudienne	78
Saoudo-américaine	13
Arabie Saoudite	43
Total	816

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Cette quantification nous montre que *L'Express* présente au lecteur l'image de l'Arabie Saoudite à travers sa position géographique selon un pourcentage de 32,2%, à travers sa position dans le monde par 20,3%, et selon son rôle économique avec 18%. Ensuite, la relation franco-saoudienne connaît un pourcentage de 9,5%. Nous remarquons que les relations Arabie Saoudite et terrorisme sont traitées, de 2001 à 2011, selon un pourcentage de 6,7% suivies par la relation islam avec 6,25%, alors que la relation actualité saoudienne est présentée au lecteur selon un pourcentage de 5,2%. Enfin, nous remarquons que la relation saoudo-américaine est traitée suivant un pourcentage de 1,5%, malgré que les deux pays soient loin du contexte français.



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

b) *Le Point*, une production informationnelle faible en comparaison avec les autres organes mais un équilibre selon les catégories :

Le Point en 2001 :

Régional	1
Monde	1
Economie	2
Islam	0
Terrorisme	2
Relations Franco-saoudienne	0
Relations Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Entre 2001 et 2011, *Le Point* crée la surprise avec 113 articles sur l'Arabie Saoudite. En 2001, ce traitement met en lumière la relation contexte économique selon un pourcentage de 33,3% sur le nombre total des numéros de l'année, ainsi que la relation terrorisme avec 33,3%. La relation Proche et Moyen-Orient,

comme la relation monde, occupe un espace de 16,6%. On remarque l'absence totale de l'autre catégorie.

Le Point en 2002 :

Régional	1
Monde	3
Economie	1
Islam	1
Terrorisme	0
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le traitement de l'Arabie par le magazine *Le Point* continue en 2002 avec 7 articles. La catégorie monde y occupe 42,8%. Les relations Proche et Moyen Orient, économie, islam et actualité saoudienne comptent un pourcentage de 14,2%. On remarque aussi l'absence totale des relations terrorisme, franco-saoudien et saoudo-américaine.

Le Point en 2003 :

Régional	1
Monde	1
Economie	2
Islam	0
Terrorisme	3
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2003, nous trouvons 7 articles dans *Le Point* sur l'Arabie Saoudite. La relation terrorisme occupe 42,8%, économie 28,5%, monde 14,2%, Proche et Moyen Orient 14,2%. Par contre, les relations islam, franco-saoudien et saoudo-américaine et actualité saoudienne sont absentes.

Le Point en 2004 :

Régional	2
Monde	0
Economie	3
Islam	0
Terrorisme	2
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	1
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2004, nous trouvons dans *Le Point* 2004 huit articles. La relation économie compte un pourcentage de 37,5%, terrorisme 25%, Proche et Moyen Orient 25%. La relation saoudo-américaine occupe une place avec 12,5% pour la première fois dans *Le Point*. En revanche, nous remarquons l'absence des relations islam, monde, franco-saoudien et actualités saoudiennes.

Le Point en 2005 :

Régional	1
Monde	1
Economie	2
Islam	2
Terrorisme	1
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	1
Arabie Saoudite	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Comme ce tableau nous le montre, il y a un nombre total de 9 articles du magazine *Le Point* sur l'Arabie Saoudite pour l'année 2005. Les relations économie et islam y représentent un pourcentage de 22,2%. Les relations Proche et Moyen Orient, monde, terrorisme, relation saoudo-américaine et actualité saoudienne représentant 11% pour chacune d'elle. La relation franco-saoudienne, elle, est absente des numéros de cette année.

Le Point en 2006 :

Régional	1
Monde	1
Economie	0
Islam	0
Terrorisme	0
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Ce tableau de l'année 2006 nous montre une présence très faible du traitement de l'Arabie Saoudite dans *Le Point*, puisque 2 articles seulement lui sont consacrés, concernant les relations contexte mondiale et contexte régional, comptant chacune un pourcentage de 50%. Les autres catégories sont totalement absentes.

Le Point en 2007 :

Régional	2
Monde	2
Economie	0
Islam	0
Terrorisme	1
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

8 articles sont publiés dans *Le Point* en 2007, dans lesquels les relations Proche et Moyen- Orient, monde, franco-saoudienne comptent chacune un pourcentage de 25%.chacune des relations terrorisme et actualités saoudiennes a, elle, une place de 12,5%. Les relations islam et économie sont absentes ainsi que, comme toujours, la relation saoudo-américaine. Mais ce qui nous frappe quant à cette année est la publication répétée de certaines articles déjà publiés dans les années 2002, 2003,2004 et 2005, concernant les relations terrorisme et économie. Nous

reviendrons sur cette réédition pour en expliquer les raisons dans l'approche qualitative, au deuxième chapitre.

Le Point en 2008 :

Régional	0
Monde	2
Economie	0
Islam	0
Terrorisme	0
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	0

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le tableau de 2008 nous donne 4 articles traitant l'Arabie Saoudite en rapport avec la relation monde selon un pourcentage de 50%. Nous remarquons aussi que *Le Point* traité la relation franco-saoudienne selon un pourcentage de 50%. Les autres catégories sont absentes.

Le Point en 2009 :

Régional	1
Monde	2
Economie	1
Islam	1
Terrorisme	1
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	0
Arabie Saoudite	2

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2009, nous trouvons dans *Le Point* 10 articles sur la relation actualité saoudienne avec 20%, la relation monde avec 20%, la relation franco-saoudienne avec 20%. La relations place géographique et Arabie Saoudite dans le Proche et Moyen Orient 10%, et également les relations islam et terrorisme avec 10%. Pour cette année, la seule absence concerne la relation saoudo-américaine.

Le Point en 2010 :

Régional	0
Monde	1
Economie	1
Islam	1
Terrorisme	1
Franco-saoudienne	7
Saoudo-américaine	1
Arabie Saoudite	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le tableau de 2010 nous montre 13 articles traitant l'Arabie Saoudite dans *Le Point*. La relation franco-saoudienne s'y réserve 7 articles, ce qui équivaut à un pourcentage de 53,8%. Mais nous remarquons, pour cette année, la réédition de deux articles concernant les relations culturelles franco-saoudiennes. Comme nous le disions précédemment, nous expliquerons cette façon de faire journalistique dans l'approche qualitative au deuxième chapitre. En tout cas, pour l'année 2010, nous remarquons que les relations monde, économie, islam, terrorisme, saoudo-américaine et actualité saoudienne ont chacune un pourcentage de 7,6%. Par contre, la relation Proche et Moyen-Orient est absente pour la première fois dans tous les hebdomadaires.

Le Point en 2011 :

Régional	9
Monde	2
Economie	7
Islam	3
Terrorisme	2
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	1
Arabie Saoudite	13

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le tableau de 2011 nous donne 39 articles traitant l'Arabie Saoudite. L'actualité saoudienne y occupe une place de 33,3%. Les relations Arabie Saoudite dans son

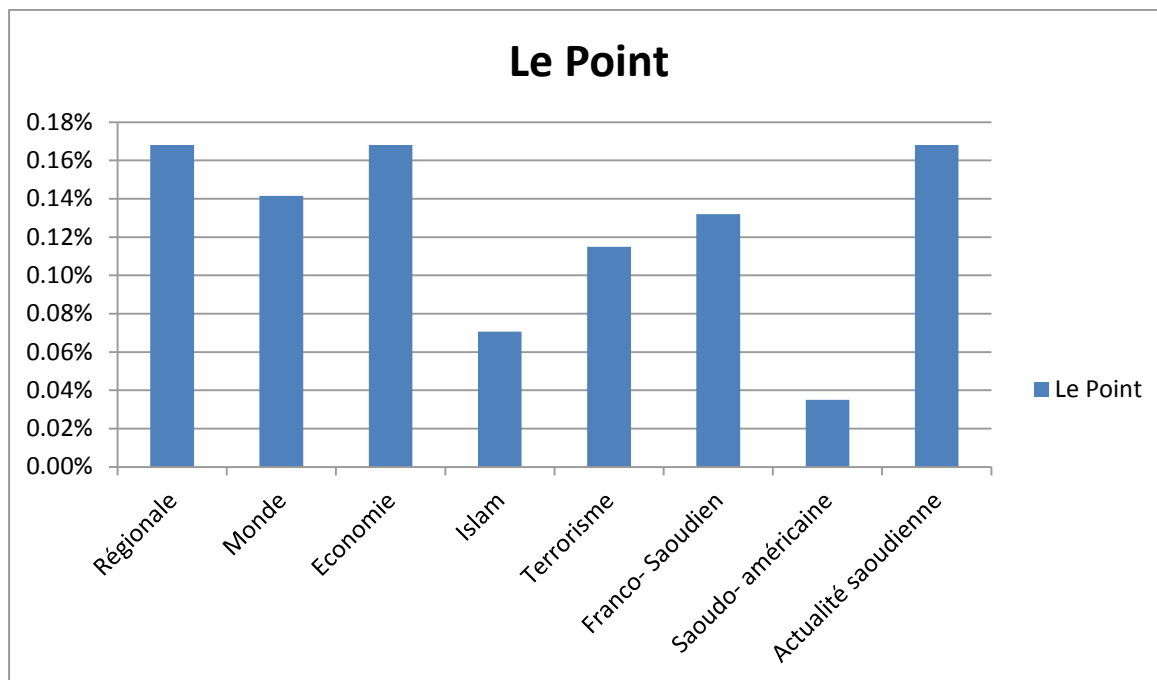
contexte régional, Proche et Moyen-Orient se réservent une place de 23%. La relation économie représente 17,9%, islam 7,6%, suivies par les relations monde avec 5,12%, avec islam 15,12% et le terrorisme avec 15,12%, et la relation saoudo-américaine avec 2,5%. Il est remarquable aussi de voir pour cette année le faible traitement de la relation Proche et Moyen-Orient malgré les révolutions dans le monde arabe qui ont attiré l'intention journalistique dans les autres hebdomadaires.

Nous pouvons faire maintenant une quantification globale de ces tableaux, ce qui nous permettra de connaître la croissance et la décroissance catégorielle dans *Le Point* comme suivant:

Régional	19
Monde	16
Economie	19
Islam	8
Terrorisme	13
Franco-saoudienne	15
Saoudo-américaine	4
Arabie Saoudite	19
Total	113

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Comme nous le remarquons dans *Le Point*, la croissance des articles qui traitent l'Arabie Saoudite selon les catégories examinées ne dépasse pas des dizaines d'articles. En revanche, nous constatons un équilibre catégoriel dans le traitement médiatique. C'est-à-dire qu'il y a une équivalence entre des catégories. C'est le cas pour les catégories Proche et Moyen-Orient, économie, actualité saoudienne dont chacune compte un pourcentage de 16,8%. Par contre, le cas est différent quant à la relation monde dont le pourcentage est 14,15%, la relation franco-saoudienne 13,2%, terrorisme 11,5%, islam 7,07%, la relation saoudo-américaine étant, elle, absente la plupart des années concernant l'hebdomadaire *Le Point* avec 3,5%.



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

c) *Le Nouvel Observateur* : une production forte et des sources différentes :

Nous remarquons que *Le Nouvel Observateur* traite l'Arabie Saoudite dans des milliers d'articles et, en même temps, que cet organe prépare et attire ses articles à partir de certaines sources. Donc, il est raisonnable d'indiquer à ces sources dans les tableaux catégoriels comme suit :

Le Nouvel Observateur en 2001 :

Catégorie	Quantité	Source	Nombre
Régional	19	Nouvelobservateur.fr	
Monde	32		
Economie	11		
Islam	6		
Terrorisme	50		
Franco-saoudienne	6		
Saoudo-américaine	11		
Arabie Saoudite	2		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous trouvons dans *Le Nouvel Observateur* une évolution des articles sur l'Arabie Saoudite à partir de 2001. Ce traitement couvre toutes les catégories mais d'une manière non équilibrée. En 2001, la catégorie terrorisme vient au premier lieu avec 36,4%, suivie par la catégorie Monde avec 23,3%, Proche et Moyen-Orient avec 13,8%, économie avec 8%, la relation saoudo-américaine avec 8%, islam avec 4,3%, franco-saoudienne avec 4,3%, et l'actualité saoudienne avec 1,4%.

Le Nouvel Observateur en 2002 :

Régional	Quantité	Source	nombre
Proche et Moyen-Orient	55	Nouvelobservateur.fr	
Monde	26		
Economie	7		
Islam	4		
Terrorisme	16		
Franco-saoudienne	3		
Saoudo-américaine	5		
Arabie Saoudite	4		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2002, dans *Le Nouvel Observateur*, la relation Proche et Moyen Orient occupe une place avec un pourcentage de 45,8%, monde avec 21,6%, terrorisme avec 13,3%, économie avec 5,8%, saoudo-américaine avec 4,1%, islam avec 3,3%, actualités Saoudiennes avec 3,3%, et la relation franco-saoudienne avec 2,5%.

Le Nouvel Observateur en 2003 :

Régional	Quantité	Source	nombre
Proche et Moyen-Orient	53	Nouvelobs.com	113
Monde	14		
Economie	10		
Islam	1		
Terrorisme	21		
Franco-saoudienne	1		

Saoudo-américaine	7		
Arabie Saoudite	6		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Pour l'année 2003, *Le Nouvel Observateur* réserve la première place à la relation Proche et Moyen-Orient avec un pourcentage de 46,9%, suivie par la relation terrorisme avec 18,5%, monde 12,3%, économie avec 8,8%, saoudo-américaine avec 6,1%, actualité saoudienne avec 3%, islam avec 0,8%, et la relation franco-saoudienne avec 0,8%.

Le Nouvel Observateur en 2004 :

Catégorie	Quantité	Source	Nombre
Régional	19	Nouvelobs.com	105
Monde	9		
Economie	30		
Islam	6		
Terrorisme	33		
Franco-saoudienne	0	Lequotidienauto.com	1
Saoudo-américaine	5		
Arabie Saoudite	4		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2004, la relation terrorisme est la première catégorie dans *Le Nouvel Observateur* avec 31%, suivie par la relation économie avec 28,3%, Proche et Moyen Orient avec 17,9%, monde avec 8,4%, islam avec 5,6%, la relation saoudo-américaine avec 4,7%, et actualité saoudienne avec 3,7% . Nous remarquons une absence totale de la relation franco-saoudienne.

Le Nouvel Observateur en 2005 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	23	Nouvelobs.com	96
Monde	25		
Economie	15		
Islam	6		
Terrorisme	16		

Franco-saoudienne	5	Sciences tavenir.fr	1
Saoudo-américaine	2		
Arabie Saoudite	5		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2005, le traitement médiatique de l'Arabie Saoudite dans le contexte mondial dans *Le Nouvel Observateur* compte 25,7%, le proche et Moyen-Orient 23,7%, le terrorisme 16,4%, l'économie 15,4%, l'islam 6,1%, la relation franco-saoudienne 5,15% comme l'actualité saoudienne 5,15% et, enfin, la relation saoudo-américaine 2%.

Le Nouvel Observateur 2006 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	35	Nouvelobs.com	104
Monde	32		
Economie	21		
Islam	8		
Terrorisme	11	Challenges	21
Franco-saoudienne	10		
Saoudo-américaine	2		
Arabie Saoudite	7	Sciencetavenir.fr	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

L'année 2006 dans *Le Nouvel Observateur* commence de traiter l'Arabie Saoudite dans le contexte régional au Proche et Moyen-Orient par 27,7%, suivi par le contexte mondial 25,3%, l'économie 16,6%, le terrorisme 8,7%, la relation franco-saoudienne 7,9%, l'islam 6,3%, l'actualité saoudienne 5,5% et à la fin la relation saoudo-américaine 1,5%.

Le Nouvel Observateur 2007 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	60	Nouvelobs.com	114
Monde	34		
Economie	78		
Islam	7	Challenges.fr	88
Terrorisme	14		
Franco- saoudienne	7	Sciencesetavenir.fr	3
Saoudo- américaine	3		
Arabie Saoudite	2		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous remarquons dans *Le Nouvel Observateur* de 2007 que la relation économie concernant l'Arabie Saoudite occupe 38%, la relation contexte régional dans le Proche et Moyen-Orient 29,2%, la relation contexte international 16,5%, la relation terrorisme 6,8%, chacune des relations islam franco-saoudien 3,4%, la relation saoudo-américaine 1,4% et, enfin, la relation actualité interne de l'Arabie Saoudite 0,9%.

Le Nouvel Observateur en 2008 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	40	Nouvelobs.com	101
Monde	19		
Economie	98		
Islam	6	Challenges.fr	97
Terrorisme	9		
Franco-saoudienne	12	Lequotidienauto.com	1
Saoudo-américaine	8		
Arabie Saoudite	7		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2008, la catégorie économie se réserve la première place dans *Le Nouvel Observateur* avec un pourcentage de 49,2%, suivie par la catégorie contexte régional dans le Proche et Moyen- Orient avec 20,1%, la catégorie contexte

mondial avec 9,5%, puis la relation franco- saoudienne avec 6%, la relation terrorisme avec 4,5%. La relation saoudo-américaine connaît une croissance avec 4%, comme la relation actualité saoudienne, lors cette année 2008, avec 3,5%. Enfin, la relation islam connaît pour la première fois un score de 3%.

Le Nouvel Observateur en 2009 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	25	Nouvelobs.com	70
Monde	42		
Economie	29	Challenges.fr	51
Islam	11	Bibliobs	7
Terrorisme	13	Téléobs	2
Franco-saoudienne	8	Sciencesetavenir.fr	1
Saoudo-américaine	3	Lequotidienauto.com	1
Arabie Saoudite	1		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2009, dans *Le Nouvel Observateur*, nous trouvons que la catégorie Arabie Saoudite à l'échelle mondial compte 31,8%, l'économie 21,9%, la relation place géographique 18,9%, le terrorisme 9,8%, la relation islam, notons-le, 8,3%, la relation franco-saoudien 6%, la relation saoudo-américaine 2,2%, et, enfin, la relation actualité saoudienne 75%.

Le Nouvel Observateur en 2010 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	20		
Monde	49	Nouvelobs.com	105
Economie	65		
Islam	5	Challenges.fr	71
Terrorisme	5	Sciencesetavenir.fr	3
Franco-saoudienne	35		
Saoudo-américaine	2	Lequotidienauto.com	2
Arabie Saoudite	1	bibliobs	1

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2010, la catégorie économie arrive en premier lieu avec 35,7%, puis la relation monde avec 26,9%, la relation franco-saoudien avec 19,2%, Proche et Moyen Orient avec 10,9%, les relations terrorisme et islam avec 2,7%, la relation saoudo-américaine avec 1%, et à la fin 0,5%.

Le Nouvel Observateur 2011 :

Catégorie	Quantité	Source	nombre
Régional	329		
Monde	110	Nouvelobs.com	452
Economie	119		
Islam	23	Challenges.fr	238
Terrorisme	13		
Franco-saoudienne	96	Sciencestavenir.fr	3
Saoudo-américaine	18	Lequotidienauto.com	1
Arabie Saoudite	6	Le plus	20

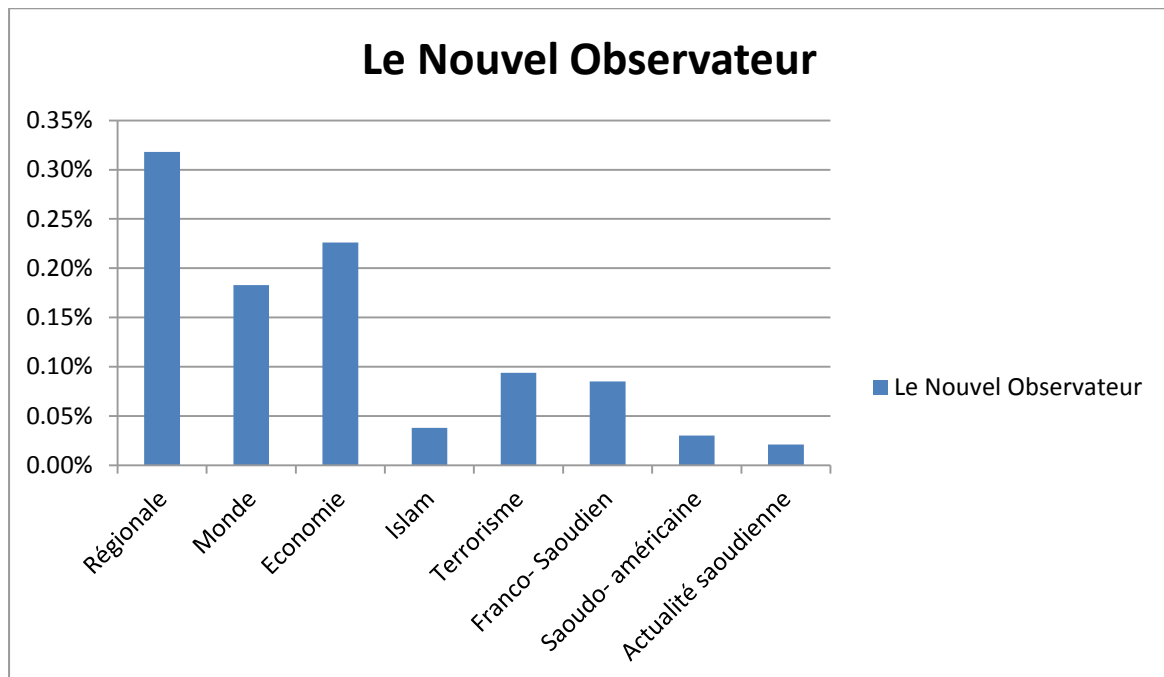
Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans les numéros du Nouvel Observateur de 2011, les relations contexte régional Proche et Moyen-Orient sont traités selon un pourcentage de 46%, suivies par la relation économie avec 16,6%, la relation monde avec 15,4%, la relation franco-saoudien avec 13,4%, la relation islam avec 3,2%, la relation saoudo-américaine avec 2,5%, la relation terrorisme avec 1,8%, et, enfin, la relation actualité saoudienne avec 0,8%.

Régional	678
Monde	392
Economie	483
Islam	83
Terrorisme	201
Franco-saoudienne	183
Saoudo-américaine	66
Arabie Saoudite	45
Total	2131

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Ce dernier tableau de l'analyse totale de l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* nous montre que le traitement de l'Arabie Saoudite dans cet organe compte 2131 articles. La relation régionale (la place géographique de l'Arabie dans la région-Proche et Moyen-Orient) arrive en premier lieu (31,8) comme dans l'hebdomadaire *L'Express*. En deuxième lieu arrive la relation économie (l'Arabie Saoudite dans les enjeux économiques) avec un pourcentage de 22,6%. Puis arrive la relation monde (l'Arabie à l'échelle mondiale) avec un pourcentage de 18,3%. Ensuite, la relation terroriste (le phénomène terroriste touchant l'Arabie Saoudite) avec 9,4%. La relation franco-saoudienne compte, elle, un pourcentage de 8,5%, suivie par la relation islam avec 3,8%, la relation saoudo-américaine avec 3%, et, enfin, la relation actualité saoudienne avec 2,1%.



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

d) Le Courrier International : une transformation durable du traitement de l'information internationale

Dans le cas du Courrier International, il s'agit de quantifier les articles par an et d'indiquer le nombre des articles dans les rubriques de cet organe dont la vocation est de rapporter les informations de la presse internationale aux lecteurs français selon son traitement propre.

Le Courrier International en 2001 :

Régional	37
Monde	16
Economie	6
Islam	7
Terrorisme	17
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	7
Arabie Saoudite	5

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous voyons dans cet organe que la relation régional a un pourcentage de 38,9%, suivie par la relation terrorisme avec 17,8%. La catégorie monde compte, elle, un pourcentage de 16,8%, les relations islam et saoudo- américaine comptent quant à elles 7,3% chacune, et la relation tandis actualité saoudienne 5,2%. Par contre, nous remarquons l'absence de la relation franco-saoudienne.

Le Courrier International en 2002 :

Régional	47
Monde	23
Economie	11
Islam	5
Terrorisme	8
Franco-saoudienne	1
Saoudo-américaine	9
Arabie Saoudite	13

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2002, dans *Le Courrier International*, nous remarquons que la relation régional occupe une place importante avec un pourcentage de 40%, suivie par la relation contexte international avec 19,6%, actualité saoudienne avec 11,11%, la relation économie avec 9,4%, la relation saoudo-américaine avec 7,6%, terrorisme avec 6,8%, islam avec 4,2%, et, enfin, la relation franco-saoudien avec 0,8%.

Le Courrier International en 2003 :

Régional	44
Monde	19
Economie	12
Islam	6
Terrorisme	22
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	5
Arabie Saoudite	7

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans *Le Courrier International* de 2003, nous trouvons que la relation contexte régional a un pourcentage de 38,2%, la relation terrorisme 19,1%, la relation monde 16,5%, la relation économie 10,4%, la relation actualité saoudienne 6%, la relation islam 5,2%, la relation saoudo-américaine 4,3%. La relation franco-saoudienne, elle, est totalement absente.

Le Courrier International en 2004 :

Régional	48
Monde	18
Economie	26
Islam	12
Terrorisme	22
Franco-saoudienne	1
Saoudo-américaine	5
Arabie Saoudite	19

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2004, comme les années précédentes, la relation régionale (Arabie Saoudite dans le contexte de Proche et Moyen-Orient) est au premier rang avec un pourcentage de 31,7% ; suivie par la relation économie avec 17,2%, la relation terrorisme avec 14,5%, la relation actualités saoudiennes avec 12,5%. La relation monde (Arabie saoudite dans le contexte mondiale) compte, elle, un pourcentage de 11,9%, suivie par la relation islam avec 7,9%, la relation saoudo-américaine avec 3,3%, et, enfin, la relation franco-saoudienne avec 0,6%.

Le Courrier International en 2005 :

Régional	44
Monde	27
Economie	17
Islam	9
terrorisme	11
Franco-saoudienne	1
Saoudo-américaine	7
Arabie Saoudite	18

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans *Le Courrier International* en 2005, nous trouvons, toujours en première place, un traitement de l'Arabie Saoudite dans le contexte de Proche et Moyen-Orient (relation régional), selon un pourcentage de 32,8%. Vient ensuite la relation monde (contexte mondial) avec 20,1%. La relation actualité saoudienne vient, elle, en troisième lieu avec 13,4%, puis la relation économie avec 12,6%, la relation terrorisme 8,2%, la relation islam avec 6,7%, puis la relation saoudo-américaine avec 5,2%. Enfin, nous avons la relation franco-saoudienne avec 0,7%.

Le Courrier International 2006 :

Régional	44
Monde	38
Economie	15
Islam	7
Terrorisme	11
Franco-saoudienne	1
Saoudo-américaine	3
Arabie Saoudite	9

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2006, nous trouvons la catégorie Proche et Moyen-Orient en premier lieu avec 34,3%, suivie par la relation monde avec 29,6%, puis la relation économie avec 11,7%, la relation terrorisme avec 8,5%, la relation actualité saoudienne avec 7%, la relation saoudo-américaine avec 2,3%. Enfin, la relation saoudo-française a un pourcentage de 0,7%.

Le Courrier International en 2007 :

Régional	90
Monde	30
Economie	19
Islam	7
Terrorisme	8
Franco-saoudienne	0
Saoudo-américaine	3
Arabie Saoudite	16

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2007, dans *Le Courrier International*, nous trouvons toujours, comme les années précédentes, la relation régional (traitement de l'Arabie Saoudite dans sont contexte géographique) au premier rang avec 52%, suivie par la relation monde (contexte international) avec 17,3, puis la relation économie avec 10,9%. La relation actualité saoudienne compte, elle, 9,2%, la relation terrorisme 4,6%, suivie par la relation islam avec 4%, la relation saoudo-américaine avec 1,7%. Enfin arrive la relation franco-saoudienne avec 0%.

Le Courrier International en 2008 :

Régional	44
Monde	37
Economie	26
Islam	10
Terrorisme	6
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	6
Arabie Saoudite	9

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans *Le Courrier International* en 2008, nous remarquons que la relation régional (Arabie Saoudite dans le contexte régionale) se réserve le premier rang avec 31,4%, suivie par la relation monde avec 26,4%, puis la relation économie avec 18,5%, tandis que la relation islam vient, pour cette année, avant la relation terrorisme avec 7,1%, suivie par actualité saoudienne avec 6,4%. La relation terrorisme est en baisse cette année avec 4,2%, comme la relation saoudo-américaine avec 4,2%. La relation franco-saoudienne arrive en dernier lieu avec 1,4%.

Le Courrier International en 2009 :

Régional	61
Monde	30
Economie	13
Islam	17
Terrorisme	10
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	5
Arabie Saoudite	17

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans ce tableau, la catégorie contexte régional arrive en premier lieu dans *Le Courrier International* avec 39,3%, suivie par la relation monde avec 19,3%, puis les relations islam et actualité saoudienne avec 10,9%. Elles sont suivies par la relation économie avec 8,3%, alors que la relation terrorisme obtient 6,4%,

suivie par la relation saoudo-américaine avec 3,2%. Enfin, nous trouvons la relation franco-saoudienne avec un score de 1,2%.

Le Courrier International en 2010 :

Régional	50
Monde	32
Economie	8
Islam	19
Terrorisme	10
Franco-saoudienne	2
Saoudo-américaine	7
Arabie Saoudite	14

Document établi par l'auteur selon les données fournies le corpus

En 2010 dans *Le Courrier International*, nous remarquons que la relation régional arrive toujours en premier avec un pourcentage de 35,2%, suivie par la catégorie monde avec 22,5%, islam avec 13,3%, actualités saoudiennes avec 9,8%, terrorisme avec 7%, économie avec 5,6%, puis la relation saoudo-américaine avec 4,9%, et, enfin, la relation saoudo-américaine avec 1,4%.

Le Courrier International en 2011 :

Régional	92
Monde	17
Economie	12
Islam	6
Terrorisme	9
Franco-saoudienne	1
Saoudo-américaine	4
Arabie Saoudite	32

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

En 2011, dans *Le Courrier International*, nous trouvons que la relation régional (Arabie Saoudite dans le contexte régional) obtient un pourcentage de 53,1%, suivie directement par les actualités saoudiennes avec 18,4%, la relation monde (contexte mondial) avec 9,8%, suivie par la relation économie avec 6,9%,

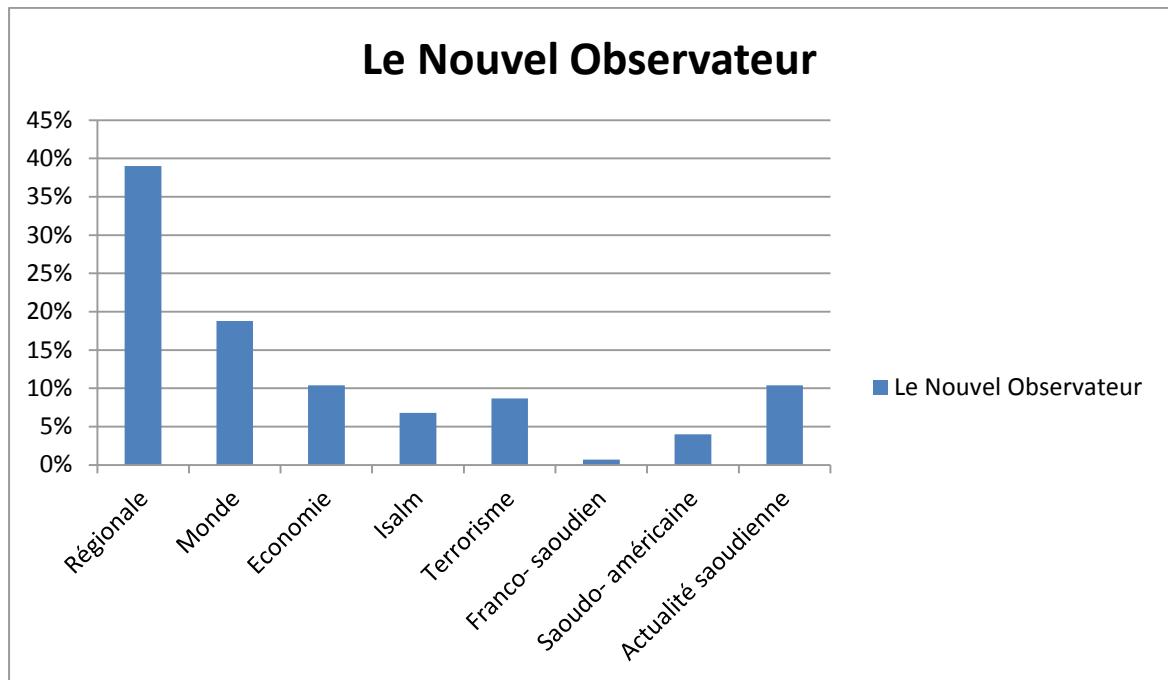
terrorisme 5,2%, islam avec 3,4%, la relation saoudo-américaine avec 2,3%, et, enfin, la relation franco-saoudien avec 0,5%.

Nous pouvons maintenant faire une quantification finale de ces catégories dans *Le Courrier International* pour afficher les taux de fréquence des catégories.

Régional	601
Monde	287
Economie	165
Islam	105
Terrorisme	134
Franco-saoudienne	11
Saoudo-américaine	61
Arabie Saoudite	159
Total général	1523

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Pour expliquer ce tableau de l'analyse quantitative de l'hebdomadaire *Le Courrier International*, nous pouvons dire que la relation contexte régional (place géographique de l'Arabie Saoudite) prend la première place, avec un pourcentage de 39%, dans le traitement informationnel de l'Arabie Saoudite par l'hebdomadaire. Dans le deuxième rang de ce tableau, nous remarquons la relation monde (l'Arabie Saoudite dans le contexte mondial) avec 18,8%. La relation économie (à l'échelle mondiale) a mit l'Arabie Saoudite arrive, elle, en troisième lieu avec 10,8%. La relation actualité saoudienne est traitée dans cet hebdomadaire selon un pourcentage de 10,4%, suivie par la relation terrorisme avec 8,7%, la relation islam avec 6,8%, ensuite vient la relation saoudo-américaine avec 4%, et, enfin, la relation franco-saoudien avec 0,7%. Nous ajoutons que l'importance du traitement de la majorité des catégories sur l'Arabie Saoudite, dans *Le Courrier International*, compense l'absence la relation franco-saoudienne la plupart des années. Nous nous expliquons cette absence par l'identité et la vocation du Courrier International dont le traitement médiatique choisit les articles de certains journaux de monde.



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

e) L'image de l'Arabie Saoudite à travers une analyse catégorielle

Pour affiner l'analyse, il est nécessaire d'établir une première comparaison de la quantité globale de l'ensemble de ces catégories pour voir la « révolution quantitative », et de façon catégorielle et thématiques, du traitement de l'image de l'Arabie Saoudite dans les quatre hebdomadaires français concernés par notre étude :

Catégorie	<i>L'Express</i>	<i>Le Point</i>	<i>Le Nouvel Observateur</i>	<i>Le Courrier International</i>	Total Catégoriel
Régional	258	23	670	601	1561
Monde	167	19	377	287	861
Economie	147	19	456	165	814
Islam	48	8	73	105	247
Terrorisme	54	9	187	134	403
Franco-saoudienne	77	14	183	11	287
Saoudo-américaine	12	4	56	61	144
Arabie Saoudite	53	17	129	159	266
Total général	816	113	2131	1523	4583

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Dans cette analyse quantitative catégorielle, nous remarquons dans la globalité des hebdomadaires constituant notre corpus que le traitement de la relation régional (contexte Proche et Moyen-Orient) arrive au premier rang dans le corpus avec un pourcentage de 34%. La relation monde (L'Arabie Saoudite dans le contexte mondiale) occupe le deuxième rang avec un pourcentage de 18,7%. La relation économie (l'Arabie Saoudite dans le contexte des enjeux économiques internationaux) arrive ensuite avec 17,7%. Nous remarquons que ces catégories régional et monde ont plus de fréquence par rapport à la catégorie terrorisme avec 8,7%. La relation franco-saoudienne (les relations bilatérales entre l'Arabie Saoudite et la France) n'obtient, elle, dans la globalité de notre corpus, que 6,26%. Ensuite, la relation actualité saoudienne occupe 5,8%. Puis la relation islam compte 5,3%. Enfin, la relation saoudo-américaine arrive avec 3,1%.

Cette quantification traduit d'une certaine façon la construction de l'image de l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires français depuis 2001. Avant 2001, il n'y a pas un traitement médiatique important de ce pays. A partir de cette année, comme nous le remarquons dans notre corpus, il y a en premier le terrorisme suite à l'accusation de certains jeunes saoudiens en rapport avec les attentats de New York, et à l'accusation de l'Arabie Saoudite de financer ce phénomène mondial. Le nom Ben Laden, d'origine saoudienne, est présent dans la majorité des articles.

En 2002 ont lieu des traitements de la guerre d'Afghanistan, du Pakistan, la guerre contre les Talibans et contre Al-Qaïda en péninsule arabique. Ajoutons à cela qu'en 2002 a lieu l'initiative saoudienne de paix proposant une solution au conflit israélo-palestinien, qui prend aussi une place marquante dans le corpus, et que nous expliquerons dans le deuxième partie de cette thèse.

Concernant l'année 2003, nous observons un traitement de la guerre Etats-Unis-Irak et le rôle régional de l'Arabie Saoudite, vu de points de vue positif ou négatif. Les hebdomadaires étudiés abordent le rôle saoudien dans le Proche et Moyen-Orient de façon continue en traitant la guerre irakienne et les attentats terroristes dans le monde jusqu'en 2005.

En 2006, nous avons vécu la guerre israélienne contre le Liban suivie par la crise politique au Liban. Les hebdomadaires traitent ces actualités libanaises en abordant le rôle saoudien et la négociation politique sunnite et chiite jusqu'à 2007. Nous allons exposer aussi l'idéologie religieuse régionale dans la deuxième partie de cette étude.

Pour l'année 2008, nous voyons la manière dont les hebdomadaires traitent de la crise financière internationale et du commencement de la chute du prix du pétrole, sachant que la production de l'Arabie Saoudite constitue la plus grande réserve mondiale. Nous reviendrons sur ce traitement journalistique dans la seconde partie de notre travail.

Quant à l'année 2010, nous constatons que les hebdomadaires traitent du sujet du voile intégral en France en abordant l'Arabie Saoudite d'un point de vue religieux. Nous voyons aussi comment ces organes traitent l'affaire Karachi qui est une question française entre les politiciens français et la justice française.

L'Arabie Saoudite est liée à cette affaire, très présente dans la presse française, parce qu'elle est un parti du contrat sur les navires signé avec l'Arabie Saoudite. D'un autre côté, l'étude du corpus montre le traitement de la crise entre l'Iran et les pays occidentaux en abordant l'Arabie Saoudite comme pays voisin et leader des pays du Golf arabe. Nous approfondirons ce point en seconde partie.

Quant à l'année 2011, c'est l'année du printemps arabe qui connaît la révolution en Tunisie et le refuge de l'ancien président Ben Ali en Arabie Saoudite. La même année voit une révolution similaire en Egypte, l'allié régional de l'Arabie Saoudite au Moyen-Orient, et un traitement du rôle saoudien pendant et après la révolution. Le printemps arabe a aussi lieu au Yémen, pays voisin de l'Arabie Saoudite. Les hebdomadaires traitent quotidiennement la situation au Yémen sans oublier le rôle saoudien lors de cette crise. Les organes de presse traitent aussi de la révolution en Syrie dans laquelle l'Arabie joue un rôle. Le traitement de l'Arabie Saoudite est aussi lié à l'information consacré au cas du Bahreïn et à d'autres pays arabes. Ajoutons que le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis continue et fait l'objet d'un traitement journalistique qui implique le rôle saoudien dans ce dossier.

En somme, le traitement de l'Arabie Saoudite dans la presse passe d'abord, pour l'essentiel, par quelques thématiques majeures :

En premier lieu :

- Les relations au Proche et Moyen-Orient et les crises panarabes.
- Les relations internationales, plus largement.

Ensuite, une optique économique englobe les relations franco-saoudiennes et les relations saoudo-américaines, et touche aux actualités internes saoudiennes d'une manière directe ou indirecte.

Enfin, nous trouvons une optique s'intéressant au religieux qui englobe le terrorisme en construisant une image spécifique de l'Arabie Saoudite en touchant également aux actualités internes de la vie quotidienne saoudienne.

Suite à ces résultats de notre analyse, il est pertinent de poser quelques questions :

- Pourquoi les hebdomadaires français traitent l'Arabie Saoudite de cette manière, et quelle place occupe ce pays dans les contextes régional, mondial, économique et dans d'autres domaines selon ces hebdomadaires ?

Il est intéressant de répondre à ces questions pour comprendre les enjeux journalistiques. Mais nous faisons le choix méthodologique d'y apporter une réponse approfondie dans la deuxième partie de notre thèse. A ce stade de notre travail, nous estimons nécessaire davantage de travail avant de découvrir différents aspects de la réalité de l'image médiatique de l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires traités. Cependant, nous pouvons, dans *Le Point* suivant, examiner davantage cette image à travers plusieurs données complémentaires.

3. Le survol de l'Arabie Saoudite : un pays évoqué de manière moins directe dans les hebdomadaires français.

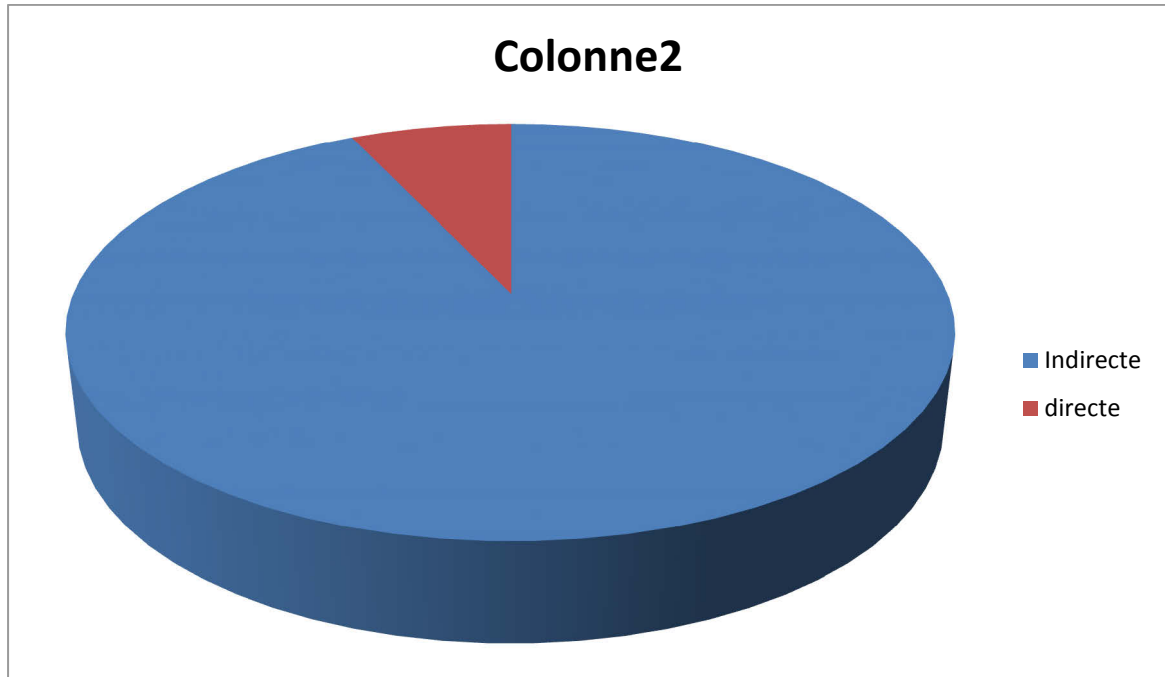
a) Les articles recensés font-ils allusion directement ou indirectement à l'Arabie Saoudite ?

Année	Sujet direct/ indirect	Total
2001	Direct	8
	indirect	232
Total 2001		240
2002	Direct	14
	Indirect	239
Total 2002		253
2003	Direct	23
	Indirect	220
Total 2003		243
2004	Direct	25
	Indirect	276
Total 2003		301
2005	Direct	18
	Indirect	273
Total 2005		291
2006	Direct	25
	Indirect	320
Total 2006		345
2007	Direct	33
	Indirect	469
Total 2007		502

2008	Direct	34
	Indirect	452
Total 2008		486
2009	Direct	20
	Indirect	325
Total 2009		345
2010	Direct	36
	Indirect	398
Total 2010		434
2011	Direct	68
	Indirect	1074
Total 2011		1142
Total direct		304
Total indirect		4279
Total général		4583

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Considérés globalement, 93% des 4583 articles recensés entre 2001 et 2011 ne sont qu'indirectement liés à l'Arabie Saoudite. Seul 7% des occurrences « Arabie Saoudite » retrouvées prennent place dans les articles qui évoquent directement l'Arabie Saoudite. Ce pays est donc très majoritairement mentionné par le biais d'occurrences allusives. Ce qui ne laisse que peu de place aux développements plus conséquents que la demi-phrase et le phénomène d'insertion dans les problématiques régionale ou mondiale : conflit politique, enjeux économiques, terrorisme, religion, etc.



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le document suivant décompose à présent ce pourcentage des articles directs par titre de presse étudié et par année :

Année	<i>Le Courrier International</i>	<i>Le Point</i>	<i>L'Express</i>	<i>Le Nouvel Observateur</i>	Total direct par année
2001	5	0	1	2	8
2002	8	0	2	4	14
2003	9	4	4	6	23
2004	11	2	3	9	25
2005	7	3	3	5	18
2006	13	0	5	7	25
2007	11	8	12	2	33
2008	17	1	9	7	34
2009	10	4	5	1	20
2010	27	8	0	1	36
2011	37	17	8	6	68
Grand total par hebdomadaire	155	47	52	50	304

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

b) Des articles directs qui évoquent l'Arabie Saoudite selon les thématiques principales dans les quatre hebdomadaires :

Lilian Negura explique que le but de l'analyse thématique comme méthode d'analyse de contenu est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé. Il ajoute que *« les thèmes sont des unités sémantiques de base, c'est-à-dire qu'ils sont indifférents aux jugements ou aux composants affectifs. Autrement dit, peu importe qu'une unité de sens donnée porte un jugement, possède une connotation affective ou ne constitue qu'une information, elle sera codifiée et catégorisée dans un thème. En ce sens, l'analyse thématique peut être considérée comme un outil d'analyse des unités de base qui ensuite peuvent être classifiées en opinions, attitudes et stéréotypes. Si les opinions sont en général dépourvues d'une connotation évaluative, en revanche, les attitudes sont caractérisées par une composante affective supplémentaire qui possède une direction et une intensité¹³ »*.

De son côté, Jean-Paul Weber explique que l'analyse thématique est conçue comme une doctrine scientifique, pourvue d'un ensemble de méthodes rigoureuses. Il note : *« en tant qu'elle constitue un élément de la Nouvelle Critique tant prônée et si discutée aujourd'hui, l'analyse thématique s'apparente plutôt, en première approximation, à des tendances qui, à l'exception de la psychanalyse vieillotte de Charles Mauron, ne prétendent pas à la vérité objective¹⁴ »*.

Donc, l'étude de thèmes est intéressante dans les mesure où elle permet d'apprécier comment l'image est traitée différemment dans les hebdomadaires. Car, nous pensons que l'analyse thématique dans ce contexte recouvre des réalités diverses, tant par les objectifs poursuivis que par les méthodes mises en œuvre.

Cette diversité explique les difficultés du recensement de l'ensemble des articles concernant l'Arabie, pour répondre à l'interrogation sur l'image qui se construit

¹³ NEGURA, Lilian, Le travail après le communisme. L'émergence d'une nouvelle représentation sociale dans l'espace postsoviétique, PUL, Paris, 2007.

¹⁴ Jean-Paul Weber, Domaines Thématiques, Gallimard, Paris, 2001.

à travers ces articles. D'une manière transversale, les thématiques des articles directement liés à ce pays ne recourent pas nécessairement des enjeux saoudiens. En effet, même lorsque son actualité fait l'objet d'un développement, l'Arabie Saoudite intervient bien plus au travers de réflexions panarabe (politique, sécurité, économique, relation interétatiques). Nous trouvons aussi que la vie des saoudiens est présentée au public français d'une certaine manière. De quelle manière s'agit-il et à travers quels thèmes ? Nous allons montrer les types de ces thèmes au deuxième chapitre de cette première partie. Donc, au regard du traitement plus directement lié à l'Arabie Saoudite, nous relevons des données pour examiner l'image de ce pays dans les hebdomadaires. Les documents suivants décomposent à présent ce constat par titre d'hebdomadaire.

Hebdomadaire	Thématique principale	Quantité
<i>L'Express</i>	Relation interarabe	4
	La vie sociale saoudienne	7
	La vie politique saoudienne	8
	L'islam	4
	Le pèlerinage	3
	Le terrorisme	5
	Le pétrole	3
	La diplomatie saoudienne	2
	L'Arabie Saoudite et les Etats-Unis	3
	L'Arabie Saoudite et la France	3
	Les français en Arabie Saoudite	3
	Les étrangers en Arabie Saoudite	3
	La sécurité saoudienne	3
	L'Arabie Saoudite et l'Iran	1
Total		52

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Hebdomadaire	Thématique principale	Quantité
	Relation interarabe	3
	La vie sociale saoudienne	5
	La vie politique saoudienne	12

Le Point	Terrorisme, extrémisme, Al-Qaïda	6
	Pétrole	2
	La diplomatie saoudienne	1
	L'Arabie Saoudite et les Etats-Unis	1
	L'Arabie Saoudite et la France	2
	Les français en Arabie Saoudite	1
	L'Arabie Saoudite et l'Iran	2
	L'économie saoudienne	1
	La crise financière internationale	2
	La culture et l'histoire saoudiennes	2
Totale		40

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Hebdomadaire	Thématique principale	Quantité
Le Nouvel Observateur	Relation interarabe	4
	La vie sociale saoudienne	5
	La vie politique saoudienne	6
	Terrorisme-extrémisme-Al-Qaïda	11
	La diplomatie saoudienne	3
	L'Arabie Saoudite et les Etats-Unis	5
	L'Arabie Saoudite et la France	4
	Les français en Arabie Saoudite	2
	Les étrangers en Arabie Saoudite	2
	Pétrole	1
	Pèlerinage	2
	La Mecque	1
	Culture et dialogue religieux	2
	Médias saoudiens	1
	Sécurité saoudienne	1
Totale		50

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Hebdomadaire	Thématique principale	Quantité
<i>Le Courrier International</i>	Relation interarabe	31
	La vie sociale saoudienne	21
	La vie politique saoudienne	17
	Le terrorisme-extrémisme- Al-Qaïda	11
	La diplomatie saoudienne	8
	L'Arabie Saoudite et les Etats-Unis	12
	L'Arabie Saoudite et la France	4
	L'économie Saoudienne	7
	Les actualités saoudiennes	9
	Le pèlerinage	5
	Les étrangers en Arabie Saoudite	9
	L'islam	6
	La culture saoudienne	4
	Les brèves des médias	11
Totale		55

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

A la lumière de cette première approche purement statistique, nous pouvons enfin supposer que l'image de l'Arabie Saoudite par thématique porte certains aspects. Dès lors, nous nous posons une question sur la nature de ces aspects avant d'aller découvrir leurs manifestations, et de voir s'ils tendent vers une image positive, négative, ou autre. Les critères positif et négatif viennent du fait que, nous le supposons dès notre problématique, les thèmes par le biais desquels est montrée l'Arabie Saoudite sont de nature plutôt négative. Nous demandons ici de quelle manière ces thèmes et leurs aspects prennent leur place dans la surface rédactionnelle des journaux.

c) Le type et la taille des articles n'expliquent pas tout

Les types d'articles qui évoquent directement l'Arabie Saoudite, par titre d'hebdomadaire :

L'Express :

Type d'article	Quantité
Enquête journalistique	6
Brève	3
Analyse	3
Interview	1
Commentaire	4
Editoriale	3
Chronique politique	8
Chronique mondaine	6
Chronique économique	5
Chronique locale	4
Chronique médias	2
Chronique documentaire	1
Info pratique	6
Total	52

Document établis par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le Point :

Type d'article	Quantité
Enquête journalistique	4
Analyse	3
Editorial	2
commentaire	4
Chronique politique	9
Chronique mondaine	7
Chronique local	3
Chronique économique	3
Chronique médias	3
Chronique documentaire	2

Chronique exposition	2
Info pratique	4
portrait	1
Total	47

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le Nouvel Observateur :

Type d'article	Quantité
Enquête journalistique	5
Brève	8
Analyse	5
Commentaire	2
Chronique politique	11
Chronique mondaine	3
Chronique locale	2
Chronique économique	5
Chronique médias	1
Chronique documentaire	1
Info pratique	7
Total	20

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le Courrier International :

Type d'article	Quantité
Enquête journalistique	9
Brève	17
Analyse	13
Editorial	6
Commentaire	1
Chronique politique	22
Chronique mondaine	24
Chronique local	13
Chronique économique	15
Chronique médias	17

Chronique documentaire	6
Chronique exposition	2
Info pratique	10
Total	52

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Il est aisé de constater que ce n'est pas la surface rédactionnelle des articles traitant directement l'Arabie Saoudite qui justifierait l'absence du développement d'informations complètes. Cette nouvelle donnée quantitative n'explique que pour une très faible part la simplification qualitative constatée dans le second chapitre de cette première partie, où nous allons nous concentrer sur les détails de chaque article.

d) Des thèmes associés à des représentations-types

Au terme d'analyse de chaque article, le parti a été pris d'attribuer à chaque document une impression globale, qui correspond au sentiment que le papier procure au lecteur, le plus neutre possible sur l'image de l'Arabie Saoudite dont cinq niveaux sont prédéfinis : négative, assez négative, neutre, positive, assez positive. Parce que l'objectivité scientifique l'exige, nous avons bien pris soin de ne pas associer de thématique à une impression globale de manière systématique, ce qui serait interprété comme *L'Expression* d'une opinion personnelle ou arbitraire. Nous pouvons donc conclure que ce segment de l'analyse reste dans le cadre d'un recensement sérieux et non partisan. A la faveur de ce travail, quantitativement parlant, l'impression de neutralité est apparue comme plus fréquente.

L'Express :

Négative	19
Assez négative	6
Neutre	13
Positive	8
Assez positive	6
Total	52

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le Point :

Négative	12
Assez négative	6
Neutre	8
Positive	14
Assez positive	7
Total	47

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le Nouvel Observateur :

Négative	18
Assez négative	10
Neutre	11
Positive	10
Assez positive	1
Total	50

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le Courrier International :

Négative	55
Assez négative	30
Neutre	28
Positive	26
Assez positive	16
Total	155

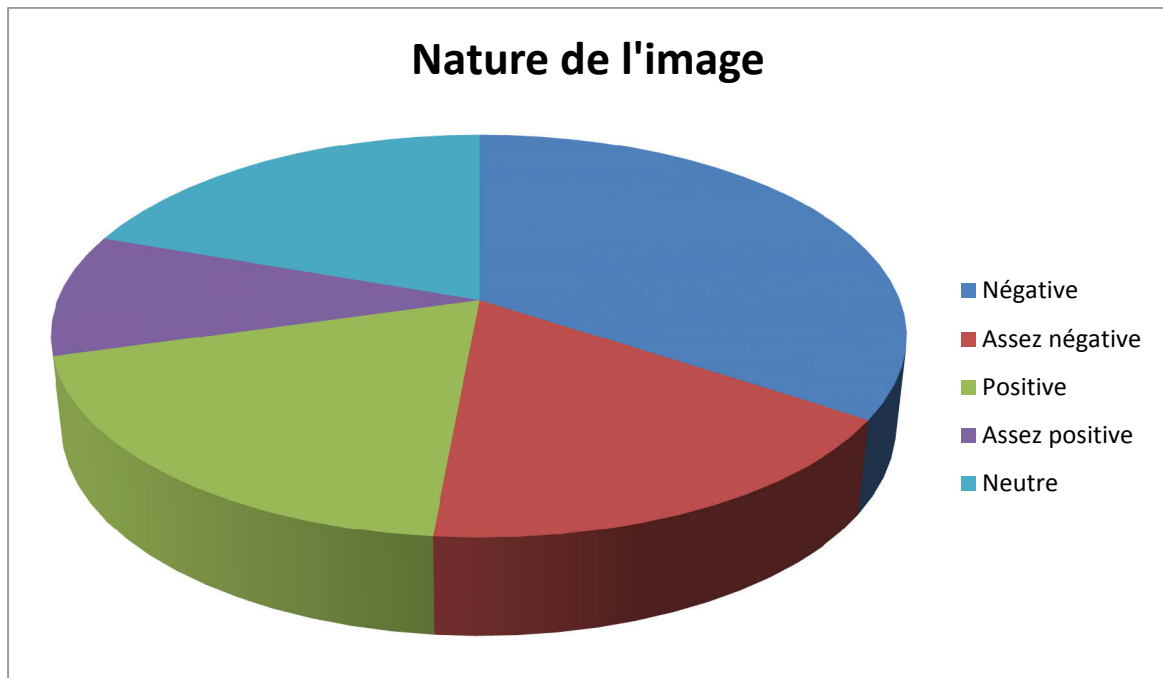
Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le chiffre total des 4 hebdomadaires regroupés :

Négative	104
Assez négative	52
Neutre	60
Positive	58
Assez positive	30
Total	304

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous constatons que, dans la majorité des articles comptabilisés, l'image la plus fréquente est liée à une présentation négative, assez négative, ou neutre. Autrement dit, une quantité faible ces articles donnent l'impression de véhiculer une image positive sur l'Arabie Saoudite comme on remarque suivant :



Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le traitement de ce pays dans la catégorie **relations interarabes** fait apparaître une image majoritairement « neutre », selon une première base statistique et non sémantique. Ce constat concerne aussi la diplomatie saoudienne et la relation avec la France, ainsi que le pèlerinage des musulmans à la Mecque. C'est un constat qui présente l'Arabie Saoudite comme un acteur politique dans le monde. Nous y reviendrons, pour de plus amples explications, dans l'approche qualitative et explicative de notre travail, dans la deuxième partie de notre thèse. L'étude de la catégorie **économie** montre un constat selon lequel une grande représentation d'articles traitant l'Arabie Saoudite, ou sa production pétrolière, dans une perspective mondiale globale. Pour autant, cette thématique s'avère, globalement, positivement traitée et entre parfois dans le cadre « assez positive ».

L'analyse du traitement de la catégorie **vie sociale saoudienne** permet de constater qu'en proportion, lorsqu'elle est évoquée directement, la vie sociale s'avère la thématique qui véhicule l'image négative de l'Arabie Saoudite. Elle l'intègre dans une tradition islamique donnant aux lecteurs une image particulière de la femme saoudienne. En effet, chaque article traitant la société saoudienne évoque directement la situation de la femme selon des critères de la

société française. Nous pouvons donc dire qu'une image la femme saoudienne se construit dans les hebdomadaires français. Ce qui nous amène à éclairer cet axe dans le deuxième chapitre de cette première partie à travers une analyse qualitative, puis, d'une manière explicative, dans la seconde partie.

L'examen de la catégorie **terrorisme** montre que celle-ci est également rattachée aux problématiques sécuritaires : islamisme et extrémisme, le dirigeant de l'organisation Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, étant d'origine saoudienne. Cette grande majorité d'articles reflétant une image négative est liée à une incapacité de nuancer entre l'attitude qui rend responsable l'Arabie Saoudite du financement du terrorisme, de son combat contre celui-ci, et du fait que des attentats terroristes ont lieu sur la terre saoudienne.

Ce constat est valable aussi en matière de relations entre l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis, dans le traitement que les hebdomadaires leur réservent. A partir de ce constat, il est pertinent de quantifier les articles qui traitent l'Arabie Saoudite et le thème de terrorisme :

Hebdomadaire	Financé	Combattre	Attentat sur terrain	Total par hebdomadaire
<i>L'Express</i>	1	3	4	8
<i>Le Point</i>	2	3	2	7
<i>Le Nouvel Observateur</i>	7	4	6	17
<i>Le Courrier International</i>	11	3	5	19
Total	21	13	17	50

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Ce tableau nous montre que l'attitude qui consiste à rendre responsable l'Arabie Saoudite du financement du terrorisme est au premier lieu, participant fortement à la construction de l'image la plus négative, suivie par le traitement des attentats sur la terre saoudienne qui porte des informations négatives aux

lecteurs. Le traitement de l'information selon laquelle l'Arabie Saoudite combat le terrorisme n'arrive, elle, qu'en troisième place.

L'analyse de la catégorie **la vie politique saoudienne** montre que cette thématique s'avère d'une grande diversité, variant entre la neutralité et une image assez négative. Mais la quantification ne donne pas une image claire de cette thématique. Ce qui nous amène à l'éclairer dans le deuxième chapitre de cette thèse, concernant le traitement des articles.

L'examen de la catégorie **culture** aboutit à un constat qui montre une quasi absence d'articles traitant de la vie culturelle saoudienne (les artistes, musiciens, cinéma, folklore) et même de la production culturelle de ce pays dans une perspective arabe globale ou mondiale. Cela dit, cette thématique apparaît, dans *Le Point*, dans deux articles, lors de la chronique qui traite l'exposition saoudienne « Routes d'Arabie » organisée en 2010 au musée du Louvre. Par contre, nous trouvons quatre articles dans *Le Courrier International*, pris dans la presse saoudienne, qui critiquent la scène culturelle en Arabie Saoudite par les journalistes saoudiens, ce qui peut donner une impression négative pour l'Arabie saoudite.

Dans les articles pouvant être associés une image négative, certaines thématiques reviennent régulièrement dans *Le Courrier International*, comme par exemple :

- L'Arabie Saoudite et les Etats-Unis.
- L'Arabie Saoudite et la situation des pays arabes dans un contexte géopolitique.
- La vie politique saoudienne, où la religion est un principe essentielle.
- La consommation saoudienne, où la situation économique est bonne.

Chapitre II : Quatre hebdomadaires, des images différentes et des approches très ambiguës.

Au-delà des statistiques précédemment évoquées, qui ne représentent qu'un préambule mathématique à nos développements, nous nous demandons quelles sont les caractéristiques de l'Arabie Saoudite, tel qu'elle apparaît, au fil des mots, dans les hebdomadaires français ? Dans les discours analysés d'une manière quantitative, l'Arabie Saoudite apparaît comme l'archétype absolu du pays acteur politique régional, un pays économiquement attractif pour les pages « économie » ou « monde » des magazines, grâce à sa grande production pétrolière. Il s'agit d'un aspect déterminant et transversal à l'ensemble de cette étude. Les mots « femme », « islam », « démocratie dans la vie sociale », « terrorisme » et « Etats-Unis d'Amérique » se voient ainsi associés par la manière allusive dont en parlent les journalistes français.

Chacun le comprendra, il est bien évident que l'image d'un gouvernement reste primordiale dans la formation d'une opinion sur un pays, pour les lecteurs des hebdomadaires français. Au-delà de certains centres d'intérêt qui prévaudront encore sur ce sujet, certaines approches se détacheront néanmoins. Elles seront assez nettement distinctes :

- L'Arabie Saoudite est un pays riche, dont l'atout essentiel est sa stabilité politique et sociale et son développement grâce au pétrole. Ces articles, très majoritaires, rentrent dans la catégorie relations franco-saoudiennes, mais rappellent la présence américaine dans la région du Proche et Moyen-Orient.
- L'Arabie Saoudite est un pays islamique dont la vie sociale est entravée par la vie politique. Mais aussi un pays dont la tradition sociale est régie par les règles islamiques.
- Le terrorisme, devenu un phénomène international, est attaché de près ou de loin à l'Arabie Saoudite. Ce phénomène est étroitement suivi par l'islam qui représente l'identité sociale et politique de l'Arabie Saoudite et par la relation saoudo-américaine qui fait partie des articles traitant le thème terrorisme.

En effet, l'image de l'Arabie Saoudite dans ces hebdomadaires est révélatrice des postures idéologiques en jeu. Nous pouvons observer un net clivage selon que l'hebdomadaire a une tendance à droite ou à gauche sur l'échiquier politique

français. Cependant, nous remarquons que l'hebdomadaire *Le Point*, traditionnellement à droite, reste relativement neutre et distant dans son traitement politique du pays. Il convient aussi de souligner le poids de la presse « de gauche » à l'image du *Nouvel Observateur* qui renvoie souvent le pays à une situation négative, et ce même quand il reprend des articles déjà parus dans la presse américaine.

Nous relèverons aussi, dans ce chapitre, les sujets dont la presse française ne parle pas, pour mieux les développer dans la seconde partie de cette étude. L'Arabie Saoudite est un pays souvent amalgamé à un contexte arabo-musulman dans une région sous tension, en prise aux conflits politiques et idéologiques.

Pour répondre à la demande d'information de la part de l'instance de réception, l'instance médiatique déploie un certain nombre de stratégies journalistiques. Philippe Gaillard (1996 : 37) nous donne une règle qu'il désigne comme plus vieille que le journalisme et qui consiste à choisir les informations qui répondent à six questions : (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi). Ces questions constituent une base pour toutes les sélections d'information telles qu'elles sont enseignées dans les écoles de journalisme. C'est à ces questions que les articles à visée informative sont censés répondre. Nous appuierons sur cette règle de sélection pour distinguer le fait informatif de ceux qui sont explicatifs. Le contenu informationnel constitue donc les éléments qui répondent à ces six questions.

De son côté, Jean Michelle Adam nous propose que les méthodes d'analyse des données qualitatives et le monde informatique étaient faits pour se rencontrer. Dans ce sens, il nous est pertinent de savoir :

- A quelle page un article apparaît-il ? Dans quelle rubrique ? Quelle importance matérielle occupe-t-il ? (quelques lignes ou plusieurs pages...)
- Les caractères typographiques utilisés ? Y a-t-il des éléments soulignés, en gras, des encadrés.... Pourquoi ?
- Le style de l'article : informatif, humoristique, critique..., est-ce une interview, un compte rendu, un reportage ?... Quel est le vocabulaire utilisé (spécialisé ou général...).
- Analyse du titre, du surtitre, du chapeau et sous quelle forme ?

– Le plan de l'article : en général, les faits étant exposés par ordre décroissant d'importance et doit aller à l'essentiel et être accessible au plus grand nombre : idée principale, détails importants développement et détails secondaires, détails de moindre importance.

– L'article est-il complété d'une illustration ?

– Le journaliste signe-t-il son article ? Cite-t-il ses sources ?

L'analyse des données qualitatives, dont la plus connue est l'analyse de contenu, est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives¹⁵ (Krippendorff, 2003).

Elle consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse décrit le matériel d'enquête et en étudie la signification. Cette partie approfondie les principales étapes de l'analyse de contenu qui convient à notre démarche. Avant de commencer l'analyse, la première étape fait l'inventaire des informations recueillies et les met en forme par écrit. Ce texte - appelé verbatim - représente les données brutes de l'enquête. La retranscription organise le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse (Auerbach, Silverstein, 2003).

Les données qualitatives se présentent sous la forme de textes (de mots, phrases, expressions du langage), d'images (collages, photos, film vidéo) ou d'informations symboliques (gestes, ton de la voix, impressions...). Elles peuvent correspondre à une retranscription d'une interview, à des notes d'observations sur le terrain, à des documents écrits de nature diverse (récits, compte-rendu, réponses à des questions), à des images sous forme de reportages photos, audio ou vidéo, à un matériel informel d'étude de cas, de monographie, à divers matériels (éléments d'information sous quelque forme que ce soit : dépliant, annonces publicitaires, packaging) ou de textes déjà publiés (articles de presse, de revues scientifiques, rapports gouvernementaux...). Selon les objectifs de l'étude, ces données sont destinées, une fois analysées, à documenter, à décrire et à évaluer en détail une situation, un phénomène ou une décision, à

¹⁵ Voir : KRIPPENDORFF (K), *On Communicating, Otherness, Meaching, and Information*, 2008.

comparer, à mettre en relation et à en expliquer les causes, à prédire les comportements et les facteurs de succès et d'échecs.

Dans ce cadre, nous centrons notre travail sur les variations qui concernent la presse et qui tirent leur légitimité du fait de « *faire connaître* » les actualités auprès des lecteurs. Pour répondre à cette demande, les médias, en l'occurrence les hebdomadaires, s'adaptent aux attentes des lecteurs. Celles-ci concernent, entre autres, ce qui peut être représentatif de l'événement relaté auprès des lecteurs pour répondre à leur demande d'information.

1. Le terrorisme influence négativement une image de l'Arabie qui est cependant en train de s'améliorer :

a) *L'Express* : curieux mais neutre

Thématique principale	Titre de l'article	Rubrique	Type de l'article	Auditeur/source	Photo	Date de publication
Terrorisme 2001- 2005	11 septembre : comment les terroristes ont organisé le massacre ?	Monde	Enquête		Non	20/09/2001
	Riyad à l'heure du choix.	Editorial	Analyse	Allain Louyot	Non	07-06-2004
Terrorisme 2006- 2010	3 français tués en Arabie Saoudite.	Terrorisme	Actualité	Eric pelletier	Non	26-02-2007
	Le retour du terrorisme.	Editorial	Analyse	Dominique la Garde	Non	01-03-2007
	Arabie Saoudite : l'enquête française.	Terrorisme	Actualité	LEXPRESS .fr	Non	01-03-2007
	Arabie Saoudite : la piste Al-Qaïda.	Editorial	Analyse	Marc Epstein	Non	06-03-2007
	Arabie Saoudite : les étrangers toujours menacés	Monde	Actualité	LEXPRESS .FR	Non	07-03-2007
	Arabie Saoudite : la piste Al-Qaïda.	Editorial	Analyse	Marc Epstein	Non	08-03-2007
Terrorisme 2011	Absent	Absent	Absent	Absent		

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Pour la première période, les informations sélectionnées concernent essentiellement le thème du 11 septembre. C'est explicitement montré par une forme interrogative indirecte du titre principal : « *11 septembre : comment les terroristes ont organisé le massacre* ». Cette façon d'énoncer invite le lecteur à partager la lecture de l'article, de l'associer à la préoccupation de l'auteur, curieux d'en savoir davantage sur le sujet qu'il suscite. C'est une manière de

proposer une réflexion et d'inciter même à une prise de position, de trouver un consensus sur une question. Ainsi, cette forme interrogative rentre dans un cadre rhétorique qui cherche à influencer l'allocutaire. Dans le cadre journalistique, ce genre d'interrogation n'a pas pour objectif seulement l'information, mais plutôt de susciter une attitude, une confirmation ou une infirmation de la part du lecteur. En effet, cette phrase interrogative est adressée à des lecteurs déterminés, dans une situation de communication précise et elle est destinée à attirer l'attention, à faire adhérer à une façon de voir.

Dès les premières lignes de l'article, l'argument majeur est explicitement avancé : « les 19 kamikazes qui ont tué plus de 5 000 personnes le 11 septembre étaient aux Etats-Unis depuis plusieurs années pour y préparer leur crime. Discrets, ils se tenaient prêts pour le jour J. Récit d'une tragédie minutée ». C'est justement la première catégorie informationnelle que nous avons recensée dans notre analyse et qui peut influencer le lecteur, une manière de voir le lien entre le 11 septembre et les Etats-Unis, d'une part, les terroristes et leurs crimes, d'autre part.

La majorité des informations sélectionnées dans cet article décrit la tactique de l'attentat et le commencement du terrorisme dans le monde sans indiquer directement un pays précis. *L'Express* expose dans cet article les étapes qui ont précédé le 11 septembre, mais les informations données sont limitées. Nous trouvons cependant une référence à l'Arabie Saoudite à la fin de la première page : « la plupart sont originaires d'Arabie Saoudite ou des Emirats-Arabo-Saoudites ».

Dans la deuxième partie de l'article, nous trouvons un sous-titre : « fanatisme et rhum- vodka », un récit de la vie de Mohamed Atta, l'un des principaux terroristes, de sa vie professionnelle en Floride, puis un commentaire : « chez Hoffman, personne ne s'inquiète de sa présence : ce genre de formation plutôt bon marché attire beaucoup d'étrangers, notamment moyen-orientaux ». Mais l'auteur ne nomme pas un pays, hormis la référence à la nationalité égyptienne de Mohamed Atta.

Dans la dernière page, il commence à donner des indications en rapport avec l'Arabie Saoudite, des données qui construisent un discours accusant ce pays de

terrorisme : *« l'inspirateur de ce plan diabolique, qui allie connaissances techniques, intégrisme religieux et simplicité des armes utilisées, pouvait-il lui-même imaginé un tel carnage? Pour le président des Etats-Unis, cet inspirateur a un nom : Oussama bin Laden »*. Dans ce paragraphe, il y a une référence à la mise en cause américaine d'Oussama Ben Laden. Mais pourquoi l'Arabie Saoudite ? Nous trouvons la réponse dans le paragraphe suivant, avec une biographie du chef du mouvement Al-Qaïda, un procédé journalistique par excellence :

« Visage anguleux, toujours radieux, d'où descend une longue barbe noire, de haute taille - il mesure 1,96 mètre - marchant souvent avec une canne, un peu voûté, Oussama bin Laden est âgé de 44 ans. Il est issu d'une riche famille saoudienne d'entrepreneurs du BTP, qui a participé à de nombreux chantiers (logements, agrandissement de lieux saints), également active dans l'automobile, puisqu'elle représente les marques allemandes Audi et Porsche. Sa puissance financière? Plusieurs centaines de millions de dollars. En décembre 1979, avec l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, le destin du jeune Oussama - il a 22 ans et est diplômé en management de l'université de Djedda – bascule : il rejoint les moudjahidines afghans ». Ce récit biographique a une fonction identificatoire : on met un visage sur l'identité d'origine de l'agression. Procédé qui met un lien clair entre l'accusation de Ben Laden d'inspirer le terrorisme et les Saoudiens, Ben Laden étant saoudien ayant fait ses études en Arabie Saoudite. Le récit permet de reconstruire la vie du personnage, comme mystique, presque messianique, donc mystérieuse, énigmatique, attirant les foules et inquiétante. Ce qui accentue, au niveau de la réception, l'effet du récit et prépare la suite. Cela dit, à ce stade, nous ne trouvons pas d'indication à l'Etat saoudien.

La référence à l'Arabie Saoudite viendra dans le paragraphe suivant où elle est directement mentionnée :

« Arrivé en Afghanistan, il met sur pied, grâce à l'aide financière apportée par l'Arabie Saoudite, des camps d'entraînement, qui réunissent 5 000 hommes originaires d'Égypte, du Yémen, d'Arabie saoudite et du sultanat d'Oman. En 1988, Bin Laden structure son mouvement en créant al Qaeda (la Base), qui

deviendra, quelques années plus tard, extrêmement puissant grâce au soutien du chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar. Sur le plan financier, Bin Laden réunit des sommes colossales. A Kandahar, lieu d'une de ses résidences, des hommes d'affaires saoudiens, ralliés à sa cause, affluent avec des valises bien remplies ».

Dans ce paragraphe, l'utilisation du concept terrorisme englobe plusieurs pays et noms arabes, comme pour montrer le caractère tentaculaire d'un mouvement initié et dirigé par la figure mystique décrite auparavant. Ce qui donne l'impression que l'Arabie Saoudite est au centre de ce processus et le permet. Al-Qaïda, la traduction est donnée à l'époque au lecteur français du mot, signifie « la base », la plateforme d'un mouvement sans limite apparentes, sans frontières. Ce qui en accentue l'effet de dangerosité chez le lecteur : le terme mouvement signifiant quelque chose qui avance, qui progresse, et qui est d'autant plus dangereux qu'il est difficilement identifiable. Comment freiner un mouvement sans frontières qui est alimenté par une base, l'Arabie Saoudite ? Tel est l'effet que peut susciter ce récit chez le lecteur. La suite va dans ce sens :

« Bin Laden se radicalise de plus en plus. L'ennemi est clairement désigné : l'impérialisme américain, qui occupe l'Arabie Saoudite - et donc ses lieux saints - et l'Etat d'Israël. La conséquence ne se fait pas attendre : le 26 février 1993, un attentat à l'explosif est perpétré au New York World Trade Center. Bilan: 6 morts et 1 millier de blessés. L'auteur vraisemblable? Un proche de Bin Laden, Ramzi Ahmed Youssef, qui, grâce à ce dernier, trouvera asile au Pakistan. En 1996, la CIA se décide à créer une cellule Bin Laden, destinée à arrêter le terroriste. Le 7 août 1998, alors que Bin Laden se trouve à nouveau en Afghanistan, deux attentats ont lieu: à l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi (Kenya) et à Dar es-Salaam (Tanzanie). Ils font plusieurs centaines de morts. C'est encore Bin Laden qui en est le commanditaire. Le président Clinton réagit. Et lance 62 missiles sur l'Afghanistan pour abattre l'insaisissable Bin Laden. C'est l'échec. Il récidive, à Khartoum, avec l'envoi d'une vingtaine de missiles pour détruire une usine qui abriterait des armes chimiques ». L'article relate le déclenchement du processus décrit auparavant, comme un déferlement qui va dans tous les sens avec, pour seule logique, la destruction. Cependant, il montre

aussi que ce terrorisme a pour objectif seulement les Américains et leurs alliés israéliens. Ce qui peut donner au lecteur français l'impression qu'il est loin de ce drame.

Nous constatons dans l'article un découpage de chaque événement en plusieurs scénarios où chacun traite l'enjeu majeur et l'événement essentiel relaté. En tout cas, la construction faite dans le traitement journalistique relate des ramifications entre la jeunesse du Moyen-Orient, le mouvement d'Oussama Ben Laden, l'Arabie Saoudite, l'Afghanistan et les Etats-Unis. Nous remarquons que l'article se concentre sur les lieux du drame, l'entraînement des jeunes et leur résidence aux Etats-Unis ainsi que sur les mouvements d'Oussama Ben Laden. Nous trouvons parmi les lieux mentionnés :

- Arabie Saoudite
- Emirats-Arabes-Unis
- World Trade Center.
- Hambourg
- Floride
- Coral Centre.
- Miami
- New-York
- Washington
- Afghanistan
- Soudan
- Djeddah

La majorité de ces lieux sont éloignés du contexte français, ce qui n'amène pas le lecteur français à concevoir une proximité, une menace. Mais l'hebdomadaire montre que le terrorisme est une menace pour la Communauté Internationale et qu'il a une relation avec l'islam.

Nous remarquons que la surface rédactionnelle accordée par *L'Express* à cet article est segmentée en plusieurs titres dont chacun traite un sous-thème précis. Cet article occupe une rubrique spéciale de plusieurs pages consacrées à cet événement avec un dossier comprenant des témoignages et des articles

sur les réactions, décrivant la tactique de l'opération du 11 septembre, une accusation ouverte mais avec des justifications insuffisantes.

Le deuxième article, un éditorial dans *L'Express* publié le 07-06-2004 par Alain Louyot, montre que les enjeux du terrorisme sont transférés des Etats-Unis en Arabie Saoudite par un titre pragmatique : « Riyad à l'heure du choix ». Ce qui, avant de commencer la lecture de l'article, peut donner une impression négative au lecteur sur L'Arabie Saoudite en insinuant qu'elle est responsable du terrorisme. Mais peut aussi le conduire à faire un choix : soit de lire soit de prendre une distance et regarder une autre page.

L'article commence par l'introduction suivante : *« faire tomber des têtes ne suffit plus à protéger le royaume wahhabite de la démente fureur islamiste. Et, bien sûr, lorsqu'on parle, en Arabie Saoudite, de couper des têtes, il ne s'agit pas d'une image. Mais de cette pratique d'un autre âge, toujours en vigueur, qui consiste, après la prière du vendredi, à trancher au sabre celle des criminels en place publique, tout comme on ampute, lapide ou flagelle, au nom de la charia, la loi islamique »*. L'auteur présente une image totalement négative de l'Arabie Saoudite. Image décrite à travers différents éléments choquants pour le lecteur, notamment en mentionnant la Charia islamique qui régit la vie civile saoudienne. Loi qui fait référence à l'islam dont le lien est rapidement fait avec des pratiques présentées comme barbares et qui peuvent être perçues comme similaires aux actes terroristes.

En effet, évoquer la pratique de la peine de mort sur la place publique, après la prière du vendredi, en l'additionnant à d'autres pratiques en qualifiant l'ensemble de pratiques d'un autre âge, ne peut qu'être choquante pour le lecteur français qui a une culture abolitionniste de la peine de mort. Et ce d'autant plus que la manière dont la peine de mort est pratiquée peut insinuer un lien entre ce qui est vu comme une barbarie et le terrorisme aveugle, barbare, en lien avec les pratiques islamiques.

Ensuite, l'auteur expose la thèse des terroristes dans la péninsule arabique : *« nettoyer la péninsule arabique des mécréants », c'est l'objectif affiché par les terroristes d'Al-Qaeda dans le communiqué revendiquant la tuerie qui, dans la nuit du 29 au 30 mai, a fait 22 morts, dont 4 occidentaux, au cœur*

même de la cité pétrolière d'Al-Khobar, située sur la côte saoudienne du Golfe. Au cours des treize derniers mois, trois autres attaques dirigées contre des intérêts étrangers dans ce même pays, qui détient les premières réserves de brut de la planète, ont été attribuées à la nébuleuse d'Oussama ben Laden et se sont soldées par une soixantaine de victimes ». Nous constatons que cet article construit l'événement autour de deux thèmes majeurs, en relation avec la position de ses lecteurs à travers des expressions qui exposent des images, toujours négatives, de l'Arabie Saoudite. La reprise d'une expression attribuée au discours des terroristes accentue l'effet de violence : le verbe « nettoyer » fait penser à épuration, celui de « mécréants » aux croisades et à la violence au nom de Dieu. Ce qui évoque un lien direct entre la revendication religieuse (donc de l'islam) et la violence terroriste.

Cette thèse se prolonge au fil du texte, faisant le lien étroit entre la violence terroriste, djihad (guerre sainte) et l'Arabie Saoudite : *« à trop vouloir concilier, non sans hypocrisie, zèle théocratique, en tant que gardienne des lieux sacrés de l'islam, et culte du profit pour une classe dirigeante souvent corrompue et perçue comme inféodée aux Etats-Unis, l'Arabie Saoudite a distillé en son sein un poison mortel. La voici devenue la cible n° 1 de Ben Laden, ce fils du pays de l'or noir, comme l'étaient 15 des 19 auteurs des attaques terroristes du 11 septembre 2001. A l'instar aussi de ces jihadistes qu'elle formait, dans les années 1980, pour aller guerroyer en Afghanistan contre l'occupant soviétique et infidèle* ». Le texte insinue que l'Arabie n'a que trop joué avec le feu et que, devenant une cible du terrorisme, elle récolte ce qu'elle a semé.

Différents termes sont insérés dans cet espace textuel et renvoient à des connotations très négatives : hypocrisie (morale), « théocratique » (régime lié à religion, ce qui est perçu comme négatif en France), « lieux sacrés de l'islam », « corruption », « Etats-Unis » (qui, à certains égards, a une perception négative en France), « poison mortel » (sans remède), « Ben Laden = fils du pays », « pays de l'or noir », « Ben Laden comme les auteurs des attentats du 11 septembre ». A la fin du texte, nous remarquons l'utilisation du terme « infidèle », ce qui assimile les Etats-Unis comme cible

à l'URSS contre lequel Ben Laden et les djihadistes ont combattu dans les années 1980. La logique terroriste est ainsi montrée comme aveugle, animée par une inspiration religieuse. Ce qui insiste encore une fois sur la relation, vue comme étroite, entre terrorisme, Islam et Arabie Saoudite, conférant à celle-ci une image on ne peut plus négative.

A la fin, l'auteur de l'article insère une référence à ce fait de l'histoire qu'est la guerre d'Afghanistan comme pour signifier que cette histoire a des origines profondes, que la logique terroriste n'est pas nouvelle et qu'elle frappe n'importe quelle cible. Ce qui laisse entendre une responsabilité très grande de l'Arabie Saoudite dans ce processus, non seulement parce que les terroristes du 11 septembre et Ben Laden en sont originaires, mais aussi à cause de son rôle dans la guerre d'Afghanistan, dans les années 1980 et les années 1990.

Cette responsabilité est d'autant plus grande aux yeux de l'auteur qu'il s'implique, prend position en adresse à l'Arabie Saoudite comme une mise en garde : « aujourd'hui sonne donc l'heure des choix ». C'est-à-dire que l'Arabie doit prendre ses responsabilités. L'adverbe « aujourd'hui » s'oppose implicitement à « hier », à l'attitude de l'Arabie et à ses responsabilités dans l'histoire du terrorisme avec la gravité que cela implique. Ce qui renforce l'impression d'une image négative du pays, sachant le lien fait précédemment, dans le texte de l'article, entre islam, pratique de la peine de mort, corruption, et toutes les images à connotation négative évoquées.

« Aujourd'hui sonne donc l'heure des choix. Pour contrer l'extrémisme militant à l'intérieur même des frontières du royaume, le prince héritier Abdallah ben Abdel Aziz, qui détient la réalité du pouvoir en raison de la maladie du souverain, doit procéder au plus vite à d'audacieuses réformes de cette société archaïque où, par exemple, les mosquées se comptent par dizaines de milliers alors qu'il y a une dramatique pénurie d'écoles et d'universités. Souhaitons aux jeunes Saoudiens, comme à l'Occident, qu'il réussisse ».

Parler d'« extrémisme militant » revient à dire que l'extrémisme est une idéologie politique, prônant une violence délibérée qui s'inspire de

l'idéologie religieuse, et qui n'est pas prêt de s'arrêter. L'adjectif « archaïque » et la mention du décalage entre le nombre de mosquées et celui des universités montre une image très négative de l'Arabie. L'auteur s'autorise même, pour ainsi dire, un vœu pieux, dont il ne semble pas convaincu : « souhaitons aux jeunes Saoudiens, comme à l'Occident, qu'il réussisse ».

Cependant, l'auteur, après avoir présenté son argumentation, procède à des développements sur l'événement aux Etats-Unis et en Arabie Saoudite. Cela dit, il ne donne pas d'indications claires sur les motivations principales de son article. En plus, il s'appuie sur des informations issues d'Internet pour faire des analyses dans son bureau sans les mettre en relation avec son lecteur qui pourrait s'interroger sur le but de l'article.

Concernant le troisième un autre article, publié dans *L'Express* le 26-06-2007, par Eric Pelletier, sous le titre « *3 français tués en Arabie Saoudite* », nous trouvons, d'abord, que ce titre choque le lecteur, frappe les esprits. Ce qui accentue le jugement négatif sur ce pays. Cet article met un lien entre la France et la menace terroriste, des Français étant tués, ce qui accentue le sentiment d'être en danger chez les ressortissants français en Arabie Saoudite. Nous avons organisé ce thème suivant trois périodes successives comme le montre le tableau précédent. Nous trouvons aussi dans le chapeau de l'article que l'auteur invite les lecteurs à en suivre la lecture à partir d'une phrase clé : « *la piste terroriste privilégiée par les spécialistes* ».

L'article commence par une présentation montrant que les Français ont été tués par des inconnus. Ce qui nous amène à nous demander si l'acte criminel est un acte terroriste ou bien il a été commis pour une autre raison : « *trois Français ont été tués par des inconnus, lundi 26 février, en milieu de journée, dans le nord-ouest de l'Arabie Saoudite. Résidant dans le pays, ils rentraient d'une excursion en famille sur le site touristique de Madain Saleh. Selon des sources policières, deux des victimes, Jean-Michel N., tué sur le coup, et Jean B., décédé des suites de ses blessures, étaient employés par le groupe Schneider Electric. Un troisième Français, Jean-Claude A., enseignant au lycée français de Riyad, a été tué lui aussi. Un blessé, Romain,*

15 ans, le fils d'un employé de Schneider, est actuellement soigné à l'hôpital de Médine pour de graves blessures par balles ».

Même en donnant des informations précises, l'article n'a pas plus d'informations sur l'identité réelle de (ou des) l'auteur(s) de l'attentat. Cependant, il présente les choses de façon émouvante : « ils rentraient d'une excursion en famille sur le site de Madin Saleh ». Ce qui signifie qu'il s'agit d'un acte aveugle frappant des personnes ordinaires qui vivent normalement et s'intéressent au pays. Terrorisme aveugle qui n'a pas une logique claire en dehors de l'aveuglement. Ce qui accentue l'image négative qui se construit peu à peu dans le discours des hebdomadaires que nous étudions. Désormais, selon l'article, les Français peuvent être la cible d'attentats : « *l'hypothèse d'un acte terroriste, isolé ou planifié, est privilégiée par les spécialistes français de la lutte antiterroriste. Plusieurs sources confiaient ces derniers jours leurs craintes d'une attaque visant les intérêts ou les ressortissants français à l'étranger* ». « Plusieurs sources » n'indique pas seulement que des sources concordantes, il montre aussi que la menace non seulement se confirme mais aussi qu'elle est diffuse, inquiétante, aveugle et pouvant surgir de toute part, frappant n'importe qui et à tout moment. Telle est le sentiment que laisse apparaître ce texte, image désormais étroitement liée à l'Arabie Saoudite, rendue responsable des actes terroristes, ceux-ci ayant lieu même sur son territoire et frappant des ressortissants français (faisant une excursion) n'ayant aucune intention agressive ni envers le pays ni envers l'islam.

Dans l'article suivant publié le 01-03-2007, Dominique Lagarde fait une analyse sous le titre « le retour du terrorisme », dans une rubrique spéciale nommée « Arabie Saoudite ». La manière dont le titre est rédigé peut laisser entendre que le terrorisme était absent et oublié. L'auteur commence par donner des informations déjà diffusées dans la presse, puis il continue de citer des chiffres concernant des étrangers tués en Arabie Saoudite en 2003 et en 2004, les années où commence la lutte contre le terrorisme en Arabie Saoudite : « *les attaques contre des étrangers avaient été nombreuses, en Arabie Saoudite, en 2003 et 2004. En dépit de l'accalmie de ces deux*

dernières années, le sentiment antioccidental reste très fort dans le royaume ». Cette analyse va dans le sens de notre segmentation thématique du terrorisme en trois périodes, qui peut donner des images différentes dans le traitement ce thème. Elle confirme aussi cette perception (donc de l'image) dont fait l'objet un pays considéré comme le berceau du terrorisme.

A la fin de l'article, l'auteur donne des informations qui ne montrent pas l'Arabie Saoudite de manière directe comme responsable du terrorisme, ce qui signifie que la lecture française est différente la vision américaine : *« faut-il pour autant voir dans cet attentat le signe d'une résurgence d'Al-Qaeda? Certains experts estiment que la branche saoudienne de l'organisation terroriste, sérieusement affaiblie à la fin de 2004, a pu reconstituer ses structures, soit en Arabie même, soit en Irak, où plusieurs djihadistes saoudiens combattent la présence américaine* ». Ici, l'auteur produit une véritable argumentation montrant une volonté de chercher, sinon la vérité, au moins la réalité de ce qui se passe. Il relate ainsi *Le Point* de vue d'experts selon lequel les réseaux d'Al-Qaïda ont pu se reconstituer ailleurs qu'en Arabie. Ce qui, au moins, marque une distance par rapport à la thèse courante qui lie étroitement la menace terroriste à l'Arabie Saoudite.

L'auteur manifeste d'une autre manière son scepticisme quant à la thèse courante, n'excluant pas un acte isolé, motivé par une haine indélébile de l'Occident : *« mais rien ne permet d'exclure que les Français aient été victimes d'un groupe isolé. Dans cette même région, des Occidentaux avaient été tués en mai 2004 par les membres d'une même famille sans lien avec Al-Qaeda. Par haine de l'Occident, tout simplement* ». Nous trouvons aussi que cet hebdomadaire utilise des termes déjà construits dans la presse saoudienne quand elle parle du combat contre les terroristes en Arabie Saoudite.

Dans le même numéro (celui du 01-03-2007), *L'Express* publie un autre article quasiment proche de l'article précédent avec un titre montrant que la France est devenue une cible pour les terroristes en Arabie Saoudite : *« Arabie Saoudite : l'enquête française* ». Publié dans la rubrique terrorisme, c'est le troisième qui traite l'actualité de l'assassinat des trois Français en Arabie Saoudite. Il nous informe que l'affaire est transférée en France à

travers la justice qui a ouvert une enquête préliminaire. Ce rapport, désormais direct, entre la justice française et le contexte saoudien montre clairement que la France constitue une cible pour le terrorisme dont l'une des sources importantes se trouve en Arabie Saoudite. Ce qui accentue, aux yeux du lecteur, l'image négative de ce pays. Mais, dans l'article suivant, publié le 06-03-2007, une analyse de Marc Epstein voit les choses sous un angle différent en montrant un regard positif sur l'Arabie.

L'article commence en relatant les efforts des Saoudiens pour arrêter les terroristes : « *les autorités saoudiennes ont annoncé mardi avoir interpellé deux suspects pour le meurtre de quatre Français le 26 février dans l'ouest de l'Arabie Saoudite. Il semble, selon les enquêteurs, que le mode opératoire des meurtriers s'apparente à celui de la mouvance d'Al-Qaeda* ». Le texte met en évidence la volonté saoudienne en matière de lutte contre le terrorisme. Information davantage en conformité avec la réalité. Une forme d'objectivité qui tranche avec le traitement assez subjectif qui consiste à ne pas tenir compte de tous les aspects du problème en présentant la réalité parfois sous un angle étroit. Ce qui ne permet pas au lecteur de voir clairement les choses et influence son jugement sur l'Arabie, donc la représentation et l'image qu'il en a. D'ailleurs, l'auteur utilise un verbe de modalité (« il semble ») qui lui permet de marquer une distance par rapport à ce qu'il dit et laisse son lecteur juger par lui-même.

L'auteur ajoute à la fin de l'article des informations prises d'un journal saoudien : « *en outre, selon un article publié dans le quotidien saoudien Al-Watan, le 1^{er} mars, les autorités de Riyad ont identifié Walid Mutlaq al-Radadi comme l'un des participants de l'opération. Al-Radadi, qui aurait vécu autrefois à proximité du lieu de l'attentat, est le 12^{ème} sur une liste de 15 islamistes recherchés, depuis juin 2005, par le ministère saoudien de l'Intérieur* ». Ce procédé qui consiste à chercher des sources dans la presse du pays montre, au moins, un effort et un souci d'objectivité. L'auteur montre d'ailleurs une assez bonne confiance quant aux sources, puisqu'il utilise le passé composé, temps qui montre une action achevée, réalisée, donc des faits établis. Par contre, il utilise le conditionnel en ce qui concerne les faits

attribués à la personne arrêtée, probablement parce que les faits attribués à l'accusé ne sont pas encore établis et que la présomption d'innocence joue en sa faveur. Cela montre aussi que le journaliste a réellement un souci d'objectivité quant à l'information qu'il utilise.

Ce faisant, et pour être complète, l'analyse de Marc Epstein montre un document attribué aux terroristes définissant leurs actions, leurs cibles et les moyens qu'ils conçoivent pour les réaliser : « intitulé *"Comment tuer un Occidental"*, ce texte de quelque 8 000 signes se veut une sorte de *vademecum à l'usage des candidats terroristes et présente une "manière d'agir djihadiste" pour assassiner un étranger* ». Ce qui montre que n'importe quel occidental peut constituer une cible, y compris un Français. Cela dit, l'auteur ne précise pas sa source quant au document, laissant une zone d'ombre, inconnue, contribuant à dramatiser la situation.

Le dernier article concernant le thème du terrorisme dans *L'Express* ouvre un angle assez large sur l'histoire entre l'Arabie Saoudite et le terrorisme, d'une part, la situation des étrangers en Arabie et la menace terroriste, d'autre part. Il est publié par *L'Express.fr* le 07-03-2007, dans le cadre de la couverture médiatique de l'assassinat des trois Français. L'article, intitulé « Arabie Saoudite : les étrangers toujours menacés », se distingue par son chapeau qui contient des informations alarmantes : « *de nouveaux attentats pourraient être perpétrés en Arabie Saoudite contre des ressortissants étrangers. Les différentes chancelleries ont aussitôt transmis des consignes de sécurité strictes, notamment en ce qui concerne les déplacements hors des centres urbains* ». Mises en évidence, ces informations ont pour fonction non seulement d'informer mais aussi d'alerter les ressortissants concernés. Mais, ce faisant, il aggrave l'image négative de l'Arabie considérée comme une zone à risques.

L'article relate des échanges entre les autorités saoudiennes et françaises en matière de lutte contre le terrorisme. Ce qui peut rendre l'image de l'Arabie moins négative, le pays étant en train de contribuer à la lutte contre le terrorisme : « *l'ambassade de France à Riyad a annoncé mercredi avoir été avertie, par les autorités saoudiennes, du risque de nouveaux attentats de la*

part du groupe responsable de l'attaque dans laquelle quatre Français ont été tués le 26 février. Le ministère saoudien des Affaires étrangères a fait parvenir cette information aux ambassades et aux représentations diplomatiques et internationales à Riyad, leur indiquant que le groupe visé pourrait commettre d'autres actes similaires en ville ou ailleurs ». L'information quant à cette collaboration montre la volonté de l'Arabie Saoudite à éradiquer le terrorisme, ce qui donne de ce pays une image différente.

Cet article montre donc l'étroitesse de la coopération entre l'Arabie et l'Occident et, depuis l'attentat contre les Français, la volonté de ce pays de lutter fermement contre le terrorisme. Montrer l'Arabie de cette façon peut non seulement rassurer le lecteur quant à la menace terroriste venant de l'Arabie – et qu'on essaie de juguler- mais aussi de voir, à travers la volonté manifeste des Saoudiens d'endiguer la violence terroriste, ce pays autrement que sous un regard accusateur insinuant un « laisser faire » si ce n'est une « complicité ».

L'étude de cette deuxième période concernant l'événement de l'assassinat des trois Français, nous montre que ces événements sont relatés dans quatre articles. Ce qui veut dire une segmentation de l'événement en plusieurs articles de longueur moyenne mettant parfois en gras quelques phrases pour permettre à ce fait une lecture rapide, bien que cette pratique ne soit pas fréquente. Concernant la comparaison entre les trois périodes, nous constatons que, dans la première, une accusation directe est portée à l'Arabie Saoudite quant au financement du terrorisme par le biais de Ben Laden. Ce qui confère au pays une image très négative. Dans la deuxième période, les articles traitent l'événement de l'attaque des Français en Arabie Saoudite et les efforts des Saoudiens dans la lutte contre le terrorisme. Quant à la troisième période, le terrorisme y est totalement absent dans l'hebdomadaire *L'Express*. Ce qui nous permet de dire que l'image de l'Arabie Saoudite, liée au terrorisme, est en train de s'améliorer ou peut-être même de disparaître.

b) *Le Point* : une lecture française qui « redore le blason » de l'Arabie Saoudite ?

Thématique principale	Titre de l'article	rubrique	type	Auditeur source	Photo		Date
					Oui	Non	
Terrorisme 2001-2005	Le Royaume de toute l'ambigüité.	Spécial	Enquête	<i>Le Point.fr</i>	Non		25-1-2002
	Le Royaume fissuré.	Spécial	Enquête	Mireille DUTEIL	Non		14-11-2003
	Al-Qaeda vise Riyad.	Monde	Analyse	Mireille DUTEIL	Non		03-06-2004
	Le combat de l'Arabie Saoudite.	terrorisme	éditorial	<i>Le Point.fr</i>	Non		10-02-2005
Terrorisme 2006-2010	Le regroupement d'Al-Qaeda au Yémen inquiète l'Arabie Saoudite.	Monde	info	<i>Le Point.fr</i>	Non		02-09-2009
Terrorisme 2010- 2011	Dix ans après le 11 septembre.	Spécial	Enquête	actualité	Oui		11-09-2011
	l'Arabie, veut combattre la pensée extrémiste.	Actualité	Info	<i>Le Point.fr</i>	Non		28-12-2011
	Arabie Saoudite : 14 islamistes jugés pour le meurtre de 4 français.	Actualité	Info	<i>Le Point.fr</i>	Non		30-12-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Après avoir présenté une analyse dénonçant assez fortement le terrorisme, l'analyse du Point propose une image « très française » de l'Arabie Saoudite. C'est-à-dire qu'il opte pour un point de vue français, ce qui semble légitime compte tenu du fait que le terrorisme frappe aussi la France.

Un premier article, publié le 25- 01- 2002 sous le titre « le Royaume de l'ambiguïté », est intrigant et peut susciter la curiosité chez le lecteur, le poussant à chercher à comprendre et à déceler ce qu'est l'ambiguïté de ce Royaume. Procédé journalistique pour attirer l'attention du lecteur tout en orientant sa lecture puisque on lui suggère déjà un commentaire et non seulement une information en parlant d'ambiguïté. D'ailleurs, l'histoire des royaumes, toujours pleines de secrets, est au demeurant fascinante pour le lecteur. L'article commence par une explication de la vie saoudienne au moment de la fête du Ramadan en cette année marquée une actualité sensible, concernant le terrorisme, après les attentats du 11 septembre. Précisons que le journaliste se trouve en Arabie Saoudite, ce qu'il ne signale pas à la signature de l'article.

L'article se concentre sur les relations saoudo-américaines après le 11 septembre, mais les informations traitant le terrorisme y sont très faibles. Cet article commence en réalité en évoquant une histoire d'ambiguïté et se termine dans l'ambiguïté, parce qu'il se perd un peu dans les actualités.

Le deuxième article, ayant pour titre « le Royaume fissuré », est rédigé par Mireille DUTEIL et publié un an après le premier article. Il commence directement par une information qui est, pour ainsi dire, explosive, fracassante : heurtant les esprits et décrivant l'Arabie comme une scène de guerre, liée à un carnage : *« voilà six mois désormais que la guerre est officiellement déclarée entre l'Arabie saoudite et ses islamistes. Depuis ce 12 mai où, à Riyad, capitale du royaume, des kamikazes ont lancé des voitures bourrées d'explosifs contre des immeubles résidentiels abritant des Occidentaux. Le bilan avait été terrible : 35 morts (dont une majorité d'Américains) et 200 blessés. Le 8 novembre, les terroristes ont de nouveau frappé. En pleine nuit de ramadan, mois saint en terre d'islam. Des hommes bien organisés qui ont, cette fois, choisi d'attaquer un complexe résidentiel situé à moins d'un kilomètre du palais Al Yamama, qui abrite le roi Fahd et son plus jeune fils. Une bravade pour signifier qu'ils peuvent frapper là où ils le décident »*. Notons la remarque « en pleine nuit de ramadan, mois sacré en terre d'islam » qui insinue implicitement un lien avec l'islam pouvant entraîner une ambiguïté concernant le rapport entre islam et violence, les terroristes agissant au nom de cette religion. Notons aussi la

remarque « complexe résidentiel (...) qui abrite le roi » qui peut montrer soit la capacité des terroristes soit l'impuissance des autorités à les contrer en raison de complicités qu'ils auraient dans le pays.

L'auteur continue en décrivant le déroulement de l'attentat et les nationalités des victimes. Il explique le degré d'intensité atteint dans la guerre entre le gouvernement saoudien et les terroristes qui sont nommés dans l'article par l'appellation « islamistes ». Cette nomination, précédée du pronom possessif « ses » montre un lien d'appartenance, une filiation, entre les terroristes et l'Arabie Saoudite. Or, comme ils sont de toute façon de nationalité saoudienne, le fait de signaler cette appartenance n'est pas seulement l'effet d'une redondance, il insinue que l'Arabie Saoudite est en guerre contre ses propres créatures. Ce qui ne va pas sans avoir une connotation négative faisant penser au proverbe français « qui sème le vent récolte la tempête ».

Nous trouvons aussi un sous-titre : « ils ont financé Ben Laden », une explication brève et une allusion aux difficultés des relations entre Saoudiens et Américains à cause du terrorisme à travers une phrase interrogative : « *Abdullah Ben Abdelaziz pourra-t-il réussir la transformation douce du Royaume que lui imposent les Américains ?* ». Forme interrogative à portée argumentative et une façon implicite de signifier que l'on pense impuissante les autorités face au terrorisme, ou du moins de penser légitime de poser la question à ce propos.

Dans ce contexte, l'auteur décrit l'état tentaculaire de la toile terroriste et les tentatives des forces de l'ordre saoudiennes pour la détruire. La description fait apparaître des images sanglantes caractérisant un état de guerre que vit l'Arabie : « *d'abord celle, farouche, des partisans d'Oussama ben Laden, qui ont juré de renverser la famille royale, jugée corrompue et hypocrite. Avec eux, la guerre est ouverte. Depuis l'attentat de Riyad, en mai, plus de 600 islamistes (chiffre officiel) auraient été arrêtés. Le 6 novembre, à La Mecque, la ville sainte, deux extrémistes poursuivis par des forces de l'ordre se faisaient exploser. Quelques heures auparavant, lors d'une descente à Riyad dans un repaire d'extrémistes, l'un d'entre eux était tué et huit policiers étaient blessés. Des membres de ce groupe pourraient être responsables du sanglant attentat de dimanche. Contre eux, la lutte sera de longue haleine. Ceux que l'on appelle les « djihadistes*

islamistes» sont bien implantés dans le royaume. C'est en 1995 que, pour la première fois, deux mouvements, les Tigres du Golfe et le Mouvement pour la réforme islamique, ont revendiqué un attentat à la voiture piégée ». Dans cette description, les termes « guerre », « attentat », « lutte », exploser » deviennent synonymes, décrivant la même réalité violente, sanglante et destructrice. Il en va de même pour les termes « islamistes » et extrémistes », « djihadistes », « partisans », « mouvements » qui ont tous une connotation négative, désignant une idéologie violente, guerrière, meurtrière et sanglante. Cette nomination déteint négativement sur l'image de l'Arabie Saoudite, la société saoudienne étant perçue comme générant cette idéologie violente et intolérante.

Enfin, l'article se termine sur une note autrement plus négative, l'auteur évoquant une richesse en utilisant le passé comme s'il s'agissait d'un état révolu, d'un paradis perdu qui n'a pas profité au développement et au progrès de la société, d'où une jeunesse vue par l'auteur comme frustrée, dont une partie sombre dans l'idéologie extrémiste prônant la violence : « *enfin, les jeunes. Le mécontentement est profond dans ce royaume autrefois riche, qui les condamne aujourd'hui au chômage* ». L'évocation du royaume dans ce contexte ne peut qu'être négative.

Dans le troisième article, publié le 03-06-2004 et modifié le 17-01-2007 par Mireille Duteil, sous le titre « Al-Qaeda vise Riyad », l'auteur décrit un rapport de confrontation direct entre l'Arabie Saoudite et Al-Qaeda, de manière à informer sans détour le lecteur sur la réalité. Une Lecture est ici proposée qui accentue par un effet de dramatisation quant à la tournure des événements : « *dans tous les pays du monde sauf un - l'Arabie saoudite -, Al-Qaeda reste une organisation étrangère, mystérieuse. Mais au pays des Deux Mosquées - celles de La Mecque et de Médine -, l'offensive lancée par l'organisation d'Oussama ben Laden pour déstabiliser le pouvoir en place est un problème de politique intérieure. Al-Qaeda est d'abord un phénomène saoudien, créé par un enfant du royaume, Ben Laden, déchu de sa nationalité en 1992. Outre la lutte contre les Etats-Unis, l'objectif d'Al-Qaeda, largement financée par de riches Saoudiens, est avant tout de s'emparer du pouvoir à Riyad. En décidant de viser les étrangers (ils sont 7 millions, dont 1 million de techniciens qualifiés), Al-Qaeda*

veut pousser les sociétés occidentales à partir ». Il s'agit d'une mise en scène présentant l'Arabie Saoudite comme un huis-clos où a lieu un drame d'autant plus tragique qu'il est intérieur à la même famille, introduit par la précision du lien de familiarité entre l'organisation Al-Qaïda et l'Arabie, celle-ci étant présentée comme étrangère dans tous les pays sauf en Arabie. Ce qui signifie que tous les autres pays ne sont pas responsables du terrorisme et qu'ils le subissent ; mais la tragédie se joue désormais à l'intérieur même de ce pays, comme dans un huis-clos. Huis-clos où, l'auteur ne manque pas de le rappeler, se trouvent les lieux saints de l'Islam. Détail destiné à frapper les esprits en mettant un lien entre l'Islam et cette guerre.

Cet article de l'hebdomadaire *Le Point* précise que les terroristes ont pour objectif d'atteindre les Etats-Unis en passant par l'Arabie Saoudite, faisant de celle-ci un enjeu du terrorisme. Ce qui, d'une certaine manière, confère une autre image négative de l'Arabie, les Américains étant vus en France de manière parfois négative, et l'Arabie étant considérée comme inféodée à l'impérialisme américain. N'oublions pas que les Français étaient contre l'intervention américaine en Irak et considéraient que cette guerre n'a fait que contribuer à l'intensification du terrorisme.

En tout cas, l'image de l'Arabie Saoudite est ici étroitement mêlée à l'activisme et au radicalisme religieux : extrémisme, islamisme, guerre, violence, attentats perpétrés par des groupes ou des individus, des otages, des morts, etc. Foisonnement de nouvelles, mystères, opacité dans l'information. On ne sait plus qui lutte contre qui et pourquoi. Pendant ce temps, les autorités saoudiennes, dont le pays est victime en premier lieu du terrorisme, luttent contre la violence terroriste et toute forme d'extrémisme, leur image faisant l'objet d'une description souvent négative dans la presse française ;

D'ailleurs (un juste retour des choses ?), l'article suivant, publié le 10-02-2005 et modifié le 17-01-2007, sous le titre « le combat de l'Arabie Saoudite », dans la rubrique « terrorisme », commence par une formulation interrogative pour attirer l'attention du lecteur : « *comment convaincre le monde que l'Arabie Saoudite est une victime du terrorisme ?* ». Interrogation qui résume l'enjeu pour l'Arabie Saoudite, celui de changer cette image selon laquelle c'est un pays qui

abrite le terrorisme et pour montrer qu'elle mène une lutte sans merci contre celui-ci, considéré par elle comme contraire à ses valeurs et aux valeurs de l'islam lui-même. Cette formulation journalistique recentre le débat sur un événement important : la conférence internationale de lutte contre le terrorisme qui est tenue à Riyad. Par son interrogation argumentative, l'auteur invite le lecteur à réfléchir à la situation de l'Arabie Saoudite qui essaye de lancer une campagne contre le terrorisme.

Mais, nous l'indiquions précédemment, *Le Point* implique les Américains dans les actualités du terrorisme en Arabie Saoudite comme c'est le cas dans l'extrait suivant : « *la cohabitation fut parfois houleuse entre Américains et Iraniens. « Il n'y a pas de bons et de mauvais terroristes, mais des gens qui sont avec nous ou contre nous »*, affirmera le responsable américain. Réplique ironique du délégué iranien : « *J'ai déjà entendu ce type de propos dans la bouche de Ben Laden. Les Saoudiens voulaient prouver que la violence n'est pas la conséquence du wahhabisme, doctrine rigoriste qui prévaut dans le royaume. Pourtant, Ben Laden et ses fidèles sont issus, pour une majorité, de ce système où l'école enseigne l'intolérance. De jeunes Saoudiens vont aujourd'hui en Irak accomplir leur djihad. Ils sont plus de 1 000 à avoir franchi la frontière* ». Cet article remet la question du terrorisme dans le contexte géopolitique régionale, ce qui permet de mieux en comprendre les contours et les enjeux.

En effet, en évoquant cet autre acteur régional qu'est l'Iran, on cerne mieux la complexité du problème. Le texte montre aussi, à travers les répliques des responsables Américains et Iraniens que l'Arabie se trouve dans un étau résultant d'intérêts stratégiques régionaux contradictoires provoquant et entretenant des conflits. En même temps, l'article lie le terrorisme à la guerre d'Irak provoquée par les Américains. Dans ce contexte, alors que l'Arabie montre qu'elle n'est guère responsable du terrorisme, le journaliste persiste cependant à montrer que la source du terrorisme est d'inspiration religieuse alors que les enjeux ne sont pas seulement liés à une idéologie se réclamant de la religion.

Cependant, l'auteur présente les réalisations des autorités saoudiennes dans la lutte contre le terrorisme avant de proposer, à la fin de son article, une réponse à la question qu'il a posée au début : « *et si le royaume change à petits pas, Riyad*

n'a pas réussi à convaincre les participants de la conférence qu'il fallait exonérer son système religieux et politique de la violence qui secoue la région ». C'est en tout cas l'impression que donne l'analyse faite des articles rentrant dans la première des périodes que nous définissons.

La modification apportée à cet article lors de sa nouvelle publication en 2007, est relative à l'événement de l'assassinat des trois touristes français en Arabie Saoudite, parce que l'hebdomadaire *Le Point* avait évité la couverture médiatique de cet événement qui concerne d'une manière directe les Français.

L'article, publié dans *Lepoint.fr* le 02-09-2009 sous le titre « le regroupement d'Al-Qaeda au Yémen inquiète l'Arabie Saoudite », couvre un autre angle du terrorisme contre l'Arabie Saoudite, en parlant du pays voisin le Yémen. Le regroupement d'Al-Qaeda au Yémen a tenté de tuer le patron saoudien de la lutte antiterroriste, le prince Mohammed Ben Nayef. C'est la raison pour laquelle l'article informe le lecteur que « *le Yémen est devenu un lieu de regroupement d'Al-Qaeda du fait de la pression subie par le réseau en Arabie saoudite* », estime le spécialiste saoudien des groupes islamistes Ali Khsheiban. *"La présence d'Al-Qaeda au Yémen va créer beaucoup de problèmes. Le fait d'avoir des cellules basées dans ce pays voisin facilitera ses actions" en Arabie saoudite, souligne M. Khsheiba.*

Les branches saoudienne et yéménite du réseau ont annoncé en janvier leur fusion sous le nom commun d'"Al-Qaeda dans la péninsule arabique". L'un des chefs de la branche saoudienne, Mohammed al-Awfi, qui s'est rendu aux autorités saoudiennes, a confirmé dans des "aveux télévisés" en mars qu'Al-Qaeda utilisait le Yémen comme base pour ses attaques en Arabie saoudite, après le démantèlement de ses cellules dans le royaume. "L'une des erreurs d'Abdel Aziz al-Muqrin (chef d'Al-Qaeda en Arabie saoudite, tué par les forces saoudiennes en 2004) avait été de concentrer ses forces à Riyad. La nouvelle stratégie consiste à avoir des brigades au Yémen qui pourraient frapper (en Arabie saoudite) avant de regagner leur base", avait-il dit. Le dernier coup porté à Al-Qaeda en Arabie a été l'arrestation en août de 44 de ses membres, dont de hauts diplômés, et la saisie de stocks d'armes ». L'article décrit ainsi une scène de guerre où s'affrontent des stratégies, où un nouveau front s'ouvre pour

l'Arabie, celui du Yémen où la toile terroriste trouve un terrain fertile et propice à des attaques contre elle.

Cependant, si l'auteur décrit le caractère tentaculaire et mouvant d'un mouvement extrêmement mobile, il montre aussi la fermeté des autorités saoudiennes en matière de lutte contre le terrorisme. Ce qui peut avoir une incidence positive concernant l'image de ce pays qui est, finalement, le plus confronté au terrorisme et qui montre une détermination sans faille dans sa lutte contre ce phénomène.

Par ailleurs, l'article apporte au lecteur des informations pertinentes quant à la nouvelle stratégie d'Al-Qaïda en 2009 qui consiste à constituer des bases au Yémen et d'attaquer l'Arabie Saoudite à partir de ce pays. Ce qui nous permet de dire que l'Arabie Saoudite a réussi dans sa campagne de lutte contre le terrorisme. L'auteur ajoute dans son article que, selon « *un écrivain saoudien, lui aussi spécialiste des groupes islamistes, "Il est clair que le gouvernement yéménite a des moyens limités pour combattre Al-Qaëda. Il n'est pas aussi capable de profiter de l'expérience saoudienne dans ce domaine (...). Il n'y a pas au Yémen de combat sérieux contre Al-Qaëda", ajoute ce spécialiste. Le gouvernement yéménite a déjà du mal à contenir la rébellion dans le nord du pays et les violences dans le sud alimentées par des revendications séparatistes. "L'instabilité au Yémen en fait un environnement fertile pour Al-Qaëda", estime M. Khsheiban. Le pays de 529.000 km² au relief tourmenté partage 1.500 km d'une frontière poreuse avec l'Arabie saoudite* ».

Cette description reflète un état dramatique, inquiétant qui amène à se poser la question : comment contrer un danger qui peut venir de partout ? Ce qui, malgré l'inquiétude, peut donner une impression plus positive sur la qualité de la lutte saoudienne contre un mouvement terroriste, tentaculaire, imperceptible et imprévisible, qui peut surgir de nulle part. L'article laisse entendre que le changement dans la tactique d'Al-Qaïda entraîne un changement dans la manière saoudienne de lutter contre le terrorisme. Puis, étant devenue une cible principale, l'Arabie Saoudite peut être regardée de façon moins subjective, si ce n'est objective. Elle est devenue très ferme dans sa façon de faire face à la pensée fondamentaliste largement répandue sur son sol. Cet article s'appuie sur

certaines réactions populaires et des constats d'experts, ce qui tend vers une certaine objectivité dans l'information de l'opinion et, par conséquent, dans le traitement de l'image de l'Arabie Saoudite.

L'article suivant va dans le sens de ce qui vient d'être dit. Publié le 11-09-2011 sous le titre « Dix ans après le 11 septembre, l'Arabie veut combattre la pensée extrémiste », il ouvre sur une image différente de ce pays. La source de cet article est l'AFP, on y trouve une image du minaret d'une mosquée dans le cadre de la couverture journalistique de la commémoration du 11 septembre 2001. L'auteur commence en disant que « *dix ans après les attentats du 11 septembre, l'Arabie saoudite déploie des efforts pour combattre la pensée extrémiste dont elle a fait les frais au début des années 2000 mais le chemin est encore long, selon des analystes* ». Ce chapeau montre qu'il y a eu de grands changements en Arabie Saoudite, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pensée extrémiste, constat appuyé par la référence au point de vue d'experts. Image en voie d'amélioration même si ces derniers relativisent cette évolution, ce qu'exprime la phrase « le chemin est encore long ». Or, il n'est pas étonnant que le chemin soit long ce qui, après tout, compte tenu du fait qu'un changement des mentalités est un processus lent et difficile.

En tout cas, l'article met le processus de changement à la logique géopolitique américaine, les Etats-Unis faisant pression que l'amorcer en Arabie, surtout après le constat montrant que « *quinze des 19 auteurs des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis étaient Saoudiens, ce qui avait provoqué une vague d'accusations contre le système d'éducation saoudien, accusé d'encourager l'extrémisme islamiste. Les Etats-Unis avaient fait pression au début des années 2000 sur les autorités saoudiennes pour un remaniement des manuels scolaires, qui contenaient selon eux des incitations au terrorisme et à l'extrémisme* ».

Cet article aussi crée des liens entre la religion musulmane et le terrorisme en se référant à certaines actualités qui ont eu lieu en Arabie Saoudite et en montrant une image de la mosquée. Ce faisant, il expose aussi des réalisations saoudiennes : « *dans le même temps, les autorités ont œuvré à limiter l'influence des religieux les plus extrémistes, dans un pays où la religion régit les moindres*

aspects de la vie quotidienne. En 2010, le roi Abdallah d'Arabie saoudite a publié un décret autorisant uniquement les membres du Conseil des hauts oulémas à promulguer des fatwas (avis religieux). Les autorités ont en outre mobilisé les religieux. En avril 2010, une conférence rassemblant des oulémas du monde entier dans la ville sainte de Médine a dénoncé "le terrorisme" et appelé les extrémistes à abandonner toute forme de violence, invitant dans le même temps les jeunes à suivre un islam "modéré et tolérant". "Le fait que 15 des 19 des pirates de l'air étaient Saoudiens ne signifie pas que l'Arabie saoudite soit liée au 11-Septembre, car l'organisation Al-Qaïda n'est pas saoudienne et nous avons payé le prix fort du terrorisme", affirme la journaliste Walaa Hawari. Entre 2003 et 2006, l'Arabie saoudite a été le théâtre d'une vague d'attentats revendiqués par le réseau Al-Qaïda, qui ont fait entre 150 et 200 morts saoudiens et les étrangers. Les forces de sécurité ont ensuite porté une série de coups durs au réseau, qui a été neutralisé en grande partie dans le royaume. Mais les autorités ont aussi lancé en 2006 un programme de réhabilitation des extrémistes arrêtés dans le royaume ou à l'étranger. Ce programme, qui revendique un taux de réussite de 90% selon Ryad, consiste à offrir aux anciens détenus un enseignement religieux et un soutien financier ».

Dans ce traitement journalistique, les thématiques religieuse et terroriste apparaissent comme inextricablement liées, les mouvements terroristes construisant leur philosophie en s'inspirant de la religion. L'article explique davantage le contexte saoudien où la vie quotidienne est régie par les références religieuses, des codes dont la responsabilité incombe aux hommes de religion. Ce qui amène les autorités politiques, le régime s'inspirant lui aussi de l'islam, à amorcer le changement en recourant aux autorités religieuses afin de rappeler que le message de l'islam ne tolère pas le terrorisme. D'où l'appel aux jeunes à ne pas céder au fanatisme et à la violence tout en prenant des distances avec Al-Qaïda, qui est un mouvement étranger à l'Arabie Saoudite, et l'amorce d'actions pédagogiques envers les extrémistes impliqués dans le mouvement terroriste, afin de contrer intelligemment le terrorisme en redorant l'image de l'Arabie Saoudite.

A la fin, l'article expose l'action de l'Arabie Saoudite en matière de terrorisme, ce qui est susceptible d'avoir une incidence positive sur l'image de ce pays. Il se termine en disant que « *M. Ibrahim en veut pour preuve l'initiative lancée par le roi Abdallah en juillet 2008 pour le dialogue entre les religions monothéistes, même si l'Arabie saoudite reste le seul pays arabe à interdire sur son sol toute pratique religieuse autre que celle de l'islam. Mais les efforts du royaume ne sont pas suffisants, selon certains analystes. Pour Abdel Hamid al-Ansari, ancien recteur de la faculté de théologie du Qatar, "les tribunes à travers le monde musulman continuent à répandre une culture de la haine". Il estime nécessaire d'effectuer "une remise en cause du discours religieux", et "d'éloigner" les extrémistes "des postes de responsabilité, des écoles, des mosquées et des médias". "Les sociétés arabes pratiquent toujours la politique de l'autruche et ne veulent pas reconnaître l'amère vérité, à savoir que le terrorisme est un phénomène qu'elles ont engendré", déplore ce théologien* ».

Prendre l'initiative en appelant à un dialogue entre les religions monothéistes est une manière de sortir du « huis clos » évoquée précédemment et de sortir l'islam de la prise d'otage dont il fait l'objet chez les mouvances terroristes. Relater ces actions est une manière, dans *Le Point*, d'évoquer aussi les aspects positifs de l'Arabie. Ce qui n'empêche pas l'auteur, afin de demeurer quelque peu objectif, de citer des constats d'analystes disant que les actions entreprises ne suffisent pas tant le discours religieux en Arabie et dans le monde arabe est en partie accaparé par des extrémistes qui ont pignon sur rue. Cela dit, l'observation évoquée à la fin de l'extrait concernant l'aveuglement des sociétés arabes qui refusent de voir la réalité en face, atténue l'effet négatif supporté jusque-là le plus souvent par l'Arabie Saoudite et donnant l'impression qu'elle est la seule en cause, ce qui ternit son image et l'obscurcit. En effet, si l'Arabie Saoudite donne l'impression d'être au-devant de la scène, alors que le terrorisme prolifère et frappe dans différents pays arabes, c'est sans doute en raison de sa place symbolique dans le monde musulman et du fait que le mouvement wahhabite, rigoriste, prônant le retour à l'islam des origines, s'y est développé.

Le dernier article publié le 28-11-2001, dans lepoint.fr, concernant le thème du terrorisme, fait référence à l'attaque meurtrière des quatre Français en 2007 dans le désert, à l'ouest du pays. Nous constatons que cet article commence directement par le titre suivant « Arabie saoudite : 14 islamistes jugés pour le meurtre de 4 français ». Cet article couvre la campagne de répression contre les groupes terroristes lancée après les premières attaques revendiquées par Al-Qaïda dans le Royaume en 2003. Ce changement dans la tactique de la lutte contre le terrorisme, selon les articles publiés dans *Le Point*, entrainer un impact positif sur l'image de l'Arabie Saoudite, faisant d'elle un pays qui lutte fermement contre le terrorisme, qui cherche et trouve les coupables pour les traduire en justice : « *le procès à huis clos de quatorze militants islamistes accusés d'avoir tué quatre ressortissants français en 2007 dans l'ouest de l'Arabie saoudite s'est ouvert mercredi à Riyad. L'audience, fermée aux médias, s'est déroulée devant un tribunal pénal spécial mis en place pour juger les activistes emprisonnés après une série d'attaques meurtrières revendiquées par al-Qaida entre 2003 et 2006. Les prévenus ont été accusés d'appartenir à une cellule de la nébuleuse islamiste, rapporte l'agence SPA qui a suivi le procès* ». C'est une manière de montrer la volonté du pays de rendre justice et de ne pas laisser dans l'impunité les auteurs des violences en matière de terrorisme aveugle, visant les innocents.

**c) *Le Nouvel Observateur* propose une lecture de la presse américaine
mais à la française !**

Thématique principale	Le titre de l'article	Rubrique	Type de l'article	Auditeur/ source	Photo/	date
Terrorisme 2001- 2005	Attentat anti-étrangers en Arabie Saoudite.	monde	analyse	AP	Non	07-10-2001
	La vidéo Ben Laden mettrait en cause l'Arabie Saoudite	monde	actualité	ABC américaine	Non	21-12-2001
	L'Arabie Saoudite « ennemie » au Pentagone.	monde	analyse	Washington poste	Non	6-8-2002
	Polémique autour des fonds saoudien aux USA.	monde	actualité	Financial Times	Non	23-8-2002
	Les attentats attribués à Al-Qaeda.	monde	analyse	Nouvel Observateur	Non	10-9-2002
	Le prince Abdallah déclare la guerre aux terroristes.	monde	analyse	AFP	Non	14-05-2003
	Opération anti-terroristes en Arabie Saoudite.	monde	info	SPA	Non	14-08-2003
	Les ressortissants US appelés à quitter l'Arabie Saoudite.	monde	actualité	Agences de presse	Non	16-04-2004
	Attentat à Yanbu' : 6 occidentaux tués.	monde	actualité	ABB	Non	05-05-2004
Paul Johnson a été	monde	actualité	Al-Arabiya	Non	19-08-2004	

	décapité. Ryad offre l'amnistie aux terroristes.	monde	actualité	AP	Non	26-06-2004
	Ryad : les islamistes à nouveau traqués.	monde	commentaire	SPA	Non	25-07-2004
	Kerry attaque sur le 11 septembre.	monde	commentaire	Miami Herald	Non	06-09-2004
	Après d'un millier de personnes jugées pour terrorisme.	monde	actualité	SPA	Non	21-10-2008
Terrorisme 2010- 2011	Des islamistes jugés à Ryad pour le meurtre de quatre français.	monde	actualité	Reuters Angus Mc Dow all	Non	28-12-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous le constatons dans ce tableau, le premier article paru dans *Le Nouvel Observateur* du 07-01-2001, sous le titre « Attentat anti-étrangers en Arabie Saoudite », traite le thème du terrorisme suite à l'explosion d'une bombe de Khobar, à l'est de l'Arabie Saoudite, visant la communauté américaine résidant dans le pays. Publié un mois après le 11 septembre, l'article montre que le Royaume a été le théâtre d'attentats terroristes, même si les autorités assurent qu'ils étaient liés à des règlements de compte entre criminels comme l'indique l'article.

Cet article traite un événement précis mais il présente l'Arabie Saoudite selon certaines images dont le sous-titre est révélateur : « Pétrole et BPB », « *La région de Khobar-Dharan compte 11.000 expatriés américains, travaillant pour l'essentiel dans le secteur pétrolier et le BTP. L'un d'eux, disant seulement s'appeler Todd, a confié dimanche qu'il envisageait de renvoyer "aussi vite que possible" sa femme et ses deux enfants aux Etats-Unis* ». La déclaration « aussi vite que possible » révèle le degré du sentiment d'insécurité atteint chez les ressortissants américains qui donnent l'impression qu'il ne vivraient pas en

Arabie Saoudite s'il n'y avait pas de pétrole et n'ont pas le sentiment d'être bien protégés. Ce qui laisse entendre implicitement l'image négative de ce pays.

En désignant l'Arabie Saoudite par « Royaume Wahhabite », l'article insiste sur l'image liée à une doctrine religieuse qui ferait l'identité de la société et du régime saoudien. La mise en rapport, dans une même phrase, de deux éléments ne semble pas anodine : « le Royaume Wahhabite était lié à des règlements de comptes entre criminels ». En effet, mettre ensemble « Royaume Wahhabite » et « règlements de comptes criminels » ressemble non seulement à une information mais aussi, à travers la mise en forme, à une antithèse opposant la doctrine religieuse qui prône l'intégrité du comportement, la rigueur morale, et des « règlements de comptes criminels » que le Royaume abriterait. L'Arabie Saoudite est ici présentée comme étant entre le marteau et l'enclume dans cet hebdomadaire, entre les Américains et la nébuleuse extrémiste qui se réclame de la religion. Nous observons dans ce premier article du *Nouvel Observateur* que celui-ci présente de l'Arabie Saoudite une image calamiteuse, très négative, à travers le thème du terrorisme, en utilisant les liens avec les Américains d'une part, l'islam Wahhabite, selon *L'Expression* de l'hebdomadaire, et une image stéréotypée liée au pétrole, d'autre part.

Dans le deuxième article, nous constatons que l'Arabie Saoudite est mise en rapport étroit avec Ben Laden, comme c'est le cas dans le titre « la vidéo Ben Laden mettrait en cause l'Arabie Saoudite ». Publié le 21-12-2001, elle est prise de la station de télévision américaine ABC. Cet article présente l'image de l'Arabie Saoudite au public français en se référant à un média américain. C'est un procédé qui livre une information indirectement, puisqu'elle est tirée d'un autre média. L'auteur de l'article la rapporte en l'intégrant dans son récit. Le récit est un procédé qui permet d'allécher le lecteur par la part du mystère qu'il suggère. Remarquons, au début de ce texte, la reprise du commentaire mis entre guillemets concernant l'Arabie Saoudite. Expression qui ressemble à un euphémisme comme pour dire « embarrassante, c'est le moins que l'on puisse dire ». Ce qui présente l'Arabie Saoudite comme ayant une responsabilité dans le terrorisme et d'attise la curiosité du lecteur, désireux d'en savoir davantage.

Mais les guillemets permettent aussi à l'auteur de marquer une distance, une prudence par rapport à ce commentaire :

« Selon la chaîne, les parties manquantes pourraient être "embarrassantes pour l'Arabie saoudite". ABC a rendu publics des extraits de cette cassette avec sa propre traduction. Au début de l'enregistrement, le Saoudien Khaled Aoudeh Al-Harbi, qui s'entretient avec Ossama ben Laden, "semble notamment avouer être entré en fraude en Afghanistan grâce à l'entremise d'un membre de la police religieuse saoudienne", selon ABC. Khaled Aoudeh Al-Harbi dit aussi qu'en Arabie saoudite des chefs religieux, dont certains proches du pouvoir, se sont félicités lors de prêches des attentats anti-américains. Dans la bande vidéo diffusée par les Etats-Unis, Ben Laden mentionnait, parmi les pirates de l'air des avions suicides le nom de l'Egyptien Mohammed Atta. Mais, dans la partie omise, selon ABC, il évoquait aussi les noms des deux frères saoudiens Nawaf Al-Hazmi et Salem Al-Hazmi, qui figuraient au nombre des pirates de l'air dans l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone ». Avant même le texte, le titre lui-même est intrigant. Il s'agit là d'un procédé journalistique bien connu qui consiste à attirer l'attention du lecteur en mettant en avant les éléments d'une histoire en laissant entendre un mystère, un récit à découvrir. Insérés dans le discours journalistique, les récits en atténuent la monotonie et la lourdeur en donnant un effet de style plus plaisant lors de la lecture, gardant ainsi l'attention du lecteur.

En effet, cette description, par les implicites et les zones d'ombre qu'elle insinue, laisse entendre que la trame de l'histoire des attentats contre les Etats-Unis ont été préparés avec des complicités saoudiennes. De plus, ce récit apporte des noms comme une authentification de cette version. Noms qui auraient des liens avec les auteurs des attentats. L'article décrit une sorte de mouvement triangulaire entre l'Arabie Saoudite, l'Afghanistan et les Etats-Unis. En tout cas, cette version présente les choses d'un point de vue américain qui est, pour le moins, peu flatteur pour l'image de l'Arabie Saoudite.

Le traitement de ce pays à travers cet article est donc très négatif en comparaison avec le traitement des journalistes français, car, nous le remarquons dans les

articles précédents, les Etats-Unis s'impliquent comme partie prenante dans la guerre saoudienne contre le terrorisme.

Le troisième article, publié dans *Le Nouvel Observateur* du 06-08-2002 sous le titre « l'Arabie Saoudite, 'ennemie' au Pentagone », présente l'analyse d'un expert américain accusant l'Arabie Saoudite, amie des Etats-Unis, de soutien actif au terrorisme. Cet article traduit également une lecture américaine : « *L'Arabie saoudite a été qualifiée d'"ennemie" des Etats-Unis lors d'une réunion d'information au Pentagone au cours de laquelle il a été recommandé de lui adresser un ultimatum afin qu'elle arrête de soutenir le terrorisme, affirme ce mardi le Washington Post. Selon le journal, un analyste de la Rand Corporation, Laurent Murawiec, a déclaré au cours de cette réunion qui s'est tenue le 10 juillet dernier: "Les Saoudiens sont actifs à tous les niveaux de la chaîne terroriste, au niveau des cadres comme au niveau des militants de base, au niveau des idéologues comme au niveau des meneurs". "L'Arabie saoudite appuie nos ennemis et attaque nos alliés. L'Arabie saoudite est la graine du terrorisme, le premier auteur, l'adversaire le plus dangereux" au Moyen-Orient, a poursuivi Laurent Murawiec au cours de cette réunion organisée par le Conseil de la politique de Défense* ». L'Arabie Saoudite est ici présentée comme un pays accablé par les Etats-Unis qui le rend totalement responsable du terrorisme au point de brandir envers lui la menace d'une action rétorsion. La qualification d'« ennemie » est forte, s'agissant d'un allié stratégique. Et, comme pour donner de la véracité à cette information, le discours d'un expert, dont l'identité est révélée, y est inséré directement. Après l'adjectif « ennemie », l'Arabie Saoudite est qualifiée de « graine de terrorisme » et d'« adversaire le plus dangereux ». Images on ne peut plus négatives, violentes. En somme, l'article traduit des tensions palpables dans les relations entre les deux alliés historiques.

Ici, nous avons, dans la presse française, par le biais d'un regard américain, une image obscure, opaque, qui donne l'impression que des choses mystérieuses, secrètes et dangereuses se passent en Arabie. Ce qui peut donner au lecteur le sentiment d'une menace permanente, d'autant plus dangereuse qu'elle est invisible et mouvante, puisant sa source en Arabie mais apparaissant dans

différents pays musulmans (Arabie, Afghanistan, Yémen pour ne citer qu'eux) par la propagation d'une idéologie religieuse qu'il s'agit d'éradiquer d'urgence. Cela dit, pour éclairer davantage notre sujet, nous constatons que, dans le traitement journalistique concernant l'Arabie Saoudite, d'autres facteurs qui favorisent et exacerbent le terrorisme ne sont pas, si l'on peut dire, mis en scène. Ce sont des facteurs politiques tels que les conditions déplorables des pays du tiers monde, la question épineuse et saillante de la Palestine et, particulièrement, de Jérusalem, avec ce que cela implique comme désillusion quant au règlement de la question par des moyens légaux, en conformité avec le droit international et le consentement des institutions qui l'incarnent telles que l'ONU qui, si elle a œuvré pour l'application des résolutions contre l'Irak, n'arrive pas à en faire de même quand il s'agit de la Palestine. D'où la perte de confiance, dans le monde arabo-musulman, dans la possibilité de résoudre cette question par des moyens légaux, et donne l'impression aux peuples d'une agression constante de l'Occident, incarné par les Etats-Unis. Contexte géopolitique où l'occupation par Israël des territoires arabes et les invasions du sud Liban n'ont cessé de nourrir les ressentiments et le besoin de faire justice.

L'Arabie Saoudite est perçue par les Américains comme un allié stratégique en raison des énergies pétrolières et de sa position géographique stratégique et son rôle hautement symbolique dans le monde arabo-musulman. Mais toujours est-il que, selon l'image livrée dans les journaux, c'est l'Arabie qui subit de plein fouet la situation, qui se trouve entre le marteau et l'enclume : d'un côté, elle subit la pression américaine où elle est mal vue, de l'autre sa proximité avec les Etats-Unis est mal perçue en France, d'où, en partie, sa description négative dans la presse.

L'article nous informe que Washington exige de l'Arabie Saoudite d'arrêter de financer les islamistes partout dans le monde, suivant une recommandation de l'analyste américain qui considère que l'idéologie religieuse est dangereuse pour les intérêts américains, d'où la nécessité « *de mettre fin à [aux] déclarations anti-américaines et anti-israéliennes* » et « *de poursuivre et de neutraliser ceux qui sont impliqués dans la chaîne terroriste, y compris les services de renseignement saoudiens* ». Selon le *Washington Post*, Laurent Murawiec a

proposé que les puits de pétrole en Arabie saoudite et les avoirs saoudiens à l'étranger soient "visés" par Washington - sans indiquer comment ils devaient l'être - si le gouvernement de Ryad refusait de se conformer aux souhaits américains ». Rapporter ce discours américain dans la presse française est une manière de montrer que la logique américaine, toujours la même, est animée par ses intérêts stratégiques et que, à la limite, d'une certaine manière, l'instabilité que connaît la région sert ses intérêts et lui permet d'asseoir davantage son influence et sa domination. De ce point de vue, l'image négative de l'Arabie sert la stratégie de la superpuissance en tant qu'elle participe à faire admettre sa thèse et son action politique et militaire aux Proche et Moyen-Orient. C'est peut-être ce que sous-entend l'article dans *Le Nouvel Observateur*.

Nous le voyons, l'article livre une image de l'Arabie Saoudite ancrée dans un contexte stratégique déterminé par les intérêts américains, concentrés sur le pétrole, et déterminant dans la géopolitique régionale. Il est cependant étonnant de lire que les Etats-Unis peuvent menacer les puits de pétrole, sachant que cela leur causera des dommages économiques. En tout cas, rapporter ce type de discours dans la presse française montre que l'Arabie Saoudite est une problématique internationale. Au fait, l'objectif de cet article est de mener une propagande américaine interne. Mais la lecture de l'hebdomadaire français y introduit un point d'interrogation : « sans indiquer comment ils devaient l'être si le gouvernement de Ryad refusait de se conformer aux souhaits américains ? ». Interrogation qui montre le scepticisme dont nous venons de parler quant à ce discours américain qui menacerait prétendument ses propres intérêts !

Le quatrième article publié dans *Le Nouvel Observateur*, le 23-08-2002, est pris dans le quotidien américain « *Financial Times* » sous le titre « polémique autour des fonds saoudiens aux USA ». L'article revient sur la responsabilité des Saoudiens en matière de financement du terrorisme et la réaction saoudienne réfutant les accusations américaines : « *le prince et milliardaire saoudien Al-Walid ben Talal a démenti ce jeudi que les investisseurs saoudiens retireraient leurs fonds des Etats-Unis, et a affirmé au contraire "augmenter ses participations dans certains groupes américains". Il a affirmé : "J'ai lu le Financial Times et j'ai été surpris. (...) Ce que je suis en train de vous dire*

représente la position de la famille royale saoudienne à 100%". Le quotidien économique Financial Times affirmait en effet mercredi que, accusés par l'administration du président américain George W. Bush d'aider les réseaux terroristes, les investisseurs saoudiens réagissent en retirant une partie de leurs fonds placés aux Etats Unis. Selon des analystes financiers cités par le journal, le montant des fonds déjà retirés est compris entre 100 et 200 milliards de dollars sur un total estimé entre 400 et 600 milliards. "Les gens n'ont plus aucune confiance en l'économie américaine ou en la politique étrangère américaine", confirme au Financial Times Bishr Bakheet, un analyste financier de Riyad. "Et si les dernières poursuites judiciaires ne sont pas abandonnées, cela voudra dire plus d'argent saoudien aux USA. » Nous comprenons en tout cas les imbrications entre la finance internationale (circulation des biens et des hommes) et la question du terrorisme, au point d'en devenir un enjeu de pressions et de jeux d'intérêts et de rapports de force. Mais, dans ce contexte, le discours de la presse montre toujours l'Arabie Saoudite sous un angle négatif, opaque, une nébuleuse inextricable. Ce que le discours saoudien a du mal à éclairer. Nous remarquons aussi que le discours de l'hebdomadaire traite l'affaire comme américano-saoudienne, avec ce que cela implique comme image négative pour les deux parties.

Au fait, dans ce contexte, les mouvements des capitaux bénéficient aux établissements européens et contribuent au récent affaiblissement du dollar. C'est, dans ce bras de fer, un changement dans l'attitude saoudienne qui fait elle aussi pression directement sur les Américains pour les inciter à modifier l'image qu'ils véhiculent, dans le discours politique, de l'Arabie Saoudite. Nous voyons là que l'Arabie Saoudite exerce elle aussi, comme force financière, un chantage sur les Etats-Unis. Bref, le discours du Nouvel Observateur montre, du moins dans cet article, que les deux pays, si l'on peut dire, « se tiennent par la barbichette » !

Le cinquième article du Nouvel Observateur, publié le 10-09-2002, évoque les principaux attentats anti-américains attribués à l'organisation d'Al-Qaïda : « *Voici les principaux attentats anti-américains attribués au milliardaire saoudien Oussama ben Laden et à son organisation Al-Qaïda* ». La manière dont

l'article est rédigé met en évidence la figure de Ben Laden tel un gourou possédant une secte (« son organisation ») et qualifié de milliardaire, adjectif qui, en France, contrairement aux pays anglo-saxons, est connoté négativement comme d'ailleurs le mot « secte » auquel est implicitement assimilée Al-Qaïda. Le titre montre donc une figure, mystérieuse, ayant des fonds indéfinis, s'inspirant et propageant une idéologie religieuse, ayant commis et commettant des actions terroristes. Ce que l'article se propose de recenser. En effet, il expose les pays du monde déjà attaqués par Al-Qaïda : les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, le Kenya, la Tanzanie et le Yémen. Tout cela est toujours plus ou moins lié à l'Arabie Saoudite.

Un article publié le 14-05-2003, sous le titre « le prince Abdallah déclare la guerre aux terroristes », cite un discours officiel saoudien qui tente de clarifier la situation en distinguant entre l'esprit de l'islam et l'idéologie terroriste. Le discours, claire, ferme et volontariste, tranche avec l'image véhiculée dans le discours de la presse qui laisse entendre des zones d'ombre et un présumé laxisme, si ce n'est pas une tolérance, envers l'extrémisme et l'idéologie qu'il propage. Si l'article rapporte de façon neutre les propos du prince héritier saoudien, il n'en fait pas moins du wahhabisme la religion des Saoudiens alors qu'il ne s'agit pas de cela, la religion de l'Arabie Saoudite étant l'islam et non le wahhabisme. Cette façon de faire incite à une lecture liant l'islam officiel, le wahhabisme, Ben Laden et Al-Qaïda.

« Nous mettons tout spécialement en garde ceux qui tentent de trouver à ces crimes une justification dans la religion musulmane (...) et nous leur disons qu'ils deviendront complices des assassins et seront châtiés comme eux », a souligné le prince héritier d'Arabie saoudite, dont la religion d'Etat, le wahhabisme, est la branche la plus radicale de l'islam sunnite et est la doctrine de référence de plusieurs groupes islamistes terroristes, dont Al-Qaïda... Le prince Abdallah affirme que "ces criminels rêvent s'ils pensent pouvoir perturber la sécurité de notre pays (...) où le peuple saoudien a adopté le Coran (le livre sacré musulman) comme doctrine et la charia (loi islamique) et refuse de voir ce petit nombre de corrompus être à l'origine de l'effusion de sang d'innocents ».

Effectivement, le discours officiel étant très claire, il tranche avec l'image négative véhiculée généralement dans la presse française.

Rédigé par l'équipe du Nouvel Observateur ce sixième article sur le thème du terrorisme aborde l'Arabie Saoudite sous un autre angle, en montrant les efforts du gouvernement saoudien pour éradiquer la mouvance terroriste et en rendre illégitime la justification religieuse. Le discours du prince lui assène une condamnation morale et juridique en utilisant des adjectifs relevant de qualifications criminalisâtes, sortant l'action terroriste du champ de la légitimité religieuse et légale : « crimes », « assassins », « criminels », « sang d'innocents », « corrompus ».

Dans l'article suivant, publié le 14-08-2003 sous le titre « opération anti-terroristes en Arabie Saoudite », l'auteur raconte un événement sur l'attaque des forces spéciales de sécurité saoudienne d'une résidence à Riyad et l'arrêt de sept extrémistes liés au réseau d'Al-Qaïda. Ce raide fait écho au discours rapporté dans l'article précédent, un discours très ferme qui fait prévaloir l'autorité de l'Etat en mentionnant la véritable référence religieuse pour délégitimer l'idéologie des mouvements terroristes qu'il menace de représailles.

En 2004, un article est publié le 16-04-2004 sous le titre « les ressortissants US appelés à quitter l'Arabie Saoudite », le risque étant estimés trop élevé pour eux : *« le département d'Etat américain a ordonné jeudi 15 avril l'évacuation de tous les employés gouvernementaux "non-essentiels" et de leurs familles, de l'Arabie saoudite, évoquant un risque élevé d'attaques terroristes dans ce pays. Washington a également demandé aux ressortissants américains de ne pas se rendre en Arabie saoudite et appelé tous ses ressortissants qui ne sont pas employés par le gouvernement américain à quitter également le territoire saoudien. Ce communiqué du département d'Etat a été publié quelques heures après que le secrétaire d'Etat américain Colin Powell eut déclaré que la situation dans le royaume saoudien était inquiétante. "Nous sommes inquiets. Le niveau de menace est plus élevé", a-t-il dit à la presse "Nous sommes inquiets, le niveau de menace a augmenté et, au vu de ces menaces et des informations que nous avons reçues, nous allons donner l'ordre de partir", avait indiqué Colin Powell. Cet ordre concerne également les*

familles de tous les employés de l'ambassade américaine à Ryad et des consulats à Dhahran et Djeddah, a précisé le Département d'Etat. C'est la troisième fois en douze mois que les diplomates américains reçoivent l'ordre de quitter l'Arabie saoudite en raison des risques potentiels sur leur sécurité ». L'image parle d'elle-même. Perçu comme un « champ de bataille » entre les forces gouvernementales et les terroristes, le pays ne voit pas son image s'améliorer, devenant même extrêmement négative. Or, on le sait, la perception du danger, par l'image mentale qu'elle entraîne, est parfois plus inquiétante que la réalité du danger lui-même. C'est-à-dire qu'un sentiment d'insécurité diffuse, faisant présager un danger d'autant plus redoutable qu'il est imprévisible, invisible et pouvant frapper à tout moment, peut avoir un impact fort sur l'image que l'on a d'une société et d'un pays.

Cela dit, le discours politique américain semble aussi accentuer une perception négative de la situation, ce qui sert la stratégie des Etats-Unis dans la situation de chantage qu'ils se livrent envers l'Arabie Saoudite. Relayé par un traitement journalistique qui, pour fasciner et attirer le lecteur, peut céder parfois au sensationnel. Ce discours en devient plus efficace, ayant davantage d'effet. L'image négative de l'Arabie en devient alors amplifiée. En fait, si des actions de violence existent, le pays est loin d'être un champ de guerre. En tout cas, l'article n'éclaire pas les raisons précises pour lesquelles sont visés les ressortissants américains.

Pour la même année, un autre article est publié le 05-05-2004 sous le titre « attentat à Yanbu » : 6 occidentaux tués ». Concernant cette année, nous comprenons, dans le discours du Nouvel Observateur, que la guerre saoudienne contre le terrorisme est devenue réelle, les terroristes ayant pour tactique d'attaquer les Occidentaux. Le chapeau de cet article indique que 3 américains ont été tués en Arabie Saoudite : « Yanbu', sur la côte de la Mer Rouge, se trouve à 350 km au nord-est de Djeddah. Les six millions de travailleurs étrangers, dont environ 30.000 Américains, occupent une place importante dans l'économie, notamment pétrolière, de l'Arabie saoudite. En mai 2003, une série d'attentats-suicides coordonnés dans la capitale, Riyad, avait fait 34 morts, dont huit Américains. Une opération similaire en novembre avait tué 17 personnes.

Les autorités imputent ces attaques au réseau Al-Qaïda d'Oussama ben Laden ». Relatés avec précision, ces faits montrent un nombre de victimes élevé et traduisent le degré qu'atteint la violence terroriste dans le but de semer la terreur, de faire fuir les ressortissants occidentaux, considérés comme des intrus en terre d'Islam par Ben Laden, et ainsi déstabiliser le régime. Image de violence, de guerre et de terreur donc. C'est du moins ce que voudrait montrer les groupes terroristes, et ce qui est relayé par le système médiatique devenu performant, faisant circuler rapidement l'information et l'image, avec ce que cela implique comme impact au niveau de la réception.

A ce propos, un article publié la même année, le 19-06-2004, sous le titre « Paul Johnson a été décapité », relate une information du réseau Al-Qaïda annonçant l'exécution de l'otage américain Paul Johnson : *« en réponse à ce que nous avons promis (...), l'infidèle a eu son juste traitement, déclare le groupe terroriste dans son communiqué diffusé sur Internet. «Qu'il goûte ce que les musulmans goûtent depuis longtemps avec les tirs et les missiles des hélicoptères Apache.» Paul Johnson, 49 ans, travaillait sur des systèmes de ciblage et de vision nocturne pour les hélicoptères Apache. Parmi les raisons invoquées pour son enlèvement, Al-Qaïda avait cité son activité professionnelle au service de l'industrie de l'armement américaine. «Si Dieu le veut, nous continuerons notre route pour combattre les ennemis de Dieu», ajoute le communiqué d'Al-Qaïda. L'ambassade d'Arabie saoudite à Washington a, peu après, confirmé l'information* ». Le titre en lui-même, vu la façon dont il est rédigé, est une image violente. « Décapité » : image qui sera perçue comme barbare par le lecteur qui, même s'il ne lit pas l'article, gardera cette image en tête. « Otage » : exécution d'un otage : autre image forte. Un otage est vu comme sans défense. Il est qualifié d'« infidèle » par ses bourreaux, ce qui laisse croire que c'est la première raison pour laquelle il est tué. « Ennemis de Dieu » : autre nomination qui laisse croire que c'est la première raison pour laquelle les occidentaux sont menacés et attaqués. Ce qui contraste avec l'argumentation produite dans le même communiqué pour justifier les actions terroristes.

L'année 2004, *Le Nouvel Observateur* traduit l'évolution de la situation en Arabie Saoudite. Un article est publié le 06-06-2004, sous le titre de « Riyad

offre l'amnistie aux terroristes ». Cet article raconte que le Roi Fahd a offert une amnistie partielle aux terroristes sous un mois. Ce qui peut susciter un point d'étonnement et d'interrogation chez les lecteurs qui ont suivi la dramatisation de ce thème pendant les années précédentes. L'événement est ainsi relaté : *« l'Arabie saoudite a annoncé mercredi 23 juin qu'elle accorderait une amnistie partielle aux terroristes islamistes qui se rendraient sous un mois. Ils ne risqueront pas la peine de mort et ne seront poursuivis en justice que s'ils ont commis des actes ayant causé du tort à d'autres personnes. "Nous proclamons, pour la dernière fois, une amnistie (...) à tous ceux qui ont commis un crime au nom de la religion", a déclaré le prince Abdallah au nom du roi Fahd. "A tous ceux qui appartiennent à ce groupe (d'extrémistes), qui n'ont pas été arrêtés, nous leur offrons l'occasion de se repentir", a poursuivi le prince Abdallah qui dirige de facto le royaume en raison de la santé fragile du roi ».*

En fait, cette amnistie, qui peut susciter la perplexité chez le lecteur, est strictement encadrée dans un processus religieux, celui de la charia islamique, afin de couper les terroristes de l'influence idéologique qui les anime et les faire revenir à une vision plus traditionnelle de l'islam, ce qui est sensé tarir l'inspiration idéologique extrémiste à sa source. Après cette approche qui peut être qualifiée de pédagogique, une fermeté sans faille est affichée dans un but définitivement dissuasif : *« pour ceux qui rejettent l'amnistie, "nous jurons devant Dieu que rien ne nous empêchera de frapper de toute notre force", a-t-il prévenu ».* En relatant ce discours, l'hebdomadaire montre une facette plus positive d'une Arabie Saoudite déterminée à éradiquer le terrorisme, à l'instar des autres pays, en le coupant de sa source idéologique et en le détruisant physiquement s'il le fallait.

Un article publié le 25-07-2004, sous le titre « Riyad : les islamistes à nouveau traqués », explique que, à l'échéance prévue pour la reddition, des hommes ont profité de l'amnistie offerte par le Roi Fahd pour se rendre alors que d'autres, et des plus dangereux, demeurent en fuite : *« l'amnistie offerte par le roi Fahd d'Arabie saoudite aux extrémistes islamistes qui se repentiraient a expiré dans la nuit de jeudi 22 à vendredi 23 juillet, et six hommes en ont profité pour se rendre aux autorités, alors que douze des personnes les plus recherchées du pays*

courent toujours. Un médiateur entre les autorités et les islamistes recherchés, cheikh Safar Al-Hawali, a affirmé que le chef présumé de la section locale d'Al-Qaïda, Saleh Al-Oufi, et deux autres de ses compagnons seraient prêts à négocier leur reddition. "Les médiateurs ont confirmé qu'Oufi a la volonté de négocier (sa reddition) et ils sont optimistes sur les résultats" de leurs contacts avec Oufi, l'homme le plus recherché en Arabie, a indiqué ce médiateur, cheikh Hawali. Quelques heures avant l'expiration de l'amnistie, le ministère de l'Intérieur a annoncé la reddition de Faëz Ben Rachid Al-Doussari. Il "s'est rendu aux forces de sécurité à Taëf (ouest) et il a exprimé la volonté de bénéficier de l'offre" d'amnistie, a précisé un porte-parole du ministère, cité par l'agence officielle saoudienne SPA. Le ministère a ensuite fait état de la reddition d'un autre suspect saoudien, Faouzane Ben Nasser Ben Ahmed Al-Faouzane, qui s'est livré à l'ambassade d'Arabie à Damas, avant d'arriver dans la soirée à Ryad en compagnie de son épouse et de sa fille. Selon les autorités, il est le sixième homme à avoir répondu à l'amnistie royale. L'amnistie d'un mois avait été décrétée le 23 juin par le roi Fahd pour les radicaux qui se repentiraient. Elle a expiré à minuit heure de Ryad (21h00 GMT) dans la nuit de jeudi à vendredi. L'offre du roi était intervenue cinq jours après la mort du chef présumé de la section saoudienne d'Al-Qaïda, Abdel Aziz Al-Mouqrin, tué par la police dans une opération menée en représailles à la décapitation, par son groupe, d'un otage américain ». Cet article montre que l'Arabie Saoudite, consciente des dommages que la situation lui cause, communique des informations sur son entreprise anti-terroriste et les résultats obtenus. Peut-on dès lors continuer à la voir de la même façon ?

Cet article du *Nouvel Observateur* cherche une certaine objectivité et peut contribuer à changer l'image de l'Arabie Saoudite en montrant que son gouvernement cherche à assurer la sécurité de son peuple, de la région et les intérêts de ses alliés, notamment les Etats-Unis. Un Etat qui cherche aussi à tuer le terrorisme dans l'œuf, préservant le sang des innocents et coupant les groupes extrémistes et terroristes de l'idéologie qui les nourrit.

Nous pouvons clôturer ce commentaire en disant que, dans la première période, d'après l'analyse du thème du terrorisme de 2001 à 2005, l'image négative dont

fait l'objet l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires (*L'Express*, *Le Point*, *Nouvel Observateur*) s'améliore ou, du moins devient moins négative, quand ce n'est pas, à certains égards, plus positive. Aspects positifs ponctuels cependant, l'image demeurant globalement négative. Les hebdomadaires ont des lectures similaires. Concernant la deuxième période, le traitement journalistique du thème connaît une autre construction, avec des articles de moindre quantité, nous l'avons constaté dans le premier chapitre, dessinant une image différente.

Dans un article publié le 21-10-2008, sous le titre « près d'un millier de personnes jugées pour terrorisme », nous relevons, dans le traitement de cet hebdomadaire, que la lutte contre le terrorisme, qui a débuté en 2003, est suivie par une amnistie proposée par l'Etat en 2004, en s'appuyant sur la loi islamique, tout en traduisant en justice des terroristes. Ce qui marque une évolution et a une incidence plutôt positive sur l'image de l'Arabie Saoudite.

Le Nouvel Observateur commence son article d'une manière directe : « 991 personnes seront jugées dans des affaires de terrorisme après l'annonce du début de la procédure judiciaire. Aucune date n'a en revanche été donnée pour le début des procès, les premiers du genre depuis les attentats qui avaient frappé le royaume en 2003 et 2004. Le prince Nayef ben Abdel Aziz, Le ministre saoudien de l'Intérieur, a annoncé lundi 20 octobre que 991 personnes seraient jugées dans des affaires de terrorisme après l'annonce du début de la procédure judiciaire. "On a commencé à déférer 991 personnes impliquées dans des affaires devant la justice après que les actes d'accusation aient été dressés", a déclaré le prince Nayef à l'agence officielle Spa. Ces personnes sont accusées d'actes terroristes en Arabie saoudite depuis le début des attentats, le 12 mai 2003. "Les dossiers seront examinés par étape" par la justice, a ajouté le ministre, sans donner de date pour le début des procès, les premiers du genre depuis les attentats qui avaient frappé le royaume notamment en 2003 et 2004 et dont la plupart ont été revendiqués par le réseau terroriste d'Al-Qaïda ». Selon ces informations, il s'agit donc bel et bien d'un tournant, d'une étape décisive depuis les attentats qui avaient frappé le Royaume, notamment en 2003, et dont la majorité a été revendiquée par le réseau d'Al-Qaïda.

Nous ajouterions que, pendant ce temps, les forces de sécurité ont réussi à faire avorter des opérations terroristes dans la campagne et que, annonce-t-on au ministère de la justice, on progresse dans l'instruction du jugement des personnes arrêtées. Ces progrès dans la lutte contre la violence terroriste montrent que le pays fait, si l'on peut dire, bonne figure, en matière de la lutte contre le terrorisme. Les communiqués aux médias, mentionnés dans cet article le montrent.

Un dernier article du Nouvel Observateur du 28-12-2011, sous le titre de « Des islamistes jugés à Ryad pour le meurtre de quatre français », pris de l'agence internationale Reuters, traite le jugement des assassins des ressortissants français en 2007, événement qui n'avait pas été couvert à l'époque par cet hebdomadaire. Ce procès, marquant dans l'histoire du traitement médiatique de la lutte anti-terrorisme depuis 2001, est une fenêtre permettant à l'Arabie Saoudite de montrer un autre visage. En couvrant le jugement des assassins des Français, les médias français montrent que l'Arabie Saoudite tient ses engagements envers la France en arrêtant et jugeant les auteurs de violence contre leurs ressortissants.

Nous constatons aussi une amélioration de l'image de l'Arabie Saoudite dans le traitement journalistique du Nouvel Observateur, concernant la deuxième période de notre construction, par des articles qui s'intéressent directement au problème (et non plus en reprenant des articles de la presse américaine). L'image s'améliore aussi en raison des stratégies et des opérations de l'Etat saoudien. Notons également que, dans la deuxième période concernant le thème du terrorisme, la référence aux Etats-Unis est absente du traitement journalistique du Nouvel Observateur.

d) *Le Courrier International*, sources différentes et extension des enjeux

Thème	Titre de l'article	Rubrique	Type d'article	Source/ auteur	Photo/	Date
Terrorisme 2001- 2005	Les Saoudiens multiplient les écoles coraniques.	Asie	Enquête	Asia Time / Ramatanu Maitra	Non	09-07-2004
	Comment Al-Qaeda tisse son réseau sur la Toile.	Terrorisme	Enquête	Hoda Saliby	Non	26-07-2005
Terrorisme 2006- 2010	Arabie Saoudite : Eradiquer Al-Qaeda, une tâche sans fin.	Moyen- Orient	Enquête	Hoda Saliby	Non	28-02-2006
	Paris et Ryad unis pour couper la route aux extrémistes.	Moyen- Orient	Actualité	Al Sharq Al-Awsat	Oui	06-03-2006
	Mythes et réalité de la guerre financière contre le terrorisme.	Terrorisme	Enquête	Sylviane Zehil, l'ORIENT	Non	28-12-2007
	Appel à la lutte contre le terrorisme à la Mecque.	Moyen- Orient	Actualité	Al Hayat	Non	08-12-2008
	Al-Qaeda fait son trou au Yémen.	Moyen- Orient	Enquête	Jeffrey Fleshman/ Les Angles Times.	Oui	30-12-2009
	Arrestation de 113 membres présumés d'Al-Qaeda.	Moyen- Orient	Actualité	Arab News	Non	25-03-2010
	Le coût de la lutte contre le terrorisme.	Moyen- Orient	Actualité	Al sharq Al-awsat	Non	31-03-2010
Terrorisme 2011	Procès de 85 membres présumés d'Al-Qaeda.	Moyen- Orient	Actualité	Arabes News	Non	27-06-2011
	Arabie Saoudite : la haine de l'autre dans les manuels scolaires.	Moyen- Orient	Analyse	Kim	Non	28-11-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Tout d'abord, signalons que l'accès aux articles du *Courrier International* n'a pas été sans difficultés lors des investigations sur le corpus, en comparaison avec les autres hebdomadaires compte tenu du caractère hétéroclite du traitement de l'information dans cet hebdomadaire qui fait une synthèse d'articles parus dans différents journaux et magazines dans le monde.

Le traitement du thème du terrorisme commence dans *Le Courrier International* à partir de 2004 par un article publié le 09-12-2004 sous le titre de « Les Saoudiens multiplient les écoles coraniques ». En mettant ainsi en exergue les termes « multiplient » et « écoles coraniques », le titre laisse entendre que le risque terroriste continue et continuera tant que ses sources religieuses – les écoles coraniques – se développent. Il est remarquable, dans ce cadre, de voir l'association entre le terrorisme et les écoles coraniques par le biais d'une sorte de syllogisme qui consisterait à croire qu'un élève d'une école coranique est potentiellement extrémiste et qu'un extrémiste est potentiellement terroriste. Terrorisme qui circulerait donc comme un sang empoisonné dans toute société où se multiplient des écoles coraniques qui en irriguent les esprits. Notons en passant que le terme « école coranique » est totalement absent des autres hebdomadaires dans leur traitement ce thème. Et, plus grave, l'article informe que l'Arabie Saoudite finance le développement de ces écoles dans différents pays musulmans, ce qui peut être interprété comme augmentant le risque partout où elles donnent leurs enseignements : *« la famille royale saoudienne prévoit de faire construire 4 500 écoles coraniques en Inde, au Bangladesh, au Népal et au Sri Lanka. L'opération, qui coûterait 35 millions de dollars, vise à promouvoir "une éducation moderne et libérale dans le cadre des valeurs islamiques". Les fonds seraient distribués par l'intermédiaire de neuf branches du Jamiat Ulema-i-Islami [JUI, le parti religieux le plus proche des talibans] en Inde, au Bangladesh, au Népal et au Sri Lanka. Le projet devrait démarrer en février 2005.... Le nombre de madrasas indiennes est actuellement estimé à 35 000, toutes tailles confondues, et celui de leurs élèves à 1,5 million. La plupart d'entre elles attirent les pauvres parce qu'elles dispensent un enseignement gratuit »*. La parenthèse du milieu de l'article est là comme pour signaler une

ambiguïté, si ce n'est une contradiction entre « une éducation moderne et libérale dans le cadre des valeurs islamiques » - objectif des enseignements de ces écoles - et le fait d'en confier les fonds à des mouvements proches des Talibans. Ce qui insinue que cette façon de faire finance indirectement le terrorisme.

Pris d'Asia Times On Line, cet article parle, à la base, d'un projet saoudien pour redorer l'image internationale de l'islam en prônant l'enseignement conforme à la modernité. Mais l'on peut comprendre implicitement, dans le traitement journalistique, que certaines de ces madrasas sont utilisées pour endoctriner de jeunes esprits impressionnables et les inciter à commettre des actes terroristes. Mais en admettant que cela soit le cas, et il ne peut l'être que chez certains individus ou groupuscules, doit-on condamner l'ensemble et, surtout, rendre l'Arabie Saoudite responsable de tous les maux ? Le développement de ce projet en Asie, où la majorité des peuples des pays indiqués dans l'article sont musulmans, a voulu encourager l'éducation à l'islam chez une population pauvre, sans moyens de s'offrir une éducation et qui resterait extrêmement démunie sans des structures éducatives socialisantes. A l'origine, le projet a pour but de redorer l'image l'Arabie Saoudite dans ces pays asiatiques en poussant à l'enseignement d'un islam tolérant. Or l'article, publié en France, ne peut que renforcer l'image négative de l'Arabie Saoudite.

Le début du deuxième article, publié le 26-07-2005 sous le titre « comment Al-Qaeda tisse son réseau sur la Toile », commence de manière directe, choquante : *« Charm El-Cheikh : deux attentats attribués au terrorisme islamiste portant le label Al-Qaïda viennent se rajouter à la longue liste des attaques qui ensanglantent de plus en plus de pays de la planète. "Les filières du terrorisme international obéissent-elles à un centre de commande regroupé ? Les cellules d'Al-Qaïda sont-elles coordonnées dans leurs frappes aveugles ?" se demande Le Temps. Les spécialistes du terrorisme islamiste sont d'accord pour "écarter l'hypothèse d'une structure pyramidale qui centralise et coordonne les actions aux différents points du globe", poursuit le quotidien de Genève. "Il est douteux que les explosions qui ont secoué le Royaume-Uni aient été coordonnées avec celles qui ont frappé Charm El-Cheikh. Les deux attaques doivent être perçues comme un flot de terreur qui a surgi à des moments rapprochés", enchaîne le*

quotidien israélien Ha'Aretz, sous la plume de son correspondant militaire Ze'ev Schiff. De même, les attaques qui ont eu lieu le 7 et le 21 juillet à Londres n'auraient pas de lien entre elles. Selon Barthélemy Courmont, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) à Paris, qui s'exprime dans les pages du Temps, "il semble que l'attentat du 7 juillet ait été lié à la présence britannique en Irak. Dans ce sens, on peut faire un parallèle avec ce qui s'était passé à Madrid. Pour le second, il n'y a pas eu à ce jour de revendication crédible. Les armes utilisées dénotent un amateurisme réel. Peut-être a-t-on assisté à un phénomène d'imitation." "La mort de certains chefs d'Al-Qaida a été une bénédiction pour l'organisation, qui a vu la naissance et la prolifération d'une quantité d'autres chefs, tous désireux de faire oublier les leaders charismatiques par des coups d'éclat d'envergure", ajoute le quotidien algérien L'Expression ».

Nous remarquons comment cet article se pose des questions sur la multiplication des attentats et la diversification des objectifs ciblés par les filières terroristes dont on se demande si les actions ne seraient pas coordonnées, obéissant à un même commandement. L'article, tiré du journal suisse *Le Temps*, réunit différents points de vue dans un souci d'éclairage d'une situation opaque, dont la terreur surgit de partout et qui donne l'impression d'un monstre tentaculaire dont les branches repoussent à mesure qu'on en coupe. Image de terreur donc, dont le raisonnement du journal tente d'élucider les codes en faisant appel à différentes analyses et expertises.

L'article décrit la nature d'un terrorisme difficile à débusquer, à en comprendre les arcanes, à révéler l'organisation qui le sous-tend et qui repose notamment sur les technologies du web. C'est un défi devant l'Arabie Saoudite dans sa campagne de lutte contre le terrorisme, ce pays occupant la place centrale dans l'histoire de l'islam :

« Le lien entre tous ces attentats est "une idéologie commune, le courant salafiste djihadiste, et une mouvance qui tient par les cyberidéologues", poursuit Dominique Thomas. Les contacts entre organisations fleurissent sur la Toile, via les chat-rooms notamment. Autre exemple, les communiqués de bénédiction échangés entre le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC)

algérien, qui a fait allégeance à Al-Qaida, et Al-Qaida en Irak. Ainsi, le chef terroriste Al-Zarqaoui a adressé ses félicitations pour l'attaque d'un poste de l'armée en Mauritanie. L'invasion de l'Irak donne une nouvelle impulsion aux agissements terroristes. "Les messages, les prêches, les communiqués et les enregistrements vidéo se multiplient. Les sites Internet djihadistes affiliés ou proches d'Al-Qaida prolifèrent sur la Toile. On en compte près de deux cents, accessibles à tous et rédigés dans les principales langues du monde. L'idéologie millénariste du groupe trouve le ton juste, l'argument concret et la détresse des musulmans pour passer d'un stade théologique à un autre politique, réel et convaincant", enchaîne L'Expression. Les messages e-mails codés et les logiciels de brouillage sont largement mis à profit ».

Cet article montre la manière dont l'espace médiatique qu'est l'Internet est un terrain propice à la propagation de l'idéologie extrémiste et à la communication entre les membres des mouvements extrémistes qui ont, grâce à cette proximité médiatique, une efficacité redoutable, et ce d'autant plus qu'ils ont le sentiment d'appartenir d'une seule communauté et d'avoir les mêmes objectifs. Au centre se trouve, dit cet article tiré du journal *L'Expression*, Al-Qaïda dont les actions, quel que soit l'endroit où elle frappe dans le monde, touchent d'une manière ou d'une autre, de près ou de loin, l'image de l'Arabie, ses agissements trouvant toujours une référence dans l'islam dont les Lieux Saints se trouvent dans ce pays. Nous comprenons en tout cas dans cet article comment les organisations terroristes se servent de l'Internet pour tisser des contacts, faire de la propagande, communiquer et diffuser des idéologies. Ce qui permet à des groupuscules d'avoir une visibilité internationale et constitue une difficulté sécuritaire pour casser les codes et lire les messages.

Dans le troisième article publié dans *Le Courrier International* le 28-02-2006 sous le titre « Arabie Saoudite : Eradiquer Al-Qaeda, une tâche sans fin », nous avons une analyse prise de certaines organes saoudiens : « *les forces de l'ordre saoudiennes ont infligé une frappe douloureuse aux dévoyés en tuant cinq suspects et en procédant à l'arrestation d'un sixième, sans que les forces de sécurité n'essuient de pertes* », annonce en une *Al-Riyad*. Deux opérations "de nature préventive" ont été lancées simultanément à l'aube du lundi 27 février et

ont donné lieu à "d'intenses échanges de tirs et à de violents accrochages". La première a visé un bâtiment dans le quartier résidentiel d'Al-Yarmouk, dans la banlieue est de Riyad, alors que le sixième suspect a été arrêté au cours d'une opération séparée dans le quartier d'Al-Rawabi, également à l'est de Riyad, précise le quotidien saoudien. Ce déploiement de forces de l'ordre fait suite à "l'attentat manqué à la voiture piégée, vendredi 24 février, contre la plus grande installation pétrolière d'Arabie Saoudite, située à Abqaiq, dans l'est du royaume", souligne Al-Riyad. Les deux tiers de la production pétrolière saoudienne sont raffinés dans le complexe d'Abqaiq. L'attentat du vendredi, qui a coûté la vie à deux policiers et deux assaillants, a été revendiqué sur Internet par "l'Organisation Al-Qaida dans la péninsule Arabique", la branche saoudienne du réseau terroriste. Ainsi, la traque des terroristes se poursuit dans le royaume wahhabite et, selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur, "de grandes quantités d'armes et d'explosifs, ainsi que du matériel destiné à préparer des voitures piégées, ont été saisies dans les repaires des cellules terroristes attaquées". Le roi saoudien Abdallah ben Abdel-Aziz a tenu à saluer le succès des opérations menées par les forces de sécurité saoudiennes, "qui ont affronté avec courage et conviction des membres dévoyés de notre société", signale Al-Riyad. Son confrère Asharq Al-Awsat consacre également sa une "aux affrontements de Riyad", en précisant que "la piste des cellules terroristes ciblées par ces deux dernières opérations trouve ses origines dans l'enquête menée après l'attentat du vendredi déjoué par les forces de sécurité". Le grand mufti d'Arabie Saoudite, la plus haute autorité religieuse du royaume, cheikh Abdel Aziz ben Abdallah Al-Cheikh, a fortement condamné l'attentat du vendredi, poursuit le journal. "L'attaque qui visait le complexe d'Abqaiq montre la haine nourrie par ces terroristes et ennemis à l'encontre de la patrie et de la religion", a-t-il déclaré. Et il a désigné les auteurs de telles opérations terroristes comme des hommes "qui se sont détournés du droit chemin et de la morale. Comment pourront-ils justifier devant Dieu des actions qui visent à détruire le pays des musulmans et à ébranler son économie ?" cite Asharq Al-Awsat ».

Nous apprenons de cet article tiré du journal Al-Riayd, que l'action de l'Etat saoudien contre le terrorisme se déroule simultanément et conjointement sur deux fronts : sur les terrains religieux et politique. En effet, des responsables politiques expliquent les opérations, condamnent les terroristes, les menacent tout en justifiant la lutte contre le terrorisme. Parallèlement, des dignitaires religieux condamnent eux aussi les attentats en expliquant que les actions terroristes sont contraires à l'esprit de la religion et déplorent les conséquences dramatiques de tels actes sur l'économie du pays, la société et les vies humaines en brandissant la menace du châtimeur divin. Mais si ces méthodes affichent des aspects positifs de l'Arabie Saoudite, elles seraient peu convaincantes pour un lecteur français qui a une vision plutôt négative de l'amalgame du religieux et du politique.

Cependant, l'article fait apparaître l'image d'un pays déterminé dans sa lutte contre le terrorisme en racontant, avec précision, l'ampleur et la nature des opérations menées dans ce contexte ainsi que leur couverture politico-religieuse. Les autorités saoudiennes obtiennent visiblement des succès francs dans cette lutte avec l'anéantissement des activités des cellules d'Al-Qaïda au sein du Royaume. Mais, l'article montre aussi que le danger terroriste est loin d'être écarté et que le réseau d'Al-Qaïda dispose toujours de moyens conséquents dans ce pays. En tout cas, l'importance du nombre de personnes appréhendées, d'armes et d'explosifs saisis lors de cette année montre l'ampleur du travail fait et qui reste à faire. Le lecteur de l'article prend aussi conscience que l'Arabie Saoudite est une cible importante des attentats commis par Al-Qaïda dont les victimes sont essentiellement des arabes et des musulmans. Quoi qu'il en soit, c'est l'image de l'Arabie Saoudite qui demeure assez négative dans ce contexte.

Dans un autre article publié par *Le Courrier International* la même année, le 06-03-2006, sous le titre « Paris et Ryad unis pour couper la route aux extrémistes », nous apprenons que « le président français Jacques Chirac, qui a entamé samedi 4 mars une visite d'Etat de trois jours en Arabie Saoudite, est le premier dirigeant occidental à prononcer un discours devant le Conseil consultatif saoudien. Chirac a insisté auprès des autorités saoudiennes sur la nécessité pour les deux pays d'unir leurs efforts pour faire face à la menace terroriste, qui se

développe en tirant profit du "choc des ignorances, que certains appellent le choc des civilisations ».

Précisons, pour être plus complet, que l'action politique du président Chirac s'inscrit dans la continuité de la tradition du Général De Gaulle et sa politique arabe de la France, qui, soit dit en passant, est en concurrence (sinon en opposition) avec la politique américaine et anglo-saxonne en général. Nous pouvons donc penser que l'imaginaire du lecteur français est quelque peu influencé par cette vision et partage le contenu du discours de Chirac dont l'opposition, à la tribune des Nations-Unis, lors de la discussion du projet américain d'envahir l'Irak en 2003, a eu un écho très favorable dans l'opinion française et dans la rue arabe, ce que l'appelé l'opinion public en occident et ce que nous allons expliquer au deuxième partie de cette thèse. Par ailleurs, Chirac a marqué des points s'agissant de la question palestinienne, notamment lorsqu'il a défié (image qui a marqué le paysage médiatique français) les services de sécurité israéliens pour s'approcher de la population lors d'une visite en Palestine. Bref, la politique internationale de Chirac a marqué sa différence (et l'espace médiatique) avec les Américains.

Notons, dans le discours du président Chirac, la qualification de la relation franco-saoudienne par l'adjectif « unis » et la détermination de leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme : « couper la route aux extrémistes ». Puis cette nouveauté : « premier chef d'Etat occidental à prononcer un discours devant le Conseil consultatif saoudien ». C'est à dire le caractère désormais privilégié qu'atteignent les relations entre les deux pays. Et, surtout, dans le discours de Chirac, qui tend la main à l'Arabie Saoudite, une critique adressée à une opinion américaine, théorisée par Samuel P. Huntington, qui parle de choc des civilisations entre les mondes occidental et musulman. Constat que Chirac qualifie de « choc des ignorances », ramenant le problème sur le terrain de l'intelligence et de la compréhension mutuelle, donc d'une meilleure conception de l'altérité et du dialogue des civilisations.

Cette information relatant le discours du président français devant le Conseil saoudien est très positive pour l'image du pays. L'article, par la présentation qu'il en fait, met en évidence cet aspect et tranche avec l'image caricaturale et

généralement erronée que l'on peut comprendre, pour généraliser, dans le discours médiatique à propos d'un royaume vu comme mystérieux et dominé par la pensée religieuse et l'idéologie extrémiste qu'elle engendrerait. En effet, en général, le traitement de la thématique du terrorisme est construit par ce biais, sans véritablement chercher à comprendre l'Arabie Saoudite sous d'autres angles plus intéressants pour ce pays et pour le lecteur. Ajoutons que cette visite est, pour l'Arabie Saoudite, importante d'un point de vue stratégique et géopolitique en tant qu'elle lui ouvre, avec l'Europe, d'autres horizons pour sortir de l'étroitesse de ses relations avec les Américains.

En 2007, un article est publié le 28-12-2007 dans une rubrique spéciale nommée « terrorisme », sous le titre de « Mythes et réalité de la guerre financière contre le terrorisme ». Cet article traite le thème du terrorisme depuis les attentats du 11 septembre en remettant en question la thèse de l'administration américaine concernant le financement du terrorisme. Le traitement de cette mise en cause est suivi par la mention que les frappes financières contre Ben Laden et ses comparses sont inutiles et inefficaces selon l'ouvrage d'Ibrahim Wardé. *« Dans son dernier ouvrage, Price of Fear-The Truth Behind the Financial War of Terror [publié en France sous le titre Propagande impériale et guerre financière contre le terrorisme], Ibrahim Wardé, spécialiste de la finance islamique et professeur à la Tufts University dans le Massachusetts, souligne que, dans les jours qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001, l'argent était sans cesse décrit comme l'oxygène du terrorisme. Rares étaient ceux qui osaient suggérer que l'oxygène du terrorisme relevait surtout de facteurs politiques. Par ailleurs, les dirigeants américains, et le président Bush en premier lieu, n'ont cessé de clamer que les "sources de financement du terrorisme [avaient été] taries" et que la guerre financière avait été couronnée de succès. Comment dans ces conditions expliquer que le nombre d'attentats terroristes ait été multiplié par sept depuis 2001 ? »*. Nous le voyons, l'article, en se référant à l'analyse d'un expert, montre que ce n'est pas seulement les finances qui dynamisent le terrorisme. Il y a aussi des facteurs politiques, ce que la thèse de l'administration américaine omet de montrer pour des raisons de stratégies politiques et géopolitiques. L'article relève aussi cette incohérence qui, dans le discours

américain, veut faire croire que le terrorisme est coupé de ses sources financières alors même qu'ont lieu parallèlement des attentats !

Cette mise en cause de la rhétorique américaine en pointant les incohérences et les contradictions lève un peu le poids sur l'Arabie Saoudite, incessamment montrée dans les médias américains en lien avec la figure de Ben Laden, comme si l'image d'un pays pouvait être totalement et définitivement ternie par les actions d'un seul individu qui, en plus, se trouve en Afghanistan où il avait combattu l'URSS avec les Américains. En tout cas, la rhétorique, véhiculée dans la presse, de la thèse américaine s'est servi de l'argument financier le monde des finances étant complexe, mouvant, d'aspects souterrains et opaques - pour justifier telle ou telle attitude politique en donnant l'image d'un fanatisme maniant d'énormes masses d'argent, ce qui a justifié des mesures de rétorsion mal ciblées contre le dirigeant d'Al-Qaïda (à l'époque Oussama Ben Laden, avec ce que cela implique comme victimes civiles, innocentes, ressentiments, haine de l'Occident), et tout cela en lien avec une question au demeurant épineuse représentant, dans le monde arabo-musulman, une injustice et qui donne le sentiment aux peuples de la région que les Américains manigancent contre eux, dans leur dos, manipulant leurs régimes, contraignant l'ONU à avoir, entre Israël et les autres pays de la région, une politique qui agit selon une logique de deux poids deux mesures. Facteurs politiques donc, dans ce contexte, le discours de Chirac en Arabie Saoudite, rapporté dans *Le Courrier International*, montre aux lecteurs que l'on peut avoir envers l'Arabie Saoudite une attitude plus lucide, clairvoyante et raisonnable.

L'auteur de l'article ajoute, que, « *depuis, ce chiffre a sans cesse été répété. En réalité, en 1999, date à laquelle une délégation de responsables américains s'était rendue en Arabie Saoudite pour éplucher les comptes de Ben Laden, on avait appris que, dès 1994, les frères de Ben Laden avaient demandé à Oussama de leur vendre ses parts, estimées à l'époque entre 20 et 30 millions de dollars. Cette somme a été immédiatement saisie par les autorités saoudiennes. Il apparaît donc que Ben Laden n'était pas tant un financier du terrorisme que le récipiendaire de fonds envoyés par des réseaux de soutien importants de par le monde* ». L'article examine le discours américain justifiant sa manière de lutter

contre le terrorisme à sa source, et montre que l'Arabie Saoudite luttait déjà contre le terrorisme en intervenant sur les transactions financières concernant le chef d'Al-Qaïda.

Nous trouvons ici, à propos de la guerre financière contre le terrorisme, qu'il ne s'agit pas de sommes importantes, ni de crimes crapuleux, mais de crimes idéologiques et politiques, que les sommes impliquées dans les attentats sont souvent faibles et que les Américains connaissaient Ben Laden bien avant le 11 septembre. L'auteur de l'ouvrage traité par cet article estime dans son analyse que le harcèlement des organismes caritatifs islamiques a surtout pour effet d'accentuer l'impression que la guerre contre le terrorisme est en effet une guerre contre l'islam. Signalons que l'ouvrage en question est publié en France sous le titre « propagande impériale et guerre financière contre le terrorisme » et donne une image sur l'Arabie Saoudite en créant des liens entre trois axes qui sont l'Arabie Saoudite, le terrorisme et les Etats-Unis. Ce constat est conforme à notre remarque dans les articles publiés dans les autres hebdomadaires : *L'Express*, *Le Point* et *Le Nouvel Observateur*.

Un article publié du *Courrier International*, datant du 08-12-2008, sous le titre « Appel à la lutte contre le terrorisme à la Mecque », montre que « *le mufti d'Arabie Saoudite, Abdel-Aziz ben Abdullah Al-Cheikh, a appelé, le 7 décembre, les musulmans à "couper la route au terrorisme", rapporte Al Hayat. Le mufti s'est exprimé lors d'une prière collective, devant des centaines de milliers de fidèles rassemblés sur le mont Arafat, moment fort du hajj à La Mecque. "Le monde ne peut pas bénéficier de la sécurité en l'absence d'une justice qui soit la même pour tous, et si les esprits sont sans cesse échauffés par des discours vindicatifs". Tout en dénonçant de manière générale "l'arrogance, l'occupation et le blocus", il a exhorté les Palestiniens, les Somaliens, les Pakistanais et les Afghans à "revenir à la raison". Le mufti a également mis l'accent sur la nécessité d'assurer "la sécurité de l'information, de l'environnement et de la santé" »*. Tiré du journal *Al-Hayat*, qui un journal saoudien paraît à Londres, l'article rapporte ce discours si symbolique qui prône la raison. Discours qui a d'autant plus de poids qu'il s'adresse à tous les musulmans au moment si symbolique du pèlerinage où l'ensemble du monde musulman a le regard tourné

vers l'Arabie Saoudite. L'appel à la raison du mufti (docteur de la loi ayant le pouvoir de décréter en matière de religion) ne va pas sans rappeler des pays musulmans où les gens se sentent injustement traités et humiliés, pensant que ce sont là les véritables raisons (politiques) du terrorisme, et non pas seulement dans l'extrémisme et le zèle religieux.

En tout cas, cet appel constitue à la fois un message aux extrémistes, les incitant à rentrer dans l'ordre, au monde pour montrer que l'islam n'appelle pas à la haine de l'Autre, et montre les efforts incessamment consentis par l'Arabie Saoudite, à tous les niveaux. Le pays est en effet mobilisé et des forces sont déployées pendant le pèlerinage, anticipant toute intention malveillante : *« redoutant toujours la menace terroriste dans le royaume, les autorités saoudiennes ont mobilisé cette année pour le hajj de très nombreux policiers, épaulés pour la première fois par des hélicoptères américains équipés de systèmes techniques ultramodernes »*. L'Arabie Saoudite montre ainsi sa manière de gérer sa sécurité intérieure, étant la première victime du terrorisme, et, dans sa coopération avec la France, ce que comprend le lecteur du *Courrier International*, que le pays a des capacités et les emploie selon la vision qu'il se fait de sa place et de son rôle sur les échiquiers régional et international.

En 2009, un article prise de *Los Angeles Times* est publié le 30-12-2009 sous le titre « Al-Qaeda fait son trou au Yémen », dans une rubrique spéciale nommée « terrorisme ». *Le Courrier International* y traite la situation chaotique qui règne au Yémen où l'organisation terroriste recrute et tisse un réseau solide susceptible de frapper n'importe où. Le contenu de l'article donne l'impression que la menace terroriste demeure tangible malgré les efforts. L'attentat de la compagnie Northwest Airlines, le 25 décembre, en est l'illustration. L'auteur explique comment un petit groupe, d'abord insignifiant, est devenu, à force d'ingéniosité, plus efficace, plus important et plus ambitieux, tissant des alliances à travers les frontières, menaçant de frapper partout : *« autrefois, ce n'était qu'un groupe de radicaux implantés au Yémen, qui se tournait vers la centrale en Afghanistan en quête de conseils, explique Saïd Ali O. Djemhi, spécialiste du militantisme islamique. Mais la direction du groupe s'est améliorée. Ils disposent de plans idéologiques et stratégiques clairs, et ils ont été renforcés au début de 2009 par*

la fusion des branches saoudienne et yéménite d'Al-Qaida." Le développement de la branche yéménite et sa décision de frapper des objectifs prestigieux sont, entre autres, le résultat du regroupement des militants dans le pays le plus pauvre du monde arabe, tandis qu'Al-Qaida subit la pression de l'armée américaine en Afghanistan et en Irak. Le groupe - qui, selon les analystes, a pour objectif l'établissement d'un califat islamique dans tout le golfe Persique, à partir duquel il pourrait attaquer ensuite les intérêts occidentaux et israéliens - opère depuis l'autre rive de la mer Rouge, en Somalie, où une autre branche du réseau s'est installée dans la région de non-droit qu'est devenue la Corne de l'Afrique ».

Les stratégies des activistes s'améliorent donc, tirant sans doute aussi profit de l'expérience qu'ils acquièrent de la lutte anti-terroriste elle-même ! Le groupe baptisé Al-Qaïda dans la péninsule arabique, est la dernière réincarnation de cellules islamistes actives au Yémen inquiétant les Etats-Unis. Le groupe avait l'intention d'unifier les actions entre l'Arabie Saoudite et le Yémen, ayant pour projet la destruction d'avions de ligne et des stratagèmes pour contourner les dispositifs de sécurité. En même temps, dans la lutte anti-terroriste, ce déplacement du front vers le Yémen et d'autres pays peut être considéré comme un effet de la politique saoudienne en la matière dont l'efficacité oblige les mouvements terroristes à chercher des bases ailleurs.

Dans ce contexte, un événement vient montrer la tentative, à tout prix, de la part des agents terroristes à frapper un grand coup en Arabie Saoudite : les terroristes ont tenté d'assassiner là un haut responsable saoudien en août 2009 : « ainsi, un terroriste se faisant passer pour un extrémiste repentant a essayé de tuer le prince Mohammed Ben Naïef, chef de la sécurité saoudienne. Les agents d'Al-Qaida avaient préparé un système explosif qui avait été inséré dans le rectum du militant saoudien, lequel avait pris l'avion au Yémen pour Djeddah, en Arabie Saoudite, afin de rencontrer le prince. Il a franchi le cordon de sécurité de l'aéroport, puis du palais, avant que l'explosif ne soit déclenché par un appel du Yémen. Il a été tué sur-le-champ, mais le prince n'a été que blessé. L'explosif en question était du PETN, le même que ce qu'Umar Farouk Abdulmutallab est accusé d'avoir dissimulé dans ses vêtements pour détruire l'avion de la

Northwest Airlines ». Cet extrait montre une image de l'Arabie livrée à elle-même, essayant de faire face au terrorisme. Situation où l'on comprend qu'elle marque quelques succès.

En effet, l'acte terroriste relaté ici ressemble à une tentative désespérée de vengeance envers l'Arabie Saoudite et une volonté, de la part des terroristes, de montrer qu'ils sont toujours déterminés et ne s'avouent pas vaincus. Ce qui confirme le succès de l'action saoudienne. Mais l'acte montre aussi que les terroristes trouvent des complicités à l'intérieur de l'Arabie Saoudite, donnant l'impression de n'en jamais pouvoir en finir totalement avec ces mouvements. Ce qui n'arrange pas l'image du pays. En tout cas, ce traitement journalistique montre une image de dispersion et de repli du mouvement Al-Qaïda dans des pays limitrophes à l'Arabie Saoudite, ce qui confirme que l'action saoudienne l'affaiblit, et participe à l'amélioration de l'image du pays. Image qui demeure mitigée donc.

Concernant toujours *Le Courrier International*, nous relevons deux articles dont le premier est publié le 31-03-2010 sous le titre « Le coût de la lutte contre le terrorisme ». Nous y apprenons que ce coût est estimé à 72,5 million d'euros, comme un budget alloué à la lutte antiterroriste. En parlant de cette initiative, l'article montre un aspect positif de l'Arabie Saoudite qui supporte un effort financier important dans sa lutte contre le phénomène terroriste. Il donne donc une visibilité médiatique à la volonté saoudienne, et les moyens utilisés, pour éradiquer Al-Qaïda dans le Royaume. Cependant, l'article ne donne pas beaucoup de détails mais une idée au lecteur de la réalité. Ce qui est assez positif en lui-même pour un pays dont l'image est ternie par le foisonnement d'informations et de commentaires entraînant une opacité du traitement médiatique qui a couvert les attentats du 11 septembre.

Le deuxième article, publié le 25-03-2010, portant le titre « Arrestation de 113 membres présumés d'Al-Qaeda », a pour objet l'information sur une préparation d'attentats contre les installations pétrolières du Royaume. C'est un article qui est bref, n'est pas vraiment mis en évidence et n'est pas vraiment susceptible d'attirer l'attention d'un grand nombre de lecteurs. Pourtant, il traite des réalisations saoudiennes en matière de sécurité.

En 2011, un article publié le 28-11-2011, intitulé « Arabie Saoudite - la haine de l'autre dans les manuels scolaires », expose une analyse de Kim. L'auteur exige de faire des réformes éducatives en Arabie, imposées par la Communauté Internationale. Ce genre de traitement journalistique est le premier rencontré dans notre corpus, et qui, au moment où il est diffusé, il ne n'accorde pas avec celui des autres hebdomadaires.

« La plupart des terroristes du 11 Septembre, dont Oussama Ben Laden, ont grandi et fait leur études dans ce pays, les organisations extrémistes sunnites comme Al Qaeda seraient essentiellement financées par des bailleurs de fonds saoudiens... Apparemment, il y aurait un lien étroit entre l'éducation et le soutien à des organisations terroristes, et certains Saoudiens reconnaissent eux-mêmes que les programmes scolaires, en particulier les manuels d'éducation religieuse, posent problèmes. Ceux-ci encourageraient "la violence envers les autres religions et inciteraient les élèves à penser que, pour sauvegarder leur propre religion, ils devaient réprimer violemment, voire éliminer physiquement, l'autre", selon un groupe d'experts saoudiens. Cela est d'autant plus inquiétant que l'Arabie Saoudite a une grande influence : elle est le lieu de pèlerinage et, par la rente pétrolière, a les moyens de distribuer ses manuels dans les écoles et bibliothèques musulmanes du monde entier. L'Arabie Saoudite dépenserait chaque année 3 fois plus pour exporter le wahhabisme que les Soviétiques ne le faisaient pour exporter le communisme au plus fort de la guerre froide. Les manuels font preuve d'un antisémitisme et d'un anti-occidentalisme flagrants (les Juifs sont diabolisés, déshumanisés et désignés comme cibles, les Chrétiens sont parfois appelés les "Croisés"...). Des changements furent réclamés par l'opposition, mais leur bilan s'est avéré modeste. Ainsi, si l'ancienne édition d'un manuel incitait à tuer et à voler les polythéistes (qui englobent les Chiites et parfois les Chrétiens en raison de leur croyance en la Trinité, ainsi que les Hindous, les Bouddhistes...), l'édition de 2011 n'approuve plus le meurtre et le vol mais affirme qu'il faut combattre les polythéistes - et les " infidèles " en général ». Le ministre des Affaires Etrangères et les ambassadeurs d'Arabie Saoudite ne contestent pas la nécessité de réformer l'éducation - cependant ils

affirment tantôt que ces réformes ont déjà été faites, tantôt qu'elles prennent du temps à être effectives... ».

Ce texte présente une lecture de la polémique concernant les fondements idéologiques du terrorisme dont l'influence est généralement liée, selon les interprétations, à l'exploitation de la religion, en occultant, encore une fois, certaines dimensions politiques. Précisément, l'article touche à l'image de l'Arabie Saoudite en tant que société dont dimension religieuse influence et imprègne entièrement l'éducation.

L'image donnée ici est entièrement négative, dramatiquement généralisée, faisant un lien inextricable entre les Saoudiens et une idéologie qui ferait d'eux, potentiellement, des extrémistes, voire des terroristes. Cette dramatisation est d'autant plus accentuée que l'Arabie Saoudite est présentée ici comme disposant d'une manne financière qu'elle mettrait au service d'une idéologie qui se diffuse dans le monde. L'image de l'Arabie Saoudite est même comparée à celle de l'URSS, négativement perçue chez les lecteurs français. Pire, cette comparaison fait allusion à l'URSS « au plus fort de la guerre froide », comme si l'Arabie Saoudite menait une guerre qui ne dit pas son nom contre les autres. Et cela est d'autant plus étonnant que, dans l'article, sont mentionnés tous azimut des descriptions historiquement lourdes dans l'esprit du lecteur français : « diabolisation des juifs, déshumanisés », « antisémitisme », « anti-occidentalisme », « croisés », etc. Images traduisant une haine supposée, diffuse, sans limite, cherchant son assouvissement dans différentes cibles. Haine aveugle en somme, qui serait enseignée dans des manuels ! Et tout cela est dit comme si c'était une vérité générale. Bref, si certains problèmes existent réellement, et les autorités saoudiennes montrent qu'elles s'en occupent sérieusement, l'image présentée ici est, hélas, foncièrement négative. L'identité saoudienne s'en trouve une nouvelle fois écorchée, abîmée.

Nous pourrions clôturer cette thématique par quelques constats fondamentaux :

- Dans la première période, une image négative de l'Arabie saoudite est construite en la désignant comme un financier du terrorisme et des membres d'Al-Qaïda, soit d'une manière directe, à travers les associations

- caritatives, soit d'une manière indirecte, par quelques saoudiens qui ont participé aux attentats à l'étranger.
- Oussama Ben Laden est une figure qui arrive en premier lieu, liant son image négative à l'Arabie Saoudite. Mais son nom est aussi lié à la présence de l'administration américaine dans le traitement journalistique français.
 - Dans la deuxième période, l'image de l'Arabie Saoudite connaît une ambiguïté qui apparaîtrait dans l'écart, entendu dans le traitement médiatique, entre la campagne de la lutte saoudienne contre le terrorisme et les attentats sur le territoire saoudien. Ce qui a mis le gouvernement en difficulté de convaincre l'opinion publique occidentale de ses objectifs et des résultats atteints.
 - Dans la troisième période, l'image de l'Arabie Saoudite connaît quelques changements liés aux réalisations des forces de sécurité saoudienne en matière de lutte anti-terroriste. Ce qui a obligé les terroristes à se chercher une base au Yémen, par contre obligé la presse de traiter ces événements d'une manière subjective selon leurs développements.
 - Les Etats-Unis sont intégrés de manière directe par certains aspects, soit en mentionnant des contacts entre Ben Laden et des responsables américains, soit en parlant de leur coopération avec les autorités saoudiennes et leurs pressions pour régler la situation sécuritaire, soit de liée ce noms Ben Laden avec la société saoudienne.

En somme, même si l'image de l'Arabie Saoudite connaît des aspects positifs quant à son traitement dans les hebdomadaires étudiés, elle n'en reste pas moins tributaire d'une négativité, et ce en dépit des efforts du pays en matière de lutte anti-terroriste. Terrorisme dont on lui attribue, curieusement la plus grande responsabilité, le phénomène étant lié à une problématique religieuse (ce qui en occulte les aspects politiques) en généralisant la potentialité terroriste à une société saoudienne qui serait en prise à un enseignement obscurantiste. Un stéréotype (une image figée) existe, lié à une image de l'islam, à la richesse pétrolière et à la nature monarchique du régime perçu comme un émirat théocratique et rétrograde selon la mentalité française, mais

ce n'est pas nécessaire qu'il prend en considération chez la société saoudienne. Stéréotype négatif qui résiste à la réalité qui le contredit à travers les évolutions qu'a connu et connaît l'Arabie Saoudite.

A partir de ces résultats, il est pertinent d'étudier le thème de la relation saoudo- américaine pour en découvrir les caractéristiques et les enjeux.

2. Les relations saoudo-américaine entraînent une image complexe pour l'Arabie Saoudite

a) *L'Express*, propose des analyses particulièrement française

Titre de l'article	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo/ oui/ non	Date
L'inquiétude de Riyad.	Editorial	Analyse	Dominique la Garde	Non	12-12-2006
Trop de dollars pour l'Arabie Saoudite.	Economie	Actualité	Lexprss.fr	Non	31-07-2007
Pétrole : Bush intervient auprès du Roi Abdallah	Monde	Actualité	Lexpress.fr	Non	15-01-2008

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Un premier article intitulé « l'inquiétude de Riyad », publié dans *L'Express* le 21-12-2006, est une analyse de Dominique La Garde qui évoque le retrait américain de l'Irak et le conflit idéologique entre sunnites et chiites au Moyen-Orient : « si les Américains quittaient l'Irak en laissant derrière eux un pays livré à la guerre civile, l'Arabie saoudite pourrait décider de venir en aide à la minorité sunnite, face aux milices chiites soutenues par Téhéran. C'est ce qu'a indiqué le roi Abdallah au vice-président américain, Dick Cheney, qu'il a reçu,

fin novembre, à Riyad ». Cet article parle des conséquences de l'intervention armée américaine et ses conséquences stratégiques dans ce pays et dans la région, en fonction de la place et des velléités des pays voisins. Stratégies qui ont des motivations idéologiques et politiques en fonction desquelles se décident les politiques des pays limitrophes et se dessine la nouvelle carte régionale, ces derniers anticipant un « retrait » américain d'un Irak contenant d'immenses réserves énergétiques, très instable et en proie à une guerre de religion entre sunnites et chiites. Bouleversement qui ne laisse pas indifférent un lecteur français qui a toujours eu un œil attentif sur ce qui se passe aux Proche et Moyen-Orient.

Dans ce contexte, l'article le montre, l'Arabie Saoudite joue sa carte et montre ses intentions d'intervenir en cas de besoin en Irak, pour défendre la minorité sunnite face aux chiites, majoritaires et soutenus par l'Iran. Signalons à ce propos que les guerres de religion sont très mal vues en France où elles ont une connotation négative lourde. Dès lors, une intervention saoudienne en Irak serait-elle vraiment mal vue, étant donnée l'image très déplorable de l'Iran en Occident et en France ? Il est possible qu'elle soit tout de même perçue comme faite au service des Américains, ce qui serait mal vue par le lecteur français. En tout cas, une intervention saoudienne en Irak, pour une raison religieuse, ne serait forcément pas une image positive.

Un deuxième article, publié le 31-07-2007 sous le titre « Trop de dollars pour l'Arabie Saoudite », traite en premier lieu un enjeu géopolitique. Il parle de *terrorisme* et des relations américano-israéliennes en évoquant un contrat militaire avec l'Arabie Saoudite : « *le fameux contrat d'armement conclu entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, pour quelque 20 milliards de dollars échelonnés sur 10 ans, commence à semer le trouble au Congrès, où sept Démocrates appellent au blocage de l'accord avec un "pays impliqué dans le terrorisme", et par ailleurs connu pour son refus de reconnaître Israël. Même dans les camps gouvernemental, la confusion a pu prendre une tournure gênante, le 29 juillet, lorsque, en pleine annonce par le Pentagone de ce projet de coopération militaire destiné à contenir la menace iranienne dans le golfe, l'ambassadeur américain à l'ONU, Zalmay Khalilzad, a clairement cité l'Arabie*

Saoudite parmi les pays coupables à ses yeux de contribuer à la déstabilisation de l'Irak par son appui aux milices sunnites anti américaines. Pour tout compliquer, Israël a émis initialement ses plus vives réserves sur le "deal" d'armement avec des pays connus pour leur hostilité de principe à l'Etat hébreu. Avant de calmer le jeu, assuré qu'avec son propre contrat de 30 milliard de dollars, et des restrictions sur la portée des missiles vendus à Ryad, Israël garderait la prééminence militaire dans la région ».

Remarquons le lien existant entre cet article et le précédent à travers l'allusion faite aux intentions saoudiennes d'intervenir en faveur de la minorité chiite en Irak et du souci de certains responsables américains de cette éventualité, l'Arabie Saoudite étant à leurs yeux parmi les « pays coupables de déstabilisation de l'Irak ». Ce qui est pour le moins étonnant compte tenu du fait que ce sont les Etats-Unis qui ont envahi et déstabilisé l'Irak, en incohérence avec le droit international et le consentement de l'ONU et de l'ensemble de la Communauté Internationale.

Voilà une nouvelle fois une image de l'Arabie Saoudite impliquée dans des conceptions stratégiques américaines à son détriment. Et, pour ne pas compliquer les choses, les rapports américano-saoudiens dans le domaine militaire sont évoqués de façon étroite avec les relations israélo-américaines et l'influence stratégique qu'elles exercent dans la région. L'Arabie Saoudite est, dans ce contexte, perçue comme une menace alors même qu'elle contribue efficacement à la lutte anti-terroriste dont elle est la première victime et dont elle subit les conséquences à plus d'un titre, notamment par l'instabilité créée à sa frontière par l'intervention américaine en Irak. Chocs des images donc. Celle des Etats-Unis, vus dans la rue arabe comme agresseurs de l'Irak, et menaçant l'Iran tout en soutenant Israël qui occupe la Palestine et les territoires arabes, au mépris du droit international. Celle de l'Arabie Saoudite, dans l'opinion publique occidentale – notamment américaine, comme berceau du terrorisme lié à la religion et à la manne financière.

Nous voyons en tout cas les effets de l'annonce faite dans la presse, par les plus hautes autorités américaines, sur l'opinion publique, pour justifier des décisions politiques et les actions qui les accompagnent dans le monde. Le contrat

d'armement entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite passe mal parmi les représentants démocrates mais aussi républicains, qui en font des reproches de l'administration Bush à cause de la situation d'Israël dans la région. Nous comprenons que le lobby pro-israélien alimente à ce propos des polémiques au congrès. Et ce pendant que Condoleezza Rice, la secrétaire d'Etat américaine aux affaires étrangères, entame une tournée dans le Golfe en déployant une argumentation en faveur d'Israël et de l'Arabie Saoudite, considérés comme étant les seuls à pouvoir contenir l'Iran dans la région du Golfe.

Le troisième article de *L'Express* date du 15-01-2008 et concerne le thème saoudo-américain et a pour titre « Pétrole : Bush intervient auprès du roi Abdallah ». Selon l'auteur, le président américain déclare son intention d'intervenir auprès du roi saoudien pour discuter directement de l'affaire du pétrole, le royaume étant la première puissance pétrolière au niveau mondial. Nous comprenons l'importance stratégique de l'Arabie en tant que puissance énergétique et allié stratégique des Etats-Unis dans la région. L'annonce médiatique d'une telle intention est aussi destinée à montrer que les Etats-Unis veulent agir sur l'OPEP, sur le marché et l'économie mondiale en cohérence avec leurs intérêts économiques et politiques. Cet article rappelle donc aussi la place et le rôle de l'Arabie Saoudite dans l'économie mondiale et, du fait qu'on sollicite sa coopération, de son action en faveur de la stabilité dans la région et dans le monde. Image qui tranche avec les aspects négatifs vus précédemment. Le lecteur français est ainsi informé que les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite continuent leur coopération stratégique étroite à l'échelle mondiale :

Le président George W. Bush a déclaré mardi qu'il interviendrait directement auprès du roi Abdallah d'Arabie saoudite pour que l'OPEP agisse et veille à contenir les prix du pétrole, qui font "souffrir" l'économie américaine menacée de récession. M. Bush a indiqué lors d'une table ronde avec des entrepreneurs saoudiens qu'il parlerait dans la soirée avec le roi Abdallah "du fait que les prix du pétrole sont très élevés et que c'est dur pour notre économie ». Cela montre que les relations saoudo-américaines concernent en premier le pétrole, le message de Bush signifiant que l'économie américaine en est le plus grand

consommateur. Cette annonce coïncide avec la première visite officielle de Bush en Arabie Saoudite :

« M. Bush est arrivé lundi, pour sa première visite en Arabie saoudite, avec la promesse d'une importante vente d'armes et l'intention de rallier l'allié saoudien à ses efforts pour contenir l'Iran et forger un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens avant la fin de l'année. Peu d'informations ont filtré du dîner et des entretiens que le président et le roi ont eus lundi soir et qui ont tenu M. Bush, réputé pour se coucher tôt, éveillé plus longtemps qu'à son habitude. Le roi Abdallah a évoqué les efforts de paix au Proche-Orient, la situation en Irak et la lutte antiterroriste, a rapporté mardi l'agence officielle saoudienne SPA. Mais rien ne permettait de dire si M. Bush avait réussi à convaincre Abdallah d'œuvrer à la paix entre Israéliens et Palestiniens en utilisant ses considérables ressources diplomatiques et financières, ou d'aider à isoler la République islamique ».

Relevons, à titre anecdotique, cette révélation selon laquelle le président Bush a veillé plus tard qu'à son habitude pour montrer l'importance qu'il accorde au contenu de sa visite en Arabie Saoudite. L'insertion d'une anecdote dans le récit agrmente celui-ci d'un élément amusant pour le lecteur qui aime en savoir davantage sur des aspects privés non révélés d'une personnalité. L'anecdote brise aussi la monotonie de l'article qui est chargé de l'actualité, ce qui n'est pas toujours léger et gai. L'article rend compte ici d'une visite lors de laquelle un ensemble de questions aussi complexes l'une que l'autre seront évoquées : vente d'armes avec ce que cela implique comme contentieux financiers et comme traitement des questions régionales : Israël, Iran etc. dans ce contexte, l'Iran est considéré comme une menace pour Israël et les pays du Golfe et avec lequel, cependant, ceux-ci siègent au sein de l'Organisation de la Conférence Islamique et espèrent établir des relations moins tendues (ce que cherche à faire la diplomatie saoudienne, sachant que l'Iran est partie prenante en Irak, ce qui intéresse aussi bien les Saoudiens que les Américains). Selon l'article, Bush lie aussi la question palestinienne au contenu de sa visite en espérant faire jouer un rôle à l'Arabie Saoudite dans ce dossier. Bref, s'il est étonnant de voir évoquer tant de dossiers si complexes et qui sont ouverts, pour certains, depuis des

décennies, on comprend que l'Arabie Saoudite, qui est une puissance régionale désormais incontournable, joue un rôle primordial dans cette région du monde. Ce qui redore un peu son blason.

b) *Le Point* : Des deux pays d'une composantes économique

Titre	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo / oui/ non	Date
L'Arabie, la clé de la bataille.	Monde	Analyse	<i>Le Point</i> .fr	Non	21-02-2003
Amis-amis malgré tout.	Spéciale	Enquête	Mireille Duteil	Non	17-01-2007

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article concernant la relation américano-saoudienne dans *Le Point* traite de la guerre américaine contre l'Irak et du positionnement saoudien par rapport cette guerre : « *l'affaire est entendue : seul ou avec la bénédiction des Nations-Unies, George W. Bush partira en guerre pour éliminer le régime de Saddam Hussein. Car, au-delà du désarmement de l'Irak, au-delà même du potentiel pétrolier de l'ancienne Mésopotamie, c'est l'avenir de l'Arabie saoudite, pivot de l'Orient arabe, qui fait battre les tambours de guerre à la Maison-Blanche. C'est à Riyad que se trouvent les clés financière, pétrolière et stratégique de ce nouveau Moyen-Orient que les Américains veulent redessiner. Pour y parvenir, et tenter de réformer l'Arabie saoudite, ils ont besoin d'une base arrière amie, laïque et potentiellement puissante : l'Irak. Depuis la chute du chah d'Iran en 1979, l'Arabie saoudite n'est pas seulement pour les Etats-Unis un fournisseur de pétrole (18 % des importations américaines de brut en 2002), mais, surtout, l'alliée stratégique dans la région. La guerre du Golfe a permis à Washington de disposer dans le royaume d'une base aérienne permanente près de Dhahran et de facilités aériennes à Taïf et Riyad* ».

Nous apprenons de cet article que l'objectif de la guerre d'Irak n'est pas seulement d'envahir celui-ci. L'Arabie Saoudite fait aussi partie du plan car les

Etats-Unis veulent y provoquer des réformes pour lui faire jouer un rôle dans un plan qu'ils projettent d'appliquer dans la région. Ce qui va dans le sens du contenu du texte précédent relatant l'objet de la visite de Bush en Arabie Saoudite. Il est étonnant de voir celle-ci faire l'objet d'un plan américain tout en étant considérée par les Etats-Unis comme alliée et être utilisée dans l'affaire irakienne qu'elle n'a pas souhaité voir se déclencher car elle est le résultat d'une intervention qui s'écarte du droit international, et qui, de surcroît, est considérée par les Américains comme le début d'un plan qui touchera aussi l'Arabie Saoudite elle-même pour y imposer un modèle ! Cela est pour le moins ambiguë et montre la perception que les Etats-Unis ont de ce pays. C'est dire que le contenu de cet article n'est pas flatteur pour l'image de l'Arabie Saoudite chez un lecteur français qui se méfie de la politique américaine dans le monde.

Mais les Saoudiens n'en sont pas dupes. Non seulement ils refusent que leur sol serve de base de départ pour une attaque terrestre contre l'Irak, mais aussi ils demandent aux Américains de mettre un terme à leur présence militaire dans le royaume. C'est un changement majeur envers Washington qui a installé en Irak son principale QG pour le Moyen-Orient. En tout cas, ce type d'informations n'envoie pas une image claire sur l'Arabie Saoudite à l'opinion française. Mentionnons aussi le sous-titre de l'article - « un allié » - qui justifie, d'abord, notre choix de mettre le thème de la relation saoudo-américaine en deuxième lieu, et, ensuite, montre la place, et l'image complexe qu'elle peut avoir, de l'Arabie Saoudite chez le lecteur français.

Et, pour y voir plus claire, nous revenons au point de départ, celui du déclenchement de l'affaire :

« A l'origine de ce bouleversement, le 11 septembre 2001 : 15 des 19 kamikazes de l'attentat du World Trade Center étaient saoudiens. L'administration américaine réalise que son alliée a peut-être des pieds d'argile. Et que le fondamentalisme wahhabite, berceau d'Oussama ben Laden, a engendré et financé les ennemis de l'Amérique. Mais l'Arabie saoudite n'est pas l'Afghanistan. Réalistes, les Américains sont convaincus qu'Abdallah, 81 ans, est le meilleur des alliés possibles de l'Amérique. Un changement de régime risquerait de conduire à la tête du royaume des fondamentalistes hostiles à

Washington. Reste à tenter de circonscrire la capacité de nuisance des religieux antiaméricains (qui financent en partie le terrorisme de Ben Laden) et à mener le royaume vers des réformes politiques et économiques. Parallèlement, harcelé par les Américains, le prince héritier veut tenter de contrôler les flux financiers du régime. Avec ses immenses richesses pétrolières et ses milliers de princes, l'Arabie saoudite détient, à travers d'innombrables associations caritatives, les clés d'une partie du terrorisme islamiste. Comment être sûr que les généreux dons octroyés à des ONG, au titre de la charité, ne seront pas utilisés à d'autres fins ? Récemment, le prince Abdallah a pris un décret demandant à la famille royale de se soucier de l'utilisation des fonds donnés à des œuvres charitables. Une telle révolution ne peut se faire sans risque dans un pays si religieux. Alors que, depuis la guerre du Golfe, la présence militaire américaine sur le sol natal du prophète Mahomet a nourri la colère des fondamentalistes, en Arabie saoudite et à l'extérieur, le départ des boys pourrait aider à calmer la contestation et faire passer la pilule des réformes. Fayçal al-Saoud, le ministre des Affaires étrangères, ne disait pas autre chose, lundi : « Si le départ de Saddam Hussein règle un problème, il risque d'en susciter beaucoup d'autres. »

Cet article nous donne une idée de la perception de l'Arabie Saoudite à travers la stratégie américaine et son plan pour les Proche et Moyen-Orient. Une conception qui, comme sur un échiquier, déplace des pions en fonction de la stratégie adoptée et des objectifs escomptés. La stratégie américaine, selon cet article, ramène le problème aux événements du 11 septembre dont la majorité des auteurs sont saoudiens. Et nous remarquerons encore une fois les liens faits dans l'analyse entre la dimension religieuse, la richesse pétrolière et le terrorisme, en occultant d'autres dimensions politiques, évoquées plus haut, déterminantes dans le déclenchement d'un processus terroriste qui évolue depuis des décennies et qui a trouvé dans le terrain religieux et la manne financière des moyens pour éclore et aboutir et non pas des raisons fondamentales.

Dans la région, les peuples voient cette nouvelle intervention américaine d'un mauvais œil, ce qui nourrit davantage et entretient le terrorisme, et ce d'autant plus que le problème, ô combien épineux, de la Palestine n'est pas réglé malgré toutes les promesses faites, et qui ont servi, entre autres, à justifier les deux

guerres d'Irak et, entre les deux, un embargo qui a exténué l'économie irakienne et entraîné des conséquences désastreuses très mal ressenties par les peuples de la région. Et nous avons vu, dans l'article précédent comment le président américain Bush essaie de lier la guerre contre le terrorisme à la question palestinienne, comme si c'était un jeu de guerre ! Ces incohérences, les autorités saoudiennes ne manquent pas de les signaler. Le ministre des affaires étrangères, nous l'apprenons à la fin de l'extrait, met en garde contre les conséquences d'une invasion de l'Irak et la destitution de son régime. Ainsi, l'article nous montre l'image de l'Arabie Saoudite à travers la stratégie américaine à son égard, ce qui confirme, chez le lecteur français, l'image généralement négative vue précédemment.

Par contre, l'article suivant, paru dans *Le Point* du 16-09-2004 sous le titre « Amis-amis malgré tout », ne se préoccupe pas de chercher des réactions populaires de la rue saoudienne, d'interroger des spécialistes ou des experts et d'une présence sur le terrain de l'actualité. L'auteur commente en posant un point d'interrogation comme il l'entend, dans le contexte des attentats terroristes en Arabie Saoudite et la position des Etats-Unis qui, selon l'auteur, poussent les autorités saoudiennes à lancer une modernisation. Dans ce contexte, l'auteur signale les efforts du prince Abdallah à l'époque en le décrivant comme souriant. L'article revient aussi, comme l'article précédent, à la stratégie américaine concernant l'Arabie Saoudite, en rappelant la nationalité saoudienne de la plupart des auteurs des attentats du 11 septembre :

« Avec les Etats-Unis, il a réussi à renouer des relations qui étaient devenues exécrales après les attentats du 11 septembre quand l'Amérique avait découvert que 15 des 19 terroristes étaient saoudiens. Lors de la guerre américaine contre l'Irak, en mars 2003, l'Arabie saoudite a pompé du pétrole au maximum de ses capacités, montrant ainsi de quel côté penchait son cœur, du moins son intérêt. Riyad comme Washington savent qu'ils ont partie liée. L'Arabie saoudite est un pays qui compte sur la scène arabe au moment où les Etats-Unis rêvent de remodeler le Moyen-Orient. Un remodelage qui ne peut se faire sans acquiescement saoudien. Et George Bush le pétrolier sait qu'il ne peut se passer des Saoudiens, premiers producteurs et exportateurs d'or noir. Le prince héritier

Abdallah l'a convaincu que son pays serait toujours présent pour assurer les approvisionnements américains et empêcher une flambée inconsidérée des cours. La Maison-Blanche allait-elle prendre le risque de déstabiliser le royaume alors que l'Irak sombre dans le chaos ou d'amener au pouvoir des amis d'Oussama ben Laden, le Saoudien ? Ces derniers temps, l'administration américaine ne semble plus guère écouter les sirènes des néoconservateurs, qui, à Washington, rêvaient d'un découpage de l'Arabie saoudite. En 2005, l'alliance américano-saoudienne (le pétrole contre la sécurité militaire du royaume) scellée pour soixante ans à bord du croiseur « Quincy » de l'US Navy, en février 1945, entre Franklin Roosevelt et le roi Abdel Aziz ibn Saoud, arrivera à expiration. Sera-t-elle renouvelée ? ».

L'article montre principalement les relations étroites entre les deux pays et une dépendance mutuelle qui les contraint à une coopération en matière énergétique et militaire. Remarquons ce que dit l'article sur la stratégie propre à l'Arabie Saoudite, son poids et son ambition dans la région qui rendent indispensable la coopération saoudo-américaine. Rappelons aussi ce qui est dit dans un article précédent par le ministre saoudien des affaires étrangères sur les conséquences de la déstabilisation de l'Irak qui se confirme, contraignant même les Etats-Unis à ne pas froisser davantage le pouvoir saoudien pour ne pas mettre ses intérêts en cause. Le contenu de cet article montre une attitude saoudienne qui aurait plutôt un impact positif sur l'image de l'Arabie Saoudite chez le lecteur français, si l'auteur ne rappelait pas la figure de Ben Laden comme un spectre qui pèserait sur les relations saoudo-américaines qui ont pour seule logique les intérêts pétroliers. *Le Point* montre donc ici, concernant le thème relation saoudo-américaine, une image complexe, dans un cadre négatif, une relation basée sur les intérêts communs dans lesquels le pétrole est un facteur important.

c) *Le Nouvel Observateur* : ironise et ne sait que penser

Titre de l'article	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo /oui/non	Date
Arabie Saoudite refuse son sol aux Etats-Unis.	Spéciale	Enquête	Associated press et Washington post.	Non	07-08-2002
Le rôle de l'Arabie Saoudite passé sous silence.	Monde	Analyse	Nouvelobservateur.fr	Non	29-07-2003
Riyad : Cheney évoque une stabilisation du marché pétrolier.	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	22-03-2008

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article, publié dans *Le Nouvel Observateur* du 07-08-2002, s'intéresse à la déclaration du ministre saoudien des affaires étrangères dans le contexte de la guerre américaine en Irak. Le ministre annonce l'opposition saoudienne à cette guerre, ce qui, selon l'article, entraîne une tension dans la relation entre les deux pays : « *nous avons dit (aux Etats-Unis) que nous ne voulions pas qu'ils utilisent le sol saoudien* », a souligné le prince. *Nous sommes contre toute attaque visant l'Irak parce que nous pensons qu'elle n'est pas nécessaire, notamment depuis que l'Irak est en train de chercher à appliquer les résolutions* du Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il ajouté. *"Tout changement concernant le gouvernement irakien, la direction du pays, doit venir du peuple irakien. C'est notre position* ».

Cet article, comme le précédent, nous informe que le royaume n'autorise en aucun cas les Etats-Unis à utiliser le territoire saoudien pour mener une

intervention militaire contre l'Irak. Ce qui est, cohérent, nous le disions, avec les déclarations du ministre des affaires étrangères déjà traités dans *Le Point* manifestant sa réticence à toute intervention dans ce pays voisin. Mais, dans un sous-titre intitulé « allié », nous l'avons noté aussi dans *Le Point*, l'auteur traduit l'attitude de l'Arabie Saoudite de double langage. C'est-à-dire que, selon lui, les Saoudiens se montrent réticents en public tout en apportant secrètement leur soutien à Washington. Or, « *le prince Saoud a démenti l'existence d'un tel double langage. "Notre position ne peut pas être plus claire. Nos dirigeants l'ont déjà affichée et chacun des responsables du royaume l'a dit". Les relations entre les deux pays se sont tendues dernièrement. Mardi, l'Arabie saoudite a été qualifiée d'"ennemie" des Etats-Unis lors d'une réunion d'information au Pentagone au cours de laquelle il a été recommandé de lui adresser un ultimatum afin qu'elle arrête de soutenir le terrorisme, selon le Washington Post. Mais Washington demande à l'Arabie saoudite "d'arrêter de financer des antennes de fondations islamistes partout dans le monde", "de mettre fin à ses déclarations anti-américaines et anti-israéliennes" et "de poursuivre et de neutraliser ceux qui sont impliqués dans la chaîne terroriste, y compris les services de renseignement saoudiens". Un responsable américain, qui a requis l'anonymat* ».

Voici donc une Arabie Saoudite décrite de différentes façons. Quand elle montre qu'elle est réticente à une attaque contre l'Irak et s'oppose à ce que son territoire soit utilisé à cette fin. Les Américains l'accusent, sans doute pour faire pression sur elle, de ne pas jouer le jeu, en liant toujours la question à l'existence d'une menace envers Israël quand ce n'est pas, et c'est le plus commode, par rapport au terrorisme dont on lui attribue le financement dans tous les cas. Quoiqu'elle fasse donc, l'épée de Damoclès plane au-dessus de sa tête. Le lecteur français qui a une idée des rapports entre l'Arabie et les Etats-Unis (liés au pétrole, aux ventes d'armes et à l'hégémonie américaine) ne sera guère étonné de l'attitude américaine et des difficultés de l'Arabie Saoudite à sortir de sa pression.

Toujours est-il que l'article montre que les Saoudiens sont actifs à tous les niveaux contre le terrorisme mais qu'ils demeurent sous pression américaine qui exige d'eux une coopération totale dans sa politique dans la région. Du point de vue de l'article, le lecteur peut avoir de l'Arabie Saoudite l'image qu'elle

constitue un problème pour les Etats-Unis à cause du terrorisme et de sa réticence à collaborer totalement dans la guerre d'Irak. En même temps, il en apprend davantage sur la réalité des relations ambiguës entre les deux pays.

Le deuxième article, publié dans *Le Nouvel Observateur* du 29-07-2003 sous le titre « le rôle de l'Arabie Saoudite passé sous silence », parle du refus de la Maison Blanche de rendre publiques les pages du rapport parlementaire sur le 11 septembre consacrées à l'implication éventuelle de l'Arabie Saoudite. En effet, « *la Maison Blanche a rejeté mardi une requête du Congrès de déclassifier des renseignements secrets concernant l'Arabie Saoudite et le 11 septembre au nom de considérations de sécurité nationale. Une commission d'enquête du Sénat et de la Chambre des Représentants a publié la semaine dernière un rapport mettant en cause la CIA et le FBI, leur reprochant de n'avoir pas pris en compte les informations sur les futurs terroristes et de ne pas avoir surveillé Al-Qaïda sur le territoire américain* ». Voilà donc une polémique qui se développe aux Etats-Unis sur la sécurité intérieure. L'article nous donne une idée du climat qui règne dans ce pays à ce propos et son impact sur la politique américaine dans le monde.

Suite à un sous-titre intitulé « Bush se félicite du rapport », l'article explique que l'administration américaine a amélioré la capacité des Etats-Unis à répondre au terrorisme : « *je me félicite de la publication aujourd'hui du rapport final de la commission conjointe parlementaire sur les attentats du 11 septembre", a indiqué le président Bush dans un communiqué publié à Dearborn (nord) où il était en déplacement jeudi* ».

Le président américain justifie sa déclaration par la création du département de la sécurité intérieure et le renforcement des procédures de coopération avec les services des renseignements d'autres pays, parmi lesquels l'Arabie Saoudite qui n'est pas mentionnée explicitement : « *avant les attentats du 11 septembre 2001, la CIA n'a pas pris en compte les informations qu'elle détenait sur les futurs terroristes, le FBI n'a pas été capable de surveiller Al-Qaïda sur le territoire américain, et l'Agence nationale de sécurité a intercepté des communications qu'elle n'a jamais utilisées, révèle la commission d'enquête du Congrès* ».

En dépit de toutes ces déficiences, aucun élément de l'enquête effectué par le Sénat et la chambre des représentants ne met en évidence que l'Arabie Saoudite est intégrée dans le rapport et il n'y a aucune indication sur son rôle. Ce qui oblige le lecteur à s'interroger sur les raisons de ce rôle indiqué dans le titre principal et sur le manque d'informations justifiant les raisons de ce titre. Cette méthode journalistique nous permet de dire que la relation saoudo-américaine, chez les journalistes français, et par conséquent chez le lecteur, demeure complexe puisqu'on n'apporte pas d'informations complémentaires dans les articles, le thème de la relation saoudo-américaine étant traité de manière insuffisante.

Le troisième article concernant ce thème, publié dans *Le Nouvel Observateur* le 23-06-2008 sous le titre « Riyadh : Cheney évoque une stabilisation du marché pétrolier », relate la visite en Arabie Saoudite du vice-président américain et son entretien avec le roi Abdallah sur les moyens de stabiliser le marché mondial de l'énergie. Cette visite est déjà traitée dans *Le Point* et *L'Express* qui l'ont couverte, mais nous constatons que *Le Nouvel Observateur* aborde ce sujet selon des points différents :

« Dick Cheney a trouvé auprès de ses interlocuteurs, le roi Abdallah ben Abdel Aziz et le ministre Ali al-Nouaïmi, "beaucoup de points communs sur l'évaluation des problèmes structurels auxquels est confronté le marché mondial de l'énergie aujourd'hui", a dit ce responsable sous couvert de l'anonymat. Le vice-président américain se trouvait vendredi et samedi en Arabie dans le cadre d'une tournée régionale d'une dizaine de jours. L'Arabie saoudite, première puissance pétrolière mondiale et chef de file de l'Opep, est l'un des principaux alliés des Etats-Unis, dont l'économie est menacée de récession sous l'effet de l'envolée des cours du brut et de l'effondrement du dollar ».

L'image qui apparaît d'emblée ici est celle liée au pétrole comme point d'ancrage des relations saoudo-américaines. Image qui veut aussi montrer une convergence de points de vue entre les deux pays. Ce qui signifie que l'affichage de cette posture devant les médias veut laisser en arrière-plan les divergences qui existent sur la question du terrorisme que les Etats-Unis utilisent pour faire pression sur l'Arabie Saoudite pour lui faire accepter une coopération totale dans

sa politique régionale. C'est dans ce sens que l'auteur rappelle la place de l'Arabie Saoudite comme premier producteur de pétrole et leader de l'OPEP. En pointant l'interdépendance des deux pays, l'article traduit l'ambiguïté qui caractérise les relations américano-saoudiennes. Signalons à ce propos que la sensibilité de la question explique que la source de l'auteur soit présentée « sous couvert d'anonymat ». Ce qui, chez le lecteur, en plus de l'ambiguïté des relations, peut renvoyer à la perception du Royaume comme mystérieux, évoquée lors de l'étude des autres articles.

Puis, un autre sous-titre intitulé « les cours du brut ont enregistré des records historiques », est suivi par ce développement : *« elles ont des implications importantes et nous avons en quelque sorte coopéré à progresser sur un certain nombre de problèmes », a-t-il dit. Interrogé pour savoir si le vice-président Cheney avait pressé le roi d'augmenter la production de pétrole, le responsable a répondu que "d'une manière générale, les Etats-Unis pensent qu'il devrait y avoir beaucoup plus d'investissements dans nos propres capacités de production ».*

Un double aspect caractérise l'information dans cet article. D'une part, elle montre les négociations stratégiques en matière d'énergie pétrolière, point sensible des relations franco-américaines, et, d'autre part, elle révèle le souhait des Américains de devenir moins dépendant de l'Arabie Saoudite.

A ce stade, la relation saoudo-américaine peut être lue à trois niveaux : le niveau sécuritaire, lié au terrorisme, le niveau économique lié au pétrole, le niveau géopolitique lié à la politique américaine dans la région Proche et Moyen-Orient, niveau qui inclut les deux précédents. L'image construite sur l'Arabie Saoudite est décidément complexe pour un lecteur français qui perçoit la région comme une poudrière et imagine les aspects ténébreux des relations américano-saoudiennes.

d) Le Courrier International : un modèle d'un partenariat

Titre	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo / oui/ non	Date
Le Pentagone vendre 60 millions de dollars d'armements pour l'Arabie Saoudite.	Moyen-Orient	Actualité	The Washington Post.	Non	21-10-2010
Riyad et Washington parlent d'audace et de paix.	Moyen-Orient	Actualité	Arabe News	Oui	25-5-2005

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Notre principal problème quand il s'agit du Courrier International reste toujours l'accès total au contenu de l'article. C'est le cas, par exemple, dans cet article qui porte le titre « Riyad et Washington parlent d'audace et de paix ». Il est tiré du quotidien saoudien Arab News, dans le cadre de la visite du roi Abdallah aux Etats-Unis. Généralement, les rencontres saoudo-américaines, dans les hebdomadaires français, évoquent toujours la paix au Moyen-Orient. Mais, en cette année 2010, nous y trouvons le nucléaire iranien, suivi par la situation de l'Afghanistan et du Pakistan. Précisons aussi que le conflit israélo-palestinien existe au cœur de la discussion saoudo-américaine depuis 2001, selon notre remarque dans les autres hebdomadaires français.

En parlant de la visite du roi saoudien, l'article montre l'importance de la continuité qui existe dans les relations entre les deux pays malgré le contexte

difficile. Le texte fait une synthèse du contenu de cette visite qui concerne leur coopération en matière de politique régionale. Une avancée considérable est mentionnée, sans doute liée à l'arrivée de Barak Obama comme président des Etats-Unis : l'idée admise d'un Etat palestinien. La médiatisation de cet accord entre les deux dirigeants permet aux Etats-Unis de montrer qu'ils tiennent leur promesse pour faire avancer le dossier palestinien, et à l'Arabie Saoudite, vis-à-vis du monde arabo-musulman, qu'elle défend l'essentiel, c'est-à-dire la question palestinienne qui contient cette fibre, si sensible, Jérusalem, qui revient régulièrement dans la rhétorique de Ben Laden pour justifier le terrorisme et le faire accepter des peuples de la région. Enfin, une information donnée par l'auteur à propos de la visite du responsable israélien Netanyahu montre bien que, dans la géopolitique régionale, tout se fait selon des critères complexes, les rapports avec tel ou tel pays se font toujours par rapport aux autres, tel un puzzle où le mouvement d'une pièce agit sur l'ensemble du puzzle. Ainsi, la série d'articles vue jusqu'ici montre que, dans les relations américano-saoudiennes, il s'agit toujours de « ménager la chèvre et le chou ».

Le présent article ne déroge pas à la règle : *« le 29 juin, le roi Abdallah d'Arabie Saoudite a été reçu par Barack Obama à la Maison-Blanche. Les deux hommes ont parlé de la question du nucléaire iranien, de l'Afghanistan, du Pakistan et du conflit israélo-palestinien. "Ils sont tombés d'accord sur le besoin de favoriser 'de façon significative et audacieuse' la paix au Moyen-Orient, y compris par la création d'un Etat palestinien", relate le quotidien de Djeddah. La visite du roi saoudien précède d'une semaine celle de Benyamin Nétanyahou, le Premier ministre israélien ».*

L'évocation du nucléaire iranien est en rapport avec le contexte de l'actualité qui, en 2010, connaît un pic sur ce sujet. Préoccupation hautement médiatisée et qui est mise en rapport avec Israël, l'Irak, la Syrie, le Liban, la sécurité des pays du Golfe, l'Iran étant, dans la vision américaine du terrorisme, classé par le président Bush comme faisant partie de « l'axe du mal ». Pour l'Arabie Saoudite, la question iranienne est un conflit géopolitique et idéologique dans la région du Moyen-Orient. La façon dont cet article traite l'actualité de la visite du roi aux Etats-Unis montre encore une fois la complexité géopolitique de la région qui

déteint négativement sur l'image de l'Arabie Saoudite, pays fortement impliqué dans cet imbroglio, sachant qu'il a des relations avec les Etats-Unis.

Le deuxième article, pris du quotidien américain The Washington Post, est publié le 21-10-2010 sous le titre « le Pentagone veut vendre 60 milliards de dollars d'armement à l'Arabie Saoudite » : *« le ministère de la Défense a fait savoir au Congrès qu'il voulait vendre pour 60 milliards de dollars [43 milliards d'euros] d'armes et d'avions à l'Arabie Saoudite. La vente proposée inclut des hélicoptères, des avions de combat, des équipements radar et des bombes guidées par satellite. Si elle est menée à bien, elle constituera la plus grosse vente d'armement à un pays tiers de l'histoire américaine », relate le quotidien. Le Pentagone met en avant la menace iranienne pour justifier cette vente ».*

Cette information vient renforcer une impression que, tout au long de la lecture des articles, concernant les relations américano-saoudiennes, du point de vue géopolitique, tout se fait selon une architecture complexe de contentieux régionaux qui déterminent les relations bilatérales. L'annonce médiatique d'une telle opération de vente d'armes, ne pouvait être faite, le dossier israélien oblige, sans être liée au dossier iranien, sachant que, dans la conception américaine, ce pays est érigé comme une menace non seulement contre Israël mais aussi contre les pays du Golfe, de la région et du monde. L'Iran, dans le cadre de la relation saoudo-américaine, constitue, pour le lecteur, un élément supplémentaire qui s'ajoute à une dimension déjà très complexe. Bref, dans le traitement journalistique, l'image de l'Arabie Saoudite liée à la relation saoudo-américaine est constamment ancrée dans un contexte géopolitique régional et mondial en tant qu'alliée stratégique mais qui n'en reste pas moins un allié suspicieux. Quels seraient donc les aspects liés au développement de ce thème dans le traitement journalistique ? Il est pertinent de développer cet axe dans la deuxième partie de cette thèse.

Pour clôturer le thème de la relation saoudo-américaine qui constitue une image complexe et difficilement compréhensible pour l'Arabie Saoudite dans l'opinion publique française, nous remarquons d'abord que :

- Cette relation est intégrée dans le thème du terrorisme déjà étudié et qui perdure dans les débats internes aux Etats-Unis et au niveau international,

dans le cadre d'échanges de visites des responsables. Mais il marque une faiblesse depuis 2007.

- Les relations saoudo-américaines, d'après le traitement journalistique dans les hebdomadaires français, s'intègrent dans un contexte d'enjeux géopolitiques où l'on trouve Israël, pays allié des Etats-Unis, et l'Arabie Saoudite, pays allié aussi, surtout économiquement car il est perçu idéologiquement comme un adversaire si ce n'est comme potentiellement ennemi. Dans ce contexte, l'Iran constitue un axe qui fait l'objet d'un fort traitement journalistique depuis 2009, considéré comme représentant une menace pour les Etats-Unis, pour l'Israël et pour les pays du Golfe selon les hebdomadaires français étudiés.
- Ce résultat suscite une question sur l'image de la politique régionale saoudienne qui connaît une grande fréquence dans l'analyse qualitative au premier chapitre, thème que nous poursuivrons ultérieurement.
- Les fondements de la relation saoudo-américaine sont liés à des intérêts stratégiques selon le traitement de ces hebdomadaires, dont le pétrole joue un rôle remarquable, ce qui suscite une image de l'Arabie Saoudite comme pays allié des Etats-Unis essentiellement en raison de l'or noir. Cette lecture journalistique entraîne aussi une question sur la situation économique saoudienne et sur la manière dont est construite l'image de ce pays dans les hebdomadaires français. Par exemple, est-ce que, et dans quelle mesure, la relation franco-saoudienne est liée à ce thème ? Nous allons donc étudier le thème de l'économie dans les hebdomadaires pour savoir comment y apparaît l'image de l'Arabie Saoudite.

3. L'image de « pétrodollars » construite à travers le thème économique

a) *L'Express* : une lecture autour l'or noir

Titre	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo/ oui/ non	Date
L'argent gâché de l'or noir.	Pétrole	Enquête	Lexpress.fr	Non	17-11-2005
La réunion de Djeddah impuissante à calmer les prix.	Pétrole	Analyse	Lexpress.fr	Non	23-06-2008
Ce que Nicolas Sarkozy est allé faire en Arabie Saoudite.	Spéciale	Enquête	Philippe Wodazer	Non	18-11-2009
Visite discrète de Sarkozy à Riyad.	Actualité	Info	AFP	Oui	17-11-2009

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

L'Express propose un premier article concernant le thème de l'économie qui constitue une enquête publiée le 17-11-2005 sous le titre « l'argent gâché de l'or noir ». En parlant de la pauvreté dans les pays riches en pétrole, l'auteur s'interroge sur cette sorte de fatalité qui s'abat sur ces pays qui n'ont vaincu ni le chômage ni la pauvreté. L'exemple donné est celui de l'Arabie Saoudite qui est évoquée sous la forme d'une interrogation indirecte qui exprime l'étonnement et la perplexité. Une dramatisation par laquelle l'auteur s'implique dans l'énoncé et attire l'attention du lecteur en l'associant à son interrogation : « comment de mauvais choix peuvent priver un peuple de la prospérité de son sol ».

En fait, l'article traite le cas de l'Arabie Saoudite en 2005 quand le prix de brut a enregistré 55 dollars, une augmentation de 600% du pétrole en six ans :

« Le premier producteur mondial et détenteur de près d'un quart des réserves du globe reste l'exemple le plus frappant d'un pays drogué à l'or noir: ce dernier représente 90% des recettes d'exportation, 75% des revenus de l'Etat et 35% du produit intérieur brut. Un argent longtemps gaspillé en dépenses extravagantes au profit de la nomenklatura locale : palaces fastueux, voitures de sport ou encore bijoux payés rubis sur l'ongle plusieurs millions d'euros... Ensuite, le très conservateur régime wahhabite est lui-même réticent à s'ouvrir aux capitaux étrangers : les compagnies pétrolières occidentales n'ont pas droit de cité, et le pays est le dernier de la région à avoir adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ».

L'image de l'Arabie Saoudite est ici associée à un énorme gâchis financier, mesuré par l'écart entre la nomination « premier producteur » et la réalité du développement réel. L'auteur utilise différents adjectifs montrant son implication dans ce qu'il dit dans le but d'influencer le jugement du lecteur en lui faisant partager son sentiment : « pays drogué à l'or noir », « argent gaspillé », « dépenses extravagantes », « palaces fastueux », « très conservateur », « régime wahhabite », « réticent à s'ouvrir », « dernier pays de la région à adhérer à l'OMC ». Connotations négatives d'une image malmenée que le lecteur peut partager.

L'auteur traite aussi d'autres aspects. D'abord, il parle du poids des dépenses sociales dans un pays où la jeunesse représente plus de la moitié de la population. Ensuite, il parle de la nécessité de la détourner à tout prix de la tentation islamiste. Notons que l'article est écrit sans signature et rédigé selon un stéréotype désormais lié à l'Arabie Saoudite comme pays de gaspillage. Ce faisant, l'auteur informe ses lecteurs que l'accalmie du prix de pétrole devrait être de courte durée, les causes de cette hausse n'étant pas raisonnables, selon lui.

Dans ce même contexte, un deuxième article publié dans *L'Express* du 23-06-2008, sous le titre « la réunion de Djeddah impuissante à calmer les prix », rapporte une information selon laquelle l'Arabie Saoudite confirme la hausse de sa production pétrolière dans un moment où le monde s'inquiète de la hausse des prix du pétrole. Cette confirmation saoudienne vient dans une grande conférence

organisée entre les pays producteurs et les pays consommateurs du pétrole à l'initiative de Riyad. Initiative dont la médiatisation montre une image positive du pays.

L'information est ainsi annoncée dans le titre : « *L'Arabie Saoudite confirme la hausse de sa production* » :

« Le roi Abdallah n'a fait, lors de la réunion, que confirmer une hausse de la production saoudienne de 200.000 barils par jour annoncée précédemment. "Il y a eu de la part des pays producteurs et consommateurs une forte détermination à vouloir coopérer mais peu de résultats concrets", a déploré Raad Al-Kadiri, analyste du cabinet spécialisé PFC Energy. Pour Fatih Birol, directeur des études de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Arabie saoudite a néanmoins envoyé un signal très fort au marché en se disant prête à porter à 15 millions de barils par jour sa capacité de production si la demande le justifiait. "C'est un très bon signe à moyen terme que 2,5 millions de barils de production supplémentaires aient été identifiés dans des projets concrets", a estimé aussi Noe Vanhulst, secrétaire général du Forum international de l'énergie, soulignant que le ministre saoudien du pétrole Ali Al-Nouaïmi avait "cité un par un" les projets potentiels. L'un des principaux moteurs de la hausse des prix depuis un an est la crainte que la demande ne dépasse l'offre d'ici quelques années. Pour M. Birol, cette annonce est "très positive bien qu'elle ne soit pas encore suffisante", car il faudrait que les autres pays de l'OPEP imitent les efforts de l'Arabie saoudite et investissent massivement pour accroître leur capacité de production ».

Ainsi, l'image de l'Arabie Saoudite est toujours étroitement liée à sa production pétrolière et à son rôle déterminant dans les différentes politiques mondiales liées aux stratégies énergétiques. Dans ce contexte, le pays apparaît dans cet article comme une pompe à oxygène qui rassure le reste du monde par sa capacité et sa volonté à modérer les cours du brut. Montrer dans un média un pays qui joue ce rôle a forcément une incidence positive sur son image. En effet, dans un de marasme économique, celui-ci envoie au monde un bon signe pour lui communiquer son intention de prendre ses responsabilités dans un moment où le monde s'inquiète de la hausse du coût de l'énergie, augmentant les coûts de

l'activité, entravant la croissance et entraînant le chômage. Traitée de cette manière dans *L'Express*, cette initiative saoudienne tranche avec l'image négative liée au gaspillage de la richesse pétrolière et donne une autre idée au lecteur qui s'attend concrètement, dans sa vie quotidienne, à une répercussion en sa faveur d'une telle politique.

Le troisième article publié dans *L'Express* le 18-11-2009, sous le titre pragmatique « ce que Nicolas Sarkozy est allé faire en Arabie Saoudite », parle de la visite du président français quand il a passé la nuit dans le ranch personnel du roi Abdallah. C'est une visite de nature privée destinée à renforcer les liens et élargir la perspective des relations entre les deux pays. C'était difficile pour le journaliste de Reuters, Philippe Wojazer, d'accéder à des déclarations ou plus d'informations pour en savoir plus sur la nature précise de cette visite. *L'Express* a donc traité cet événement en identifiant les atouts de l'Arabie pour la France :

« Le président français Nicolas Sarkozy compte profiter de cette visite cette semaine pour favoriser d'importants contrats pour les entreprises françaises, dont les yeux sont rivés sur l'énorme marché du royaume. En haut de la liste, un accord de coopération sur le nucléaire civil qui offrirait au royaume saoudien, qui a déjà signé un texte équivalent avec les Américains, la technologie française. La France espère également placer des frégates et des hélicoptères militaires, et décrocher la construction d'un TGV entre les villes saintes de La Mecque et Médine (ouest). Alstom a déjà remporté la première phase, et la deuxième, devrait être attribuée d'ici l'été prochain. Le plus important des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est lancé dans un plan de 400 milliards de dollars sur cinq ans pour réinvestir ses pétro-dollars dans les infrastructures, les hôpitaux, les écoles et autres bâtiments civils, ainsi que dans le secteur de la défense. Un projet qui a suscité un énorme appétit chez les hommes politiques et chefs d'entreprise du monde entier. Les exportations françaises vers l'Arabie saoudite ont monté en flèche ces dernières années, atteignant 4,1 milliards de dollars en 2008, soit le triple du niveau de 2003. La France demeure cependant en huitième position parmi les exportateurs vers le Royaume et sa part de marché est tombée de 4,1% en 2000 à 3,5% en 2008, selon la Banque Saudi Fransi, une branche locale du groupe Crédit Agricole.

Loin derrière les deux partenaires traditionnels de l'Arabie saoudite, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et également de nouveaux venus comme la Corée du Sud ou la Chine. Nicolas Sarkozy a multiplié ses efforts pour séduire les Saoudiens. En dehors de ses propres visites en Arabie, il a envoyé à Ryad sa ministre de l'Economie et des Finances Christine Lagarde au moins une fois par an pour aider à promouvoir l'industrie française. "Les ouvertures de la France dans le Golfe sous le président Sarkozy sont devenues profondément commerciales dans leur nature, parfois en comblant un vide laissé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne" qui ont perdu un peu de terrain dans le royaume, estime la Banque Saudi Fransi. Mais la France a pris particulièrement du retard dans le secteur de la Défense, pour lequel les Saoudiens ont affiché leur préférence pour les équipements américains ou britanniques.»

L'article rend visible le contenu de la visite du président français en montrant la densité et différents objectifs : pétrole, nucléaire, armement, transport ferroviaire. L'Arabie Saoudite est ici montrée dans un contexte économique faits de logiques d'intérêts, de concurrence et de stratégies, ce qui en donne l'image d'un pays dont le poids est déterminant dans l'économie mondiale, étant un axe incontournable pour les puissances économiques mondiales. L'article, à travers la référence à des projets français montre que l'intérêt pour ce pays s'accroît à mesure que le nouveau contexte géopolitique régional se dessine et permet à l'Arabie Saoudite de diversifier ses échanges afin de sortir de la seule logique américaine. L'Arabie Saoudite est une nouvelle fois montrée comme acteur incontournable dans un contexte de concurrence et de stratégies géopolitiques régionales.

Le quatrième article aborde le même sujet mais de manière différente. Il a pour sous-titre « cheval fougueux » : « *Une deuxième visite plus clame du "cheval fougueux" Conduit au pas de charge, le premier déplacement du président français dans le royaume wahhabite, en janvier 2008, avait quelque peu laissé le roi Abdallah et son entourage sur leur faim. Celui que le monarque octogénaire a surnommé le "cheval fougueux" y avait enchaîné au triple galop entretiens et discours, avant de repartir à bride abattue pour le Qatar. C'est donc cette fois avec la volonté manifeste de dompter le "pur-sang" Nicolas Sarkozy que le roi*

Abdallah l'a invité à passer la nuit dans son "ranch" personnel, non loin de la capitale saoudienne. Une visite "de nature privée", dit-on dans l'entourage royal, afin de "renforcer les liens" et "élargir le spectre des relations ».

La métaphore du cheval fougueux désigne le président de la République Nicolas Sarkozy. En la reprenant, l'auteur de l'article utilise une image culturelle inhérente à la culture bédouine. Image (stéréotype ?) reprise plus loin dans le texte sous la forme « pur-sang » qui désigne le cheval. Cheval qui a besoin d'être dompté, d'où son invitation dans un ranch. L'Arabie Saoudite, elle, est de nouveau nommée « royaume wahhabite » comme pour signifier ce lien inextricable entre l'Etat et la religion. Image qui, chez le lecteur français, n'est pas positive, pour ne pas dire négative. Cela dit, cet aspect s'atténue par la perspective d'un renforcement de la coopération mutuelle. Ce qui est plutôt positif compte tenu de l'impact que cela peut avoir pour les intérêts français et, surtout, pour le lecteur, sur sa vie quotidienne en matière de consommation du pétrole.

b) Le Point : grâce de l'énergie, un pays des contrats

Le titre	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo/ oui/ non	Date
L'après- pétrole.	Spéciale	Enquête	Etienne Gernelle	Non	02-10-2005
En Arabie Saoudite, ODAS remplace la Sofresa.	Actualité	Info	Lepoint.fr	Non	04-06-2008
Une oasis dans la crise.	Economie	Analyse	Stanley Reed	Non	05-03-2009
Le TGV subit un camouflet en Arabie Saoudite.	Economie	info	Lepoint.fr	Non	26-10-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article publié dans *Le Point* sous le titre « l'après pétrole », contient des commentaires de spécialistes et de responsables saoudiens, américains et français. La stratégie de l'auteur vise à attirer les lecteurs dans un moment où ils sont inquiets de la hausse du prix du brut :

« Pour l'instant, celui qui a la main, c'est Ali al-Nouaïmi, le tout-puissant ministre saoudien du Pétrole. Ali al-Nouaïmi a l'habitude de donner des interviews aux journalistes en faisant son jogging. Dans son métier, c'est un peu la même chose. Il trace sa route, et les autres suivent. Le monde a besoin de pétrole, il l'a. Presque un quart des réserves du monde se trouvent dans son sous-sol. Les compagnies pétrolières internationales salivent devant les gisements saoudiens. Celui de Ghawar, dans l'est du pays, produit à lui seul 5 millions de barils chaque jour. Plus de deux fois la consommation française ! Mais voilà, pas question de toucher au « sang de la nation ». Les étrangers ne sont tolérés, et encore depuis peu, que sur les champs gaziers. « L'Arabie saoudite a une logique patrimoniale, explique Nathalie Alazard-Toux, directrice des études économiques à l'Institut français du pétrole (IFP), elle n'a aucune raison de se presser de dilapider son capital. » Cédric de Lestrang, co-auteur d'un livre intitulé « Géopolitique du pétrole » (Technip), ajoute que « le roi Abdallah a aussi une opinion publique qui n'est pas favorable à la présence des étrangers. Le royaume est gardien des lieux saints de l'islam... et de ceux du pétrole ! » . Quant à tirer elle-même le pétrole de son sol, l'Arabie le fait, mais à son rythme. « La dernière goutte sortira d'Arabie saoudite », affirme Claude Mandil, directeur de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). « En outre, précise Nathalie Alazard-Toux, pour maintenir la pression et donc tirer le plus de pétrole possible d'un réservoir, il ne faut pas pomper trop vite. C'est une gestion de bon père de famille. » 100 milliards de dollars de bénéfices. L'Arabie est un coffre-fort ».

L'auteur met en scène la puissance saoudienne, incarnée par la personne du ministre de l'énergie. Nous avons là une image de cette puissance incontournable dans le nouveau contexte où des stratégies se déploient en matière d'énergie. Image liée constamment à l'islam (gardien des lieux saints) et à la richesse

pétrolière qui devient (et deviendra) si précieuse. Ce qui est présenté d'une bien curieuse manière : « les étrangers ne sont pas tolérés », « logique patrimoniale », sachant qu'il s'agit d'un domaine stratégique sensible pour lequel n'importe quel pays aurait la même politique, comme la politique américaine en la matière qui préserve ses réserves. En tout cas, mettre un lien entre la richesse pétrolière et la religion entretient une image négative.

« Pour l'Amérique, l'échec est colossal. C'est une remise en question profonde de la doctrine traditionnelle de la Maison-Blanche qui consiste à s'approprier par tous les moyens le pétrole du Moyen-Orient pour satisfaire l'appétit de son économie. En 1992, James Schlesinger, ancien secrétaire américain à l'Énergie dans l'administration Carter, résumait cette stratégie : « Ce que le peuple américain a retenu de la guerre du Golfe, c'est qu'il est extrêmement plus facile et plus drôle d'aller botter les fesses des peuples du Moyen-Orient que de faire des sacrifices pour limiter la dépendance de l'Amérique vis-à-vis du pétrole importé. » Les deux ans qui ont suivi la seconde guerre d'Irak apportent un démenti sanglant à cette doctrine. Ali al-Nouaïmi le joggeur a raison d'entretenir sa forme, car le jeu pétrolier risque de devenir de plus en plus tendu. De causer au monde de plus en plus de migraines. « Le pétrole, c'est la guerre », affirme le député Vert Yves Cochet ».

Dans ce contexte de manœuvres stratégiques où les États-Unis mènent des guerres destructrices, très coûteuses sur le plan humain, écorchant le droit international et affaiblissant la crédibilité des institutions internationales qui l'incarnent, des Américains, clairvoyants, s'interrogent sur la façon de faire de leurs pays et sur le devenir de l'énergie pétrolière. L'évocation du ministre saoudien de l'énergie, qualifié de joggeur, ce qui symbolise la course (au pétrole), fait allusion au poids et au rôle de l'Arabie Saoudite qui croitra sûrement dans le futur. Identité d'un acteur stratégique important dont l'image se confond plus que jamais avec la manne pétrolière. La relation saoudo-américaine évolue donc autour d'enjeux qui seront de plus en plus importants et complexes. Ce qui rend le regard français, à travers sa presse, pertinent quant à la manière de voir ce pays en rapport avec les relations bilatérales et le contexte géopolitique du Proche et Moyen-Orient où les États-Unis tentent de s'accaparer l'essentiel

des richesses compte tenu de leur boulimie économique en matière de consommation de pétrole.

Un deuxième article est publié dans *Le Point* du 04-06-2008, sous le titre « en Arabie Saoudite, ODAS remplace la Sofresa », dans un contexte de discussions du contrat de vente d'armes françaises pour l'Arabie : « *alors qu'il annoncera demain les chiffres des ventes d'armes françaises pour 2007, le ministre de la Défense Hervé Morin a passé son début de semaine en Arabie saoudite, pour faire Le Point, notamment avec le roi Abdallah, sur les discussions entourant la vente de matériels français. La France espère vendre des frégates FREMM pour assurer la surveillance des eaux du golfe Persique, des hélicoptères, et cinq ravitailleurs A330-MRTT, en plus des trois déjà achetés. Des sous-marins Marlin sont également proposés par la France. Mais cette nouvelle génération de submersibles successeurs du Scorpène n'a pratiquement aucune chance de succès en Arabie, dès lors qu'il n'est pas prévu qu'elle équipe la marine française. Pour les Saoudiens, c'est une condition sine qua non. Par ailleurs, le contrat MIKSA qui a fait saliver toutes les entreprises d'armement durant des décennies est désormais découpé en tranches, et les industriels français ne concourent plus que pour celle des systèmes de commandement et de contrôle. Avec des espoirs mesurés, sans plus. À l'issue de ses entretiens, le ministre de la Défense s'est dit confiant* ».

L'article, nous le voyons, rend compte de l'évolution des relations franco-saoudiennes, ce qui est révélateur de l'évolution des relations américano-saoudiennes. En effet, rendre compte dans la presse du contenu de l'équipement en logistique militaire de l'Arabie Saoudite ne concerne pas seulement la France et l'Arabie, c'est aussi un message aux Américains qui, durant les dernières années, ont accentué leur pression sur le royaume en faisant la guerre à ses frontières, en lui imputant la responsabilité du terrorisme et en cherchant à lui dicter ses politiques intérieure, régionale et pétrolière. L'image montrée dans cet article est celle d'un pays qui adopte une stratégie d'indépendance envers les Etats-Unis.

Un troisième article dans *Le Point* du 05-03-2009 s'intitule « une oasis dans la crise ». Il analyse la situation des pays du Golfe au cœur de la crise financière

internationale frappe l'économie mondiale en 2008. Il note que si beaucoup de pays sont touchés, « *les avoirs étrangers de l'Arabie saoudite, en revanche, ont été dans une large mesure épargnés par l'effondrement des Bourses mondiales. Soumises à une réglementation très stricte, les banques du royaume n'ont pas ressenti de trop fortes secousses, même quand les pays voisins ont été contraints de procéder au sauvetage de leurs systèmes bancaires.* » *Les sociétés et les ménages saoudiens sont très peu endettés par rapport à ceux des autres pays de la région », explique Fahad Almubarak, le patron de Morgan Stanley en Arabie saoudite. Frappés par la chute des cours pétroliers, les Saoudiens ont fait provision de liquidités. Ils sont à la tête de plus de 500 milliards de dollars sous forme d'avoirs étrangers, ce qui est suffisant pour régler cinq années d'importations, et de 226 autres milliards de dollars sous forme de dépôts dans le système bancaire du pays. Riyad compte puiser dans cette réserve pour amener les dépenses d'infrastructures, d'éducation et de santé aux environs de 150 milliards de dollars, ce qui représenterait une augmentation de 10 % sur l'année.* « *L'Arabie saoudite est un des pays les moins affectés par la crise* », déclare Saïd al-Cheikh, économiste en chef à la National Commercial Bank de Djedd ».

L'identité financière de l'Arabie Saoudite est ici fortement décrite. Image qui, d'habitude, est négativement connotée. Ici, elle est plutôt synonyme d'une bonne santé financière. Image d'autant plus positive qu'une annonce est médiatisée concernant l'utilisation des ressources financières par le gouvernement saoudien dans le sens du progrès du pays, notamment dans le domaine du développement humain : infrastructures, éducation, santé. Ce qui contraste avec l'image négative d'un pays de gaspillage des richesses. Il est possible que ce point de vue positif de l'article soit lié à l'évolution des relations franco-saoudiennes, la complication des relations américano-saoudiennes pouvant être favorables à la coopération entre les deux pays.

Ce point de vue se confirme lors d'un sous-titre hors contexte mais qui rentre dans le cadre de l'objectif de l'hebdomadaire : « une femme au ministère de l'éducation », qui tranche avec l'image, perçue en France, d'un pays où les femmes n'ont pas le droit de cité. Puis, l'article continue en traitant le sujet

économique sans donner une explication au sous-titre : « *Néanmoins, l'Arabie saoudite semble devenue plus attractive aux yeux des milieux d'affaires. Ce pays est aussi, et de loin, le plus vaste marché de la région* ».

Un quatrième article, publié le 26-10-2011, porte le titre « TGV subit un camouflet en Arabie Saoudite ». Il parle de la perte par la France d'un contrat de TGV en faveur d'une entreprise espagnole, malgré l'expérience française à laquelle est réservée une grande place dans l'article. C'est une image de neutralité de l'Arabie Saoudite.

c) *Le Nouvel Observateur, une lecture suit la coopération franco-saoudienne d'un langage commercial.*

Le titre de l'article	Type	Rubrique	Auteur/ source	Photo	Date
Rencontre historique Russie Arabie Saoudite.	Actualité	Monde	AP	Non	03-09-2003
L'Arabie Saoudite veut produire davantage.	Actualité	Economie	Nouvel.observateur.fr	Non	16-06-2005
Arabie Saoudite : Chirac à la peine.	Actualité	France	Nouvel.observateur.fr	Non	08-03-2006
La France vend des hélicoptères à Riyad.	Actualité	France	La tribune	Non	05-09-2006
Accord de coopération France-Arabie signé.	Actualité	France	Elysée.fr	Non	21-07-2006
Contrat record avec l'Arabie.	info	Economie	The Times.	Non	07-09-2007

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article sur le thème de l'économie, publié dans *Le Nouvel Observateur* du 03-09-2003, sous le titre « rencontre historique Russie Arabie Saoudite » a pour objet la première rencontre entre Vladimir Poutine et le roi Abdallah, premier haut responsable saoudien à se rendre en Russie depuis 1932. Cet hebdomadaire consacre son article à l'aspect économique, surtout pétrolier, avec le chapeau « Accord sur l'énergie », en commençant le commentaire comme suit : « *les ministres de l'Energie russe et saoudien ont signé un accord gouvernemental de coopération sur cinq ans dans le domaine pétrolier et gazier. Il appelle au "renforcement de la coopération bilatérale dans le but d'assurer la stabilité sur le marché mondial du pétrole", ce qui pourrait signifier une action concertée sur les volumes de production et les prix. La Russie est le deuxième exportateur mondial de pétrole derrière l'Arabie saoudite* ».

Ce texte vient confirmer l'image évoquée précédemment et traduisant la stratégie saoudienne visant à diversifier ses partenaires afin de sortir de la logique étroite de sa coopération avec les Etats-Unis. L'aspect pétrolier est aussi évoqué ici, ce qui confirme le rôle décisif qu'il jouera désormais dans les stratégies énergétiques dans le monde et la géopolitique régionale, dans lesquelles l'Arabie aura un poids décisif. Image d'un pays émergeant qui se trouve au-devant de la scène et qui rationalise désormais ses politiques intérieure, régionale et mondiale.

La fin de l'article évoque l'islam, les musulmans en Russie étant intégrés aux discussions économiques saoudo-russes : « *environ 20 millions de Russes sont des musulmans, et M. Poutine souhaite obtenir pour la Russie une place d'observateur au sein de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). La question pourrait être évoquée durant la visite du prince Abdallah* ».

Cela confirme le rôle de l'Arabie Saoudite sur l'échiquier mondial : sa place, hautement symbolique, dans le monde musulman. La rencontre entre les dirigeants russe et saoudiens se fait sur fond de la question tchéchène où la Russie mène une guerre sans merci contre les musulmans, l'intervention contre un commando tchéchène ayant provoqué une prise d'otages dans un théâtre de Moscou en octobre 2002.

Un second article publié le 16-06-2005, sous le titre « l'Arabie Saoudite veut produire davantage », rapporte les déclarations du ministre saoudien du pétrole comme on l'a vu plus haut dans *Le Point* :

« Le ministre saoudien du Pétrole, Ali Al-Nouaïmi, a indiqué lundi 13 juin qu'il souhaitait toujours que l'OPEP relève ses quotas de production de 500.000 barils par jour à deux jours d'une réunion du cartel à Vienne. Le ministre a indiqué à des journalistes que les propos en ce sens qu'il avait tenus il y a quelques jours en Norvège étaient toujours valables : "si vous suivez les commentaires que j'ai faits en Norvège, cela devrait répondre à toutes vos questions," a-t-il dit à son arrivée à Vienne. Il avait estimé samedi "acquis" le fait que l'OPEP allait décider d'augmenter ses quotas de 500.000 barils/jour. Son pays est le seul à pouvoir encore accroître de façon significative sa production. Les quotas de production sont actuellement fixés à 27,5 millions de barils par jour (mbj). Manque de capacité de raffinage. Interrogé sur une éventuelle augmentation de la production de l'Arabie à plus de 10 mbj au troisième et quatrième trimestre (contre 9,5 mbj) actuellement, il a répondu : "je ne sais pas du tout. Nous pouvons. Cela dépendra de la demande". Il a indiqué qu'il n'était "pas inquiet" du renflouement des stocks de pétrole dans les pays occidentaux, qui servent d'amortisseur à la volatilité du marché. Selon lui, le niveau élevé des prix est dû non au niveau de l'offre de pétrole mais "au manque de capacités de raffinage dans le monde" ».

L'article, assez neutre, donne des détails sur la production pétrolière, rappelant ainsi la place stratégique mondiale de l'Arabie Saoudite. Si l'article rapporte des réactions et des commentaires politiques du ministre saoudien du pétrole, il ne contient pas d'images stéréotypées. Il ne cherche donc pas à susciter des réactions chez le lecteur, si ce n'est l'information et le souci de la rassurer par les propos du ministre saoudien. Ce qui est plutôt positif, l'Arabie Saoudite manifestant le souci de réguler le marché du pétrole.

Le troisième article publié dans *Le Nouvel Observateur* du 03-08-2006, sous le titre « Arabie Saoudite : Chirac à la peine », couvre la visite du président Chirac à Riyad en 2006 qui n'a pas abouti à la signature espérée de contrats industriels : *« malgré son volontarisme affiché et ses excellentes relations avec le roi*

Abdallah, Jacques Chirac n'est pas parvenu à faire aboutir deux contrats clés liés à la défense et à la sécurité (Rafale et Miksa), lors de sa quatrième visite en Arabie saoudite où il a néanmoins conforté ses liens avec cet allié majeur au Moyen-Orient. Interrogé dimanche sur ces deux contrats, le chef de l'Etat est resté d'une prudence de chat. Les autorités saoudiennes poursuivent "activement une étude détaillée des différentes solutions" et "arrêteront définitivement leur décision lorsqu'elles l'estimeront nécessaire ou possible", a-t-il sobrement indiqué. "La France apporte sa contribution maximum à cette étude et à la prise de décision"; "nous avons donné tous les éléments d'appréciation". "Ça se passe dans un climat excellent, comme toujours" entre Paris et Riyad, a-t-il assuré ».

Remarquons cette moralisation – les citations du discours oral - qui caractérise cet extrait. C'est un procédé qui rend l'écriture plus légère et plus proche du langage utilisé quotidiennement, donc plus attirant pour le lecteur qui y trouve l'essentiel de ce qu'il a besoin de savoir à travers une lecture rapide. Ici, l'Arabie Saoudite est qualifiée d'« allié majeur », ses relations avec la France étant qualifiées d'excellentes « comme toujours » : « climat excellent ». Précisons que les contrats indiqués ont été signés à notre connaissance en tant journaliste ayant suivi cet événement. Mais cet article laisse apparaître les enjeux les rapports gauche/droite caractérisant la politique interne française. Le début de l'article - « malgré son volontarisme affiché et ses excellentes relations avec le roi Abdallah, Chirac n'est pas parvenu à faire..... » - présente les choses de manière négative, d'où l'utilisation de la négation. Cet enjeu apparaît à travers le sous-titre « un pays de contrat » qui peut être compris de façon négative, avec l'image d'un pays qui n'est intéressant qu'en raison des contrats commerciaux que l'on peut conclure avec lui.

L'enjeu gauche/droiet réapparaît à la fin de l'article : « *son épouse Bernadette - parée de l'abaya (tunique noire portée par les femmes saoudiennes) - envisageait déjà de prochaines vacances dans le royaume wahhabite. "It will be a second honeymoon" (ce sera un second voyage de noces, ndlr), a glissé un participant...* ». Cet article met en scène deux images sur l'Arabie Saoudite : la première concerne la tunique noire portée par les femmes saoudiennes, vue négativement en France. La deuxième concerne le royaume wahhabite et n'en est

pas moins négative. Cette description est en décalage avec le contenu de la visite, économique et diplomatique.

L'article suivant, publié le 05-09-2006, est intitulé « la France vend des hélicoptères à Riyad » :

« La France a finalisé un premier volet de commandes militaires d'un montant de quelque 2,5 milliards d'euros, dans le cadre des accords de coopération militaire signés en juillet lors de la visite à Paris du prince héritier saoudien Sultan Ben Abdel Aziz, selon La Tribune dans son édition de mardi 5 septembre. "Le passage dimanche à Ryad de Michèle Alliot-Marie (ministre française de Défense, ndlr), qui était accompagnée par Bruno Cottèle, le président de la Sofresa (Société française d'exportation de systèmes d'armements), a permis de finaliser un premier volet de commandes de l'ordre de 2,5 milliards d'euros, en incluant l'ensemble des contrats de logistique", écrit La Tribune. "Dans ce premier lot, la France et l'Arabie Saoudite ont conclu la vente de 30 hélicoptères Fennec et de 10 NH-90 Marine (Eurocopter), ainsi que de deux avions ravitailleurs A330-200 MRTT (Airbus), une commande assortie d'une option pour un nouvel appareil, qui devrait être concrétisée en 2007", ajoute le journal. Discussions poursuivies "Les dossiers sont clos, les contrats doivent désormais être signés par les responsables saoudiens", selon une source proche du dossier citée par La Tribune qui évoque une signature "d'ici à la fin de l'année". Le quotidien ajoute que la France et l'Arabie Saoudite ont "poursuivi leurs discussions sur un deuxième volet de commandes pour 2007, pour un montant évalué à 4 milliards d'euros". Un troisième volet, qui concerne notamment 48 Rafale, six frégates multimission, six à huit sous-marins et des chars Leclerc, "a aussi avancé", assure La Tribune. La France et l'Arabie saoudite avaient signé le 21 juillet à l'Elysée deux accords de coopération militaire devant déboucher sur la fourniture d'équipements militaires. Aucun montant n'avait été communiqué ».

Cet article rééquilibre en quelque sorte celui, cité précédemment, du 08-03-2006 (toujours du Nouvel Observateur) qui a pour titre « Arabie Saoudite : Chirac à la peine », et celui du Point intitulé « en Arabie Saoudite : ODAS remplace la Sofresa ». Dans ces textes, le traitement journalistique de l'événement

économique stigmatise l'Arabie Saoudite par une présentation d'images négatives décrivant le peuple saoudien et la situation de la famille royale. Ce qui est probablement lié à la perte des contrats, traitée dans *Le Nouvel Observateur*, et au projet du TGV qui « subit un camouflet en Arabie Saoudite », traité dans *Le Point*. En revanche, quand la France gagne un contrat dans ce pays, nous constatons un traitement de l'événement de façon neutre, sans en indiquer des points positifs ou négatifs. Cette méthode journalistique pose problème pour les négociations du gouvernement français et des entreprises dont les intérêts peuvent être touchés par l'impact d'un tel discours en Arabie Saoudite, donnant au lecteur une vision subjective de celle-ci.

Un autre article du *Nouvel Observateur* du 21-07-2006 s'intitule « Accord de coopération France-Arabie signé ». Il parle de la coopération dans le domaine de la défense et du soutien militaire qu'apporte la France à l'Arabie Saoudite en octobre 1982, mais ne fournit aucune précision sur la nature exacte du nouvel accord : « *le prince Sultan Ben Abdel Aziz achevait vendredi une visite de trois jours à Paris, dominée par la crise du Liban et des discussions serrées sur d'importants contrats d'armement espérés par la France. Le groupe public d'armement terrestre Giat Industries a annoncé en marge de cette visite une commande de 76 canons de son système d'artillerie Caesar. Une source proche du dossier a indiqué que ces armements étaient destinés à Ryad* ». L'article ne livre aucune autre réaction sur l'Arabie Saoudite par rapport à ce qui est déjà dit : un pays de contrats, un pays de richesse et de pétrodollars.

Le dernier article publié dans le numéro du 07-09-2009, sous le titre « contrat record avec l'Arabie ? », concerne l'annonce d'un contrat de 20 milliards de livres pour le plus grand groupe européen de défense : « *BAE Systems s'apprêterait à conclure un contrat de 20 milliards de livres (près de 30 milliards d'euros) avec l'Arabie Saoudite pour 72 avions de combat Eurofighter, croit savoir **The Times** vendredi 7 septembre. Le gouvernement britannique aurait envoyé le contrat au roi Abdallah il y a deux jours, et ce dernier devrait le signer la semaine prochaine, concluant ainsi l'un des plus grands contrats d'exportations de l'histoire du Royaume-Uni* ». Cet article, par l'accord colossal avec un groupe britannique qu'il annonce, va dans le sens de notre analyse

précédente sur la diversification des stratégies saoudiennes en cohérence avec les nouvelles politiques du pays visant, notamment, à sortir de l'étroitesse de ses relations avec les Américains.

L'article donne des explications concernant des aspects éthiques quant aux contrats de vente d'avions Typhoon et d'armements :

Cet accord était prévu de longue date mais avait été menacé par l'ouverture d'une enquête anticorruption sur de précédents contrats du groupe britannique de défense en Arabie Saoudite. Avant que le Premier ministre Tony Blair ne suspende les investigations, arguant de la sécurité nationale. Connu sous le nom de "Al-Salam" (paix), le contrat inclurait une commande de 5 milliards de livres pour la fourniture des avions, du modèle Typhoon, 5 milliards en munitions et systèmes d'armement, et 10 milliards pour la maintenance des appareils sur l'ensemble de leur durée de vie ».

C'est la première fois que nous constatons dans les articles concernant l'Arabie Saoudite et le domaine de la coopération une affaire de corruption. Ce qui n'est pas une image flatteuse dans le sens où des contrats juteux sont suspectés d'irrégularités.

Dans *Le Courrier International*, nous trouvons un seul article sous le titre « Riyadh prêt à signer un pacte nucléaire avec Paris ». C'est un article pris du quotidien saoudien Arab News et qui dit que « *Nicolas Sarkozy l'avait proposé en 2008. Ce 22 février, ce devrait être chose faite : après bien des reports et des hésitations, Riyadh et Paris devraient signer un "pacte nucléaire", par lequel la France s'engage à aider le royaume à développer son nucléaire civil, rapporte le quotidien de Djeddah. Le texte devrait être signé par Eric Besson, ministre de l'Energie, et Hisham Yamouni, un responsable de l'énergie nucléaire saoudien. Areva devrait participer à la construction d'un nouveau réacteur* ». Nous nous expliquons la façon dont ce résumé est mis en page par l'identité et la méthode de cet hebdomadaire qui cherche la qualité de l'information dont il fait une synthèse de façon détachée et neutre.

Nous pouvons conclure notre approche du thème de l'économie par les points suivants :

- D'abord, le pétrole représente la force de l'économie saoudienne, mais le traitement du pétrole dans les hebdomadaires français est lié à la présence des Etats-Unis comme un partenaire prioritaire pour l'Arabie Saoudite.
- Le traitement de l'Arabie Saoudite comme premier exportateur de pétrole est lié à l'islam, au wahhabisme et au terrorisme.
- Le traitement de la relation franco-saoudienne à travers le thème économique construit l'image d'un pays de contrats.
- Quand la France gagne un contrat, le traitement journalistique tend vers l'objectivité. En revanche, dans le cas contraire, le traitement est empreint de stigmatisation et de stéréotypes déjà construits dans le regard français sur ce pays.
- Les enjeux politiques droite/gauche pèsent dans ce thème, surtout lors de la présidence de Chirac dans des articles du Nouvel Observateur. Remarquons à ce propos que la politique de la France vers l'Arabie Saoudite est stable. Nous allons expliquer cet axe en détail dans la deuxième partie de cette thèse.

En tout cas, l'Arabie Saoudite est montrée à travers des rapports de coopération militaire avec la France, ce qui est significatif du point de vue géopolitique en tant qu'il donne des indications sur les nouvelles stratégies saoudiennes en matière de politique de défense et de politique régionale, rendant ce pays moins dépendant des Etats-Unis et tenant compte de l'instabilité à ses frontières irakiennes et de la puissance iranienne.

4. L'Arabie Saoudite : de l'image fortement connotée de la richesse à celle, plus neutre, d'un acteur régional

a) *L'Express*, le traitement de ce thème est quasiment absent

Titre de l'article	Rubrique	Type	Source/ auteur	Photo / oui/ non	date
L'Arabie Saoudite met en garde l'Iran sur Hezbollah.	Editoriale	Analyse	LExpress.fr	Non	13-05-2008

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Cet article, le seul publié dans *L'Express* sur ce thème depuis le début de la guerre au Liban où l'Arabie Saoudite, puissante régionale alliée du gouvernement libanais à l'époque, envoie un avertissement à l'Iran, principal soutien de l'opposition libanaise : « *l'éventuel soutien de Téhéran au "coup d'Etat" au Liban affecterait les relations entre l'Iran et le monde arabe, a prévenu le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal. Le président américain George W. Bush, qui part mardi pour le Proche et le Moyen-Orient, avait averti la veille l'Iran et la Syrie que la communauté internationale ne permettrait pas que le Liban retombe sous domination étrangère* ». La totalité de l'article parle de l'intervention de l'armée libanaise dans le pays pour tenter de prévenir une extension des violences. La petite référence à l'Arabie Saoudite dans le titre correspond à l'image que ce pays est en face à face avec l'Iran. Ce qui montre le rôle saoudien dans la région. Nous avons constaté comment ce thème marque un bouleversement dans l'analyse quantitative qui traite l'Arabie Saoudite dans le contexte régional.

b) *Le Point* : l'Arabie saoudite par trop renvoyé aux conflits moyen-orientale.

Le titre	Rubrique	Type	Source/ auteur	Photo / oui/ non	Date
L'Arabie Saoudite médiatrice en Palestine.	Monde	Analyse	Lepoint.fr	Non	15-02-2007
L'Arabie Saoudite, architecte de paix.	Monde	Analyse	Lepinot.fr	Non	05-04-2007
WIKILEAKS- l'Arabie Saoudite ne se sent pas concernée par les révélations.	Monde	Info	Lepoint.fr	Non	29-11-2010
Egypte : Tariq Ramadan : derrière les salafistes, l'Arabie Saoudite.	Monde	Interview	Lepoint.fr	Non	06-12-2011
L'Arabie Saoudite prône l'entité unique des monarchies du Golfe contre l'Iran.	Actualité	Commentaire	Lepoint.fr	Non	19-12-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article publié dans *Le Point* du 15-02-2007, sous le titre « l'Arabie Saoudite, médiatrice en Palestine », souligne le rôle de ce pays qui, en cette

année, se trouve à la tête d'une diplomatie proche orientale dynamique : « à l'origine de cette politique : son inquiétude devant l'activisme de Téhéran, ses ambitions nucléaires et son désir de rassembler les chiïtes. Or l'Iran, traditionnel rival du royaume saoudien, nourrit ses ambitions à travers les trois grands abcès de la région : le conflit israélo-palestinien, la crise politique libanaise et la guerre en Irak. Il dispose d'alliés : le Hamas palestinien, le Hezbollah libanais et certains chiïtes irakiens. Une situation dangereuse, estime l'Arabie saoudite, terre sainte du sunnisme, dont la riche région pétrolière est peuplée de chiïtes ».

L'Arabie Saoudite est ici intégrée dans un contexte géopolitique régional où elle devient une pièce maîtresse, où son identité conquiert une dimension plus solide, plutôt rassurante dans cet imbroglio qu'est le Moyen-Orient, un labyrinthe où s'emmêlent différentes logiques, différentes stratégies liées à la confrontation des intérêts. Logiques qui sont incessamment exacerbées par des élans nationalistes, ethniques et religieux qui sont elles-mêmes, le plus souvent indiscernables. Nous comprenons donc que la place de l'Arabie Saoudite lui confère un rôle et un poids importants. Mais pas seulement : l'article montre aussi que c'est le résultat d'une stratégie saoudienne, échafaudée depuis le 11 septembre et qui, nous l'avons vu dans ce qui précède de notre analyse, évolue en fonction de la géopolitique régionale, des politiques mondiales.

Aussi constatons-nous dans ce texte le souci saoudien de l'équilibre géopolitique régional, et par conséquent, son objectif affiché de dynamiser sa politique pour limiter les effets du conflit et ôter tout prétexte à l'Iran pour intervenir : « le 8 février à La Mecque, il obtenait des Palestiniens - le président Mahmoud Abbas, chef du Fatah, et Khaled Mechaal, du Hamas - qu'ils forment un gouvernement d'union nationale. Abbas s'y était employé en vain depuis l'été ». À partir de ce commentaire, l'Arabie Saoudite essaye d'être la médiatrice en Palestine, de construire son rôle géopolitique. Nous allons voir dans les prochains articles comment cette idée d'elle-même se développe.

Dans le deuxième article publié dans *Le Point* du 05-04-2007, intitulé « l'Arabie Saoudite, architecte de paix », aborde la proposition saoudienne de relancer les négociations israélo-palestiniennes : « dans le monde arabe, l'affaire est

entendue : l'Arabie saoudite a repris les rênes de la diplomatie moyen-orientale, jadis tenues par l'Égypte. Le sommet de Riyad, la semaine passée (28 et 29 mars), en est l'illustration. La quasi-totalité des chefs d'Etat arabes se sont retrouvés dans le royaume pour approuver le plan Abdallah de relance des négociations israélo-palestiniennes : reconnaissance d'Israël en contrepartie de la création d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, et d'un accord sur le principe d'un retour des réfugiés palestiniens ».

Le Point couvre ici une stratégie saoudienne qui se construit depuis le Roi Fayçal, qui s'est développée avec l'évolution de l'affaire palestinienne, la guerre Iran-Irak des années 1980, les guerres du Liban, l'Intifada en Palestine, les guerres d'Irak et, plus récemment, avec le printemps arabe, l'instabilité en Égypte, dans certains pays du Golfe et en Syrie. Les manœuvres saoudiennes résultent d'une analyse qui, dans la balance moyen-orientale, cherche à prendre le leadership dans le monde arabe, avec l'affaiblissement de l'Égypte et l'effacement de l'Irak, à contrebalancer l'Iran. Le terrorisme qui profite de la guerre d'Irak préoccupe les États-Unis et les États arabes sunnites. Mais, « *reste à savoir si le roi Abdallah pourra obtenir de Washington qu'il fasse pression sur son allié israélien* ». En tout cas, ce traitement journalistique montre, si l'on peut dire, un « *grossissement* » de l'image de Arabie Saoudite qui voit son rôle croître à mesure qu'évoluent les enjeux dans la région et dans le monde arabo-musulman.

Le troisième article du *Point* du 29-11-2010, a pour titre « *WIKILEAKS- l'Arabie Saoudite ne se sent pas concernée par les révélations* ». Il parle de documents publiés par wikileaks faisant état d'appels saoudiens en faveur d'une attaque contre l'Iran pour mettre fin à son programme nucléaire. L'auteur précise que « *ces documents ne concernent pas le royaume d'Arabie saoudite. Le royaume n'a non plus aucun rôle dans leur publication* », a ajouté le porte-parole, Oussama Nougali, faisant allusion aux documents diplomatiques américains obtenus par le site WikiLeaks et publiés dimanche soir par plusieurs grands journaux mondiaux. "Il ne sait rien non plus de leur authenticité. Par conséquent, l'Arabie saoudite ne peut pas les commenter", a-t-il poursuivi,

soulignant que *"la politique et les positions du royaume ont toujours été claires* ». L'auteur adopte une stratégie prudente, des zones d'ombres existant dans cette affaire. Il entretient cependant le mystère pour retenir l'attention du lecteur, le sujet prêtant à ce jeu « du chat et de la souris ».

Le quatrième article publié le 06-12-2011 sous le titre « Egypte : Tariq Ramadan : Derrière les salafistes, l'Arabie Saoudite ». La totalité de l'article traite la victoire des frères musulmans au premier tour des législatives égyptiennes et la nouvelle donne politique en Egypte. L'intervenant dans l'article, Tariq Ramadan, accuse les frères musulmans de bénéficier du soutien financier et idéologique de l'Arabie Saoudite. Signalons ici que la personnalité de Tariq est intéressante dans un traitement journalistique car elle attise la curiosité (ou l'inquiétude), la personnalité de cet intellectuel, de nationalité suisse et d'origine égyptienne, étant très controversée en France et montrée assez souvent, dans les médias, comme un personnage ambiguë et soupçonné d'intégrisme en raison de ses interventions auprès des musulmans de France et de sa descendance de Hassan Al-Banna, père fondateur du mouvement des frères musulmans en Egypte. L'insérer dans un récit peut retenir la curiosité du lecteur français en attisant sa curiosité.

Nous remarquons que les Etats-Unis sont impliqués dans l'article, ce qui fait référence au thème du terrorisme et à la relation saoudo-américaine, les Etats-Unis étant étroitement liés à la situation géopolitique moyen-orientale. Même si l'article concerne une interview réalisée avec l'intellectuel égyptien pour couvrir l'événement de la révolution égyptienne, l'image régionale de l'Arabie Saoudite apparaît en lien avec l'islam. La présence américaine, elle, est liée au pétrole et à la situation sécuritaire régionale. Nous allons expliquer ces liens économique-politiques dans la deuxième partie de cette thèse.

Le dernier article publié dans *Le Point* date du 19-12-2011 et a pour titre « l'Arabie Saoudite prône l'entité unique des monarchies du Golfe contre l'Iran ». Il s'intéresse à la déclaration de roi Abdallah sur la sécurité des pays du Golfe en faisant manifestement allusion à l'Iran, son rival régional : *« le premier exportateur mondial de pétrole a accusé l'Iran de soutenir un complot présumé, dévoilé en octobre par les États-Unis, visant à assassiner l'ambassadeur*

saoudien à Washington. L'Iran a démenti ces accusations. Le roi Abdallah a aussi jugé souhaitable que le CCG s'adapte au nouveau contexte créé au Moyen-Orient par les révoltes qui ont balayé les gouvernements de plusieurs pays arabes cette année. "Je vous demande aujourd'hui d'aller au-delà de la phase de coopération et de passer à l'étape de l'union dans une entité unique", a-t-il ajouté ».

L'article fait une couverture médiatique du sommet du Conseil de Coopération du Golfe qui se tient à Riyad et qui annonce le projet de l'union des pays du Golfe face aux actualités de la région en cette année 2011 marquée par les événements du printemps arabe. L'image de l'Arabie apparaît ici comme leader des pays du Golfe (ce qui va dans le sens de notre analyse précédente sur l'évolution de son rôle) toujours selon une problématique régionale qui voit son poids et son rôle s'agrandir. Le lecteur français pense à l'islam et la richesse qui sont des éléments identitaires dans la construction de l'image de ce pays. Nous expliquerons la politique étrangère de l'Arabie Saoudite à travers le Conseil des pays du Golfe dans la seconde partie de ce travail.

c) Le Nouvel Observateur : un pays leadership dans la région arabe

Titre de l'article	Rubrique	Type	Source/ auteur	Image / oui/ non	Date
Riyad a présenté un plan de paix.	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	25-03-2003
L'Arabie Saoudite multiplie les aides.	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	26-7-2007
Riyad boude le sommet de Damas à cause du Liban.	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	23-06-2008
Liban : visite	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	31-07-2010

historique des dirigeants syriens et saoudiens. L'Arabie Saoudite condamne le complot odieux contre son ambassadeur à Washington.	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	12-10-2011
--	-------	-----------	----------------------	-----	------------

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article, publié le 25-03-2003, traite la période de la pré-guerre d'Irak et le refus de l'Arabie Saoudite, alliée de longue date des Etats-Unis, d'y participer : *« le ministre saoudien des Affaires étrangères Saoud Al-Fayçal a annoncé mardi, devant la presse, que son pays avait proposé à Washington et Bagdad un plan de paix pour un règlement du conflit armé en Irak. "Nous avons fait une proposition et nous attendons une réponse. Notre proposition n'a pas été rejetée", a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse à Ryad. Le ministre, qui s'est refusé à donner des précisions sur la teneur du plan, s'est entretenu lundi au téléphone avec le secrétaire d'Etat américain Colin Powell et a participé le même jour au Caire à une réunion des ministres des Affaires étrangères arabes, auquel assistait son homologue irakien Naji Sabri »*. Cet article livre des faits précis, agrémentés d'une déclaration de confirmation du ministre saoudien, sur l'initiative diplomatique saoudienne pour prévenir la guerre d'Irak. Initiative qui agit dans le cadre de la relation franco-américaine et le contexte régional (Caire, Irak).

Le deuxième article du Nouvel Observateur est publié le 26-07-2006 sous le titre *« l'Arabie Saoudite multiplie les aide »*, parle de la déclaration du roi Abdallah appelant le monde à faire cesser l'offensive israélienne contre le Hezbollah, mettant en garde contre le risque d'une guerre au Proche-Orient en cas d'échec des négociations, et d'un soutien financier de *« 500 million de dollars d'aide »* au Liban. Ce qui montre que l'Arabie Saoudite prend ses responsabilités, sur les

plans diplomatique et financier, dans un espace géopolitique miné par les conflits où assurer la stabilité est plus que nécessaire : *« le souverain saoudien a aussi décidé d'octroyer une aide de 500 millions de dollars au Liban, touché depuis quatorze jours par le conflit qui oppose le Hezbollah à Israël. Les infrastructures ont été détruites ou fortement endommagées par l'offensive israélienne. A Beyrouth, le Premier ministre libanais Fouad Siniora a réagi en déclarant que "l'Arabie saoudite voulait ainsi confirmer son appui au gouvernement libanais dans ses efforts pour assurer la stabilité monétaire et renforcer les réserves de la Banque centrale". Ryad avait déjà envoyé le 16 juillet une aide d'urgence de 50 MUSD au Liban après un appel à l'aide internationale lancé par le gouvernement libanais ».*

Ajoutons que l'image politique de l'Arabie Saoudite contraste ici avec celle d'Israël qui a mené une guerre très destructrice au Liban, extrêmement coûteuse sur le plan humain et mettant en cause la paix et le fragile « équilibre » géopolitique régional. Dans ce sens, un autre sous-titre montre que la responsabilité saoudienne ne s'arrête pas à cet événement : *« Aide aux palestiniens ».* Et ce pendant qu'Israël continue sa guerre contre le Liban et lancera même une offensive militaire de grande envergure dans la bande de Gaza. Pendant ce temps, la couverture médiatique couvre des initiatives saoudiennes pour colmater les brèches, si l'on peut dire, les bombardements israéliens, comme au Liban, détruisant les infrastructures provoquant des conséquences considérables sur les plans économique et humain. L'image de l'Arabie Saoudite est ici plutôt positive :

« Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a, par ailleurs, décidé mardi d'octroyer une aide de 250 millions de dollars aux Palestiniens pour la reconstruction de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, toujours selon les médias officiels. L'armée israélienne a lancé fin juin une offensive majeure dans la bande de Gaza, y détruisant ou endommageant des institutions publiques, l'infrastructure et des habitations, afin de retrouver un militaire israélien enlevé par des groupes armés palestiniens et mettre fin aux tirs de roquettes artisanales sur le sud d'Israël. Plus de 100 Palestiniens y ont péri ».

Le style de cet extrait est neutre, relatant des faits précis, même si l'on peut y comprendre un implicite, une disproportion dans le fait de mener des destructions de grande ampleur dans le but de récupérer un soldat prisonnier de groupes armés, mettant en péril la vie de beaucoup de gens et celle même du soldat prisonnier en question.

Le Nouvel Observateur traite un autre événement concernant la place de l'Arabie Saoudite au Moyen-Orient. Publié le 24-03-2008, sous le titre « Riyad boude le sommet de Damas à cause de Liban », il relève que « *l'Arabie saoudite ne sera représentée que par son délégué permanent à la Ligue arabe au sommet arabe prévu les 29 et 30 mars à Damas. Le délégué saoudien, Ahmad Qattan, a affirmé, lundi 24 mars, qu'il "conduirait lui-même la délégation" de son pays dans des déclarations faites en marge des réunions préparatoires au sommet arabe qui se tiennent dans la capitale syrienne. Cette déclaration exclut la présence du roi Abdallah ou du ministre des Affaires étrangères, Saoud al-Fayçal* ».

En fait, l'Arabie Saoudite a lié sa participation au sommet des pays de la ligue arabe à l'élection d'un président au Liban. Mais la Syrie a ralenti le processus de négociation pour trouver une solution en raison des divergences entre les deux pays sur la crise libanaise après l'assassinat du premier ministre libanais Rafiq Al-Hariri, favorable à l'Arabie Saoudite. L'article décrit ainsi la situation : « *le Liban est en proie à une crise politique depuis plus d'un an. La majorité anti-syrienne, soutenue par l'Occident et l'Arabie saoudite, et l'opposition, emmenée par le Hezbollah chiite et appuyée par l'Iran* ». Voici donc un autre imbroglio régional où l'Arabie Saoudite s'implique. Labyrinthe où il faut trouver des issues et nécessite des stratégies que l'Arabie Saoudite déploie, assumant sa place et son rôle sur les plans politique et financier. Cet article, comme les précédents, montre que l'Arabie Saoudite se forge une place à sa mesure dans le monde arabe, et répond présente vis-à-vis des autres puissances régionales, notamment Israël et l'Iran avec son alliée la Syrie. Précisons que là aussi, en continuité avec tout ce qui précède, l'Arabie Saoudite est vu à travers sa place dans la géopolitique régionale.

Un autre article du Nouvel Observateur traite la crise libanaise mais de façon différente de l'article précédent. Il est publié le 31-07-2010 sous le titre « Liban : visite historique des dirigeants syriens et saoudiens ». En effet, si ces dirigeants sont cités dans l'article précédent comme des ennemis à cause du Liban, ils viennent ici main dans la main essayer de prévenir une flambée de violence dans ce pays en cas d'inculpation de membres du Hezbollah dans l'enquête de l'assassinat de Rafic Hariri, affaire dans laquelle le régime Syrien est soupçonné de tirer les ficelles : *« cette visite conjointe du président Bachar el-Assad et du roi Abdallah d'Arabie saoudite a reflété l'ampleur de la préoccupation arabe à propos du chaos dans lequel pourrait plonger le Liban. Nombre craignent que des inculpations ne déclenchent notamment des affrontements entre sunnites et chiïtes. Le roi Abdallah et Bachar el-Assad sont arrivés ensemble à bord d'un appareil saoudien à l'aéroport de Beyrouth, puis se sont entretenus avec le Premier ministre Saad Hariri, le président Michel Souleimane et d'autres responsables. Le chef du Hezbollah, qui apparaît rarement en public, n'a pas pris part à ces discussions, mais des ministres, membres du mouvement chiïte, étaient présents. Il s'agissait de la première visite du président syrien au Liban depuis huit ans. "Bienvenue dans votre famille", pouvait-on voir sur des banderoles ornées de la photo de Bachar el-Assad le long de la route entre l'aéroport et Beyrouth, où drapeaux syriens et saoudiens étaient également visibles. Une situation qui contrastait fortement avec l'amertume éprouvée par nombre de Libanais quand la Syrie avait retiré ses troupes du Liban en 2005. Au moment de quitter le palais présidentiel à Beyrouth, le chef d'Etat syrien a levé le pouce en direction des journalistes et a fait état d'un "excellent sommet" ».*

Cet article montre une diplomatie saoudienne assez flexible qui adopte des stratégies montrant une détermination et un pragmatisme. L'Arabie Saoudite est ainsi montrée sur tous les fronts, déployant des stratégies géopolitiques par lesquelles elle montre que l'avenir de la région ne se fera pas sans elle. En intervenant, comme le montrent les articles, dans tous les conflits de la région (qui est une poudrière), elle se pose, en effet, comme acteur incontournable, non seulement vis-à-vis des pays de la région mais aussi des puissances mondiales, y

compris la France où le traitement journalistique et les rapports politiques lui montrent un intérêt croissant.

d) *Le Courrier International*, des informations classiques n'ajoutent rien

Titre de l'article	Rubrique	Type	Source/ auteur	Photo/ oui/ non	Date
Riyad lance un ultimatum aux rebelles yéménites.	Moyen-Orient	Actualité	Arab News	Non	23-12-2009
Riyad et Damas poursuivent leurs efforts de dialogues.	Moyen-Orient	Actualité	The National	Non	14-01-2010
Les forces armées saoudiennes entrent à Bahreïn.	Moyen-Orient	Actualité	Arab News	Non	15-03-2011
Les méfaits des gendarmes du Golfe.	Moyen-Orient	Actualité	Al- Quds Al-Arabi.	Oui	14-04-2011
Riyad soutient le bureau Saleh.	Moyen-Orient	Actualité	News Yemen	Oui	23-09-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Nous constatons que *Le Courrier International* ouvre le dossier d'un nouveau front régional qui n'a pas été abordé par les autres hebdomadaires. En effet, un de ses articles s'intéresse au Yémen, voisin sensible pour l'Arabie Saoudite du point de vue sécuritaire. Publié le 23-12-2009, sous le titre « Riyad lance un ultimatum aux rebelles yéménites », l'article rapporte un discours musclé des

autorités saoudiennes : *« ils ont vingt-quatre heures pour se rendre, ou nous les anéantirons. »* Le 22 décembre, Khaled bine Sultan, le ministre adjoint de la Défense et de l'Aviation, a mis en garde les rebelles yéménites encore infiltrés sur le territoire saoudien. Pour la première fois depuis que des affrontements ont éclaté, début novembre, Riyad a fourni un bilan de ses pertes : il annonce avoir perdu 73 soldats ; 470 ont été blessés et 26 sont portés disparus. Ces mêmes rebelles yéménites sont depuis le mois d'août en guerre contre le pouvoir de Sanaa ». L'Arabie Saoudite affirme donc à la fois sa volonté de lutter contre le terrorisme et sa présence régionale montrant à ses voisins qu'elle fera respecter ses frontières.

Le deuxième article de cet hebdomadaire, daté du 14-01-2010, est pris du quotidien The National sous le titre « Riyad et Damas poursuivent leurs efforts de dialogue ». Il couvre l'évolution des relations saoudo-syriennes qui ont connu de fortes tensions en raison des événements du Liban, où la Syrie est profondément impliquée et dont Israël est partie prenante, et du dossier iranien dont la Syrie, nous le rappelons, est l'allié, sans oublier la question palestinienne et les dissensions internes entre l'Autorité et le Hamas : *« Bachar El-Assad est arrivé le 12 janvier à Riyad, pour une série d'entretiens avec le roi Abdallah d'Arabie Saoudite. Le président de la Syrie rend ainsi la courtoisie au monarque, qui était venu à Damas le 8 octobre 2009. Les deux hommes doivent discuter de la question iranienne et de la réconciliation entre les factions palestiniennes du Fatah et du Hamas. Après une longue période de froid, Riyad va tenter de convaincre Damas de desserrer un peu ses liens avec Téhéran, explique le quotidien d'Abou Dhabi »*. L'article traite donc la visite du président syrien en Arabie Saoudite après une longue période froide des relations entre les deux pays. Nous remarquons comment Riyad tente de convaincre Damas de desserrer un peu ses liens avec Téhéran. Cet article est similaire à celui du Nouvel Observateur publié le 23-06-2008 sous le titre « Ryad boude le sommet de Damas à cause du Liban ».

Le troisième article du Courrier International date du 15-03-2011 et a pour titre « les forces armées saoudiennes entrent à Bahreïn ». Il couvre l'intervention des forces des pays du Golfe, composées essentiellement par l'armée saoudienne, au

Bahreïn pour lui venir en aide et calmer les manifestations qui secouent le pays : « le royaume saoudien est le premier à venir en aide à Bahreïn », titre le quotidien anglophone de Djeddah. *"L'Arabie Saoudite et d'autres membres du Conseil de coopération du Golfe ont répondu positivement à Bahreïn et à sa demande d'aide militaire pour réprimer les manifestations qui secouent le pays", relate le journal. A l'en croire, "des centaines de Bahreïnis" auraient appelé les stations de radio et les chaînes de télévision de leur pays pour saluer l'initiative du roi saoudien, imitée par les Emirats arabes unis* ». L'article note que l'Arabie Saoudite est « le premier pays » à intervenir, ce qui traduit sa détermination à jouer pleinement son rôle dans la région. L'auteur précise ce faisant que l'intervention est une réponse à un appel à l'aide du gouvernement du Bahreïn, qui fait partie du Conseil de Coopération du Golfe. Cela dit, l'auteur s'implique dans son discours et prend position en montrant qu'il n'adhère pas à la thèse qui veut faire croire que le peuple du Bahreïn est d'accord avec l'intervention et appelle au secours. La position de l'auteur se manifeste dans l'utilisation de *L'Expression* « à l'en croire » et des guillemets quand il rapporte les mots du journal dont est tiré l'article, ce qui signifie une prise de distance, et dans l'utilisation du conditionnel qui est le temps de l'irréel.

Le contenu de l'article suivant contredit l'article précédent : « les méfaits du gendarme du Golfe » avec une photo qui signifie qu'il s'agit d'une guerre contre un autre pays. L'auteur critique le projet des pays du Golfe en le décrivant comme étant sous tutelle saoudienne et dans un rapport de subordination : « *incontestablement, l'étoile saoudienne a perdu beaucoup de son éclat dans le monde arabe. Dans plus d'un pays, les peuples ont tourné la page et rejettent l'influence que l'Arabie Saoudite exerçait sur les médias, la religion, l'économie et la politique. Elle a perdu du terrain au Liban, en Palestine et en Irak, sans parler de l'Égypte, qui était pourtant la pierre angulaire de sa politique régionale. Elle paie ainsi le prix de sa politique étrangère, qui consistait à soutenir des régimes répressifs au détriment des sociétés. Sur des régimes à bout de souffle et des économies exsangues, elle déversait des pétrodollars, ce qui a fait d'elle l'incarnation d'une politique réactionnaire telle que le monde arabe n'en avait jamais connu* ».

L'article montre en effet une image de l'Arabie Saoudite aux antipodes de ce qui précède. Image décrite comme ayant « perdu de son éclat », « perdu du terrain » dans des pays pour elle importants de la région, qui « paie le prix de sa politique étrangère » selon l'auteur qui l'accuse de « soutenir des régimes répressifs » et d'avoir « une politique réactionnaire ». Puis, l'auteur fait référence à l'image, d'une connotation très négative, liée aux pétrodollars.

Un autre article montre une image négative en traitant la situation yéménite au moment de la révolution contre le régime du président Saleh le 23-09-2011, sous le titre « Riyad soutient le bureau de Saleh », avec une photo du roi Abdallah et du président yéménite dans le sens du rapprochement entre les deux dirigeants. L'article est publié avant le retour de Saleh à Sanaa de l'Arabie Saoudite, où il s'est réfugié un moment pour se faire soigner d'une blessure suite à une attaque par ses opposants, et dans un contexte de regain de violence. Cet article présente une analyse de l'écrivain yéménite Abdullah Dubalh :

« Je ne sais pas ce que le roi Abdallah ben Abdul Aziz a dit au président Ali Abdallah Saleh lorsqu'il l'a reçu officiellement le 21 septembre à Riyad, mais le fait même d'organiser la rencontre à ce moment-là montre le peu de respect de l'Arabie Saoudite pour le peuple yéménite. Au même moment, des mercenaires de Saleh étaient en train de massacrer des manifestants à Sanaa [pour les seuls 21 et 22 septembre : 27 morts]. Longtemps, j'étais parmi ceux qui disaient qu'on avait besoin de l'Arabie Saoudite pour trouver une issue pacifique à la crise yéménite, par le biais de l'initiative des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) [dont l'Arabie Saoudite est de loin le membre le plus puissant]. Je refusais d'adhérer à la théorie du complot saoudien contre la révolution yéménite. Quand on me disait que le gouvernement de Riyad encourageait Saleh à tergiverser, je faisais valoir qu'il avait raison de ne pas l'acculer puisqu'on voulait qu'il quitte le pouvoir sans effusion de sang. Quand les Saoudiens l'ont accueilli pour des soins [après l'attentat qui l'a gravement blessé le 3 juin], je n'y ai vu qu'un geste humanitaire. Quand ils ont continué à lui offrir l'hospitalité sans faire pression sur lui, j'y ai vu la preuve de la noblesse et des bonnes manières saoudiennes. Quand Saleh a proféré des menaces à partir de son hôpital, à Riyad, je me suis consolé en me disant qu'aucun responsable saoudien

ne le recevait et que cela devait signifier que Riyad souhaitait afficher sa neutralité. Mais aujourd'hui, quand le roi saoudien en personne l'a reçu sans dire un seul mot des manifestants qui continuaient de se faire tuer, le masque est tombé et l'Arabie Saoudite est apparue comme le soutien du bourreau des Yéménites. Cela montre que l'Arabie Saoudite ne donne pas cher de la vie des Yéménites. Rien ne peut justifier cette attitude. Il y a un mois, j'avais écrit un article intitulé : "Notre grand voisin ne nous déteste pas, il souffre avec nous". J'y soutenais que l'Arabie Saoudite n'était pas foncièrement hostile à la révolution yéménite, mais qu'elle avait simplement besoin d'un peu de temps, compte tenu de la nature de son vieux régime, pour comprendre les évolutions du monde arabe et pour développer une nouvelle doctrine de politique régionale. Or il apparaît qu'il n'en est rien. Elle n'a rien compris. Ou bien elle refuse de comprendre ».

Le témoignage est un procédé journalistique qui permet à l'auteur de retenir l'attention du lecteur, le récit étant toujours alléchant pour le lecteur et suscite un sentiment de mystère, et le lecteur ayant à chaque fois l'impression qu'il va lui livrer quelque chose, un secret, car il s'agit de la narration d'une expérience humaine. En tout cas, le récit coupe la routine du discours journalistique en l'agrémentant de fait anecdotiques. Le présent récit est un témoignage qui ne manquera pas d'attirer l'attention car son auteur livre son regard sur l'Arabie Saoudite en mettant en cause sa stratégie en matière de crise yéménite et de géopolitique régionale.

Globalement, nous le voyons dans les différents traitements journalistiques étudiés, l'analyse des enjeux politiques décrit une logique qui intègre l'Arabie Saoudite dans la géopolitique régionale, en rapport avec des questions d'actualité permanente : Palestine, Israël, Liban, Syrie, Egypte, Iran, Yémen, Pays du Golfe, sans oublier la présence américaine, très importante, dans cette région et d'autres puissances mondiales telle que la Russie, la Chine et la France.

Les deux thèmes « économique et politique » sont particulièrement riches en données analysées en relation avec les grands enjeux géostratégiques du Moyen-Orient. Un intérêt qui révèle aussi un prisme d'analyse franco-française. Nous ne pouvons évidemment demander à personne de s'affranchir complètement de son

substrat géographique, social et culturel, mais les journalistes savent aussi la nature de la relation franco-saoudienne à l'image du partenariat qui unit les deux pays.

Les conflits au Moyen-Orient constituent un angle journalistique pertinent pour comprendre l'image de l'Arabie Saoudite aujourd'hui, à travers les dossiers sensibles et l'approche qu'en ont les responsables politiques. Cette analyse nous amène à éclairer la politique étrangère de l'Arabie Saoudite et le poids de ce pays dans le Proche et le Moyen-Orient dans la deuxième partie de cette thèse, car c'est un thème qui occupe une grande fréquence dans l'approche qualitative.

5. L'Arabie Saoudite : une image sociopolitique liée au conservatisme religieux

a) *L'Express*, un traitement permanent de la thématique sociale saoudienne

Titre de l'article	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo/	Date
880 français à la Mecque.	Religion	Analyse	LExpress.fr	Non	06-02-2003
Wahhabisme et salafisme.	Editoriale	Analyse	Lexpress.fr	Non	22-05-2003
Femme battue, l'honneur de Rania.	Monde	Actualité	Lexpress.fr	Non	10-05-2004
Les urnes s'entrouvrent.	Spéciale	Enquête	Lexpress.fr	Non	07-02-2005
Arabie saoudite timide audace.	Monde	Enquête	Lexpress.fr	Non	19-01-2006
Deux millions de pèlerins à la Mecque.	Islam	Enquête	Lexpress.fr	Non	29-12-2006
Arabie Saoudite : début du pèlerinage sous haute	Monde	Info	Lexpress.fr	Non	17-12-2007

surveillance.					
Cherchez les femmes.	Editoriale	Analyse	Christine Kerdellant	Non	13-10-2008
Arabie Saoudite : l'arme des pétitions.	Editoriale	Analyse	Dominique Lagarde.	Oui	31-03-2011
Women 2 DRIVE.	Monde	Enquête	AnneDemoulin	Oui	17-06-2011
Dix coups de fouet pour une saoudienne au volant.	Monde	Actualité	Lexpress.fr	Oui	27-09-2011
Arabie saoudite : les femmes pourront voter.	Monde	Info	Lexpress.fr	Oui	29-09-2011
Arabie Saoudite : un nouveau prince héritier.	Monde	Actualité	Lexpress.fr	Oui	28-10-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article concernant le thème de la vie sociale et politique en Arabie Saoudite se trouve dans *L'Express* du 06-02-2003 sous le titre « 800 français à la Mecque » avec un chapeau : « un pèlerinage très organisé et encadré ». L'article traite donc la religion, précisément du pèlerinage qui constitue le cinquième pilier de l'islam : « *vêtus de djellabas immaculées, les hommes s'interpellent chaleureusement. Les femmes embrassent la famille à n'en plus finir. Caméscopes et appareils photo immortalisent ces instants qui précèdent le grand départ. Ce matin d'hiver, à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, 300 passagers s'apprêtent à s'envoler vers l'Arabie saoudite. Comme eux, plus de 20 000 musulmans de l'Hexagone, dont 8 000 ressortissants français, vont accomplir, à partir du 7 février et pour un mois, le pèlerinage annuel à La Mecque et Médine, lieux saints de l'islam. Plus de 2 millions de fidèles, venus du monde entier, convergent depuis quelques semaines vers le royaume saoudien. Un pèlerinage qui, face aux menaces de guerre contre l'Irak, prend cette année un relief particulier* ».

Cet extrait fait partie d'un reportage, procédé journalistique qui consiste à couvrir un événement, une actualité, de manière à ce qu'on en est une image presque visuelle, recréant l'atmosphère qui caractérise le fait. Le fait décrit ici concerne l'Arabie Saoudite en tant que terre qui renvoie une image religieuse. Il concerne aussi la France où l'islam est la deuxième en nombre d'adeptes. Il concerne également les deux pays qui sont tous les deux impliqués, chacun selon sa place, sa stratégie et ses intérêts, par la guerre d'Irak, le débat qui a lieu en France sur l'islam, et le regard mutuel que cela implique. Regard, nous le voyons dans notre étude, qui apparaît dans la presse française.

L'article ne manque pas de faire allusion au contexte régional qui renvoie au terrorisme et au climat d'insécurité qu'il crée : *« une fois libérés des interminables formalités imposées par les autorités saoudiennes, hébergés, transportés, encadrés, les fidèles se consacrent aux obligations rituelles. Les autorités françaises se préoccupent également du confort et de la sécurité de leurs ressortissants en terre sainte d'islam »*.

Un second article publié le 22-05-2003, sous le titre « wahhabisme et salafisme », traite la fondation des mouvements islamiques en Péninsule Arabique : *« le wahhabisme a été fondé dans la péninsule Arabique, au XVIIIe siècle, par Muhammad ibn Abd al-Wahhab. Il représente un courant traditionnel qui se distingue par une lecture littérale de l'islam et par son aspect rigoriste et puritain. Il condamne en particulier toute innovation par rapport à l'enseignement originel de l'islam et considère que l'Etat doit fonctionner exclusivement selon la loi religieuse. Le pacte entre Ibn Abd al-Wahhab et Ibn Séoud, le fondateur de l'Arabie saoudite, fera de ce pays le berceau du wahhabisme. Le salafisme, né à la fin du XIXe siècle, est un courant très proche du wahhabisme, auquel il peut pratiquement être assimilé dans sa version la plus conservatrice. La principale divergence entre les deux écoles porte sur le thème de l'Etat islamique »*. L'auteur revient ici à l'origine de ces mouvements dont on parle souvent depuis le développement du terrorisme, notamment avec la guerre d'Algérie dans les années 1990, qui a eu un impact direct en France et préoccupé les politiques et les médias, la France ayant connu des attentats dans les années 1990.

Avec les attentats du 11 septembre, la guerre d'Afghanistan et les attentats qui ont lieu dans le monde, ces termes connaissent une fréquence d'utilisation élevée dans les médias. D'où cette démarche d'explication et de compréhension de ces termes, surtout en 2003, date de l'article, où le monde est encore bouleversé par les événements vécus. Mais, un tel retour à l'origine de mouvements dont se réclament, en confondant le politique et le religieux, des mouvements de toute sorte, ne va pas sans donner une image négative de l'Arabie Saoudite en laissant entendre que c'est là l'origine du problème.

Un autre article est publié le 10-05-2004, sous le titre « l'honneur de Rania » avec un chapeau « femmes battues ». Selon l'article, Rania est la vedette de la télé saoudienne. Une photo d'elle est publiée, montrant son visage tuméfié, marquant ainsi les esprits et sensibilisant quant au sujet de l'émancipation des femmes arabes : *« depuis six ans, chaque matin, Rania al-Baz présentait une émission sur la première chaîne de la télévision saoudienne. Son apparition sur les petits écrans avait déjà constitué un événement. La jeune femme avait même quelque peu réconcilié les Saoudiens avec leur télévision nationale. Le mois dernier, sauvagement frappée par son mari - 13 fractures au total - elle a obtenu du quotidien saoudien en langue anglaise Arab News qu'il publie les photos de son visage tuméfié. Son histoire de femme battue a fait le tour de l'Arabie saoudite, suscitant un mélange de révolte, d'émoi et de honte. Jamais auparavant cette réalité-là n'avait ainsi été évoquée dans la presse »*. Le récit, rappelons-le, est un procédé qui attire et retient l'attention du lecteur, et ce d'autant plus quand il s'agit comme ici d'un fait divers. L'auteur est sûr d'intéresser le lecteur français où la question des femmes battues est une préoccupation sociale dans une société où le mouvement féministe est très actif. L'auteur présente ici une figure d'héroïne, d'une femme qui brave une société conservatrice. Ce qui est susceptible de faire adhérer le lecteur qui éprouvera un sentiment d'empathie à travers cette présentation d'une présentatrice de télévision qui n'a rien fait de mal si ce n'est un bon travail en tant que présentatrice, et qui se trouve « sauvagement frappée », avec « 13 fractures » et un « visage tuméfié ». Publiée dans la presse, cette affaire suscite un émoi, un sentiment négatif, non seulement

en raison du caractère choquant de l'événement mais aussi parce qu'elle donne une image négative du pays.

Un autre article publié le 07-02-2005 intègre aussi la question de la femme sous le titre « les urnes s'entrouvrent ». L'article représente une enquête de trois pages, avec des sous-titres, traitant le premier scrutin municipal en Arabie Saoudite : *« jamais des élections n'avaient été organisées jusqu'ici en Arabie saoudite sur l'ensemble du territoire. Le scrutin qui va s'y dérouler, en trois étapes, à partir du 10 février constitue donc une vraie percée, même s'il ne s'agit que de choisir la moitié des membres des conseils municipaux, les autres étant désignés par le gouvernement. Ce jour-là, ce sont les habitants de la région de Riyad qui se rendront aux urnes. Puis, le 3 mars et le 21 avril, ceux des autres provinces du royaume. Du moins les hommes. Car les femmes, qui avaient espéré être de la partie, n'ont finalement pas été conviées. Elles devront patienter jusqu'en... 2009. Après l'adoption de la loi électorale - qui octroie le droit de vote à tous les citoyens de plus de 21 ans - plusieurs militantes des droits des femmes avaient fait acte de candidature. Mais, en octobre 2004, le prince Nayef, ministre de l'Intérieur, a donné un coup d'arrêt à cette campagne en excluant leur participation. Une décision confirmée ensuite par la commission chargée de l'organisation du scrutin. Officiellement, son président, le prince Mansour ben Miteb, évoque des raisons techniques, en particulier le manque de femmes pour tenir les bureaux de vote qui devraient leur être réservés. Les autorités saoudiennes savent qu'elles n'ont aujourd'hui guère d'autre choix que de suivre le mouvement, amorcé dans les autres pétromonarchies sous la pression des Américains, vers un peu plus d'ouverture et de modernité : le royaume, s'il veut conserver son leadership régional, ne pourra pas être éternellement le dernier de la classe. Mais les dirigeants sont également très soucieux de ne pas heurter les forces les plus conservatrices du pays, à commencer par les milieux religieux, dont l'influence reste prédominante dans les couches les plus traditionalistes de la population... et de la famille royale ».*

Nous avons là un texte à tendance argumentative, contrairement au précédent qui est narratif. D'abord, le présent texte explique une évolution politique dans le pays, avant d'y intégrer la question du vote des femmes. Ensuite, l'auteur adopte

une attitude de proximité avec son énoncé en faisant un commentaire : « les autorités saoudiennes savent qu'elles n'ont aujourd'hui guère d'autres choix que de suivre le mouvement ». Puis, il met la question dans le contexte géopolitique régional en parlant de ce mouvement comme étant amorcé par les Etats-Unis dans la région du Golfe. Notons aussi la qualification « autres pétromonarchies » qui signifient que l'Arabie Saoudite est aussi désignée comme tel avec cette spécificité qu'elle a d'être vue comme étant entre le marteau et l'enclume : ménager sa tradition religieuse et la nécessité de se moderniser. Dilemme dont parle aussi l'article suivant.

L'article est publié le 19-01-2006 sous le titre « timide audace » dans une rubrique spéciale nommée « Arabie Saoudite ». Il présente une enquête élargie traitant la volonté du roi Abdallah de réformer le pays avec une prudence extrême : *« nous sommes dans une société globalisée, nous ne pouvons pas rester à l'écart ni continuer à prétendre que nous sommes une exception »*, affirme Abdul Khaled Abdullah al-Abdul Hai, professeur de sciences politiques à l'université Roi-Saoud, à Riyad. *« Nous allons être obligés de changer »*, ajoute-t-il. Le roi Abdallah, qui a succédé au mois d'août 2005 à son demi-frère Fahd, est conscient de la nécessité de corriger l'image du royaume, accusé, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, d'attiser la haine et d'encourager le terrorisme. Sa première initiative, sur la scène internationale, a été de convoquer, les 7 et 8 décembre 2005, à La Mecque, un sommet extraordinaire des pays islamiques dont la déclaration finale promet *« une lutte sans merci contre les adeptes de la sédition et de la déviation »*. Réputé intègre, ce qui n'est pas si fréquent au sein de l'oligarchie royale, ce réformiste est le premier souverain du royaume à bénéficier d'une vraie popularité depuis le roi Fayçal, mort en 1975. C'est, incontestablement, un atout. Mais sa marge de manœuvre est limitée : il doit tenir compte du conservatisme de la société, largement hostile à une modernisation qui apparaîtrait comme une occidentalisation dictée par Washington ». L'article occupe quatre pages avec des réactions, des analyses et des interviews qui traitent, d'abord, la promotion d'un islam tolérant qui représente en premier lieu l'image de la société saoudienne dans cet hebdomadaire, et, ensuite, le système politique du pays où la figure du roi

Abdallah, populaire, représente une tendance favorable au réformisme mais qui doit aussi tenir compte du dilemme décrit précédemment. Notons que cette question-là aussi est vue par rapport à la présence américaine, l'insérant ainsi dans une vision de géopolitique régionale, en montrant l'aspect identitaire.

Sous l'effet de la médiatisation, l'affichage d'une « nouvelle » image du pays se révèle donc nécessaire, une image négative le maintenant sous la pression américaine et nuit à ses intérêts en matière de politique géopolitique régionale. Un besoin pressant se révèle donc nécessaire pour remédier à une telle image dans la presse où l'Arabie Saoudite peut mieux expliquer sa cause :

« La volonté affichée par l'élite intellectuelle et libérale de voir les comportements sociaux évoluer est cependant loin d'être partagée par l'Arabie profonde. La monarchie le sait bien, qui encourage les réformes avec une infinie prudence. «Un jour viendra où les femmes pourront conduire, confiait il y a trois mois le roi Abdallah à une journaliste américaine. Mais la question exige de la patience. Il m'est impossible de faire quelque chose qui ne serait pas acceptable aux yeux de mon peuple.» La question des femmes au volant représente une préoccupation majeure de la presse anglo-saxonne, dont les Saoudiennes font à vrai dire assez peu de cas. «Laisser la priorité aux hommes» Cela bouge en surface, dit un résident étranger. Il y a une prise de parole des libéraux qui occupent l'espace intellectuel, et notamment les journaux. Mais ce courant est impopulaire. La société, très conservatrice et très religieuse, est profondément attachée à ses valeurs et à son identité, en particulier les classes moyennes ».

Remarquons encore une fois les qualifications « très conservatrice », « très religieuse », « profondément attachée à ses valeurs », par lesquelles, dans son commentaire, l'auteur décrit une image stagnante et immobile d'une société présentée comme refusant le changement, éloignée du pluralisme imaginé par un courant libéral au demeurant décrit comme « très impopulaire ».

Un autre article, publié le 29-12-2006, revient au sujet du pèlerinage sous le titre « Deux millions de pèlerins à la Mecque » avec une rubrique spéciale nommée « islam » : « le pèlerinage annuel des musulmans a démarré jeudi en Arabie saoudite. La présence massive de policiers et des infrastructures modernisées devraient permettre d'éviter un drame comme celui de l'an passé, quand 362

pèlerins étaient morts étouffés. Deux millions de musulmans ont commencé jeudi à quitter la Mecque, au premier jour du pèlerinage annuel, ou hadj, que les autorités saoudiennes souhaitent ne pas voir terni, comme chaque année, par des bousculades mortelles ou des violences. En voiture, en camionnette ou à pied, des pèlerins vêtus de blanc ont convergé vers une ville de tentes érigée dans la vallée de Mena. C'est la première étape d'un parcours rituel de cinq jours que tout musulman bien portant et qui en a les moyens doit accomplir une fois au moins dans sa vie. Les pèlerins, après s'être rendus dans la grande mosquée de la Mecque, prennent une route de montagne tortueuse en direction de Mena, suivant une tradition établie par leur prophète Mahomet. Etant donné le nombre important de participants, l'Arabie saoudite déploie en général plus de 50 000 membres des forces de sécurité pour éviter les bousculades mortelles et d'éventuels attentats par des islamistes hostiles à la famille royale saoudienne, alliée à Washington. Les autorités ont fait savoir qu'elles réagiraient sévèrement à l'égard des pèlerins qui tenteraient de rejoindre la Mecque sans permis officiel, un phénomène qui peut aboutir à la présence de plus de 2,5 millions de fidèles, au lieu de 500 000 normalement, compliquant le contrôle des foules. Selon la presse officielle, 1,65 million de personnes sont venues de l'étranger cette année, soit 6% de plus que lors de la précédente édition. Modernisation du pont de Djamarat. En janvier, lors du dernier hadj, 362 pèlerins avaient péri écrasés du fait de la surfréquentation du pont de Djamarat. Cet accident, le plus meurtrier sur ce site depuis 16 ans, s'était produit peu après le décès de 76 personnes dans l'effondrement d'un hôtel à la Mecque ».

Remarquons la mention récurrente, dans les articles, de l'Arabie Saoudite comme alliée des Etats-Unis, et de l'évocation du terrorisme le plus souvent dans les articles consacrés à ce pays. Ce qui est probablement dû, dans les deux cas qui sont d'ailleurs liés, à la volonté saoudienne d'afficher une fermeté sans faille envers ce phénomène et de montrer aux Américains sa bonne volonté pour avoir les coudées franches et mener sa politique intérieure et régionale sans pression extérieure. Cette image agit sur la politique saoudienne en matière de sécurité, d'où sa volonté d'en faire une démonstration lors du pèlerinage.

A cette époque, les lecteurs de *L'Express* sont restés sans nouvelles de l'Arabie Saoudite jusqu'à l'année suivante où un article traite le même sujet sous le titre « Début du pèlerinage de la Mecque sous haute surveillance ». Il est publié dans une rubrique nommée « Arabie Saoudite » le 17-12-2007 : *« quelque deux millions de musulmans se rendaient ce lundi vers la vallée de Mina, près de La Mecque, pour le début du hadj, le pèlerinage annuel. A pied ou en autobus, la foule de fidèles a pris dès l'aube la route de Mina, une vallée aride située à quelques kilomètres à l'est de la ville sainte, retraçant ainsi le trajet emprunté il y a plus de 1.400 ans par le prophète Mahomet. Répétant en chœur "me voilà Allah, mon voilà répondant à ton appel", les pèlerins empruntaient des routes ou tunnels aménagés pour atteindre la vallée. Ils devaient y passer la journée en prière et dormir sous des tentes avant de gagner mardi la deuxième étape du pèlerinage, le mont Arafat. Lieu à hauts risques, Mina a été le théâtre de la bousculade la plus meurtrière, en juillet 1990 quand 1.426 pèlerins avaient péri asphyxiés dans un tunnel. L'agence de presse officielle SPA a rapporté que les forces de sécurité contrôlaient et guidaient les fidèles et que d'importants moyens médicaux étaient prêts à intervenir en cas de besoin. Mardi à l'aube, les fidèles se dirigeront vers le mont Arafat, appelé aussi Mont de la Miséricorde. En haut de cette colline, ils resteront longtemps à prier et à implorer le pardon de Dieu. L'attente des pèlerins au sommet symbolise l'attente du Jugement dernier et constitue le principal temps fort du hadj. Ils reviendront ensuite à Mina pour immoler un animal, généralement un mouton, en souvenir du sacrifice que faillit accomplir Abraham en voulant sacrifier son fils sur ordre de Dieu. Ce rituel marque le début de la fête d'Al-Adha, célébrée cette année le mercredi »*.

L'article livre une image descriptive montrant l'ampleur du rassemblement lors du pèlerinage. Image à travers laquelle l'Arabie Saoudite devient le « centre du monde », déployant des moyens colossaux et faisant preuve d'une grande capacité. Ce traitement approfondi ne concerne d'ailleurs pas seulement l'image des Saoudiens comme société, il représente aussi les activités religieuses des musulmans du monde entier.

Cela dit, à la fin de l'article, la politique régionale revient en surface à travers un sous-titre : « Ahmadinejad hôte de marque », celui-ci étant le président

iranien dont la visite ne passe pas inaperçue compte tenu de l'actualité liée à l'islam, à l'Irak, au Liban, à Israël et au dossier nucléaire iranien :

« Parmi les hôtes de marque cette année, le roi Abdallah d'Arabie a invité le président Mahmoud Ahmadinejad, arrivé ce lundi matin dans la ville sainte de Médine. C'est la première participation officielle d'un président iranien au pèlerinage. "Pendant ce voyage, outre le pèlerinage saint du hadj, j'aurai des entretiens avec des responsables", a dit le président iranien sur la télévision d'Etat avant son départ, ajoutant qu'il "rencontrera aussi la grande communauté musulmane présente au pèlerinage". L'Iran à majorité chiite et l'Arabie saoudite à majorité sunnite tentent depuis quelques années de renforcer des relations longtemps empruntes de méfiance. Ces relations avaient été marquées par un drame à la Mecque où 402 pèlerins, dont 275 iraniens selon un bilan officiel, avaient été tués en juillet 1987. Les forces de l'ordre saoudiennes avaient alors réprimé une manifestation de pèlerins iraniens contre les Etats-Unis et Israël ».

Ainsi, l'Arabie est de nouveau traitée dans un contexte religieux étant donné son poids hautement symbolique dans le monde musulman. Paramètre religieux qui donne au pays une image très religieuse où la politique se fait en lien avec la religion.

En tout cas, l'évocation de la visite du président iranien se fait, dans ce traitement journalistique, en mettant les informations dans le contexte des différences religieuses sunnites/chiites, et des relations politiques bilatérales tumultueuses Arabie/Iran ainsi que des contextes régional et mondial.

Face au discours très médiatisé du président iranien, l'Arabie Saoudite rappelle qu'elle est la responsable des lieux saints et refuse de voir son image ternie par des considérations de géopolitique régionale, surtout de la part d'un voisin gênant compte tenu de ses positions et ses déclarations intempestives, et du contentieux qui pèse dans les relations entre les deux pays. D'où un autre sous-titre « le pèlerinage n'est pas un forum politique » :

« Pour Ryad, le pèlerinage ne doit pas servir de forum politique. L'Iran était alors en pleine guerre contre l'Irak qui était soutenu par les monarchies du Golfe, dont le royaume saoudien. Mais depuis le milieu des années 1990, les deux poids lourds de la région se sont rapprochés, tentant d'œuvrer ensemble ces

derniers mois à régler la crise au Liban et aider à rétablir la stabilité en Irak. Le hadj est l'un des cinq piliers de l'islam que tout musulman, selon le Coran, se doit de faire au moins une fois dans sa vie s'il en a les moyens ». Le texte montre donc comment l'Arabie Saoudite médiatise sa volonté de préserver son identité religieuse et de dissuader quiconque de l'entacher par une idéologie ou des considérations politiques. En même temps, elle cherche à profiter de sa position pour améliorer ses relations avec l'Iran et, partant, s'imposer comme médiateur sur l'échiquier régional.

L'année suivante un article paraît dans *L'Express* du 13-10-2008, au sujet de la femme saoudienne, sous le titre « cherchez les femmes ». L'article est une analyse de Christine Kerdellant de la situation de la femme dans le monde à l'occasion de Womens Forum qui a lieu à Deauville où a lieu un débat et une réflexion qui permet à la femme du monde entier de s'exprimer sur les grands sujets du moment. En ce qui concerne l'Arabie Saoudite, un commentaire décrit la femme saoudienne de manière stéréotypée même si l'auteure évoque des progrès : *« prenez l'Arabie saoudite : comme les femmes voyagent de plus en plus et gèrent de plus en plus d'argent, on vient d'inaugurer le premier hôtel interdit aux hommes. Les managers sont des femmes, tout comme les « garçons d'étage ». De même que les propriétaires, vingt princesses et **businesswomen** locales. Il paraît que c'est une avancée pour les femmes qui, normalement, ne peuvent loger seules dans un hôtel. Mais comment se réjouir d'une innovation qui nous fait revenir au Moyen Âge ? Pour couronner le tout, le nouvel établissement a été inauguré par... sept princes ! Un autre chiffre pourrait inciter à l'optimisme : les femmes saoudiennes achètent de plus en plus de voitures. Seulement voilà : elles n'ont toujours pas le droit de les conduire ».*

Dans l'article, il y a des effets d'énonciation, des formes ironiques : « les garçons d'étage » alors qu'il s'agit de femmes et, dans la phrase « il paraît que c'est une avancée pour les femmes », la forme verbale « il paraît » est une modalité qui introduit une ironie dans le commentaire. Puis, l'auteure utilise une interrogation argumentative de nature ironique elle aussi : « comment se réjouir d'une innovation qui nous fait revenir au moyen âge ? ». Remarquons aussi le pronom personnel « nous » par lequel l'auteur s'implique dans le combat des femmes,

parlant en leur nom. Relevons aussi le commentaire « pour couronner le tout », pour dire « le comble du comble », par lequel elle relève la contradiction entre le fait que les femmes ont des voitures qu'elles n'ont pas le droit de conduire. En somme, l'argumentation de l'auteure, notamment par l'ironie et l'interrogation, vise à éveiller l'esprit critique du lecteur, à lui faire partager la réflexion de l'auteur en le faisant adhérer à sa thèse. C'est une stratégie qui cherche à convaincre.

Nous trouvons, pour l'année 2011, un autre article qui traite le même sujet sous le titre « Women 2 Drive », au volant, les Saoudiennes se révoltent contre la coutume. L'article représente une enquête écrite par Anne Demoulin avec des images vidéo réalisées par Jules Giraudat, en traitant l'événement créé par une trentaine de femmes qui ont conduit des voitures, bravant l'interdit :

« La pluie commence par une goutte d'eau », exhorte Manal Al-Sharif sur la vidéo qui a déclenché la campagne Women 2 Drive. Ce vendredi, des femmes ont ainsi bravé l'interdiction traditionnelle de conduire en Arabie Saoudite. Elles ont ignoré les risques d'arrestation et de violences réactionnaires. Women2Drive a obtenu de nombreux soutiens sur les réseaux sociaux. L'autorisation de conduire est pourtant loin d'être gagnée pour les Saoudiennes. Des victoires individuelles. "So, I did it" ("Oui, je l'ai fait"), écrit avec fierté @NoraFaha sur son compte Twitter. Elle fait partie des quelque trente-cinq Saoudiennes qui ont affirmé publiquement avoir pris le volant ce vendredi en Arabie Saoudite selon le décompte de @Heba. "You made #Women2Drive a reality!" (Vous avez fait de ce jour une réalité), se réjouit @NYMansouri. Les Saoudiennes ne veulent plus dépendre des hommes, des chauffeurs ou des taxis pour se déplacer. "Droit des femmes saoudiennes pour conduire elles-mêmes" (Facebook). Aucune arrestation et aucun incident ne sont à déplorer. "Government didnt detain any of the 21+ women who drove today. A clear message that's its a matter decided by the people." ("Le gouvernement ne détient aucune des femmes qui a conduit aujourd'hui. Le message est clair, c'est une question que seul le peuple doit trancher", analyse le Saoudien @omar9944. Ce dernier estime également que "if only 1 woman drove today Id think #Women2Drive is a huge success" ("Même si

seulement une seule femme avait conduit aujourd'hui, j'aurais considéré #Women2Drive comme un succès ».

Cette explication est apparue dans un article en anglais, la deuxième langue en Arabie Saoudite après l'arabe. L'article est suivi par un sous-titre : « un soutien international ». Notons ici que cette effervescence des femmes a été couverte par quelques médias en France. Cette question sociale est une fenêtre dont la presse en France diffuse une image négative. Nous le voyons, les nouveaux médias et moyens de communication offrent une opportunité inespérée aux femmes, une plateforme d'échanges, pour parler de leur cause :

« We're all Saudi women today #women2drive''' ("Nous sommes tous et toutes des femmes saoudiennes aujourd'hui #women2drive"), pouvait-on lire ce vendredi sur les comptes Twitter de tous horizons. Le message est relayé par @Abir_Ti, étudiant tunisien en médecine, @GESfandiari, une journaliste américaine ou encore par @CapSkirring, résident au Sénégal. Même mobilisation sur YouTube avec en vedette, la pilote de course automobile américaine Leilani Munter qui a adressé des encouragements aux militantes de Women2Drive. Les Européens ne sont pas en reste. Ce vendredi 17 juin, des associations féministes européennes ont marqué leur soutien aux Saoudiennes. Elles se sont rendues devant les ambassades d'Arabie Saoudite à Paris (vidéo), Londres et Bruxelles pour y déposer une pétition et exprimer leur indignation. "Nous avons d'autres combats à mener pour le droit des femmes" Lama Al Suleiman, l'une des deux premières femmes d'affaires élues, en 2005, au Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Djeddah, "serait contente si les femmes conduisaient en Arabie Saoudite". Mais pour elle, cela est loin d'être une priorité absolue: "Nous avons d'autres combats à mener pour le droit des femmes, notamment au travail". "Il faut venir en Arabie Saoudite, voir comment la société fonctionne et comprendre qu'on ne peut pas simplement plaquer une vision occidentale à l'Arabie Saoudite", objecte Lama Al Suleiman. "La plupart des jeunes filles saoudiennes ne savent pas conduire. De nombreuses femmes conduisent en Arabie Saoudite, mais on ne les voit pas", poursuit-elle. Maha Al Sudairi, sociologue et femme d'affaires saoudienne, confirme cette position: "Je respecte le courage de Manal Al-Sharif mais je pense qu'il y a des

combats plus importants comme obtenir des meilleures conditions en cas de divorce, au travail, etc. "On ne peut pas acheter des cerveaux aux hommes!" ».

L'événement est donc couvert à l'échelle mondiale, la circulation de l'information se faisant très rapidement. Image d'un pays où existe un débat même si il est encore timoré. Et cela est important compte tenu de la géopolitique régionale et du phénomène terroriste qui ont mis l'Arabie Saoudite sous pression. Au fond, cette médiatisation, bien qu'elle laisse entendre une image négative, contient des aspects positifs quant à l'image d'un pays qui montre des atouts importants, acquiert une place grandissante dans la région et dans le monde et qui, après tout, tente de faire évoluer sa société. L'article est accompagné de deux photos : la première représente les militantes, la seconde montre une jeune fille saoudienne conduisant une voiture. Ce qui a pour but, d'une part, d'enthousiasmer le lecteur pour la lecture en attisant sa curiosité et, d'autre part, de montrer une image nouvelle de la femme saoudienne. En tout cas, cet article rend compte d'un débat qui commence à prendre forme et que des femmes saoudiennes s'expriment sur les droits des femmes, ce qui est vu positivement en France.

Un autre article parlant du même sujet, dans la même année, est publié le 25-09-2011 sous le titre « Arabie saoudite : les femmes pourront voter ». Ce titre nous rappelle un article, datant du 07-02-2005, déjà analysé dans ce chapitre, au début de ce thème, et ayant pour titre « les urnes s'entrouvrent ». L'article évoque l'annonce du roi Abdallah quant à l'autorisation des saoudiennes à voter et à se présenter aux élections municipales, avec la photo du roi Abdallah dans une rubrique spéciale nommée « réforme » :

« Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a annoncé dimanche l'octroi aux femmes du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et leur entrée au Majlis al-Choura, un conseil consultatif dont les membres sont désignés. "A partir du prochain mandat, la femme aura le droit de se présenter aux conseils municipaux ainsi que le droit de vote dans le cadre des principes de l'islam", a déclaré le souverain à l'ouverture de la nouvelle session du Majlis al-Choura à Ryad, en référence aux élections municipales de 2015. C'est la première fois que la femme saoudienne se voit accorder le droit de vote et d'éligibilité à un scrutin

dans ce royaume ultraconservateur, où seules des élections municipales partielles sont organisées. Les conseils municipaux ont un mandat de quatre ans. "Nous avons également décidé que la femme participe au Majlis al-Choura en tant que membre, à compter du prochain mandat", a ajouté le roi Abdallah en s'élevant contre "la marginalisation" de la femme et en prônant "une modernisation équilibrée" de la société saoudienne. "Nous refusons la marginalisation du rôle de la femme dans la société saoudienne dans tous les domaines", a-t-il dit, ajoutant avoir décidé l'octroi aux femmes le droit de vote et d'éligibilité et leur entrée au Majlis al-Choura "après consultations avec plusieurs de nos oulémas". Des militantes des droits de l'Homme réclament depuis plusieurs années le droit de vote pour les femmes dans le royaume dont les lois s'inspirent d'une version rigoriste de l'islam ».

L'article, assez neutre, montre comment l'Arabie Saoudite progresse en matière de conception de la citoyenneté des Saoudiennes, des droits et devoirs démocratiques et droits de l'homme, de manière à consolider sa place sur le plan international en modifiant l'image d'un pays ultraconservateur qu'en véhiculent les médias, notamment en France où les débats sur la société saoudienne, en rapport avec le thème de l'islam en France et le terrorisme, reviennent régulièrement dans les médias durant les deux dernières décennies.

Nous constatons en tout cas que le sujet de la femme saoudienne connaît une approche importante et tient une place de choix dans notre analyse qualitative, surtout pour l'année 2011 qui est marquée par autre article publié le 27-09-2011 sous le titre « Dix coups de fouet pour une saoudienne au volant ». L'article montre la photo d'une jeune fille condamnée pour avoir bravé l'interdiction faite aux femmes de conduire les voitures : *« dans toutes les circonstances, fouetter une personne est une punition cruelle », a déploré Amnesty International. "Autoriser la femme à voter aux municipales et être membre du Conseil consultatif est important, mais si elle doit encore être fouettée pour avoir exercé son droit à la liberté de mouvement, les réformes annoncées en grandes pompes par le roi perdent de leur valeur." Par ailleurs, une militante des droits des femmes Madiha al-Ajroush a été brièvement détenue mardi à Ryad après avoir*

été interpellée en train de conduire en compagnie d'une journaliste indépendante française qui réalise un documentaire sur les femmes ».

L'article montre l'évolution de la question et sa médiatisation, ce qui provoque des réactions diverses et de l'intérêt puisqu'une journaliste française s'intéresse au sujet montrant par-là l'intérêt pour la question du lecteur français.

Un autre article publié le 31-03-2011 dans *L'Express* traite la vie politique et sociale en Arabie Saoudite. Il porte le titre « l'arme des pétitions » et affiche la photo du roi Abdallah quand il a annoncé un plan d'aide sociale sans précédent. L'auteur de l'article, Dominique Lagarde, est considéré comme un spécialiste de ce pays dans *L'Express*. Le texte analyse la situation de l'Arabie Saoudite au moment de la révolution arabe : *« c'est sans doute dans le but d'étioler cet activisme que les autorités ont décidé d'organiser en avril des élections municipales, ajournées depuis deux ans. Le roi Abdallah a également annoncé un plan d'aides sans précédent de près de 100 milliards de dollars. De quoi acheter la paix sociale. Mais, à plus long terme, cela ne suffira sans doute pas à étouffer le besoin de réformes d'une société qui compte aujourd'hui 70% de moins de 30 ans ».*

L'auteur s'implique ici en donnant son avis sur le fait qu'un plan social ne dispense pas de faire des réformes, montrant au lecteur qu'il s'agit d'une société très jeune qui nécessite des réformes.

Le dernier article dans *L'Express* est publié le 28-10-2011, sous le titre « l'Arabie Saoudite a un nouveau prince héritier » avec la photo du prince Nayef Ben Abdelaziz, qui a succédé à son frère Sultan : *« il est considéré comme un personnage austère, plus conservateur que le roi Abdallah, 87 ans, un prudent réformateur. Mais le nouveau prince héritier serait en fait une pragmatique. Il aime à se décrire comme un soldat aux ordres du souverain - son demi-frère. Le prince Nayef est connu pour entretenir de bonnes relations avec les milieux religieux tenants de l'orthodoxie et généralement opposés à une évolution du royaume ultraconservateur. Ministre de l'Intérieur, il a été confronté à la montée en puissance d'Al-Qaïda dans le royaume ensanglanté par une vague d'attentats entre 2003 et 2006. Il a sévi contre le réseau, obligeant ses chefs et ses membres à s'enfuir au Yémen. Le nouveau prince héritier a de solides relations dans le*

monde arabe. Selon des diplomates, il a joué un rôle dans la décision du royaume d'accueillir le président tunisien déchu Ben Ali. Il a également soutenu l'envoi des troupes à Bahreïn afin d'aider à la répression du mouvement de contestation animé par des chiites. Il est par ailleurs le tenant d'une ligne dure à l'égard de l'Iran, vouant une profonde méfiance envers ses dirigeants ».

L'article montre des différentes logiques caractérisant les figures politiques du pays et oscillant entre le conservatisme et le pragmatisme. Il montre aussi les logiques politiques des responsables saoudiens par rapport aux événements : politique intérieure, terrorisme, événements du monde arabe, géopolitique régionale.

b) *Le Point*, la femme : une question brûlante pour l'image de l'Arabie Saoudite

Le titre de l'article	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo/ oui/ non	Date
Le roi et ses rebelles.	Spéciale	Enquête	Nicolas HENIN	Non	17-12-2007
Arabie saoudite : à 10 ans, elles peuvent dire oui.	Monde	Actualité	AFP	Non	14-01-2009
Une femme entre au gouvernement.	Monde	Actualité	Lepoint.fr	Non	19-02-2009
L'Arabie Saoudite se dévoile au Louvre.	Culture	Enquête	Anne Jeanblan	Oui	01-07-2010
Le roi d'Arabie Saoudite proclame un programme d'aide sociale.	Monde	Actualité	Lepoint.fr	Oui	18-03-2011
L'Arabie Saoudite accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.	Monde	Actualité	Lepoint.fr	Non	25-09-2011

Le printemps arabe oublie les femmes.	Editoriale	Analyse	Lepoint.fr	Non	26-09-2011
Arabie Saoudite : dix coups de fouet pour une femme arrêtée au volant de sa voiture.	Monde	Actualité	AFP	Oui	27-09-2011
Le roi Abdallah d'Arabie Saoudite hospitalisé.	Monde	Actualité	SPA	Non	17-10-2011
Ouverture royale.	Editoriale	Analyse	Mireille Duteill	Non	29-09-2011
Le prince héritier d'Arabie Saoudite est mort.	Monde	Actualité	SPA	Non	22-10-2011
Chiites d'Arabie Saoudite : le dialogue recommandé.	Monde	Enquête	AFP	Oui	26-11-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Un premier article est publié dans *Le Point* du 17-01-2007 sous le titre « le roi et ses rebelles » par l'envoyé spécial de cet hebdomadaire Nicolas Hénin. C'est une enquête qui commence par un point de vue politique sur la réaction des Saoudiens après le mort du roi Fahd en 2005. Le but de l'article est de découvrir la vie saoudienne et son rapport à la politique :

« La nouvelle génération saoudienne ne s'intéresse que de très loin à la politique. Ce qui passionne ces jeunes, ce sont leurs nouveaux téléphones portables. Ou alors la prochaine voiture que leur père leur paiera. Ou bien les longues heures qu'ils passent au cybercafé à défier les règles de la bienséance wahhabite. Omar fréquente régulièrement l'un d'eux. Dans la salle à l'éclairage tamisé, ses doigts s'excitent sur son clavier. L'écran d'ordinateur est rempli de fenêtres de « chat ». Sous de multiples pseudonymes, il teste son charme en mélangeant les langues : quelques mots d'anglais, quelques-uns en arabe, et surtout beaucoup de petits symboles en forme de cœur, qu'il envoie à tort et à

travers. Est-ce que ça marche ? « Des fois. Mais sinon, ce n'est pas évident de trouver des filles... » Pas facile, en effet, de sortir du modèle de société islamique vanté par les souverains saoudiens. Ici, la ségrégation des sexes est totale. Jusque dans les universités, où les étudiantes sont regroupées dans des campus à part, et suivent les cours des garçons par vidéoconférence. Pas facile de s'amuser quand la loi interdit jusqu'aux théâtres et aux cinémas. Pas facile de s'évader quand les librairies doivent soumettre leurs livres à une censure implacable, qui interdit tout ce qui est « anti-islamique », à commencer par Platon et Voltaire, dont des ouvrages ont été saisis il y a quelques mois par la mouttawa, la redoutable milice, bras armé du trop bien nommé ministère chargé de la Répression du vice et de la Promotion de la vertu ».

L'article montre une jeunesse saoudienne ayant les mêmes occupations et aspirations que la jeunesse mondiale. Mais il émet un commentaire quant à l'obstacle que constitue pour elle le modèle social traditionnel régnant dans le pays. Commentaire traduisant une image négative : « la ségrégation des sexes est totale », « la loi interdit jusqu'aux théâtres et aux cinémas », « pas facile de s'évader quand les librairies doivent soumettre leurs livres à une censure implacable », etc. Le lecteur de cet article aura une image d'une société enfermée, donnant peu de place à la culture et à l'épanouissement personnel.

« Pourtant, on trouve des rebelles en Arabie. Tel ce jeune homme qui arbore fièrement cinq étoiles à l'intérieur de son veston. Il en a accroché une à chaque arrestation des mouttawayin et jouit dans son quartier d'un statut de caïd. Les djihadistes, admirateurs de Ben Laden, dans leur genre, sont aussi des rebelles. Ils sont issus de cette génération perdue, confrontée au formidable hiatus entre les traditions de leurs pères, qu'ils comprennent de moins en moins, et un monde extérieur qui leur arrive par bribes, via Internet et la télévision par satellite, présente dans chaque foyer. En Arabie, le poids de la tradition conduit à une accumulation de dénis ». L'auteur analyse deux tendances donnant deux facettes d'une jeunesse dont une partie tend vers une rébellion pour se libérer du poids de la tradition et jouir davantage de sa liberté, et une autre partie qui, attirée par les sirènes djihadistes, se rebelle elle aussi contre le modèle traditionnel pour suivre l'idéologie extrémiste. Image critique d'un pays que les Etats-Unis pressent

d'entamer des réformes profondes pour garantir une stabilité qui en fera toujours un allié sûr dans la région. L'auteur de l'article ne manque d'ailleurs pas d'en faire un commentaire. Le commentaire est un procédé d'écriture par lequel l'auteur oriente la lecture qu'il veut donner à son texte :

« En fait, l'Arabie manque cruellement de réformes. Sous la pression américaine, le royaume a entrouvert les portes de la démocratie. Il y a eu des élections municipales au printemps. Le pays est désormais doté d'une ébauche de Parlement, le Majlis Ach Choura, et une politique de « dialogue national » a été instaurée pour resserrer le lien social. Mais ces réformes trouvent vite leurs limites ».

L'adjectif « cruellement » montre le degré élevé, selon l'auteur, du besoin du pays en matière de réformes. Besoin qu'il ne manque pas de lier à la contrainte américaine qui pousse le pays à se conformer à une politique qu'elle veut lui imposer. La forme verbale « entrouvert » montre le degré moindre atteint par les velléités manifestées par le pays en matière de démocratisation. C'est ainsi de la vision de la presse et de l'opinion publique française sur une société saoudienne vue à travers l'image de la femme, des lois sociales et des libertés publiques.

Le lecteur français a bénéficié d'un traitement journalistique, dans *L'Express*, moins fréquent sur les événements de la société saoudienne jusqu'en 2009 où l'on trouve un article, publié le 14-01-2009, sous le titre « Arabie Saoudite : à 10 ans, elles peuvent dire oui ». Nous y trouvons un regard ayant pour objet les traditions islamiques dans la société saoudienne. Il fait écho au traitement par les médias saoudiens de certains cas de mariage entre les fillettes et des hommes ayant parfois l'âge de leur grand-père : *« la plus haute autorité religieuse d'Arabie saoudite a jugé qu'une fillette âgée de 10 ans pouvait être mariée, a rapporté mercredi la presse locale. L'influent grand mufti, Abdelaziz al-Cheikh, a affirmé que la charia, ou loi islamique, autorisait le mariage pour les fillettes qui n'ont pas atteint la puberté, estimant qu'en s'y opposant, ses détracteurs commettaient une "injustice" à leur égard. Lundi, un tribunal de Taëf a autorisé le divorce d'une fillette de 11 ans mariée à un homme de 75 ans, à la suite d'une demande déposée par sa mère, rapporte le journal Okaz ».*

Nous revenons ainsi à cette thématique qui se trouve, selon la vision journalistique française, au cœur de la problématique saoudienne. Traitement qui se poursuit à travers un autre article, publié le 19-02-2009, sous le titre « une femme entre au gouvernement », une avancée sur la route des réformes en Arabie Saoudite : *« pour la première fois, le royaume a vu une femme entrer au gouvernement. Certes, Noura al-Fayez, 52 ans, mère de cinq enfants, n'occupe que les modestes fonctions de vice-ministre de l'Education pour les filles. Mais c'est déjà une révolution dans ce berceau du wahhabisme, l'interprétation la plus puritaine de l'islam. Les femmes n'ont toujours pas le droit de conduire, ne peuvent ni voyager seules, ni travailler, ni avoir accès aux soins médicaux, ni, évidemment, se marier sans l'autorisation d'un parent de sexe masculin. Dans les administrations, les banques, hommes et femmes travaillent dans des sections séparées. Le meilleur moyen pour entraver l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité »*. L'auteur a rédigé son article de manière à montrer le contraste entre cette timide percée des droits des femmes et les interdits qui restent effectifs. Mais relevons cette étonnante information, fantaisiste, dont on se demande comment l'auteur a pu la publier concernant une interdiction des soins. En tout cas, l'auteur insiste sur l'image d'une société très ségrégationniste envers les femmes.

En 2010, nous trouvons, pour la première fois dans notre corpus, un article abordant la culture saoudienne. Publié le 01-07-2010, sous le titre « l'Arabie Saoudite se dévoile au Louvre », l'article, rédigé par Anne Jeanblan, traite l'exposition organisée par le musée du Louvre sous le titre « Routes d'Arabie » qui dévoile le passé archéologique de l'Arabie Saoudite, c'est-à-dire avant l'islam : *« on s'approche. Le soleil chaud joue sur la pierre couleur de miel, c'est magnifique, on en mangerait. On escalade les roches, on atteint la porte, on en passe le seuil et on découvre, à l'intérieur, des murs nus percés de niches horizontales, aux dimensions d'un homme adulte ou d'un enfant. Ce panettone géant est un tombeau »*. Nous avons là l'image d'un site archéologique qui livre une autre facette souvent d'un pays décrit de façon négative qui ne tient (ou peu) compte de son histoire, de sa culture, des convictions de ses citoyens et de son évolution, sachant qu'il a un rôle symbolique lourd en tant que pays abritant les

lieux saints de l'islam et ayant, par conséquent, une lourde responsabilité envers lui-même et le monde musulman.

L'article révèle ainsi des facettes fascinantes, pouvant faire rêver le lecteur : *« Un commerce à forte valeur économique, donc, mais aussi culturelle puisque les idées et les modes nouvelles circulaient avec lui. Les trois cents objets sélectionnés pour l'exposition, rythmée par l'évocation photographique des somptueux paysages de la région, révèlent ainsi une Arabie inconnue ouverte à toutes les influences. Comme ces majestueux colosses du royaume de Lihyan, au style égyptien, ou cette stèle frappée de l'étoile d'Ishtar qui nous rappelle que le dernier roi de Babylone, Nabonide, vécut pendant dix ans en Arabie. Bref, l'Arabie préislamique était à la pointe de l'ouverture au monde »*. Notons cependant que ce dernier commentaire peut induire une conclusion selon laquelle l'Arabie d'avant l'avènement de l'islam serait plus ouverte que l'Arabie Saoudite. Ce qui serait injuste compte tenu de l'énorme évolution que l'islam a apporté à la société de l'époque, même si, évidemment, l'évolution du pays a apporté d'énormes progrès et avantages.

La suite de l'article laisse entendre le contraire : *« Peut-elle le redevenir ? Président de la commission des Antiquités saoudiennes, le prince sultan Bin Salman, royal dans son dishdash blanc (mais qui porte aussi très bien la combinaison puisqu'il fut cosmonaute), est très clair sur ce point. Il adore l'art et le Louvre, considère que "voir Monna Lisa vous nourrit l'âme pendant deux semaines" et pense qu'une exposition comme celle-ci peut changer la façon dont son pays est perçu. "Notre culture et notre religion ont été kidnappées par des extrémistes qui n'ont rien à voir avec notre morale", dit-il. Comprenez : arrêtez de nous prendre pour des complices d'Al-Qaeda. "Nous sommes assis sur des puits de pétrole, mais aussi sur des puits de civilisation", ajoute-t-il. Comprenez : cessez de nous assimiler à de richissimes incultes »*. Il y a là un point de vue qui montre que les Saoudiens ont une vision plus optimiste de leur pays qu'ils perçoivent comme étant un pays de civilisation et d'ouverture, sur la route de l'évolution et du progrès.

La politique, la religion et la société saoudienne se manifestent dans l'article suivant, publié le 18-03-2011, sous le titre « le roi d'Arabie Saoudite proclame

un programme d'aides sociales », avec une grande photo du roi Abdallah : « *le roi Abdallah d'Arabie saoudite a annoncé vendredi un nouveau programme massif d'aides sociales pour prévenir les tensions dans le royaume, et le renforcement substantiel de l'appareil sécuritaire du premier exportateur de pétrole mondial. Ces mesures visent les chômeurs, le secteur de l'habitat et celui de la santé. Elles prévoient également la création de 60 000 postes supplémentaires dans le domaine de la sécurité, sous contrôle du ministère de l'Intérieur. Une première évaluation des chiffres annoncés établit à plus de 70 milliards de dollars le coût de ce plan de subventions, qui intervient moins d'un mois après un premier train de mesures d'un montant de plus de 36 milliards de dollars annoncé par le roi à son retour d'une longue absence pour raison de santé. "Ô peuple saoudien, je suis fier de vous", a déclaré le roi, âgé de 86 ans, dans un rare discours télévisé, suivi d'une série de décrets royaux proclamés par un présentateur. Dans ces décrets, le souverain a annoncé une aide mensuelle aux chômeurs, l'allocation de fonds pour la construction de 500 000 unités de logement à travers le pays, une prime de deux mois de salaire pour chaque fonctionnaire et une enveloppe pour le secteur de la santé. Le roi, dont le pays est jusqu'à présent à l'abri de la contestation sociale qui secoue le monde arabe, a également décidé la création d'un comité de lutte contre la corruption qui serait directement sous sa supervision et pourrait contrôler tous les secteurs gouvernementaux* ».

Le Point traite cet événement avec objectivité, sans utiliser des termes à connotation négative comme le nous remarquons fréquemment dans les autres articles. Nous avons là une photographie de la politique intérieure de l'Arabie Saoudite dans un contexte géopolitique marqué par une agitation globale secouant la région et le monde arabe. Le pays est ainsi présenté comme connaissant une stabilité attribuée, nous le comprenons de façon implicite dans l'article, aux mesures financières grâce à la manne pétrolière.

Un autre article du *Le Point* le 25-09-2011 sous le titre « l'Arabie saoudite accorde le droit de vote d'éligibilité aux femmes ». Il nous informe de cette annonce historique faite par le roi Abdallah à l'ouverture de la nouvelle session de l'assemblée consultative : « *le roi Abdallah d'Arabie saoudite a octroyé*

dimanche le droit de vote aux femmes, une première historique dans ce royaume ultraconservateur où elles subissent de nombreuses restrictions, même si les électeurs ne sont consultés que lors des municipales. Les Saoudiennes, qui n'ont toujours pas le droit de conduire une voiture ou de voyager sans l'autorisation d'un tuteur, devront toutefois attendre les prochaines élections municipales partielles, prévues en 2015, pour pouvoir se présenter et voter. Le roi Abdallah, un réformateur tentant de moderniser prudemment une société ultra-conservatrice, a également décidé que les femmes seraient représentées au Majlis al-Choura, une assemblée consultative dont les membres sont désignés par les autorités. "À partir du prochain mandat, les femmes auront le droit de se présenter aux conseils municipaux ainsi que le droit de vote dans le cadre des principes de l'islam", a déclaré le souverain à l'ouverture de la nouvelle session du Majlis al-Choura à Riyad, faisant référence aux élections municipales de 2015 ». Ce traitement est similaire au contenu de l'article de *L'Express*, vu plus haut, qui a pour titre « Arabie Saoudite : les femmes pourront voter ». L'adjectif « historique » indique qu'il s'agit de la première fois que les femmes seront associées à des prises de décision. Si l'article montre des tentatives (timides) pour avancer en matière de droits des femmes, il montre aussi l'image d'un pays ultraconservateur, où les hommes gardent les avantages.

Le sujet de la femme a connu dans *Le Point* une grande fréquence lors de l'année 2011 où l'on trouve un autre article publié le 26-09-2011, sous le titre « le printemps arabe oublie les femmes ». Cet article est en relation avec l'article précédent à partir de son chapeau : « l'Arabie Saoudite vient d'autoriser ses citoyennes à voter. Qu'en est-il dans les autres pays de la région ? » : « *dans l'ensemble de la région, note Azadeh Kian, les femmes ont obtenu des avancées notables en matière de droits politiques. Mais il reste toujours des inégalités flagrantes en droit familial. Exemple par excellence, les Iraniennes qui, si elles ont obtenu le droit de vote dès 1963, sont reléguées sous la République islamique au second rang en termes d'héritage familial ou de garde parentale. Il en va de même pour la majorité des pays du Moyen-Orient, du Pakistan jusqu'en Algérie* ». L'image de l'Arabie Saoudite est présentée à travers une image de la femme reléguée dans des traditions conservatrices fortes. Image ancrée dans une

vision géopolitique régionale où elle fait l'objet d'une comparaison les assimilant aux femmes iraniennes, sachant que la république islamique d'Iran a une très mauvaise image chez le lecteur français.

A côté de cet article qui traite en premier lieu la décision du roi Abdallah permettant aux femmes de voter, un autre article relate un événement concernant la personne du roi Abdallah. Publié le 17-01-2011, il a pour titre « le roi Abdallah d'Arabie Saoudite hospitalisé » : *« le roi Abdallah d'Arabie saoudite, 87 ans, a été hospitalisé à Riyad pour subir une nouvelle opération au dos, a annoncé dans la nuit de dimanche à lundi l'agence officielle SPA. Le souverain saoudien avait subi l'an dernier aux États-Unis deux opérations à la suite d'une hernie discale. Il doit être de nouveau opéré "en raison d'un relâchement du ligament stabilisateur autour de la troisième vertèbre", selon l'agence. Le cabinet royal avait annoncé mardi que le souverain saoudien souffrait de nouveau du dos et qu'il serait opéré dans les prochains jours à Riyad »*. Aucune image sociale ne se manifeste dans cet article, mais la politique y est présente à travers l'âge du roi et sa situation sanitaire, qui suscitent une interrogation. Ce qui a son importance compte tenu de la transmission du pouvoir et de la place géopolitique du pays.

La vie politique dans la société saoudienne apparaît dans l'article suivant, publié le 29-09-2011, sous le titre « ouverture royale ». C'est une analyse de Mireille Duteil qui décrit la personnalité du roi en partant du chapeau « homme réformateur » et mentionne la nomination d'une femme au gouvernement : *« les avancées vers la modernité ne se font qu'à très petits pas. Il est difficile de bousculer un royaume puritain, né au début du XXe siècle d'une coalition entre "le sabre et le goupillon", la tribu des Saoud et le wahhabisme, cette forme la plus rigoriste de l'islam sunnite. D'autant plus que l'Arabie saoudite abrite les deux grands lieux saints de l'Islam, La Mecque et Médine »*. L'auteure qualifie de lents les progrès saoudiens en matière de droits des femmes, s'impliquant ainsi dans ce qu'elle écrit en utilisant plusieurs adjectifs et en revenant sur une image liant l'islam rigoriste et le pouvoir politique.

Un autre article est publié le 22-10-2011 sous le titre « le prince héritier d'Arabie Saoudite est mort ». L'auteur y traite l'événement de la disparition du

prince Sultan et anticipe une nomination probable du prince Nayef : *« le prince Nayef, nommé en 2009 au poste de second vice-Premier ministre, devrait, selon toute vraisemblance, devenir le nouveau prince héritier du trône. Septuagénaire, il a la réputation d'être plus conservateur que le roi et feu le prince héritier. Contrairement aux monarchies européennes, les règles de succession au trône des Saoud ne prévoient pas une transmission au fils aîné, mais passent de frère en frère parmi les enfants du roi Ibn Saoud, mort en 1953. On s'attend à ce que le souverain wahhabite convoque le Conseil d'allégeance des Saoud pour ratifier le choix du futur prince héritier. "La succession se déroulera dans l'ordre", prédit Assad al-Chamlan, professeur de sciences politiques à Riyad. "Tout dépendra de la décision que prendra le Conseil d'allégeance, mais il semble que le poste ira au prince Nayef. S'il devient prince héritier, je n'anticipe pas de profonds changements dans l'immédiat." Au nom des États-Unis, Hillary Clinton a fait part de ses condoléances en soulignant la force des liens américano-saoudiens. "Nos relations avec l'Arabie saoudite sont fortes et durables et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec les dirigeants du royaume pendant encore de nombreuses années à venir", a déclaré la secrétaire d'État lors d'une visite au Tadjikistan. Le Koweït, dont la dynastie royale est liée à celle des Saoud et qui est un partenaire de Riyad au sein du Conseil de coopération du Golfe, a décrété un deuil national de trois jours »*. L'auteur situe l'événement selon l'impact qu'il peut avoir dans le processus du changement exigé du pays, en qualifiant le probable prince héritier de « plus conservateur ». Il le situe aussi, c'est une fréquence dans les articles, dans le contexte des relations saoudo-américaines et, par conséquent, dans la géopolitique régionale.

Le dernier article publié dans cet hebdomadaire date du 26-11-2011. Il porte sur la situation de la communauté chiite en Arabie Saoudite sous le titre « chiites d'Arabie : le dialogue recommandé » : *« c'est la première fois que les manifestants recourent aux armes à feu. On ne doit pas distinguer entre terrorisme sunnite et terrorisme chiite », affirme Abdel Azia Saqr, chef du Centre de recherches du Golfe, en rappelant la main de fer avec laquelle Ryad avait sévi contre Al-Qaïda. Au niveau politique, il convient de dialoguer, estime-t-il, avec "les leaders chiites qui refusent l'ingérence étrangère". Pour Anwar Eshki*

du Centre des études stratégiques du Moyen-Orient, il n'y a aucun doute sur une volonté iranienne de déstabiliser le royaume. "L'Iran cherche à susciter des troubles en Arabie saoudite et cela date de vingt ans lorsqu'on a cherché à le faire en utilisant les pèlerins iraniens à La Mecque". "Récemment, les choses ont évolué. On est passé des manifestations à des actes terroristes", relève cet expert, en rappelant le récent recours aux armes à feu contre les forces de l'ordre ». L'article met en avant des analyses d'experts qui mettent en relation l'effervescence que l'Arabie Saoudite, liée à l'onde de choc secouant le monde arabe en 2011, à la question religieuse, au terrorisme et à la géopolitique régionale (la menace iranienne). L'article fait donc une référence à la situation politique régionale et présente l'Arabie Saoudite avec ses deux composantes identitaires : sunnite et chiite.

c) Le Nouvel Observateur : une couverture continue mais à travers des dépêches de presse.

Titre de l'article	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo	Date
Des expatriés traités comme des esclaves.	Monde	Enquête	Nouvelobservateur.fr	Non	19-07-2004
Le roi Fahd est mort.	Monde	Actualité	Nouvelobservateur.fr	Non	02-08-2005
Le roi Abdallah a prêté un serment.	Monde	Commentaire	SPA	Non	04-08-2005
Le roi Abdallah annonce ses réformes.	Monde	Analyse	SPA	Non	23-08-2005
Arabie Saoudite : excuses publiées.	Monde	Info	Presse saoudienne	Non	21-02-2006
Arabie Saoudite : un journal interdit.	Monde	Info	Dépêche de presse.	Non	22-02-2006
1,5 million de fidèles à la Mecque.	Monde	Actualité	Dépêche de presse.	Non	25-12-2006
Une fille de 8 ans demande le divorce, le juge réfléchit.	Monde	Info	AFP	Non	09-09-2008
Un meurtrier a été décapité au sabre.	Actualité	Actualité	SPA	Non	11-10-2008
ONU : un dialogue interreligieux encore timide.	Monde	Commentaire	Dépêche de presse.	Non	14-11-2008

Un juge saoudien justifie des violences aux femmes.	Monde	Info	Arab News	Non	10-05-2009
Le prince héritier d'Arabie Saoudite est mort.	Monde	Actualité	Angus McDowall	Non	22-10-2001
L'Arabie Saoudite promet un hajj pacifique.	Monde	Actualité	Reuters	Non	01-11-2011
Chiites d'Arabie Saoudite : le dialogue recommandé.	Monde	Analyse	AFP	Non	26-11-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Un premier article est publié dans *Le Nouvel Observateur* du 19-04-2004 sous le titre « des expatriés traités comme des esclaves ». Il se penche sur la situation des ouvriers étrangers en Arabie Saoudite à travers un communiqué de l'organisation des droits de l'homme Right Watch : « *le rapport évoque dans les détails "les mauvais traitement qu'endurent les travailleurs étrangers un peu partout" dans le royaume, montrant "les conditions épouvantables et l'exploitation que connaissent de nombreux travailleurs et l'échec total du système judiciaire à leur assurer des réparations", indique HRW. Le document décrit aussi "comment des expatriés détenus en Arabie saoudite se voient refuser des visites de leur consulat et comme ils sont forcés de signer des aveux qu'ils ne pouvaient pas lire". Il évoque aussi "les décapitations dont les ambassades et les familles des suppliciés ne sont informées qu'après l'exécution des condamnés". Des informations obtenues auprès de femmes asiatiques qui étaient employées en Arabie saoudite font état d'"une pratique répandue qui consiste à interner des femmes dans des conditions malsaines", ajoute l'ONG. Elle évoque "le cas de quelque 300 femmes d'Inde, du Sri Lanka et des Philippines qui travaillent pendant 12 heures quotidiennement, six jours par semaine, dans le nettoyage des hôpitaux à Djeddah (ouest)" ».* L'image de l'Arabie Saoudite est ici décrite de façon extrêmement négative, selon un degré par rapport à la tendance générale qui en caractérise la description dans les hebdomadaires. Image que nous définissons comme mitigée, à tendance généralement négative, surtout quand il

s'agit des affaires internes, quand la société saoudienne est décrite comme dominée par une vision religieuse liée au wahhabisme.

Un deuxième article est publié l'année suivante, le 02-08-2005, sous le titre « le roi Fahd est mort », informant ainsi sur un événement politique concernant le régime saoudien. Il commence par l'image d'un fauve, procédé qui consiste à attirer la curiosité du lecteur : « *Fahd, dont le nom signifie "léopard" en arabe, avait accédé en 1982 au trône de l'Arabie saoudite, pays qui détient les réserves de pétrole les plus importantes du monde.*

Le prince héritier Abdallah ben Abdel Aziz, 82 ans, a succédé au roi, a annoncé la télévision officielle saoudienne, indiquant que le ministre de la Défense Sultan ben Abdel Aziz est devenu prince héritier. Le roi Fahd, malade depuis plusieurs années, était hospitalisé depuis le 27 mai. Sa santé s'était détériorée à partir de 1995 à la suite d'une embolie cérébrale, ce qui l'avait amené à abandonner le pouvoir à son demi-frère, le prince Abdallah, qui dirigeait de facto le royaume depuis lors. Selon des sources médicales au King Faisal Specialist Hospital, le décès du souverain saoudien est intervenu lundi à l'aube. Les quatre chaînes de la télévision saoudienne officielle, dont une en langue anglaise, ont interrompu leurs programmes pour diffuser des versets du Coran avant d'annoncer le décès du roi. "Des prières à la mémoire de Fahd seront faites mardi après-midi à la mosquée de l'Imam Turki ben Abdallah (à Ryad)", toujours selon la télévision qui n'a pas précisé quand le roi sera inhumé. "Les membres de la famille royale ont prêté allégeance au nouveau roi Abdallah", a encore indiqué la télévision ajoutant que ce dernier a "choisi Sultan ben Abdel Aziz comme prince héritier" ».

Après avoir débuté par l'image du fauve, comme pour décrire un animal politique, image que l'on utilise en France pour décrire certains hommes politiques français qui ont une grande longévité politique, l'article revient aussitôt à l'image liée au pétrole. Ce lien entre l'événement et les capacités pétrolières remet l'identité de l'Arabie Saoudite dans le contexte stratégique énergétique régional et mondial.

Et c'est ainsi que l'auteur revient sur les relations saoudo-américaines et sur la thématique du terrorisme, comme si tout ce qui se passait en Arabie Saoudite

avait nécessairement un rapport avec la logique de ces relations : *« comme tous ses prédécesseurs, le roi Fahd entretenait des relations étroites avec les Etats-Unis, mais celles-ci ont été mises à rude épreuve par les attentats terroristes du 11 septembre 2001, dont 15 des 19 auteurs étaient des Saoudiens. Malgré son alliance avec Washington, l'Arabie saoudite a toutefois pris ses distances par rapport à certains aspects de la diplomatie américaine impopulaires dans le monde arabe au cours des dernières années de la vie de Fahd. Depuis deux ans, le nouveau roi a déclenché une lutte sans merci contre les partisans d'Al-Qaïda, auteurs d'une série d'attentats meurtriers, d'autant qu'ils s'en prennent directement au régime saoudien, et plus seulement aux étrangers qui vivent dans le royaume »*.

La relation franco-saoudienne est elle aussi présente dans l'article : *« "durant son règne, le roi Fahd fut avant tout soucieux de la sécurité de son peuple. A l'heure des périls, il fut le garant de l'intégrité de son pays et le défenseur de la stabilité régionale. Il sut accompagner avec sagesse l'évolution du Royaume", a indiqué le palais de l'Elysée, dans un communiqué. La présidence a souligné en outre que le roi Fahd "avait aussi marqué son attachement aux relations fortes et confiantes qui unissent la France et l'Arabie saoudite" »*. L'article situe en effet l'événement dans le contexte des stratégies politiques internationales. D'où l'intérêt pour l'auteur d'en orienter la lecture dans cette logique.

Un autre article est publié le 04-08-2005 sous le titre *« le roi Abdallah a prêté un serment »*. Il a une relation avec l'article précédent car il lui fait suite en parlant de l'allégeance au nouveau roi : *« plusieurs centaines de dignitaires saoudiens sont venus prêter allégeance au nouveau roi d'Arabie Saoudite lors de la cérémonie d'investiture. Le nouveau roi d'Arabie saoudite Abdallah ben Abdel Aziz a promis mercredi 3 août de "consolider la justice et servir le peuple", dans son premier discours après le décès du roi Fahd et son accession au trône. "Je m'engage devant Dieu, puis devant vous à adopter le Coran comme constitution, l'islam comme programme, à travailler pour la justice et servir tous les citoyens sans discrimination", a-t-il dit dans ce discours diffusé par la télévision d'Etat. "Je sens que le fardeau est lourd et que la responsabilité est énorme", a dit le nouveau roi après avoir obtenu l'allégeance des hauts responsables saoudiens,*

dignitaires religieux, chefs tribaux et hommes d'affaires. "Je demande votre aide pour pouvoir assumer ces responsabilités. Que Dieu m'assiste et me donne la force de poursuivre sur la même voie que celle tracée par le fondateur du royaume, la grand roi Abdel Aziz Al-Saoud et ses fils", a-t-il encore dit. Le nouveau souverain, âgé de 82 ans, a tenu ces propos alors que des hauts responsables, dignitaires religieux, chefs tribaux et hommes d'affaires ont afflué vers le palais royal à Ryad pour faire allégeance au nouveau roi et au prince héritier Sultan ben Abdel Aziz, au lendemain de l'inhumation du roi Fahd. Plusieurs milliers de Saoudiens en habits traditionnels coiffés du keffieh blanc uni ou à carreaux rouge et blanc s'étaient rassemblés devant le palais royal longtemps avant le début de la cérémonie, qui a commencé peu après la prière du "Dhohr" (midi). Les oulémas étaient les premiers à faire allégeance aux deux hommes. Ils étaient suivis par les ministres, les membres du Majlis al-Choura (Conseil consultatif), les dignitaires, les hommes d'affaires et les hauts dirigeants des forces armées, en uniforme. Le roi Fahd, proche allié des Etats-Unis, s'est éteint lundi à l'âge de 84 ans à la suite d'une longue agonie et après un règne de 23 ans sur l'Arabie, royaume ultraconservateur, premier producteur et exportateur de pétrole au monde ».

Cette description ressemble à une couverture médiatique télévisuelle. Le lecteur peut ainsi voir pratiquement à travers elle la cérémonie d'investiture du nouveau roi. Elle montre aussi l'importance de la dimension religieuse de la procédure tout en rappelant, c'est souvent le cas dans les articles, la relation américano-saoudienne. Le politique saoudienne continue donc à être étroitement associé à une identité religieuse (« royaume ultraconservateur »), au pétrole (« premier producteur et exportateur de pétrole »), et à sa place dans une géopolitique où dominant ses relations étroites avec les Etats-Unis (« proche allié des Etats-Unis »).

En 2005, dans *Le Nouvel Observateur*, un troisième article est publié le 23-08-2005 sous le titre « le roi Abdallah annonce ses réformes ». Il parle d'un décret royal qui augmente de 15% le salaire des fonctionnaires et débloque 20,8 milliards de dollars pour le social : « *le nouveau monarque saoudien le roi Abdallah a fait connaître lundi 22 août par décret royal les nouvelles mesures*

qu'il entend engager pour améliorer la vie des Saoudiens. "Nous avons décidé de hausser de 15% tous les salaires des employés du secteur public, civils comme militaires, ainsi que les retraités", stipule le décret royal publié lundi par l'agence officielle SPA. Le décret, destiné à "améliorer les conditions de vie des citoyens et consolider l'économie nationale", affirme que l'augmentation serait appliquée à partir du début du mois du jeûne musulman de Ramadan, prévu début octobre. La décision du monarque saoudien, qui a succédé au roi Fahd décédé le 1er août, intervient alors que l'Arabie saoudite a dégagé un excédent budgétaire en 2004 de 26,1 milliards de dollars, grâce à la spectaculaire hausse des cours du pétrole. L'Arabie saoudite, qui détient environ le quart des réserves mondiales de brut, est aussi le premier producteur et le premier exportateur du monde. Le décret stipule également l'allocation de 78 milliards de riyals (20,8 milliards de dollars) notamment à des projets de développement. "Le reste de l'excédent budgétaire (...) servira à repayer une partie de la dette publique" de près de 176 milliards de dollars, selon le décret ». Remarquons ici la manière dont l'article, comme le font fréquemment les autres, montre cette image liée au pétrole.

En 2006, le traitement journalistique de cet hebdomadaire prend un autre angle. Un premier article est publié le 21-02-2006 sous le titre « Arabie Saoudite : excuses publiées », suite à la publication de la presse saoudienne du texte d'excuses du journal Jyllands-Posten, éditeur des caricatures du prophète Mohamed : « *des journaux saoudiens ont publié dimanche 19 février les excuses que le quotidien danois Jyllands-Posten avait présentées suite à la publication des caricatures du prophète Mahomet. L'espace publicitaire contenant les excuses aurait toutefois été acheté par des sociétés privées, selon le site web du journal danois. Le Jyllands-Posten a fait savoir qu'un groupe d'entreprises avait, de sa propre initiative, acheté une page entière dans quatre journaux saoudiens pour y placer le texte diffusé le 30 janvier par le quotidien Jyllands-Posten. Le journal regrettait d'avoir offensé les musulmans avec ces caricatures, sans pour autant regretter leur publication, qui remonte à septembre 2005. Le site web du Jyllands-Posten n'a précisé ni l'identité ni la nationalité des entreprises en question. Depuis l'éclatement de la crise des caricatures,*

certaines entreprises danoises souffrent des boycotts lancés contre ce pays scandinave dans plusieurs parties du monde musulman ». L'image de l'Arabie Saoudite est ainsi traitée dans le contexte de la polémique très médiatisée des caricatures qui a provoqué des réactions impressionnantes, parfois violentes, dans plusieurs pays musulmans. La dimension religieuse de l'Arabie reprend le dessus ainsi que son ancrage dans un contexte de stratégies économiques.

Le même événement est traité dans un article du 22-02-2006 sous le titre « Arabie saoudite : un journal interdit ». L'article informe sur le sort réservé à un journal saoudien qui a publié les caricatures dans le but d'accentuer la campagne contre le Danemark : *« le journal saoudien Shams qui a publié des caricatures controversées du prophète de l'islam Mahomet dans le but d'accentuer la campagne contre le Danemark où les dessins ont apparus en premier a été interdit par les autorités, a indiqué lundi 20 février un employé du journal. "Le ministère de l'Information nous a informés de sa décision de fermer le journal jusqu'à nouvel ordre et c'est pour cela que le journal n'est pas paru aujourd'hui", a cet employé qui a requis l'anonymat. Shams avait publié trois caricatures de Mahomet voilà trois semaines accompagnées d'une interview d'un dignitaire religieux populaire Salman al-Awdah, un fervent partisan d'un boycottage du Danemark et d'autres pays où les caricatures ont paru. Ce nouveau journal est paru en décembre et est devenu très populaire surtout parmi les jeunes pour son style audacieux et son centre d'intérêt axé sur les questions sociales et économiques. Comme tout média dans le royaume ultraconservateur saoudien, le journal est surveillé par le ministère de l'Information* ». L'Arabie Saoudite est ainsi vue à travers le droit d'expression concernant les médias et l'information. Image présentée de façon négative par l'auteur qui parle lui aussi de « royaume ultraconservateur » et de « journal surveillé ».

L'identité islamique de la société saoudienne se manifeste dans un autre article publié le 25-12-2006 sous le titre « 1,5 million de fidèles à la Mecque » : *« les autorités saoudiennes ont annoncé lundi 25 décembre que plus de 1,5 million de fidèles sont déjà arrivés en Arabie saoudite pour participer au grand pèlerinage annuel à La Mecque, dont les rites commencent ce jeudi, La Commission centrale saoudienne du Hadj précise dans un communiqué publié par l'agence*

officielle SPA que, 1.526.603 fidèles sont déjà entrés dans le royaume pour le pèlerinage de cette année. Le nombre de pèlerins chaque année se porte généralement à quelque 2 millions, car aux fidèles venus de l'étranger s'ajoutent les Saoudiens et les résidents étrangers du royaume souhaitant effectuer le pèlerinage à La Mecque. Selon un bilan de la Commission du Hadj, aucun incident majeur n'a été signalé jusqu'à présent. Quelques fidèles sont toutefois décédés lors du pèlerinage des suites de malaises cardiaques. Quelque 9.600 agents médicaux et para-médicaux ont été mobilisés et 21 hôpitaux ont été installés à La Mecque et Médine, les deux Lieux saints de l'islam, pour le pèlerinage annuel, a indiqué le ministère de la Santé. Le ministre saoudien de l'Intérieur, le prince Nayef Ben Abdel Aziz, président de la Haute commission du Hadj, doit inspecter ce mardi le dispositif de sécurité à La Mecque, où il assistera à un défilé des forces de sécurité et de la défense civile déployées, selon Spa ». La couverture du pèlerinage met ainsi l'aspect religieux au centre de l'identité saoudienne.

Les lecteurs du Nouvel Observateur sont restés sans nouvelles de la société saoudienne en 2007. En 2008, un article est publié le 09-09-2008 sous le titre « une fille de 8 ans demande le divorce, le juge réfléchit ». La jeune fille a été mariée à un quinquagénaire qui refuse d'invalider l'acte : « *après avoir entendu, lors d'une audience lundi, le mari qui a répété qu'il ne voulait pas invalider l'acte de mariage, le juge, cheikh Habib Al-Habib, a fixé la prochaine audience au 20 décembre, a indiqué à l'AFP Abdallah Jtili, l'avocat chargé de demander le divorce par la mère de la fillette. "Le juge a dit vouloir réfléchir plus à l'affaire et donner le temps aux parties pour un éventuel accord à l'amiable, avant de prononcer un verdict", a ajouté Me Abdallah Jtili. L'audience s'est tenue, selon lui, dans la ville d'Unayzah, à 420 km au nord de Ryad, où le mariage a été conclu. L'affaire avait été révélée le 24 août par le quotidien saoudien **Al-Watan**. La fillette, qui s'apprête à entamer sa quatrième année à l'école primaire, "ne sait pas encore qu'elle a été mariée", avait alors indiqué Me Abdallah Jtili au journal. Des proches de la fillette ont saisi une association saoudienne des droits de l'Homme, souhaitant son intervention pour faire invalider l'acte de mariage. Des mariages avec des préadolescentes sont*

épisodiquement évoqués dans des pays de la péninsule arabique, dont l'Arabie saoudite, une monarchie ultraconservatrice, qui applique les principes du wahhabisme, une doctrine puritaine de l'islam, et où la polygamie est en vigueur. Au Yémen, une fillette de huit ans avait obtenu en avril le divorce après avoir porté plainte auprès d'un tribunal contre son père qui l'avait forcée à se marier à un homme de 28 ans ». Notons, au milieu de l'article, une indication de l'auteur pour montrer au lecteur la teneur du problème : « la fillette, qui s'apprête à entamer sa quatrième année à l'école primaire ». Information destinée à alerter l'esprit du lecteur en créant un choc émotionnel, ce mariage pouvant être assimilé par lui à un délit sexuel, à une perversité. Les lecteurs sont souvent attirés par ce genre de faits, ce qui en fait une stratégie journalistique.

Ce faisant, l'article montre deux facettes de l'Arabie. Dans la première, la justice tente de lutter contre quelques traditions archaïques qui perdurent, et une presse qui informe sur ce qui se passe dans la société. Dans la seconde, il y a des aspects presque mécaniquement répétés et généralisés (sans nuances, comme des stéréotypes) quel que soit le contexte de l'information : « monarchie ultraconservatrice qui applique les principes du wahhabisme ». Remarquons aussi cet étonnant glissement du contexte saoudien au contexte yéménite comme si les deux pouvaient être traités de la même manière. Ce procédé qui insiste sur un fait de société permet à l'auteur de retenir l'attention du lecteur, très attiré par ce genre de contenu. Contenu qui montre un aspect très négatif de la société saoudienne et qui est implicitement lié à la thématique religieuse puisque l'article relate un cas exactement similaire au Yémen, pays musulman.

L'application des règles islamiques font l'objet dans l'article suivant, publié le 16-10-2008 sous le titre « un meurtrier a été décapité au sabre » : « *dans un rapport publié mardi, l'organisation accuse le gouvernement saoudien de continuer "d'exécuter en moyenne plus de deux personnes par semaine". Un record a été atteint en 2007 avec 153 exécutions, contre 37 en 2006. Le précédent record (113 exécutions) datait de 2000. Le viol, le meurtre, l'apostasie, le vol à main armée et le trafic de drogue font partie des crimes passibles de la peine capitale dans le royaume ultraconservateur qui applique strictement la charia, ou loi islamique. Les exécutions ont généralement lieu en*

public ». Un tel traitement ne peut que choquer le lecteur français qui a une autre conception de la justice et, surtout, appartient à une société qui a aboli la peine de mort. Image violente, extrêmement négative donc, liée elle aussi à la thématique de l'islam et au conservatisme religieux.

Les traditions saoudiennes suscitent un sentiment de révolte dans *Le Nouvel Observateur* où un article est publié le 10-05-2009 sous le titre « un juge saoudien justifie des violences aux femmes ». Par la relation du témoignage du juge, l'auteur attire l'attention du lecteur sur une question de société hautement symbolique en France : « *un juge saoudien a déclaré devant un séminaire sur la violence conjugale qu'un homme pouvait battre sa femme si elle se rendait coupable d'une dépense superflue, a rapporté le quotidien **Arabe News** dimanche 10 mai. Le juge Hamad al-Razine, de Djeddah (ouest de l'Arabie saoudite), a donné comme exemple d'une dépense superflue l'achat d'une femme d'une **abaya** coûteuse, manteau noir intégral que les Saoudiennes portent en public. "Si une personne donne à sa femme 1.200 riyals (320 dollars), qu'elle dépense 900 riyals (240 dollars) pour une abaya à la mode et que cet homme la **gifle** en réaction à son action, elle mérite un tel châtiment", a-t-il déclaré selon le quotidien* ». Le lecteur français ne peut qu'être choqué par le caractère disproportionné entre la sanction proposée par le juge et ce qu'il qualifie de « délit ». Cela peut être d'autant plus choquant qu'il s'agit d'un juge. Il montre aussi cette image d'une justice liée étroitement à la thématique religieuse puisqu'elle est inspirée par la religion. En France, cela est vu négativement.

Concernant l'année 2010, nous ne trouvons pas d'article qui traite la vie sociale et politique de l'Arabie Saoudite. En 2011, par contre, un article couvre la disparition du prince Sultan, comme nous l'avons vu dans les autres hebdomadaires. Publié le 22-10-2011, il est intitulé « le prince héritier d'Arabie saoudite est mort ». C'est une copie conforme à l'article du Point qui traite le sujet de la même manière : « *le prince Sultan ibn Abdoulaziz al Saoud, héritier du trône wahhabite et ministre saoudien de la Défense et de l'Aviation, est mort samedi à New York où il était soigné. La disparition de cet octogénaire devrait permettre au ministre de l'Intérieur, le prince Nayef, d'accéder au titre de prince héritier du royaume, gardien de deux des trois lieux les plus sacrés de l'islam et*

premier exportateur mondial de pétrole. "C'est avec un chagrin et une tristesse profondes que le gardien des deux mosquées saintes, le roi Abdallah ibn Abdoulaziz, pleure la mort de son (demi) frère et prince héritier Sultan (...) qui est décédé ce samedi matin à l'aube à l'étranger à la suite d'une maladie", écrit le palais royal dans un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle SPA. Le prince Sultan, qui était, croit-on, âgé de 86 ans, se trouvait depuis le mois de juin aux Etats-Unis pour suivre un traitement médical. La télévision saoudienne a interrompu ses programmes pour diffuser des versets du Coran, ce qui est le signe du décès d'un membre éminent de la famille royale. La chaîne a également diffusé des images de la Kaaba, à La Mecque. Toutefois, magasins, écoles et universités étaient normalement ouvertes samedi à Ryad, la capitale où ses obsèques auront lieu mardi, précisé SPA ». Remarquons que le traitement de cette information est très étroitement lié à la religion (trône wahhabite », « gardiens de deux des trois lieux saints de l'islam »), à la thématique pétrolière (« premier exportateur de pétrole ») et aux relations avec les Etats-Unis.

C'est un traitement récurrent de l'information sur l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires que d'évoquer les trois thématiques à chaque fois (ou presque) qu'un événement important a lieu dans ce pays ou en rapport avec lui. Et c'est ainsi que la relation américano-saoudienne est évoquée :

« Barack Obama a fait part samedi de ses "profonds regrets" à la suite de la mort du prince qualifié d'"ami précieux des Etats-Unis" qui a joué un rôle-clé pour cimenter les relations bilatérales. "C'était un partisan fervent du partenariat profond et durable entre nos deux pays forgé il y a près de 70 ans", a souligné le président américain dans un communiqué ». Insérer ainsi la réaction du président américain met l'information dans un contexte géopolitique comme à chaque fois qu'il s'agit des Etats-Unis.

L'article suivant est publié le 01-11-2011 sous le titre « l'Arabie saoudite promet un hajj pacifique » : *« le prince Nayef, qui vient d'être nommé prince héritier d'Arabie saoudite, a prévenu mardi que le royaume wahhabite prendrait "toutes les dispositions" nécessaires pour que le prochain pèlerinage de La Mecque se déroule de manière pacifique sur fond de "printemps arabe". Des millions de musulmans ont commencé à affluer dans la ville sainte de La Mecque pour*

effectuer le "hadj", l'un des cinq piliers de l'islam et qui constitue un devoir pour tout musulman en bonne santé au moins une fois dans sa vie. Nous sommes prêts à faire face à toutes les éventualités quelles qu'elles soient (...) nous utiliserons des méthodes pacifiques (...) hormis contre ceux qui veulent commettre des attaques que nous empêcherons à tout prix", a déclaré le prince lors d'une conférence de presse. Cette dernière a eu lieu à l'issue d'un défilé militaire auquel ont participé des unités de police anti-émeute, des forces spéciales et des blindés. L'Arabe saoudite sunnite, premier exportateur mondial d'"or noir", est le garant de deux des trois lieux saints de l'islam ». Remarquons l'évocation, comme dans les articles précédents, de la religion (« royaume wahhabite », « pays sunnite » nouveau terme, « garant de deux des trois lieux saints de l'islam »), du pétrole (« premier exportateur mondial d'« or noir » »). L'article fait un lien entre différents événements qui se sont succédés : la nomination du prince Nayef, le printemps arabe, l'inquiétude que suscite l'Iran, l'actualité pétrolière dans un contexte de crise.

Un dernier article du *Nouvel Observateur*, pour l'année 2011, est publié le 26-11 et intitulé « chiites d'Arabie saoudite : le dialogue recommandé ». Il est similaire à celui du *Point* publié sous le même titre : « *il faut traiter les chiites comme des citoyens à part entière (...) et on doit commencer à renforcer chez les chiites comme chez les sunnites le principe de la citoyenneté* », a encore recommandé M. Dekhil. *Pour d'autres spécialistes, cette politique ne doit pas empêcher la fermeté. "C'est la première fois que les manifestants recourent aux armes à feu. On ne doit pas distinguer entre terrorisme sunnite et terrorisme chiite", affirme Abdel Azia Saqr, chef du Centre de recherches du Golfe, en rappelant la main de fer avec laquelle Ryad avait sévi contre Al-Qaïda. Au niveau politique, il convient de dialoguer, estime-t-il, avec "les leaders chiites qui refusent l'ingérence étrangère". Pour Anwar Eshki du Centre des études stratégiques du Moyen-Orient, il n'y a aucun doute sur une volonté iranienne de déstabiliser le royaume. "L'Iran cherche à susciter des troubles en Arabie saoudite et cela date de vingt ans lorsqu'on a cherché à le faire en utilisant les pèlerins iraniens à La Mecque ».* Le traitement journalistique de l'information saoudienne s'intègre ici, comme dans une majorité des articles étudiés, dans un rapport avec la thématique

religieuse, concernant précisément ici un conflit interne à une religion, ce qui rappelle au lecteur français la guerre de religions dans l'histoire de France et son impact très négatif. L'information est aussi située ici dans la géopolitique régionale en rapport avec l'Iran, pays chiite (c'est à cela que se réfère implicitement l'allusion « l'ingérence étrangère »).

d) *Le Courrier International* : une présentation fréquente de la société saoudienne à travers des articles de la presse saoudienne.

Le titre de l'article	Rubrique	Type	Auteur/ source	Photo	Date
Saoudien au secours du chameau australien.	Moyen -Orient	Culture	Arabs News	Non	22-01-2010
Le statut des femmes n'est pas un long poème tranquille.	Moyen- Orient	Social	The Wall Street	Oui	01-06-2010
Montrez cet art saoudien que les Saoudiens ne sauraient voire.	Moyen- Orient	Culture	Okaz	Oui	13-07-2010
Les fidèles défendent l'imam mélomane.	Moyen- Orient	Social	Al- Jarida	Oui	21-07-2010
La solitude de l'agnostique en terre d'islam.	Moyen- Orient	Editoriale	Al- Riyadh	Non	19-08-2010
Ça déménage dans les médias saoudiens.	Moyen- Orient	Culture	Al- Quds AlArabi	Oui	16-09-2010
Pour finir avec les fatwas.	Moyen- Orient	Religion	Minbar- Alhewar	Oui	07-10-2010
Patrimoine archéologique en danger.	Moyen- Orient	Culture	Okaz	Non	18-10-2010
La mode ravageuse des mœurs occidentales.	Moyen- Orient	Social	Al- Jazirah	Oui	25-11-2010

Pourquoi le royaume est stable.	Moyen- Orient	Enquête	Anththony Cordesman.	Non	10-03-2011
Pourquoi la société civile n'a pas bougé.	Moyen- Orient	Editoriale	The Guardian	Non	17-03-2011
Les femmes au volant, non merci.	Moyen- Orient	Editoriale	Al- Quds Alarbi	Non	31-05-2011
Les élections qui ne riment à riens.	Moyen- Orient	Analyse	Philipe Mischkowsky	Oui	29-09-2011
Dans la peau d'une femme.	Moyen-Orient	Social	Rania Massoud	Non	20-10-2011
Un prince héritier peu charmant.	Moyen-Orient	Politique	Al-Quds Alarbi	Non	24-10-2011

Document établi par l'auteur selon les données fournies par le corpus

Le premier article traité dans *Le Courrier International*, publié le 23-11-2009, concerne la vie politique et sociale de l'Arabie Saoudite. Ayant pour titre « la sécurité du hadj, un défi pour Riyad », l'article couvre l'événement de l'appel iranien à manifester contre les Etats-Unis et Israël pendant le pèlerinage, d'une part, et la guerre saoudienne contre tout trouble chiite venant de Yémen, d'autre part, à un moment où l'Iran, chiite, est soupçonné par l'Arabie Saoudite de manipuler les chiites dans le Golfe : « *l'émir Nayef Ben Abdelaziz, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, a affirmé que l'Arabie Saoudite ne tolérerait aucune atteinte à la sécurité des pèlerins et au bon déroulement du hadj. Il a souligné que son pays aurait recours à la force face à n'importe quelle menace dirigée contre le pèlerinage". L'émir Nayef a aussi affirmé que "les forces de sécurité saoudiennes [étaient] capables d'assurer la sécurité du pèlerinage et de faire face en même temps à toute infiltration venant du Yémen". Selon lui, "il est fort possible qu'une coordination existe entre des membres d'Al-Qaida et les rebelles qui s'introduisent en Arabie Saoudite via la frontière avec le Yémen* ». L'information sur l'Arabie Saoudite est ainsi traitée encore une fois en rapport avec la thématique religieuse, le terrorisme et la géopolitique régionale.

Le deuxième article concernant ce thème, publié le 22-01-2010, a pour titre « Saoudiens au secours du chameau australien ». Cet animal désertique est considéré comme un fléau en Australie, mais en Arabie Saoudite il représente l'identité bédouine et symbolise la miraculeuse création divine dans le Coran : « *en Arabie Saoudite, beaucoup se disent prêts à accueillir les indésirables. "J'ai plus de 80 chameaux et je suis prêt à en accueillir autant en provenance d'Australie", déclare Salim Al-Hajjaji. "Puisque les Australiens n'en veulent pas, on devrait pouvoir les acheter pour pas cher ou même les avoir gratuitement", estime pour sa part un autre éleveur, Khalifa Al-Bigaili, cité par Arab Times. Mais c'est à la Suisse que les bêtes pourraient devoir leur salut. L'écologiste Franz Weber s'est dit prêt à accueillir une partie des animaux condamnés en Australie, où sa fondation possède 50 000 hectares, et à cofinancer l'exode des camélidés par bateau en direction des pays arabes, rapporte le quotidien suisse Le Matin* ». L'image de l'Arabie Saoudite est ici plus pittoresque, plus amusante, surtout pour un lecteur ayant une sensibilité pour un animal magnifique qu'est le chameau. En tout cas, l'image peut avoir un effet plutôt positif chez le lecteur.

La thématique de la femme saoudienne est abordée aussi dans *Le Courrier International*. Un premier article, publié le 01-06-2010, en parle sous le titre « le statut des femmes n'est pas un long poème tranquille », avec une photo d'une femme intégralement voilée. Cette femme a créé une polémique par des textes qui osent critiquer les conditions religieuses et féminines dans la société. Ce traitement montre la participation de la femme aux activités sociales en décrivant des conditions où la femme a peu de droits : « *contre vents et marées, la poétesse saoudienne Hissa Hilal est parvenue jusqu'en finale de **Poète du million**, une émission de télé-réalité très populaire en Arabie Saoudite. Vêtue d'une burqa ne laissant voir que ses yeux, Mme Hilal a récité son poème **Chaos des fatwas**, dans lequel elle dénonce ceux qui émettent des jugements religieux excessivement sévères, les comparant aux auteurs d'attentats suicides. Puis elle s'en est prise à la ségrégation sexuelle imposée par des prêcheurs qui, "**tels des loups, pourchassent**" les personnes en quête de progrès et de paix. Le poème de cette ancienne journaliste a déclenché une polémique dans ce pays*

ultraconservateur, et suscité de vifs échanges sur les forums Internet. Si de nombreux spectateurs ont salué son courage, d'autres réclament sa mort ». Le témoignage est un fort moment journalistique, surtout quand il concerne un auteur qui brave des interdits dans une situation très risquée. Cela crée une sensation. Il en est ainsi de ce récit qui ne saurait échapper à l'attention du lecteur, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une femme dans un pays présenté comme « ultraconservateur » où son attitude a suscité de « vifs échanges sur les forums Internet » et même un appel au meurtre. Image totalement négative avec cependant une lueur d'espoir venant de « nombreux spectateurs [qui] ont salué son courage » ». En même temps, le récit ajoute une dimension plus anecdotique et moins routinière au discours journalistique.

Le traitement du sujet socioculturel continue dans cet hebdomadaire avec un autre article, publié le 13-07-2010, sous le titre « montrez cet art saoudien que les Saoudiens ne sauraient voir ». Il s'intéresse à l'exposition « Routes d'Arabies », traitée aussi dans *Le Point*, selon une lecture française reconnaissant la valeur de l'art et l'appréciant. Dans *Le Courrier International*, il y a une lecture saoudienne sur l'organisation de cette exposition : « *l'ambassade saoudienne à Paris connaît une intense activité culturelle. Son excellence l'ambassadeur Mohamed Al Al-Cheikh sait comment rapprocher culture et politique. Et, ce faisant, il montre qu'il est tout à fait conscient du rôle qu'il peut jouer. La culture est un aspect fondamental des relations et échanges entre pays, surtout à l'heure de la mondialisation, et à plus forte raison avec la France, pays qui porte l'étendard de la culture depuis que, au sortir de la seconde guerre mondiale, chacun des pays vainqueurs a assumé un rôle au niveau international. Là où les Etats-Unis ont protégé la sécurité, la France a protégé la culture. Cela est conforme à sa Révolution, qui a promu les principes de liberté, d'égalité et des droits de l'Homme. Ce rôle a fait d'elle une terre chérie de tous les intellectuels* ». L'Arabie Saoudite est ici présentée dans une perspective des relations franco-saoudiennes. Remarquons aussi que cela n'empêche pas le recours à une comparaison avec les Etats-Unis, pays traditionnellement allié de l'Arabie Saoudite. En fait, l'exposition rassemble 300 œuvres qui, pour la plupart, n'ont jamais quitté l'Arabie Saoudite. S'elle est saluée par *Le Point*

comme une victoire culturelle pour l'Arabie Saoudite et la France, le quotidien saoudien Okaz regrette néanmoins qu'une telle exposition ne soit pas organisée dans son pays. Image négative donc chez le lecteur français qui lirait d'un œil étonné l'information selon laquelle on ne profite pas de tels objets culturels en Arabie Saoudite.

Un autre article traitant les aspects religieux est publié le 21-07-2010 sous le titre « les fidèles défendent l'imam mélomane » : *« Vendredi dernier, à l'heure de la grande prière, le peuple saoudien a envoyé un message retentissant aux forces de l'extrémisme. Ces forces avaient décrété qu'il ne fallait plus prier sous l'autorité de l'imam Adel Al-Kalbani. En effet, Saleh Fawzan [un des membres les plus éminents du Conseil des grands oulémas du royaume wahhabite] avait publié une fatwa enjoignant aux Saoudiens de le boycotter. La raison ? Al-Kalbani avait dit que la musique et le chant n'étaient pas interdits par la religion. L'on pouvait penser qu'après cette condamnation le nombre de fidèles allaient se compter sur les doigts d'une seule main dans la mosquée Al-Mouhaissan à Riyad, où officie Al-Kalbani. Or celle-ci a été littéralement envahie par la foule. Pas moins de 5 000 personnes ! Les extrémistes ne s'étaient absolument pas attendus à être contredits par une foule qui représente la majorité silencieuse, ces millions de sans-voix qui se rendent intuitivement compte que le repli, la crispation et l'extrémisme sont contraires à la tolérance de l'islam [Pour un portrait d'Al-Kalbani, ancien imam de la grande mosquée de La Mecque. Les forces de l'obscurantisme étaient confiantes et pensaient apporter la preuve que ce sont elles qui influencent et dirigent la population. Elles pensaient que les autres, tous ceux qui refusaient de se ranger sous leur autorité, allaient comprendre qu'ils étaient condamnés à se retrouver seuls, au ban de la société. Or rien ne s'est passé comme elles le pensaient. Le choc infligé à ces forces-là est historique] ». L'Arabie Saoudite est ici présentée d'une nouvelle façon. Le récit décrit l'événement comme une victoire de la lumière contre l'obscurité, en utilisant des adjectifs pour renforcer son argumentation : « message retentissant », « littéralement envahie », « le choc infligé », « historique ». Il est rare qu'un article présente la thématique religieuse sous cet angle.*

L'image de la société saoudienne est encore plus manifeste dans l'article suivant, publié le 19-08-2010, sous le titre « la solitude de l'agnostique en terre d'islam ». C'est un article publié dans le journal saoudien Al-Riyad et qui analyse le caractère saillant de la question religieuse dans la société en raison des risques que tout débat engendre à ce propos. Au niveau de la réception, nous imaginons comment le lecteur français a lu cet article, lui qui vit sous un système laïc, qui relègue les pratiques religieuses dans la sphère privée et autorise les débats libres sur ces questions. Le traitement journalistique montre que le débat en matière de religion n'est pas conçu de la même manière que dans l'esprit du lecteur français :

*« Il arrive bien souvent que des hommes de religion excommunient ceux qui proposent des interprétations nouvelles des textes. Récemment, cependant, les médias ont relaté l'histoire de deux musulmans qui se sont convertis au christianisme. Le premier, s'étant converti à l'islam à l'âge de 15 ans, donnait des conférences dans le nord de l'Allemagne. Il y a trois ans, il a déclaré qu'il n'existait aucun document historique pertinent permettant de prouver l'existence de Mahomet, ce qui lui a valu l'ire des musulmans d'Allemagne et d'Orient. Quand ceux-ci ont exigé qu'on lui interdise d'enseigner, il a préféré délaisser la religion qui avait été la sienne trente années durant. Le deuxième cas est celui du fils de l'un des fondateurs du Hamas, Mossab Hassan Youssef. Après s'être converti au christianisme, Mossab Youssef est parti, voilà trois ans, vivre aux Etats-Unis. Il avait auparavant travaillé comme informateur des services secrets israéliens et contribué à faire échouer plusieurs projets d'attentats. Son livre – diffusé en Occident [**Son of Hamas**, paru cette année aux Etats-Unis], et bientôt dans les pays de langue arabe – est la condamnation d'un islam fondé sur les pratiques infâmes du Hamas et du Fatah. Mossab Hassan Youssef se destinait pourtant à devenir imam. Enfin, il y a l'histoire, très relayée par la presse, de ce ressortissant saoudien qui a fui son pays et sa famille pour demander l'asile politique en Nouvelle-Zélande après s'être converti. En 2007, en Allemagne, une musulmane d'origine iranienne a fondé un Conseil central des apostats. Aux Pays-Bas, d'autres ont créé la Ligue des ex-musulmans, et la plupart d'entre eux sont aujourd'hui areligieux. Au cours des vingt-cinq dernières années, j'ai moi-*

même connu des personnes qui ont traversé des crises spirituelles et qui en sont arrivées à douter de Dieu, du Prophète et de la validité du Coran. D'autres encore se questionnent sur des problèmes moins graves, touchant au culte, au nombre de prières ou aux règles concernant les femmes. Mais ce sont surtout les inégalités entre les hommes qui font qu'un individu, en son for intérieur, peut en venir à ne plus croire en l'islam. Ce sentiment n'empêche pas de s'acquitter de certaines obligations rituelles, afin d'éviter les reproches des voisins et des collègues, voire de protéger son épouse et ses enfants ».

Ainsi l'Arabie Saoudite est traitée par le biais de la question religieuse, mais cette fois à travers la référence à des cas individuels. Ce traitement met un lien, direct ou indirect, entre des trajectoires personnelles en matière de croyances et de pratiques religieuses et l'Arabie Saoudite, pays qui symbolise bien sûr l'islam. Notons l'information selon laquelle les personnes dont il s'agit se trouvent ou se dirigent vers des pays occidentaux, pays où la liberté de croyance et d'expression sont vues autrement. Ce qui crée un contraste où l'Arabie Saoudite est négativement présentée.

L'image islamique de la vie politique et sociale saoudienne se trouve aussi dans l'article suivant publié le 07-10-2010 sous le titre « pour en finir avec les fatwas ». Il concerne le décret royal qui attribue la prérogative de l'interprétation des textes sacrés aux membres du conseil des grand Oulémas. Le but de cette décision est de permettre d'avoir des réponses fondées sur l'interprétation des textes sur des questions diverses, la plupart du temps concernant la vie quotidienne : *« le décret royal a suscité une énorme polémique, non seulement en Arabie Saoudite mais bien au-delà. Car l'impact des fatwas saoudiennes dépasse les frontières de notre pays et régit désormais d'autres sociétés musulmanes, dont elle freine le développement et le progrès. Il suffit de regarder les émissions religieuses qui passent sur les chaînes de télévision par satellite pour constater le crédit accordé aux docteurs de la foi saoudiens par le public à la recherche de normes religieuses. Cela concerne tous les domaines, tels que le statut personnel, le mariage et le divorce, l'économie ou les rapports avec l'Occident. Pour illustrer cette polémique parmi les intellectuels saoudiens, nous pouvons citer par exemple Mansour Al-Al-Nougaydan [ex-islamiste devenu*

libéral], qui a prédit l'échec de la mesure, puisque, rappelle-t-il, "l'islam sunnite rejette les hiérarchies et l'exclusivité de l'autorité religieuse" et qui a qualifié les adeptes de la décision de "stupides" lors d'un entretien téléphonique avec la chaîne satellitaire Al-Hurra ». L'image de l'Arabie Saoudite est ici évoquée suivant la place qu'elle occupe, de façon à la fois réelle est symbolique, dans le monde musulman, notamment à travers l'image qu'elle donne d'elle et des attentes qu'elle suscite chez le spectateur des médias saoudiens. Cette image est liée à une identité résolument religieuse, présentée comme réfractaire au changement et qui joue même dans le regard du spectateur « sur les rapports avec l'Occident ».

L'aspect culturel est évoqué aussi dans un article tiré du quotidien saoudien Okaz, en relation avec les sites historiques de la Mecque. Il est publié dans *Le Courrier International* le 18-10-2010 sous le titre « patrimoine archéologique en danger ». Il concerne les travaux de canalisation à la Mecque à propos desquels l'auteur, Abdoh KHAL, constate une destruction d'un patrimoine datant de la période pré- islamique : « je suis submergé de tristesse. Encore une fois, on négligera, ou effacera, un pan du passé. Cette ville en a été dépouillée de fond en comble, et ce depuis des années, sans que personne ne s'en offusque. Parfois, ladite commission s'en est même faite complice. Nous sommes probablement le seul pays au monde où l'on érige la destruction du patrimoine en principe. La Mecque est touchée par des fièvres d'investissements aveugles, sous l'effet de promoteurs qui se sont tous jetés sur la zone autour de la grande mosquée, qui est aussi l'endroit d'une très vieille colonisation humaine. Leurs projets immobiliers nécessitent le creusement d'importantes fondations. Pour ce faire, ils engagent des travailleurs de l'ensemble du monde musulman dont la plupart ne sont pas suffisamment éduqués pour savoir distinguer une pièce archéologique. Quant aux investisseurs, ils ne s'intéressent pas au passé, mais à leur compte en banque. Tout le monde est donc d'accord sur le chantier pour mépriser ces richesses historiques qui disparaissent quotidiennement. Cela n'est pas seulement vrai dans la ville sainte, mais partout dans notre pays, du Nord au Sud et d'Est en Ouest ». L'auteur de cet article présente l'image d'une Arabie Saoudite qui détruit son identité, donnant d'elle une image plutôt négative en

raison d'une négligence qui détériore son histoire en permettant des projets qui privilégient l'intérêt matériel au détriment de la culture, de l'histoire et de l'identité culturelle du pays.

Le traitement de la vie sociale saoudienne continue dans *Le Courrier International* à travers un article publié le 25-11-2010 sous le titre « la mode ravageuse des mœurs occidentales ». Il est tiré du quotidien saoudien Al-Jazira sur l'inquiétude que suscite l'installation des barbus dans les couches aisées de la société saoudienne : « *il y en a qui sont à deux doigts de s'évanouir à la simple vue d'un membre de la "commission" [pour la promotion de la vertu et la répression du vice, ou "police religieuse"] ou de toute personne ayant barbe fournie et moustache rasée et portant le thob [tunique] coupé au-dessus des chevilles et la ghoutra [keffieh] sans aqqal [cordon noir posé sur la tête pour maintenir le tissu]. Ces signes vestimentaires distinctifs des agents de la police religieuse sont si mal perçus que certains salafistes [intégristes musulmans] préfèrent y renoncer ! Il faut rappeler que cet accoutrement a été codifié au XIXe siècle, dans le but de se rapprocher le plus possible des pieux ancêtres. Or l'actualité récente en a fait pour certains un symbole du terrorisme, la personne ainsi vêtue étant dès lors assimilée à une bombe ambulante. C'est évidemment une caricature. Ce qui s'est passé depuis dix ans n'a rien à voir avec la religiosité : il s'agissait en réalité d'une crise de société [consécutive aux attentats du 11 septembre 2001]* ». Le présent traitement journalistique présente l'Arabie Saoudite par le biais de la dimension religieuse, une identité inextricablement liée à une tradition historique religieuse qui apparaît de façon négative dans la façon de s'habiller chez les adeptes du rigorisme religieux. Cette image est aussi montrée dans son aspect saillant lié au terrorisme, thématique incessamment rappelée dès qu'il s'agit de la vision religieuse de l'Arabie Saoudite.

L'article suivant aborde l'Arabie Saoudite dans le contexte des événements du monde arabe. Il est publié dans *Le Courrier International* du 10-03-2011 sous le titre « pourquoi le royaume est stable ». C'est une analyse produite par le centre américain des relations stratégiques que traite le journaliste américain Think Tank : « *pourtant, il y a des raisons de penser que l'Arabie Saoudite va*

continuer sur la voie de la réforme et du changement pacifique. Une petite minorité bruyante ne saurait représenter un pays. Cela s'explique en partie par l'histoire du royaume. Depuis l'époque de Nasser [à la tête de l'Égypte de 1954 à 1970], chaque crise au Moyen-Orient donne lieu à des spéculations sur l'Arabie Saoudite et l'avenir de la monarchie. Pourtant, après un demi-siècle de spéculations, l'Arabie Saoudite n'a pas changé de régime. Cette stabilité est due au fait qu'à chaque vague de changement le gouvernement a réagi en appliquant les réformes nécessaires pour avoir le soutien du peuple. Le souverain actuel, Abdallah ben Abdul Aziz, a mis en œuvre une politique de réformes sociales, économiques et de l'enseignement. Dans le même temps, il a dû tenir compte du fait que le clergé saoudien est profondément engagé dans un islam puritain et qu'il reste hostile à tout changement social qui pourrait entrer en conflit avec les pratiques traditionnelles. Il a également tenu compte du fait que la société saoudienne s'appuie sur des valeurs très différentes de celles de l'Occident ».

C'est là, le regard d'un journaliste américain sur l'évolution de l'Arabie Saoudite. Ce regard, plutôt positif, nous donne une image du processus d'évolution de la politique saoudienne et l'intelligence qui en caractérise la stratégie. Stratégie qui concilie la nécessité de réformer à la relation avec l'Occident et une identité culturelle très imprégnée par la religion. Cette présentation de l'Arabie Saoudite est aussi intégrée dans une vision de la géopolitique régionale.

En effet, l'auteur ajoute dans son analyse que « *Ryad joue un rôle de contrepoids essentiel face à un Iran radical et agressif ; il est à l'origine du plan de paix de la Ligue arabe avec Israël ; et il est devenu un partenaire vital dans la guerre contre le terrorisme. La stratégie américaine au Moyen-Orient repose entièrement sur la présence d'un régime bienveillant en Arabie Saoudite. Nul ne peut nier que les dirigeants saoudiens doivent relever plusieurs défis. Il leur faut essayer de conserver le soutien populaire tout en trouvant un chemin entre modernisation, progrès social et respect des aspirations d'une population très conservatrice* ». Comme dans la majorité des articles étudiés, le traitement de l'Arabie Saoudite se fait selon les critères de la géopolitique régionale qui sont déterminants dans la politique interne où se jouent des enjeux sensibles liés à la

vision religieuse et à la sensibilité du peuple concernant les questions régionales, notamment vis-à-vis d'Israël et de l'Occident. Nous voyons là un pays qui doit concilier des logiques contradictoires dont notamment un tiraillement entre une tradition religieuse et la nécessité d'une modernisation perçue comme liée aux valeurs occidentales.

Un autre article, tiré du journal *The Guardian*, est publié dans *Le Courrier International* le 17-03-2011. Il a pour titre « pourquoi la société civile n'a pas bougé » en parlant d'un appel à une manifestation en Arabie Saoudite le 11 mars 2011: « *Fouad Al-Farhan a effectué un sondage pour demander aux gens leur opinion sur ce non-événement. Si la méthode n'est pas scientifique, les résultats sont révélateurs. Sur 400 individus interrogés, 37 % se disent soulagés que rien ne se soit passé, car ils étaient opposés à toute forme de manifestation ; 30 % se disent déçus car ils pensaient que le mouvement déboucherait sur des réformes ; seuls 2 % avaient espéré qu'on verrait un mouvement révolutionnaire comparable à ceux de Tunisie et d'Égypte. Enfin, 32 % se disent confiants et croient à l'adoption de réformes, indépendamment de l'organisation de manifestations* ». Nous avons ici la présentation d'une société qui s'interroge sur elle-même, sur sa manière de se voir, de voir son présent et son avenir, donc sur son identité.

Le Courrier International continue de traiter le sujet du printemps arabe en publiant un article le 31-05-2011, concernant la société saoudienne, sous le titre « les femmes au volant, non merci ». Il s'intéresse donc à l'interdiction faite aux femmes de conduire leurs voitures : « *l'affaire de Manal Al-Charif, la courageuse Saoudienne arrêtée [le 21 mai] par la police suite à une vidéo postée sur Youtube la montrant en train de conduire sa voiture, continue de prendre de l'ampleur au niveau national et international. Les uns soutiennent le droit des femmes de conduire leur voiture, les autres profèrent les pires menaces et brandissent leurs **aqals** [cordes servant à maintenir le **keffieh** sur la tête]. Certains déclarent même qu'il est licite de verser le sang de celles qui oseraient participer à la manifestation de femmes au volant, prévue pour le 17 juin* ».

L'image est ici celle d'une société qui voit l'émergence des débats de société. Ce qui est plutôt intéressant pour le lecteur français, très habitué au débat politique

et idéologique, même si ce qui se passe en Arabie lui paraîtra encore timide. L'image de personnes brandissant une corde (geste signifiant la pendaison) et rendant licite la violence envers les adeptes de l'adoption du droit du permis de conduire en faveur des femmes est une image qui lui paraîtra extrêmement violente. En tout cas, manifester une telle violence contre un droit qui, pour le lecteur français, est élémentaire ne peut qu'être très négativement perçu. Incidence négative que l'existence de défenseurs du droit en question ne peut que légèrement atténuer.

Un autre article est publié dans *Le Courrier International* le 29-09-2011 sous le titre « Des élections qui ne riment à rien », constitue une revue de presse saoudienne et traite les nouvelles élections municipales. Pour la presse saoudienne, les enjeux identitaires et religieux ont pris le dessus sur le débat politique au cours de la campagne. Philippe Mischkowsky, l'auteur, commence son article ainsi : « *selon le porte-parole de la Commission générale des élections, Jodai Al-Qahtani, 5 609 candidats se sont présentés à travers le pays. Le plus grand nombre se trouve dans la capitale (Riyad), 900 candidats, suivi de la région de l'Assir (frontalière avec le Yémen), 700 candidats. Le Hassa, à l'Est, en revanche, ne compte que 99 candidats. La commission rappelle que les candidats n'ont pas le droit de former de coalition et qu'il est interdit de lancer des appels en faveur de 'listes d'or' établies en fonction de son orientation politique ou de son appartenance tribale* », apprend-on dans le quotidien de *Djeddah Okaz* ». L'auteur présente ici un pays qui tente d'évoluer dans son organisation politique et qui fait un apprentissage timide et très prudent de la logique électorale qui se heurte à logique tribale. En tout cas, ce traitement renforce la manière de réformer dans le royaume, et donne une image de l'évolution du pays, même elle reste encore assez négative pour les lecteurs français.

La thématique de la femme saoudienne est constamment présente dans tous les hebdomadaires français, bénéficiant d'un traitement continu, surtout à partir de 2007 où l'on trouve un article publié dans *Le Courrier International* le 20-10-2011 et pris du quotidien saoudien *L'Orient* sous le titre « Dans la peau d'une femme ». L'article raconte l'expérience d'un jeune homme saoudien qui a tenté

de passer une semaine sans voiture : « rien n'obligeait Rayan Al-Duwaisi à relever un défi aussi inhabituel [en Arabie Saoudite] : se priver de voiture pendant toute une semaine... Rien, d'ailleurs, n'oblige aucun homme saoudien à faire de même, sauf handicap physique ou mental majeur... et encore ! Pourtant, Rayan, ce jeune Saoudien de 24 ans, affirme avoir passé la semaine du 1er au 7 octobre sans prendre le volant, non par solidarité avec les femmes de son pays – le seul au monde à leur interdire de conduire –, mais **“pour mieux comprendre ce qu'elles endurent au quotidien”**. **“J'ai tout simplement voulu traiter la question de manière pratique”**, affirme Rayan sur un blog qu'il a créé spécialement pour raconter son “expérience”. Cette décision, il l'a prise après avoir entendu de nombreuses femmes lui dire : **“Si seulement vous, les hommes, pouviez essayer de vivre ce que nous vivons tous les jours.”** Rayan, qui se présente comme un **“simple employé dans une société privée”**, a ainsi passé la première semaine d'octobre à coordonner son emploi du temps avec ceux de sa mère et de ses cinq sœurs avant chaque déplacement. Fils unique, il est obligé de compter sur le chauffeur de la famille pour le déposer au travail et le ramener ensuite à la maison. **“Ce n'est pas très agréable de se sentir dépendant des autres, surtout que tout retard peut causer embarras et instabilité”**, raconte Rayan sur son blog. Le premier jour, il est arrivé avec une demi-heure de retard à son bureau parce qu'il a dû partager le chauffeur avec l'une de ses sœurs qui devait se rendre à l'université le matin. Le même soir, il a dû se résoudre à annuler une visite chez des amis parce que sa mère avait déjà réservé le chauffeur pour un engagement familial ».

La technique du témoignage vis à atteindre le lecteur en tant qu'elle le rapproche d'une expérience similaire à sa vie quotidienne. Et nous imaginons la réception de cet article, notamment par une lectrice femme. L'article en tout cas montre que le traitement de l'Arabie Saoudite dans *Le Courrier International* traduit l'interrogation d'une société sur elle-même, l'évolution d'un débat de société qui se reflète dans les médias. L'identité de la femme saoudienne est ici abordée à travers une représentation de sa vie quotidienne. Ce biais confirme donc une image négative d'une société très conservatrice qui peine à sortir de l'image

religieuse qu'elle donne d'elle. Cela dit, nous voyons que des questions de société sont plus ou moins abordées dans la presse saoudienne.

Un dernier article est publié dans cet hebdomadaire le 24-10-2011 sous le titre « un prince héritier peu charmant » et qui évoque la perspective d'un changement politique qui suscite une inquiétude quant à l'évolution des réformes : *« le décès du prince héritier du royaume saoudien, Sultan Ben Abdel-Aziz (87 ans), le 22 octobre aux Etats-Unis, ouvre une brèche dans l'équilibre des pouvoirs au sein de la famille royale. Selon le quotidien panarabe **Al-Quds Al-Arabi**, le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef Ben Abdel-Aziz (73 ans), demi-frère du défunt, a toutes les chances de devenir le prince héritier. Cette éventuelle nomination suscite la peur des milieux libéraux saoudiens. Le prince Nayef est connu pour son refus des réformes sociales et économiques et pour sa répression contre les opposants au régime »*. Nous voyons ici une description de la politique intérieure où les réformes sont difficiles à mener compte tenu des critères politiques et religieux. L'Arabie Saoudite est ainsi abordée dans une perspective négative qui donne d'elle l'image d'un pays où les réformes politiques et sociales sont difficiles. En somme, le traitement de l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires révèle une image souvent liée au pétrole, à la religion et au terrorisme, à travers un ancrage dans la relation saoudo-américaine et la géopolitique régionale. Cette image est le plus souvent négative pour le lecteur français, surtout quand il s'agit du conservatisme religieux et de la vie sociale, concernant la perception de la femme notamment. Cette image peut toutefois être perçue de façon positive quand il s'agit de sa politique pétrolière régulant le marché et rassurant le consommateur français quant à l'envolée des prix du pétrole, et à sa culture archéologique.

6. Dramatisation et proximité informationnelle dans les quatre hebdomadaires

a) Les titres cherchent d'attirer les lecteurs

Les hebdomadaires tirent leur légitimité du fait de « *faire connaître* » les événements auprès de leurs lecteurs. Les médias, en l'occurrence les hebdomadaires, répondent à cette demande en s'adaptant aux attentes des lecteurs (principe de régulation). Cette adaptation ne se limite pas seulement à la sélection des thèmes représentatifs de l'événement. Elle s'étend également aux sous-thèmes et aux faits qui vont composer les thèmes représentatifs de l'événement et le rendre par conséquent. Pour produire des événements relatés comme objet de consommation, selon une logique commerciale, l'instance médiatique doit faire ressentir des émotions et mobiliser l'affect de son public. Pour y arriver, selon Patrick Charaudeau, « *l'instance médiatique doit procéder à une mise en scène subtile du discours d'information, mise en scène qui doit s'appuyer à la fois sur les ressorts émotionnels qui prévalent dans chaque communauté socioculturelle et sur la connaissance des univers de croyance qui circulent dans le dit de la communauté*¹⁶ ». Nous allons donc nous intéresser à la mise en scène de l'information dans chacun des quatre hebdomadaires qui constituent notre corpus.

***L'Express* :**

- Riyad à l'heure des choix.
- Arabie Saoudite : la piste Al-Qaeda.
- Trop de dollars pour l'Arabie Saoudite.
- Visite discrète de Sarkozy à Riyad.
- Wahhabisme et salafisme.
- Arabie Saoudite : Timide audaces.
- Cherchez les femmes.
- Women 2 DRIVE.
- L'argent gâché de l'or noir.

¹⁶ CHARAUDEAU, (P.), 2005a, « les médias et l'information. L'impossible transparence du discours », Bruxelles, De Boeck.

L'Express a la particularité d'opter pour une dramatisation centrée sur un discours du stéréotype. Cela est constaté dans le choix des titres ainsi que dans le récit qui met en avant la souffrance de l'Arabie Saoudite. La continuité du discours est prise en compte par l'alternance des modes de citation qui assure la fluidité et empêche la rupture privilégiant le mode narrativisé. Quant aux stratégies de proximité, l'hebdomadaire opte pour une captation centrée sur les préoccupations du lecteur relevant de la vie quotidienne. L'hebdomadaire sélectionne les informations qui peuvent avoir des effets sur la morale à atteindre, les préoccupations du lecteur et son attention afin de l'inciter à lire l'article.

Le Point :

- Le royaume de l'ambiguïté.
- Dix ans après le 11 septembre, l'Arabie veut combattre la pensée extrémiste.
- Amis-amis malgré tout.
- L'Arabie, la clé de la bataille.
- Le roi et ses rebelles.
- Une femme entre au gouvernement.
- Ouverture royale.

L'hebdomadaire *Le Point* quant à lui a la particularité d'une mise en scène dramatisée centrée sur la description de l'événement, mettant en avant les facettes sombres du principal protagoniste. Le récit est également appliqué pour certains faits relatés, afin de mettre en relief le côté étonnant de l'événement. Nous trouvons également des citations intégrées pour empêcher la rupture du texte, mais celle-ci restent néanmoins très limitées. *Le Point* centre sa stratégie de proximité sur l'engagement de ses lecteurs en relatant des informations qui appuient la mobilisation de certains, tout en présentant d'autres avis qui partagent et soutiennent leur position. Il donne la parole aux officiels et au peuple saoudien pour solliciter ces liens et attirer l'attention des lecteurs.

Le Nouvel Observateur :

- La vidéo Ben Laden mettrait en cause l'Arabie Saoudite.
- L'Arabie Saoudite ennemi au Pentagone.
- Paul Johnson a été décapité.
- Le rôle de l'Arabie Saoudite passe sous silence.
- Des expatriés traités comme des esclaves.
- Arabie Saoudite : excuses publiées.
- Une fille de 8 ans demande le divorce, le juge réfléchit.
- Un juge saoudien justifie des violences aux femmes.
- L'Arabie Saoudite promet un hadj pacifique.

Le Nouvel Observateur applique une mise en scène dramatisée des titres pour interpeler les lecteurs, en présentant l'événement comme grave et lourd de conséquences. L'hebdomadaire emploie également le récit dramatisé avec cependant la particularité d'amplifier cette dernière par l'emploi de termes affectifs pour mettre en avant des faits inattendus et produire un effet de surprise. Enfin, les citations intégrées permettent de capter le lecteur en évitant la rupture et en concevant la fluidité du récit. Nous pouvons dire que la dramatisation est assez limitée avec cependant une mise en scène des titres pour interpeler les lecteurs sur l'importance de l'événement. Le récit dramatisé est également présenté avec toutefois la particularité d'amplifier cette dramatisation par l'emploi de termes affectifs pour surprendre le lecteur et susciter son intérêt. Enfin, l'hebdomadaire utilise les citations intégrées pour maintenir l'attention du lecteur en évitant la rupture du récit.

Le Courrier International :

- Comment Al-Qaeda tisse son réseau sur la Toile.
- Arabie Saoudite : Eradiquer Al-Qaeda, une tâche sans fin.
- Paris et Riyad unis pour couper la route aux extrémistes.
- Arabie Saoudite : la haine de l'autre dans les manuels scolaires.
- Riyad et Washington parlent d'audace et de paix.
- Les forces armées saoudiennes entrent à Bahreïn.
- Le statut des femmes n'est pas un long poème tranquille.

- Les fidèles défendent l'imam mélomane.
- La solitude de l'agnostique en terre d'islam.
- Pour en finir avec les fatwas.
- Pourquoi le royaume est stable.
- Pourquoi la société civile n'a pas bougé.
- Dans la peau d'une femme.
- Des élections qui ne riment à rien.
- Un prince héritier peu charmant.

Le Courrier International pratique une mise en scène dramatisée des titres, en cherchant tantôt à donner une importance à l'événement relaté pour attirer l'attention du lecteur et l'inciter à le découvrir, tantôt en utilisant des oppositions qui occasionnent une curiosité et un désir chez le lecteur, pour le pousser à lire l'article. Cette pratique reste tout de même assez limitée car la dramatisation est appliquée également dans le récit de certains faits, mettant en avant la face triste des événements en suscitant la compassion du lecteur et l'incitant à en savoir davantage. D'autres pratiques, telles que la progression linéaire, a une double visée communicative qui permet de garder une continuité dans le texte et de retenir l'attention du lecteur. Nous constatons le même effet quant au recours aux citations intégrées, celle-ci permettant d'éviter la rupture du récit et de conserver sa fluidité tout en préservant l'authenticité des faits, ce qui permet de ne garder que l'essentiel des propos relatés par la source de l'article sans ralentir le rythme général de la narration de l'article.

Le Courrier International opte pour la dramatisation des titres en donnant une importance à l'événement ou en sous-entendant une opposition dans les thèmes relatés. Ces pratiques occasionnent une curiosité et un désir chez les lecteurs que l'on pousse à lire l'article. La dramatisation est également présente dans le récit de certains thèmes mettant en avant certaines facettes tristes de l'événement, suscitant ainsi la compassion du lecteur.

L'application d'une progression linéaire permet au quotidien de garder une continuité dans le texte et de retenir, par conséquent, l'attention du lecteur. Mais la pratique la plus conséquente reste dans le mode de citation. D'abord des citations narrativisées, ensuite les citations intégrées qui permettent d'éviter la

rupture du récit et de conserver sa fluidité ne gardant que l'essentiel des propos relatés par la source. Cette pratique permet aussi de ne pas ralentir le rythme général de la narration. Reste à signaler que le fait de privilégier le mode de citation pour maintenir l'attention du lecteur permet à l'hebdomadaire de répondre à la visée de captation sans pour autant trop atténuer sa crédibilité.

b) Le conservatisme, l'islamisation et les pétrodollars au cœur d'une lecture journalistique française

Dans ce qui précède, l'étude des données du traitement, dans la presse, de l'Arabie Saoudite, montre une image liée au terrorisme, à l'oppression des femmes, à l'islam, à la richesse irrationnelle, au pétrole et aux relations avec les Américains.

Nous remarquons que, jusqu'en 2007, le terme terrorisme correspond à des sens différents tels que le djihad, le salafisme et l'islamisme, l'Arabie Saoudite étant vue comme un refuge pour les terroristes. Or, en Arabie Saoudite, le terme a le sens de lutte contre le terrorisme et la pensée déviante jusqu'à la fin de 2009. A partir de 2010, le terme traduit le jugement des terroristes en Arabie Saoudite dans séances publiques des tribunaux.

Néanmoins, malgré l'évolution de l'Arabie Saoudite en matière de traitement des affaires liées au danger du terrorisme, des articles traitent en permanence le terrorisme comme faisant partie intégrante de l'islam, surtout avec la présence des groupes terroristes au Maghreb islamique, le discours de la presse parlant désormais du terrorisme d'Al-Qaïda qu'il décrit comme spécifique dans le processus historique visant les intérêts occidentaux.

Nous avons vu comment les hebdomadaires étudiés montrent la relation particulière entre Riyad et Washington, deux alliés dont la relation est considérée comme opaque.

L'image de l'Arabie Saoudite dans les articles étudiés montre celle-ci comme un berceau du terrorisme qui a détruit les deux tours du commerce mondial, et la force de Ben Laden comme s'inspirant de la logique wahhabite qui inspire de la législation politique en Arabie Saoudite, un royaume Wahhabite qui, cependant, ne peut se passer de la protection américaine.

A travers une lecture des études faites dans des organes de presse britanniques et américaines, nous trouvons que la presse française traite l'Arabie Saoudite à travers une lecture américaine avec une spécificité française qui se traduit dans une hésitation à mettre en cause directement l'Arabie Saoudite, notamment dans *Le Nouvel Observateur* et *Le Courrier International*.

Dans la presse française, le terme terrorisme est régulièrement lié à celui de wahhabisme, considéré dans les hebdomadaires comme un islam radical alors que la majorité des Saoudiens ne connaît pas le wahhabisme et considère que Muhammad bin Abd Al-Wahab, son fondateur, a initié une réforme religieuse, non une nouvelle religion. Dans l'esprit de la plupart des journalistes français, le wahhabisme est lié à l'extrémisme et au fanatisme et est étudié dans les écoles coraniques, et qu'il s'agit d'une religion d'exclusion née dans la guerre des Afghans contre l'Union Soviétique.

Nous avons également observé à travers notre analyse le rapport permanent et régulier fait entre islam et la domination de la femme par l'homme, entre islam et terrorisme, dans le sens où, dans l'esprit du journaliste français, il est impossible de distinguer l'Arabie Saoudite de l'islam et des sources de juridiction islamiques, pensant qu'il y a forcément une relation entre l'islam en tant que religion et l'Arabie Saoudite en tant qu'Etat et régime.

Lorsque nous faisons une lecture de ces images stéréotypées, promues dans les esprits par le monde chrétien et les penseurs des Lumières, autour de la violence de l'islam et du fanatisme de ses adeptes, il est clair que la violence est liée aux musulmans et se traduit activement dans la presse.

La promotion de cette vision a pour conséquence l'exclusion et l'intolérance, puisque nous avons observé, dans les hebdomadaires, l'intolérance envers de l'Autre et sa culture à travers un discours d'exclusion dont la construction masque la vérité et en exclut l'Autre, le décrivant comme vivant dans l'obscurantisme.

Cependant, cette vision d'exclusion dans la presse française n'est pas perçue dans la société saoudienne dont le regard est tourné vers la société américaine. Une étude sur l'image de la France chez les Saoudiens nous montre qu'elle est vue comme le pays des parfums, de la mode et des jolies femmes. Autrement dit,

si la presse française dresse une image négative de l'Arabie Saoudite, celle-ci n'a pas d'impact dans la société saoudienne qui n'y accorde pas grand intérêt, car elle ne rentre pas dans ses préoccupations politiques et culturelles quotidiennes.

Nous avons aussi noté l'image liée aux pétrodollars en tant que stéréotype qui vient à l'esprit du lecteur français sur l'Arabie Saoudite. Néanmoins, nous avons remarqué quelques variations dans certains articles, notamment du *Nouvel Observateur*, où l'image du pétrodollar (le pétrole au service du dollar) devient « pétro-fondamentalisme », c'est-à-dire « le pétrole au service du fondamentalisme ».

Suite à ce changement, nous avons remarqué que le discours de la presse française évite prudemment de prendre une position directe quant au Coran, même si des phrases laissent entendre des allusions dans ce sens, à commencer par les titres. Cependant, dans les hebdomadaires étudiés, cette image est traitée de façon subjective et complexe, déroutante pour le lecteur ordinaire qui n'a pas les moyens d'une lecture objective. Ainsi, le rapport mis entre l'Arabie Saoudite, en tant que régime politique, la religion musulmane, en tant qu'identité culturelle, le mouvement réformiste de Muhammad bin Abd Al-Wahab, Ben Laden, la logique du terrorisme, les intérêts communs franco-saoudiens, les relations politiques privilégiées, le pétrodollar, sont des rapports qui essaient de faire de ce royaume une source du mal.

S'agissant du traitement de la diplomatie régionale saoudienne, la cause palestinienne évolue depuis 2002 à travers une initiative saoudienne que nous traitons dans le second chapitre de notre étude. L'Arabie Saoudite et sa tentative de trouver une solution est désormais évoquée lorsqu'on parle de la question palestinienne. De même, la guerre d'Afghanistan, le conflit indo-pakistanaï, la guerre d'Irak, le conflit libanais, les mouvements au Yémen, le printemps arabe, la révolte syrienne, font parler de l'Arabie Saoudite de façon positive ou négative mais, globalement, en la situant dans un contexte de logique géopolitique régionale et de sa position dans les relations internationales.

Nous pouvons conclure ce chapitre en évoquant la fluctuation des sources. C'est-à-dire que nous nous interrogeons sur les auteurs qui écrivent sur l'Arabie et sur

leurs sources. L'analyse qualitative des hebdomadaires de notre corpus laisse apparaître trois types d'auteurs :

- Des auteurs spécialistes, peu nombreux, que nous trouvons dans *L'Express*, *Le Point*, dont les écrits sont sérieux, rigoureux dans la recherche de la vérité. Nous parlerons dans la troisième partie de notre analyse de ces auteurs dont la plupart voyagent en Arabie Saoudite, rencontre les gens dans les rues et sur leur lieu de travail.
- Des auteurs superficiels qui ne connaissent de l'Arabie Saoudite que le nom mais qui, avec l'importance que prend l'Arabie Saoudite dans le marché mondial et le besoin de connaître davantage ce pays qui attire les regards du monde, exploitent les actualités rapportées par les agences d'information qu'ils commentent de façon superficielle qui ne convient pas à l'événement que l'organe de presse entend couvrir et qui, souvent, ne peut être convaincante pour le lecteur. Malgré cela, le journaliste ignore ces facteurs qui sortent de la logique journalistique et persiste à vouloir convaincre l'opinion.
- Des auteurs salariés dont les écrits varient tout au long de la décennie écoulée. Nous trouvons une période où leurs écrits attaquent l'Arabie Saoudite, une autre où ils en font l'éloge, et des moments où, malgré l'existence d'événements dont rêve tout journaliste, ils ne produisent aucun écrit. Ces auteurs exercent une sorte de guerre des nerfs à un but lucratif, y compris, hélas, vis-à-vis de parties saoudiennes qui n'hésitent pas à les rémunérer dans le but de leur faire changer le contenu des articles. Il y a un problème d'éthique qui peut avoir une conséquence négative dans le sens où ces auteurs s'habitueront à ce procédé.

Chapitre III : Trombinoscope des journalistes

Journaliste et hebdomadaire : rôle, place et enjeux des médias

Aujourd'hui, les médias de communication sont considérés comme les outils majeurs de la communication de masse, que ce soit la presse, la radio ou la télévision. Ils proposent des mécanismes qui permettent la dissémination massive d'informations, facilitant la construction de consensus sociaux, la construction et la reproduction du discours public et de certains niveaux d'interaction. L'information représente la manifestation de la curiosité ou d'une activité de connaissance grâce auxquelles l'homme s'adapte aux objets et à la société qui l'environnent. Elle se caractérise aussi par son aspect collectif, elle est le système nerveux de la société moderne, à tel point qu' *"il est désormais interdit à quiconque de se cultiver ou de se divertir, de savoir ou de convaincre, d'acheter ou de vendre, de gouverner ou de s'opposer, d'agir enfin de quelque manière que ce soit, dans et sur le corps social, sans recourir à l'information"*¹⁷ (Emile Gabel, 44).

L'auteur justifie ses propos par deux motifs :

1. L'information est un facteur d'évolution de la société.
2. L'information nous adapte à notre société, car elle est le moyen par lequel un individu prend conscience du milieu dans lequel il vit.

Le rôle de l'information et de la communication est central dans les démocraties parce qu'elles font circuler des idées liées au débat public. Sur le plan économique, elles dynamisent le marché et servent de support à la publicité qui fait vivre marques et produits. Avec les médias, *"la communication est devenue utilitaire. Désormais, "communiquer" n'est plus seulement échanger, instaurer à des personnes, mais plus précisément influencer autrui"*¹⁸ (Balle, 2004: 65). Les médias sont donc un moyen, un outil, une technique, un intermédiaire qui permet aux hommes de s'exprimer et de communiquer avec autrui.

Francis Balle constate que les réflexions traditionnelles sur les moyens de communication sont centrées sur la capacité des institutions médiatiques et des

¹⁷ GABEL Emile, l'enjeu des médias, MAM, 1971, 472P.

¹⁸ BALLE, (F.), 2004, « Les médias, dans la collection » Que sais-je ?, Paris, PUF.

technologies de communication à jouer un rôle dans nos sociétés. En résumant ces rôles et ces moyens il en retient quatre :

1. La démocratisation des sociétés.
2. La création d'une sphère publique dans laquelle les individus participent aux affaires collectives.
3. La mise en relief de l'identité nationale et culturelle.
4. La promotion de *L'Expression* et du dialogue créatif.

C'est ce qui explique que les débats sur les différentes formes de censure et sur la propriété des moyens de communication ont toujours figuré dans les programmes de travail des différentes sphères des sociétés occidentales.

Cayrol quant à lui note que l'identification des lecteurs-auditeurs ne se fait pas seulement avec le public global, mais aussi avec les groupes sociaux auxquels ils appartiennent. On achète un journal parce qu'il est celui du groupe, de la ville ou de la classe sociale auxquels on appartient. Le journal permet ainsi de manifester et de renforcer les appartenances sociales de ses lecteurs. Il souligne que tout acte comme l'achat et la lecture d'un journal, l'écoute de telle ou telle émission, permet une identification du lecteur-auditeur à un groupe auquel il appartient objectivement, mais aussi à un groupe auquel il souhaiterait appartenir.

Claude-Jean Bertrand en 1997 regroupait ainsi les fonctions des médias en six points :

1. Observer le milieu environnant, dans la mesure où les médias, dans la société d'aujourd'hui, sont les seuls capables de nous fournir un rapport rapide et complet sur les événements qui se produisent alentour.
2. Assurer la communication sociale : dans un monde démocratique, il est indispensable que des discussions élaborent des compromis afin de résoudre les grands problèmes. La communication et les médias relient les individus et rassemblent les groupes en une nation. Ils contribuent également à la coopération internationale.

Par ailleurs, des petits médias assurent la communication latérale entre gens qui partagent une origine ethnique, une profession ou une passion, lesquels sont souvent éparpillés, dans la société de masse.

3. Fournir une image du monde au-delà de l'expérience personnelle, ce que l'homme sait provient de l'école, de conversations et surtout des médias.
4. Transmettre la culture d'une génération à une autre, il faut que l'héritage du groupe soit transmis ; *"une vision du passé, du présent et de l'avenir du monde, un amalgame de traditions et de valeurs qui donnent à l'individu une identité ethnique"* (Bertrand, 1997: 85). Chaque individu a besoin qu'on lui inculque ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, ce qui se pense et ce qui ne se pense pas. Dans cette "socialisation", comme l'appelle **Claude-Jean Bertrand**, les institutions religieuses et la famille ne jouent plus, en Occident, un rôle aussi important qu'auparavant.
5. Divertir : dans la société de masse, le divertissement est plus indispensable qu'autrefois pour réduire la tension. De nos jours, il est essentiellement fourni par les médias.
6. Faire acheter : les médias sont les principaux vecteurs de la publicité. Leur but premier est de séduire un public afin de vendre aux annonceurs. Ils s'efforcent de créer un contexte favorable à la publicité.

Cependant, l'impact des médias dans la société dépend surtout de la confiance accordée à ces médias. Le message médiatique qui n'affiche aucune intention de convaincre peut avoir un certain effet d'influence, justement parce qu'il n'affirme aucune intention persuasive et soulève par conséquent peu ou pas de résistance. En psychologie sociale, J.W Brehm (1966) appelle *"réactance"* la tendance à chercher à préserver intact le sentiment de liberté des êtres : *« savoir que l'on*

peut être la cible d'une tentative de persuasion constitue une menace à notre sentiment de liberté, qui nous pousse à entrer dans une attitude de résistance psychologique »¹⁹.

La crédibilité des médias, d'une manière générale, augmente en France ces dernières années. L'augmentation de la crédibilité des médias entraîne inéluctablement l'accroissement de leur influence et de leur pouvoir. Aujourd'hui, les journalistes disposent, par conséquent, d'un pouvoir considérable lorsqu'ils choisissent de traiter une certaine actualité plutôt qu'une autre ou encore en la traitant d'une manière plutôt que d'une autre. C'est à travers la consommation des médias que les individus se font une idée du monde autour d'eux.

Les médias influencent donc et modifient la façon de penser des gens et de la société en général en présentant les événements sous l'angle de leur opinion des faits, notamment dans la presse dite "d'opinion", attachée à différents partis politiques. Le danger est surtout grand lorsque les gens n'ont accès qu'à une opinion, qu'ils croient partagée par le plus grand nombre de personnes. Ils n'osent alors pas émettre une opinion personnelle les plaçant hors de la société. Nous constatons ainsi l'importance d'une diversité de sources d'informations et surtout d'une consommation avertie et éclairée des produits des médias. La situation et le statut des médias ne sont pas les mêmes dans le monde.

C'est pourquoi nous en proposons une brève présentation au sein des deux pays concernés par notre corpus, à savoir la France et l'Arabie Saoudite, c'est-à-dire « l'image de l'Arabie Saoudite dans les hebdomadaires français ». R. Ringoot explique que, quelle que soit la position du journal quant aux signatures des rédacteurs, le nom du journal reste l'énonciateur principal des effets sémantiques et pragmatiques importants dans la mesure où elle est l'instance par laquelle les locuteurs (journaliste, rédacteurs, éditorialistes, etc.) s'expriment. Elle spécifie son appartenance à une catégorie éditoriale précise.

19

Chaque journal construit sa personnalité à partir de tout un ensemble de procédés. Selon Ringoot, « *la personnalité d'un journal s'affirme dans ses énoncés, mais aussi en-deçà dans la sélection et la hiérarchie de l'information, dans sa manière de traiter les sujets, dans le choix des genres journalistiques et de l'angle. Tous ces éléments rentrent en compte dans la définition d'une ligne éditoriale*²⁰ » (2004 : 1001).

Cette personnalité et cette identité du journal décrites par Ringoot et ROBERT-DEMONTROND se construisent par les informations qu'il traite et par la manière dont il le fait. Cela détermine en quelque sorte son programme et indique la catégorie éditoriale à laquelle il appartient. Dans ce contexte, nous allons étudier l'image et l'identité que chaque hebdomadaire de notre corpus construit de l'Arabie Saoudite dans son traitement journalistique. Et comme approche complémentaire lors de notre analyse de la première et la deuxième chapitres, nous avons étendu notre recherche au site électronique de chaque hebdomadaire pour comprendre son identité, et, parfois consulté Wikibidia quant à l'histoire rédactionnelle. Concernant les journalistes, nous avons réalisé un entretien avec Eric Pelletier. Nous avons aussi essayé de rencontrer Dominique Lagarde, malheureusement sans succès pour l'instant. Quant aux autres journalistes, nous nous sommes informés sur leur expérience par Internet en utilisant le moteur de recherche Google.

²⁰ RINGOOT (R) et ROBERT- DEMONTROND (P) (Dir), 2004, « l'analyse des concepts », Rennes, Edition apogée, p.222.

1. *L'Express*

a) Une ligne éditoriale centriste

Le titre est fondé en 1953 par Jean-Jacques Servan-Schorre comme supplément politique du journal libéral *Les Échos*. Ce journal fut très critique à l'endroit de la SFIO et du socialisme, son anticommunisme racinaire, à partir des années 1960, l'incline inéluctablement vers l'option centriste. Depuis, l'hebdomadaire se rapproche d'une formule plus proche de celle d'un « Times », ce qui implique que, selon Christophe Barbier, le directeur de la rédaction, n'est aujourd'hui « ni de droite ni de gauche, il est au-dessus de la mêlée ».

Le premier numéro de *L'Express* paraît le samedi 16 mai 1953 comme supplément hebdomadaire du journal économique *Les Échos*. Ce journal est créé par deux journalistes : Françoise Giroud, alors directrice de la rédaction du magazine *Elle*, et Jean-Jacques Servan-Schreiber (JJSS), ancien éditorialiste au *Monde*. Grâce à son directeur Jean-Jacques Servan-Schreiber, *L'Express* attire dans ses colonnes des plumes illustres comme Albert Camus, Jean-Paul Sartre, André Malraux, Françoise Sagan et François Mauriac.

L'Express était alors réputé plaire à la jeunesse et à la petite bourgeoisie pour ses positions sur les "événements" d'Algérie et son opposition au retour du général de Gaulle. Le titre sera par exemple l'un des rares journaux français, avec *Témoignage chrétien* et *L'Observateur*, à dénoncer la torture pratiquée par une partie de l'armée française pendant la guerre d'Algérie. Le journal est saisi pour ses prises de position et censuré à de nombreuses reprises sous la Quatrième République. Son opposition au retour du général de Gaulle lui fait perdre son audience, tandis qu'à la même époque, la JJSS se fâche avec Mendès-France.

À partir du 10 avril 1955, il publie chaque semaine le « Bloc-notes » de François Mauriac. D'octobre 1955 à mars 1956, il devient pour quelques mois un quotidien durant la campagne des élections législatives. Mais les journalistes étant des spécialistes du modèle hebdomadaire, JJSS décide de revenir à cette formule pour éviter au journal d'essuyer une perte d'audience.

L'Express se transforme au format news magazine en 1964 qui inspirera plus tard *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Événement* et *Marianne*. En 1964, *L'Express* devient le premier magazine d'information français sur le modèle de *Der Spiegel* et de *Time*. Ce profond bouleversement entraîne le départ d'un des journalistes phares, Jean Daniel, qui reprend *France Observateur* pour en faire *Le Nouvel Observateur*. Le journal se généralise de plus en plus et devient le reflet des changements de la société française. De nombreux journalistes français y ont fait leurs armes : Jean-François Kahn, Catherine Nay, Michèle Cotta ou encore Ivan Levaï et Danièle Granet. Le tirage augmente de semaine en semaine. *L'Express* est le grand succès de la presse des années 1960.

Sous la houlette de Claude Imbert, qui en dirige la rédaction à partir de 1966, *L'Express* devient politiquement assez neutre même si Jean-Jacques Servan-Schreiber reste un éditorialiste politique proche du centre-gauche. La même année, il lance une édition internationale. Une crise importante naît en 1971 lorsque JJSS devient un homme politique du Parti radical valoisien. Une partie de l'équipe des journalistes ne supporte pas une tutelle politique. Bien que Jean-Jacques Servan-Schreiber n'intervienne jamais directement à la rédaction, il conserve un éditorial hebdomadaire, ce qui porte à confusion. Claude Imbert partira fonder *Le Point* avec une grande partie de sa rédaction (Georges Suffert, Jacques Duquesne, Robert Franc...) et le président du groupe, Olivier Chevrillon. *L'Express* redeviendra un journal engagé se radicalisant contre le gaullisme incarné alors par le Président de la République Georges Pompidou. Philippe Grumbach est alors directeur de la rédaction. Après sa démission du gouvernement en 1974 et le départ de Françoise Giroud pour ce même gouvernement, JJSS doit de nouveau s'occuper de son journal et l'utiliser pour diffuser ses idées. En « échange » de cette présence politique, il laisse aux journalistes une grande liberté dans leurs enquêtes.

En 1987, Jimmy Goldsmith cède ses parts à la Compagnie Générale d'Electricité (CGE) qui devient propriétaire du journal et de ses différents titres. En 1992, Françoise Sampermans est nommée PDG du groupe qui rachète 40 % du capital de son concurrent *Le Point*. Le 21 septembre 1994, Christine Ockrent arrive à la tête de la rédaction, et *L'Express* change de format et de formule, avec de nouveaux rubriquages et des mini-sommaires en tête de rubriques. *L'Express* passe, en 1995,

dans le pôle média de la Compagnie Européenne de Publications (CEP), et de la société Occidentale Medias, filiale du groupe Havas. Le 26 mars 1996, Denis Jeambar, ex-journaliste au Point, devient directeur de la rédaction de *L'Express*, puis président du directoire du groupe *L'Express-L'Expansion* en 2001. Jacques Attali et André Glucksmann deviennent éditorialistes.

L'Express change plusieurs fois d'actionnaires, passant de Vivendi Universal Publishing (ex-Havas) au groupe Dassault, puis, en 2006, au groupe belge Roularta. Denis Jeambar quitte le groupe après une crise de la rédaction. Son successeur, Christophe Barbier, nouveau directeur de la rédaction, procède alors à une rigoureuse réorganisation de la rédaction et à un plan social. Il demande à chaque ancien chef de service de lui remettre sa démission, et envoie une lettre aux chroniqueurs extérieurs (Bernard Guetta, Jean-Luc Petitrenaud, Claude Allègre, Daniel Rondeau) mettant fin à leurs fonctions. Roland Mihail, conseiller de la rédaction, est démi de cette fonction. Les rédacteurs en chef « historiques » de l'hebdomadaire (Jacqueline Rémy, Yves Stavridès, Éric Conan, Dominique Simonnet) décident alors de quitter le journal.

L'Express organise tous les ans un concours en partenariat avec de grandes écoles françaises, visant à réaliser des suppléments locaux à l'hebdomadaire. Cet événement est connu sous le nom de « Concours *L'Express* ».

Publications

En avril 1984, le groupe lance un supplément *L'Express Paris* et, l'année suivante, s'associe en Belgique au groupe Roularta pour publier une version belge de l'hebdomadaire *Le Vif-L'Express*. En octobre 1986 est lancée une formule inédite dans la presse en publiant quatre mensuels qui sont vendus alternativement avec l'hebdomadaire, sur le modèle des suppléments aux quotidiens américains. Ces quatre « hebdomensuels » sont des thématiques et se dotent de rédactions indépendantes : *L'Express Sport* dirigé par Guy Lagorce, *L'Express Styles* dirigé par Guillemette de Sérigné, *L'Express Aujourd'hui* dirigé par Dominique Simonnet et *L'Express Votre Argent* dirigé par Henry Tezenas Dumoncel. Aujourd'hui, *L'Express Styles* (de 100 pages, anciennement *L'Express Mag*) est devenu hebdomadaire, les autres suppléments ont quant à eux disparu. Il existe depuis 1966 une version de l'hebdomadaire, plus courte que *L'Express* normal et surnommée *L'International*, qui

est diffusée pour les francophones vivant à l'étranger. Depuis mai 2011, *L'Express* est mis en kiosque le mercredi à la place du jeudi.

Équipe dirigeante

- Directeur de la rédaction : Christophe Barbier, ancien directeur du service politique et directeur adjoint de la rédaction ; il a été nommé directeur de la rédaction en août 2006.
- Directeur adjoint de la rédaction : Christian Makarian.
- Directrice déléguée de la rédaction : Christine Kerdellant.
- Directeur de la rédaction lepress.fr : Éric Mettout.
- Ci-dessous, la diffusion payée en France de *L'Express*. Sources : OJD, 2009.

b) Des journalistes représentent influences dans l'opinion publique française, mais ils traitent l'Arabie Saoudite :

Alain Louyot :



Alain Louyot est un grand reporter français né 1944. Il a été journaliste économique et de politique étrangère pendant 40 ans : Journaliste à RMC, RFI, RTL, *La Vie Française*, grand reporter au *Point* de 1972 à fin 1985 (Prix Albert Londres en 1985), rédacteur en chef adjoint puis rédacteur en chef à *L'Express* (1986-2005) et directeur des rédactions de *L'Expansion* (jusqu'à fin 2009, prix du meilleur magazine économique de l'année). Il rejoint l'agence ELAN en 2010, en tant que vice-président. Alain Louyot est par ailleurs l'auteur de plusieurs ouvrages et participe à divers jurys : Institut d'études politiques de Paris, Institut Pratique de Journalisme (IPJ), membre à vie du jury du Prix Albert Londres et vice-président du bureau de l'Association Albert Londres (2010).

- *Enquête Sur Trois Secrets D'état*, Jacques Derogy, Jean-Marie Pontaut, Avec La Collaboration D'Alain Louyot Prix Albert Londres 1985)
- *Gosses de guerre*, Robert Laffont, Paris, 1989. 245 p. (ISBN 2-221-05864-X), Grand Prix de l'UNICEF et Prix Vérité 1989 de la ville de Le Cannet.
- *La Palestine : les enjeux de la situation actuelle*, Hachette (coll. « Qui, quand, quoi »), Paris, 1995. 79 p.
- *Israël : un pays pour idéal*, Hachette (coll. « Qui, quand, quoi ? »), Paris, 1996.

Eric Pelletier : journaliste au service Enquête à L'Express.



Il parle de lui dans une interview que nous avons réalisée avec lui, au sein de notre département où il est professeur : Et pourtant vous avez eu ensuite un parcours sans faute ? Dès la fin de mes études j'ai trouvé du travail. A la suite d'un stage au Monde, je suis devenu pigiste régulier pour Le Monde Rhône Alpes. Une expérience enrichissante, à une époque où les locaux des grands quotidiens concurrençaient encore la presse quotidienne régionale. Je suis revenu de mon service militaire comme coopérant à Hong Kong en août 1994 et dès septembre je travaillais pour le Figaro. Un quotidien où j'avais aussi réalisé un stage de fin d'études. Je suis resté six ans au Figaro, d'abord au service Vie à Paris, puis en société, pour rejoindre *L'Express* en septembre 2000. Aujourd'hui je travaille au service Enquêtes de ce news mag. Je n'ai pas envie de travailler en indépendant pour le moment. Je me suis toujours senti bien dans les rédactions pour lesquelles j'ai travaillé.

Comment la presse a-t-elle évolué depuis que vous êtes sorti de l'IFP?

Le tournant actuel c'est le web. On devrait plus réfléchir sur les conséquences de ce média sur nos pratiques. Je ne vois pas arriver le web comme une menace pour

le print. Mais cela change la notion de filtre. Qu'est ce qu'une information? Est-ce qu'elle doit être relayée? Sur le web on ne se pose souvent plus ces questions. Internet a emporté des valeurs fondamentales y compris le respect de la vie privée. Il est vrai qu'on dispose de plus d'informations via le web, plus vite, et de manière immatérielle, sans les contingences de temps. Il n'y a même plus la nécessité du secrétaire de rédaction, et de la vérification. Il faut sortir du buzz et retrouver l'information.

En quelques dates:

En 1987 il obtient son baccalauréat puis suit des études d'information et communication à Lyon. DESS à l'Institut Français de Presse en 1991-1992. 1992 pigistes réguliers pour Le Monde Rhônes Alpes. En 1993, service militaire. En Septembre 1994 : il entre au Figaro. En Septembre 2000 : il rejoint *L'Express*.

Marc Epstein :



Marc Epstein est rédacteur en chef du service Monde de *L'Express* où il a été grand reporter pendant plus d'une quinzaine d'années. Né en 1960 à Londres, ce franco-britannique, ancien de la BBC, a réalisé de nombreux reportages dans plus d'une soixantaine de pays, surtout en Asie. Lauréat du Grand Prix de l'Association de la Presse Diplomatique en 2001 pour sa couverture de l'Afghanistan et du Pakistan après les attentats du 11 septembre, il est co-auteur, avec Jean-Marie Pontaut, du livre *Ils ont assassiné Massoud*, édité chez Robert Laffont et, avec la photographe Marie Dorigny, de *Cachemire, le paradis oublié* aux Editions du Chêne. La formation de Marc Epstein s'est déroulée au centre de formation des journalistes entre 1983-1985. Il a obtenu son maîtrise en histoire de l'université Panthéon Sorbonne Paris I en 1982-1983.

Christine Kerdellant :



Née à Valognes vers 1961, c'est une journaliste et écrivain de la Manche. Après une scolarité à Valognes jusqu'au baccalauréat, elle prépare une licence en économie à l'Université de Caen avant d'intégrer HEC plutôt que Sciences-Po Paris dont elle a réussi également le concours d'entrée.

Elle est embauchée par la Sernam comme responsable d'agences à Laval, Boulogne puis Dijon. Mais, tentée par le journalisme depuis sa jeunesse, elle décide de prendre cette voie professionnelle et entre à *Jeune Afrique*. Elle écrit ensuite dans plusieurs titres de la presse économique jusqu'à prendre la tête de la direction de *L'Entreprise* et du *Figaro Magazine*. Elle est cofondatrice d'*Arts Magazine* et de *Newbiz* (2000).

En 2007, elle est nommée directrice de la rédaction de *L'Expansion* et directrice adjointe de la rédaction de *L'Express*. Après la publication de plusieurs essais documentaires, elle écrit des romans. Elle garde des attaches à Valognes et à Fermanville, plus particulièrement.

2. *Le Point*

a) Une ligne éditoriale conforme à la politique de droite française

Le Point est fondé en 1972 par une équipe de journalistes qui avaient quitté, une année plus tôt, la rédaction en chef de *L'Express* alors dirigé par Jean-Jacques Servan-Schreiber. L'équipe fondatrice du *Point* est composée d'Olivier Chevrillon (PDG & éditorialiste), des journalistes : Claude Imbert, Jacques Duquesne, Pierre Billard, Georges Suffert, Henri Trinchet, Robert Franc, du responsable de la publicité et du marketing Philippe Ramond, et de l'administrateur Michel Bracciali. S'appuyant financièrement sur le groupe Hachette, dont le PDG est alors Simon Nora, cette équipe recrute en printemps 1972 des journalistes jugés parmi les plus performants à travers les grands titres de la presse parisienne.

Le Point mise alors sur sa capacité à renouveler le genre de l'hebdomadaire d'information, le « newsmagazine », du type Newsweek ou Time. En trois années, le journal réussit à atteindre l'équilibre financier puis à être largement bénéficiaire. Il est toujours, dans ce modèle. Son directeur de la publication est Franz-Olivier Giesbert, ancien directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur* puis du *Figaro*.

Après la victoire de la gauche aux élections de 1981, *Le Point* quitte le groupe Hachette, menacé d'être nationalisé, l'équipe dirigeante craignant d'y perdre son autonomie. Le journal intègre le groupe de cinéma Gaumont, présidé par le richissime et libéral Nicolas Seydoux.

En 1992, souhaitant se désengager de son investissement dans *Le Point*, Nicolas Seydoux cède ses parts à la Générale Occidentale (fondée par Jimmy Goldsmith et ancrée depuis 1987 à la CGE, qui possède aussi *L'Express*). Un GIE "*L'Express-Le Point*" prend alors naissance pour gérer en particulier la publicité, source importante de revenus. Cet étrange attelage de deux hebdomadaires concurrents ne durera qu'un temps. En octobre 1995, la CGE, devenue Alcatel-Alsthom, fait apport de ses activités de presse à CEP communication, une filiale d'Havas, groupe dont Alcatel (PDG : Serge Tchuruk) devient l'actionnaire principal.

En 1997, une solution élégante et rationnelle est trouvée avec l'homme d'affaire François Pinault, PDG de la holding Artémis qui est très proche de Jacques Chirac.

François Pinault prend à travers son groupe le contrôle du *Point*. Claude Imbert, en garant de la continuité du journal et de sa ligne, en demeure l'un des éditorialistes principaux.

Equipe de la rédaction :

Président directeur général : Cyrille Duval.

Directeur de la publication, Directeur : Franz-Olivier Giesbert.

Directeur de la rédaction : Étienne Gernelle.

Directeur adjoint de la rédaction : Michel Richard.

Administrateur général : François Claverie.

Directeur Général Adjoint (Marketing et Développement) : Jean-François Hattier.

Conseiller spécial du directeur de la publication Franz-Olivier Giesbert : Michel Colomès.

Rédacteurs en chef : Sylvie Pierre-Brossolette.

Dates clés :

En 1975, grâce à l'accroissement de son audience et de ses recettes publicitaires, *Le Point* atteint, dès sa troisième année, son seuil de rentabilité. Il compte 150 collaborateurs.

Le 25 février 1982, la société Gaumont rachète 51 % du capital du *Point* à Hachette, l'actionnaire initial et devient ainsi l'actionnaire principal du journal.

En décembre 1985, après le départ d'Olivier Chevrillon, Jacques Duquesne, directeur adjoint de la rédaction, est nommé président-directeur général.

En 1988, Denis Jeambar, est nommé directeur de la rédaction.

En septembre 1992, La "Générale Occidentale", filiale d'Alcatel-Alsthom, acquiert 40% du capital. Elle devient actionnaire majoritaire du *Point* en septembre 1993. Création du GIE *L'Express-Le Point*.

Le 22 janvier 1994, *Le Point* présente sa nouvelle formule : dos carré, nouvelle maquette, nouveau logo, format agrandi, prix en baisse. La diffusion du journal augmente régulièrement.

Le 29 janvier 1994, lancement de la première édition ciblée du *Point* : « *Le Point* Grandes écoles et universités », suivie, en octobre 1995, par une édition Affaires en collaboration avec *Business Week*.

En été 1996, Denis Jeambar, directeur de la rédaction, quitte *Le Point*. Il est remplacé par Jean Schmitt.

En décembre 1997, Artémis (holding) (François Pinault) succède à Havas en tant qu'actionnaire majoritaire de l'hebdomadaire.

En septembre 2000, Franz-Olivier Giesbert devient directeur du *Point* et Claude Imbert conserve l'éditorial. Michel Colomès (63 ans) est nommé directeur de la rédaction en remplacement de Jean Schmitt.

En janvier 2001, *Le Point* adopte une version rénovée de sa formule : nouveau logo, format élargi, pagination renforcée, nouvelles rubriques.

En décembre 2009, Étienne Gernelle (33 ans) est nommé directeur de la rédaction. Il succède à Michel Colomès (72 ans) à qui l'on a fait valoir ses droits à la retraite.

b) Les journalistes de Point ont une connaissance de l'Arabie Saoudite

Mireille Duteil



Mireille Duteil est journaliste et écrivaine spécialisée dans les questions de politique étrangère et notamment de l'Afrique du Nord, de l'Afrique noire et du Moyen-Orient. Elle est rédactrice en chef adjoint de l'hebdomadaire *Le Point*. Mireille Duteil est membre de l'Association de la presse diplomatique. Elle couvre l'actualité de l'Afrique, du monde arabe et iranien. Elle a commencé sa carrière à Alger puis est entrée au *Point* après un détour à *Jeune Afrique*. Elle est auteure de *La poudrière algérienne* (avec Pierre Dévoluy), des *Martyrs de Tibhirine* et de *Chroniques marocaines*.

Elle produit un ouvrage sur le monastère trappiste, implanté en Afrique du nord depuis la première moitié du XIXe siècle, et s'est trouvée au cœur de la tourmente politico-religieuse algérienne. Le drame de l'exécution des sept moines par un groupe des G.I.A. lors de la guerre civile des années 1990, a débordé les frontières de l'Eglise. De nombreux Algériens qui pleurent déjà des dizaines de milliers de victimes ont vécu cet assassinat avec amertume. De façon analogue, de nombreux Européens ont senti qu'un seuil avait été franchi dans le terrorisme à l'égard d'innocents amis de l'Algérie.

Anne Jeanblanc



Anne Jeanblanc suit la santé pour *Le Point* depuis plus de 25 ans. Parallèlement, elle a notamment travaillé, toujours dans le domaine médical, pour France 2, France 5, Canal +, France Info, RTL et elle a écrit deux livres.

3. *Le Nouvel Observateur* : une tendance à gauche et des articles tenant leurs sources des dépêches d'agences de presse :

Le Nouvel Observateur (un temps intitulé *France Observateur*) est un hebdomadaire d'information générale dont le premier numéro, sous son nom, actuel a été publié le 19 novembre 1964, dix ans après sa création sous le nom de *France Observateur*. Il appartient au groupe Perdiel. *Le Nouvel Observateur* est un journal de gauche (considéré de sensibilité sociale-démocrate).

L'origine du journal est *L'Observateur politique, économique et littéraire*, hebdomadaire de 24 pages tiré, dès la première parution le 13 avril 1950, à 20 000 exemplaires. Il a été fondé par d'anciens résistants, Gilles Martinet de l'AFP, Roger Stéphane, Claude Bourdet et Hector de Galard de *Combat* et la collaboration de Jean-Paul Sartre. Il devient *L'Observateur aujourd'hui* en 1953 puis *France Observateur* en 1954. Dans la France d'après guerre, imprégnée de l'esprit de la résistance de gauche, *France Observateur* s'affirme comme un journal pugnace, mettant en avant la nécessité de donner leur indépendance aux colonies, faisant fuiter des rapports militaires en Indochine, dénonçant les scandales, la torture en Algérie. Le journal tire à plus de 100 000 exemplaires.

Début 1964, *France Observateur* subit des difficultés financières. Claude Perdiel, un industriel passionné par la presse, qui fondera plus tard *Le Matin de Paris*, et Jean Daniel, journaliste et écrivain, décident de relancer l'hebdomadaire qui devient *Le Nouvel Observateur* le 19 novembre 1964.

La ligne rédactionnelle du magazine, mise au point par des penseurs tels que Maurice Clavel ou Gilles Martinet, puis après 1964 par Jean Daniel, est l'héritière d'une longue période d'« opposition » aux gouvernements français de centre-droit et conserve une nette sensibilité « de gauche », incarnée notamment par la présence du philosophe André Gorz qui signe alors ses contributions sous le nom de Michel Bosquet.

En 1974, *Le Nouvel Observateur*, familièrement appelé *Le Nouvel Obs*, tire à 400 000 exemplaires. La raison de ce succès tient avant tout à sa capacité à saisir

l'esprit du temps : il est représentatif de l'évolution des mœurs et révèle au grand public les nombreux courants socioculturels des années post-68.

En 1984, suite à de nouvelles difficultés financières, Claude Perdriel augmente le capital du *nouvel Observateur* et en devient l'actionnaire majoritaire. De nouveaux journalistes sont engagés (Claude Weill, Olivier Péretié, Jean-Paul Mari...) et le concept du journal est modifié. *Le Nouvel Observateur* se rapproche du style «*news magazine*», relance l'idée des reportages et développe les faits de sociétés. Le supplément *Obs de Paris* apporte un regard sur la vie culturelle de la capitale tandis qu'un cahier économique est intégré au magazine à partir de 1985.

En septembre 1993, un supplément télévision fait son apparition, *TéléCinéObs*, dirigé par Richard Cannavo et diffusé à Paris et en province. Il devient national en janvier 1994. En 1995, *Le Nouvel Observateur* devient le premier magazine d'actualité français devant *L'Express*.

En 1999, *nouvelobs.com*, site d'information en continu sur Internet, est lancé par Patrick Fiole (qui en dirige la rédaction) avec Christina Sourieau (direction des Editions Electroniques). Une équipe dédiée de journalistes est mise en place mais la modération est assurée par la société Netino. C'est le *nouvelObs.com*, en temps réel.

En 2003, le supplément parisien, dont Guillaume Malaurie est rédacteur en chef, est rebaptisé *Paris Obs*. *Le Nouvel Observateur* se dote de suppléments régionaux dirigés par Patrick Fiole.

En septembre 2007, *Le Nouvel Obs* lance *BibliObs.com*, un site internet, placé sous la direction de Jérôme Garcin, intégralement consacré à l'actualité littéraire.

La direction du magazine a été assurée par Jean Daniel jusqu'en juin 2008, date à laquelle Denis Olivennes a été nommé directeur général délégué du groupe *Le Nouvel Observateur* et directeur de la publication de l'hebdomadaire. La

direction de la rédaction a été confiée à Michel Labro qui a succédé en décembre 2006 à Laurent Joffrin après le retour de celui-ci à *Libération*.

En 2008, *Le Nouvel Observateur* a publié une information erronée concernant le président Nicolas Sarkozy, ce que le magazine a reconnu grâce à l'intervention du journaliste Jean Quatremer. En février 2008, le rédacteur en chef Airy Routier a donné sur le site internet du *nouvel Observateur* une autre information très contestée, sur un SMS qui aurait montré que « le président de la République était prêt, quelque temps avant son mariage, à en annuler les cérémonies à la condition que son épouse précédente, dont il venait de divorcer, revienne à lui.

La société des rédacteurs du magazine, attachée à l'indépendance des rédactions, a par ailleurs critiqué le directeur du journal Denis Olivennes pour avoir consacré à Nicolas Sarkozy un entretien de huit pages, en juin 2009, jugé excessivement complaisant.

En 2011, Le Nouvel Obs lance une nouvelle plate-forme d'information participative, *Le Plus Le Plus* a été mis sur pied par l'ancienne équipe de développement du *Post*.

En Mars 2011, M. Laurent Joffrin est nommé Président-Directoire du Nouvel Observateur, directeur de la rédaction et de la publication du titre. En août 2011, Mme Nathalie Collin est nommée Co-présidente du directoire du Nouvel Observateur, et Directrice Générale du groupe *Le Nouvel Observateur*. M. Laurent Joffrin et Mme Nathalie Collin co-dirigeaient *Libération* auparavant.

Le Nouvel Observateur a lancé une nouvelle formule qui a permis d'enregistrer une hausse des ventes en kiosques de 7% en 2011, soit la plus forte progression des news magazines.

Le 22 décembre 2011, *Le Nouvel Observateur* annonce le rachat de l'ensemble des actionnaires de la société *Rue89* pour un montant de 7,5 millions d'euros. *Le Nouvel Observateur* lance un mensuel de tendances, style de vie, mode, voyages le 29 Mars 2012.

Cet organe a traité l'Arabie Saoudite, quantitativement et qualitativement, de façon similaire aux autres hebdomadaires, dont certains journalistes sont spécialisés de ce pays, mais en tirant ses sources, le plus souvent, des agences de presse étrangères, américaines, saoudienne et, surtout, l'AFP. Le contenu de ses articles manque parfois de confirmation, ce qui l'oblige à faire de commentaires complémentaires communiquer l'information.

4. *Le Courrier International* : un organe français à vocation internationale qui tend vers la dramatisation

Le Courrier International est un hebdomadaire d'information qui paraît le jeudi. Il se propose de faire découvrir la presse du monde entier (plus de 900 publications) en traduisant en français une série d'articles, ainsi que les cultures du monde entier. Il propose également une présentation en quelques lignes de tous les journaux cités.

L'hebdomadaire est une publication du pôle Magazine du groupe La Vie-Le Monde. Conçu à l'automne 1987 par quatre Parisiens, Jean-Michel Boissier, Hervé Lavergne, Maurice Ronai et Jacques Rosselin, il finit par voir le jour le 8 novembre 1990, un an après la chute du mur de Berlin, grâce à deux actionnaires fondateurs, Pierre Bergé et Guy de Wouters (la Société Générale de Belgique).

Entre temps, un numéro zéro a été imprimé à quelques centaines d'exemplaires le 22 juin 1988. Il a été financé par la famille et les amis des fondateurs, réunis quelques mois plus tôt pour une collecte de fonds à la Maison de l'Amérique latine (méthode dite de « l'agenda multiplicateur », racontent Maurice Ronai et Jacques Rosselin).

L'hebdomadaire se vend à 40 000 exemplaires dès sa deuxième livraison et connaît un succès croissant, surfant sur une actualité internationale très dense. En effet, les numéros publiés pendant la guerre du Golfe, qui démarre en janvier 1991, et qui traduisent des journaux arabes interdits en France, connaissent un grand succès. Ce sont ces grands événements internationaux qui mettront en évidence l'intérêt du concept : le putsch en Russie décrit par les journalistes

russes, les élections en Algérie vues par la presse arabe, le référendum de Maastricht vu par la presse européenne, l'élection de Clinton anticipée par les journaux américains, etc.

La publication a été dirigée jusqu'à fin 1994 par Jacques Rosselin, un de ses quatre fondateurs, licencié moins d'un an après qu'elle eut été rachetée par le groupe Générale Occidentale (une filiale d'Alcatel qui possédait notamment *L'Express* et *Le Point*). Le rachat s'est conclu en mars 1994 pour la somme de 83 millions de francs alors que le titre n'était pas encore à l'équilibre (il ne l'atteint qu'en 1999). *Le Courrier International* a ensuite été racheté par Vivendi, dans le lot de *L'Express*, puis par le groupe *Le Monde*, qui le convoitait depuis sa création. Pourtant, Bernard Wouts, qui était patron du *Monde*, n'avait pas répondu favorablement aux sollicitations des fondateurs, venus lui rendre visite en 1989. Il a fini par en devenir le patron, via la Générale Occidentale qu'il dirigeait en 1994.

Aujourd'hui, le journal appartient au *Monde* et il est dirigé par Philippe Thureau-Dangin, entré au journal en 1993. De nombreux salariés de l'équipe d'origine sont encore là, la palme de l'ancienneté revenant à Hidenobu Suzuki et Kazuhiko Yatabe qui ont participé à la production du numéro zéro de juin 1988.

Le 9 septembre 2010, à l'occasion de ses vingt ans, *Le Courrier International* fait peau neuve avec un nouveau logo et une maquette renouvelée. Ce lancement s'accompagne d'une campagne de communication où l'on retrouve sur les visuels deux avions circulant, sans les percuter, au-dessus des deux tours raccourcies du World Trade Center à New York. Cette image, qui illustre le nouveau slogan du magazine, « *Learn to anticipate* » (« Apprendre à anticiper »), suscite de nombreuses réactions négatives aux États-Unis.

**SECONDE PARTIE : L'ARABIE
SAOUDITE : SON IDENTITE, SA
PLACE ET SES ATOUS**

Chapitre IV : Le poids de l'Arabie saoudite

1. Une géographie et une histoire qui ont profondément influé sur les destinées de la péninsule arabique

a) La péninsule arabique, une zone stratégique et une histoire empreunte de conflits

Historiquement, l'intérieur de la péninsule Arabique est une zone désertique, parcourue essentiellement par des tribus de pasteurs nomades chameliers, les Bédouins, tandis que les oasis, situés sur le pourtour, notamment celle de *Chibam* dans le mythique et verdoyant Hadramaout, deviennent le domaine des peuples sédentaires. Ces peuples sédentaires et nomades vivent en complémentarité, en échange de produits agricoles et artisanaux. Les Bédouins assurent la protection des sédentaires contre les razzias d'autres tribus nomades. Ils se chargent aussi de la protection des caravanes en provenance de l'océan Indien ou de l'Arabie du Sud, qui se dirigent vers la région du Croissant fertile.

A partir du 1^{er} millénaire avant J.-C., une civilisation urbaine se développe et des royaumes arabes se constituent à la périphérie de la péninsule arabique. Les plus célèbres sont les royaumes sabéens, dont la capitale était *Marib* au Yémen. Les fouilles archéologiques ont révélé l'existence d'une civilisation urbaine très évoluée, avec un niveau assez élevé d'organisation politique, un développement du culte dans des temples nombreux et riches, contrastant avec le mode de vie des Bédouins du reste de la péninsule.

Durant les derniers siècles de l'Empire romain, des royaumes d'origine arabe se développent en Palestine. Pétra (aujourd'hui en Jordanie), capitale du royaume des Nabatéens, est un important centre caravanier et une riche cité commerçante. La seconde ville, Bostra (aujourd'hui *Bosra*) en Irak, devient en 106 de notre ère la capitale de la province romaine d'Arabie. Au III^e siècle, durant le règne de Zénobie, Palmyre, étape caravanière située plus au nord, est une grande puissance politique et commerciale. L'Arabie est donc beaucoup moins fermée que ne le laisse croire son caractère désertique. Dès la plus haute Antiquité, des contacts se sont noués entre les grands empires sédentaires du Croissant fertile et les habitants de la péninsule.

Des Arabes, qu'ils soient marchands, pasteurs à la recherche de pâturages, nomades en quête de razzias ou auxiliaires à la solde d'une puissance impériale, pénètrent en

Mésopotamie et en Syrie, et parfois s'y établissent. Ce fait important explique en grande partie la rapidité et le succès des conquêtes qui ont suivi la naissance de l'islam. Par leur langue comme par leurs croyances religieuses, les Arabes font partie du monde sémitique. Les langues de la péninsule arabique se divisent en ensembles : araméen sur les franges septentrionales, à Pétra, à Bostra et à Palmyre, dialectes arabes divers dans la péninsule sud-arabique, dans la partie méridionale.

Le panthéon arabe s'enrichit de divinités et de cultes d'origine étrangère. Mais le polythéisme et les pratiques culturelles restent très proches des anciennes traditions sémitiques, comme celle du culte des bétyles, ces pierres dressées symbolisant des divinités, comme la Pierre noire à la Mecque avant même qu'y apparaisse l'islam. Les valeurs qui dominent ce monde de l'Arabie préislamique sont liées à la vie rude et âpre du désert : l'honneur de la tribu, la défense et la perpétuation du groupe, la solidarité et l'hospitalité, l'exaltation de la guerre.

Par la suite, à travers les contacts avec l'Occident, ce qui est perçu comme un mépris de plus en plus marqué des Européens à l'égard de la culture arabe engendre le développement réel du *nationalisme arabe*. Les premiers Partis politiques égyptiens sont fondés en 1907, avec l'intention affichée d'expulser les Britanniques. Ce mouvement culmine en 1919, lorsque les Égyptiens, déterminés à voir reconnue leur existence nationale, exigent le droit d'envoyer une délégation *wafd* à la Conférence Internationale de la Paix.

Un sentiment national arabe naît à Damas, à Beyrouth et en Palestine dans les années 1910. Pendant la première guerre mondiale, il s'incarne dans la « révolte arabe » contre les Turcs ottomans de 1916-1918 aux côtés des Britanniques (sous l'impulsion de Lawrence d'Arabie), puis dans les Congrès nationaux arabes de Damas en 1919 et 1920. Mais en juillet 1920, Faysal, roi des Arabes, est chassé de Damas par les Français. Entre-temps, le Royaume-Uni a envahi l'Iraq et chassé les Ottomans sans le secours des Arabes. La politique britannique est semblable à celle de la France en Syrie. Lorsqu'une révolte générale des tribus éclate contre le mandat britannique en 1920, Faysal est ramené de son exil et imposé comme roi sur l'Iraq. Bien que l'Arabie

soit alors moins développée que l'Égypte, la Syrie ou même la Palestine, elle est ainsi le premier pays à sortir du mandat et obtient son indépendance en 1932.

Quand le flambeau du pouvoir politique et militaire de l'islam passe de la Mecque et Médine en Arabie saoudite à Damas (Syrie) à la fin du VII^{ème} siècle, puis à Bagdad (Iraq), le rôle du *Hidjaz* (Mecque et Médine) et de l'Arabie connaît un déclin de plusieurs siècles. La majeure partie de l'Arabie reste une zone frontière, isolée et fragmentée en tribus rivales, n'attirant pas les nations occidentales à cause de sa nature dure.

Avec la chute du Calife *Abbasside* en 1258, le contrôle des Lieux Saints du *Hijaz* passe entre les mains de l'Égypte mamelouk. Il revient ensuite aux Ottomans quand les Turcs ont conquis l'Égypte en 1517. L'intérieur de la péninsule connaît une évolution séparée qui mène à l'émergence de la famille Al-Saoud en Arabie Saoudite au XVIII^{ème} siècle. En matant les autres clans rivaux, tels que les Al-Rashid, les Al-Saoud parviennent à la domination du *Nejd*, une région de plateaux située au centre de la Péninsule Arabique. Avec comme capitale Riyad, cette région constitue toujours le noyau du pouvoir de la famille royale. Dans les pages qui suivent, nous expliquons ce processus qui se réalise à travers une histoire très dure.

b) La création de l'Arabie Saoudite

L'État saoudien trouve sa source en 1744, lorsqu'une alliance est scellée entre un chef de tribu local, patriarche des Saoud, alors seigneurs de Nejd, Mohammed ibn Saoud, s'associe avec un réformateur religieux, Mohamed ibn Abd al-Wahhab, fondateur du wahhabisme, pour créer une nouvelle entité politique. La famille des Al-Saoud et le royaume connaîtra des hauts et des bas en fonction des accords et désaccords avec l'Égypte, l'Empire ottoman et d'autres familles arabes pour le contrôle de la péninsule.

Depuis leur capitale à *al-Diriyah* près de Riyad, les deux leaders parviennent à étendre leur contrôle à presque toute la péninsule aux alentours de l'an 1800. Las du pouvoir grandissant des Al-Saoud, les Ottomans envoient alors l'égyptien Mohammed Ali les renverser et rétablir l'autorité de l'Empire sur le Hijaz sacré. Les Égyptiens envahissent la capitale saoudite d'*al-Diriyah* en 1818, détruisant ses forts et interrompant la domination des Al-Saoud sur la région. Ils ne

parviennent cependant pas à éradiquer les racines religieuses et nationales de leur pouvoir.

Quelques années plus tard, les Al-Saoud regagnent leurs territoires perdus, à l'exception du Hijaz, et établissent leur nouvelle capitale à Riyad. Le leadership des Al-Saoud mis à mal par des querelles familiales, les Ottomans parviennent par la suite à occuper de nouveau le *Hasa*, à l'Est de la péninsule, et les Al-Rachid, une famille rivale, s'assure le contrôle d'une bonne partie du *Nejd*, devenu alors l'Emirat Rachidite du Ha'il de 1835 à 1921.

Les Al-Saoud trouvent refuge au Koweït, d'où un jeune Al-Saoud, Abdel-Aziz ben abdel Rahman Al Saoud, organise la prise de Riyadh et du Nejd en 1902, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1902, Abd-al-Aziz s'empare de Riyad, alors sous contrôle de la famille rivale des Al-Rashid (de Haïl).

Nouveau chef du clan, Abd al-Aziz organise alors les Bédouins en "ikhwan" (frères), qui constituent sa force de frappe et lui permettent de reprendre graduellement le contrôle de l'essentiel de la péninsule. En 1904, Abd-al-Aziz s'empare de l'oasis de Buraydah, capitale de la région du Qasim, au nord du Nejd. Les Ikwân sont progressivement installés dans environ 200 colonies agricoles (les "hujjar"). En 1913, Abd-al-Aziz s'empare de la province du Hasa, dans l'est, dont la population est majoritairement chiite.

Son poids politique est reconnu par les Ottomans en mai 1914 lorsque ces derniers le nomment Wali (préfet) du Nejd. Avec le déclenchement de la première guerre mondiale, Abdelaziz se rapproche graduellement des Britanniques. Un traité de coopération est signé avec ces derniers en 1915. En novembre 1921, Abd-al-Aziz conquiert l'oasis de Haïl, le pouvoir des Ar-Rashid s'effondre, puis Abd-al-Aziz prend le titre de sultan du Nejd. En octobre 1924, les Hachémites du chérif Hussein sont défaits par les partisans d'Abd-al-Aziz lors de la bataille de la Mecque. Le 13 octobre 1924, Abdelaziz entre à la Mecque vêtu en pèlerin sans revendiquer, contrairement à Hussein, le titre de calife. D'ailleurs, le titre de gardien des deux sanctuaires pris par les souverains saoudiens ne remonte qu'aux années 1980. Le port de Djeddah est conquis peu après 1924. La conquête du Hedjaz s'achève en 1925. Le 2 novembre

1925, les Al-Saoud et les Britanniques signent le traité de Hadda, destiné à délimiter les frontières entre le domaine des Saoud et la toute nouvelle Jordanie.

La dernière grande conquête a lieu en 1926 avec la prise de l'Asir, du Jizan et du Najran. Des légations soviétiques et britanniques ouvrent à Djeddah en 1926. La même année, Abdelaziz se proclame roi du Hedjaz. Il est reconnu roi du Hedjaz, du Nejd et de leurs dépendances en janvier 1927. Le 20 mai 1927, avec l'aide de St. John Philby, Abdelaziz signe avec les Britanniques le traité de Djeddah par lequel il renonce à toute extension du territoire saoudien au détriment des souverains protégés par Londres tandis que les Britanniques reconnaissent le statu quo. Des tensions ont alors lieu avec les Ikhwân (frères), désireux de poursuivre la lutte.

Le roi saoudien (plus connu en Occident sous le nom d'Ibn Saoud) conclut à l'époque une alliance stratégique avec les Etats-Unis, qui, en échange d'un accès au pétrole, s'engagent à protéger militairement la dynastie des Saouds. Abd al-Aziz accepte le concept de modernisation du pays et persuade les ultra-conservateurs religieux d'accepter les nouvelles technologies : alors, les automobiles, la radio, le téléphone, l'avion et la télévision (il considérait cela comme des outils qu'on peut utiliser dans pour le Bien, ce qui rassure les oulémas saoudiens).

Après 50 ans de pouvoir, Abd al-Aziz meurt en 1953, laissant place à une succession de ses fils : Saoud ben Abdelaziz, Faysal ibn Abdel-Aaziz, Khalid ibn Abd al-Aziz, Fahd ibn Abd al-Aziz, et depuis 2005, le roi Abdallah ibn Abd al-Aziz. Le prince Sultan, ministre de la Défense et prince héritier depuis 2005, décède en octobre 2011. Son frère Naïf bine Abdelaziz lui succède comme prince héritier. En 2012, le prince Salman est devenue le prince héritier après le mort de son frère le prince Naïf.

c) Modernisme et fondamentalisme politique

Au XX^e siècle, dans le monde arabe, les théories des penseurs du siècle précédent s'incarnent dans des mouvements politiques, selon deux idéologies opposées. D'un côté, nous voyons le modernisme libéral, à l'origine du

nationalisme qui soutient les mouvements d'indépendance et fournit le cadre idéologique à ceux qui prennent alors le pouvoir :

- *le parti Baas (parti de la Résurrection arabe), constitué dans les années 1940, au pouvoir en Syrie et en Iraq, et qui se réclame à la fois de l'arabisme et du socialisme ;*
- *le nassérisme, issu de la révolution égyptienne de 1952 ; Nasser, avec les Officiers libres, renverse le roi Farouk, nationalise le canal de Suez (1956) et suscite l'éphémère République arabe unie (1958-1961) regroupant l'Égypte et la Syrie.*
- *le Néo-Destour, fondé en 1934 par Habib Bourguiba en Tunisie.*
- *le Front de libération nationale (FLN), fondé en 1954, au lendemain de l'insurrection algérienne, qui parvient au pouvoir après huit années de guerre de décolonisation (1962).*

D'un autre côté, le *wahhabisme* de Muhammad bine Abdullwahab qui se développe en Arabie Saoudite est à l'origine du mouvement des Frères musulmans, fondé en 1927-1928, qui prône le retour aux valeurs fondamentales de l'islam et la formation d'États musulmans vivant selon la seule loi islamique (*Charia*). L'accroissement démographique, l'exode rural, l'entassement des populations dans les villes, les difficultés économiques, l'éclatement de l'institution familiale sont autant de bouleversements qui favorisent la récupération par l'islamisme du mécontentement populaire et de la crise d'identité. Aussi, la vague islamiste s'amplifie depuis le début des années 1980 : révolution islamique en Iran (prise du pouvoir par l'imam *Khomeyni* en 1979), agitation des Frères musulmans en Égypte, victoires électorales du Front Islamique du Salut (FIS) en Algérie, en 1990 et 1991, etc.

d) La position géographique de l'Arabie Saoudite, à la fois stratégique et dangereuse

Étroite plaine littorale au bord de la mer Rouge et composée d'une chaîne de montagnes s'étendant le long de la côte occidentale²¹. L'Arabie Saoudite couvre les 3/4 de la péninsule arabique, soit 2 240 000 Km². Il est limité au Nord par la Jordanie, l'Irak et le Koweït, à l'Est par le Golfe Arabe et le Qatar, au sud-est par les Émirats Arabes Unis et le Sultanat d'Oman, au sud par la République du Yémen et à l'Ouest par la Mer Rouge et le Golfe d'Aqaba. Les immenses régions désertiques sont la caractéristique dominante de la géographie physique saoudienne. La partie centrale est un vaste plateau, Nedjd, dont l'altitude atteint 600 mètres à Riyad. Elle se prolonge au nord par le désert du Nafud et descend au sud vers celui du "Rub al-Khali" (le Quart Vide), sur les territoires du Royaume.



Situation géographique de l'Arabie Saoudite, (source : wikipédia, Internet, 2011)

Ces vastes territoires sont surplombés, à l'Ouest, par des chaînes montagneuses (Selselat al Sarawate) parallèles à la Mer Rouge : au nord le Hedjaz (barrière montagneuse) avec un sommet de 3133 mètres, au sud le Asir (l'inaccessible) qui plonge vers le Yémen. La côte, enfin, est bordée de plaines basses et

²¹ Revue « faits et projets, Mieux comprendre l'actualité internationale », L'Arabie saoudite, un royaume méconnu, avril 2006, publications Perspectives Internationales Editions, Paris, page 7. (E-mail : www.faits-et-projets.com).

sablonneuses, telle la Tihama, large de 50 à 70 km. A l'Est, la plaine côtière forme la majeure partie de la province de Hassa.

L'Arabie Saoudite compte 27,136977 millions d'habitants selon les recensements de 2010²². Cette population est répartie dans les différentes régions, concentrée dans les grandes villes, notamment *Riyad* (la capitale du royaume), *Djedda* (qui donne sur la mer rouge), *Dammam* (avec son embouchure sur le golfe arabe), la *Mecque* et la *Médine* (villes saintes de l'islam), etc. L'Islam est la seule religion du Royaume d'Arabie Saoudite, car, elle est le berceau des Deux Saintes Mosquées, et se veut un exemple et un modèle pour les autres pays musulmans pour lesquels elle se représente comme le leader islamique. Les Musulmans s'orientent vers la Mecque lors de leurs prières quotidiennes. Ils affluent du monde entier pour effectuer le pèlerinage sur les Lieux Saints, en particulier durant les mois de ramadan et dhul-Hijjah, conformément au Coran :

« Et fais aux gens une annonce pour Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, pour participer aux bienfaits qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés ».
(Sourate ALHajj).

Presque toute l'Arabie Saoudite connaît un climat désertique. La pluviosité est quasi inexistante et les températures journalières sont extrêmement élevées pendant de nombreux mois de l'année. Une chaleur et une aridité extrêmes sont les deux grandes caractéristiques du climat de l'Arabie Saoudite. Les températures moyennes en janvier et en juillet sont respectivement de 14 °C et de 42 °C.

²² http://www.cdsi.gov.sa/index.php?option=com_content&view=article&id=88

2. L'essor économique de l'Arabie Saoudite : un phénomène de développement devenu image journalistique Occidentale :

Les points de départ :

Avec un quart des réserves mondiales prouvées de pétrole brut, l'Arabie Saoudite est le premier producteur mondial, contribuant ainsi à 14% de la production de la planète et à 20% des échanges internationaux de pétrole brut. La capacité de production du Royaume est bien supérieure à sa production effective actuelle et peut répondre, pendant une durée estimée à plus d'un siècle, à toute défaillance dans les approvisionnements mondiaux de pétrole brut. Mais, comment les Saoudiens ont-ils réussi à occuper cette place économique à l'échelle mondiale malgré l'histoire dure et la courte durée de l'histoire de leur pays ?

Tout d'abord, l'économie de l'Arabie saoudite a connu une longue période de pauvreté "stable" jusqu'à ce que la découverte du pétrole en 1938 initialise un bouleversement littéralement fabuleux. Avant 1938, le royaume reculé et assez pauvre trouve des moyens précaires de subsistance dans un pastoralisme à portée limitée, une agriculture d'oasis et les profits des pèlerinages à La Mecque dont vit un petit commerce à l'état embryonnaire.

Le commerce de l'esclavage est supprimé dans le royaume en 1962 mais la situation actuelle des douze millions d'immigrés (pour une population totale estimée à 27 millions) n'est guère enviable. L'exploitation des puits de pétrole par les compagnies Américaine, modeste en constante progression de 1945 aux années 1960, préfigure l'avenir du pays, lui faisant entrevoir ses possibilités de développement. Enfin, les années 1970 (les chocs pétroliers) voient l'explosion des revenus pétroliers et provoquent ce qui est probablement un exemple unique dans l'histoire : la transformation complète et radicale, tant économiquement que socialement, d'un si grand pays en un si petit laps de temps. A travers ces actualités, nous présentons l'économie saoudienne depuis sa création car nous pensons qu'elle est devenue une identité représentative de royaume sur tout à la presse française d'après des deux thèmes de notre analyse, c'est que les relations saoudo- américaine et le thème économique qui est tranchée par les relations franco- saoudienne.

a) La production pétrolière – un « happening »

Jusque dans les années 1930, sous les sables immobiles de l'est arabe, reposent, insoupçonnées, les plus grandes réserves mondiales de cet or qu'on dit noir. Certes le roi Abdelaziz Al Saoud accorde une concession autorisant une holding britannique à la recherche de pétrole à explorer le désert, mais celle-ci n'ayant pas fait usage de ce droit a perdu sa concession. En 1933, le roi, par l'intermédiaire de St. John Philby, attribue à la SOCAL (Standard Oil of California) les droits exclusifs de prospection et d'exploitation du pétrole dans la région Est de l'Arabie, ainsi que des droits spéciaux dans d'autres régions du royaume, et ce pour une durée de 60 années, qui sont portées à 66 par la suite. Une nouvelle entité, la California Arabian Standard Oil Company (CASOC), détenue à 50% par la Socal (qui devient par la suite Chevron) et à partir de 1937 à 50 % par la Texas Company (future Texaco), devient propriétaire de la concession en 1934. En 1944, la Casoc est renommée Arabian American Oil Company, mondialement connue sous son acronyme Aramco. En 1948, la Standard Oil Company of New Jersey (qui prend par la suite le nom d'Esso puis celui d'Exxon) et la Socony-Vacuum Oil Company (l'ancêtre de Mobil) rejoignent le capital de l'Aramco. Les quatre compagnies, toutes américaines, restent jusqu'en 1973 les chevilles ouvrières du développement pétrolier en Arabie Saoudite.

La recherche de nouveaux gisements, qui se poursuit encore 55 ans après les premières découvertes, révèle bientôt que la Province de l'Est recelait les plus grands champs d'hydrocarbures du monde. Le premier segment de « Ghawar » à l'est de l'Arabie, le plus vaste gisement du monde, est découvert en 1948. Safaniya, le plus grand gisement offshore, est découvert quant à lui en 1951. En 1991, 60 gisements exploitables sont mis au jour dont 5 pour la seule année 1990. En 1989 et 1990, un total de 7 nouveaux gisements, d'un brut léger mais de qualité supérieure, sont découverts au sud de Riyadh (la capitale), au cœur d'une région située en dehors des réserves supposées d'hydrocarbures.

Le forage débute en avril 1935 dans la région de Dammam à l'est, le long de la côte du Golfe Arabe, mais le premier puits ne commence à rendre qu'en mars 1938. Le premier baril embarque en mai 1939 à Ras Tanura qui devient par la suite un des plus grands terminaux exportateurs de pétrole. En 1991 plus de 60 milliards de barils sont

produits depuis 1938 rien que par l'Aramco, mais les réserves connues sont de 257,5 milliards de barils et susceptibles d'augmenter davantage à mesure que les gisements du Sud du Nadj seront circonscrits. Les réserves de gaz naturel non-associé dépassent en 1991 les 6,4 milliards de mètres cubes. Les programmes d'expansion en cours prévoient une augmentation de la production à 10 millions de barils par jour.

En 1973, l'Arabie Saoudite s'arroge 25% des droits et des propriétés de l'Aramco. Cette réappropriation du patrimoine national conduit le gouvernement à la prise de contrôle de l'*Aramco* dont il acquiert 60% en 1974, puis 100% en 1980. Officiellement renommée Saudi Arabian Oil Company (ou Saudi Aramco en 1988), l'*Aramco* continue de faire trembler l'industrie et de bouleverser les salles de change du monde entier en usant de son acronyme vieux de 50 ans.

La société l'*Aramco* joue aujourd'hui le rôle d'opérateur pour la production du pays, et joue le rôle d'intermédiaire dans un certain nombre de projets de BTP ou d'ingénierie. La compagnie officie d'ailleurs à ce titre dès 1949 en supervisant la construction de la ligne ferroviaire Dammam-Riyad dont le gouvernement est maître d'œuvre, ou plus récemment en contrôlant le déroulement du Master Gas Plan. La puissance de l'*Aramco* se manifeste aussi par la conduite d'opérations en aval de l'extraction, par exemple l'établissement en 1988 d'une coentreprise avec Texaco destinée à raffiner, distribuer et commercialiser des produits dérivés du pétrole dans l'Est et la région du Golfe des États-Unis.

Bien que l'*Aramco* contrôle 95% de la production d'Arabie saoudite, deux autres compagnies opèrent dans la moitié de la Zone Divisée, l'ancienne zone neutre entre le Koweït et l'Arabie Saoudite. La Getty Oil Company, à capitaux américains, détient la concession pour la zone terrestre alors que l'Arabian Oil Company (AOC), de nationalité japonaise, exploite la concession offshore. Cette bande de territoire, sujet d'un litige entre les deux pays, est mise en commun par l'Arabie saoudite et le Koweït en 1965, puis divisée en deux parties quasi-égales en 1970. Les deux pays conviennent également de partager équitablement les réserves pétrolières de la zone et de se diviser les revenus du pétrole. Les réserves connues pour toute la zone totalisaient en 1991 5 milliards de barils, et la production est en moyenne de 359 000

barils par jour entre 1985 et 1989, la part saoudienne de cette production constituant entre 2 et 4% de la production totale de l'Arabie Saoudite.

Seul opérateur pour la province de l'Est, l'Aramco n'a jamais eu besoin de forer et d'exploiter que le nombre optimum de puits, après un demi-siècle, plusieurs de ces puits requièrent une repressurisation artificielle par un système d'injection d'eau de source saumâtre non-potable est drainée et injectée dans les réservoirs à mesure que le brut en est extrait. Seuls 850 puits sont utilisés pour couvrir une production allant jusqu'à 9 millions de barils par jour, ce qui représente une moyenne de 10 588 barils par jour chacun.

b) Les infrastructures de transport et de traitement

La manipulation, le transport et le traitement des matières pétrolières requiert un réseau complexe d'installations réparties dans tout l'Est arabe et reliées entre elles par plus de 21 000 km d'oléoducs. Chacune des 60 usines de séparation gaz-pétrole (Gas-oil separator plants ou GOSPS) dessert plusieurs puits dans un rayon d'action considérable, par l'intermédiaire d'une maille dense d'oléoducs de jonction, et embrase le ciel nu de ses cheminées de gaz incandescent. Les complexes stabilisateurs « d'Abqaiq » et « Juaymah » adoucissent des flux de brut acide tandis qu'ailleurs les usines de traitement des gaz naturels produisent propane, butane et gaz de ville (méthane). À Ras Tanura, une raffinerie géante d'une capacité de 530 000 barils par jour, ouverte en 1941 et traite une partie du brut avant son expédition. Ici opèrent des usines spécialisées dans les produits dérivés du pétrole - comme dans la ville nouvelle de Jubayl - alors que là, le long des côtes, de « Ras Tanura à Juaymah » en passant par « Yanbu », s'étendent de vastes terminaux d'exportation.

De grandes raffineries sont également construites à « Jubayl » (280 000 barils par jour), à « Yanbu » 250 000 barils par jour pour l'export et 170 000 barils par jour réservés à la consommation domestique. Les raffineries de « Riyad » 134 000 barils par jour, de « Jiddah » 95 000 barils par jour, « Rabigh » 332 000 barils par jour et de « Khafji » 30 000 barils par jour portent à 8 le nombre total de raffineries en Arabie Saoudite avec une capacité totale de 1,82 million barils par jour.



Oléoducs et gazoducs au Moyen-Orient.

Source : scanner de livre « l'histoire de l'Arabie Saoudite » en arabe

Le long oléoduc Trans arabique (Tapline) ouvert en 1951, nécessitant des réparations constantes, perd toute rentabilité durant les années 1970 et devient peu à peu inexploitable, il est définitivement fermé en 1990. Néanmoins, les Saoudiens n'abandonnent jamais l'idée d'une issue à l'Ouest, cette fois non pas pour les exportations normales, mais à des fins stratégiques. Le détroit d'Ormuz, partagé entre Oman et l'Iran, est un lieu de passage dangereux en cas de conflit entre les États-Unis et l'Iran. La navigation dans le Golfe présente de réels dangers depuis la guerre Iran-Irak. Ces considérations stratégiques ont conduit durant les années 1980 à la construction, au prix de plusieurs milliards de dollars d'investissement, de trois vastes oléoducs joignant le port de Yanbu aux champs pétrolifères de l'Ouest : l'oléoduc des gaz naturels liquéfiés (NGL), de 1170 km de long et de 66 à 76 cm de diamètre, reliant l'Est à l'Ouest, est mis en service en mars 1981, quant à l'oléoduc de brut d'un diamètre de 122 cm ouvert en juin 1981, ainsi que la voie d'évitement de 142 cm de diamètre qui lui est adjointe en 1987, ils s'étendent tous deux sur 1 200 km de long. L'adjonction de pompes hydrauliques et l'expansion des capacités de stockage à chaque extrémité de ce système de transport du brut lui confèrent aujourd'hui une capacité de l'ordre de 5 millions de barils par jour (dix fois le débit de la Tapline) et une capacité d'absorption de la moitié de la production de l'Aramco.

Ces audacieux systèmes d'acheminement qui traversent la péninsule, nouveaux transsibériens de l'énergie, dotent l'Arabie saoudite d'une route domestique totalement sûre, qui l'affranchissent en grande partie des menaces de blocus. Les Saoudiens

restent néanmoins sujets à une interdiction de leurs exportations depuis Yanbu si les deux détroits (Canal de Suez et Chatt-el-Arab) de la mer Rouge leurs sont interdits. À la fin des années 1970, l'Arabie saoudite met en œuvre l'ambitieux plan de maîtrise du gaz ou (Master Gas System). Le gaz autrefois brûlé lors de la séparation des hydrocarbures en fonction de leur densité est aujourd'hui en partie utilisé à la production de l'électricité, à la désalinisation de l'eau, la fabrication de verre, de ciments, d'engrais ou de Chaux. Le gaz est aussi acheminé par conduits jusqu'aux nouvelles cités industrielles de Jubayl et Yanbu pour y servir de carburant aux raffineries, aux usines pétrochimiques, aux fabriques d'engrais ou aux hauts fourneaux, ou bien pour y être exporté vers les ports d'Europe, d'Amérique ou d'Asie. Conçu pour traiter 99 millions de mètres cubes de gaz par jour, le Master Gas System permet d'apporter l'équivalent de 750 000 barils de brut par jour à un monde assoiffé d'énergie.

c) La main d'œuvre internationale : un facteur essentiel

Entre 1977 et 1981, le revenu national provenant directement des revenus du pétrole dépasse à lui seul les 300 millions de dollars par jour, nourrissant de milliards de dollars la « machine à développer ». Concevant et menant à bien des milliers de projets, les architectes, les ingénieurs, les entrepreneurs, les éducateurs et les ouvriers venus de l'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord, du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-est aident l'Arabie Saoudite à construire de toutes pièces une nation développée au milieu du désert, depuis les infrastructures les plus élémentaires aux campus universitaires les plus sophistiqués, en passant par des complexes d'habitation à l'américaine avec leurs magasins de fast-food. Les investissements privés suivent l'impulsion forte et continue donnée par le gouvernement, et contribuent pour une large part au développement des surfaces de vente et de nombreuses industries, et à une bonne part de l'expansion agricole.

La géographie du royaume le relie au triangle du pétrole et à l'exploitation des régions pétrolifères au Moyen-Orient. Néanmoins, la majeure partie du développement se fait sous l'égide de plans quinquennaux, par l'intermédiaire de l'attribution de budgets d'État, culminant lors du second plan couvrant la période 1975-1980, où 195 milliards de dollars sont attribués et permettent la construction de 28 barrages, 4 ports, 175 000

nouvelles maisons, 24 000 km de routes et l'aéroport de Jiddah qui est le plus grand du monde jusqu'à l'ouverture de l'aéroport de Riyad. Avant et après cette période, des centaines de projets liés à la maîtrise de l'eau, servant au développement industriel ou à celui de l'infrastructure (comme la route d'un milliard de dollars desservant Bahreïn) sont menés à bien.

Le quatrième plan 1985-1990 voit son budget sérieusement réduit en raison de la récession qui suit la baisse subite des revenus pétroliers à la suite du second choc de 1982. Les ventes de pétrole saoudien chutent de 9,6 millions de barils en 1980 à 3,3 millions en 1985. Quant au prix du baril, il s'effondre de 35-40\$ en 1980 à 10-12\$ en 1986. Ces deux événements se produisant à un moment où la valeur du dollar baisse elle aussi, en accentuent les effets. Ce triple choc réduisit les revenus pétroliers de 90% et malgré une certaine diversification de l'économie, le Produit National Brut chute de 75% entre 1981 et 1988. Le cinquième plan quinquennal (1990-1995) prévoit moins de 100 milliards de dollars en dépenses de développement, mais si la production de pétrole poursuit sa lente reprise, ce montant est susceptible d'augmenter. Cette explication nous permet de dire que l'économie saoudienne est passée par des étapes différentes et difficiles. Ce que nous allons exposer pour bien éclairer l'image de ce pays dans notre corpus :

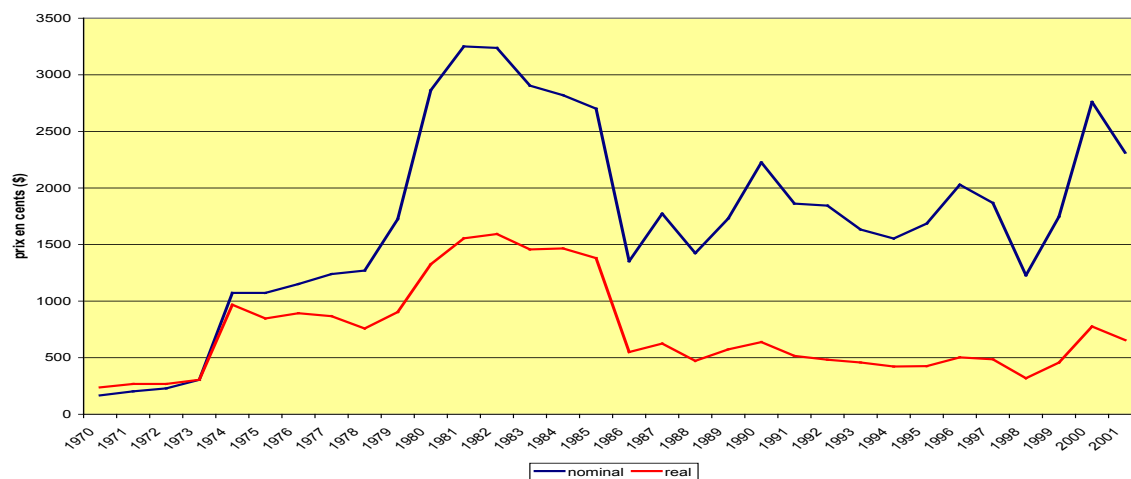
1- Les années soixante-dix : un boom économique :

Dans les années soixante-dix, le pays vit un boom qui permet son développement, malgré le fait que l'économie reste une économie dualistique. Une petite partie de la population trouve du travail dans le secteur pétrolier tandis que le reste vit toujours des activités agricoles et des services par manque de qualification. Les travailleurs employés dans le secteur pétrolier touchent un salaire très élevé même en comparaison avec des standards des autres économies pétrolières. Il est clair que les gens qui travaillent dans le secteur du service (ou d'autres secteurs) profitent largement des dépenses accrues du gouvernement et des gens travaillant dans l'industrie pétrolière. Entre 1968 et 1978, le volume d'exportation du pétrole a doublé et les recettes d'Etat ont pratiquement explosé. L'augmentation des revenus gouvernementaux est même plus forte que l'augmentation de la valeur de la

production. Les recettes gouvernementales augmentent de 926\$ millions en 1968 à 25, 676\$ millions en 1975.

Cela est dû au fait que l'Etat saoudien taxe fortement les revenus des compagnies pétrolières. Les taxes augmentent de 50% en 1970 à 85% en 1974. En plus, le prix de production du pétrole n'a aucune relation avec le prix de vente. En 1974, on estime que le coût de production d'un baril est de douze cent (\$) le baril et le prix de vente d'environ 11\$. La marge est partagée entre le gouvernement et les compagnies pétrolières étrangères. Une autre raison importante pour l'augmentation des recettes est bien sur le choc pétrolier en 1974. L'évolution du prix du pétrole montre que le prix a triplé en 1973/74 grâce à l'intervention collective du cartel OPEC²³ (Organisation des pays exportateurs de pétrole). La hausse des prix en 1973/74 s'explique aussi par l'embargo introduit par les pays arabes pour mettre sous pression les pays occidentaux qui ont soutenu Israël pendant la guerre en Octobre 1973.

Voici un graphique qui résume l'évolution des prix entre 1970 et 2001 (Source: OPEC):



Prix du pétrole²⁴, source (OPEC)

²³ En français OPEP (Organisation des Pays exportateurs de Pétrole).

²⁴ « L'économie mondiale dans la 2^{ième} moitié du vingtième siècle », un rapport réalisé par Université de Lausanne, Juin 2003.

Pour le gouvernement saoudien se pose alors la question sur la manière d'utiliser ces profits. Au milieu des années soixante-dix, des décisions sont prises d'utiliser les revenus accrus pour:

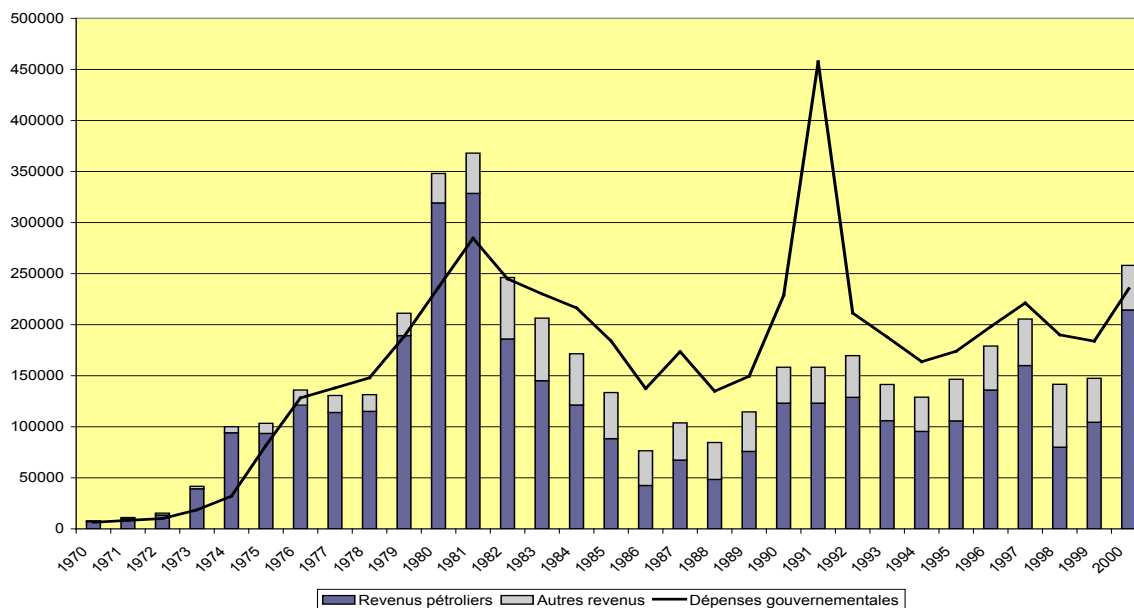
- des investissements dans l'infrastructure dans le cadre des plans de développement.
- l'achat des compagnies en aval de l'industrie pétrolière (en anglais: downstream), c'est-à-dire l'industrie qui traite et raffine le pétrole brut.
- Subsidés divers

Trois facteurs ont motivé les investissements dans l'industrie en aval:

1. Les investissements en aval sont intensifs en capital. Donc bien pour un pays avec peu de main-d'œuvre mais beaucoup de capital.
2. Une maximisation du profit à cause d'une meilleure qualité du pétrole exporté.
3. En plus, non seulement le pétrole pourrait être raffiné mais aussi les importantes ressources de gaz naturels que l'Arabie Saoudite possède aussi peuvent être utilisées.

La plupart des subsidés sont indirects pour le consommateur. C'est-à-dire que le gouvernement finance la production de l'énergie, ce qui se traduit par un prix bas pour le consommateur. Malheureusement cela aboutit à un gaspillage énorme d'énergie. Au début, cela ne pose pas de problème (au point de vue financier) mais quand les revenus du gouvernement ont commencé à baisser au milieu des années quatre-vingt, il fallait un changement dans la politique d'énergie. Le même problème se pose pour le secteur industriel qui est subsidié pendant plusieurs années et qui produit inefficacement.

Pour mieux visualiser les revenus du gouvernement, voici un graphique avec les recettes et les dépenses (Source: SAMA): « Saudi Arabian Monetary Agency ».



Recettes et dépenses gouvernementales (Source : SAMA), « saudi arabian monetary agency »

Les revenus énormes dus au pétrole sont suivis par une hausse de la consommation dans les pays exportateurs. L'Arabie Saoudite commence d'importer de grande quantité de biens, surtout alimentaires. Mais ces importations ont un effet pervers sur la production nationale car les gens commencent à remplacer les biens domestiques par des biens européens ou américains.

Nous pourrions croire que les gens qui perdent leur travail dans le secteur d'importations commencent dans l'industrie pétrolière qui se trouve en pleine expansion. Mais cela n'arrive pas pour plusieurs raisons. Premièrement, l'industrie du pétrole est une branche intensive en capital et pas en travail. Deuxièmement, le secteur a besoin de main d'œuvre hautement spécialisée. Le plus grand employeur est la société *ARAMCO* qui exploite les gisements de pétrole. En ce temps, elle n'employé pratiquement que des travailleurs spécialisés étrangers mais la priorité pour les citoyens qualifiés.

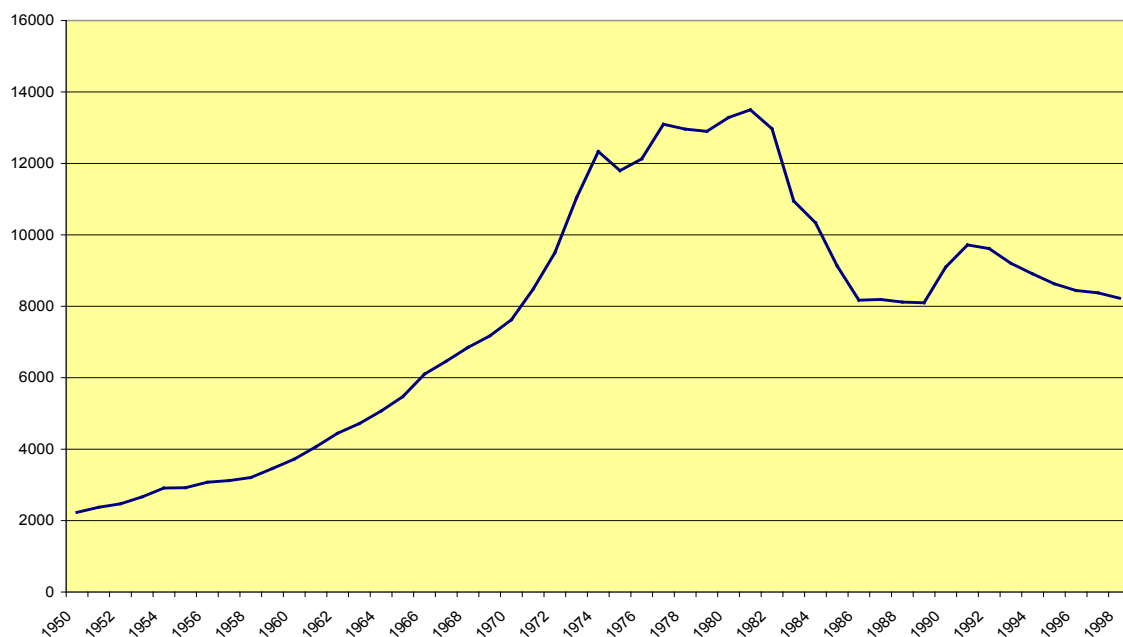
A la suite de la reprise totale d'*ARAMCO*, la société change de nom et s'appelle aujourd'hui *Saudi Aramco*. Comme on peut le voir sur le graphique "recettes et dépenses", l'Arabie Saoudite a (en moyenne) un fort surplus pendant les années 1973 et 1982. Le pays n'est pas capable d'absorber les énormes revenus pétroliers pendant ce temps. En plus, lors des investissements décrits plus-haut, le

gouvernement investit dans des actifs financiers et dans des obligations gouvernementales des pays industrialisés.

Ce qui est encore intéressant à mentionner est le fait que la croissance moyenne du PIB est de 10% par année. Mais la croissance du secteur pétrolier 9.7% est moins forte que celle du secteur non pétrolier 13.3%. Cela est dû à la forte augmentation du secteur tertiaire pour la satisfaction des nouveaux besoins de la population saoudienne.

2- Les années quatre-vingts : Les problèmes arrivent

Comme on peut le voir sur les graphiques du PIB, et la production du pétrole, les problèmes pour l'économie saoudienne commencent dans les années quatre-vingt (Source: Angus Maddison: The World Economy – A Millennial Perspective):



PIB (Produit Intérieur Brut) en Arabie Saoudite

Source, Maddison: The World Economy – A Millennial Perspective

En fait, l'année 1981 représente le "sommet économique" de l'Arabie Saoudite. Le PIB est à 13. 500\$ et la production du pétrole est de 9.9 millions de baril par jour. Ce sont les chiffres les plus hauts atteints. En même temps, le prix du baril est sur un niveau de record de 32\$ (en terme nominal). Il y a deux raisons pour des prix aussi élevés:

- Premièrement, la nationalisation complète de l'industrie pétrolière en Arabie Saoudite qui est auparavant dans la main des étrangers. Le gouvernement est alors dans une position de monopole, car il contrôle toute la chaîne de production via la société *Saudi Aramco*.
- Deuxièmement, la révolution iranienne (1979) et le début de la guerre Irak-Iran (1980-1988). Ces deux guerres font baisser la production mondiale du pétrole car les deux pays concernés sont de grands producteurs de pétrole.

A cause des prix très élevés, les pays industrialisés commencent à changer leurs politiques pétrolières. Ce changement comprend deux nouvelles stratégies qui expliquent la fin du "Oil Boom" qui débute en 1974 et la chute des prix dans les années quatre-vingt-dix. De plus, les pays importateurs du pétrole cherchent des moyens pour réduire leur consommation de pétrole (Par exemple, les voitures avec des moteurs économiques et une consommation de carburant plus basse). La surproduction du pétrole fait chuter le prix au début des années quatre-vingt-dix. Le PIB baisse de 8.7% dans l'année 1984/85. Le gouvernement est obligé de réduire fortement ses dépenses, par exemple en diminuant les subsides pour les secteurs industriels.

Mais à cause des investissements obligatoires dans le cadre des plans de développement, les saoudiens sont forcés de financer ces investissements avec un déficit budgétaire et des ventes des actifs étrangers. Sur les deux graphiques (Recettes - Dépenses de l'état et PIB) on voit bien que l'économie saoudienne ne se remet pas encore de ces chocs.

Pour arrêter ce déclin des prix, l'OPEC introduit des quotas de production pour chaque pays en 1982. L'Arabie Saoudite réduit sa production pour maintenir un prix du pétrole stable ("*Swing production*", *Production de balancement*). En 1985, l'Arabie Saoudite abandonne son statut de "*Swing Producer*", c'est-à-dire que le pays se soumet au quota de production accordé par les membres d'OPEC. Maintenant se pose la question de la variation du prix si tout le monde respecte la quantité à produire. Mais certains pays augmentent leur production pour gagner à court terme quelques dollars supplémentaires.

Il faut bien noter que l'OPEC est fondée pour maintenir les prix stables (ou plutôt hauts), mais cela n'a pas toujours (certains disent jamais) bien marché parce que les pays ont commencé à tricher. A l'intérieur de l'OPEC, l'Arabie Saoudite a une position prédominante car elle produit beaucoup plus que les autres et est donc dans la position de pouvoir maintenir le prix. Pour stabiliser les prix, le gouvernement saoudien réduit la production du pétrole. La réduction de la production, combinée avec une baisse du prix et une forte dépréciation de la monnaie qui prévaut dans le commerce pétrolier, le dollar a des conséquences désastreuses pour l'Arabie Saoudite. Pour mettre les membres de l'OPEC sous pression afin qu'ils respectent leur quota de production, l'Arabie Saoudite augmente la production, ce qui amène directement à un "crash" du prix du pétrole en 1986.

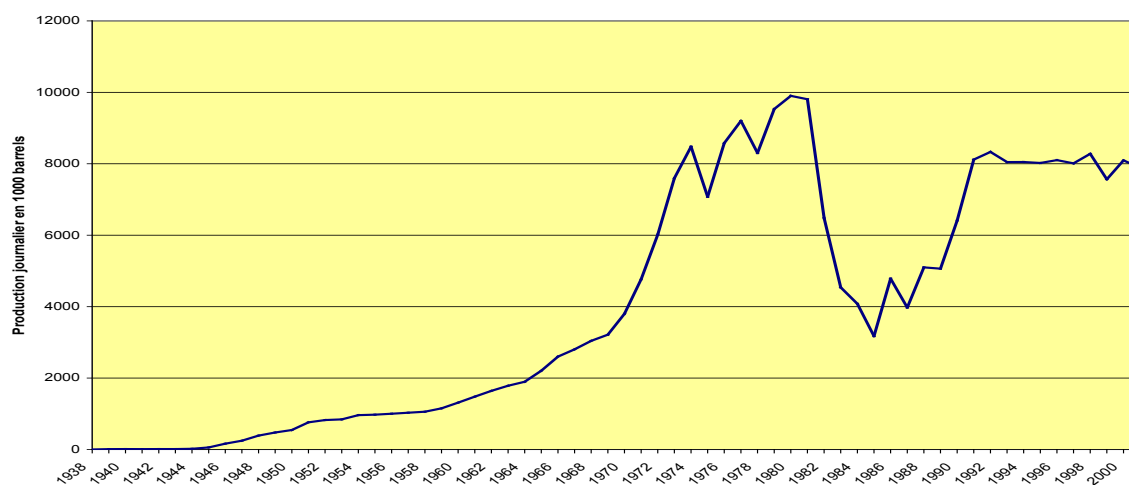
3- Les années quatre-vingt-dix : guerre, hausse de production et crise :

Le début des années quatre-vingt-dix était marqué par la guerre de libération du Kuwait. Les coûts pour le gouvernement saoudien sont estimés à 60\$ milliards, ce qui représente une somme énorme pour l'économie saoudienne (voir plus-haut la graphique recettes-dépenses). Le gouvernement vend une bonne partie de ces réserves externes pour financer cette guerre et les réserves sont au minimum nécessaires pour maintenir la confiance dans la monnaie nationale, le Riyal. En 1992, l'Arabie Saoudite est obligée, pour la première fois, d'emprunter de l'argent sur le marché des capitaux internationaux. Pendant et aussi pour une partie après la guerre, l'Arabie Saoudite est contrainte de remplacer le déficit dans la production de l'Irak et du Kuwait.

Ce qui se traduit par une hausse de la production du pétrole (voir graphique: Production du pétrole). En plus, en 1998, le prix du pétrole diminue encore une fois fortement à cause de trois raisons:

- La crise économique en Asie de l'Est
- Un hiver assez chaud à cause d'El Nino
- Une augmentation de la production du pétrole dans les pays qui ne sont pas membres de l'OPEC.

Ces trois raisons font baisser le prix d'un tiers. On parle du quatrième choc pétrolier après 1973/74, 1979 et 1986.



Production de pétrole de l'Arabie Saoudite

La réalisation de ces plans de développement au XXème siècle:

Ces plans de développement commencent en 1970 et résument les buts économiques et sociaux que le gouvernement saoudien veut atteindre. En lisant ces paragraphes, les lecteurs sont invités à bien se référer aux graphiques précédents pour une meilleure compréhension de la situation. Depuis 1970, l'Arabie Saoudite introduit sept plans de développement (chaque plan pour une période de 5 ans) pour faire progresser l'économie. Le but est de transformer cette nation sous-développée tout en gardant les valeurs et coutumes islamiques. Une autre raison pour ces plans est la diversification de l'économie saoudienne. Les autorités remarquent assez tôt qu'une économie uniquement basée sur une ressource (le pétrole) n'est pas avantageuse à long terme. Chaque plan est considéré comme une étape qu'il faut finir avant de pouvoir progresser sur un niveau plus haut, c'est-à-dire le prochain plan. Dans le passage suivant, on va décrire ces plans en détails. Bien que tous les buts ne soient pas atteints, l'économie se développe rapidement en augmentant le niveau de vie des Saoudiens.

4- Les années deux mille 2000 : une transformation économique et des réformes

Depuis 2000, l'Arabie Saoudite connaît une décennie de transformation économique importante. La crise économique actuelle, accompagnée notamment du fort reflux des prix du pétrole, est l'occasion de dresser un premier bilan de

cette période. Une utilisation avisée de la rente pétrolière et une politique volontariste de réformes économiques permettent à l'Arabie Saoudite de sortir peu à peu de son rôle unique de réservoir pétrolier mondial. Par ailleurs, grâce à la solidité des fondamentaux macroéconomiques et à des réglementations assez contraignantes, le pays est pour l'instant relativement épargné par la crise. La prudence des réformes et le contrôle étatique du processus de développement économique empêchent le recours inconsidéré à l'endettement et la surchauffe, et donc réduit les risques systémiques qui pourraient se matérialiser en période de crise. Comparativement à d'autres pays du Golf (CCG) qui subissent le brusque éclatement d'une bulle immobilière financée à crédit et qui voient leur système financier mis en difficulté, surtout les Emirats-Arabes-Unis. L'Arabie Saoudite fait preuve d'une certaine stabilité. Cependant, si la première étape des réformes semble pour le moment menée à bien, on peut s'interroger sur les résultats quant aux défis de nature plus structurelle. Le problème lancinant de la diversification économique permettant d'absorber le flux de nouveaux entrants sur le marché du travail ne semble avoir que très peu progressé ces dernières années. Si la prudence peut être une vertu dans la conduite des politiques économiques, elle peut être dangereuse si elle sert à cacher une insuffisante prise en compte de la rapidité des changements démographiques et leurs conséquences socioéconomiques.

Depuis 2000, l'économie saoudienne connaît un important processus de transformation dans lequel le gouvernement joue un rôle prépondérant. Cette transformation s'accélère à partir de 2005, notamment grâce au franchissement des 50 USD/b pour le pétrole brut. Il y a une poursuite de l'assainissement financier du secteur public. Le mouvement de réforme budgétaire entamé au début de la décennie 2000 s'accélère grâce à la conjonction d'un afflux important de pétrodollars et de la priorité donnée à l'assainissement des comptes publics. Ces derniers ne sont pas réellement en situation de risque dans la décennie 1990 – en témoigne le maintien de ratings très favorables – mais le niveau de la dette publique (100% du PIB en 1999) et la répétition de déficits budgétaires importants entre 1998 et 2002 (-3,7% du PIB en moyenne) contraignent assez fortement les marges de manœuvre budgétaires (cf. grap1).

5- 2005-2008 : afflux de pétrodollars et accélération des réformes avec une crise mondiale :

Grâce à la hausse continue des prix du pétrole, les recettes budgétaires liées au pétrole environ 85% des recettes budgétaires totales passent d'USD 280 milliards de 2000 à 2004 (en moyenne annuelle) à 750 milliards de 2005 à 2008. Ces derniers permettent à la fois de réduire la dette publique (de 65% du PIB en 2004 à 13% fin 2008) et d'accroître sensiblement le montant des avoirs extérieurs publics. Ces derniers ne sont pas gérés par un fonds souverain mais sont détenus par la banque centrale (SAMA). Ils s'élèvent à environ 450 milliards d'USD (environ 100% du PIB) fin 2008. L'accumulation de pétrodollars donne à l'Etat des moyens et une marge de manœuvre accrus dans la conduite de sa politique budgétaire.

D'importants programmes d'investissements sont mis en place, destinés à combler certains retards et à favoriser la diversification de l'économie vers l'industrie. Le montant total des investissements programmés s'élève à environ USD 500 milliards en 2008. Le gouvernement ne participe que partiellement au financement de ces projets mais reste décisionnaire de leur planification.

Par ailleurs, la solidité des finances publiques permet actuellement de mener une politique de relance, malgré la chute des revenus pétroliers attendue pour 2009. En effet, le financement d'un éventuel déficit se traduirait par un recours aux avoirs extérieurs publics, ainsi que le déclarent récemment les autorités saoudiennes. Au cours des années 2000, et contrairement aux chocs pétroliers précédents, le supplément de rente pétrolière obtenu est utilisé prudemment. Il sert, d'une part, à sensiblement améliorer la solvabilité et, d'autre part, à entreprendre un programme d'investissement.

Le processus de réformes économiques, parallèlement à l'assainissement budgétaire, à la volonté de diversifier l'économie en direction du secteur non pétrolier et d'accroître la participation du secteur privé, entraînent un mouvement de libéralisation et d'ouverture de l'économie. Ce processus de réforme est relativement lent en comparaison avec celui mis en œuvre par certains autres Etats du Golfe et subit quelques revers. Suite à l'accession de l'Arabie Saoudite à l'OMC (Organisation Mondiale de Commerce) en 2005, un

certain nombre de secteurs sont ouverts aux capitaux étrangers, notamment le secteur bancaire, et des mesures incitatives sont mises en place.

d) Une économie plus ouverte pour les investissements étrangers

Selon la SAMA, certaines réglementations sont assouplies, et l'imposition des profits des entreprises étrangères est réduite de 45% à 20%. L'accélération des réformes permet une amélioration notable de l'environnement des affaires, reflété notamment par la progression dans le classement « Doing Business », établi par la Banque Mondiale. Selon la dernière évaluation disponible en septembre 2008, l'Arabie Saoudite figure à la seizième position de ce classement. Au-delà de cet indicateur qui reste très partiel, l'évolution des flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) indique clairement un progrès dans la perception du potentiel de l'économie saoudienne de la part des investisseurs étrangers. La loi sur l'investissement étranger (Foreign Investment Act, 2000) enclenche un mouvement de libéralisation important de l'économie saoudienne. De même, la création d'une autorité nationale de régulation des IDE (SAGIA) et la rapide évolution de la législation entraîne une forte diminution de la liste des secteurs non autorisés.

Les investisseurs étrangers accroissent l'attractivité de l'économie saoudienne. En pourcentage de l'investissement total, les flux entrants d'IDE passent de 4,7% en 2004 à 30% en 2007. Parallèlement, le stock d'IDE atteint 20% du PIB en 2007 contre 8,2% en 2004. Les principaux secteurs bénéficiaires sont les hydrocarbures, l'industrie (pétrochimie) et les services financiers. Il lustration de la politique d'ouverture, l'accès de la Bourse saoudienne est autorisé aux investisseurs étrangers en 2008. Ces derniers étaient auparavant obligés de passer par des fonds collectifs. Au total, le résultat le plus significatif de la politique de réformes et d'ouverture commencée au début des années 2000 est la hausse du flux d'IDE.

Cette période donne véritablement aux investisseurs étrangers une meilleure visibilité de l'Arabie Saoudite. Avec la transformation du régime de croissance, la croissance du secteur non pétrolier s'accélère depuis le milieu des années 2000. De 3% l'an entre 1999 et 2003, la croissance en volume du secteur non pétrolier (privé et public) dépasse 5% l'an entre 2004 et 2008. Ceci rend

l'activité économique moins dépendante de l'évolution du secteur pétrolier. Les secteurs de la construction, de l'industrie et des services sont les principaux moteurs. L'activité industrielle dominée par le secteur de la pétrochimie bénéficie du soutien de la demande mondiale et du coût réduit de l'énergie produite localement.

Pour clôturer cette explication de 1995 à 2007, la part du secteur industriel (non pétrolier) dans le PIB passe de 5,9% à 9,4%. Le dynamisme de la construction est lié à la multiplication d'investissements publics importants dans les infrastructures et à la hausse de la demande de logements liée à l'essor démographique. Le secteur public notamment par son investissement est un moteur important de la croissance. L'accélération du programme de grands projets fait passer l'investissement public de 3,2% à 6,7% du PIB de 2004 à 2007. L'incidence de la demande privée est mitigée. Donc les revenus pétroliers restent déterminants. C'est la réinjection d'une partie des pétrodollars dans l'économie nationale qui permet à l'économie non pétrolière de se développer.

e) Une réelle solidité face à la crise

Au stade actuel de la crise économique mondiale, l'Arabie Saoudite reste relativement épargnée. L'ouverture assez faible de son économie, y compris son secteur financier, ainsi que la capacité à mettre en œuvre une politique de relance massive amortissent les effets de la crise sur l'économie. Le secteur financier peu impacté dans la région du Golfe, le secteur bancaire saoudien est actuellement le moins affecté par la crise. D'une manière générale, les banques saoudiennes suivent une politique de crédit assez conservatrice à cause de la tradition de la finance islamique, limitant l'exposition aux actifs à risque et aboutissant à une situation de liquidité bancaire assez confortable. L'essentiel du passif du secteur bancaire est composé de dépôts domestiques. La croissance assez modérée du crédit ne pousse pas les banques à se financer à l'extérieur, elles ne sont donc que modérément atteintes par l'assèchement du crédit au niveau mondial.

Des mesures d'urgence sont prises par les autorités monétaires à l'automne 2008 afin de maintenir un niveau satisfaisant de liquidité bancaire. La SAMA réduit fortement son taux repo (de 350 points de base). A la fin de l'année 2008, le

crédit aux ménages et aux entreprises rapporté au PIB atteint 40% en Arabie Saoudite. Par ailleurs, l'absence de correction massive sur le marché de l'immobilier réduit l'effet de la crise sur le risque de crédit. D'une autre part, pour faire face à la forte baisse des prix du pétrole débutée mi-2008 (le baril de Brut passe de USD 140 à USD 40 entre juillet et décembre 2008), l'OPEP décide sa plus forte baisse de quota de production depuis sa création (-13% environ).

En tant que premier producteur de pétrole de l'OPEP, la contribution de l'Arabie Saoudite est importante. Sa production de pétrole devrait se contracter d'environ 10% en 2009, ce qui devrait entraîner une baisse parallèle de la production gazière (gaz extrait en association avec le pétrole et essentiellement utilisé dans l'industrie). Etant donné les perspectives du marché pétrolier pour 2009 (attendu à 50 USD/b en moyenne sur l'année), le niveau de prix du pétrole ne devrait pas permettre un relèvement des quotas de production à court terme. Les cours actuels sont, en effet, encore loin de l'objectif du gouvernement saoudien (75 USD/b). Au total, le PIB pétrolier (gaz compris) devrait se contracter d'environ 10% en termes réels sur l'année 2009 et de pratiquement 40% en termes nominaux.

f) Un difficile enrichissement de la croissance en emplois

Si nous pouvons affirmer que l'Arabie Saoudite a mené avec succès la première partie de son processus de développement économique – ouverture et libéralisation économique, stabilisation macroéconomique et crédibilité des politiques menées, un certain nombre de défis demeurent. Ainsi, les questions de la diversification économique et de la création d'emplois semblent loin d'être résolues, même si des progrès sont accomplis.

Selon un rapport de la SAMA apparu en 2010, il existe un réel défi à relever en matière de l'emploi, la population saoudienne s'élevant à 27 millions d'habitants, dont 6,5 millions d'expatriés qui occupent une grande partie des emplois du secteur privé. La croissance démographique et la pression exercée sur le marché de l'emploi restent des questions pressantes pour l'économie saoudienne. Même si la transition démographique semble progresser, les indicateurs de croissance de la population restent à des niveaux élevés. Le taux de croissance de la population atteint 2,1% (contre 1,3% pour la moyenne des

PVD) et est soutenu par le haut niveau du taux de fertilité (3,8 enfants par femme contre 2,9 pour les PVD). Le niveau très élevé du taux de fécondité pendant les années soixante-dix (7,3) est à l'origine de la jeunesse actuelle de la population. Plus d'un tiers des nationaux a moins de 15 ans et pratiquement 60% moins de 25 ans. La pression sur le marché de l'emploi est donc forte puisque celui-ci doit absorber environ 130 000 nouveaux entrants chaque année. Etant donné la difficulté pour la population saoudienne de trouver un travail dans le secteur privé et la capacité d'absorption limitée du secteur public, le niveau de chômage reste élevé, surtout parmi la jeunesse.

Plus généralement, malgré la forte croissance économique de ces dernières années, notamment dans le secteur non pétrolier, le taux de chômage des Saoudiens ne cesse de croître depuis le début des années 2000 pour atteindre environ 10% fin 2010, en légère baisse sur les deux dernières années toutefois. La majorité des emplois du secteur privé restent occupés par des non-saoudiens pour des raisons de flexibilité. La main d'œuvre saoudienne souffre de deux handicaps importants : un niveau de qualification insuffisant et un coût élevé au niveau international. En effet, le salaire horaire moyen pour un ouvrier saoudien est équivalent à celui de la Corée.

La politique d'ouverture et de libéralisation de l'économie depuis 2000 remplit un premier objectif, celui d'accroître les IDE. Cependant, on peut s'interroger sur le niveau de réalisation de l'objectif final qui est d'obtenir une forte accélération de la croissance du secteur non pétrolier afin de créer des emplois pour la population saoudienne. Jusqu'à présent, les investissements productifs restent en grande partie concentrés dans les secteurs de l'industrie liés aux hydrocarbures (production de pétrole et de gaz et pétrochimie). Cela s'explique aisément par l'avantage comparatif donné par des matières premières et une énergie locale bon marché. Or ces secteurs sont peu intensifs en matière de travail.

Selon certaines estimations, 1USD milliard d'investissements dans le secteur du pétrole et du gaz ne crée qu'environ 140 emplois. Au total, ce secteur n'emploie qu'une très faible part de la population saoudienne (1,5%). En 2008 sont lancés des programmes de « clusters » destinés à attirer les investisseurs dans certains

secteurs industriels et permettre d'ici à cinq ans une transformation de l'économie saoudienne en une puissance industrielle régionale. Cinq secteurs sont définis comme prioritaires : l'automobile, la métallurgie, la construction, l'emballage et les biens de consommation. Leur développement devrait être facilité par l'accès à des ressources en matières premières (métaux, verre, plastique) et en énergie bon marché. Le débouché naturel de ces productions est majoritairement l'exportation étant donné la taille limitée du marché domestique. Les principales contraintes à ce développement industriel restent le coût du travail et l'adéquation des qualifications. Ce double défi concernant le coût et la productivité du travail ne sera pas facile à régler, notamment dans un contexte d'appartenance à l'OMC qui empêche les dispositifs protectionnistes. Le volontarisme public en matière d'éducation devrait aider à réduire la contrainte de la qualification de la main-d'œuvre à moyen terme. La question du coût est plus difficilement surmontable, et il semble évident que pour atteindre ses objectifs en termes de création d'emplois, le gouvernement saoudien devra mettre en place une politique de subvention à l'emploi, notamment grâce aux pétrodollars accumulés dans la période récente.

Selon une étude réalisée par la banque française BNP PARIBAS apparue en 2009, « *Environ 70 USD milliards seront consacrés à la création de quatre villes permettant de développer des activités dans l'industrie (aluminium) et les services (logistique, éducation, finance) et de mettre en place un vaste programme de construction de logements. La création de plus de 1,5 million d'emplois est attendue de ces projets. Les perspectives quant à ces programmes de villes nouvelles sont devenues plus incertaines, certains projets ayant été retardés ou redimensionnés. L'irruption de la crise économique a remis en cause la pertinence d'un modèle fondé sur le financement privé. Il paraît dorénavant assez clair que la participation financière de l'Etat sera plus forte que prévu* ».

Cette étude faite par une banque française estime que le secteur des services semble assez peu profiter de la politique mise en œuvre par le gouvernement. En dehors de l'activité commerciale qui est traditionnellement importante dans le royaume, les services ne bénéficient que partiellement de la dynamique actuelle malgré leur potentiel en termes de création d'emplois. Le secteur financier est

plus porteur, mais le potentiel de développement du secteur bancaire est limité en raison d'un niveau de bancarisation déjà assez élevé.

Malgré la volonté de libéraliser et d'ouvrir l'économie saoudienne, notamment en y développant la part du secteur privé, le rôle du secteur public reste décisif, tant dans l'impulsion des politiques que dans le financement des activités. Depuis 2002, l'augmentation importante des dépenses publiques (en valeur) n'a pas eu pour l'instant d'effet d'entraînement notable sur l'économie non pétrolière. Un des principaux risques de cette politique est l'accumulation des charges financières récurrentes pour l'Etat, qui s'ajoutent à des dépenses déjà en forte progression depuis trois ans.

A travers cette étude, il est remarquable que les diplômés saoudiens s'orientent vers les secteurs bancaires malgré que les salaires dans ces secteurs soient souvent inférieurs à ceux octroyés par l'Etat. Ces diplômés ne cherchent plus systématiquement des postes dans les cocons de la fonction publique. En outre, les jeunes saoudiens, notamment dans la classe moyenne, n'hésitent pas à faire un certain nombre de métiers qui sont jusqu'alors réservés aux immigrés. Il existe donc un début de synergie entre l'action réformatrice de l'Etat et une prise de conscience citoyenne.

Selon Charles Saint-Porot, dans ses études géopolitiques apparues en 2004, « *en réalité, les problèmes purement internes peuvent trouver une solution si les efforts consentis par l'Etat, les entreprises et les citoyens sont poursuivis. De fait, les plus grandes difficultés et complication que rencontre aujourd'hui l'économie saoudienne sont liées à la situation politique, économique et militaire instable qui affecte sans nul doute les économies de tous les pays du Moyen-Orient, compte tenu de sa position au cœur de cette région et du fait que son économie est très liée à l'économie de tous les pays du Golf, du reste du monde arabe et l'ensemble du monde musulman* ».

Il ajoute que « *l'Arabe Saoudite influence et est influencée par tout ce qui se passe dans la région. La situation exceptionnelle de crise que traverse toute cette partie du monde depuis 1990 constitue un obstacle pour l'essor économique. Il est incontestable que les problèmes géopolitiques ont sans aucun*

doute freiné les investissements et la consommation, les causes intérieures qui peuvent se régler avec de la persévérance, de l'imagination et de la volonté ».

Pour clôturer ce titre, nous pouvons dire que la nature de la politique économique en Arabie Saoudite s'ouvre aujourd'hui sur de nouveaux espaces qui correspondent au nouveau contexte. Par ailleurs, le gouvernement combat avec détermination les menaces du terrorisme et prend une position saine face aux événements politiques et militaires de la région, en respectant la légalité internationale et intègre la tension politique régionale qui affecte l'économie et le développement.

La situation économique de l'Arabie Saoudite est devenue une image sensible par sa situation juridique, sociale et économique dans la presse française. Ce qui nous amène à interroger sur des aspects diplomatique dans le chapitre suivant. Mais avant de partir d'aller dans ce sens, il est pertinent d'expliquer d'abord la politique juridique et sociale dans le royaume d'Arabie Saoudite. Une explication qui éclairera notre analyse quantitative et qualitative en permettant de comprendre les fondements juridiques qui expliquent la construction du système socio-politique saoudien et les raisons de sa politique intérieure et extérieure.

3. Regards sur les Institutions juridiques et sociales de l'Arabie Saoudite

a) Un panorama du contexte juridico-légal en Arabie Saoudite

Le Royaume d'Arabie Saoudite est né sous cette appellation. Il s'agit d'un État islamique, dont l'arabe est la langue nationale et où le Coran fait symbole de Constitution. L'État saoudien applique les lois de l'Islam en travaillant sur la « promotion de la vertu » et la « prévention du vice ». Cet État œuvre à appliquer les principes de la loi islamique, et à répandre la réforme de la religion qui découle de l'interprétation de ces mêmes principes.

En le même temps l'Arabie Saoudite travaille sans relâche à la coopération internationale, avec la France et les organisations internationales comme l'ONU, dans l'intérêt de ses citoyens comme de ceux du reste du monde. Plusieurs réformes ont été engagées, selon plusieurs étapes, à commencer par une réforme juridique et la création d'un organe national contre la corruption et de nouveaux tribunaux, ainsi que la mise en œuvre d'un nouveau système juridique. À côté de ces relations internationales, il ne faut pas oublier le rôle que l'Arabie Saoudite joue dans des organisations régionales comme la Ligue Arabe et le Conseil des Pays du Golfe.

La Constitution de l'Arabie Saoudite est fondée sur une variété de documents, y compris :

- 1 – Le système de base du gouvernement pour l'année 1992.
- 2 - Le système du Conseil de la Choura (consultative) de l'année 1992.
- 3 - Le système du Conseil des ministres pour l'année 1993.
- 4 - Un système de zones en 1992.
- 5 - Le système de justice en 1975.

Le système du gouvernement est considéré comme le plus important document constitutionnel parce qu'il connaît la nature de l'Etat et de ses objectifs ainsi que les responsabilités et les relations entre l'Etat et le citoyen. On peut y ajouter le système de gouvernance, les éléments de la société saoudienne et les trois autorités de l'Etat : exécutif, réglementaire, judiciaire, la gestion financière et le développement économique, les droits et devoirs des citoyens ; et enfin, le

contrôle des recettes publiques, les dépenses et la performance administrative des organismes gouvernementaux.²⁵

Définition du système : il s'agit du système de législation ou système ordinaire, ce qui signifie un ensemble de règles juridiques édictées par le législateur, conformément à la compétence précisée dans la loi fondamentale (Constitution). Le système suit la Constitution dans le classement.

L'autorité compétente est le pouvoir législatif : il est appelé Assemblée Nationale, le Parlement, le Conseil de l'Assemblée du peuple ou le Conseil de la Nation. Il peut prendre en charge la version de direction du système comme c'est le cas en Arabie saoudite, il est nommé aussi Autorité de Régulation.

La loi établissant le statut du Royaume prévoit la compétence de l'Autorité de Régulation à l'article 67. Elle précise que « *l'autorité de régulation s'occupe de formuler des lois et règlements pour atteindre l'intérêt ou éliminer la corruption dans les affaires de l'Etat en conformité avec les règles de la loi islamique et exercer ses pouvoirs conformément au système actuel, du Conseil des Ministres et du Conseil de la Choura* ». L'Autorité de Régulation se trouve dans le Royaume d'Arabie Saoudite au sein du Conseil des Ministres dirigé par le roi. C'est-à-dire qu'il a le pouvoir législatif et exécutif.

En 1970 l'Arabie Saoudite a mis en place un premier plan de développement global, dans une série de plans de développement afin de créer une infrastructure moderne. La modernisation rapide du Royaume aboutit à un développement majeur dans le système politique et administratif de l'Etat, comme il est nécessaire d'activer les institutions constitutionnelles et le développement de la réglementation en vigueur. Le développement constitutionnel le plus important est mené en 1992 lorsque le roi Fahd fait publier un système de base du gouvernement en réponse à la demande de peuple saoudien d'une mise en place d'un tel système, et l'établissement d'une enquête comme l'exige l'intérêt public et le désir d'atteindre les objectifs de la société saoudienne.

Cela signifie que le Conseil des Ministres est le mieux placé de la législation ou système régulier. Il est considéré comme égal au système essentiel ou à la

²⁵ Abdul Rahman bin SHALHOUB., *le système constitutionnel en Arabie Saoudite entre le droit et le droit comparé*, Bibliothèque nationale du Roi Fahd de, Riyad, 2005, p. 222- 296.

Constitution dont les dispositions ne devraient pas contredire celles du système. Dans le cas d'une contradiction, ce sont ses règles qui priment. Conformément à cette règle, le décret royal n° M /23 en 1992 précise que le mot «système» cité dans les articles 19/20 du Conseil des Ministres adopté par le décret royal n°38 et la date de 12 mai 1952 H ne couvre pas les systèmes suivants: le système essentiel du gouvernement, le Conseil de la Choura, le Conseil des ministres, les domaines du système départemental, parce que le mot système cité dans l'arrêté royal signifie normal, tandis que les systèmes précédents sont des systèmes constitutionnels supérieurs à un système ordinaire.²⁶

La conformité avec les dispositions de la charia islamique : l'article VII de la Loi indique que : « *l'autorité tire son pouvoir dans le Royaume d'Arabie Saoudite du Livre d'Allah et de la Sunna de son Prophète Mohamed comme les deux gouverneurs sur ce système et tous les règlements de l'Etat* ». Ce texte est clair, autant qu'il explicite en ce sens que tous les systèmes du Royaume doivent correspondre au Livre d'Allah et la Sunna de Son Messager, qu'il s'agisse d'un système constitutionnel ou ordinaire ou tout simplement des décisions ou règlements.

Par conséquent, le Conseil des Ministres est en conformité avec les dispositions de la loi islamique, condition de sa présence et de sa validité. Il est à noter que le Conseil des Ministres, conformément à son 19^{ème} article, élabore généralement les politiques intérieure et étrangère, financière, économique, éducative, et celle de la défense du Royaume d'Arabie Saoudite et toutes les affaires de l'Assemblée Nationale et contrôle leur mise en œuvre.

Le chef de l'Etat est, conformément aux dispositions de la charia islamique, le législateur de toute la société. Il a pour tâche de protéger l'intérêt public de la société dans les limites des principes de la loi islamique. La loi islamique confère au roi l'autorité d'édicter des règlements non seulement en ce qui concerne la mise en œuvre des enseignements de l'islam, mais aussi pour tout ce qui est nécessaire à l'intérêt de la paroisse.

²⁶ Fouad AL-ATTAR., *politique, droit constitutionnel*, la Chambre de la Renaissance arabe, le Caire, p. 164.

La création du Conseil de la Choura, Conseil consultatif, est la première étape dans le processus législatif pour faire de celui-ci un processus « institutionnel », et cela à travers les institutions constitutionnelles. Malgré la création du Conseil Consultatif et du Conseil des Ministres en 1954, le roi reste le fondateur ayant le premier rôle dans le processus législatif. Ainsi le roi a le droit de la législation. Il émet des commandes royales incluant la réglementation des affaires. Parmi les rôles législatifs qu'a le roi on peut noter la mise en œuvre d'un ensemble de systèmes constituant un élément essentiel de la Constitution du Royaume d'Arabie Saoudite. A savoir: la loi fondamentale, le système des régions, le système de la Consultatif et le Conseil des Ministres. Le roi participe également au processus législatif grâce à la formation des institutions constitutionnelles au processus de la législation.

Le roi participe dans le processus législatif à travers sa désignation de l'organisation des scientifiques de haut niveau ainsi que du Grand Mufti, tous nommés par des arrêtés royaux. Le roi est également impliqué dans le processus législatif par le Conseil de la Choura, et grâce à la nomination du président et des membres du Conseil de la Choura, ainsi que par un accord sur les décisions du Conseil de la Choura. Ces dernières doivent avoir l'accord du roi pour devenir des lois. Le roi ou son adjoint démarre la session d'ouverture au début de chaque année. Il annonce dans un discours la politique interne et externe de l'État. Il peut intervenir lorsque des divergences de vues s'installent entre le Conseil de la Choura et le Conseil des Ministres, et peut, par conséquent, faire appel à une session commune.

Le roi participe aussi au processus législatif mené par le Conseil des Ministres. Il nomme les ministres et les gracie de leur droit de propriété par des ordres. Il a également le droit de dissoudre les membres du Conseil et de recomposer ce dernier. Les résolutions du Conseil ne deviennent définitives qu'après l'accord du roi qui est aussi impliqué dans le processus législatif en tant que membre du Conseil des Ministres.

Ainsi, il peut proposer un projet et participer à la discussion et au vote des projets de règlement proposés par lui ou par d'autres membres du Conseil. C'est au roi de ratifier les projets de règlement, les traités et les conventions

internationaux pour qu'ils deviennent valables. Il a également le droit de ratifier les prêts contractés par le gouvernement, le budget de l'Etat, et toute augmentation de ce budget. Il a également le droit de s'opposer à tout ce qui précède, en ne le ratifiant pas.

Le rôle du Conseil Consultatif dans les affaires réglementaires : certains juristes estiment que l'effet juridique du Conseil de Choura ne pèse pas beaucoup dans le processus législatif, car les compétences dans ce processus ne sont pas très significatives, en particulier le Conseil de 1928 dont aucune compétence n'existait. Selon d'autres juristes, ce point de vue n'est pas pertinent. Il est certain que le Conseil de la Choura, avant l'an 1953 (l'année de la fondation du Conseil des Ministres), a joué un rôle clé dans le processus législatif du Royaume pendant plus de 25 ans (la période antérieure à la création du Conseil des Ministres).²⁷

Le Conseil Consultatif est resté la clé de l'autorité législative dans le Royaume jusqu'à la création du Conseil des Ministres qui a permis au Conseil de la Choura de mener la plupart des opérations et d'exercer les fonctions des pouvoirs législatif, budgétaire pour les ministères, et de proposer également les lois et règlements d'expropriation, et le recrutement des personnes étrangères en autorisant les projets économiques et financiers et tout ce qui attrait à ces sujets.

En 1953 lorsque le Conseil des Ministres crée un conseil pour incarner l'autorité législative et exécutive, le pouvoir du Conseil de la Choura commence à diminuer et ses compétences à s'affaiblir. L'une des principales raisons de la faiblesse du rôle du Conseil de la Choura serait le différend sur la façon de mener le travail de l'exécutif (où se manifestait l'expansion dans le travail de l'exécutif et l'augmentation de ses compétences), ce qui aboutit à la négligence de la Choura et à la concentration sur le Conseil des Ministres.

Toutefois, le Conseil Consultatif conserve un rôle dans le processus législatif : il a le droit du Conseil dans l'étude des traités et conventions internationaux et les privilèges accordés et modifiés de discuter les rapports annuels soumis par les ministères et les départements gouvernementaux, ainsi que la compétence de

²⁷ Ghazi ALGOSAIBI., *la vie dans l'administration, l'institution arabe de d'études et de l'édition*, Beyrouth, 1998, p. 175-176.

l'interprétation des textes de la réglementation. Il est nécessaire de consulter le Conseil consultatif avant la présentation du projet de réglementation au roi pour que ce dernier lui délivre un décret royal. Le Conseil peut présenter un projet de proposition d'un nouveau système. Il peut également modifier un système déjà existant et l'étudier au sein du Conseil. Le président du Conseil de la Choura doit dans les deux cas transmettre ce qui est décidé par le Conseil au roi.

De plus, le Conseil Consultatif s'occupe de l'étude de tout sujet envoyé par le roi à travers le Secrétariat du Conseil des Ministres. Le Conseil de la Choura fait parvenir à l'un de ses comités internes, pour l'étudier préliminairement, le sujet qui sera ensuite renvoyé à l'Assemblée générale du Conseil. Cette assemblée peut renvoyer ledit sujet à son tour à la discussion au sein du Conseil. Le Conseil peut adopter, en ce qui concerne le sujet en question, l'avis des comités initiaux, il peut également le modifier ou donner une autre décision.

Ensuite, démarre l'étape du vote : la décision du Conseil sera transférée au roi qui décide à son tour quelle sera la matière à renvoyer au Conseil des ministres. Si le Conseil Consultatif et celui des ministres se mettent d'accord sur les points évoqués et discutés, toute décision sera délivrée après l'accord du roi. Mais en cas de divergence, le sujet sera remis au Conseil de la Choura puis envoyé au roi.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Conseil de la Choura reste la principale autorité législative dans le Royaume jusqu'à ce que le Conseil des Ministres soit créé le 11 septembre 1953. Depuis cette date, les autorités des pouvoirs législatif et exécutif sont accordées au Conseil des Ministres.

Le Conseil des Ministres s'occupe de l'organisation des affaires intérieures et étrangères de l'Etat à travers l'étude, l'adoption et la modification ou l'abolition des règlements, des traités et des conventions internationales ou des privilèges. La loi fondamentale est transmise au Conseil des Ministres pour déclarer et organiser des étapes et des procédures qui gèrent l'émission de règlements et traités afin qu'ils puissent être valides et exécutoires. Il est donc évident que le Conseil des Ministres, par son autorité législative, délivre les règlements et donne l'accord sur les traités internationaux.

b) L'organisation régionale en Arabie Saoudite

Le mode de gouvernement est, jusqu'à l'intervention du premier mouvement de réforme en 1992, celui d'une grande centralisation, même si des relais locaux du pouvoir sont forcément présents, tant le pays est étendu. Par ailleurs, dans la mesure où il s'est agi d'unifier le pays par la réunion des différentes tribus, il est impensable qu'un système implicite de relations entre le centre et les périphéries n'ait pas existé, et n'existe encore, au-delà là de toutes les constructions politico-administratives que l'on pourra mettre en place. Ce n'est rien de moins que le jeu des solidarités classiques entre des groupes réunis par l'idée d'un destin commun, compte tenu du développement du pays et de la poussée démographique, d'une part, et de la nécessité de mieux aménager le territoire et de dynamiser toutes les parties du Royaume, d'autre part.

En 1992, le gouvernement royal décide de diviser le pays en régions. Le statut des régions s'appuie sur une constatation générale ainsi explicitée vu l'intérêt générale et la volonté de réaliser les objectifs de l'Etat visant à améliorer le fonctionnement de ses différents appareils dans toutes les régions et à assurer leur développement à la lumière du progrès général réalisé dans le pays. Ce statut des régions, comme d'ailleurs la réglementation fondamentale du royaume, se situe dans le cadre de la législation islamique (*charia*), puisque la loi suprême est le Coran comme nous l'avons déjà précisé.

Les régions saoudiennes sont divisées en treize régions dirigées par un Emir (gouverneur) selon les traditions des anciens Etats islamiques où le terme Emir signifie cependant « prince ». Ces régions sont les suivantes :

- 1- La région du Riyad au centre (la capitale Riyad).
- 2- La région de la Mecque à l'ouest.
- 3- La région Médine.
- 4- La région orientale (capitale Dammam).
- 5- La région de l'Asir au sud (capitale Abha).
- 6- La région d'Al-baha au sud-ouest.
- 7- La région du Tabouk au nord ouest.
- 8- La région du Qassim au nord (capitale Burayda).
- 9- La région du Hail au nord.

10-La région du Jof au nord.

11-La région de la frontière nord (capitale arar).

12-La région du Jizan au sud.

13-La région du Najran au sud- este.

Chaque région est subdivisée en préfectures de catégorie a et b, elles-mêmes divisées en centres, également de catégorie a et b. L'Emir et son adjoint sont désignés dans leurs fonctions sur ordre royal et sur recommandation du ministre de l'intérieur. L'Emir et son adjoint de la région sont responsables devant le ministre de l'intérieur. Et, ce qui atteste de l'imprégnation religieuse de l'Etat, prêtent serment devant le Roi avec la formule suivante :

« Je jure par Allah, Tout puissant, d'être fidèle à ma religion, puis à mon Roi et à mon pays, de ne divulguer aucun secret d'Etat, de préserver ses intérêts et ses règlements et d'accomplir mes fonctions avec sincérité, honnêteté, loyauté et équité ».

Les préfectures sont rattachées à l'Emir de la région et sont dirigées par un préfet nommé pour celles de la catégorie a, par ordre du président du Conseil des Ministres, sur recommandation du ministre de l'intérieur, et pour celles de la catégorie b, par le ministre de l'intérieur sur recommandation du gouverneur de la région. Quelle que soit la catégorie de la préfecture, le préfet est assisté d'un sous-préfet.

Les centres voient leur organisation et leur rattachement décidés par arrêté du ministre de l'intérieur sur recommandation de l'Emir de la région. Les chefs centres des voient leurs actions contrôlées par les préfets. Cette organisation administrative apparaît parce que l'on se trouve dans un système de déconcentration, parce qu'il est complété par l'organisation d'une participation des citoyens à travers le Conseil de la Région.

c) La société saoudienne et la femme : un taux de natalité et une démographie en progression

Nous insistons sur le thème de la femme en Arabie Saoudite car nous avons remarqué dans les organes de la presse que ce terme est très présent dans les contenus journalistiques. Donc, il est intéressant d'éclairer la situation de la femme en Arabie Saoudite qui considère le Coran comme une constitution.

Tout d'abord, nous précisons que l'Arabie Saoudite a connu une formidable évolution en l'espace d'une cinquantaine d'années. En seulement cinquante ans, le pays est passé d'une époque bédouine et archaïque à une époque moderne, celle d'internet et des nouvelles technologies de l'information. En peu de temps, le pays a donc évolué d'un mode de vie médiéval, marqué par le caractère bédouin et paysan, à celui du monde moderne. L'Arabie a franchi des étapes que les sociétés occidentales ont mis plusieurs siècles à accomplir. Cela n'est pas sans conséquences sur la société : il lui faut à la fois intégrer le progrès et préserver son identité et sa civilisation, veillé à ne pas déchirer le tissu social et à préserver sa cohésion tout en faisant face aux nouveaux défis.

En plus, la société saoudienne a changé du fait d'une véritable explosion démographique, de l'urbanisation et de l'évolution de son système éducatif. La dynamique de la société saoudienne a montré des progrès à différents niveaux. Le peuple saoudien a montré une grande capacité d'adaptation tout en restant attaché à ses valeurs et à sa civilisation arabo-islamique après une histoire dure. Le problème dans ce contexte n'est pas l'Islam car l'Islam fait partie de l'homme. La société saoudienne est une société musulmane tournée vers le progrès mais qui entend ne pas se laisser imposer ses choix par quiconque. Le problème est de faire face aux défis posés par les évolutions nouvelles. C'est ce qui a conduit le gouvernement à engager un vaste programme de réformes visant à intégrer les données nouvelles et à consolider la société malgré la préservation religieuse et sociale.

Pour donner une précision sur la nature l'évolution de cette société, notons que le taux de natalité s'est réduit les dernières années pour atteindre 2.5% alors qu'il s'élevait durant les années 1980-1985 à plus de 4%. Malgré cela, le Royaume est classé parmi les pays qui ont un taux de natalité élevé, dépassant celui des pays en voie de développement et des pays arabes du Golf.

Parallèlement, le taux de mortalité en Arabie a considérablement baissé, alors qu'il se situait avant et après la deuxième guerre mondiale aux alentours de 30 pour-mille, il s'élève aujourd'hui à 5 pour-mille. C'est un taux positif, comparés au taux de mortalité mondial de 9 pour-mille.

La durée moyenne de vie était très basse, lorsque le taux de mortalité était élevé entre 1950 et 1955, soit environ 39 ans. Mais elle a remarquablement changé durant la première moitié des années 1970 pour atteindre 54 ans. Dix ans plus tard, elle atteint 60 ans. Elle s'élève aujourd'hui à 72 ans. Ce qui est mieux que le taux mondial de 67 ans. Par contre, le taux de fertilité chez la femme saoudienne est tombé de 7.3 enfant durant la première moitié des années 1980 à 5.7 enfant aujourd'hui. Ce taux est deux fois plus haut que le taux de fertilité mondiale de 2.8.

d) La femme dans la société saoudienne, question sensible à l'intérieure et à l'extérieure de l'Arabie

En général, les femmes saoudiennes sont conservatrices, leur préoccupation, y compris dans leur manière de s'habiller. Le « hijab », s'il semble préoccuper les occidentaux, n'est pas franchement un but en soi ou une revendication. Elles sont conservatrices dans leurs habitudes vestimentaires et dans leur mode de vie, à l'image de la société. Mais elles sont revendicatrices concernant leurs droits légitimes dans la société, notamment au regard des lois musulmanes qu'elles considèrent comme leur accordant des droits en préservant leur dignité. Ce sont les traditions populaires et les coutumes qui limitent les droits des femmes alors que l'Islam ne le prévoit en aucune manière.

Mais la question de la femme saoudienne et de son rôle dans la société interpelle depuis toujours l'Occident. Dès que de la situation politique, sociale et économique en Arabie Saoudite est évoquée, le rôle de la femme dans le développement de la société est évoqué aussi. Mais lorsque ces questions se posent, il convient de recourir à une méthode de raisonnement objective qui tienne compte des aspects positifs et négatifs ainsi que des particularités de la société en question et de ses fondements culturels et sociaux. Il ne faut pas non plus passer sous silence la réelle volonté de progrès et de changement qui anime la société saoudienne.

La diversité des cultures et des civilisations dans le Royaume ne peut, en effet, aller sans ce genre de questionnement et de raisonnement. Sinon, à quoi servirait le dialogue entre les cultures réclamé à grands cris par tous les pays ? Le peu d'intérêt qu'accordent les médias arabes et occidentaux à la femme en général et

à la femme saoudienne en particulier est principalement dû à une méconnaissance des spécificités de la société et de sa diversité culturelle. En ce qui concerne la société saoudienne, on se rend vite compte que la femme y a joué un rôle social, politique et économique très important et ce depuis plusieurs siècles.

Pour faire référence à l'époque du commencement de l'Islam, notons que les femmes et les filles du Prophète Mohamed étaient toutes des exemples de vaillance, de sagesse et de noblesse. Khadidja, la seconde épouse était commerçante, Aïcha, la première, était une grande savante. De nombreuses femmes de la compagnie du prophète pratiquaient la médecine et même la chirurgie. N'oublions pas non plus que la femme participait à tous les aspects de la vie sociale et économique dans la péninsule arabe à travers l'histoire. Elle jouait un rôle essentiel malgré les conditions très dures d'une vie nomade et participait aux soins des bêtes, au transport de l'eau, ainsi qu'aux travaux artisanaux, comme le tissage et la fabrication d'ustensiles de cuisines.

Depuis la création du premier Etat Saoudien, la femme a joué un grand rôle dans le progrès et le développement national. C'est en effet la femme du Prince Mohamed Bin Saoud qui a conseillé à son époux de rencontrer pour négocier l'Imam Mohamed Bin Abdulwahab. Quant à la princesse Noura Bint Abdulrahman Al Saoud, sœur du Roi Abdulaziz Bin Abdulrahman Al Saoud le fondateur du Royaume, a joué un grand rôle dans le rassemblement de la famille royale. Elle était également connue pour sa sagesse, et son frère le Roi la consultait lorsqu'il devait prendre des décisions importantes. Il se montrait également très fier d'elle et il lui arrivait, dans les moments graves, de scander fièrement « je suis le frère de Noura », tant le prestige de cette dernière était immense, selon la tradition de la conversation bédouine.

Nous ne pouvons pas non plus oublier le rôle primordial de la Reine Effat Al THUNAYAN dans la promotion de l'enseignement des filles. Elle a en effet contribué à la fondation de la première école nationale de fille à Jeddah en 1960, avant cette date, l'enseignement de la femme est critiqué dans plusieurs pays arabes. Depuis que les portes de l'enseignement et du marché du travail ont été ouvertes aux femmes, elles n'ont eu de cesse de travailler et de progresser

jusqu'à jouer un rôle de choix dans le progrès et l'avancement de leur pays. Elles sont ainsi devenues enseignantes, médecins, chercheurs et chefs d'entreprise et ont désormais leur mot à dire dans les questions d'intérêt public. A ce stade de notre travail, nous exposons le statut de la femme dans la société saoudienne actuelle.

Les droits et les prérogatives qui lui sont conférés par la Charia :

La charia' reconnaît la pleine capacité juridique de la femme et lui accorde notamment les prérogatives suivantes :

- Le droit de choisir son époux.
- Le droit de conserver son nom de jeune fille après le mariage.
- Le droit de disposer entièrement de son argent et de ses biens.
- Le droit de disposer entièrement de sa dot.
- Le droit de disposer entièrement de son héritage.
- Le droit de demander le divorce ainsi qu'une pension alimentaire.
- Le droit de travailler.

Ces droits et ces prérogatives sont conférés de plein droit à la femme par la Charia', sans qu'elle n'ait besoin de tuteur. C'est pour cela que la relation entre les deux époux est fondée sur le respect et l'amour mutuels ainsi que sur l'échange. Les privilèges accordés à l'homme dans le Coran ne signifient nullement qu'il a le droit d'imposer sa volonté à sa femme et n'annulent pas le droit de la femme à disposer d'elle-même.

e) La Position de l'Etat à l'égard de la femme et la place de cette dernière dans les plans de développement du Royaume :

L'état, conscient de la nécessité de changement, ainsi que des fortes demandes sur le plan social, s'est intéressé de très près au statut de la femme et a encouragé sa participation à la construction de la société dans tous ses plans quinquennaux depuis 1970. Le gouvernement a en effet tiré parti de l'ouverture du Royaume sur le monde et de sa présence politique, économique et culturelle à l'échelle internationale, ainsi que des immenses progrès des télécommunications. Il a aussi œuvré en collaboration avec les organisations internationales qui s'occupent des droits de la femme et de l'enfant pour encourager et développer l'éducation des filles, y compris dans l'enseignement supérieur et pour leur

permettre de trouver leur place sur le marché du travail tout en garantissant leurs droits et leurs accès à la formation et en levant les obstacles à leur participation active au développement. Il s'attache également à leur accorder la liberté qui leur est légitimement due selon l'Islam et qui ne va pas à l'encontre du consensus social existant à ce sujet.

Parmi les initiatives du gouvernement saoudien pour promouvoir la participation des femmes au développement national :

- a- Poser le problème à l'opinion publique avec beaucoup de transparence, comme le prouve la création en 2002 du Centre du Roi Abdulaziz pour le dialogue national. Ce centre a pour vocation d'organiser des réunions autour de thèmes choisis en fonction de l'intérêt qu'ils représentent pour le gouvernement et pour la société. Quatre thèmes ont été débattus jusqu'à présent et ils relevaient tous de la question de la femme, puisqu'elle a débattu, dans l'ordre, de l'éducation et de l'enseignement, de la situation de la femme et son rôle dans la société, du fanatisme et enfin de la situation de la jeunesse saoudienne.
- b- L'Etat a récemment apporté de nouvelles réformes législatives concernant les droits de la femme et ses prérogatives. A titre d'exemple, il a mis en place, au sein du Comité pour les Droits de l'Homme, un Comité de la Famille présidé actuellement par madame Jawhara Al Angari. Ce comité a pour mission de veiller au respect des droits de la famille de manière générale et des droits de la femme en particulier.
- c- Le gouverneur de la région de la Mecque a organisé les élections du premier conseil consultatif féminin dans le cadre du Projet National pour la Formation et l'Emploi. Ce conseil est composé de femmes représentatives de la société et de quelques hommes d'affaires. Ils ont pour mission de réfléchir aux différentes manières de créer des opportunités d'emplois pour les femmes dans la région, que des programmes de formation pour les femmes dans la région ainsi que d'évaluer la faisabilité des projets

pour les Petites et les Moyennes Entreprises. Il est aussi chargé de créer un centre d'information entièrement dédié à la condition de la femme dans la région.

- d- La participation des femmes aux activités du Majliss Al Shura (Conseil Consultatif) afin de débattre de leurs droits et de leurs devoirs nationaux. En effet, une séance spéciale a été organisée au Majliss Al Shura, elle a accueilli un comité composé de femmes de différentes régions qui a réussi à modifier les lois relatives au travail des femmes afin qu'elles puissent travailler dans des entreprises privées.

f) Participation de la femme à la construction et au développement de la société.

1 - L'enseignement : une nette progression

L'enseignement des filles en Arabie Saoudite a fait ses premiers pas en 1960 avec 15 écoles élémentaires qui réunissaient 114 élèves. En 2001, on comptait 9524 écoles élémentaires, 2676 collèges et 1585 lycées réservés aux filles, ainsi que 41 centres de formation et 17 écoles techniques. Le Royaume a accordé beaucoup d'importance aux établissements d'enseignement supérieur depuis sa création. Les femmes peuvent accéder à 180 facultés, dont 12 facultés privées. Les statistiques effectuées en 1999 indiquent qu'il y a 430 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et que le nombre d'étudiantes dépasse de près de 50% celui des étudiants. Les études supérieures sont gratuites, l'Etat accorde des primes à chaque étudiant et facilite l'obtention des bourses à l'étranger.

2-Sur le Marché du Travail : des progrès notoires

A) Secteur Public : une présence féminine remarquable

En 2003, 38% des fonctionnaires étaient des femmes et cette proportion croît au fur et à mesure que le Royaume se développe. En 2001, on y comptait 241,221 femmes actives dont 84,08 % d'enseignantes, 4,71% de médecins, 7,5% d'infirmières, 13,7% de pharmaciennes ainsi que beaucoup de chercheuses dans le domaine médical.

Le gouvernement souhaiterait étendre les secteurs d'activités ouverts aux femmes, notamment aux domaines du tourisme et des médias et il a par conséquent créé des sections réservées aux femmes dans de nombreuses instances gouvernementales, comme les tribunaux islamiques, le Ministère du Service Civil, le Comité Général Pour l'Investissement, les Chambres de Commerce Saoudiennes, les banques ainsi que les administrations publiques. Elles peuvent s'y rendre pour régler leurs affaires et obtenir les documents officiels dont elles ont besoin. Comme nous l'avons déjà mentionné un peu plus haut, le Comité Saoudien des Droits de l'Homme a également pour vocation de garantir les droits de la femme et de la protéger. Dans le secteur public, certaines femmes sont en bonne position au ministère de l'éducation, au ministère de l'enseignement supérieure, au ministère de la santé et au palais royal.

B) Dans le Secteur Privé : une progression de la présence féminine

Des statistiques récentes indiquent que près de 40% des actifs immobiliers du Royaume sont la propriété de femmes et que 30000 entreprises inscrites au registre du commerce le sont également, ce qui représente un capital d'un milliard de Riyals Saoudiens. Les femmes contribuent également à hauteur de 2% aux investissements internationaux. Les capitaux appartenant à des femmes constituent 2,2% des capitaux déposés dans les banques du Royaume, soit 6970,5 milliards de Riyals Saoudiens. Les femmes représentent 5% de la main d'œuvre dans le secteur privé.

Quant aux femmes d'affaires, leurs activités ont connu un progrès significatif durant ces dernières années. On compte aujourd'hui près de 1500 entreprises régies par des femmes, soit 2,4% des entreprises figurant au registre du commerce. Dernièrement 20 femmes saoudiennes ont adhéré à l'Association des Femmes d'Affaires Arabes qui compte près de 200 membres et dépend de l'Association Internationale des Femmes d'Affaires. Mais ces activités existent toujours selon les règles islamiques et les traditions sociales.

Les femmes en Arabie Saoudite n'ont pas le droit de conduire. C'est la question sensible actuellement aux niveaux nationale et internationale. C'est interdit par la loi, car les lois du pays reposent sur la *charia* islamique et une *fatwa* interdit

aux femmes de conduire un véhicule. En Arabie Saoudite, lorsqu'une loi n'est pas claire, le gouvernement demande à des spécialistes de la religion de donner leur avis sur la question. Cet avis est appelé « *fatwa* ». Une fois promulgué, il fait souvent office de loi. Cette question a jusqu'à maintenant suscité des avis favorable et défavorable, sans aucun progrès.

En revanche, les femmes pourront voter et se présenter aux élections municipales de 2015. Elles auront aussi le droit de faire leur entrée au Conseil Consultatif du royaume. Le roi Abdallah a annoncé, lors de son discours annuel devant le Conseil Consultatif du royaume de 2011, qu'elles pourront non seulement déposer leur bulletin dans l'urne mais aussi se présenter. Enfin, elles auront le droit de faire leur entrée au Majlis al-Choura dont les membres sont désignés par le roi. Le roi a précisé : « *Nous refusons la marginalisation du rôle de la femme dans la société saoudienne dans tous les domaines* ». Il a expliqué qu'il a décidé de ces avancées « *après consultations avec plusieurs oulémas (théologiens musulmans)*. Il est dans l'intérêt de notre patrie et du citoyen que l'on ne s'arrête pas devant les aléas du siècle », a plaidé le souverain. « *Une modernisation équilibrée, en conformité avec nos valeurs islamiques qui défendent les droits, est une demande importante dans ce siècle où il n'y a plus de place aux récalcitrants* » a-t-il insisté.

Le président Nicolas Sarkozy a évoqué, dans son discours au Conseil Consultatif pendant sa visite en 2008, la situation de la femme en Arabie Saoudite : « *sur la condition des femmes, l'Arabie Saoudite elle aussi s'est mise en mouvement. Lentement, certes, mais qui ne serait impressionné par les changements qui se sont produits en quelques années, dans le respect de l'intégrité des Lieux Saints de l'Islam, qui est une exigence avec laquelle le Royaume ne peut pas transiger et qui l'oblige à être pour les croyants du monde entier un modèle de piété et de fidélité à la tradition. C'est à cause de cette exigence, c'est à cause de ce que représente l'Arabie Saoudite pour tous les musulmans, à cause aussi de l'autorité morale et religieuse du Roi Abdallah, que ce qui se passe chez vous est si important. Et quand en juin 2006, six femmes sont pour la première fois*

désignées comme administratrices du Conseil Consultatif, cela représente ici une évolution dont je mesure bien la portée et que je salue ».

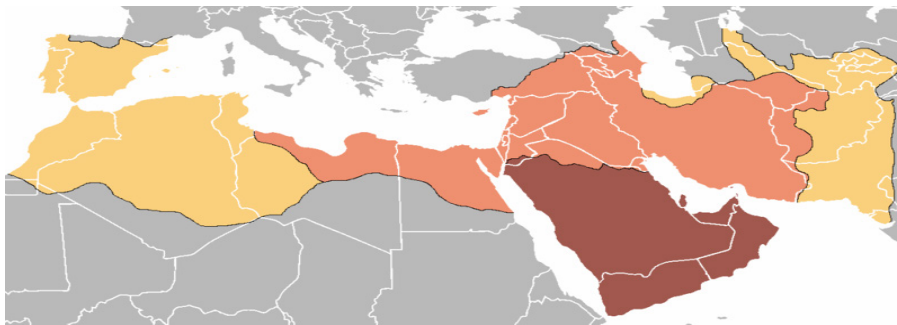
Le président Sarkozy a ajouté : « c'est ici en Arabie Saoudite que le changement est le plus délicat, le plus difficile sans doute, mais c'est ici aussi, il faut que vous en ayez conscience, que ce changement a la plus grande valeur symbolique, la plus grande portée pour le monde. Le rôle d'équilibre et de modération que joue l'Arabie Saoudite n'a pas seulement une importance régionale. Il a une importance mondiale. Votre rôle ne s'inscrit pas dans le court terme. Votre rôle s'inscrit dans la longue durée de l'histoire des civilisations. Ici, en Arabie Saoudite, se joue le rapport de l'Islam avec la modernité. Ici, en Arabie Saoudite l'Islam démontrera une forme de modernité qui lui est propre, qui ne viendra pas détruire son identité, qui n'entrera pas en conflit avec la foi. C'est cela qui donne à l'Arabie Saoudite une importance si grande sur la scène du monde ».

Chapitre V : L'Arabie Saoudite : puissance du Machrek (Orient)

1. La politique étrangère de l'Arabie Saoudite

a) Des enjeux géopolitiques évidents

La découverte du pétrole en 1938 propulse le royaume dans une position prééminente et accélère brutalement son histoire en un temps très court, en comparaison avec les nations européennes. Ce pays est non seulement le guide religieux de tous les musulmans du monde en tant que lieu de naissance de l'islam, mais aussi une formidable puissance économique. En moins de deux décennies, le royaume construit une infrastructure gigantesque de très haute qualité, ne pouvant qu'améliorer l'atmosphère très propice aux affaires qui règne dans le royaume²⁸. A partir de ce point de vue, nous trouvons que l'avenir de l'Arabie Saoudite est au centre d'énormes enjeux géopolitiques dans la mesure où ce pays est à la fois un géant régional, l'une des principales puissances arabes, une puissance musulmane et un acteur de premier ordre de l'économie internationale. Sur le plan régional, l'Arabie Saoudite est le géant de la péninsule arabique avec l'Iran, l'une des puissances dominantes du Moyen-Orient. Nous allons présenter le rôle de l'Arabie Saoudite dans les organisations régionale et internationale, et il est intéressant de se concentrer sur sa diplomatie étrangère pour comprendre ses rapports avec l'Occident, surtout avec les Etats-Unis. Le rôle joué par ses derniers dans le développement pétrolier favorise le rapprochement qu'effectue l'Arabie Saoudite avec eux et maintient leur influence politique.



Carte de l'Arabie Saoudite en gris entourée par sa zone ou rayon de chalandise, source wikipédia.

²⁸ Dr Nasser Ibrahim Rashid, Dr Esber Ibrahim Shaheen, “*Arabie Saoudite: découverte d'un royaume*”, Edition International Institut of technology, inc. Missouri, USA, p 189.

La politique extérieure du Royaume est déterminée par des principes fondamentaux et des constantes géopolitiques. Le premier est la préservation de l'indépendance du pays, car au début du dernier siècle, toute la péninsule arabe était menacée par les ambitions concurrentes des puissances différentes. Aujourd'hui, la préservation de l'indépendance nationale demeure l'idée maîtresse de la diplomatie saoudienne, parce que cette diplomatie est inspirée par de grandes constantes géopolitiques. Donc, la recherche de la paix au Proche-Orient est l'une des préoccupations majeures de l'Arabie Saoudite pour préserver son indépendance nationale. Le pays ne peut qu'exercer une politique étrangère claire et confiante, basée sur des principes et des données géographiques, historiques, religieuses, économiques et sécuritaires constantes. Alors que la politique saoudienne était jusqu'à la fin du siècle dernier silencieuse et réservée, elle est devenue au cours des dernières années dynamique et audacieuse. Elle exprime ses positions clairement et distinctement et prend des initiatives constructives fondées sur ses convictions et sur son poids politique et économique sur les scènes arabe et internationale.

A partir de là, on peut dire que sa relation avec les Etats Unis est un élément important de sa politique. Selon Huyghe, « *elle commence à la saint Valentine de 1945 où, de retour de Yalta, Franklin D. Roosevelt, rencontre le Roi Iben Saoud à bord du croiseur Quincy. Aucune puissance ne devait menacer l'approvisionnement énergétique États-Unis, donc les réserves de la monarchie, donc sa stabilité. Sécurité contre pétrole : voilà une politique facile à comprendre* » (2004).

Mais celle-ci a d'autres volets, sa richesse faisant de l'Arabie Saoudite un acteur de premier plan au sein du monde arabe. Ses dirigeants refusent par exemple de joindre le Pacte de Bagdad à sa création en 1955. Ils envoient également des troupes lors des différents conflits avec Israël et recourent à « l'arme » pétrolière contre les Américains en guise de représailles en 1973. Souhaitant relancer le processus de paix au Proche-Orient, l'Arabie Saoudite est à l'origine d'un plan arabe de paix prévoyant une normalisation générale des relations avec Israël en échange d'un retrait de tous les Territoires occupés depuis 1967. Une initiative saoudienne adoptée au Sommet des pays de la ligue arabe à Beyrouth en 2002.

L'Arabie Saoudite reste active sur ce dossier en concertation avec ses partenaires arabes et souhaite collaborer avec le Quartet. Cette initiative s'appuie sur les points suivants :

- Israël doit reconsidérer ses politiques et déclarer qu'une paix juste représente l'option qu'elle privilégie.
- Demande le retrait israélien de tous les territoires occupés depuis 1967 : le plateau du Golan et les territoires du Sud Liban.
- La proposition d'une solution pour les réfugiés palestiniens, en conformité avec la résolution 194 des Nations Unies.
- Accepter la mise sur pied d'un gouvernement palestinien souverain et indépendant, dans les territoires occupés et ayant pour capital Jérusalem-Est.

En retour, les pays arabes s'engagent :

- À considérer le conflit Israélo-arabe terminé et à promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.
- À assurer le rapatriement des Palestiniens en exil selon les exigences des pays hôtes.
- À inviter la Communauté Internationale à participer aux efforts de paix.
- À créer un conseil réunissant les pays concernés, ainsi que le secrétariat général de la Ligue Arabe, afin de poursuivre le dialogue.

L'Arabie Saoudite conserve néanmoins de bons rapports avec l'Ouest. Face à la montée des islamistes radicaux, elle prône une approche modérée. Rendus inquiets par l'invasion du Koweït et l'Irak, en 1990, les saoudiens appuient la coalition dirigée par les Américains qui interviendra militairement contre l'agresseur l'année suivante. Cette initiative traduit le premier partenariat stratégique avec les Etats- Unis, comme une première orientation diplomatique vis-à-vis de l'Occident. Puis le déclenchement de la guerre du Golfe le 17 janvier 1991 fait de l'Arabie Saoudite le centre tactique de la coalition. Elle accueille les troupes étrangères (y compris des forces françaises) et participe à hauteur de 50 milliards de dollars à la guerre contre l'Irak.

L'objectif essentiel de la politique extérieure saoudienne est tourné vers le maintien de sa sécurité. En ce sens, les liens entretenus avec les Etats arabes voisins ainsi que

ses liens avec les Etats-Unis contribuent à la recherche de la stabilité. Avec les Etats arabes, l'Arabie Saoudite est signataire de la charte de la Ligue des Etats arabes du 22 mars 1945.

Plus généralement l'Arabie Saoudite ne se dote d'un ministère des Affaires étrangères et d'ambassades à l'étranger qu'en 1950, mais elle montre son implication dans les affaires régionales à partir de cette date. La diplomatie saoudienne intervient lors de la guerre du Liban afin de trouver une solution au conflit (accord de Taëf de 1990). Elle soutient la Palestine mais ne s'engage pas directement contre Israël. Elle apporte son aide financière à l'Irak pendant la guerre Iran-Irak en raison de la crainte de la révolution iranienne et d'une déstabilisation de la région. En ce sens, elle crée le Conseil de coopération des Etats du Golfe en 1981 avec les Etats voisins. Conseil dont le siège est à Riyad. En plus de cette aide diplomatique, l'Arabie Saoudite offre son aide financière à des gouvernements et à des fonds régionaux et internationaux.

A la suite de la guerre du Golfe, l'Arabie Saoudite se sent menacée dans sa sécurité, sur le plan intérieur. L'opinion publique saoudienne critique les orientations pro-américaines suivies pendant la guerre du Golfe. Critiques qui viennent essentiellement des intellectuels et des milieux d'affaires qui remettent en cause la famille royale. Cette contestation intérieure oblige les autorités à la prudence sur le plan diplomatique. Cela est notamment visible quant au dossier israélo-palestinien, même si le pays accorde une aide à l'autorité palestinienne à la suite des accords d'Oslo.

Avec les Etats-Unis, nous voyons que les relations sont entretenues dès la Seconde Guerre mondiale mais qu'elles se tendent avec les attentats du 11 septembre 2001. Le contenu des diverses théories se lit généralement en creux : contradiction dans la thèse officielle, éléments indiquant que l'administration Bush aurait dû tenir compte des avertissements préalables et conviction générale qu'il y a des choses cachées derrière les choses. Mais quand il s'agit de formuler une explication alternative le contenu est moins clair.

Les versions les plus délirantes du type de celles de Thierry Meyssans supposent un complot d'extrême droite au sein du Pentagone et font de tous les acteurs de ben Laden à Bush les marionnettes d'une même pièce truquée. Les plus ambiguës, comme

celle du film de Michael Moore, suggèrent que l'administration Bush aurait agi dans l'unique but de défendre des intérêts financiers. Elle aurait détourné l'attention de la piste saoudienne par solidarité entre riches, le prétexte irakien aurait servi à contrôler davantage de revenus pétroliers et maintenir le peuple américain dans l'ignorance et la peur. Par contre, des discours plus modérés se contentent de formuler des reproches sur l'aveuglement passé de l'administration. Pour ce qui concerne les relations avec l'Arabie Saoudite, l'accusation mêle plusieurs niveaux comme l'idéologie et la finance.

Mais ces attentats du 11 septembre 2001 provoquent des tensions entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, en raison de la participation des jeunes stagiaires Saoudiens aux attentats. Mais aussi, en raison du financement de groupes considérés comme terroristes. Même si l'Arabie Saoudite ne participe pas aux opérations en Afghanistan en 2001, ni à celles en Irak en 2003, les relations s'apaisent en 2005 devant l'enjeu que représente le pétrole mais également afin de maintenir la stabilité de la région face à la situation en Irak. Les 28 et 29 mars 2007, la diplomatie saoudienne participe au 19ème sommet de la Ligue des Etats arabes qui se tient à Riyad. Le thème de la conférence est celui de la relance du processus de paix initié par les Etats arabes à Beyrouth en 2002, et un appel est lancé à Israël afin qu'il accepte ce plan de paix, ce qui provoque les Américains.

A partir de cette présentation, nous trouvons que l'Arabie Saoudite est une puissance régionale importante, qui cherche à assurer sa sécurité et à contribuer à la stabilité régionale tout en maintenant des relations aussi solides que possible avec ses alliés américains et occidentaux. Cependant, la relation fondamentale avec les Etats-Unis est préservée pour l'essentiel malgré les attentats du 11 septembre 2001. La mise en place d'un Comité pour le dialogue stratégique, en novembre 2005, scelle officiellement la « réconciliation » entre Riyad et Washington. Des divergences subsistent sur la stratégie à adopter face aux crises que traverse la région (par exemple, le processus de paix de l'Irak).

Dans ce cadre, le dossier nucléaire iranien ne cesse d'inquiéter les responsables saoudiens et américains qui continuent néanmoins de prôner l'apaisement. Les

Saoudiens continuent de plaider pour une dénucléarisation complète du Moyen-Orient, ce qu'Israël et évidemment les Américains n'admettent pas. Les Saoudiens redoutent une déstabilisation régionale, qui amplifierait le désordre déjà à l'œuvre en Irak.

D'un autre côté, au Liban, l'assassinat de Rafic Hariri choque les Saoudiens qui ont été préoccupé par la guerre entre le Hizbollah et Israël au sud du Liban. C'est aussi la raison pour laquelle la stabilité régionale constitue une priorité, comme le démontre l'initiative saoudienne de janvier 2006. L'Arabie Saoudite y propose de continuer d'œuvrer pour une solution de la crise politique au Liban. Cependant, les évolutions politiques, économiques et sociales en Irak constituent toujours l'une des préoccupations majeures des responsables saoudiens qui suivent attentivement la situation et souhaitent que les Nations unies jouent un rôle plus grand.

Au niveau de la géographie, le Royaume règle ses différends frontaliers avec ses voisins du Conseil de Coopération des Etats arabes du Golfe et avec le Yémen. Enfin, l'Arabie demeure attentive à son influence au sein du monde musulman à travers l'Organisation de la Conférence Islamique, dont le siège est à Djeddah, alors que les autorités saoudiennes s'attachent aujourd'hui à diffuser l'idée d'un islam modéré. Le Royaume saoudien assoit également son rayonnement régional et international sur son rôle de première puissance islamique, le roi saoudien est aussi "Serviteur des Deux Saintes Mosquées", la Mecque et Médine.

A ce stade, la diplomatie saoudienne essaye d'être prudente et va vers un partenariat fiable et loyal. Mais en retour elle est en droit d'attendre la même sincérité de ses alliés ou de ceux avec qui elle coopère. En outre, compte tenu de sa position centrale au sein du monde arabo-islamique, il ne peut fermer les yeux sur les agissements ou les prises de position de certaines puissances quand elles font preuve de partie pris et vont totalement à l'encontre des intérêts arabo-musulmans, soit en matière stratégique soit en matière morale.

Selon Charles saint-Prot, *« la recherche de la paix au proche-orient est l'une des préoccupations de la diplomatie saoudienne et celle-ci ne peut que regretter ou désapprouver les actions qui sont de nature à compromettre les chances d'une paix*

juste et globale. Une superpuissance comme les Etats-Unis a une obligation d'impartialité et d'équilibre qu'elle ne remplit plus depuis quelques années. En outre, le partenariat ne doit pas se traduire par une forme de colonialisme ou d'hégémonie qui bafoue les droits des peuples et la souveraineté des nations. Une bonne entente ne peut reposer que sur le respect mutuel. Le glissement opéré par la stratégie des Etats-Unis a provoquée en puissance des théories prônant une sorte de confrontation entre les civilisations, comme si, aux yeux de certains, le monde arabe et musulman était destiné à remplacer l'ancien bloc communiste dans le rôle du méchant ».

Compte-tenu de ce contexte de tension, on voit mal ce qui pourrait restaurer la confiance entre les Etats-Unis et le monde arabe. Nous notons cette phrase dans une lettre écrite par le roi Abdullah le 29 août 2001 à George Bush : « *il est temps pour les Etats-Unis et pour l'Arabie Saoudite de suivre leurs intérêts propres* ». On pourrait parler d'un rééquilibrage diplomatique ou, mieux encore, d'une diplomatie saoudienne plus active sur la scène internationale de façon à prendre en compte son intérêt nationale et sa mission vis-à-vis des autres peuples. Aujourd'hui, l'intérêt saoudien consiste à diversifier ses partenaires, à renforcer ses liens avec des pays comme la Russie, la France, l'Allemagne, la Chine, et à s'impliquer dans l'organisation d'un monde plus équilibré. Nous expliquerons ultérieurement des initiatives déjà pris dans ce sens.

b) L'Arabie Saoudite dans le Golfe Arabe : un Conseil qui exprime la politique extérieure saoudienne

Le 25 mai 1981, les Emirats-Arabs-Unis, le Bahreïn, l'Arabie Saoudite, le Sultanat d'Oman, le Qatar et le Koweït signent la charte du Conseil de Coopération du Golfe (CCG). Le Sommet de ce Conseil, qui se tient à Mascate en décembre 2001, a décidé d'accorder au Yémen un statut d'observateur. Les six Etats membres du CCG présentent des caractéristiques très proches sur le plan institutionnel (ce sont des monarchies) et social (ce sont des sociétés culturellement proches). Ils sont tous, à l'exception de Bahreïn, d'importants producteurs de pétrole et détiennent des réserves de gaz considérables, notamment le Qatar. A eux seuls, ils possèdent plus de 45% des réserves de naphte de la planète. Ils représentent une population globale d'une trentaine de millions d'habitants sur près de 2700000 km, dont l'Arabie occupe

1960582 km. Leur PNB total est de 400 milliards de dollars. Le volume de leurs échanges commerciaux est d'environ 200 milliards de dollars. Les avoirs à l'étranger des pays du CCG sont estimés à 1300 milliards de dollars.

La charte du Conseil de Coopération du Golfe stipule les points suivants : *« pleinement conscients des liens mutuels qui les unissent, de leurs caractéristiques communes et leur même croyance en l'islam, ayant foi en l'identité de destin qui unit leurs peuples, désireux de parvenir à l'intégration et à la coordination dans les domaines dans le but de servir les intérêts supérieurs de la nation arabe... en conformité avec les principes de la Charte de la ligue des Etats arabes qui appellent à l'établissement de relations plus étroites entre les Etats membres, les Etats signataires décident la création d'un Conseil de Coopération du Golfe ».*

Il s'agit donc d'une organisation régionale dirigée par l'Arabie Saoudite créée avant tout pour, d'une part, coordonner les politiques de sécurité et de défense de ses membres face à la guerre entre l'Irak et l'Iran commencée en septembre 1980 et, d'autre part, de développer une action commune en matière de sécurité. Mais le Conseil étend très vite son action au champ économique.

Un accord de sécurité intérieure est signé en 1982 entre les États membres, suite à une tentative de putsch à Bahreïn en décembre 1981. Au niveau militaire, les forces armées des pays du Conseil de Coopération du Golfe organisent depuis 1983 des manœuvres communes baptisées « Bouclier de la Péninsule ». Aux sommets de Koweït 1984 et de Mascate 1985, il est décidé que les unités participant à ces manœuvres forment une « force de déploiement conjointe ». Force dont le quartier général se trouve au nord-est de l'Arabie Saoudite et dont commandant est un général saoudien. Enfin, les ministres de la défense du CCG réactivent le projet de l'Organisation des Industries Arabes (OIA) dans lequel on implique l'Égypte, et construisent plusieurs usines d'armement fabriquant munitions et armes légères ainsi que des blindés légers.

En fait, deux événements ont changé la donne et poussé à la création d'un organisme de coopération des Etats du Golfe. Le choc pétrolier des années 1970 fait apparaître les Etats du Golfe comme un acteur essentiel à l'échelle mondiale et régionale.

D'ennemis, les Etats du Golfe deviennent des « Etats frères » pour les autres pays arabes, capables de faire pression sur le monde occidental en distribuant leurs « pétrodollars ». Mais c'est véritablement lors de la guerre Iran-Irak que l'idée d'une coopération entre les Etats du Golfe prend forme. Le nouveau régime au pouvoir en Iran, issu de la révolution de 1979, menace de renverser les monarchies conservatrices du Golfe. D'autre part, dans le contexte de la Guerre froide, les Etats du Golfe craignent de voir la péninsule devenir une zone d'affrontement entre les deux grands, surtout après l'invasion soviétique de l'Afghanistan en hiver 1979-1980. Outre l'Iran, l'Irak et le Yémen représentent aussi une forme de menace puisque ce sont des républiques plus importantes démographiquement, sans oublier que le Yémen occupe une place stratégique quant à la sécurité de l'Arabie Saoudite.

c) Les institutions du Conseil du CCG : des structures et des stratégies

Le Conseil Suprême est la plus haute instance. Il est composé des chefs d'Etats membres qui se réunissent deux fois par an. Sa présidence est assurée de façon tournante par chaque Etat membre pour une année. Le Conseil détermine la politique générale qui examine les rapports et recommandations qui lui sont soumis, nomme le secrétaire général et approuve le budget du secrétariat général. Le Conseil Suprême, comme le CCG dans son ensemble, fonctionne sur le principe de l'unanimité.

Le Conseil des Ministres est composé des ministres des Affaires étrangères des Etats membre et d'autres ministres, si besoin, se réunissent tous les trois mois. Ses tâches principales sont la préparation des sessions du Conseil Suprême, la rédaction des recommandations et le lancement de projets conjoints. Il supervise aussi les travaux du Secrétariat général.

Une **commission de règlement des différends**, dont les membres sont nommés par le Conseil Suprême, est rattachée à celui-ci afin de servir de médiateur en cas de désaccord entre deux pays membres.

La **commission consultative auprès du Conseil Suprême**, créée en 1998, est un organe de trente personnes réparties à part égale entre les pays membres. Cette

commission donne son avis au Conseil Suprême sur les sujets pour lesquels il est sollicité.

Le Secrétariat général est la seule instance permanente du CCG, son siège se trouve à Riyad. Le secrétariat général a pour mission de faire appliquer les résolutions et les recommandations du Conseil Suprême et du Conseil des Ministres, de faire un rapport régulier sur le fonctionnement du CCG et d'établir le budget de l'organisation. Le Secrétariat Général dispose de plusieurs commissions spécialisées qui se partagent la gestion de la politique commune :

- Commission de planification sociale et économique.
- Commission de coopération financière et économique. Elle gère la coopération monétaire, la circulation des personnes et des biens entre les Etats membres, l'échange commercial ainsi que les transports et communications.
- Commission de coopération industrielle. Elle tend à uniformiser la législation et la coordination entre les pays.
- Commission ministérielle permanente pour la coopération pétrolière.

Les réalisations du CCG : une coopération économique optimisée

Malgré de nombreux désaccords, le Conseil de Coopération a élaboré des projets communs ambitieux dans le domaine économique. Tous les pays membres font partie de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole). La coordination des politiques concernant la production et l'exportation de pétrole est essentielle au sein du Conseil de Coopération des Etats du Golfe. D'autre part, l'idée d'un marché commun est envisagée dès 1983 avec l'instauration de tarifs extérieurs communs. L'ouverture d'un marché commun du Golfe a lieu en janvier 2008 et vise à mettre en place une égalité économique dans des domaines aussi larges que la circulation des biens, des capitaux et des personnes, l'emploi, l'éducation, les services sociaux, la santé, la fiscalité, etc.

Néanmoins, les objectifs ambitieux fixés par les accords n'entraînent que peu de réalisations concrètes sur le terrain du fait de l'absence de moyens de l'organisation (très peu de fonctionnaires pour assurer la mise en place des décisions). De nombreux

projets sont envisagés mais piétinent, comme une union monétaire (envisagée dès le début des années 1990, mais Oman, les Emirats-Arabes-Unis et l'Arabie Saoudite se sont déjà retirés du projet), et un accord de libre-échange avec l'Union Européenne. La principale réalisation du CCG concerne le secteur économique, l'intégration économique du CCG qui est une nécessité pour ses membres a enregistré une poussée favorisée par le fait que cette organisation représente une puissance financière et commerciale d'une part, et la nécessité de répondre aux nouveaux défis de la mondialisation d'autre part.

La convention économique unifiée, dont la première version a été signée en 1981 met en place des mécanismes de coopération dans plusieurs secteurs : échanges et douane, mouvement de capitaux et des personnes, coordination des secteurs de développement, coopération technique, transports et communication, coopération financière et monétaire. En effet, le Conseil de Coopération du Golfe a voulu promouvoir la coopération et l'intégration dans les domaines économiques, sociaux et culturels. Il s'est fixé pour objectif l'adoption d'une politique commune de développement et la définition d'une position unitaire sur les grands problèmes économiques internationaux, en vue de créer un marché commun du Golf. Dans ce cadre, il est possible de mentionner plusieurs réalisations :

- Adoption de stratégies et de politique régionales et sectorielles communes, notamment en matière de planification, de politique agricole, de stratégie de développement industriel, de développement culturel et de protection de l'environnement.
- Efforts de consolidation des marchés nationaux au sein d'une entité régionale. En septembre 1998, les pays du CCG ont adopté un projet de dispositions douanières harmonisées qui a été soumis à l'examen de l'organisation mondiale de commerce. Relancé lors du sommet de 1999 à Riyad, la réalisation d'une union douanière entre les Etats membres du CCG, qui avait été repoussée à de nombreuses reprises, a été accélérée lors du sommet de Mascate en décembre 2001. Elle a finalement été mise en place le 1^{er} janvier 2003, avec un tarif extérieur commun mais des périodes de transition ont dû être adoptées dans plusieurs domaines. La date butoir de 2007 a été fixée pour

la mise en place d'un marché commun. Les membres de l'organisation ont également pris l'engagement de mener à bien, d'ici 2010 au plus tard, une union monétaire. Les monnaies des pays du Golfe sont liées au dollar des Etats- Unis et les principes et règles de l'union monétaire, ainsi que les critères de convergence économique, étaient fixés fin 2005.

- Création et mise en liaison des infrastructures : des projets sont à l'étude notamment dans les secteurs électriques et dans le secteur de l'aviation civile.
- Développement des co-entreprises.
- Coordination des politiques extérieures : certains achats (équipements médicaux par exemple) ne sont pas réalisés au niveau national, mais aussi au niveau de l'ensemble des pays du CCG. Alors, le CCG est représenté en tant qu'organisation dans certaines institutions (Anmarsat, organisation de l'aviation civile internationale par exemple). Enfin, un accord de libre-échange avec l'Union Européenne a été créé en 1991.

L'intégration sur le plan social et politique a été moins spectaculaire. Même si l'ensemble constitué par CCG ne présente pas une parfaite harmonie, du fait de la disparité des Etats en présence et de la volonté de chacun de marquer sa spécificité à côté du géant saoudien, le CCG a permis des progrès dans de nombreux secteurs relatifs à la coopération entre les Etats membres :

- L'élimination des visas d'entrée et de résidence pour les ressortissants du CCG.
- L'unification des permis de conduire et l'autorisation d'acquérir des propriétés immobilières.
- Les pays membres se sont engagés à coordonner leurs politiques et leurs achats d'équipements militaires, à renforcer la force d'intervention et de protection commune comme le Bouclier de la Péninsule qui comptera 20000 hommes, et à créer un état- major conjoint basé à Hafr alBatin dans le nord de l'Arabie Saoudite.

Tous les efforts en vue de réaliser une intégration politique se sont également inscrits dans le contexte particulièrement délicat des évolutions au Proche-Orient depuis un

quart de siècle : guerre Irak- Iran, dégradation de la situation en Palestine, crise de Koweït de 1990- 1991, invasion de l'Irak par les Etats- Unis (2003), montée en puissance du terrorisme.

d) Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) : des réponses populaires loin de préoccupations des printemps arabes

Après les premiers soulèvements dans les pays arabes, on ne voit pas le bout du tunnel. En Tunisie, en Egypte et en Libye, la transition et la stabilité politique peinent à voir le jour, au moment où les affrontements armés, en Libye comme au Yémen et en Syrie, causent de nombreux morts au sein des forces rivales et ne laissent entrevoir aucune issue politique imminente, malgré d'une amélioration en Egypte.

C'est dans ce contexte que le CCG envisage d'inscrire dans ses projets l'invitation faite au Maroc et à la Jordanie de s'y intégrer. Le choix de la Jordanie peut s'expliquer par la proximité géographique avec le Golfe arabe et par la place stratégique qu'elle occupe sur le plan maritime (mer Morte et golfe d'al Aqaba), mais aussi par la situation géostratégique régionale (frontières avec l'Arabie Saoudite, la Syrie, l'Irak et Israël).

Quant au Maroc, il est clair que son choix obéit, avant les considérations économiques, à des impératifs politiques qui font de lui un modèle de démocratisation progressive et de politique sociale, avec les nombreuses réformes mises en place et en projet (notamment la Moudawana, l'INDH, l'IER, le projet de la Constitution et des réformes profondes et globales annoncées par le roi Mohammed VI). Pour avoir été précurseur (depuis, au moins, la décennie 90) et toujours leader en la matière, son expérience confère au Maroc le titre de pays d'« exception » dans les pays au sud de la Méditerranée. Il pourra être d'un grand apport aux pays du Golfe et aux autres pays arabes. D'ailleurs, le Maroc est intensément sollicité pour plusieurs de ses expériences, notamment en matière de droits de l'homme, de gestion des conflits et de médiation, par de nombreux pays, y compris les nouvelles Tunisie et Egypte.

C'est donc ce «laboratoire de la démocratisation» qui est convoité par les pays du Golfe, sous l'œil attentif de l'Occident, qui compte énormément sur le Maroc, en force tranquille, pour réussir des transitions en douceur dans une région

mouvementée, à la recherche de la liberté, de la démocratie et d'un partage plus équitable des richesses. Avec le Maroc, toujours en négociations son dossier, comme le Jordanie, le nouvel ensemble régional disposerait de deux nouvelles ouvertures maritimes (Méditerranée et Atlantique) et d'une grande brèche sur l'Afrique.

Sur le plan géographique, le CCG, dont les dirigeants ont, semble-t-il, tiré les enseignements que dicte l'heure de la globalisation, tirera profit de la proximité européenne et africaine du Maroc et des plateformes économiques mises en place, tout particulièrement le port Tanger Med. L'accord de libre-échange d'Agadir regroupe la Jordanie, l'Égypte et la Tunisie, ces deux derniers aujourd'hui à la recherche d'une transition politique sans grands fracas.

L'adhésion de Maroc au projet permettra également au CCG de profiter des synergies déjà en place, tant avec l'Union Européenne qu'avec de nombreux pays africains où le Maroc compte bien des alliances et une présence sollicitée chaque jour davantage. Il n'y a pas le moindre doute, le CCG entend mettre sa force diplomatique et sa puissance financière (des investissements de plus de 3500 milliards de dollars à l'horizon 2020, selon l'UE) et énergétique (premier producteur et exportateur au monde).

Avec une force de frappe financière gigantesque, illustrée par un PIB avoisinant un billion de dollars, le CCG pourra prétendre, dans les prochaines années, avec la contribution du Maroc et de la Jordanie, en attendant de nouvelles adhésions (surtout si l'Égypte et la Tunisie retrouvent leur stabilité politique), devenir une grande puissance économique régionale qui aura également son mot à dire sur le plan politique.

Selon les experts économiques, l'élargissement du CCG, actuellement en cours de négociations, lui assurera de meilleures perspectives économiques, financières et énergétiques, avec, cerise sur le gâteau, les complémentarités et les spécificités qu'offrent l'économie marocaine et jordanienne (agriculture, phosphates, potasse...).

Il s'agit là aussi d'une parade contre l'expansionnisme et le terrorisme. Le nouveau regroupement politico-économique cherche également à se prémunir contre les

visions expansionnistes de l'Iran, qui dispose d'alliés stratégiques dans la région. Et si la Syrie est aujourd'hui dans le collimateur américain et occidental (avec un degré moindre pour le Hezbollah libanais), tout porte à croire que les nouvelles alliances des pays du Golfe sont destinées à initier un front arabe contre les plans expansionnistes de Téhéran et contre l'Islam radical qui profite des soulèvements actuels dans le monde arabe.

La présence du Maroc au sein du CCG illustrera la place et la renommée internationale qu'il a, en tant que pays islamique modéré, pays de tolérance et de coexistence pacifique. Une image confortée par une présence diplomatique efficiente et constructive dans le concert des nations avec des relations étroites entre la famille royale du Maroc et les monarchies de Golfe, surtout saoudienne, et une coopération internationale dans de nombreux domaines dont la lutte contre le terrorisme et les crimes organisés.

Il faut également souligner, comme le font bien des analystes, que l'ouverture du CCG est considérée comme une rupture définitive de l'Arabie Saoudite avec l'Islam sunnite qui a vu sa naissance dans ses territoires. Si l'Irak, pourtant pays du Golfe (mais à forte domination chiite), demeure écarté du Conseil, l'adhésion du Yémen, lui aussi pays du golfe (mais c'est une république), ne dépend plus que de l'évolution de sa situation intérieure, le délai de 2016 pouvant être abrégé.

De fait, les six Etats membres du CCG ont dû gérer empiriquement la situation née de nombreuses crises régionales et de la montée en puissance de l'activisme des Etats-Unis dans cette partie de monde, lequel activisme a conduit à de forts mouvements de mécontentement parmi les populations et a nourri une poussée de l'intégrisme. Malgré ses imperfections, ou plutôt des lenteurs dues le plus souvent à la conjoncture régionale, le Conseil de Coopération du Golfe représente une réussite contestable malgré les crises régionales et il constitue un bon exemple d'intégration pour le monde arabe. C'est également à ce titre que le CCG représente un partenaire non négligeable pour les pays de l'Union Européenne. Ce que nous allons expliquer dans le cadre de la coopération entre CCG et l'UE.

Pour clôturer ce chapitre, nous dirions que le Golfe arabe reste une région stratégique qui traduit la politique saoudienne. Mais c'est aussi une région vulnérable qui se trouve, une fois de plus, dans une période de tension. Les défis à relever sont nombreux et les pays du Golfe arabe ont besoin de consolider leur coopération avec des alliés sûrs. Les pays du Golfe arabe sont au carrefour du monde arabe et de l'Iran. C'est une région stratégique pour la production d'hydrocarbures, et nous savons que le pétrole et le gaz continueront à représenter la plus grande part de la demande mondiale d'énergie durant les prochaines décennies. En outre, une importante voie maritime internationale traverse la région : le détroit d'Ormuz. La région est également une place financière de premier ordre, c'est aussi le cœur du monde musulman avec, notamment, les Lieux Saints de La Mecque et de Médine.

Nous pouvons ajouter que la région du Golfe arabe est une région vulnérable pour deux raisons. D'une part, les six pays du Conseil de Coopération du Golfe ont du mal à assurer leur sécurité dans un environnement régional qui conflictuel (occupation de l'Irak, crise palestinienne, problème du nucléaire iranien, crise libanaise et le printemps arabe). D'autre part, les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe doivent faire face à la menace du terrorisme. Il faut également tenir compte de l'inquiétude soulevée par le projet américain d'un nouveau « grand Moyen-Orient ».

Dans le contexte actuel, cette région doit relever trois défis : la sécurité, le développement économique et social, le rééquilibrage diplomatique. Les pays arabes du Golfe ont tout intérêt à se tourner vers les autres grands pôles internationaux : l'Asie et l'Europe. La montée en force de nouvelles puissances économiques en Asie offre de vastes perspectives, en particulier avec la Chine et l'Inde. L'accord sur la sécurité, la défense et le commerce, signé entre le Royaume d'Arabie Saoudite et la Chine, en mars 2006, constitue un exemple des relations nouvelles entre les pays du Golfe arabe et l'Asie.

Par ailleurs, les pays de l'Union Européenne sont des partenaires dont le rôle devrait se développer grâce à leurs positions géographiques. Mais, compte tenu de la faiblesse de la diplomatie européenne commune, il faut un chef de file qui tire l'Europe vers le haut. Compte tenu de sa politique arabe traditionnelle, la France est bien placée pour

promouvoir une coopération globale avec les pays du CCG. Cette coopération ne doit pas être seulement économique mais aussi politique, militaire, culturelle et universitaire. L'objectif doit consister à développer un partenariat stratégique et un exemple de dialogue entre les civilisations.

2. La place de l'Arabie Saoudite au Proche et Moyen-Orient

a) La solidarité « Etats arabes » : élément de langage de la politique étrangère saoudienne

En ce qui concerne la définition du terme « Etats arabes », nous allons adopter une approche formaliste et simpliste qui fait référence aux Etats membres de l'organisation de la « Ligue des Etats Arabes » fondée en Egypte le 22 mars 1945. Cette organisation régionale est fondée au Caire par les pays suivants : l'Egypte, l'Arabie Saoudite, l'Irak, la Syrie, le Liban, le Jordanie et le Yémen du Nord. Elle vise à réaliser les objectifs suivants :

- la sauvegarde de l'unité de la « nation » arabe.
- La protection de l'indépendance de chacun de ses membres.

Le nombre des membres de cette organisation est augmenté au fur et à mesure de l'augmentation du nombre des Etats arabes libérés de la domination coloniale. Elle comporte aujourd'hui 22 Etats membres divisés en deux catégories : les Etats fondateurs qui sont au nombre de sept et les Etats signataires qui sont au nombre de quinze. Il est intéressant de noter qu'en dépit de l'absence de son Etat, l'Autorité palestinienne fait partie de cette Ligue. En réalité, le critère « arabe » mentionné par l'article premier de la charte de cette organisation comme l'une des conditions que le candidat doit remplir, ne soulève pas moins de difficultés. Il existe deux critères pour saisir le contenu de l'adjectif « arabe » mentionnant l'Etat : d'une part, la langue officielle de l'Etat est l'arabe et, d'autre part, la population (ou la majorité de la population) est arabe. Cependant, ce deuxième critère est retenu par le Conseil de la Ligue lors de l'examen de la demande de l'adhésion présentée par la Somalie et le Djibouti dont leurs demandes d'adhésion ont provoqué une polémique parce que la langue officielle de ces Etats n'est pas l'arabe.

L'objectif de la Ligue Arabe est de contrôler l'exécution des accords conclus entre Etats membres, de se réunir périodiquement pour renforcer les liens entre Etats, de coordonner leurs plans politiques, de protéger leur indépendance et souveraineté de toute agression par des moyens raisonnables, et de contrôler les affaires et intérêts des pays arabes. Un Conseil de Défense, composé des ministres des Affaires étrangères, ainsi qu'un Conseil économique se réunissent régulièrement. A un niveau moins élevé, des institutions spécialisées, destinées à promouvoir la coopération technique et économique des Etats membres, ont été mises en place : l'Union postale, l'Organisation arabe du travail, l'Union des Télécommunications. Les sommets des chefs d'Etats (depuis 1964) représentent l'instance suprême où sont sensés se régler les conflits et se prendre les décisions importantes.

La ligue n'en reste pas moins une structure divisée à l'image de l'ensemble arabomusulman qu'elle représente. On y retrouve en effet des oppositions entre républicains et royalistes, mais aussi de profondes mésententes étatiques, telles que la relation conflictuelle qu'entretiennent la Syrie et le Liban ou bien l'Algérie et le Maroc. La Ligue Arabe peine à s'ériger en acteur de poids sur la scène internationale. Elle n'a ainsi guère eu d'influence sur les diverses tentatives de règlement du conflit Israélo-palestinien dont elle est pourtant partie prenante depuis 1948.

En règle générale, l'Arabie Saoudite est favorable à la consolidation des liens de coopération entre les Etats arabes et à la recherche d'un consensus pour que les arabes aient plus de poids sur la scène internationale. Selon elle, la solidarité arabe doit prévaloir mais pour qu'elle puisse prendre forme, il faut refuser les ingérences de ceux qui, par ambition ou par pulsions idéologiques, voudraient que l'unité se fasse sous leur coupe et sans tenir compte des diversités et des choix propres aux diverses composantes du monde arabe. La non-ingérence dans les affaires intérieures de chacun est un principe constant de l'Arabie Saoudite, parce qu'elle estime que c'est au moyen du dialogue, de la recherche d'un large accord, de projets précis et réfléchis, que le monde arabe pourra consolider son unité.

Plus largement, l'Arabie Saoudite souhaite renforcer la coopération interarabe à travers cette organisation qui a son siège dans un grand pays arabe, l'Egypte, qui, à

une certaine époque, a voulu promouvoir l'unité arabe selon ses principes. Si l'on considère la force des liens qui rapprochent tous les arabes, une langue commune, une histoire partagée, une même civilisation, des valeurs identiques, un ensemble géographique cohérent, il est certain que les Arabes devraient être en mesure, à terme, de faire au moins aussi bien que les nations européennes qui ont su établir un vaste ensemble de coopération au sein de l'Union Européenne, ou bien l'organisation du CCG qui affiche des réalisations très positives sur les plans politique et économique.

b) L'Arabie Saoudite et l'Égypte dans la tourmente de la crise arabe

L'intervention militaire israélienne dans la bande de Gaza au mois de janvier 2009 révèle la division entre les pays arabes. L'Arabie Saoudite et l'Égypte refusent la proposition déposée par le Qatar de tenir une rencontre extraordinaire sur la situation à Gaza. Faute de quorum, la proposition n'a pu être acceptée par la ligue arabe. Cette attitude des deux grandes puissances régionales arabes, réputées proaméricaines, suscite une vive réaction au sein de la rue arabe, en particulier envers l'Égypte et son ancien président Moubarak, qui s'est déjà attiré les foudres de l'opinion publique en refusant d'ouvrir sa frontière avec Gaza pour laisser passer la population fuyant les bombardements. Par le biais des médias, le Hamas accuse l'Égypte d'être complice de l'attaque israélienne. Dans plusieurs pays arabes, des manifestations dénoncent l'attitude des « modérés ». L'Égypte et l'Arabie Saoudite se retrouvent dans une position difficile : d'un côté ils subissent la pression des puissances occidentales, de l'autre celle de la population arabe. Agissant régulièrement comme médiateurs dans le conflit israélo-palestinien, leur influence est aujourd'hui affectée par la division qui règne entre les États arabes. Cet exemple nous montre la coordination stratégique saoudo-égyptienne dans la gestion des questions du Proche-Orient.

Le rôle de l'Égypte et de l'Arabie Saoudite comme médiateurs privilégiés dans la région semble remis en cause depuis de nombreuses années, en particulier depuis la seconde Intifada. Ces deux pays jouent un rôle important afin d'établir le dialogue entre les différents groupes palestiniens et Israël. Identifiés, au même titre que la Jordanie, comme des pays proaméricains, les pays sont au centre d'une stratégie occidentale de médiation. C'est dans cette optique que le plan de paix du roi Abdallah est proposé à la Ligue Arabe en 2002. Plus récemment, en juin 2009, le Président

Moubarak et le roi Abdallah se rencontrent à Alexandrie dans le but de discuter de leurs relations. Le Caire sollicite l'aide de Riyad afin de mettre fin à la division palestinienne. Les deux pays souhaitent opérer un rapprochement entre le Hamas et le Fatah. Après les critiques essuyées suite à l'échec d'une rencontre extraordinaire sur la situation à Gaza, une réunion des chefs d'États arabes se tient en marge du sommet économique de Koweït. Les pays arabes sentent l'urgence de discuter de la situation et d'en faire une rencontre de « réconciliation ».

Cette réconciliation vient pour endiguer le rôle de l'Iran qui marque une influence grandissante dans la région. Depuis environ trois ans, la politique étrangère de l'Iran lui permet d'accentuer son influence dans le conflit israélo-palestinien. Cette influence s'accroît notamment et principalement par le biais du financement du Hezbollah libanais, qui bénéficie d'appuis importants au sein de la population palestinienne. On assiste donc au début d'un nouveau cycle dans la dynamique régionale, et nous trouvons que la médiation et le mécanisme de règlement du conflit israélo-palestinien doivent être vus sous un nouvel angle. L'opinion publique arabe, à travers ce qu'on nomme généralement « la rue arabe », est de plus en plus influente. Elle a un impact important sur le processus de prise de décision des pays de la région. Dans l'avenir, après la chute de Moubarak, nous verrons si les pays dit « modérés » pourront concilier leurs désirs de répondre à la fois aux exigences de leurs alliés occidentaux et leurs de l'opinion publique arabe. Nous verrons également si L'Égypte et l'Arabie Saoudite tenteront de rétablir leurs liens diplomatiques avec Damas, allié de l'Iran, afin de se rapprocher du Hamas. Enfin, il est légitime de se demander aujourd'hui si l'administration américaine s'engagera dans un meilleur dialogue avec l'Iran et la Syrie.

Beaucoup de saoudiens partagent l'idée que le conflit israélo-palestinien constitue le problème politique fondamental au Moyen-Orient. Dans le temps, Riyad entretenait de bonnes relations avec le Hamas tout autant qu'avec le Fatah : « *À l'origine, l'Arabie saoudite n'a pas soutenu le boycott international contre le Hamas* », dit Nonneman, « *elle était persuadé que sans le Hamas, il n'y aurait jamais d'accord, et elle plaidait pour un gouvernement unitaire* ». Malheureusement, l'accord de la Mecque au sujet

d'un gouvernement palestinien d'unité nationale, échoue à cause de la prise de pouvoir unilatérale du Hamas à Gaza.

Pour l'Iran, la question palestinienne constitue la voie par excellence pour gagner les cœurs et les esprits des musulmans arabes. Le pays est présent dans les territoires occupés depuis longtemps. De même, l'ancien dirigeant de l'OLP Yasser Arafat, pourtant sunnite, est le premier à féliciter l'Ayatollah Khomeiny du renversement du Shah en 1979.

L'Association des Frères musulmans, à l'origine de Hamas, s'inspire également du chiisme. Cependant, il faut veiller à ne pas trop se fixer sur ces séparations sectaires. Il y a certes des liaisons, le Hamas bénéficiant de l'appui de l'Iran, mais cela ne signifie pas pour autant que celui-ci dépendrait complètement de Téhéran. En fait, actuellement, il n'a pas d'autres options.

Tant Nonneman que Wagemakers nuancent le pouvoir que l'Iran aurait sur les frères d'armes des Palestiniens au Liban, le Hezbollah. Le Guide Suprême iranien, l'Ayatollah Khamenei, est le chef spirituel du Hezbollah. Son portrait orne les murs des partisans du Hezbollah à Beyrouth. Le Hezbollah et l'Iran ont des intérêts idéologiques mutuels, et les liens familiaux entre les deux sont étroits.

c) Le face à face Arabie Saoudite - l'Iran

La présence idéologique d'influence au Proche-Orient creuse un abîme entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. La dernière se croit le chef moral de la région et essaie de gagner les cœurs et les esprits musulmans, voilà, l'Arabie garde les lieux saint des musulmans depuis l'époque de prophète mais comment les enjeux ?

La discorde entre les Iraniens, qui sont chiïtes, et les Arabes qui - sauf en Irak, en Syrie et au Liban où existent des Arabes chiïtes- sont sunnites, ne se limite pas à cette querelle sur le nom du Golfe. Entre l'Arabie Saoudite et l'Iran se situe un abîme profond. Tant Téhéran que Riyad font preuve d'une volonté expansionniste et prétendent ces dernières années au rôle de chef idéologique du Proche-Orient. Surtout dans les foyers de conflit tels l'Irak, les territoires palestiniens, l'Afghanistan et le

Pakistan, les deux États tentent d'exercer leur influence par le biais de réseaux sociaux, religieux et économiques.

Les politiques étrangères des deux pays sont inspirées par leurs intérêts idéologiques et sécuritaires, leurs différends s'expriment selon les règles de la rhétorique combative. Le président iranien Ahmadinejad, sans égal en la matière, ne rate aucune occasion de qualifier l'Arabie Saoudite de pays manipulé par les Américains et par Israël.

Sa stratégie répond au fait que la population des pays arabes est plus que lasse du manque de courage politique de ses gouvernements, qui n'arrivent pas à débloquer le dossier moyen-oriental. Pour leur part, les Saoudiens répliquent qu'Ahmadinejad n'est qu'un pur et simple despote, mais le disent dans des termes politiques et médiatiques plus diplomatiques. Les Saoudiens ne cessent d'insister sur le danger que représente la potentielle force nucléaire de l'Iran. De même, la presse saoudienne publie régulièrement des articles sur la menace de l'infiltration iranienne dans les pays arabes.

1- Les flux monétaires idéologiques : l'exemple afghan :

20% de la population afghane est chiite, et l'Iran a des liens ethnico-nationalistes avec les Tadjiks afghans, qui parlent le persan. Mais l'ampleur de l'influence de Téhéran et les vrais intérêts en jeu ne sont pas clairs. Ces trente dernières années, l'Iran s'impose progressivement imposé en Afghanistan, surtout dans l'ouest du pays et dans la région de Hazarajat. Voilà ce que P. Van Hattem constate en 2008 dans le magazine hollandais *Nederlandse Militaire Spectator* : « *Si le gouvernement à Kaboul n'arrive pas à généraliser son pouvoir central au reste de l'Afghanistan, l'influence iranienne ne fera que croître au cours des décennies à venir* ».

Selon Van Hattem, Téhéran verse, depuis 2002, des centaines de millions de dollars de fonds d'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, et les deux pays concluent d'importants accords commerciaux bilatéraux. Néanmoins, depuis 2006, l'Iran expulse plus de 100 000 réfugiés afghans de l'est de son territoire. Et il reste bien sûr les

multiples spéculations au sujet des trafics d'armes en direction de l'Iran, même si Téhéran nie toute implication.

L'Iran a tout intérêt à déstabiliser les autorités afghanes, affirme Van Hattem. Un gouvernement central miné ouvre les voies à une ingérence étrangère plus poussée. L'Iran supporte l'Alliance du Nord en Afghanistan, qui lutte contre les talibans, des sunnites radicaux. Que Téhéran ait envoyé du matériel militaire aux talibans, comme le prétendent des rapports américains successifs, semble dès lors peu probable.

Gerd Nonneman est du même avis : *« il y a certainement des groupuscules iraniens, au sein du Corps des Gardiens de la révolution islamique ou d'organisations religieuses, qui, coûte que coûte, veulent lutter contre les Américains, même en appuyant des combattants afghans. Mais globalement parlant, la politique iranienne s'est toujours opposée aux talibans. N'oubliez pas qu'en 1998, les talibans ont tué huit diplomates iraniens. De même, Téhéran a toujours sévi contre le trafic de drogue. Sur ce plan-là, l'Iran est tout simplement un allié naturel de l'Occident²⁹ ».*

Pourtant, il n'est pas encore question d'un dégel entre Washington et Téhéran. Si, lors de la conférence de Bonn en 2001, l'Iran participe de manière constructive, voire décisive, aux pourparlers en vue de l'installation d'un gouvernement post-taliban à Kaboul, cette bienveillance iranienne est torpillée par George Bush, qui, peu après, range le pays dans « l'Axe du Mal ». Cependant, en dépit de ces relations plutôt froides et de la rhétorique anti-américaine, l'Iran fait preuve de pragmatisme. Les Iraniens seraient de plus en plus demandeurs d'une collaboration spécifique avec les États-Unis dans la lutte contre l'avancée des talibans, écrit l'International Crisis Group dans un briefing récent.

D'un autre côté, l'Arabie Saoudite pourrait jouer un rôle important de médiateur entre l'Occident, les chefs afghans et les militants talibans. C'est aussi l'opinion des Américains, dans le temps, l'Arabie Saoudite s'était unie aux États-Unis pour soutenir le mouvement de résistance afghan contre l'occupation soviétique. D'après l'écrivain pakistanais Ahmed Rashid, les Saoudiens ont donné, entre 1980 et 1990, quatre

²⁹ NONNEMAN (G): « Development, Administration and Aid in the Middel Est », Routledge, 2010, pp. 22.

milliards de dollars d'aide officielle aux moudjahidines. Riyad a noué des liens avec des Pachtounes pro-sunnite et des chefs talibans.

Même si l'Arabie Saoudite coupe les liens officiels après le 11 septembre 2001, sa présence en Afghanistan perdure. Selon une publication du Conseil des Relations Étrangères américain, le pays a versé en 2002 pas moins de 230 millions de dollars d'aide humanitaire à l'Afghanistan. Mai Yamani, chercheur affilié au Carnegie Endowment qui a écrit plusieurs livres sur le sujet, affirme que ce soutien financier est bel et bien basé sur un fond idéologique, à savoir le désir de réunir les Afghans sunnites. Elle y voit également un coup stratégique pour contrer l'influence iranienne.

2- Le Pakistan : un foyer de conflits :

Avec le Pakistan, l'Iran entretient une coopération militaire au début des années quatre-vingt-dix. Toutefois, les relations entre les deux pays se sont dégradées à cause des liens étroits entre Islamabad et Riyad et en conséquence du soutien pakistanais aux talibans. Cependant, la construction prévue d'un gazoduc, allant de l'Iran à l'Inde en passant par le Pakistan, pourrait réchauffer ces relations.

Beaucoup plus que l'Iran, c'est l'Arabie Saoudite qui est considérée comme un allié naturel du Pakistan. Il est dit que cet Etat financerait les madrasas, les mosquées et les fondations des mouvements sunnites pakistanais. Pourtant, cette assertion est nuancée par des spécialistes. *« Le fait qu'il existe quelque part une interprétation plus salafiste ou plus wahhabite de l'islam, ne veut pas dire pour autant que Riyad veut s'y installer sur-le-champ »*, objecte Nonneman. Il ajoute, *« Même si dans le passé les liens entre les deux pays étaient étroits, l'attitude saoudienne a toujours été très calculée à la lumière des relations avec les États-Unis et de la lutte contre le communisme. D'ailleurs, la situation s'est compliquée les dernières années. Là où l'ancien premier ministre Nawaz Sharif était un fidèle allié de l'Arabie Saoudite, l'actuel président, Asif Ali Zardari, est un chiïte, mais aussi allié de l'Arabie Saoudite »*.

3- Bagdad : la capitale arabe la plus proche de Téhéran :

L'Iran et l'Irak ne partagent pas seulement leur similitude chiite. Des liens étroits ont été forgés sous le règne de Saddam Hussein, lorsqu'une grande partie de l'opposition irakienne pouvait compter sur le soutien de l'Iran. L'invasion américaine a poussé les Irakiens dans les bras de l'Iran, en soutenant des milices anti-américaines chiites, l'Iran a gagné en popularité, y compris auprès des dirigeants irakiens. Il est significatif de voir que le Premier ministre irakien Nuri al-Maliki s'est rendu à Téhéran pour expliquer que le pacte de défense américano-irakien ne représente aucune menace pour l'Iran. En effet, les Iraniens s'opposent avec véhémence au maintien de bases militaires américaines en Irak. Pourtant, la version définitive du pacte stipule que les bases en question ne peuvent en aucun cas servir à attaquer d'autres pays.

L'Iran et l'Irak entretiennent également des relations économiques très développées, les deux pays ont conclu d'importants accords commerciaux dans les domaines du transport, de l'énergie, de la libre circulation des pèlerins chiites, du contrôle des frontières et de l'échange d'informations entre les services de renseignements. Selon un rapport récent de la cellule de recherche du Congrès américain, le volume du commerce bilatéral s'élève actuellement à quatre milliards de dollars. La plupart des chiites irakiens s'inspirent des propos de l'Ayatollah Al-Sistani, qui, même s'il est d'origine iranienne, est loin d'être une marionnette de l'Iran.

L'Arabie Saoudite a également depuis longtemps des relations informelles avec l'Irak. Ces relations reposent d'une part sur la diplomatie du dollar et d'autre part sur les bons contacts informels avec certaines tribus irakiennes. Avec ces dernières, les Saoudiens maintiennent une sorte de relation de patronage. Même si ces relations sont importantes, elles ont des limites. Malheureusement pour l'Arabie Saoudite, certains mouvements sunnites ont des liens avec Al-Qaïda, ce qui a fait que le pays s'est retrouvé coincé entre l'opinion publique et la pression internationale.

d) La réalité des intérêts communs Arabie Saoudite - Iran

L'Iran et l'Arabie Saoudite ont cependant des intérêts communs. Sous le règne de l'ancien président iranien Khatami, plutôt réformateur, le ciel au-dessus des deux pays s'est quelque peu dégagé, et les relations se sont améliorées. En fait, les deux pays ont besoin l'un de l'autre pour assurer la stabilité nationale et régionale. Il est significatif de voir s'organiser une conférence sur le « *Persian Gulf Security Pact* commun ». Cela fait des années que l'Iran colporte l'idée de créer une politique commune de sécurité avec les États du Golfe. Mais le dossier s'enlise à chaque fois dans la même impasse éternelle. Pour l'Iran, une telle alliance régionale ne peut faire l'objet d'une discussion qu'à condition qu'il n'y ait aucune ingérence des Américains, une exigence qui est inacceptable pour les États du Golfe. Il faut dire que l'Arabie Saoudite craint surtout une détérioration éventuelle des relations avec l'Iran, étant donné que les installations pétrolières et gazières dans le Golfe sont particulièrement vulnérables. Il est clair que l'Iran pourrait riposter par une réponse militaire. Même si sa force de frappe peut être limitée par des raids aériens américains, le Qatar se trouve à une jetée de pierre. D'où la grande nervosité arabe au sujet des relations iraniennes avec les États-Unis et l'Israël. Cela dit, l'Iran a conscience de ne pas pouvoir vivre de la seule rhétorique idéologique. Voilà pourquoi, d'après Nonneman, des voix se lèvent en Iran en faveur de l'installation d'une structure régionale réaliste comprenant les États du Golfe. Une structure qui, inévitablement, devra tenir compte des puissances externes telles les États-Unis et la Turquie. « *Mais tant que l'Iran continue à engendrer des Ahmadinejad, il y a peu de chance de réussite* », conclut Nonneman.

D'un autre côté, il existe un autre sujet très sensible quant aux relations des deux pays depuis l'instauration du régime islamique en Iran en 1979. Le pèlerinage annuel aux Lieux Saints musulmans de la Mecque et de Médine devient l'occasion d'affrontements récurrents entre pèlerins iraniens et policiers saoudiens. Arguant de son caractère obligatoire pour l'accomplissement du rite. Dénonçant une « hérésie », les seconds ont recours à tous les moyens pour prévenir une manifestation qui suscite le doute sur la capacité des Saoudiens à gérer seuls les sanctuaires de l'Islam. Au-delà de l'hostilité traditionnelle entre Arabes et Persans, entre sunnites et chi'ites, cet affrontement symbolise de manière emblématique la compétition de régime des

mollahs se livrent au même moment, dans le monde, pour affirmer la légitimité de leur leadership sur la communauté musulmane. Mais Un arrangement « sauvant la face » des deux parties est finalement trouvé en 1995. Rendu possible par l'amorce d'un dialogue politique entre les dirigeants des deux pays, il confirme que le conflit comporte d'autres dimensions : une divergence de stratégies entre les différentes forces au pouvoir à Téhéran et l'affrontement des ambitions hégémoniques rivales de l'Arabie Saoudite et de l'Iran dans le Golfe et dans la région.

3. L'Arabie Saoudite dans le reste du monde

a) L'Arabie Saoudite et l'Afrique non arabophone

En 1946, seuls 61 000 pèlerins étrangers pouvaient accomplir le rite à la Mecque, le voyage étant long et cher. Une seule petite minorité de croyants avaient les moyens de subvenir au déplacement.

Mais l'amélioration du réseau routier en Arabie saoudite, le développement du transport aérien, l'accroissement de l'aide financière aux pèlerins à travers des institutions spécialisées, souvent financées par les Saoudiens, ont changé totalement les données du problème. Actuellement, le nombre des pèlerins musulmans dépasse quatre million par ans. Ce pèlerinage ne renforce pas seulement les liens spirituels chez les musulmans envers l'Arabie Saoudite, il permet aussi de connaître la politique étrangère saoudienne dont le discours annuel du roi, en présence des pèlerins, constitue *Le Point* d'orgue. Ce discours porte sur la tradition politique, les intérêts du monde islamique, les questions et la crise de la *ouma* (Nation islamique).

Etant une direction vers laquelle les musulmans du monde se prosternent cinq fois par jour, le royaume a en effet beaucoup d'atouts pour intervenir en Afrique. Mais ces atouts n'auraient pas suffi si le royaume n'avait pas accepté d'embrasser la grande cause de l'Afrique noire et de prodiguer des aides financières. En effet, il a des relations économiques importantes avec l'Afrique du Sud et des relations particulières avec le Nigeria, le Sénégal et les pays de la corne de l'Afrique.

Nous ajouterions aussi que l'aide qu'apporte l'Arabie Saoudite au développement de l'islam se traduit par le financement de la construction de mosquées et d'instituts

islamiques, la dotation en bourses d'enseignement théologique. Le fond philanthropique Fayçal, fondé en 1976, consacre 30 % de ses ressources à l'aide à l'étranger. Il vient de dégager une somme de 3 millions de dollars pour des boursiers africaines allant en Arabie Saoudite ou à d'autre pays du monde. Le gigantesque projet de l'université de Riyad (évalué à un milliard de dollars) entre dans ce cadre. Même un pays comme le Zaïre, dont seulement 1,5 % de la population est musulmane, envoie des boursiers en Arabie Saoudite à partir de 1978.

La relation saoudienne avec l'Afrique commence depuis le milieu des années 1970, confirmant que l'islam est un moyen et non une fin. Le royaume a aujourd'hui des relations avec la majorité des pays d'Afrique, vingt-huit d'entre eux ont reçu des aides du Fond Saoudien de Développement (FSD). Vingt pays au moins entretiennent des relations diplomatiques avec le royaume qui manifeste un intérêt nouveau pour l'Afrique australe : le Zimbabwe et la Zambie sont parmi les premiers bénéficiaires de l'aide du FSD, même le Botswana a reçu 20 millions de dollars. Dans cette zone d'affrontements décisifs pour l'avenir du continent, l'Arabie Saoudite affirme sa présence dans l'Afrique. Comme pour l'Ethiopie et le Zimbabwe, l'Arabie ne néglige pas certains pays classés à gauche, même quand leur population musulmane est négligeable ou inexistante, que ce soit le Cap Vert, le Congo ou Madagascar.

En fait, la politique de l'aide saoudienne, à travers le Fond Saoudien de Développement (FSD), cible les Africains en premier lieu. Elle transite par trois voies : les canaux régionaux (arabes ou islamiques), les canaux internationaux (fonds de l'OPEP, BID, Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), ONU, etc.), et l'aide bilatérale octroyée par l'Etat saoudien. Le Fonds Saoudien de Développement est fondé le 1^{er} septembre 1974. Ses ressources sont constituées par les versements de l'Etat saoudien et son capital atteint aujourd'hui 7,5 milliards de dollars. Présidé par le ministre saoudien des Finances, il se donne pour tâche de participer au financement de projets de développement et n'accorde de prêts qu'aux Etats et à des conditions très libérales, entre 2 et 4 % de taux d'intérêts, remboursables sous une période de 20 ans.

Sur ce fond nous ne disposons d'aucune donnée. Mais l'étude du FSD peut cependant donner une idée assez précise de la politique d'aide officielle, car il s'agit d'une organisation directement dépendante du gouvernement et à travers laquelle est attribuée 20 à 25 % de l'aide saoudienne. Les opérations du FSD couvrent 28 pays d'Afrique non arabe et représentent 25 % des engagements totaux. Cela reflète l'extension de la zone d'intervention saoudienne dans les pays africains. Les principaux secteurs où se concentre l'aide saoudienne sont les transports (près de 50 % du total) comme, par exemple, l'aéroport international du Botswana, la route Kenya-Soudan, l'extension du port de Lomé, le chemin de fer trains gabonais et le chemin de fer Douala-Yaoundé. Puis vient le secteur de l'agriculture et les infrastructures sociales. Par contre, une faible partie des investissements est consacrée au développement des ressources énergétiques ou à des projets industriels. Dans la plupart des cas, le FSD s'associe à d'autres fonds ou à d'autres pays pour assurer les financements.

Il est difficile, en conclusion, de qualifier la coopération entre l'Arabie et l'Afrique de coopération Sud-Sud, parce qu'elle s'intègre dans les objectifs politiques de l'Occident et que l'aide financière a besoin du relais technologique des sociétés multinationales. Mais peut-être qu'on peut la considérer comme une forme masquée de coopération Nord-Sud, adaptée à l'évolution de la situation en Afrique. En tout cas, l'activité politique, économique et diplomatique du royaume saoudien, dans le continent africain, s'étend d'année en année. Il joue un rôle actif dans de nombreux pays, s'intéresse aux conflits en cours, n'hésite pas à utiliser l'islam et le soutien pour faire évoluer tel ou tel conflit.

b) L'ambition avouée d'affirmer un leadership islamique

A travers de la présence saoudienne en Afrique et au Proche-Orient, nous comprenons que la dimension islamique est un grand cercle de la diplomatie saoudienne. Le pays a des responsabilités particulières au sein du monde musulman. Etant au cœur de la communauté musulmane, il ne peut s'isoler. Un milliard d'hommes et femmes attendent beaucoup de lui. L'Arabie Saoudite a une politique claire dans ce cadre, il s'agit d'un soutien moral et matériel, ne fait pas d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays pour éviter toute suspicion. Le pays a aussi pu apporter une

aide matérielle conséquente et autoriser ses citoyens à combattre aux côtés de certains peuples musulmans en lutte contre un agresseur. Dans cette affaire, le Royaume ne se nourrit d'aucune ambition.

La position du Roi, Serviteur des Deux Lieux Saints de l'islam, fait abriter à Djeddah les sièges de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), de la Banque de Développement Islamique (BDI), donnant à l'Arabie Saoudite des arguments de poids dans sa volonté d'étendre sa suprématie sur le monde islamique, au-delà des clivages entre sunnites et chiites actuellement très marqués.

Souvent décrit comme celui qui s'est attelé à « démocratiser » et à montrer la modernité de l'islam dont il encouragé une approche davantage pluraliste, le roi Abdallah est surtout l'artisan du recentrage du pouvoir religieux autour du système étatique de la dynastie des Al-Saoud, comme nous l'expliquions plus haut. Le décret royal du 11 août 2010, interdisant l'édition non contrôlée des fatwas (avis juridiques religieux), confère des pouvoirs renforcés à l'institution du Haut Conseil des Grands Oulémas. En accordant ce privilège aux seuls oulémas siégeant au sein de cette institution, l'« establishment » saoudien détient le monopole de la fatwa religieuse, ce qui constitue une centralité inédite dans le monde musulman. L'autre institution clé et rivale de l'islam sunnite, l'université al-Azhar au Caire, ou encore le corps des oulémas en Irak, ont déjà évoqué leur intention de s'inspirer de l'initiative saoudienne. Afin de faire du royaume saoudien le pôle d'attraction de l'islam, Riyad a aussi entrepris de moderniser Médine et La Mecque, de les transformer en cités de la connaissance islamique.

c) L'OCI, un rassemblement islamique lancé par l'Arabie

L'organisation de la conférence islamique (OCI) est créée à la suite de la conférence des Etats musulmans qui se tient à Rabat en 1969, au lendemain de l'attaque israélienne à grandes incendiaires contre la Mosquée AL-Aqsa à Jérusalem. Les Etats musulmans, notamment, l'Arabie Saoudite, demandent d'organiser cette conférence afin de lutter contre les dangers qu'encourt le monde islamique. Cette organisation internationale est officiellement fondée en 1971, sa charte est adoptée en 1972.

Actuellement, 57 Etats sont membres de l'OCI, ce qui représente une population d'un milliard trois cent millions de musulmans.

Le sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, qui se tient en 2008 à Dakar³⁰, donne un nouvel élan à la solidarité entre riches et pauvres, notamment africains, et se penche sur l'avenir de l'Islam dans un monde marqué par la peur du terrorisme souvent identifié à l'intégrisme musulman. L'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), deuxième organisation multilatérale après l'ONU, compte vingt-sept africains. Cette forte présence africaine montre que l'Islam en Afrique, qui a connu des périodes d'expansion (y compris après les indépendances), est toujours florissant à travers le continent. Mais il se caractérise à la fois par une radicalisation religieuse ou politique et par une banalisation économique.

Ainsi, les pays sahéliens sont directement touchés par l'intégrisme musulman qui oscille dans plusieurs pays entre terrorisme et banditisme. Pour des grands pays comme le Soudan ou le Nigeria, qui connaissent la violence entre Musulmans et Chrétiens, les enjeux sont à la fois le pouvoir politique et la mainmise sur les richesses naturelles, notamment le pétrole. En Somalie, toujours à la recherche de la reconstitution d'un Etat, les tribunaux islamiques veulent restaurer leur « ordre » contre les chefs de guerre qui se disputent le pouvoir, avant d'être repoussés par l'intervention armée de l'Ethiopie avec la bénédiction des Etats-Unis.

L'OCI du 21^e siècle affirme vouloir se moderniser tout en restant fidèle à ses objectifs : gestion des conflits et libération de la Palestine à travers le règlement du conflit israélo-palestinien, rôle de la société civile, relations entre l'OCI et les autres organisations internationales, coopération économique et mise en place, à terme, d'une cour de justice islamique. Tous ces points font partie des grandes lignes du projet de révision de la Charte de l'OCI, en vigueur depuis 1972 et qui est à l'ordre du jour depuis 2005. Selon des responsables de l'OCI, les raisons de ce retard sont à la fois techniques et politiques : augmentation du nombre des pays membres mais aussi des situations difficiles que traverse le monde musulman. L'Organisation s'est voulu

³⁰ Article de Marie Jonnadis, journaliste à RFI spécialiste depuis plus de 35 ans sur les problèmes de l'Afrique et du tiers-Monde. Article consultable sur www.aficultures.com.

une réponse religieuse à travers l'Islam au clivage communisme/capitalisme. Elle veut aujourd'hui répondre aux défis de la mondialisation, soulignent plusieurs experts. Selon eux, le moment est venu de relancer une nouvelle solidarité économique qui aille au-delà de la coopération entre Etats. Ainsi, les Sénégalais (mais aussi d'autres Africains) comptent beaucoup sur le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), créée à l'initiative des Saoudiens.

Ce fonds est lancé en mai 2007 à Dakar lors d'une réunion annuelle des gouverneurs de la Banque Islamique de Développement (BID), bras financier de l'OCI, et doit être doté à terme de 10 milliards de dollars, avec comme principaux donateurs l'Arabie Saoudite et le Koweït.

d) Abdulaye Wade « pour une nouvelle solidarité islamique »

Lors d'une réunion préparatoire du sommet en février, l'ancien président sénégalais Abdulaye Wade a estimé que Dakar devait marquer « un tournant » dans l'histoire de l'OCI et « *permettre de redéfinir les contours d'une nouvelle solidarité islamique à travers une nouvelle coopération économique entre pays membres* » avant le sommet 2008. Les organisations humanitaires des pays membres de l'OCI demandent d'ailleurs à l'organisation de mettre en pratique les principes de la solidarité musulmane. De son côté, le Secrétaire Général de l'OCI, Ekmeleddin Ihsanoglu, invite les Etats-Unis et la Communauté Internationale à poursuivre les efforts de médiation impartiale pour la reprise de négociations politiques « *sérieuses* » en vue de mettre fin au conflit entre le monde arabe et Israël. Depuis le lancement, en 1991 à Madrid, du processus de paix israélo-palestinien, l'OCI a toujours apporté son soutien total aux efforts de la Communauté Internationale pour une paix globale et juste au Moyen-Orient, en conformité avec les décisions des Nations-Unies, même si les responsables de l'OCI estiment qu'Israël n'a jusqu'à présent « *montré aucun signe sérieux* » allant dans le sens du renforcement de ce processus de paix.

Sur le plan économique, certains responsables de l'OCI estiment que les programmes de financement de la Banque Islamique de Développement (dont le siège est à Djeddah) sont sous-utilisés par les Africains qui, souvent, n'ont pas de projets concrets. Ce que ces derniers réfutent, tout en s'engageant à se prendre en charge pour

que leur continent profite de la priorité qui lui est accordée dans le prochain plan quinquennal de la BID. Selon les derniers chiffres du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, qui ne publie que les chiffres qui lui sont fournis, le Koweït, l'Arabie Saoudite et les Emirats-Arabes-Unis ont une longue tradition d'aide bilatérale. Son dernier rapport indique que le Koweït a fourni en 2006 une assistance financière et technique de 158 millions de dollars en APD, dont 60 % à l'Afrique et 33 % à des pays asiatiques. L'aide saoudienne s'est élevée, elle, à deux milliards de dollars essentiellement pour des pays africains. Les Emirats ont fourni quant à eux 249 millions de dollars, dont la moitié à l'Afrique au nord du Sahara et 34 % à des pays asiatiques³¹.

e) Le 11 septembre, une vision stratégique orientée vers les pays émergents et l'Asie

Depuis 2005, l'Arabie Saoudite développe des relations économiques et commerciales avec les grands pays émergents d'Asie, principalement avec la Chine et l'Inde et, à une moindre échelle, avec le Brésil et la Turquie. Sur le plan international, l'intégration du royaume au sein du G20 semble avoir intensifié ses relations avec les pays émergents. Ceux-ci pourraient à terme représenter une alternative diplomatique, voire sécuritaire. Alors que la part des États-Unis et de l'Europe dans la consommation en énergies fossiles diminue, la demande très soutenue de la Chine et de l'Inde contrebalance la baisse des échanges enregistrée avec les pays occidentaux. Le royaume est devenu le premier fournisseur de pétrole de la Chine en 2012, dont 20,5 % du pétrole importé est désormais saoudien – soit 10 % de la production saoudienne. Les entreprises saoudiennes (SABIC, Aramco) investissent dans le domaine des raffineries et de la pétrochimie en Chine. Les Chinois sont pour leur part de plus en plus présents dans le domaine de la construction des infrastructures et de l'exploration gazière en Arabie. Les deux pays développent des liens économiques étroits et des partenariats industriels ayant pour objectif la mise en place de consortiums sino-saoudiens qui concurrencent fortement les Américains dans le secteur des infrastructures. D'autres pays émergents, comme l'Inde ou même la Turquie et le Brésil, sont de plus en plus présents en Arabie Saoudite.

³¹ Article consultable sur www.aficultures.com.

L'Inde est devenue le cinquième partenaire commercial du royaume, qui répond à près du quart de sa demande énergétique. Au-delà de la création de joint-ventures et d'investissements dans des projets industriels, de télécommunications, de nouvelles technologies informatiques et même dans le domaine spatial. L'Inde peut se prévaloir – contrairement à la Chine – de la présence de plus d'un million et demi d'expatriés sur le sol saoudien. La signature d'une déclaration, le 1^{er} mars 2010 à Riyad, lors d'une visite officielle du Premier ministre indien concrétise le partenariat stratégique la déclaration de Delhi qui a été signée à l'occasion de la visite du roi Abdallah en Inde en janvier 2006.

Ce rapprochement économique avec les deux géants de l'Asie, autour desquels se concentre le pôle le plus dynamique de la croissance économique mondiale, a une portée stratégique. Comme ses partenaires du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), l'Arabie Saoudite souhaite accroître ses relations avec les pays d'Asie et en faire les acteurs de sa diversification industrielle et technologique. Les accords dans les secteurs des hautes technologies – spatial, nucléaire civil- sont clairement destinés à faire concurrence à la domination occidentale dans ces domaines.

Bien qu'occupant un rang inférieur au sein du club des pays émergents, la Turquie et le Brésil sont deux acteurs de plus en plus présents. La mise en place d'un partenariat stratégique entre Ankara et Riyad vient confirmer l'importance accordée au développement de la coopération militaire et en matière d'industries de défense. Le vice-ministre de la Défense Khaled ben Sultan confirme, lors d'une visite en juin 2010 à Ankara, la volonté saoudienne de conclure un accord de coopération de défense entre les deux pays. Il viendrait s'ajouter au dialogue stratégique conclu entre la Turquie et le CCG en septembre 2008. La Turquie acquiert ainsi dans la diplomatie moyen-orientale et internationale une place importante.

Avec le Brésil, la relation est plus récente. La visite du président Lula en Arabie Saoudite en 2010 laisse entrevoir des liens futurs dans le domaine des échanges agroalimentaires comme dans celui des investissements dans les secteurs industriels de la pétrochimie et de l'armement. En dehors de son partenariat militaro-industriel avec l'Iran, la Russie continue, de son côté, à avoir du mal à retrouver une place

importante au Moyen-Orient, peut-être en raison de son statut d'État rentier concurrent du royaume.

Si l'on peut déduire à partir des insuffisances structurelles internes du royaume que celui-ci n'est pas en mesure de conduire une diplomatie autonome de leader régional, son aptitude et les moyens qu'il se donne pour asseoir sa suprématie sur le monde islamique sont en revanche incontestables. Sur la scène internationale, la relation privilégiée que l'Arabie Saoudite entretient avec les États-Unis n'apparaît plus comme une donnée intangible, ainsi que le montrent les conséquences des attentats du 11 Septembre et l'ouverture vers l'Asie des relations économiques du royaume.

Pour l'heure, les États-Unis conservent la maîtrise de la défense et de la protection des pétromonarchies du Golfe, mais la situation pourrait évoluer. L'issue du dossier nucléaire iranien contribuera à façonner la nouvelle place que les États-Unis occuperont à plus long terme dans la région. Les États européens continueront probablement à se livrer une rude compétition pour tenter de gagner ou de sauvegarder des parts de marché dans le domaine des très hautes technologies civiles et militaires. Pour le moment, l'Europe apparaît déjà comme le vrai perdant de la mise en concurrence américano-asiatique, aujourd'hui orchestrée par le royaume saoudien, sauf la France qui garde une relation politique et économique historique et délicate et que nous allons exposer dans le chapitre suivant.

Chapitre VI : les relations franco-saoudiennes

1. La présence française au Moyen-Orient

a) La présence géopolitique

La présence française au Moyen-Orient. Ce titre même indique bien l'aspect très spécifique et original de la politique française au Proche-Orient. A vrai dire, seul un nombre très restreint de puissances ont réellement une politique globale et permanente au Proche-Orient. Les puissances actives dans la région sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Il est clair que, comme nous l'avons montré à travers l'étude historique des chapitres précédents, que l'Etat le plus actif dans cette région est les Etats-Unis. Mais la France n'est pas en reste, et nous pouvons étudier maintenant la présence de la France, qui a une histoire et joue un rôle très intéressant et plus ancien que la présence américaine. Si chacun des deux pays a une politique dynamique au Proche-Orient, la nature et la philosophie des deux politiques sont profondément différentes.

Selon Charles Saint-Pro, *« les Etats-Unis ont peu à peu chaussé les bottes de la Grande-Bretagne. Les grands traits de la politique états-unienne sont inspirés de l'ancienne politique britannique. C'est une politique liée très clairement à un projet de domination hégémonique, tant sur le plan politique que sur le plan économique (...). C'est une politique impériale qui comme toute politique impériale recherche des clients au sens romain du terme et non des amis ou des partenaires égaux. De fait, ce qui caractérise l'approche géopolitique des Etats-Unis au Proche-Orient est la volonté de maintenir le monde arabe plus bas que l'herbe, de l'empêcher de s'unir, d'être fort et de constituer un ensemble qui serait naturellement proche des nations européennes, en particulier la France³² »*.

Partant de ce point de vue, la politique de la France au Proche-Orient est à l'opposé de l'américaine. La France est la seule grande puissance qui a une politique arabe, c'est-à-dire qui considère le monde arabe comme un partenaire important et privilégié. Et

³² SAINT-PROT Charles, et ELTIBI Zeina, L'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes, IDLIVRE, Paris, 2004.

elle est normale, par ce que c'est une politique inscrite dans la géographie et dans l'histoire.

Sur le plan géographique, la France est voisine du monde arabe qui commence au Sud de la Méditerranée et se prolonge aux, avec les Etats de la Péninsule arabique, à l'Egypte, la Palestine, le Liban et la Syrie. Pour la France. De la France, le monde arabe n'est donc pas un univers lointain mais l'Orient le plus proche, c'est-à-dire qu'il est à ses portes. Cette proximité géographique qui favorise les échanges et les contacts rend, bien entendu, la France plus sensible que d'autres à ce qui se passe dans le monde arabe. Elle en a aussi une meilleure connaissance par certains aspects. Si, comme le disait Napoléon, « *la politique d'un pays est inscrite dans sa géographie* », on comprend mieux pourquoi la France s'est toujours attachée à nouer des relations étroites avec le monde arabe.

La politique franco-arabe présente une particularité qui suffit à démontrer son caractère exceptionnel : elle est l'une des plus vieilles constantes historiques de la politique française. Cette politique ne date pas d'aujourd'hui. Le général de Gaulle rappelait que le monde arabe est une région pour laquelle la France a toujours manifesté un intérêt particulier. C'est pourquoi, il s'était fixé comme priorité, dès son retour aux affaires en 1958, de " *rétablir notre position dans une région où depuis toujours la France fut présente et active*".

En effet, la France n'a pas découvert le monde arabe avec les premières exploitations pétrolières comme les Etats-Unis. Sa politique dans cette région ne remonte pas ou aux rivalités coloniales de l'époque du Bagdadbahn et aux premières explorations des immenses gisements pétroliers au début des années 1920. Elle ne trouve son origine ni dans le beau rêve du royaume arabe de Napoléon III, ni dans celui de Bonaparte en Égypte. Nous pourrions faire remonter à travers une lecture approfondie la politique arabe de la France à plus de 2 200 ans. C'est précisément à la fin du IIIe siècle avant notre ère, en - 218, que les Gaulois, les ancêtres des Français, facilitent le passage des troupes du chef carthaginois Hannibal qui veut attaquer un empire romain dont les principaux chefs gaulois pressentent déjà qu'il constitue une menace. On nous pourrions établir l'acte de naissance des relations franco-arabes au VIIIe siècle, avec

l'alliance conclue entre le roi des Francs, Pépin, et le Calife de Bagdad, Al Mansour. Autour de l'an 800, le roi Charles le Grand (Charlemagne) et le Calife Haroun al Rachid échangent des ambassadeurs, s'adressent des présents et signent un traité d'amitié afin de faire face à l'empire byzantin.

A la suite de la Première Guerre mondiale, la France exerce un mandat sur le Liban et la Syrie. Elle a un protectorat sur la Tunisie et le Maroc et est présente en Algérie. Cette présence française dans de nombreux pays arabes renforce l'intérêt des Français pour le monde arabe et la religion musulmane. En hommage aux soldats musulmans qui ont lutté aux côtés des Français contre l'Allemagne, est construite à Paris la première mosquée dans un pays d'Europe occidentale.

Ayant mis fin à la crise algérienne, le général de Gaulle restaure l'autorité de l'Etat et renoue avec la politique traditionnelle de la France. Il réaffirme une politique d'indépendance nationale dont l'un des piliers est le renforcement des relations séculaires avec le monde arabe. Il prend contact avec Nasser, la Syrie et l'Irak, renforce le soutien de la France au Liban, établit de bonnes relations avec le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et les Emirs de la région du Golfe. Il encourage les grandes entreprises françaises à redoubler d'efforts pour être présentes dans tout le monde arabe.

Lors de la guerre israélo-arabe de juin 1967, le général de Gaulle condamne l'agresseur israélien, met un embargo sur toutes les ventes d'armes à Israël et dénonce l'occupation des territoires arabes. Concernant la politique de la France au Proche-Orient, le général de Gaulle déclare en novembre 1967: *"nous avons repris avec les peuples arabes la même politique d'amitié, de coopération, qui avait été, pendant des siècles, celle de la France et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être, aujourd'hui, l'une des bases fondamentales de notre action extérieure."*

Saint-Pro explique dans son ouvrage 2004 : *« La voie ouverte par le général de Gaulle est poursuivie avec conviction par le Président Pompidou et son remarquable ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert. La France plaide pour les droits du peuple palestinien, elle s'emploie à convaincre ses partenaires de la Communauté Economique Européenne d'entamer un prometteur dialogue euro-arabe, elle*

développe des contacts avec de nombreux États, notamment l'Irak et les monarchies arabes du Golfe avec lesquelles la France entame une coopération qui va aller en augmentant. En particulier avec les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Qatar. Sur les bases solides créées par ses prédécesseurs, le Président Giscard d'Estaing peut donner à la politique arabe de la France un tournant décisif, notamment en s'engageant résolument en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Dès 1975, le président Giscard d'Estaing autorise l'ouverture d'un Bureau de l'OLP (Organisation de la Libération de Palestine) à Paris. En mars 1980, lors d'un voyage dans le Golfe, qui le mène à Riad, Abou Dhabi, Qatar et Koweït, Giscard d'Estaing est le premier chef d'État occidental à affirmer que les conditions de la paix au Proche-Orient passent par le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Quelques mois plus tard, Paris est à l'origine de la déclaration européenne de Venise, demandant que l'OLP soit associée au processus de négociation de la paix au Proche-Orient³³ ».

Par ailleurs, quand éclate la guerre entre l'Irak et l'Iran, le 4 septembre 1980, la France choisit clairement son camp contre la menace hégémonique perse et l'intégrisme dont Paris a rapidement pris la mesure du danger qu'il constitue pour la région. En effet, à la différence de quelques États européens (l'Allemagne, l'Italie) habitués aux positions à courte vue, et en opposition à la politique des États-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne qui, de longue date, jouent avec le feu en entretenant de bien étranges connivences avec les organisations intégristes extrémistes, la France a toujours considéré qu'il convenait de juguler le fléau du fanatisme religieux, propre à empêcher tout développement et tout progrès des pays arabes.

b) Un retour de la politique arabe avec Chirac

Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République en 1981 et la formation d'un gouvernement socialo-communiste, beaucoup craignent que la politique arabe de la France connaisse un coup d'arrêt du fait des anciennes

³³ SAINT-PROT Charles, et ELTIBI Zeina, L'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes, IDLIVRE, Paris, 2004.

accointances de nombreux dirigeants socialistes avec l'Etat Israélien. Mais le réalisme l'emporte, en particulier grâce au ministre des affaires étrangères Claude Cheysson qui veille à préserver l'essentiel de la politique française vers le monde arabe. Après un voyage en Israël qui lui permet de découvrir l'esprit extrémiste des dirigeants sionistes, Mitterrand retrouve globalement les grandes lignes de la diplomatie inaugurée par le général de Gaulle. En juin 1982, la France dénonce l'invasion israélienne du Liban et contribue à imposer un accord de cessez-le-feu qui permet un retrait dans de bonnes conditions des combattants de l'OLP et de Yasser Arafat. Sur le front Irak-Iran, la France intensifie son aide à l'Irak qui, finalement, remporte la victoire en 1988. Paris apporte également son soutien aux efforts du président Ali Abdallah Saleh pour réunifier le Yémen.

D'un autre côté, malgré des tentatives, Mitterrand ne parvient pas à faire prévaloir une solution négociée et pacifique à la crise ouverte par l'invasion du Koweït en août 1990. Pire, il accepte que la France participe à la première guerre américaine contre l'Irak. Et du coup, à partir de 1991, la politique arabe de la France vit au ralenti jusqu'à l'élection du président Jacques Chirac en 1995. C'est l'ancien ministre des affaires étrangères de François Mitterrand, Claude Cheysson qui affirme: "*La France n'a plus guère eu de politique arabe après 1985*". Il souligne aussi qu'avec Jacques Chirac elle a "*de nouveau une politique arabe*".

En effet, depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République Française, les relations franco-arabes connaissent un nouvel élan. Outre le renforcement des liens entre Paris et les Etats du Maghreb, cette relance apparaît dès le 8 avril 1996 à l'université du Caire où le président français affirme que "*la politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère... Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le général de Gaulle... Cette vision continue de guider la politique de la France. Une politique qui repose sur quelques grands principes, inspirés par la qualité particulière de la relation que Français et Arabes ont nouée de longue date.*"

Quelques mois plus tard, le 6 juillet, le président Chirac aura l'occasion de rappeler, à Djeddah (en Arabie Saoudite) que la France entend développer et amplifier une

politique arabe. En octobre, il effectuera une tournée au Proche-Orient, visitant tour à tour la Syrie, l'Etat d'Israël et les Territoires palestiniens où, après une visite houleuse de la vieille ville de Jérusalem, il prononcera le 23 octobre 1996 devant le Conseil Législatif Palestinien, réuni à Ramallah, un discours pour réaffirmer les droits nationaux du peuple palestinien : *"Victimes d'une histoire qui n'était pas la leur, les Palestiniens sont devenus un peuple sans terre... Il n'y aura de paix durable que si sont respectés le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et ses aspirations légitimes à disposer d'un Etat "* Il se rendra ensuite en Jordanie, en Egypte et au Liban où il aura l'occasion de souligner que la France s'est toujours tenue aux côtés du Liban... *« Elle entretient avec le Liban une relation historique très dense, séculaire, des siècles de relations, de liens qui se sont tissés entre les cœurs et les esprits des Libanais et des Français. Une relation - je crois qu'on peut le dire- à nulle autre pareille".* L'engagement français au côté du Liban, qui s'est déjà manifesté au printemps 1996 pour tenter d'obtenir un arrêt des hostilités entre l'Etat hébreu et la Résistance libanaise au Liban-sud et la création d'un comité de surveillance du cessez-le-feu co-présidé par les Etats-Unis et la France, se traduira également par une notable augmentation de l'aide financière française.

Parallèlement, la France va se montrer plus active sur le dossier irakien. Après avoir contribué de façon décisive au vote de la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant des exportations de pétrole irakien en échange de l'importation par Bagdad de nourritures et de biens de première nécessité. *« La France va contester la poursuite de l'embargo qui pénalise le peuple irakien, se déclarer hostile aux bombardements anglo-américains contre l'Irak et exprimer le souhait que le règlement définitif de cette affaire trouve sa solution dans la stricte application des seules résolutions des Nations-Unies. Selon le gouvernement français, il est important de s'en tenir à une approche cohérente et éviter toute initiative militaire aventureuse qui pourrait mettre le feu à la région et susciter de nouveaux fanatismes. C'est ainsi que la France se retrouvera confronté aux Etats-Unis qui préparent ouvertement une nouvelle guerre contre l'Irak ».*

La réélection de Jacques Chirac en 2002, qui met fin à la période de cohabitation avec un gouvernement socialiste, permet une relance significative de la politique arabe de

la France et de l'affirmation de son rôle au Proche-Orient. Ainsi, c'est l'honneur de la France d'avoir été le porte-parole de la majorité de la Communauté Internationale en déployant tous ses efforts pour tenter d'empêcher la guerre contre l'Irak. Fort de l'appui massif du peuple français et du plus grand nombre des peuples du monde, le président Jacques Chirac aura été l'un des seuls chefs d'Etat du monde à avoir la lucidité et le courage de prendre la mesure des conséquences de la guerre sur le plan moral, politique et stratégique. La menace d'un veto français au Conseil de Sécurité des Nations-Unies empêche Washington de donner à son agression du mars 2003 la moindre couverture de légalité. Il est aujourd'hui démontré qu'aucun des griefs allégués par Washington contre le gouvernement baassiste de Saddam Husine n'est fondé et ce qu'a prévu la France est arrivé: au terme d'une guerre illégale, les Etats-Unis occupent un pays où ils se heurtent à l'hostilité de la population et à une Résistance de plus en plus active.

L'invasion de l'Irak et la carte blanche donnée par l'administration américaine au gouvernement extrémiste israélien qui renie les accords d'Oslo et veut tout simplement maintenir son occupation des territoires palestiniens, nourrit un immense sentiment de colère et d'humiliation dans le monde arabo-musulman, favorise les extrémismes et accentue les risques d'instabilité dans tout le Proche-Orient. Dans ces conditions, c'est encore à la France qu'il appartient de conforter une politique arabe qui est non seulement de nature à permettre un rééquilibrage des forces dans la région, mais qui aussi est *L'Expression* d'une doctrine traditionnelle, d'une philosophie politique et de choix stratégiques.

Le président Nicolas Sarkozy qui marche sur la voie de Jaques Chirac, précise, dans son discours en Arabie Saoudite en 2008, que la « *justice pour le peuple palestinien, c'est la condition de la paix et de la sécurité d'Israël. Je salue le plan de règlement de Sa Majesté le Roi Abdallah, approuvé par la Ligue arabe. Depuis les conférences d'Annapolis et de Paris, l'espoir renaît. Une paix juste est possible avec la création dès cette année d'un Etat palestinien viable et moderne. Oui, la paix est possible ! Aucun effort ne devra être épargné pour y parvenir par la négociation entre les parties. La communauté internationale tout entière doit être prête à accompagner avec détermination la mise en œuvre d'un accord* ». Il ajoute : « *c'est au nom de la*

justice que la France a pris l'initiative de réunir la conférence des Etats donateurs en faveur de l'autorité palestinienne. C'est au nom de la justice qu'elle s'est engagée si fortement en faveur de la cause de l'indépendance du Liban et de la cause du Darfour où se joue l'un des plus terribles drames humains de notre époque. C'est au nom de la justice que la France soutient que l'accès au nucléaire civil doit être un droit pour tous les peuples ».

Charles Saint-Pro écrit, « *Dans toute grande politique il y a une philosophie de la vie. Depuis toujours, la vision que la France se fait du monde préconise un ordre international équilibré et respectueux du droit des peuples à rester eux-mêmes et à choisir librement leur propre destin. La clé de voûte de la politique française depuis plus de 2 000 ans est le refus des empires dominateurs et la recherche de l'équilibre entre les nations. Aux hégémonies et aux rêves impérialistes, elle oppose le respect de la liberté des nations et de la dignité des Etats. C'est pourquoi la France a toujours été solidaire des nations qui avaient besoin de son appui ».*

c) Les échanges économiques : des relations durables

La coopération économique est, bien entendu, l'une des facettes fondamentales des relations entre les Etats. La mondialisation n'a rien inventé. De tout temps les sociétés humaines ont produit de biens et les ont échangés. On ne peut ignorer les rapports étroits entre les dimensions politique et économique dans la mesure où le besoin d'échanger et les intérêts réciproques contribuent à fonder et consolider les relations entre les Etats. La coopération économique, notamment entre des pays complémentaires, est donc l'une des formes de la coopération politique. Personne ne peut nier que l'économie revêt un aspect stratégique. C'est notamment le cas pour le commerce du pétrole qui reste la première source énergétique mondiale et qui, nous le savons, contribue à déterminer le jeu de certaines puissances dans une région qui détient près des deux tiers des réserves mondiales.

Le renouveau des relations franco-arabes à partir des années 1960 s'est donc accompagné d'une montée en puissance des relations économiques et commerciales. Dès 1970, la Chambre de Commerce Franco-Arabe a été créée afin de favoriser et développer les relations commerciales, industrielles et financières entre la France et

les pays arabes. En même temps, l'implication du pouvoir politique a encouragé un développement spectaculaire des échanges. Entre 1970 et 1980 les échanges commerciaux franco-arabes ont été multipliés par 5. En 2001, la France était le premier partenaire commercial des pays arabes parmi les quinze nations de l'union européenne. A elle seule, la France assure 33% des échanges entre les quinze membres de l'Union Européenne et les vingt-deux pays membres de la Ligue des Etats arabes. Ce pourcentage est encore supérieur si l'on ajoute la coopération dans le domaine militaire dont les objectifs sont à la fois économiques et politiques. De surcroît, la France est l'un des premiers contributeurs en matière d'aides financières ou d'investissement dans les pays arabes les moins développés, par exemple en Palestine.

d) Les échanges culturels : un moyen de connaissance mutuelle

Sur le plan culturel, et pour les raisons historiques qui ont été rappelées, la France est un pays qui a toujours manifesté de l'intérêt et de la curiosité pour la civilisation arabo-musulmane. Le fait que près plus de 3 millions de citoyens français soient d'origine arabe et de confession musulmane renforce cet intérêt. La coopération culturelle entre la France et les pays arabes est donc importante. Dans ce domaine encore la volonté politique a été déterminante. Par exemple, en 1979, le président Giscard d'Estaing a considéré qu'il convenait de promouvoir les rapports culturels et de mettre en place les conditions d'une meilleure compréhension réciproque.

Il s'agissait de mettre la coopération culturelle et humaine en harmonie avec le développement des relations politiques et économiques. C'est dans ces conditions qu'a été fondé l'Institut du Monde Arabe à Paris. Ce prestigieux Institut a été conçu pour faire connaître et rayonner la culture arabe et favoriser les échanges culturels et la coopération dans les domaines scientifique et technique. L'importance et le succès populaire des grandes expositions et manifestations qui s'y déroulent attestent aujourd'hui du succès de cette initiative malgré les difficultés d'entente qu'on peut connaître entre les deux rives de la méditerranée.

Par ailleurs, la France développe un important programme de coopération culturelle et universitaire avec un grand nombre de pays arabes. Ainsi, la promotion de

l'enseignement de la langue arabe a progressé dans de nombreux établissements scolaires français et on peut regretter qu'il n'en soit pas de même au profit de la langue française dans certains pays arabes. Toutefois, il est important de signaler que sept Etats arabes sont membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie : La Mauritanie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, le Liban, Djibouti et les Comores – sans compter l'Algérie dont une grande partie de la population parle le français. L'Organisation mondiale de la Francophonie rassemble une cinquantaine d'Etats et plusieurs centaines de millions de personnes des cinq continents. Elle défend la diversité culturelle et prône la coopération entre les grands ensembles linguistiques et culturels de la planète, par exemple avec le monde hispanophone ou le monde arabophone. Le Sommet des chefs d'Etat de la Francophonie qui s'est tenu avec succès à Beyrouth, en octobre 2002, sur le thème du dialogue des cultures, a permis, d'une part, de mettre en avant l'objectif prioritaire du combat pour le dialogue des cultures et, d'autre part, de renforcer les liens entre le monde francophone et le monde arabophone.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la présence de la langue française dans le monde arabe. Au Maghreb, le français est bien installé en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie, comme langue étrangère privilégiée. Au Maroc et en Tunisie, pratiquement tous les élèves et étudiants apprennent le français. En Algérie, le français se maintient et progresse même grâce sur les chaînes satellitaires francophones malgré des réflexes gouvernementaux traduisant des complexes dépassés à l'égard de l'ancienne puissance coloniale et le manque de professeurs qualifiés dans certaines parties du pays.

Le français exerce une attirance particulière en raison des liens historiques et des échanges multiples, notamment humains, entre la France et les pays de cette partie du monde arabe. Comme le note Samir Marzouki, « *au Maghreb, l'ancrage francophone est très fort. L'émigration joue un rôle important. Il y a eu tellement de vagues migratoires que toutes les familles du Maghreb ont des parents en France et souvent même, il ne faut pas l'oublier, des parents de nationalité française... Par ailleurs, la France est le principal partenaire économique, à la fois client et fournisseur, c'est ce qui explique que l'anglais n'est pas vraiment concurrentiel. Il y a aussi, au Maghreb,*

*une vraie créativité culturelle en français, notamment pour ce qui est de la littérature francophone...*³⁴ ». L'impact du tourisme est également très important, les Français sont les premiers clients en matière de tourisme au Maroc et en Tunisie.

Au Moyen-Orient, la place du français est très diverse. Au Liban et en Égypte, la présence de la langue française est fort ancienne. Elle correspond à des choix des gouvernements ou des populations et n'est pas que le résultat de la colonisation. Au Liban, le français était déjà bien implanté avant le mandat, notamment avec l'Université Saint-Joseph liée à celle de Lyon. Dans ces pays, malgré la concurrence de l'anglais, le français conserve ses positions. On peut même dire qu'il a progressé en touchant de nouvelles couches de la population où, dans le passé, il était moins présent, par exemple dans les communautés druze et chiite, en grande partie grâce aux libanais revenus d'Afrique noire francophone.

En Égypte, la présence du français remonte au moins à Mohammed Ali. Elle a d'emblée été prépondérante dans plusieurs secteurs : le droit, l'armée, la culture. Les juristes ont été parmi les meilleurs propagateurs de la francophonie dans le reste du monde arabe, car le droit égyptien, qui s'est parfois inspiré du droit français, a rayonné dans de nombreux pays arabes, dans le Golfe notamment à Bahreïn, Irak et en Arabie Saoudite.

Aujourd'hui, le français est la deuxième langue vivante choisie par la très grande majorité des jeunes Égyptiens. Il est également choisi comme première langue vivante dans les lycées bilingues et certains établissements de premier ordre. L'enseignement élémentaire et secondaire en français est très recherché pour l'ouverture et l'exigence intellectuelle qui lui sont associées, il est perçu comme contribuant de manière très efficace à la formation des élites.

Dans le reste de la région, la présence du français est moindre. Alors que le Maghreb *« hiérarchiserait plutôt les langues dans l'ordre arabe-français-anglais, le Machrek les hiérarchise dans l'ordre arabe-anglais-français »*. En tout cas, au Machrek le

³⁴ MARZOUKI (S), « La Francophonie des élites : Les cas de la Tunisie, 2007, n°126, p. 35- 43.

français se trouve dans une option de troisième langue, dans un cadre trilinguiste. Il est vrai que la présence du français y est souvent plus récente, liée à la politique arabe de la France et/ou à la volonté de diversification linguistique. Elle répond donc le plus souvent à une certaine vision stratégique.

La diffusion du français connaît donc divers sorts : alors qu'il avait commencé à bien s'implanter en Irak à l'époque du président Saddam Hussein, qui avait une politique d'indépendance face aux superpuissances hégémoniques, il est en recul dans ce pays depuis l'invasion étasunienne qui a dévasté ce malheureux pays et, accessoirement, permis d'évincer la présence française, qui était importante. Donc, à l'exception de l'Irak, où d'ailleurs plus rien ne fonctionne correctement, on constate un regain de la demande de français dans la partie du monde arabe non « francophone ». C'est le cas en particulier en Palestine et en Jordanie où les autorités ont introduit le français aux épreuves du baccalauréat littéraire et soutiennent une orientation de développement systématique du trilinguisme (arabe, anglais, français), ainsi que dans les pays du Golfe arabe.

Dans la région du Golf, des États sont particulièrement intéressés par le français : les Émirats arabes unis où a été créée l'Université francophone Sorbonne d'Abou Dhabi. En Arabie Saoudite et au Bahreïn, la langue française est souvent considérée comme langue de modernité et d'ouverture, d'accès aux savoirs et aux échanges.

Alshaman écrit dans sa thèse, en 2010, que le français peut gagner des positions en constituant un contrepoids et en jouant sur l'argument de la diversité face à une hégémonie de l'anglo-américain qui est de plus en plus perçue comme une menace pour la langue et la culture arabes. Le meilleur moyen d'éviter la puissance unique, la pensée unique, c'est d'éviter la langue unique.

C'est la raison pour laquelle les pays du Golfe arabe, qui sont soumis à une très forte pression des États-Unis, ont intérêt à prendre de l'air et à s'ouvrir à d'autres langues. La Francophonie gagnerait également à mettre davantage en relief les opportunités offertes (médecine, droit, science, diplomatie, enseignement militaire...) par la connaissance du français qui ne doit pas être réduit à son prestige culturel. L'intérêt porté par des pays comme l'Arabie Saoudite à envoyer plus de jeunes gens de haut

niveau étudiant en France devrait conduire à renforcer l'enseignement du français dans les lycées.

En conclusion, la politique arabe de la France reste l'un des moteurs du rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée et, plus largement, entre le Nord et le Sud. Saint-Pro écrit dans ce sens que « *dans cette partie du monde, les amis de la France sont les Arabes, les partenaires naturels de la France sont les Arabes, les intérêts fondamentaux de la France sont du côté des Arabes*³⁵ ».

Ce sont là des principes classiques qui fondent la politique arabe de la France, la diplomatie française se déployant au Proche-Orient depuis longtemps. La France œuvre pour une paix juste, globale et durable dans le respect du droit des peuples et de l'intégrité des nations. Cette paix doit être le fruit de négociations dans le cadre des Nations-Unies et impliquant toutes les grandes puissances. C'est la condition d'une stabilité dans toute la région qui permettra à la fois de réduire les risques de tension extrémiste et de favoriser le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée en le centrant sur des objectifs essentiels.

³⁵ SAINT-PROT Charles, et ELTIBI Zeina, *L'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes*, IDLIVRE, Paris, 2004.

2. L'histoire des relations franco-saoudiennes

a) La France : Le plus vieil ami de l'Arabie Saoudite

Dès le début du XVIIIe siècle, le roi Louis XIV comprend que la région de la péninsule arabique constitue un enjeu stratégique majeur et il noue des liens avec le Sultan d'Oman et envoie des émissaires dans toute la région. La création du premier Royaume saoudien ne passe pas inaperçue en France. Mais c'est sous le règne de ben Saoud (en 1803- 1814) que sont scellées les premières relations franco-saoudiennes, lorsque, cherchant à renouer avec le système d'alliances de revers contre les Britanniques et les turcs, Napoléon Bonaparte envoie Lascaris auprès du roi Ibn Saoud.

En 1811, un accord est passé entre la France et l'Arabie contre les Ottomans et celui-ci soutiendra la politique française qui tend à affaiblir la position britannique au Proche-Orient. Au terme de cet accord, une offensive saoudienne est lancée contre les Turcs avec l'aide de la France en 1812. Cette alliance, qui n'a pas eu de suite en raison des revers subis par Napoléon Bonaparte lors de la campagne de Russie, fait tout de même de la France le plus anciens allié de l'Arabie Saoudite.

Au milieu du XIXe siècle, l'empereur Napoléon III rêve d'un grand Royaume arabe, d'Alger au Golf, qui serait l'allié de la France. Des voyageurs français visitent les portes de Djeddah et de Yanbu à l'ouest d'Arabie Saoudite. D'autres, comme le médecin Charles Huber, s'aventurent jusqu'au Nadjd et dans le pays des Chammars. La percée du canal de Suez par les Français conduit à ce que la France redouble d'attention pour la région mais la situation de l'Europe et la guerre franco-allemande de 1870 brisent l'ébauche d'une nouvelle alliance franco-arabe tandis que le deuxième royaume saoudien est brisé par les Turcs.

En fait, c'est précisément la région du Hedjaz à l'ouest qui attire le plus un public français en quête de savoir sur l'Islam avec lequel il est entré en contact direct en raison de la présence française multiforme dans des pays dont les populations sont entièrement ou partiellement musulmanes. Notons au passage les explorateurs dont les écrits et travaux s'inscrivent dans l'étroite lignée des grands explorateurs du siècle dernier, et parmi lesquels nous rangerions Edmond Jomard et l'historien Mengin. Une

autre source de connaissances vient des récits des explorateurs européens, notamment Anglais, qui sont traduites en français pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Une troisième source d'information sont les rapports établis par les officiers français accompagnant les groupes de pèlerins effectuant le pèlerinage chaque année, venus de nombreux pays sous contrôle français de l'Afrique occidentale et du Maghreb. Nous avons constaté à travers l'étude de nombreuses archives que l'administration française recevait un afflux de rapport diplomatiques et des renseignements sur les cours des événements relatifs à la situation dans les Lieux Saints de l'Islam, surtout depuis le début de la guerre mondiale. Tant le ministère des Affaires Etrangères que le service des affaires musulmanes au ministère des Colonies, ainsi que la commission interministérielle des Affaires musulmanes à Paris, montrent un intérêt soutenu vis-à-vis du développement du centre et de l'ouest de ce qui est devenu l'Arabie Saoudite.

Nous notons aussi que la présence d'un consulat de la France à Djeddah bien avant la déclaration de la création de l'Arabie en 1932, permet aux autorités françaises de suivre de près les événements importants qui ont en lieux à la Mecque, à Djeddah et dans toute la partie ouest du Royaume. On retient à ce propos le nom d'une personnalité qui a beaucoup contribué à l'entente et à la compréhension mutuelle entre le feu Roi Abdelaziz et la France. C'est le commandant Dupuis, un officier français, qui occupe le poste de Consul de France pendant les années vingt et qui a le surnom du shérif Abdallah Dupuis. Cette personnalité, à travers la véracité de ses rapports et compte-rendu des événements et développements au Hedjaz, contribue au rapprochement de l'Arabie Saoudite et de la France. Il est également chargé de veiller au bien-être et à la sécurité des pèlerins venus des pays arabes et musulmans sous contrôle français vers les Lieux Saint. Nous constatons, à travers ses nombreux rapports précis et détaillés, la nette amélioration des conditions de sécurité, de santé et de transport à la suite de la prise du Hedjaz par le feu roi Abdelaziz.

Lorsque le roi Ibn Saoud entreprend la réunification de la péninsule arabique durant les années vingt, la France est l'un des premiers pays à reconnaître sa souveraineté sur le Hijaz. En 1926, un accord commercial est signé par le Haut-Commissaire français à

Beyrouth et le représentant d'Ibn Saoud. Cinq ans plus tard, en 1931, une seconde convention commerciale, plus large et assortie d'un traité d'amitié et de bonne entente, est signée entre les deux pays. En 1932, la France est une encore l'une des premières puissances à reconnaître le nouvel Etat d'Arabie Saoudite.

Concernant la couverture des événements dans les Lieux Saints de l'Islam à la Mecque et à Médine, il est intéressant de signaler d'apparition d'un certain nombre d'articles élogieux, dans le grand journal français *Le Temps* (l'ancêtre du quotidien *Le Monde*) sur le roi Abdelaziz. Ce journal le décrit dans l'un ces articles comme le fondateur d'une nouvelle puissance au Proche-Orient.

Un autre journal, *Le Petit Parisien*, publie lui aussi, entre octobre et novembre 1930, une série d'articles sur le roi Abdelaziz. A l'époque, Albert Londres, célèbre reporter français et auteur de ces articles, vient d'effectuer une visite à Djeddah où il est reçu par le roi Abdelaziz. Pendant cette visite dont le but est de faire un reportage sur la Mecque, il prend des notes sur le roi Abdelaziz. Parmi ces notes, qui sont encore conservées dans ses archives à Paris, on lit les lignes suivantes :

« Ibn Saoud : le charlemagne de l'Arabie : même étendue des conquêtes avant la guerre : son jeune âge. Comment il quitte Koweït. Ses premières victoires. Pendant la guerre. Ce qu'il fit après la guerre. Comment vainquit-il Hussein ? Pèlerinage. Cinq obligations de l'Islam. Expliquer. Mœurs et coutumes. Petit lexique usuel... »

Après la seconde Guerre mondiale, les relations bilatérales s'étiolent du fait de l'implantation massive des intérêts anglo-saxons dans le royaume et du différend créé par l'intervention de Suez et la guerre d'Algérie.

b) Le développement des relations bilatérales sous la Vème République

C'est sous la 5^{ème} République, avec le retour du Général de Gaulle en 1958 et la fin de la guerre d'Algérie, que les relations franco-saoudiennes connaissent un nouvel essor dans le cadre de la politique arabe relancée par de Gaulle.

Un important accord de coopération culturelle et technique est signé en juillet 1963. Plusieurs accords commerciaux sont signés à partir de 1965. Puis, la visite à Djeddah

du nouveau commandant fait entrevoir la volonté de part et d'autre de relancer le dialogue bilatéral. L'officier français est reçu par le roi Fayçal qui succède au roi Saoud en 1964.

En 1967, alors que le Général de Gaulle condamne la politique d'agression menée par Israël, le roi Fayçal effectue une visite privée à Paris où il est reçu par le Général. La rencontre entre les deux chefs d'Etat ouvre la voie à une coopération accrue, notamment dans le domaine militaire avec la vente de matériels blindés AMX, puis la signature en 1972 d'un accord d'assistance militaire intergouvernemental. En 1973, le roi Fayçal effectue une visite officielle en France où il est reçu avec des égards exceptionnels par le président Georges Pompidou. A l'issue de cette visite, les deux Etats signent un accord de coopération culturelle en vertu duquel, le français devient, au même titre que l'anglais, la première langue étrangère enseignée en Arabie Saoudite.

Par ailleurs, un important accord de coopération économique est conclu le 24 juillet 1975, lors de la visite de chef d'état-major des armées saoudiennes en France. Désireux de diversifier ses sources d'approvisionnement militaire et d'échapper à la dépendance des Etats-Unis, le Royaume décide d'augmenter les achats à la France de matériels de guerre terrestre (transports de troupes, missiles Milan et Hot, etc...). Quelques mois plus tard, un contrat est passé pour mettre en place une flotte saoudienne avec l'aide de la marine française et des constructeurs français.

En 1977, la réception de roi Khalid, qui succède à Fayçal, à l'Elysée, puis celle du prince héritier Fahd, l'année suivante, témoigne du renforcement des liens entre les deux Etats. A la fin de l'année 1979, la France témoigne de son amitié envers l'Arabie Saoudite, en dépêchant un commando du groupement d'Intervention de la Garderie national (G.I.GN) afin d'aider les forces saoudiennes à reprendre le contrôle de la Grande Mosquée de la Mecque, attaquée par un groupe des terroristes. A la suite du déclenchement de la guerre Irak-Iran, les Saoudiens se félicitent de l'aide qu'apporte Paris à Bagdad pour résister à la menace que le régime de Khomeiny fait courir aux Etats arabes du Golf.

Après l'élection de Mitterrand à la présidence de la République, l'inquiétude qui peut exister sur la persistance des relations franco-saoudiennes est éclipsée le 8 septembre 1981. En effet, Mitterrand réserve sa première visite d'Etat à Riyad et la coopération entre les deux pays se poursuit et s'intensifie, avec, par exemple, des accords de coopération et d'assistance militaire en 1982, et de coopération en matière de police en 1985. La politique des deux pays rencontre de nombreux points de convergence sur la situation régionale et internationale.

Dans ce cadre, le sénateur Goulet écrit : *« l'Arabie Saoudite apprécie la politique équilibrée de la France dans le conflit du Proche-Orient, ses prises de position sont sans ambiguïté et lui donne tout le crédit nécessaire pour jouer un rôle favorable d'une solution raisonnable. De son côté, la France apprécie les efforts de l'Arabie Saoudite pour s'affirmer comme une puissance responsable, attachée à la stabilité régionale³⁶ ».*

Avec la deuxième guerre de Golf en 1991, suite à l'invasion irakienne du Koweït en 1990, s'ouvre une ère nouvelle dans la région. Les Etats-Unis prennent prétexte de l'affaire du Koweït pour installer massivement leur armée en Arabie Saoudite. Les facteurs de tension se multiplient, favorisant la montée en puissance de groupes extrémistes. Trompés par les Etats-Unis sur une éventuelle menace de l'Irak contre l'Arabie, devant tenir compte des aspirations d'une société en pleine mutation et de son opinion publique, le gouvernement saoudien cherche à rééquilibrer sa diplomatie. Tout naturellement, il se tourne vers la France.

c) Un partenariat stratégique franco- saoudien

A cet égard, l'année 1996 est une date clé dans les relations bilatérales. Cette année-là, le roi Fahd est frappé par la maladie, alors le prince héritier Abdallah assure l'effectivité du pouvoir. En juillet, le président français Chirac effectue une visite à Djeddah au cours de laquelle il rappelle que l'amitié entre les deux pays est *« une amitié ancienne et qui s'était notamment forgée à l'occasion de la rencontre entre*

³⁶ SAINT-PROT Charles, et ELTIBI Zeina, *L'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes*, IDLIVRE, Paris, 2004.

deux très grands hommes d'Etat qui étaient le roi Fayçal et le Général de Gaulle et qui avaient compris qu'entre l'Europe et le conseil des pays du Golf, entre la France et l'Arabie Saoudite, il y avait une nécessaire coopération, une nécessaire et naturelle coopération. Cette confiance réciproque, exige aujourd'hui de connaître une nouvelle relance pour se situer au niveau qu'avait souhaité il y a près de quarante ans les deux chefs d'Etat et c'est un partenariat qui doit être développé³⁷ ».

Le président Chirac souligne que l'Arabie Saoudite « *est un grand pays pour lequel nous avons de sentiments de respect et des sentiments d'amitié. Rien ne nous a jamais opposé. L'Arabie Saoudite est un pays qui est incontournable lorsqu'il s'agit des relations politiques dans le Golfe naturellement, au Moyen-Orient, mais au-delà dans les relations que notre pays peut avoir avec l'ensemble des pays islamiques, et donc la France doit renforcer son partenariat sur le plan politique, économique, culturel avec l'Arabie Saoudite. Nos positions dans l'ensemble et notamment pour ce qui concerne les problèmes internationaux sont de la même nature : vous aurez observé en particulier que s'agissant du problème d'actualité, qui est le processus de Paix au Moyen-Orient, processus auquel comme tous les pays européens, comme tous les pays arabes, comme Israël, nous sommes profondément attachés, nos approches et nos objectifs sont tout à fait identiques³⁸ ».*

Nous remarquons à travers ce discours que Jacques Chirac replace les relations franco-saoudiennes dans le contexte de la politique arabe que la France entend développer et amplifier, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent. C'est-à-dire que, selon Paris, les relations franco-saoudiennes sont un élément central de la politique arabe de la France, en raison de la position géographique du royaume. C'est sur cette base que naît en 1996 un « partenariat stratégique » entre la France et l'Arabie Saoudite. Partenariat qui englobe plusieurs domaines : la diplomatie, la politique, les relations économiques, la coopération en matière militaire et de sécurité, sans oublier

³⁷ SAINT-PROT Charles, et ELTIBI Zeina, L'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes, IDLIVRE, Paris, 2004.

³⁸ Ibidem.

le volet culturel sur lequel le président Chirac insiste tout particulièrement en affirmant qu'il doit être sensiblement renforcé :

« Parmi les liens qui doivent être consolidés, il y a les relations culturelles. Le nombre d'échange d'étudiants est insuffisant, la connaissance n'est pas satisfaisante. Il faut faire en sorte que le plus possible de français puisse un contact et apprécier autrement que par des clichés la qualité à la fois de la civilisation et de l'actualité dans ce pays. De la même façon, je pense que l'on devrait y enseigner davantage le français et que l'on peut de ce point de vue faire des progrès non négligeables. Je parlais avec un archéologue saoudien qui se plaignait, à juste titre, c'est une idée que je développe déjà depuis quelque temps - du fait que pratiquement aucun effort n'était fait dans son domaine ici en Arabie Saoudite où, pourtant, il y a sans aucun doute beaucoup à faire et des sites à exploiter pour améliorer la connaissance du passé dans cette région. Je le disais tout à l'heure, quand on ignore la culture, on bâtit sur du sable ! Donc je crois que là aussi on pourrait faire de progrès, je pourrais multiplier les exemples. J'ai évoqué notamment au cours des divers entretiens que j'ai pu avoir ces différents points. Je crois que si nous voulons avoir un vrai partenariat, il faut qu'il soit complet et l'aspect culturel est essentiel³⁹ ».

d) L'accord de 1963, le déclenchement de la relation franco- saoudienne

Avant la visite du Président Chirac le 6 juillet 1996, un autre accord de coopération culturelle et technique est signé par les deux gouvernements le 7 juillet 1963. Il prévoit la mise à la disposition du gouvernement saoudien d'experts, d'intellectuels et de spécialistes français dans des domaines variés, et une aide française aux programmes de recherche scientifique et technique.

Le premier pas vers la concrétisation de cet accord est l'octroi par le gouvernement français de 60 bourses aux professeurs et formateurs saoudiens appartenant à l'Institut de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, en vue de permettre aux étudiants saoudiens de poursuivre pour une période de deux à quatre ans des stages dans plusieurs centres de formation professionnelle. L'autre aspect de la

³⁹ Idem.

coopération dans le cadre de cet accord concerne l'étude par des techniciens français de la faisabilité et de la construction d'un centre de télécommunication par satellite en février 1967, puis la réalisation d'un réseau de téléphone dans certaines grandes villes saoudiennes dont Riad, la capitale.

Cet accord prévoit également le renforcement de l'enseignement de la langue française en Arabie Saoudite, par l'ouverture de trois centres d'enseignement du français à Riyad, Djeddah et Kober à partir du 1965, et l'introduction de la langue française dans le système scolaire saoudien. Toutefois, il convient de préciser que l'enseignement de cette langue dans ce système a été de courte durée : moins de dix ans.

Dans le domaine de l'information, on note l'introduction d'un journal en langue française à la télévision officielle saoudienne au milieu des années 1980, ainsi qu'une émission de variété locales et internationales, et ce dans la grille des programmes de la seconde chaîne de la langue anglaise. De son côté, la radio saoudienne commence sa diffusion en langue française sur la bande F.M à partir de septembre 1969, à travers la station de Djeddah et pour une durée de cinq heures. Ses émissions sont destinées aux pays francophones ou ceux qui s'installent en Arabie. Quant à la presse écrite, nous ne retenons que l'apparition du journal *Le Monde diplomatique*, traduit en arabe, dans le journal saoudien *Alriyad*, et le journal *L'Equipe*, traduit en arabe, dans le journal *Okaz*. Par contre, des articles sont traduits de la presse française depuis les années 1980 à nos jours. De même, financés par le ministère de l'information, des suppléments en langue française sont distribués avec les quotidiens nationaux pendant la saison du pèlerinage où des milliers de musulman viennent de France ou des pays francophones.

Ce partenariat franco-saoudien est consolidé lors de voyage officiel en France du prince Abdallah en 1998 et par une nouvelle visite du Président Chirac à Riyad en 2001, suite aux attaques du 11 septembre 2001 contre New York et Washington et la campagne d'insinuation malveillance contre le Royaume. Visite d'autant plus appréciée que le président français apporte son soutien à l'Arabie Saoudite lorsqu'elle est mise en cause et refuse tout amalgame entre Islam et terrorisme. Les deux pays

vont également se retrouver sur le dossier de la paix au Proche-Orient, c'est-à-dire que la France soutient l'initiative de paix Israélo-palestinienne que le roi Abdallah fait adopter lors de sommet arabe de Beyrouth, en mars 2002. Paris et Riyad s'opposent à une attaque des Etats-Unis contre l'Irak présentant qu'une telle guerre aurait des effets désastreux pour la paix et la stabilité dans la région. Enfin, la France apporte son soutien au programme de réforme lancé par le gouvernement saoudien, que ce soit la libéralisation de l'économie ou les réformes sociales ébauchées dans le cadre du dialogue national lancé par le roi Abdallah.

Par-delà leurs relations, les deux pays ont chacun dans leur zone d'influence un grand rôle à jouer dans la recherche de la paix dans cette partie du monde. Et nous pouvons dire que la coopération franco-saoudienne, depuis une quarante d'année, est bonne et bénéfique pour les deux pays. Mais est-elle d'un niveau suffisant ?

Certainement non. A notre sens, elle s'est trop limitée à une coopération politique et à des domaines comme les ventes d'armes et la formation militaire. Les commerces venant en deuxième position et les échanges culturels et académiques restent relativement insuffisants. Il y a certes des conventions de coopération culturelle, technique et académique, mais elles ne sont, hélas, pas vigoureusement mises en application. Leurs applications semblent être laissées entre les mains des bureaucrates dont la plupart sont peu enthousiastes. Les boursiers saoudiens aux universités françaises qui n'atteignent que le nombre de 1000 étudiants, et les manifestations culturelles se réduisent pour l'instant à l'exposition du Louvre en 2010, et celle portant que le thème « L'Arabie Saoudite entre hier et aujourd'hui », organisée à Paris en 1986. La langue française a encore une place modeste, bien qu'elle se soit répandue d'une manière plus sensible depuis les années 1980 en prenant en considération que le peuple saoudien s'intéresse à la langue, la culture et la production françaises, surtout la production intellectuelle.

Un tournant !

Quand le président Nicolas Sarkozy arrive au pouvoir en 2007, il effectue sa première visite au Moyen-Orient à Riyad. Il commence son premier discours devant le Conseil Consultatif par un rappel de l'histoire des relations franco-saoudiennes, en indiquant

qu'elles sont de bon niveau. Il déclare : *« messieurs les Membres du Conseil. A travers vous j'adresse à toute la nation saoudienne le salut fraternel de la France. Ce salut, je veux l'adresser aussi à toute la nation arabe et à toute la communauté des croyants. Je n'oublie pas que pour tous les musulmans l'Arabie Saoudite c'est une terre sacrée où le Prophète a recueilli la parole de Dieu pour l'enseigner aux hommes. Tous les musulmans à travers le monde pensent cela de l'Arabie Saoudite. D'ici partit il y a 14 siècles le grand élan de piété, de ferveur, de foi qui allait tout emporter sur son passage, qui allait convertir tant de peuples et faire naître l'une des plus grandes, des plus belles civilisations que le monde ait connu. Ici, en Arabie Saoudite, ce sont les lieux les plus saints de l'Islam, vers lesquels chaque Musulman dans le monde se tourne pour prier ».*

Il ajoute : *« la France ne veut pas être seulement un partenaire économique stratégique pour l'Arabie Saoudite, même si dans ce domaine, comme dans le domaine scientifique ou technique, nous avons d'énormes choses à faire ensemble. La France veut être aussi pour l'Arabie Saoudite un partenaire politique, parce que l'Arabie Saoudite et la France partagent les mêmes objectifs d'une politique de civilisation, parce que l'Arabie Saoudite et la France ont le même souci de tout faire pour que soit évité le choc des civilisations et la guerre des religions, parce que l'Arabie Saoudite et la France ont toutes deux dans le monde, chacune à sa manière, une influence morale qui leur fait un devoir de se battre pour la paix et pour la justice.*

L'Arabie Saoudite et la France n'ont pas seulement des intérêts en commun. Elles ont aussi un idéal commun. Elles doivent s'unir pour le faire progresser malgré toutes les forces qui dans le monde s'y opposent. La France veut être l'amie de l'Arabie Saoudite. La France veut être l'amie du monde arabe. Une amie qui ne cherche pas à donner des leçons mais qui dit la vérité ».

3. Les intérêts stratégiques franco-saoudiens

a) Une coopération économique franco-saoudienne insuffisante mais durable depuis longues années

Nous ne pouvons pas étudier le sujet de la coopération économique franco-saoudienne sans faire référence aux enjeux de l'implantation des entreprises étrangères dans les pays dits émergents⁴⁰, et aussi au « Cercle d'affaires franco-saoudien de Djedda » qui témoigne de la présence française en Arabie Saoudite. Pour ce qui est des enjeux traditionnels pour les entreprises locales, il convient de préciser qu'ils s'articulent autour de trois points essentiels, à savoir :

* La modernisation de l'appareil de production afin d'accroître les capacités de développement.

* Le développement du marché intérieur qui se traduit par la reconquête du marché intérieur et le développement des exportations dans le but d'éponger l'endettement, ce qui exige au passage une qualité et une compétitivité qui sont loin d'être atteintes.

* Comblent le « gap » technologique, rattraper parfois des dizaines d'années de retard et bénéficier à la fois des recherches et de l'expérience d'une société avancée.

De plus, l'implantation des entreprises françaises en Arabie Saoudite favorise la création de nouveaux emplois par le transfert des centres de production. Elle permet également le transfert de savoir-faire et de technologies, souvent nécessaire pour que la délocalisation puisse réussir.

Concernant le CAFSDA (Cercle d'Affaires Franco-Saoudien de Djeddah), il est créé pour regrouper les hommes d'affaires français et saoudiens comme un

⁴⁰ *Sonia Bensliman, Michel Poix, « Impact des implantations étrangères sur le développement des capacités d'absorption technologiques dans les pays émergents ». IRIS-EDOCIF, IMRI, Paris Dauphin, P 4.*

point de départ de la connaissance (comme nous avons indiqué auparavant). Il a pour but de développer la relation d'amitié franco-saoudienne, de promouvoir et développer les affaires et les intérêts français en Arabie Saoudite. Nous pouvons numériser les objectifs du Cercle d'Affaires Franco-Saoudien de Djeddah comme suit :

1- Création d'une dynamique d'échange d'informations, de réflexion commune débouchant sur une meilleure connaissance :

** de l'activité économique, juridique, sociale et commerciale du pays.*

** de la position des entreprises françaises en Arabie Saoudite.*

** des opportunités d'affaires locales.*

2- Accueil et assistance à l'intégration en faveur des entreprises françaises implantées en Arabie ou cherchant à y développer un courant d'affaires, des hommes d'affaires français.

3- Renforcement de la cohésion de la communauté d'affaires française.

4- Communication, échanges et ouverture avec les milieux d'affaires saoudiens.

Les conditions d'admission :

* Peuvent être membres de droit tous les dirigeants d'entreprises français résidant dans la

Province Ouest du Royaume.

* Peuvent être membres parrainés les Français exerçant des activités professionnelles dans le royaume, les hommes d'affaires saoudiens ou étrangers représentant des intérêts français.

« Ils doivent être présentés par 2 parrains, membres de droit à jour de leur cotisation, et être acceptés après approbation unanime du bureau. Le renouvellement de leurs cotisations ne nécessite pas un nouveau parrainage ».

Les acteurs économiques :

Le dynamisme des acteurs économiques saoudiens en France et dans les pays francophones. Ainsi que des acteurs économiques Français en Arabie saoudite, est de plus en plus affirmée sur la scène internationale, comme en témoigne les données suivantes :

1- La Mission économique de Djeddah

La Mission Economique de Djeddah,⁴¹ est implantée au quartier Al-Hamra (rue Al-Shouara) à Djeddah, capitale commerciale du Royaume et la plus grande ville du Hedjaz. Cette ville représente la porte d'entrée des deux villes saintes : La Mecque et Médine. La population de Djeddah compte près de 5 millions d'habitants. Chaque année, cette population augmente temporairement en nombre durant la période du pèlerinage, en raison de l'afflux de plusieurs milliers de personnes venant du monde entier, et du fait que le port international commercial islamique est à Djeddah. Djeddah est donc une ville plus que multiculturelle qui a l'avantage d'être plus ouverte que les autres villes du Royaume, non seulement sur le plan culturel mais également commercial et économique. Forte de ses relations avec l'extérieur, l'économie de Djeddah s'appuie notamment sur un réseau formé des plus grosses entreprises importatrices dans des secteurs très diversifiés : viandes, volailles, parfums, produits pharmaceutiques, produits laitiers, automobiles, fruits...

La part des importations en provenance de la France tient une part non négligeable dans l'activité import globale. Au sein du Réseau des Missions Economiques en Arabie Saoudite, la Mission Economique de Djeddah⁴² veille au suivi, sur le plan national, du développement des secteurs suivants :

- ✓ Nautisme et activités liées à la mer
- ✓ Tourisme
- ✓ Aéronautique civile
- ✓ Activités liées au pèlerinage
- ✓ Automobile
- ✓ Banque islamique de développement
- ✓ Environnement et météorologie.

L'équipe de la Mission Economique de Djeddah est composée d'un Chef de Mission, conseiller économique et commercial, d'une Assistante du Chef de Mission, Attachée

⁴¹ Consultable sur : www.missioneco.org/arabie

⁴² djeddah@missioneco.org

sectorielle, d'une Attachée Sectorielle aux biens de consommation, ainsi que d'un Attaché Sectoriel aux biens d'équipement (tous Français). *La délégation Promosalons Golfe Arabique et Proche-Orient*, assure la promotion des salons professionnels internationaux français dans les 6 pays du Golfe, et dans trois pays du Proche-Orient : le Liban, la Syrie et la Jordanie. *Promosalons*⁴³ apporte à ses interlocuteurs toutes les informations relatives aux salons français et assure également des actions qui permettent de faciliter l'accès aux salons qui se tiennent en France (pré-enregistrement, fourniture des badges d'entrée et "package" de voyage).

Par ailleurs, la délégation organise des visites groupées des salons français et conseille toute entreprise qui souhaite exposer ses produits dans les salons français spécialisés et internationaux. Enfin, *Promosalons* encadre chaque année la délégation « Paris-Ile de France Capitale Economique », qui vient à la recherche d'investisseurs Saoudiens, en organisant des conférences et des rendez-vous "VIP". L'équipe de *Promosalons-Golfe Arabique et Proche-Orient* est composée d'une Directrice Régionale, d'une Adjointe Directrice Régionale et d'une Assistante Directrice Régionale (toutes arabes).

2- L'UFE (Union des Français de l'Etranger)

L'adhésion à l'UFE permet à ses membres de profiter des nombreux avantages offerts par une importante association dont le siège est à Paris, mais aussi, et surtout, de bénéficier d'une structure locale mise en place pour faciliter leur installation et leur intégration au sein de la communauté francophone de Djedda.

Cette représentation locale fonctionne grâce à un Bureau de bénévoles et son Président M. Jean-Louis Ubeda. Elle compte à ce jour environ 150 adhérents. Elle dispose d'une permanence située à l'hôtel Sofitel. Tous les mois, l'UFE organise une soirée ou un événement pour permettre aux Français de Djedda, et à leurs amis

⁴³ promosalonsjeddah@yahoo.com (contact : Consulat Général de France à Djeddah - Rue Al-Chouaraa, P.O. Box 4452, Djeddah 21491, Tél. : +966 2 668 26 89 - Fax : +966 2 668 15 56

francophones, de se retrouver et de nouer un réseau de relations sociales. L'UFE participe avec d'autres associations à un Comité d'Accueil pour les nouveaux arrivants mis en place par le Consulat Général et qui fonctionne dès la rentrée de Septembre 2009. L'UFE a également pour mission de faire jouer la solidarité et de soutenir les adhérents locaux qui traverseraient des situations difficiles.

3-Rencontre économique franco-saoudienne

En janvier 2008, lors de la rencontre économique franco-saoudienne de Riyad, le nouveau président de la République française prononce un discours⁴⁴ dans lequel il salue les représentants patronaux de la première puissance économique de la région : l'Arabie Saoudite, ainsi que l'effort et le niveau de développement rapide qu'a connu le Royaume en peu de temps.

« Peu de pays dans le monde ont su créer un climat aussi favorable à l'éclosion d'une communauté d'affaires dense et performante, associant des entreprises de toutes tailles, d'où émergent de grands groupes privés d'envergure régionale et mondiale ».

Son message adressé aux hommes d'affaires des deux pays est le suivant : *« je souhaite que la France et l'Arabie s'engagent sur la voie d'un partenariat économique durable et renforcé. Je voudrais vous dire, Messieurs les entrepreneurs et hommes d'affaires saoudiens, vous qui connaissez bien la France, qui aimez notre pays, qui y venez souvent, que vous êtes les bienvenus chez nous et que vous y avez toute votre place ».*

b) La contribution des entreprises françaises au développement économique en Arabie

L'Arabie Saoudite est un marché à fort potentiel, avec une économie qui s'ouvre sur le monde depuis l'adhésion à l'OMC et eu égard aux grands programmes de développement des infrastructures qui y sont lancés. L'ampleur des projets à l'étude pour les vingt années à venir offrent de grandes opportunités pour les entreprises françaises dont les projets de dépenses peuvent être admissibles aux procédures de la COFACE.

⁴⁴ <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2008/rencontre-economique-franco-saoudienne>.

Depuis la mise en place du partenariat Franco-Saoudien, les résultats sont encourageants pour les exportations françaises dans tous les secteurs, les biens d'équipement, les produits mécaniques, les produits agricoles, l'industrie automobile, les biens de consommation et les services représentant une part de marché d'environ 5%, et situant la France au 7^{ème} rang des fournisseurs du Royaume.

Avec plus de soixante implantations permanentes, la présence française doit encore se diversifier sur le territoire saoudien. Alors qu'elle n'est que le 156^{ème} pays de destination des investisseurs, l'adoption du nouveau code des investissements a favorisé l'implantation des entreprises françaises en Arabie Saoudite, dont les grands groupes (parmi les plus récents la Banque Saudi Al Fransi, le Crédit agricole, Danone, Carrefour, Accor, Thalès, Sofitel...) avec aussi de grandes entreprises comme Total, Areva, Alstom, GDF Suez et EDF. Mais le marché intéresse également les PME françaises. Elles représentent à elles seules 70% des entreprises exportatrices vers le Royaume où elles sont très appréciées et où elles trouvent de réelles perspectives de développement. Les petites et moyennes entreprises, elles, jouent un rôle pour renforcer la présence française dans le pays.

Dans le cadre du développement de la coopération franco-saoudienne, notamment dans le secteur prioritaire 2007 de la formation professionnelle et de la santé, 500 boursiers saoudiens seront reçus en France chaque année. La signature d'accords et protocoles avec la France confirme la volonté de celle-ci de s'engager dans un partenariat stratégique avec le Royaume d'Arabie Saoudite, en participant à la réalisation du programme de développement économique, et en apportant sa contribution à sa politique de sécurité. Les protocoles prévoient, pour certains projets (y compris en matière de défense), des réalisations en partenariat avec les entreprises saoudiennes afin de contribuer à la stratégie de développement industriel du Royaume et à la stabilité de la région.

c) Alstom en Arabie Saoudite

Il s'agit d'un engagement de longue date en Arabie Saoudite. Alstom fournit au Royaume Saoudien des solutions en énergie et en services depuis plus de 50 ans. Grâce à ce partenariat, ses équipes d'experts sont à même de comprendre l'environnement saoudien et d'anticiper les besoins du Royaume. Parmi ceux-ci, le transport constitue aujourd'hui une priorité, en particulier en termes de réseaux de transport urbain des principales villes du Royaume, de réseaux de Trains à Grande Vitesse, afin de relier les villes Saintes, et de réseaux de transport de fret destiné à appuyer le développement économique du Royaume.

Alstom Transport peut contribuer au développement d'une infrastructure à la pointe de la technologie en Arabie Saoudite. En tant que pionnier dans le transport ferroviaire, plus particulièrement dans la très grande vitesse avec le TGV, cette entreprise est plus amène à réussir un tel exploit technologique. Alstom possède en effet une expertise unique dans le management de projets complexes et propose des solutions techniques éprouvées garantissant le plus haut niveau de sécurité et de confort, à un coût optimisé. Alstom est donc susceptible d'offrir aux Autorités Saoudiennes les solutions innovantes dont elles ont besoin, qui soient notamment capables de :

- fonctionner de façon optimale dans des conditions climatiques extrêmes.
- transporter un nombre important de passagers à l'intérieur et entre les principales villes et centres économiques du Royaume, rapidement, en toute sécurité et dans le plus grand confort.
- symboliser l'image moderne du Royaume.
- répondre aux besoins en termes de fret.
- respecter l'environnement.

MMRL, un projet phare pour le Moyen-Orient :

Alstom, en tant que membre d'Al Rajhi Alliance (une société saoudienne), a répondu à la pré-qualification du projet MMRL, Makkah-Madinah Rail Link, qui doit relier les villes Saintes. Il s'agit d'une ligne à grande vitesse d'une longueur de 500 kilomètres, reliant les villes de Médine, Djeddah, Mecque et King Abdullah Economic City. Ce programme d'infrastructures de haut niveau devrait permettre au Moyen-Orient et au Royaume de se doter d'un des systèmes

ferroviaires les plus avancés au monde. Aujourd'hui, environ 30 millions de personnes par an effectuent le trajet entre la Mecque et Djeddah. Grâce à la ligne MMRL, jusqu'à 100 trains par jour desserviront les villes Saintes pendant les périodes du Ramadan et du pèlerinage, permettant ainsi de désengorger les axes routiers.

Autres projets par Alstom :

☛ Les projets de la ligne Nord-Sud et de Landbridge : les projets de la ligne Nord-Sud et de Landbridge sont deux projets majeurs pour le développement économique du Royaume Saoudien. Ils ont pour vocation d'assurer le transport de passagers et de fret entre la mer rouge et les ports de la région du Golfe et relieront les zones des Mines du nord aux villes portuaires bordant le Royaume. Dans le cadre de ces projets, Alstom construit des solutions parmi les plus avancées au monde en matière de signalisation et de télécommunications.

☛ Des transports urbains pour les principales villes saoudiennes : le développement rapide des principales villes du Royaume (Riyad, Djeddah, la Mecque, Médine) a renforcé le besoin en transports publics et la nécessité de décongestionner les centres urbains. Alstom pourrait mettre son expérience en matière de construction de métros et de tramways dans le monde entier au service des villes du Royaume.

☛ Des projets au cœur du développement du Royaume d'Arabie Saoudite : les projets ferroviaires en cours en Arabie Saoudite ne permettront pas seulement de relier des villes, mais faciliteront aussi les échanges entre les différentes populations vivant sur place ou de passage. Pèlerins hommes et femmes d'affaires, résidents, tous pourront profiter de moyens d'un transport offrant un confort maximum. Grâce à des trajets simplifiés et raccourcis entre les aéroports, les villes et les centres d'affaires, le futur réseau ferroviaire offrira au Royaume des moyens de transport efficaces, à même de favoriser son développement économique et social, tout en réduisant les embouteillages, les accidents, le bruit et la pollution.

d) Total en Arabie Saoudite

Total est l'une des toutes premières compagnies pétrolières et gazières internationales. Ses activités s'exercent dans plus de 100 pays et couvrent toute la chaîne de l'industrie pétrolière, depuis l'amont (exploration, développement et production de pétrole et de gaz), jusqu'à l'aval (raffinage et distribution des produits pétroliers et commerce international de pétrole brut et de produits). Le quart du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en France.

A une dizaine de kilomètre, sur les rives des côtes du Golfe Arabe, les autorités saoudiennes choisissent le groupe français Total pour construire la plus grosse unité de raffinage du pays en partenariat avec la compagnie publique Saoudi Aramco. Dotée des dernières innovations technologiques, cette raffinerie permettra de traiter les pétroles lourds et sulfurés des plus grands gisements du monde. Située dans la zone industrielle de Jubail, cette raffinerie sera alimentée par oléoducs depuis deux gisements marins géants (Manifa et Safaniya), et traitera 400 000 barils de pétrole brut par jour (soit 20 millions de tonnes par an). Elle permettra de répondre à une demande croissante en produits raffinés au Moyen-Orient et en Asie. Son démarrage est prévu fin 2012 et le montant de l'investissement pour Total est 6 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros). Selon le contrat, l'Aramco fournira le pétrole brut et les deux groupes se partageront la commercialisation. L'objectif de ce partenariat est de profiter de l'explosion de la demande mondiale en produits pétroliers, dopée notamment par la Chine et l'Inde, mais aussi de calmer un peu le jeu en matière de prix, donnant ainsi des gages de stabilité au marché pétrolier et aux pays occidentaux. Le premier « élu » est donc Total, comme l'a annoncé le ministre des Finances. La signature de ce contrat se fait en marge du forum international de Djeddah pour l'énergie en 2008. Celui-ci a aussi parlé des américains en évoquant une deuxième raffinerie géante en projet à Yanbu, construite en partenariat franco-saoudien. Selon des responsables de l'Aramco, c'est le major américaine Conoco Philips qui tient la corde.

Les gisements de Manifa et Safaniya ont tous deux été découverts dans les années 1950. Le premier sera développé pour la première fois pendant la construction de la raffinerie. Ses réserves, estimées à 11 milliards de barils, en

font un des plus grands gisements encore inexploités au monde. Le second, de loin le plus grand champ pétrolier marin avec 19 milliards de barils estimés en 2004, fournit actuellement surtout des bitumes et des fuels lourds pour l'industrie et la marine. Les bruts issus de ces champs, soufrés et particulièrement riches en résidus lourds, ne sont pas directement exploitables. Ils doivent auparavant être traités par un procédé complexe, « la conversion profonde », nécessitant des installations sophistiquées et coûteuses.

Pour effectuer cette conversion, le Groupe Total va doter la raffinerie de Jubail d'un arsenal complet de traitement des bruts lourds, entre autres un hydrocraqueur de distillat ou DHC (pour *Distillate Hydro Craker*), une unité de craquage catalytique, appelée FCC (pour *Fluid Catalytic Cracking*) et une unité de cokéfaction (*delayed coker*). Cette installation permettra d'optimiser la production du gazole et du kérosène. Le projet prévoit en outre la production annuelle de 700 000 tonnes de paraxylène, 140 000 tonnes de benzène et 200 000 tonnes de propylène de haute pureté destinées à l'industrie pétrochimique. Autre atout pour ce site, la proximité des infrastructures de la ville de Jubail, notamment un port industriel, des réseaux électriques et d'alimentation en eau ainsi qu'une zone résidentielle.

e) Le DHC : alléger le pétrole grâce à l'hydrogène

Qu'est-ce que le DHC ? Un four, un réacteur et une colonne de distillation. Selon une explication sur le site de Total, les distillats lourds d'un premier raffinage sont chauffés dans le four en présence d'hydrogène, avant d'être introduits dans le réacteur. Là, les grosses molécules d'hydrocarbures sont craquées en molécules plus petites. Le mélange sorti, bien que plus léger, doit encore être raffiné pour séparer les différents constituants. C'est précisément le rôle de la colonne de distillation qui les sépare en GPL, naphthas pour la pétrochimie, kérosène pour les réacteurs des avions, gazole « propre » pour les moteurs Diesel, bases de très haute qualité pour les lubrifiants et les fluides spéciaux, sans oublier les résidus.

Le procédé de craquage se fait ici en présence d'un catalyseur qui permet de réduire la chaleur nécessaire à la réaction. Ce catalyseur se compose de particules si fines qu'il se comporte comme un liquide. Il circule dans le réacteur

et en est extrait en continu pour être régénéré puis réinjecté dans le circuit. Les distillats sous vide et d'effluents d'unités de cokéfaction sont ainsi traités pour obtenir essences et gazole. L'unité de craquage catalytique permet donc de convertir certains hydrocarbures lourds en produits plus légers. Cette explication nous montre la capacité des entreprises françaises de s'adapter à l'environnement et au climat saoudien.

En principe, ce procédé consiste à casser les grosses molécules d'hydrocarbures et à extraire une partie de leurs atomes de carbone. Concrètement, les résidus lourds issus du raffinage sont enfournés et chauffés à très haute température (entre 485 et 505°C). Ils sont ensuite envoyés vers un ballon de cokéfaction (le "*coke drum*"). Là, les molécules lourdes sont brisées par la chaleur et donnent des composés plus légers et du coke. Les premiers sont envoyés vers une colonne de fractionnement où ils se séparent naturellement sous l'effet de leur densité, en condensant à différents niveaux. De haut en bas, on retrouve du GPL, des naphthas, des distillats moyens et enfin du distillat lourd de cokéfaction. Ces ballons fonctionnent généralement par paires et à tour de rôle : la réaction de craquage produit du coke qui s'accumule au fond. Une fois le premier ballon rempli, on dérive le craquage vers le deuxième pendant que l'on refroidit, dépressurise et vide le premier à l'aide d'un jet d'eau sous très haute pression. Et on recommence. Le coke produit est récupéré dans une fosse puis évacué vers un lieu de stockage. Il est ensuite vendu, le plus souvent en tant que combustible industriel.

f) AREVA en Arabie Saoudite

Avec une présence industrielle dans 41 pays et un réseau commercial couvrant plus de 100 pays, AREVA propose à ses clients des solutions technologiques pour produire de l'énergie sans CO(2) et acheminer l'électricité en toute fiabilité. Leader mondial de l'énergie nucléaire, le groupe est le seul acteur présent dans l'ensemble des activités industrielles du secteur. Ses 61 000 collaborateurs s'engagent quotidiennement dans une démarche de progrès continu, mettant ainsi le développement durable au cœur de la stratégie industrielle du groupe. Les activités d'AREVA contribuent à répondre aux grands enjeux du 21^{ème} siècle :

accès à l'énergie pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Un accord avec l'Arabie Saoudite est proposé par le président français Nicolas Sarkozy au roi Abdallah en 2007 à Paris, et un projet écrit est proposé par M. Sarkozy lors d'une visite à Ryad en janvier 2008. En 2011 AREVA et le King Abdallah City for Atomic and Renewable Energy (KA-CARE) signent un accord visant à permettre à l'Arabie Saoudite de se préparer à produire de l'électricité et à dessaler l'eau de mer en utilisant l'énergie nucléaire. L'accord est signé par le président de l'entité saoudienne du nucléaire civil, Hachem Yamani, et le ministre français en charge de l'Industrie et de l'Energie, Eric Besson. *"Cet accord va permettre aux deux parties de développer leur coopération dans les domaines de la production et de l'utilisation à des fins pacifiques de l'énergie nucléaire et un transfert de technologie"*, selon un texte de la cité du Roi Abdallah pour l'énergie nucléaire civile. Il permettra aussi de former en France des experts saoudiens et à l'Arabie Saoudite de choisir la meilleure alternative pour ses programmes de production d'électricité et de dessalement de l'eau de mer. Ce qui, à notre avis, permettra d'avoir un partenariat durable entre les jeunes générations de deux pays.

Le pôle Transmission et Distribution (T&D) d'AREVA remporte un contrat de 67 millions d'euros en Arabie Saoudite, portant sur la construction clé en main d'un poste électrique haute tension. Ce contrat, confié à AREVA T&D par Mitsubishi Heavy Industries, fait partie d'un projet de production autonome d'électricité mené par la Shuqaiq Water and Saudi Electricity Company.

La région de Jizan, dans le Sud de l'Arabie Saoudite, connaît un développement économique considérable qui se traduit par une forte augmentation de la demande en électricité qui doit tripler dans le pays d'ici 2032, ce qui nécessite la construction de nombreuses stations de production. Afin de garantir l'approvisionnement de la région, les pouvoirs publics développent sa capacité de production en construisant une nouvelle centrale électrique et une unité de désalinisation de l'eau de mer. Le poste 400/132 kV, commandé à AREVA T&D, évacuera les 850 mégawatts d'électricité fournis par la centrale vers le réseau de transport 400 kV et assurera l'alimentation électrique des industries locales.

Dans le cadre de ce contrat, AREVA T&D mènera les travaux d'ingénierie, de construction et de mise en service, et fournira aussi les systèmes de contrôle et de protection associés. Michel Augonnet, vice-président exécutif de l'Unité Systèmes d'AREVA T&D, déclare : « *Notre savoir-faire et notre réactivité nous ont permis d'optimiser les délais de réalisation du projet et ainsi, de remporter ce contrat malgré un contexte très concurrentiel* ».

La France et l'Arabie manifestent ainsi leur volonté commune de coopérer dans un domaine particulièrement stratégique pour l'approvisionnement en énergie durable du 21^{ème} siècle, faiblement émettrice de CO₂, et garant de la sécurité d'approvisionnement des Etats.

g) La France au service du développement du tourisme et du commerce saoudiens

Le développement du tourisme et de l'artisanat fait partie des priorités des autorités saoudiennes dans leur stratégie de développement des activités économiques et sociales du pays. Il s'agit d'un secteur qui génère des recettes et devises et contribue à la réduction des déséquilibres de la balance des paiements, notamment en période de pèlerinage. De plus, il favorise la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie de la population saoudienne. Il est reconnu mondialement que l'Arabie Saoudite est dotée de formidables atouts pour développer son tourisme, à commencer par l'hospitalité légendaire des bédouins, la paix dans le pays et le fait qu'il abrite les Lieux Saints de l'Islam.

Les touristes recherchent le dépaysement culturel et l'aventure dans une Arabie authentique. Malgré la présence d'initiatives originales dans le secteur du tourisme et la mise en place des infrastructures à cet effet, pour valoriser le patrimoine civilisation et les opportunités d'attraction touristiques, le tourisme saoudien reste encore au stade de l'émergence. Pour ce faire, il est primordial de se doter d'un outil de planification, de contrôle pour assurer un essor harmonieux et durable à ce jeune secteur économique en gestation. D'abord, il faut une stratégie de développement du tourisme à travers un plan d'action volontariste. L'objectif sera d'augmenter les arrivées internationales pour les divers objectifs d'entrée en Arabie Saoudite en conformité avec les lois nationales en vigueur. Le

budget du développement touristique est compris dans le budget national. Les principes du développement du tourisme en Arabie Saoudite doivent obéir aux critères suivants :

- a) le respect de l'intégrité de la religion musulmane et de la culture saoudienne.
- b) la pérennité du produit touristique.
- c) la protection de l'environnement.
- d) l'implication active des communautés locales.
- e) la répartition équitable des retombées économiques.
- f) le rôle facilitateur de l'Etat et la synergie avec le secteur privé.

Selon un article de la « Lettre d'information de l'Association France-Arabie »⁴⁵, consacré à l'avènement du tourisme en Arabie Saoudite, « *jusqu'à une période récente, l'Arabie Saoudite n'était pas ouverte au tourisme. Ce n'est plus le cas aujourd'hui* ». Cependant, cette ouverture au tourisme reste quand même limitée.

⁴⁵ Bulletin n° 55, août 2010.

4. Le Conseil de Coopération de Golfe et l'Union Européenne

a) L'idée de la coopération

Désireux de diversifier leurs alliances et de trouver de nouveaux partenaires, les Etats membres du Conseil de Coopération du Golfe ont très tôt souhaité nouer des relations de coopération avec les Etats membres de l'Union Européenne, laquelle a largement inspiré leur propre modèle d'intégration régionale. Il est indéniable que les Etats du CCG ont voulu assurer un certain rééquilibrage politique en intensifiant leurs relations avec les nations européennes, sous l'impulsion de la France dont une forte politique arabe est inaugurée par le général de Gaulle. La Communauté Européenne a ouvert un dialogue avec le monde arabe au milieu des années 1970. Dès 1974, la commission de Bruxelles est mandatée pour nouer les premiers contacts officiels avec la ligue arabe et un dialogue euro-arabe est lancé. Sans adopter toutes les positions avant-gardistes de la France, la plupart des pays européens évoluent peu à peu vers une position plus équilibrée dans leur analyse de la situation au Proche-Orient et admettent le principe d'avoir une approche commune des grands problèmes de cette partie du monde, d'œuvrer pour la résolution des conflits, en particulier en faveur d'un processus de paix juste et durable du conflit Israélo-arabe, et de resserrer les liens entre le monde arabe et les pays européens. C'est dans ce contexte que les pays membres de l'Union Européenne ont souhaité établir une relation plus étroite avec les Etats membres du Conseil de Coopération du Golfe.

Par ailleurs, le Golfe arabe détient plus de 65% des réserves de pétrole du monde. Il est donc une zone stratégique de première importance. Il faut noter aussi que l'Union Européenne représente le premier partenaire commercial du Conseil du Golfe, devant les Etats-Unis et le Japon. Elle est son premier fournisseur et son deuxième client. Le CCG représente le sixième marché à l'exportation de l'Union Européenne qui, en 2002, y a réalisé des ventes d'un montant totale de près de 32 milliard d'euros et a dégagé un excédent d'environ 15 milliard d'euros. Les principaux partenaires des Etats du CCG sont la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les pays du Benelux. Le CCG vend aux pays de l'Union Européenne du pétrole brut, des produits de la pétrochimie ainsi que de l'aluminium. Ses importations sont très diversifiées.

Ainsi, la coopération entre le CCG et l'Union Européenne repose-t-elle sur des impératifs géopolitiques, d'une part, et sur des intérêts économiques, d'autre part. L'Union Européenne et le CCG sont liés par l'accord de coopération du 15 juin 1988 approuvé par le Conseil de la Communautés Européenne le 20 février 1989. Cet accord de coopération entre la Communauté Economique Européenne (actuelle Union Européenne) et les pays du Conseil de Coopération pour les Etats arabes du Golfe a permis d'instaurer un dialogue en matière de coopération économique et commerciale entre les deux organisations.

L'accord repose sur *« les liens d'amitié traditionnels qui unissent les Etats membres du Conseil de Coopération pour les pays arabes du Golfe et les Etats membres de la Communauté Européenne »* et stipule que *« l'établissement de relations contractuelles entre la Communauté et CCG contribuera à promouvoir la coopération globale dans tous les domaines, en termes d'égalité et sur des bases mutuellement avantageuses, entre les deux régions ainsi que leur développement économique, en tenant compte des différences entre les niveaux de développement des parties »*. Il souligne *« la volonté politique d'établir une nouvelle structure de dialogue global entre la Communauté et les pays du CCG, afin d'élargir et de consolider la coopération entre les deux régions »* et affirme que l'accord entre la Communauté et les pays du CCG *« ne remplace pas mais complète le dialogue euro- arabe »*. Ajoutons que la politique favorable de la France a approfondie la présence européenne dans le golfe.

Les principaux objectifs de cet accord visent à :

- A) Renforcer les relations de la Communauté Economique Européenne, d'une part, et les pays du CCG, d'autre part, en leur donnant une forme institutionnelle et contractuelle.
- B) Elargir et consolider leurs relations de coopération économique et technique, ainsi que leur coopération dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, du commerce et des services, de l'agriculture, de la pêche, des investissements, de la science, de la technologie et de l'environnement, sur des bases mutuellement avantageuses, en tenant compte des différences entre les niveaux de développement des parties.

- c) Contribuer à renforcer le processus de développement et de diversification économiques des pays du CCG et permettre ainsi au CCG de contribuer davantage à la paix et à la stabilité dans la région.

L'un des buts essentiels d'une telle coopération est d'instaurer des liens économiques plus stables et plus équilibrés et il est prévu, dans l'article 11, que les parties engagent des discussions afin de négocier un accord visant à développer les échanges commerciaux, notamment en éliminant les barrières commerciales empêchant l'accès des produits. L'article 11 stipule que les parties s'accordent la clause de la nation la plus favorisée. Les négociations intervenues depuis entre UE et CCG se sont déroulées dans le cadre institutionnel tracé par cet accord. Un Conseil conjoint, dont la présidence est exercée alternativement par l'Union Européenne et le CCG, sert d'organe de règlement des différends.

Après l'arrangement de statu quo tarifaire, signé en 1990, le Conseil Européen donne, en 1991, sur l'initiative de la France, un mandat à la Commission Européenne de négocier un accord de libre-échange. Ce premier mandat exige, comme préalable à la signature d'un accord de libre-échange, la mise en place d'une union douanière à l'intérieur du CCG. Du fait de l'absence de progrès dans la construction de cette union, les négociations en sont restées à un stade préliminaire, l'union douanière au sein du CCG n'étant devenue effective que le 1^{er} janvier 2003, avec quelques périodes de transition pour protéger notamment les industries naissantes. Le dossier de l'établissement d'un accord de libre-échange Union Européenne/ CCG qui piétine depuis une décennie, devrait connaître de nouveaux développements. La voie est ouverte pour un accord prévoyant une libéralisation progressive et réciproque des échanges afin d'assurer un niveau comparable de possibilités d'accès aux marchés respectifs de partenaires, tout en tenant compte du niveau de développement des pays du CCG. Les obstacles techniques et les difficultés devraient pouvoir être surmontés au regard de la volonté politique manifestée par les deux parties.

b) La nécessité de renforcer la coopération UE/CCG

La volonté politique d'intensifier la coopération entre l'Union Européenne et le CCG est manifeste des deux côtés. Elle repose sur une prise de conscience des intérêts communs entre les deux groupes. Outre la coopération économique entre des ensembles complémentaires que tout conduit à intensifier leurs échanges, il existe une ardente obligation géopolitique de consolider des liens qui peuvent contribuer à promouvoir une nouvelle donne internationale.

Sur le plan de la politique régionale au Proche-Orient, l'Union Européenne et le Conseil de Coopération du Golfe partagent de nombreuses analyses communes :

- a) Nécessité d'un Etat palestinien indépendant et viable pour mettre un terme au conflit israélo-arabe.
- b) Condamnation de toutes les formes de terrorisme, étant précisé que (comme l'ont fait les dirigeants des six pays du CCG lors du sommet de Koweït le 22 décembre 2003) il convient de faire « *la distinction entre le terrorisme et la légitime résistance des peuples pour libérer leurs territoires occupés* ». Un transfert rapide du pouvoir au peuple irakien et un renforcement du rôle vital de l'ONU en Irak.
- c) Plus largement, le renforcement de la Coopération entre l'Union Européenne et le CCG est un élément important pour faire prévaloir des échanges constructifs pour ce qui concerne la stabilisation du Proche-Orient et la résolution des crises.
- d) Le rééquilibrage de l'ordre mondial dans un sens multipolaire ou encore la mise en place d'un dialogue entre les civilisations qui s'avère de plus en plus nécessaire pour réduire les extrémismes de toute sorte.

Cela dit, ces objectifs ne pourront être atteints qu'à la condition que les pays membres de l'Union Européenne parviennent à définir une ligne claire, unitaire et indépendante des Etats-Unis. A cet égard, la politique arabe de la France reste le noyau autour duquel une politique européenne plus active pourra s'exprimer au Proche-Orient en général et dans le Golfe arabe en particulier. Toutefois, les positions divergentes prises notamment par la Grande-Bretagne et l'Italie, sans compter l'attentisme de certains pays européens, démontrent les limites de l'action diplomatique de l'Union Européenne.

c) Les dernières évolutions de ces relations

Les Etats de l'UE et du GCC ont tendance à mener des politiques bilatérales avec une prédominance du rôle du Royaume-Uni, de la France et de l'Arabie Saoudite. Le 14 juin 2010, le vingtième conseil ministériel annuel a eu lieu à Luxembourg sous la direction du Haut Représentant de l'Union Catherine Ashton, du Ministre des Affaires Etrangères du Kuwait Sheik Mohammad Sabah Al-Salim Al-Sabah (chef de la délégation du GCC) et l'ancien Secrétaire Général du GCC Abdulrahman Al-Attayah. Cette rencontre a porté sur différents thèmes relatifs à la coopération en termes de sécurité, de terrorisme, de la piraterie, de la non-prolifération des armes, de relations avec les autres pays de la région. Le thème lié à l'énergie n'occupe qu'une position marginale, l'attention y étant portée sur le développement de sources d'énergie naturelles et durables, notamment à travers le « EU-GCC clean energy network ».

La coopération en termes d'éducation et de dialogue interculturel est aussi envisagée. L'Union est de plus en plus engagée en matière d'éducation dans le Golfe. La possibilité pour les pays du CCG de participer au programme Erasmus Mundus et l'intérêt croissant des pôles éducatifs et culturels européens dans le Golfe (voir le campus de l'Université Sorbonne et l'antenne du musée du Louvre aux Emirats-Arabs-Unis) sont des indicateurs de cette tendance.

Le Gulf Research Centre, basé à Dubaï, organise le premier « Gulf Research Meeting » à l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) du 7 au 10 juillet 2010. Un des ateliers proposés porte sur les relations entre l'Union Européenne et le Conseil de Coopération du Golfe. Cet atelier analyse différents aspects des rapports entre les deux régions et donne un regard intéressant sur la situation actuelle, le potentiel et les projections futures venant d'une collaboration plus étroite. Cet atelier est structuré en trois axes : économique, politique et sécuritaire. Du point de vue économique, la réalisation et la mise en place de la *Free Trade Area* comporterait un grand nombre d'avantages pour l'Union et le GCC, sans compter le marché pétrolier. Par ailleurs, même si les échanges de pétrole pourraient être encore stimulés, il est nécessaire de prendre en compte que l'Europe a, d'une part, diversifié ses sources d'énergie et, d'autre part, dès la fin de la Guerre Froide, a commencé à entretenir des relations commerciales

majeures avec les pays de l'ancien bloc soviétique. L'énergie joue donc un rôle important dans les relations UE-GCC mais il faut toutefois se détacher de l'idée du Golfe comme source pétrolière. Au contraire, l'Union pourrait apporter une contribution en termes d'exportation de technologies vertes et apporter son expertise dans le domaine du développement durable.

En effet, différemment de l'UE, le CCG ne peut pas produire des actes contraignants et ceci n'est pas compatible avec une union monétaire. Le Conseil a un point commun avec l'UE, celui de la non-participation de tous les Etats. En effet, les Emirats-Arabs-Unis et Oman ont décidé de ne pas y prendre part. Le résultat de cette démarche serait en tout cas la naissance de la seconde plus grande zone mondiale dotée d'une monnaie commune. Toutefois, il s'agit d'un processus dangereux et le manque d'expertise des pays du CCG dans ce type d'opération pourrait entraîner une déstabilisation dangereuse de toute la zone qui pourrait se répercuter sur l'Union Européenne. Pour cette raison, il est souhaitable que l'Union s'investisse dans un partenariat avec le GCC pour la mise en place de l'union monétaire, forte de son expérience et des connaissances acquises avec la création du marché commun et de l'Euro.

Quant à l'aspect politique, la différence structurelle existante entre UE et le CCG, l'absence d'une stratégie commune entre les Etats des deux régions (en particulier la difficulté à parler d'une seule voix), auxquelles s'ajoutent des intérêts différents, accroissent les difficultés de dialogue. De même, le lien que l'Union pose entre les rapports économiques et la démocratisation pousse les Etats du Golfe à privilégier les rapports avec l'Asie. En termes de sécurité, il faut dire qu'une collaboration étroite avec les pays du Golfe est déterminante pour garantir une stabilité du Moyen-Orient. Les Etats de la région MENA (Moyen-Orient et Nord de l'Afrique) ont un fort lien géopolitique, d'où le risque d'une déstabilisation locale qui se répercuterait sur toute la zone. Or, les Etats du CCG sont un exemple de stabilité dans la région et le choix de certains Etats de développer une énergie nucléaire pacifique avec la collaboration de l'AIEA, accompagnée d'une politique de transparence absolue, sert de bon exemple pour la région.

D'un autre côté, un parcours différent est celui d'un partenariat basé sur les intérêts communs en Méditerranée. L'Istituto Affari Internazionali a récemment publié les actes du colloque « The Mediterranean : Opportunities to Develop EU-GCC Relations » qui s'est tenu à Rome les 10 et 11 décembre 2009. A cette occasion, la possibilité et le potentiel d'une collaboration triangulaire UE-GCC-MENA sont analysés. En effet, l'Union Européenne et le Conseil de Coopération du Golfe sont deux grands investisseurs en Afrique du Nord. Une synergie à travers le repérage d'intérêts partagés dans cette zone apporterait une contribution en termes de sécurité globale de la « Méditerranée élargie ». Cette coopération triangulaire serait fondée sur le partage des ressources propres à chacune des trois régions. L'UE apporterait du know-how, la technologie et le besoin en ressources humaines, le CCG l'énergie, les ressources financières et le besoin d'un lieu d'investissement sûr, le Sud de la Méditerranée les ressources humaines et naturelles. Toutefois, cette relation est difficile car elle rencontre une série de problèmes majeurs : les différences culturelles existantes entre les trois régions, les déséquilibres démographiques, les politiques migratoires, les contacts sociaux, la manque de confiance des parties prenantes, l'absence d'une volonté d'intégration régionale des pays de Moyen-Orient

Enfin, les deux parties ont souligné l'importance du dialogue et la coopération interculturels et interreligieux. L'UE et le CCG se sont félicités de la mise en place de l'Alliance des Civilisations et du fait que tous les membres du Conseil Conjoint fassent partie du Groupe des Amis de l'Alliance. Avec le prochain Forum de l'Alliance qui se tiendra au Qatar en 2012, ils espèrent accroître sa visibilité dans la région. Une mention spéciale a été faite du rôle du Bureau de Liaison Conjoint Commission Européenne-Ligue Arabe, basé à Malte, ainsi que d'autres initiatives dans le cadre du renforcement du dialogue interculturel et interreligieux. Le prochain Conseil Conjoint se tiendra aux Emirats-Arabis-Unis en 2012.

CONCLUSION :

Cette thèse constitue donc une étude de l'image de l'Arabie saoudite dans quelques hebdomadaires français. Durant ce parcours, nous avons essayé de répondre aux différentes interrogations que nous avons soulevées, en analysant et en commentant le traitement journalistique de ce pays et l'image qui en est délivrée à la société française. Notre travail a consisté en une analyse quantitative et qualitative et a défini les thèmes précis liés à la nature du traitement journalistique propre à chaque hebdomadaire. Toutefois, nous avons abordé d'autres faits concernant l'Arabie saoudite qui ne sont pas exploités dans le traitement journalistique, et qu'il nous a semblé pertinent de relater en seconde partie de notre thèse afin d'éclairer davantage celui-ci et en nous permettant d'apporter bien modestement une touche personnelle.

Cette étude est intéressante pour nous à différents niveaux. Il ne s'agit pas seulement de la découverte et d'un cumul de connaissances, mais d'un exercice informationnel important. Exercice qui s'est fait non sans difficultés. Il s'agissait pour nous de consolider des acquis en sciences de l'information et de la communication, en analyse du discours, en énonciation et en terminologie. Il fallait aussi nous constituer une méthodologie, et ce sont toutes les difficultés rencontrées lors de ce travail difficile qui nous seront en réalité les plus utiles dans notre métier de journaliste. Et ce non seulement parce qu'elles nous ont aidé à progresser mais aussi parce qu'elles nous montrent ce qu'il nous reste à faire.

Nous avons suivi l'évolution du regard de ces médias sur l'Arabie saoudite, suivant les événements qui ont eu lieu, selon les objectifs du journal, sa politique éditoriale, ses rapports avec ses lecteurs, et selon la vision qu'il développe sur l'islam, sur le monde arabo-musulman, et plus précisément sur l'Arabie saoudite, comme sur ses relations avec la France et l'Occident. Cela, sans oublier la manière dont est décrite et traitée l'information. Nous avons en effet abordé le type de traitement donné à l'information (brèves, articles, reportages), sachant que la forme donnée à ce traitement a un rapport avec le contenu, selon l'importance qu'on accorde au sujet et en fonction de la ligne éditoriale de l'hebdomadaire.

L'analyse du traitement journalistique dans cette thèse a cherché à voir s'il était le résultat d'un traitement réfléchi ou celui d'une vision davantage subjective. La nature de cette couverture médiatique nous a amené également à nous pencher sur les méthodes de travail des journalistes français.

A travers une grande quantité d'articles tirés des quatre hebdomadaires, et qui sont très exactement au nombre de 4583, nous pouvons dire que le lecteur français de ces hebdomadaires, a, de l'Arabie saoudite, l'image d'un pays aux multiples et complexes facettes.

Avant 2001, il n'y avait pas eu de traitement médiatique important de l'Arabie saoudite. En France, c'est à partir de cette année 2001, que le thème du terrorisme a tout changé, à la suite de l'accusation de certains jeunes Saoudiens d'avoir organisé les attentats de New York, et à l'accusation de l'Arabie saoudite de financer ce phénomène mondial qu'est le terrorisme. Le nom de Ben Laden, d'origine saoudienne, est présent dans la majorité des articles de cette année 2001.

En 2002 la presse française s'est intéressée à la guerre d'Afghanistan, à celle du Pakistan et à la guerre contre les Talibans et contre Al-Qaïda en péninsule arabique. Ajoutons à cela qu'en 2002, l'initiative saoudienne de paix proposant une solution au conflit israélo-palestinien, a pris aussi une place marquante dans le corpus de notre étude. Les réalités du conflit ont été expliquées dans la seconde partie de notre étude.

Concernant l'année 2003, nous observons un traitement de la guerre Etats-Unis-Irak et le rôle régional de l'Arabie saoudite, avec des points de vue tantôt positifs ou négatifs. D'une manière plus générale, les hebdomadaires étudiés abordent la politique saoudienne au Proche-Orient et au Moyen-Orient de façon continue en traitant la guerre irakienne et les attentats terroristes dans le monde jusqu'en 2005.

En 2006, nous avons vécu la guerre israélienne contre le Liban suivie par la crise politique libanaise. Les hebdomadaires ont traité ces actualités libanaises en abordant toujours le rôle saoudien et la négociation politique « Sunnites-Chiites ». Nous avons tenté d'exposer aussi l'idéologie religieuse régionale de notre pays dans la seconde partie de cette étude.

Pour l'année 2008, nous avons vu la manière dont les hebdomadaires traitent de la crise financière internationale et du commencement de la chute du prix du pétrole, sachant que la production de l'Arabie saoudite constitue la plus grande réserve mondiale. Nous avons donc dû expliquer la situation économique de l'Arabie saoudite et son traitement journalistique dans la seconde partie de la thèse.

Quant à l'année 2010, nous voyons le traitement de la crise entre l'Iran et les pays occidentaux en abordant l'Arabie saoudite comme pays voisin et leader des pays du Golf arabe. Nous avons approfondi ce point en seconde partie de cette thèse pour éclairer notre analyse.

L'année 2011 quant à elle, est l'année du « printemps arabe », marquée par la révolution en Tunisie et le refuge de l'ancien président Ben Ali en Arabie saoudite. La même année voit une révolution similaire en Egypte, l'allié régional de l'Arabie saoudite au Proche-Orient, et un traitement du rôle saoudien pendant et après la révolution. Le « printemps arabe » a également eu lieu au Yémen, pays voisin de l'Arabie saoudite. Les hebdomadaires que nous avons étudiés, ont traité de semaine en semaine la situation au Yémen, sans oublier le rôle saoudien lors de cette crise. Les mêmes organes de presse ont couvert également la révolution en Syrie dans laquelle l'Arabie continue de jouer un rôle important.

Il faut ajouter que le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis continue et fait l'objet d'un traitement journalistique qui implique le rôle des Saoudiens dans ce dossier. Ensuite, une vision économique englobe les relations franco-saoudiennes et les relations saoudo-américaines, et touche aux actualités internes saoudiennes d'une manière directe ou indirecte.

Enfin, nous trouvons une approche des journalistes français qui s'intéressent au religieux et qui a trait au terrorisme en construisant d'ailleurs une image spécifique de l'Arabie saoudite car elle subit elle aussi le terrorisme.

Notre analyse quantitative mérite quelques précisions liminaires quant aux entrées à l'analyse qualitative, en traitant l'Arabie saoudite dans la presse française, et qui passe d'abord, pour l'essentiel, par quelques thématiques majeures, qui nous ont montré que le traitement de ce pays, à travers le thème **relations interarabes**, fait apparaître une image majoritairement « neutre », selon une première base

statistique et non sémantique. Globalement, nous le voyons dans les différents traitements journalistiques étudiés, l'analyse des enjeux politiques décrit une logique qui intègre l'Arabie saoudite dans la géopolitique régionale, en rapport avec des questions d'actualité permanente : Palestine, Israël, Liban, Syrie, Egypte, Iran, Yémen, Pays du Golfe, sans oublier la présence américaine, très importante, dans cette région et d'autres puissances mondiales telle que la Russie, la Chine et la France.

Nous pouvons dire que ce thème est particulièrement riche en données analysées en relation avec les grands enjeux géostratégiques du Moyen-Orient, comme nous l'avons remarqué dans le premier chapitre de la première partie. Les relations saoudo-américaines, d'après le traitement journalistique dans les hebdomadaires français, s'intègrent dans un contexte d'enjeux géopolitiques où l'on trouve Israël, pays allié des Etats-Unis, et l'Arabie saoudite, pays allié aussi, surtout économiquement car il est perçu idéologiquement comme un adversaire. Dans ce contexte, l'Iran constitue un axe qui fait l'objet d'un fort traitement journalistique depuis 2009, considéré comme représentant une menace pour les Etats-Unis, pour l'Israël et pour les pays du Golfe selon les hebdomadaires français étudiés.

Les conflits au Moyen-Orient constituent un angle journalistique français pertinent pour comprendre l'image de l'Arabie saoudite aujourd'hui, à travers les dossiers sensibles et l'approche qu'en ont les responsables politiques. Cette analyse nous a amené à éclairer la politique étrangère de l'Arabie saoudite et le poids de ce pays au Proche et Moyen-Orient dans la deuxième partie de cette thèse, car c'est un thème qui occupe une grande fréquence dans l'approche qualitative. Ce constat concerne aussi la diplomatie saoudienne et la relation avec la France, car qu'il y a un intérêt qui révèle aussi un prisme d'analyse franco-française. On ne saurait exiger des auteurs de s'affranchir complètement de leur substrat géographique, social et culturel, même si les journalistes savent aussi la nature de la relation franco-saoudienne et l'importance du partenariat qui unit les deux pays.

Parallèlement au traitement de ces différents aspects, le thème du pèlerinage des musulmans à la Mecque est aussi un constat qui présente l'Arabie saoudite

comme un acteur politique dans le monde, le religieux étant un facteur fondamental pour ce pays et a des imbrications avec d'autres thèmes, notamment les politiques nationale et régionale.

L'étude du thème **économie** montre un constat selon lequel une grande représentation d'articles traite l'Arabie saoudite, ou sa production pétrolière, dans une perspective mondiale globale. Pour autant, cette thématique s'avère, globalement, positivement traitée et entre parfois dans le cadre d'une image « assez positive ». Nous pouvons conclure notre approche du thème de l'économie par les points suivants :

- D'abord, le pétrole représente la force de l'économie saoudienne, mais le traitement du pétrole dans les hebdomadaires français est lié à la présence des Etats-Unis comme un partenaire prioritaire pour l'Arabie saoudite. De ce point de vue nous avons éclairé la situation économique de l'Arabie saoudite dans la deuxième partie et les accords stratégiques avec les Etats-Unis depuis la création des transports pétroliers. Nous avons aussi noté l'image liée aux pétrodollars en tant que stéréotype qui vient à l'esprit du lecteur français sur l'Arabie saoudite. Néanmoins, nous avons remarqué quelques variations dans certains articles, notamment du *Nouvel Observateur*, où l'image de ce pays est souvent liée au pétrodollar (le pétrole au service du dollar). Les fondements de la relation saoudo-américaine sont liés à des intérêts stratégiques selon le traitement de ces hebdomadaires dont le pétrole joue un rôle remarquable, ce qui suscite une image de l'Arabie saoudite comme pays allié des Etats-Unis essentiellement en raison de l'or noir.
- Le traitement de la relation franco-saoudienne à travers le thème économique construit l'image d'un pays de contrats. Ce type de traitement nous a amené à explorer des discours politiques dans la seconde partie de cette thèse, des présidents de la République française. Nous avons alors remarqué un grand décalage entre le discours journalistique et le discours politique à propos de l'Arabie saoudite. Nous avons remarqué aussi, quand la France gagne un contrat en Arabie saoudite, que le traitement journalistique tend vers l'objectivité et que, dans le cas contraire, il est empreint de stigmatisation et de stéréotypes déjà construits dans le regard français sur ce pays.
- Les enjeux politiques droite/gauche pèsent dans ce thème, surtout lors de la présidence de Monsieur Chirac dans des articles du *Nouvel Observateur*. Remarquons à ce propos que la politique de la France vers

l'Arabie saoudite est stable et fixe. Nous avons expliqué cet axe en détail dans la seconde partie de cette thèse. En tout cas, l'Arabie saoudite est montrée à travers des rapports de coopération militaire avec la France, ce qui est significatif du point de vue géopolitique en tant qu'il donne des indications sur les nouvelles stratégies saoudiennes en matière de politique de défense et de politique régionale, rendant ce pays moins dépendant des Etats-Unis.

L'analyse du traitement journalistique de ce pays dans ces hebdomadaires nous a guidé vers l'étude du thème de la **vie sociale saoudienne** qui nous a permis de constater qu'en proportion, lorsqu'elle est évoquée directement, la vie sociale s'avère la thématique qui véhicule l'image négative de l'Arabie saoudite. Elle l'intègre dans une tradition islamique donnant aux lecteurs une image particulière de la femme saoudienne. En effet, chaque article traitant la société saoudienne évoque directement la situation de la femme selon des critères de la société française et le mode de vie français. Ainsi se construit une image de la femme saoudienne dans les hebdomadaires français. Ce qui nous a amené à éclairer cet axe dans le deuxième chapitre de première partie à travers une analyse qualitative, puis, d'une manière explicative, dans la seconde partie de cette thèse. En tout cas, le sujet de la femme saoudienne connaît une approche importante dans les hebdomadaires et tient une place de choix dans notre analyse.

Certains articles, assez neutres, montrent comment l'Arabie saoudite progresse en matière de conception de la citoyenneté des saoudiens, des droits et devoirs démocratiques et droits de l'homme, de manière à consolider sa place sur le plan international en modifiant l'image d'un pays ultraconservateur qu'en véhiculent les médias où les débats sur la société saoudienne, en rapport avec le thème de l'islam en France et le terrorisme, reviennent régulièrement durant les deux dernières décennies.

En tout cas, nous avons là l'image d'un pays où existe un débat même si il est encore timoré. Et cela est important compte tenu de la géopolitique régionale et du phénomène terroriste qui ont mis l'Arabie saoudite sous pression. Au fond, cette médiatisation, bien qu'elle laisse entendre une image négative, contient des aspects positifs quant à l'image d'un pays qui montre des atouts importants,

acquiert une place grandissante dans la région et dans le monde et qui, après tout, tente de faire évoluer sa société.

Cependant, nous remarquons que la plupart des articles traitent le thème de la vie sociale saoudienne en utilisant, des qualifications comme « très conservatrice », « très religieuse », « profondément attachée à ses valeurs ».

Nous avons également observé à travers notre analyse le rapport permanent et régulier fait entre islam et la domination de la femme par l'homme, dans le sens où, dans l'esprit du journaliste français, il est impossible de distinguer l'Arabie saoudite de l'islam et des sources de juridiction islamiques, pensant qu'il y a forcément une relation entre l'islam en tant que religion et l'Arabie saoudite en tant qu'Etat et régime politique.

Lorsque nous faisons une lecture de ces images stéréotypées, promues dans les esprits par le monde occidental et les penseurs des Lumières, autour de la violence de l'islam et du fanatisme de ses adeptes, il est clair que la violence est liée aux musulmans et se traduit activement dans la presse.

L'examen du thème du **terrorisme** montre que l'Arabie saoudite est également rattachée aux problématiques sécuritaires : islamisme et extrémisme, le dirigeant de l'organisation Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, étant d'origine saoudienne. Cette grande majorité d'articles reflétant une image négative est liée à une incapacité de nuancer entre l'attitude qui rend responsable l'Arabie saoudite du financement du terrorisme, de son combat contre celui-ci, et du fait que des attentats terroristes ont lieu sur la terre saoudienne.

L'image de l'Arabie saoudite dans les articles étudiés montre de celle-ci l'image d'un berceau du terrorisme qui a détruit les deux tours du commerce mondial, et la force de Ben Laden comme s'inspirant de la logique wahhabite qui inspire la législation politique en Arabie saoudite. Dans la presse française, le terme terrorisme est régulièrement lié au wahhabisme, considéré dans les hebdomadaires comme un islam radical alors que la majorité des Saoudiens ne s'y reconnaît pas et considère que Muhammad bin Abd Al-Wahab, son fondateur, a initié une réforme religieuse, non une nouvelle religion. Dans l'esprit de la plupart des journalistes français, le wahhabisme est lié à l'extrémisme et au fanatisme et est étudié dans les écoles coraniques, et qu'il

s'agit d'une religion d'exclusion née lors de la guerre des Afghans contre l'Union Soviétique.

Ce constat est valable aussi en matière de relations entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, dans le traitement que les hebdomadaires leur réservent. A partir de ce constat, nous avons étudié quantitativement les articles qui traitent l'Arabie saoudite et le thème du terrorisme : une attitude consiste à rendre responsable l'Arabie saoudite du financement du terrorisme est au premier lieu, participant fortement à la construction de l'image la plus négative, suivie par le traitement des attentats sur la terre saoudienne qui porte des informations négatives aux lecteurs, mais en montrant la capacité saoudienne de lutter contre ce phénomène. Le traitement de l'information selon laquelle l'Arabie saoudite combat le terrorisme n'arrive, elle, qu'en troisième place.

Cette thématique passe par quelques constats fondamentaux qui nous sont apparus à travers une analyse qualitative approfondie :

- Dans la première période de 2001 jusqu'en 2007, une image négative de l'Arabie saoudite est construite en la désignant comme un financier du terrorisme et des membres d'Al-Qaïda, soit d'une manière directe, à travers les associations caritatives, soit d'une manière indirecte, par les saoudiens qui ont participé aux attentats à l'étranger.
- Oussama Ben Laden est une figure qui arrive en premier lieu, liant son image négative à l'Arabie saoudite. Mais son nom est aussi lié à la présence de l'administration américaine dans le traitement journalistique français.
- Dans la deuxième période, de 2007 à 2009, l'image de l'Arabie saoudite connaît une ambiguïté qui apparaîtrait dans l'écart, entendu dans le traitement médiatique, entre la campagne de la lutte saoudienne contre le terrorisme et les attentats sur le territoire saoudien. Ce qui a mis le gouvernement en difficulté de convaincre l'opinion publique occidentale de ses objectifs et des résultats atteints.
- Dans la troisième période, l'image de l'Arabie saoudite connaît une amélioration liée aux réalisations des forces saoudiennes de sécurité en matière de lutte anti-terroriste. Ce qui a obligé les terroristes à chercher une base au Yémen, et la presse à traiter ces événements d'une manière

subjectivité dans leurs développements, le territoire yéménite étant difficilement accessible.

Dans le traitement journalistique, les Etats-Unis sont intégrés de manière directe par certains aspects, soit en mentionnant des contacts entre Ben Laden et des responsables américains, soit en parlant de leur coopération avec les autorités saoudiennes et leurs pressions pour régler la situation sécuritaire, soit dans le lien qu'ils font entre la figure de Ben Laden et la société saoudienne.

En somme, le traitement de l'Arabie saoudite dans les hebdomadaires révèle une image souvent liée au pétrole, à la religion et au terrorisme, à travers un ancrage dans la relation saoudo-américaine et la géopolitique régionale. Cette image est le plus souvent négative pour le lecteur français, surtout quand il s'agit du conservatisme religieux et de la vie sociale, concernant la perception de la femme notamment. Cette image peut toutefois être perçue de façon positive quand il s'agit de sa politique pétrolière régulant le marché et rassurant le consommateur français quant à l'envolée des prix du pétrole, et à sa culture archéologique.

Mais, même si l'image de l'Arabie saoudite connaît des aspects positifs quant à son traitement dans les hebdomadaires étudiés, elle n'en reste pas moins tributaire d'une négativité, et ce en dépit des efforts du pays en matière de lutte anti-terroriste. Terrorisme dont on lui attribue, curieusement, la plus grande responsabilité, le phénomène étant lié à une problématique religieuse. Dans ce contexte, et dans le cadre de l'effort saoudien d'appeler à la tolérance religieuse pour combattre le terrorisme, nous avons relevé que ces efforts sont traités par les quotidiens français, surtout *Le Monde* et *Le Figaro*.

Tête-à-tête entre le Pape et le roi Abdallah d'Arabie saoudite :



Une enquête réalisée par le journal français *Le Figaro*, publiée le 07/11/2007, traite une rencontre historique entre Benoît XVI et le Roi Abdallah. La rencontre a marqué une étape sans précédent dans les relations entre l'islam et le christianisme. La rencontre, qui a duré une demi-heure de tête-à-tête, a été l'occasion d'évoquer « la valeur de la collaboration entre chrétiens, musulmans et juifs pour la promotion de la paix, de la justice et des valeurs spirituelles et morales ». La mention inattendue des juifs après cette rencontre est une nouveauté dans le dialogue interculturel et interreligieux entre catholiques et musulmans. La résolution de la crise au Proche-Orient, en particulier celle du conflit israélo-palestinien, a en effet été au centre de ce premier rendez-vous entre un souverain musulman et le chef de l'Église catholique.

Il y a encore quelques années, un tel dialogue aurait été impossible. L'Arabie saoudite s'auréole de son titre de «gardienne des saintes mosquées» de La Mecque et de Médine, les deux lieux les plus vénérés de l'islam, comme nous avons expliqué à la deuxième partie. Le roi Abdallah dans cette rencontre a l'ambition d'affirmer une certaine primauté dans le monde musulman. Il s'est proposé à plusieurs reprises comme médiateur entre les pays arabes et a élaboré en 2002 un plan de paix dans lequel il est stipulé que les pays arabes seraient prêts à reconnaître Jérusalem en échange du retour d'Israël à ses frontières de 1967, comme nous l'avons expliqué en détail dans la seconde partie.

Échanges épistolaires ;

Le souverain saoudien, relève-t-on au Vatican, n'est pas hostile à l'Occident avec lequel il cherche à mettre sur pied une véritable politique de coopération. C'est d'ailleurs l'objectif de sa tournée diplomatique en Europe. En 1999, l'ancien prince héritier Sultan ben Abdulaziz avait déjà rencontré Jean-Paul II. Le ministre des Affaires étrangères, Saud al-Faisal, est aussi un habitué de la cité papale. Après plusieurs voyages au Vatican, il y a préparé la visite du roi le 6 septembre 2007. Nous allons citer dans cette conclusion la conversation échangée entre les deux selon un communiqué publié par le Vatican, et nous allons la clôturer par quelques démarches réalisés par l'Arabie saoudite dans le cadre de lutter contre le terrorisme et son appel à la tolérance.

« Le pape Benoît XVI et le roi Abdallah d'Arabie saoudite se sont prononcés pour une solution juste aux conflits du Proche-Orient et se sont engagés en faveur d'un dialogue interreligieux pour promouvoir la cohabitation des peuples. Les deux hommes n'ont pas manqué de procéder à un échange d'idées sur le Proche-Orient et sur la nécessité de trouver une solution juste aux conflits qui tourmentent la région, en particulier le conflit israélo-palestinien. Le pape et le roi ont renouvelé leur engagement en faveur d'un dialogue interculturel et interreligieux dont l'objectif est la cohabitation fructueuse et pacifique entre les hommes et les peuples et l'importance de la coopération entre chrétiens, musulmans et juifs pour la promotion de la paix, de la justice et des valeurs spirituelles et morales ».

LA MECQUE : LES REPRÉSENTANTS ISLAMIQUES RÉAFFIRMENT L'IMPORTANCE DU DIALOGUE :

Dans la continuité de l'appel du Roi Abdallah et Le pape Benoit XVI en faveur d'un dialogue des civilisations, dans le but de renforcer la compréhension et le rapprochement entre les Nations et les peuples et de confirmer les valeurs de paix, de sincérité et de tolérance. Abd El Aziz Ben Mohammed Al Cheikh, Grand mufti de l'Arabie saoudite, a dit *« le dialogue entre les êtres humains est une nécessité de la vie, c'est une manière de se connaître les uns les autres ainsi qu'une forme de convivialité dans le partage des intérêts entre les nations. Les différences entre les peuples font partie de leur nature même, de leurs coutumes*

et de leurs usages, de leurs langues et de leurs mentalités : ces diversités sont admises et reconnues par le Coran », pendant les travaux de la conférence islamique internationale sur le dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations qui se sont ouverts à la Mecque.

De son côté, selon un traitement médiatique du journal *Le Monde*, Abdullah bin Abdul Al-Muhsin Al-Turki, secrétaire général de la Ligue islamique mondiale et promotrice de cette initiative, a ajouté que cette démarche « *vise à définir ce que signifie dialoguer avec les adeptes des autres religions, des autres cultures et civilisations* ». Pour dialoguer avec les autres religions, a souligné l'ex-président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, haut dirigeant chiite accueilli en terre sunnite, "nous devons commencer par dialoguer entre nous ».

Au cours du premier jour des travaux, le roi saoudien Abdallah ben Abdel Aziz a défendu son projet de dialogue entre l'Islam, le christianisme et le judaïsme qui aspire à donner une image correcte de sa religion, contrairement aux perceptions erronées qui se répandent de par le monde, rattachées notamment au terrorisme international. « *Vous vous réunissez aujourd'hui pour dire au monde (...) que nous sommes la voix de la justice et des valeurs morales humaines, que nous sommes la voix de la coexistence et du dialogue* », a affirmé le souverain saoudien devant les quelque 500 participants, condamnant toute forme d'extrémisme entre fidèles de la même foi islamique.

Selon le journal *Le Monde*, le projet de dialogue avec les autres grandes religions monothéistes du roi Abdallah est une initiative sans précédent, a remporté l'adhésion des représentants musulmans des autres pays et reçu l'accueil favorable du grand rabbinat d'Israël et des autorités chrétiennes. Ce projet avait été présenté en novembre 2007 par le souverain lui-même au Pape Benoît XVI qui s'était engagé en faveur d'un dialogue interculturel et interreligieux.

L'ONU soutient les démarches saoudiennes :

Sur le Site électronique de l'Organisation des Nations-Unies, nous trouvons les résultats de la réunion, à la demande de l'Arabie saoudite, pour attirer l'attention sur la déclaration de Madrid relative au dialogue interconfessionnel et interculturel. Le Secrétaire général de l'ONU et une quinzaine de chefs d'État et de gouvernement ont évoqué à l'Assemblée Générale des questions aussi variées

que la diversité culturelle, le terrorisme et la situation au Moyen-Orient dans cette réunion.

L'association qui est souvent faite entre terrorisme et islam a été dénoncée par de nombreux intervenants dont le Roi d'Arabie saoudite et le Président de l'Afghanistan Hamid Karzai a qualifié de fondamentalement trompeur le terme de « terrorisme islamique ». Le terrorisme est enraciné dans un contexte historique complexe, a-t-il indiqué, en expliquant comment l'invasion de l'Afghanistan par l'Union Soviétique dans les années 1980, l'exploitation de la religion à des fins politiques ou encore la promotion délibérée de l'extrémisme pour contrer la menace soviétique avaient produit le phénomène du terrorisme que l'Afghanistan affronte aujourd'hui. Al-Qaïda et d'autres réseaux terroristes sont les produits des politiques inconscientes du passé, a-t-il tranché dans son commentaire.

« *Le terrorisme est l'ennemi de toutes les religions et de toutes les civilisations* », a renchéri le Roi d'Arabie saoudite qui a, quant à lui, attribué ce phénomène à l'aliénation et au sentiment de désarroi qui conduisent de nombreux jeunes gens à se tourner vers la criminalité.

Dans son intervention, le Secrétaire Général des Nations-Unies a jugé qu'un des principaux défis de notre époque est de veiller à ce que notre diversité culturelle, pourtant si riche, nous rende plus sûrs et non pas moins sûrs. Pour parler d'harmonie, a estimé le Roi de Jordanie, il faut d'abord aborder la question du règlement du conflit au Moyen-Orient.

De nombreux intervenants ont insisté pour que les valeurs communes des religions et des croyances servent à renforcer la solidarité internationale. « *Nous ne sommes pas réunis ici pour discuter de religion ou de théologie mais pour nous engager à placer toute notre force morale au service des objectifs fixés par les Nations-Unies* », a déclaré, en début de séance, le Président de l'Assemblée générale qui n'a pas manqué de dénoncer, tour à tour, la « banqueroute morale », la « cupidité sans bornes », le « consumérisme irrationnel » ou encore le « coma moral » des sociétés actuelles.

D'autres ont jugé utile de parier sur la jeunesse pour garantir des résultats au dialogue interreligieux et interculturel. Le premier ministre du Maroc a fait des

propositions concernant les écoles et les universités mais aussi les médias, même si de nombreuses délégations ont appelé à l'équilibre entre liberté d'expression et respect des religions.

Ce dernier point de vue s'est heurté à l'opposition de l'Envoyé spécial de la France qui a, au nom de l'Union Européenne, estimé que l'exercice de la liberté religieuse ne peut se concevoir sans celui de la liberté d'expression, y compris parfois sous l'aspect de la dérision, « *elle est la condition sine qua non du dialogue interreligieux* », avant que son homologue des Pays-Bas n'indique que son gouvernement ne soutient pas les appels à la protection juridique des religions et qu'il est réticent à l'idée de créer un nouvel organe consultatif visant à faciliter le dialogue interreligieux.

Sachant que les Nations-Unies ne font pas de différence entre les religions, qui choisira celles qui seront représentées au sein d'un tel organe? s'est demandé le représentant. La Présidente des Philippines a, quant à elle, demandé la proclamation d'une décennie de dialogue, de compréhension et de coopération interreligieux et interculturels pour la paix.

L'Assemblée Générale poursuivra ses efforts après la Conférence qui s'est tenue en juillet 2008 dans la capitale espagnole, sous les auspices du Roi d'Arabie saoudite et du Roi d'Espagne pour renforcer le dialogue entre les religions et les cultures pour distribuer la paix au monde.

Un centre interreligieux promu et financé par l'Arabie saoudite est créé à Vienne selon un accord signé le 13 octobre 2011 entre l'Autriche, l'Arabie saoudite et l'Espagne, pays parrainant le projet. Ce centre sera financé via une fondation « *indépendante de toute influence politique* », selon le ministre saoudien des Affaires étrangères, Saoud al-Fayçal. Pour son homologue autrichien, Michael Spindelegger, ce nouveau centre interreligieux qui devrait ouvrir à la mi-2012, représente une « *contribution importante à la prévention et la maîtrise des conflits ainsi qu'à la consolidation de la paix* ».

Le Vatican s'est dit intéressé par un statut d'observateur dans cette structure. Pour le cardinal Jean-Louis Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, qui a assisté à la signature de l'accord, « *le but de ce centre est d'abord de favoriser le respect et la mutuelle confiance, de faire en*

sorte que les religions soient au service de la société, et c'est une chose très importante, sur laquelle nous insistons beaucoup ».

En 2009, l'Université Roi Saoud et la Faculté de Droit de l'Université Paris Descartes et l'Observatoire d'Etudes Géopolitiques (OEG) en France, ont organisé le premier **Forum franco-saoudien pour le dialogue des civilisations et religions** à Riyad. Ce forum a eu pour objet la mise en œuvre de l'initiative de Roi Abdullah Ibn Abdelaziz par laquelle il a appelé au dialogue entre les cultures.

Tous les discours selon des recommandations dans un rapport publié par l'université Paris Descartes ont mis l'accent sur la nécessité d'enraciner la culture du dialogue en tant que bases fondamentales susceptibles de promouvoir le dialogue des civilisations et le meilleur moyen pour la diffusion de la culture, de la cohabitation et de la coopération. Les chercheurs français et saoudiens ont débattu des thèmes suivant certaines orientations :

- La sauvegarde de l'humanisme : la paix et la dignité de l'homme.
- Combattre les stéréotypes et les idées reçues.
- La culture et le dialogue des civilisations.
- Le rôle de l'éducation dans la mise en œuvre du dialogue des Civilisations.
- Le chantier des valeurs communes.

Les participants ont réaffirmé l'importance d'une action centrée sur le raffermissement des dénominateurs communs entre les civilisations arabe et française et l'établissement de relations solides fondées sur la fraternité et le respect mutuel. Suite aux discussions et aux échanges des points de vue, les participants se sont mis d'accord sur les recommandations suivantes, toujours selon le rapport publié par l'Université Paris Descartes :

- La nécessité d'approfondir le rapprochement, de multiplier les efforts visant à une meilleure connaissance mutuelle et d'œuvrer à la préparation d'un environnement propice au dialogue et à la coopération qui soit un

modèle de respect, de compréhension mutuelle et de tolérance entre les civilisations et les peuples.

- L'importance de faire front commun pour rejeter l'idéologie du choc des civilisations et promouvoir la reconnaissance de la diversité culturelle, le respect de l'Autre, la cohabitation pacifique et la mise en place de partenariats.
- La nécessité de développer les principes de dialogue, d'amitié, de paix et de rejet de la violence.
- Inviter les instances, les organismes et les établissements d'enseignement et d'éducation à accorder un intérêt tout particulier à la sécurité intellectuelle et à faire face au fanatisme sous toutes ses formes.
- Inciter les établissements d'enseignement et les centres de recherche dans les universités des deux pays à multiplier les études et les recherches propres à approfondir les valeurs humaines communes et à développer la culture du dialogue et de la tolérance.
- La nécessité de la participation du milieu académique en Arabie saoudite et en France à la promotion du dialogue et de ses moyens en insistant sur les aspects pratiques.

En septembre 2011 et selon un communiqué publié par le site électronique de l'ONU, les Nations-Unies et le gouvernement saoudien ont signé un accord de contribution pour la création d'un centre des Nations-Unies de lutte contre le terrorisme que le pays financera à hauteur de 10 millions de dollars sur trois ans. « *Ce centre contribuera grandement à la lutte contre le terrorisme dans le monde* », selon une déclaration du Secrétaire Général des Nations-Unies, M. Ban Ki-moon, lors de la cérémonie de signature de l'accord avec le Prince Saud Al-Faisal, ministre des affaires étrangères de l'Arabie saoudite.

Le ministre saoudien a réaffirmé dans le même contexte que le soutien continu de l'Arabie saoudite aux Nations-Unies et à leurs efforts contre le terrorisme, notant que l'Organisation fournissait la meilleure plate-forme multilatérale pour les actions internationales. Rattaché au Bureau de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme à New York, le Centre soutiendra la mise en œuvre de la

Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU et les efforts en matière de renforcement des capacités, facilitera la coopération internationale et aidera à mettre au point une base de données des meilleures pratiques antiterroristes.

L'objectif de ce centre vise avant tout, selon l'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme de l'ONU, à utiliser au mieux l'avantage relatif de chaque entité de manière à ce que chacune des entités collabore en tant qu'organe unique qui aide les États membres à mettre en œuvre les quatre piliers de la stratégie, à savoir : les mesures visant à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme, les mesures visant à prévenir et à combattre le terrorisme, les mesures destinées à étoffer les moyens dont les États disposent pour prévenir et combattre le terrorisme et à renforcer le rôle joué en ce sens par le système des Nations-Unies et les mesures garantissant le respect des droits de l'homme et la primauté du droit en tant que base fondamentale de la lutte antiterroriste.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES GENERAUX :

- AMOUR. (A), *Constitution et religion dans les Etats musulmans*, in *constitutions et religions*, Tunis, 1994, pp. 32-34.
- ARJUN (Appadurai) (1996) « Modernity at large. Cultural dimension of globalization ». University of Minnesota press, Minneapolis, 1996. Traduction, après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation, Payot, 2001.
- BARNEY (J. B), “Strategic factor markets: Expectation, Luck and Business strategy”, *Management Science*, 1986.
- BARRAT (Jacques), “Géopolitique de l’Ouzbékistan”, éd, SPM, 2010.
- BARSAUX (J.L), et Schneider (S.), “Le management interculturel” 2^{ème} éditions Pearson Education, Paris, France, 2003.
- BERRY Nicholas (O.), *foreign policy and the presse*. Analysis of the network times coverage of U.S. Foreign policy, green wood presse, New York, 1990, p.150.
- BOURDIEU (P.), 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- CLAIRE (Tréan), « La Francophonie », Collection Idées reçues, Editions le Chevalier Bleu.
- CHARAUDEAU (P.), 2001c, « Langue, discours et identité culturelle », in revue de didactologie des langues- cultures, 2001/ 3-4, n° 123, pp. 341-348.
- CHARAUDEAU (P.), 1995, « Une analyse sémiolinguistique du discours », in *Langages*. 117, pp. 96-111.
- DALAGE (Olivier) : « L’Arabie et ses voisins : la revanche des vassaux », *Outre-Terre* 1/2006 (n°14), pp. 295- 305.
- DROZ (Vincent), SALAM (Chassan), « Arabie Saoudite » Encyclopédie Universalis 2008.
- DURAND (Charles) « *la langue française : atout ou obstacle* » Presse Universitaires du Mirail, Paris, 1999.
- ELIAS (N.) « *La civilisation des mœurs* », Calmann-lévy.

- FOUCAULT, (M.), 1966, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- GHAZI (Twal), « Découvrez le Royaume d'Arabie Saoudite », Roi Fahd Library Cataloging Arabie Saoudite, 2009.
- GRANDGUILLAUME (G.), « *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* », éditions Maisonneuve et Larose, Paris, 1983.
- GUESPIN (L.), et MARCELLESI (J-B), 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langage*, n° 23, pp. 3- 24.
- HEARD- BEX (F), *Conflict resolution and regional cooperation council*, Middle Eastern Studies, 1998, Vol.5, pp. 199- 222.
- HERTOOG (S), *The GCC and Arab Economic Integration, A New paradigm*, Middel Est Policy, Printemps 2007, Vol 14, pp 52- 68.
- HOURANI (Albert), *Histoire des peuples arabes*, Points Seuil, Paris, P. 1993, 732
- HUNTINGTON S.P., « *Le choc des civilisations* », Paris, éd. Odile Jacob, 1997, réédition Poche.
- MALEK Bennabi, “ *Les grands thèmes de la civilisation, de la culture, de l'idéologie, de la démocratie en islam, de l'orientalisme*” Alger, Imp. De l'IPA.
- MANUEL D'HISTOIRE DE SECONDE : *Les fondements du monde contemporain*, Bordas, 2001, Paris- *Sciences et vie*, octobre 2003, Paris.
- NONNEMAN (G): « *Development, Administration and Aid in the Middel Est* », Routledge, 2010, pp. 22.
- QUIDIPLLO, *France- Arabie Saoudite*, le guide officiel diplomatique, économique et culturel.
- RIGOLET-ROZE David, *Géopolitique de l'Arabie Saoudite*, Armand colin, 2005, p. 308.
- SAINT-PROT Charles, et ELTIBI Zeina, *L'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes*, IDLIVRE, Paris, 2004.
- TOYNBE Arnold J. “*Etude de l'histoire*”, 12 volumes, 1934-1961, in Léonce Lebrun.
- WATZLAVICK, P., *La réalité de la réalité*, Paris, Seuil, 1978.

- WILLERVAL, Bernard, « Chronologie illustrée de l'histoire universelle : les faits, les hommes, les civilisations », ECLECTIS, 1992.
- YEVES- MARIE Péréon, l'Image de la France dans la presse Américaine, 1936- 1947, P.I.E Peter lava.
- *La francophonie dans le monde 2004-2005* » Haut Conseil de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Larousse, 2005.

II- OUVRAGES SPECIALISES :

- ADAM, (J.-M), 2000, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », in *semen* 13, Besançon, presse Universitaire Franc- comtoises, pp. 9-16.
- ADAM, (J.-M.), 1997, « Unités rédactionnelle et genres discursifs : cadre générale pour une approche de la presse écrite », in *pratiques*, 94, pp.3-17.
- ALLEMAND, (L.) et OULLION, (J-M), 2000, *Les médias*, Paris, Les Guides de l'étudiant.
- AMOSSY, (R.), 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- AMOSSY, (R.), 1999, *Images de soi dans le discours, la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Nietslé.
- ARMENGAUD, (F.), 1985, « la pragmatique », Paris, PUF.
- AUROUX, (S.), 1996, *Journalistes et linguistiques, même langue, même langage*, Mascope, Versailles, hors série, CRDP.
- AUTHIER- REVUZ, (J.), 2004, « La Représentation du discours autre : un champ multiples hétérogène », In J.M. Lopez- Munoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan. PP. 35-53.
- BALLE, (F.), 2004, « Les médias, dans la collection » *Que sais- je ?*, Paris, PUF.
- BARDIN, (L.), 1997, *l'analyse de continue*, Paris, Presse universitaires de France.

- BARTHES, (R.), 1964, Recherche sémiologiques, in communication n°4, Paris, Seuil.
- BASTIAN, (S.) & HAMMER, (F.), « La citation journalistique, une étude contrastive » J. M. Lopez- Munoz, (S.) Marnette et L. Rosier (éds), in « Le discours rapporté dans tous ses états », Paris, L'Harmattan. pp. 519- 530.
- BEACCO, (J.-C.) et MOIRAND, S., (eds.), 1995, « Les enjeux des discours spécialisés », in Les carnets du Cediscor 3, Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle.
- BERELSON (J), Content Analysis in Communication Recherche, the free press, 1952.
- BERTRAND, (C-J.), 1997, La déontologie des médias, dans la collection « Que sais- je ? », Paris, Presse Universitaire de France.
- BONNAFOUS (Simone) et TEMMAR (Malika), “*Analyse du discours et sciences humaines et sociales*”, Ophrys, Paris, 2007.
- BONVILLE, (J.), 2000, L’analyse des contenus des médias, Bruxelles, De Boeck Université.
- BOUGNOUX, (D.), 1995, « la communication contre l’information », Paris, Hachette.
- BOYER, (H.), 1996, « La communication sociale et ses discours », in *Eléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Paris, Dunod, pp. 51- 87.
- BOYER, (H.), 1988, « Scripte vs Auteur », La place du scripteur dans l’écrit journalistique, in *l’écrit comme enjeu*, Paris, Didier Education, coll. « essais », pp. 71-84.
- BOYER, (H.), & LOCHARD, (G.), 1998, « la communication médiatique », Paris, Seuil, Coll. « Mémo ».
- BRETON, (P.), PROULX, (S.), *L’Expression de la communication*, Paris, Seuil, 1978.
- BROMBERG, (M.) et TROGNON, (A.), 2004, *Psychologie sociale et communication*, Paris, Dunod.
- CARAMANI, (D.), MOTTIER, (V.), et OSSIPOW, (W.), 1994, « La guerre du Golfe et la presse genevoise », in *Hermès*, pp. 155- 164.

- CARTER- THOMAS, (S.), 1999, « L'organisation thématique et ses conséquences sur la clarté d'un texte », in *Le Corpus et Langage*, sous la coordination de pierre parlebas, L'Harmattan, pp. 121- 137.
- CAYROL, (R.), 1991, « les médias. Presse écrite, radio, télévision, Paris, Presse Universitaires de France.
- CHABROL, (P.) et Boyer (H.), 1988, *La presse, produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition.
- CHARAUDEAU, (P.), 2008, « la justification d'une approche interdisciplinaire de l'étude des médias », in *l'analyse des discours des médias, entre science du langage et science de la communication*, Québec, Edition Nota bene, pp. 41- 57.
- CHARAUDEAU, (P.), 2006a, « Un modèle socio- communicationnel du discours. Entre situation de communication et stratégie d'individuation », in *médias et culture. Discours, outils de communication, pratiques : quelle(s) pragmatique(s) ? n°2*, Paris, l'Harmattan., pp17- 40.
- CHARAUDEAU, (P.), 2006b, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », in *semen 22, Enonciation et responsabilité dans les médias*, pp. 29-44.
- CHARAUDEAU, (P.), 2005a, « les médias et l'information. L'impossible transparence du discours », Bruxelles, De Boeck.
- CHARAUDEAU, (P.) et MAINGUENEAU, (D.), 2002, « Dictionnaire d'analyse du discours », Paris, Editions du Seuil.
- CHARAUDEAU, (P.), 1994, « Le contrat de communication de l'information médiatique », in *Médias fait et effet n° spéciale de la revue Le français dans le monde*, Paris, Hachette, pp. 91- 102.
- CHARON, (J.-M.), 2003, « les Médias en France, Paris, Edition la découverte.
- CHARON, (J.-M.), 1997, « les effets des médias », in *Sciences humaines*, 74, pp. 30- 34.
- CHARON, (J.-M.), 1995, « Les médias et les sources : les limites du modèle de l'agenda setting », in *Hermès*, pp. 17- 18.

- CORNU, (D.), 1994, « subjectivité du journalisme et vérité de l'information », in *journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Paris, Labor et Fides, pp. 349- 415.
- CORNU, (D.), 1994, « Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information », Genève, Labor et Fides.
- DACHEUY, (E.), « La communication : éléments de synthèses », *Communication et langage*, n° 141, 2004.
- DARDE, (J.-N.), 1988, « Discours rapporté- discours de l'information, l'enjeu de la vérité », in P. Charaudeau (éd.), « La presse. Produit. Production. Réception », Didier Erudition, Paris, pp. 93- 111.
- DE PROOST, (S.), 2006, « Journal télévisé et discours rapporté : une approche du discours convoqué », in Juan Manuel Lopez Munoz, Sophie Marinette & Laurence Rosier (éds), in *la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix : S.P. Université de Cadix. pp. 413- 22.
- DUCROT, (O.), 1984, *Le dire et le dit*, Paris, éditions de minuit.
- ESCARPIT, (R.), 1993, *L'écrit et la communication*, Paris, PUF, « Que sais- je ? ».
- EVENO, (P.), 2008, « La presse quotidienne nationale : fin de partie ou renouveau ? », Paris, Vuibert.
- FAVORD, (H-C), 1981, *les médias*, Paris, Librairie Générale de France.
- GAILLARD, (P.), 1996, *Technique du journalisme*, Paris, Que Sais- je ?, Presse Universitaires de France.
- GELARD, (J.-P), 2005, « Médias, mensonges et démocratie », in 14^e colloque : *Le monde diplomatique carrefours de la pensée*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, pp. 11- 16.
- GHIGLION, (R.), Chabrol, (C.), 2000, « contrat de communication : stratégie et enjeux », in « introduction au numéro spécial » de la revue internationale de Psychologie Sociale, n°4, pp. 7- 15.
- GHIGLION, (R.), et CHARAUDEAU, (P.), 1997, *Parole en images, image en parole*, Paris, Didier Editions.

- GIRARD, (A.), 1964, L'opinion publique et la presse, Paris, Les cours du Droit.
- GROSSE, (E.U.) & SEIBOLD, (E.), 1996, Panorama de la presse parisienne : Histoire et actualité, genres et langages, Berne, Lang.
- HABERMAS, (J.), 1987, Théorie de l'agir communicationnel, Paris, Fayard.
- HABERMAS, (J.), 1986, Morale et communication, Paris, Les Editions du Cerf.
- KIENZ, (A.), 1971, Pour analyser les médias : l'analyse de contenu, Paris, l'ADC, Mame.
- KRIEG- PLANQUE, (A.), 2000, « Analyse le discours de presse. Mises au point sur le discours de presse comme objet de recherche », in communication, Vol.20, n°1, pp. 75- 97.
- KRIPPENDORFF (K), On Communicating, Otherness, Meaching, and Information, 2008.
- LABORDE- MILAA, I., 1997, « Le chapeau de presse : (re)formulation et visées pragmatiques », in Pratiques 94, pp. 101- 115.
- LARAMEE, (A.) et VALLEE, (B.), 1991, La recherche en communication, éléments de méthodologie, Québec, presses universitaires du Québec- Télé Université.
- LA VILLE, (C.), 2007, « transformations des contenus et du modèle journalistique. La dépêche d'agence », in Réseaux, n° 143, pp. 229- 262.
- LAZAR, J., 1991a, « Les différentes approches de la communication de masse », in Sociologie de la communication de masse, Paris, Armand Colin, pp. 31- 43.
- LAZAR, (J.), 1991b, « L'impact social des médias » in Sociologie de la communication de masse, Paris, Armand Colin, 143- 163.
- LIBOIS (B.), 1994, Ethique de l'information, Bruxelles, Université de Bruxelles.
- LILIAN NEGURA, L'Analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, paru dans Sociologies, Théories et Recherches, 2006.

- LOCHARD, (G.) et BOYER, (H.) 1998, *La communication médiatique*, Paris, Seuil.
- LORDA, (C-U), 2001, « Les articles dits d'information : la relation de déclaration politiques », in « Genres de la presse écrite et analyse de discours », in *semen 13- 2001*, Paris, Presse Universitaire Franc-Comptoises, p. 123- 138.
- MAINGUENEAU (D.), 1998, *analyser les textes de communication*, Paris, Nathan Université.
- MARTIN- LAGARDETTE (J.-L.), 2005, *Le guide de l'écriture journalistique écrite, informer, convaincre*, Paris, La Découverte, Coll. « Guides ».
- MOIRAND, (S.), 2007, « les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre » Paris, PUF.
- MOURIQUAND, J., 2005, *L'écriture journalistique*, Paris, Presse Universitaires de France.
- MUCCHIELLI, (A.), 2000, *l'art d'influencer*, Paris, Armand Colin.
- MUCCHIELLI, (A), *L'Analyse de contenu des Documents et des Communication*, ESF, Collection formation permanente en Sciences Humaines.
- NEVEU, (E.), 1993, « Pages politique », in *Mots 37*, pp. 6- 27.
- PAILLE (P) et MUCCHIELLI (A), *L'Analyse Qualitative en Sciences Humaines et Sociales*, 2eme édition ; Armand Colin, pp 33- 75.
- PAILLIART, (I), (dir), 1995, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.
- ROBERT (A.D) et BOUILLAGUET (A), *L'Analyse de Contenu, Que sais- je?* PUF 2004.
- REBOUL, (A.) et MOESCHLER, (J.), 1998b, *La pragmatique aujourd'hui : Une nouvelle science de la communication*, Paris, Le Seuil.
- REVAZ, (F.), 1997, « Le récit dans la presse écrite » in *pratiques 94*, pp. 19- 33.
- RIEFFEL, (R.), 2005, *Que sont les médias ? Pratique, identités, influences*, Paris, Gallimard.

- RINGOOT (R) et ROBERT- DEMONTROND (P) (Dir), 2004, « *l'analyse des concepts* », Rennes, Edition apogée, p.222.
- SARFATI, (G-E.), 1997, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Armont Colin.
- TODOROV, (T.), 1989, *Nous et les autres*, Paris, Seuil.
- VERON, (E.) 1995, « médiatisation du politique : stratégies, acteurs et construction, réception, régulation » in *Hermès* 17- 18, pp. 201- 214.
- VERON, (E.) 1988, « Presse écrite et théorie des discours sociaux : production, réception, régulation », in Charaudeau (p.) (éd), in *La presse : produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition, pp. 11- 25.
- VERON, (E.), 1981, *Construire l'événement*, Paris, Les Edition de Minuit.
- VOYENNE, (B.), 1960, « Objectifs et méthodes de recherche dans les sciences de l'information », in *Etudes de presse*, vol XII, Paris, Denoël.
- WINDISCH (U.), P. AMEY & GRETILLAT (F.), 1995, « Communication et argumentation politiques quotidiennes en démocratie directe », in *Hermès* 16, pp. 57- 72.
- WOLTON, D., *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.
- WOLTON, D., *Il faut sauver la communication*, Paris, Flammarion, 2005.
- WOLTON, D., « Demain, la francophonie », Paris, Flammarion, 2006.

III- ARTICLES :

- AL-ATTAR (Fouad), « *Politique, droit constitutionnel* », *La chambre de la Renaissance arabe*, le Caire, 1995, p. 164.
- ALBALAWI (Ibrahim), « *L'état des L.E en Arabie* », *Revue « Synergie Monde arabe »*, n°1. (année ?, pages ?)
- ALTWAIJRI (Abdulaziz Othman), « *Le Développement Culturel selon une Perspective Islamique* ». Consultable sur : [www. Isesco.org](http://www.Isesco.org).
- ABDELKADER (Ahmed), « Développement sans croissance », *l'expérience des économies pétrolières du Tiers Mondes*, n°14, 1993.

- ALGOSAIBI (Ghazi), « *La vie dans l'administration* », l'Institution Arabe d'Etudes et de l'Edition, Beyrouth, 1998, p. 175- 176.
- ALKASSEM (Abou), « Deux français au Hedjaz » in revue Almanahal, 1997, n°534.
- ARCHAMBEAU (Olivier) Article rédigé, Maître de conférences, Université Paris 8, consultable sur : www.géopolitique.net/, (Institut français de géopolitique, 6 nov. 2006).
- ARGYRIS (C.), SCHOEN D., « Organizational learning ». Addison-Wisely, reading, Mass, 1978.
- BARRETT, (G. V.) et BASS, (B. M), « Cross cultural issue, in industrial and organizational psychology », in M. D. Dunette (eds.), Handbook of industrial and organizational psyc, 1976. Consultable sur www.aderse.org.
- COVILLE (Thierry), « L'Arabie, l'Iran et les Emirats-Arabe-Unis : Perspectives de développement dans l'optique d'un « grand Moyen-Orient » » 2010.
- HEARD-BERY (Franke), « conflict resolution and regional co-operation: the role of the Gulf cooperation council" Middle Estern Studies, Janvier 1998, Vol.5, pp. 199- 122.
- HERTOOG (Steffen), "The GCC and Arab Economic Intergration: A New Paradigm" Middle East policy, Printemps 2007, Vol.14 pp. 52-68.
- HOURTOULE (Marie), rédactrice en chef Guidiplo France « *Arabie Saoudite* », Le guide officiel diplomatique, économique et culturel, 2008.
- HUMPHREYS, (R. Stephen), "Islam political values in Saudi Arabia, Egypt and Syria", dans Middle Est Journal, Vol. 33, n°1, hiver 1979, P. 1-19.
- JAHEL (S.), Présentation relative au statut fondamental du gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite, Texte publié in Recueil des constitutions des pays arabes, Braylant, Bruxelles, 2000, p. 39.
- JONNADIS (Marie) Article, journaliste à RFI spécialiste depuis plus de 35 ans des problèmes de l'Afrique et du Tiers-Monde. Article consultable sur www.aficultures.com.

- LYNCH (Marc), « The what cooperation council? » Foreign policy, publié le 11 mai 2011.
- MARZOUKI (S), « La Francophonie des élites : Les cas de la Tunisie, 2007, n°126, p. 35- 43.
- McGRATH (R.G.), Venkatarama (S.) and McMillan (I.C.), « The Advantage chain: Antecedents to Rents from internal Corporate Ventures », Journal of Business Venturing, n° 9, 1994.
- NAJI (A.) et RULALOU (A.) : « Les perspectives avantageuses du rapprochement du Maroc avec les pays du CCG, ouverture géostratégique et opportunités économiques », publié dans le journal marocain « l'Opinion » 23-05-2011.
- RASHID (N.), « Arabie Saoudite : découverte d'un Royaume », International Institut for Technologie, Inc, 1995.
- ROSENBERG (N.), « *Technology and American Economic Growth* », réalisé par Armouk, New York, 1972.
- Schneider (S.) et Angemar (R.), « *Cognition in Organizational Analysis: Who's Minding the Store?* » Organization Studies, n° 14, 1993.
- SHALHOUB (A.), « Le système constitutionnel en Arabie Saoudite entre le droit et le droit comparé », Bibliothèque Nationale du Roi Fahd de Ryad, 2005, p. 222-296.
- TROMPENAARS, Hampden-Turner, « Réussir l'intégration culturelle », Les Echos, juin 2001.
- VON KROGH (G.) et ROOS (J.), « Conversation Management », European Management journal, 1995.
- Yadh Ben Achou, Professeur à l'université de Carthage ; membre de l'Institut du Droit International, article dans *revue de philosophie du droit international et de la politique globale*, III (2007), 1.
- Rapport réalisé par l'université de Lausanne « *L'économie mondiale dans la 2^{ème} moitié du vingtième siècle* », juin 2003.
- Revue La lettre saoudienne, « Royaume d'Arabie Saoudite : *Développement et civilisation* », The arab printing press, 2002, Riyad, Arabie Saoudite.

- Revue « *faits et projets, mieux comprendre l'actualité internationale* », L'Arabie Saoudite, un royaume méconnu, avril 2006, publications Perspectives Internationales, Editions, Paris, page 7. (Consultable sur : www.faits-et-projets.com).
- Revue *Partenaires Franco-arabes*, "Arabie Saoudite : La terre de la Grande Promesse", septembre/octobre 2005, n° 04.
- Article consultable sur www.alterinfo.net. « *Le choc des civilisation en marche* », *L'Expression*, 11 sep 2006.
- Rapport Brundtland-Nations Unies, 1987, consultable sur wikipédia.org.

IV- THESES :

- ALBALWI (Ibrahim), « Les chances du français en Arabie Saoudite », Thèse de doctorat 2002, Université de Rouen, France.
- ALHARTHI (Fahd), « Les médias saoudiens, Histoire et Perspective », Riyad, Ministère de l'information.
- AL- OMEIR (Khalid), La politique criminelle du Royaume d'Arabie Saoudite, Thèse de doctorat en droit pénal, Université de Poitier, 1997.
- ALSHAMAN (Ali), « Les aspects économique en Arabie Saoudite », Thèse de doctorat 2010, Université de Rouen, France.
- LAMBRET (Nicolas), « Le Burkina Faso dans les hebdomadaires française de 1998- 2008 », Thèse de doctorat 2009, Université Panthéon- Assas Paris II.

WEBOGRAPHIE :

- Consultable sur www.wikipedia.org
- Consultable sur : www.universalis.fr
- Consultable sur : www.ladocumentationfrancaise.fr
- Consultable sur : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/index.html>
- Consultable sur : www.ladocumentationfrancaise.fr
- Voir www.wikipédia.org
- Voir : www.francophonie.org

- Le site officiel de F.L. T est : [www. exhlc.org](http://www.exhlc.org)
- Voir : [www. frenchie.blogspot.com/tag/production](http://www.frenchie.blogspot.com/tag/production)
- Site de l'ambassade de France en Arabie Saoudite (Observatoire d'études géopolitiques).
- Consultable sur www.africultures.com.
- Ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé, des langues nationales et de la francophonie (Sénégal), consultable sur : www.culture.gouv.sn.
- Consultable sur : www.missioneco.org/arabie
- Voir [www.djeddah@missioneco.org](mailto:djeddah@missioneco.org)
- Promosalonsjeddah@yahoo.com (contact : Consulat Général de France à Djeddah – Rue Al-Chouaraa, P.O. Box 4452, Djeddah 21491, Arabie Saoudite.
- Consultable sur <http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2008/rencontre-economique-franco-aoudienne>.
- Encyclopédie Universalis (1996), Paris, p.116.
- Consultable sur www.aderse.org.
- Consultable sur <http://www.cdsi.gov.sa/>

Tables de matières

Sommaire	5
Avertissement.....	6
PREMIERE PARTIE : ANALYSE JOURNALISTIQUE : QUAND LES MEDIAS EN FRANCE CONSTRUISENT UNE IMAGE SOCIALE.....	18
Chapitre I : L'Arabie Saoudite : une présence importante dans les quatre hebdomadaires français	22
1. 1. Un foisonnement quantitatif : un traitement large mais d'une valeur partielle	23
a) Traitement des actualités saoudiennes : une sous-information et une couverture hétérogène	25
b) Evolution du nombre d'articles par ans et par hebdomadaire	27
2. Une majorité des articles peut se classer en quelques catégories	31
a) L'Express, un traitement informationnel équilibré : infime en 2001 mais très présent lors de la révolution arabe en 2011:.....	33
b) Le Point, une production informationnelle faible en comparaison avec les autres organes mais un équilibre selon les catégories :	40
c) Le Nouvel Observateur : une production forte et des sources différentes :.....	47
d) Le Courrier International : une transformation durable du traitement de l'information internationale	55
e) L'image de l'Arabie Saoudite à travers une analyse catégorielle... 63	
3. Le survol de l'Arabie Saoudite : un pays évoqué de manière moins directe dans les hebdomadaires français.	67
a) Les articles recensés font-ils allusion directement ou indirectement à l'Arabie Saoudite ?	67
b) Des articles directs qui évoquent l'Arabie Saoudite selon les thématiques principales dans les quatre hebdomadaires :.....	70
c) Le type et la taille des articles n'expliquent pas tout	74
d) Des thèmes associés à des représentations-types	77

Chapitre II : Quatre hebdomadaires, des images différentes et des approches très ambiguës.	82
1. Le terrorisme influence négativement une image de l'Arabie qui est cependant en train de s'améliorer :	87
a) L'Express : curieux mais neutre.....	87
b) Le Point : une lecture française qui « redore le blason » de l'Arabie Saoudite ?	101
c) Le Nouvel Observateur propose une lecture de la presse américaine mais à la française !.....	113
d) Le Courrier International, sources différentes et extension des enjeux.....	129
2. Les relations saoudo-américaine entraînent une image complexe pour l'Arabie Saoudite.....	146
a) L'Express, propose des analyses particulièrement française	146
b) Le Point : Des deux pays d'une composantes économique.....	151
c) Le Nouvel Observateur : ironise et ne sait que penser	156
d) Le Courrier International : un modèle d'un partenariat	161
3. L'image de « pétrodollars » construite à travers le thème économique	165
a) L'Express : une lecture autour l'or noir.....	165
b) Le Point : grâce de l'énergie, un pays des contrats	170
c) Le Nouvel Observateur, une lecture suit la coopération franco-saoudienne d'un langage commercial.....	175
4. L'Arabie Saoudite : de l'image fortement connotée de la richesse à celle, plus neutre, d'un acteur régional	183
a) L'Express, le traitement de ce thème est quasiment absent	183
b) Le Point : l'Arabie saoudite par trop renvoyé aux conflits moyen-orientale.....	184
c) Le Nouvel Observateur : un pays leadership dans la région arabe	188
d) Le Courrier International, des informations classiques n'ajoutent rien	193

5.	L'Arabie Saoudite : une image sociopolitique liée au conservatisme religieux.....	198
a)	L'Express, un traitement permanent de la thématique sociale saoudienne.....	198
b)	Le Point, la femme : une question brûlante pour l'image de l'Arabie Saoudite.....	214
c)	Le Nouvel Observateur : une couverture continue mais à travers des dépêches de presse.....	224
d)	Le Courrier International : une présentation fréquente de la société saoudienne à travers des articles de la presse saoudienne.....	236
6.	Dramatisation et proximité informationnelle dans les quatre hebdomadaires.....	250
a)	Les titres cherchent d'attirer les lecteurs.....	250
b)	Le conservatisme, l'islamisation et les pétrodollars au cœur d'une lecture journalistique française.....	254
Chapitre III : Trombinoscope des journalistes.....		258
Journaliste et hebdomadaire : rôle, place et enjeux des médias.....		259
1.	<i>L'Express</i>	264
a)	Une ligne éditoriale centriste.....	264
b)	Des journalistes représentent influences dans l'opinion publique française, mais ils traitent l'Arabie Saoudite :.....	267
2.	<i>Le Point</i>	271
a)	Une ligne éditoriale conforme à la politique de droite française..	271
b)	Les journalistes de Point ont une connaissance de l'Arabie Saoudite	273
3.	<i>Le Nouvel Observateur</i> : une tendance à gauche et des articles tenant leurs sources des dépêches d'agences de presse :.....	275
4.	<i>Le Courrier International</i> : un organe français à vocation internationale qui tend vers la dramatisation.....	278
SECONDE PARTIE : L'ARABIE SAOUDITE : SON IDENTITE, SA PLACE ET SES ATOUTS.....		280
Chapitre IV : Le poids de l'Arabie saoudite.....		281

1.	Une géographie et une histoire qui ont profondément influé sur les destinées de la péninsule arabique	282
a)	La péninsule arabique, une zone stratégique et une histoire emprunte de conflits	282
b)	La création de l'Arabie Saoudite	284
c)	Modernisme et fondamentalisme politique	286
d)	La position géographique de l'Arabie Saoudite, à la fois stratégique et dangereuse	288
2.	L'essor économique de l'Arabie Saoudite : un phénomène de développement devenu image journalistique Occidentale :	290
a)	La production pétrolière – un « happening »	291
b)	Les infrastructures de transport et de traitement	293
c)	La main d'œuvre internationale : un facteur essentiel	295
d)	Une économie plus ouverte pour les investissements étrangers ...	306
e)	Une réelle solidité face à la crise	307
f)	Un difficile enrichissement de la croissance en emplois	308
3.	Regards sur les Institutions juridiques et sociales de l'Arabie Saoudite	313
a)	Un panorama du contexte juridico-légal en Arabie Saoudite	313
b)	L'organisation régionale en Arabie Saoudite	319
c)	La société saoudienne et la femme : un taux de natalité et une démographie en progression	320
d)	La femme dans la société saoudienne, question sensible à l'intérieure et à l'extérieure de l'Arabie	322
e)	La Position de l'Etat à l'égard de la femme et la place de cette dernière dans les plans de développement du Royaume :	324
f)	Participation de la femme à la construction et au développement de la société	326
Chapitre V : L'Arabie Saoudite : puissance du Machrek (Orient)		330
1.	La politique étrangère de l'Arabie Saoudite	331
a)	Des enjeux géopolitiques évidents	331

b)	L'Arabie Saoudite dans le Golfe Arabe : un Conseil qui exprime la politique extérieure saoudienne	337
c)	Les institutions du Conseil du CCG : des structures et des stratégies 339	
d)	Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) : des réponses populaires loin de préoccupations des printemps arabes	343
2.	La place de l'Arabie Saoudite au Proche et Moyen-Orient	347
a)	La solidarité « Etats arabes » : élément de langage de la politique étrangère saoudienne	347
b)	L'Arabie Saoudite et l'Egypte dans la tourmente de la crise arabe 349	
c)	Le face à face Arabie Saoudite - l'Iran	351
d)	La réalité des intérêts communs Arabie Saoudite - Iran	356
3.	L'Arabie Saoudite dans le reste du monde	357
a)	L'Arabie Saoudite et l'Afrique non arabophone	357
b)	L'ambition avouée d'affirmer un leadership islamique	359
c)	L'OCI, un rassemblement islamique lancé par l'Arabie	360
d)	Abdulaye Wade « pour une nouvelle solidarité islamique »	362
e)	Le 11 septembre, une vision stratégique orientée vers les pays émergents et l'Asie	363
	Chapitre VI : les relations franco-saoudiennes	366
1.	La présence française au Moyen-Orient	367
a)	La présence géopolitique	367
b)	Un retour de la politique arabe avec Chirac	370
c)	Les échanges économiques : des relations durables	374
d)	Les échanges culturels : un moyen de connaissance mutuelle	375
2.	L'histoire des relations franco-saoudiennes	380
a)	La France : Le plus vieil ami de l'Arabie Saoudite	380
b)	Le développement des relations bilatérales sous la Vème République	382
c)	Un partenariat stratégique franco- saoudien	384

d)	L'accord de 1963, le déclenchement de la relation franco-saoudienne.....	386
3.	Les intérêts stratégiques franco-saoudiens.....	390
a)	Une coopération économique franco-saoudienne insuffisante mais durable depuis longues années.....	390
b)	La contribution des entreprises françaises au développement économique en Arabie.....	394
c)	Alstom en Arabie Saoudite.....	396
d)	Total en Arabie Saoudite.....	398
e)	Le DHC : alléger le pétrole grâce à l'hydrogène.....	399
f)	AREVA en Arabie Saoudite.....	400
g)	La France au service du développement du tourisme et du commerce saoudiens.....	402
4.	Le Conseil de Coopération de Golfe et l'Union Européenne.....	404
a)	L'idée de la coopération.....	404
b)	La nécessité de renforcer la coopération UE/CCG.....	407
c)	Les dernières évolutions de ces relations.....	408
	CONCLUSION :.....	411

Cette thèse constitue donc une étude de l'image de l'Arabie saoudite dans quelques hebdomadaires français. Durant ce parcours, nous avons essayé de répondre aux différentes interrogations que nous avons soulevées, en analysant et en commentant le traitement journalistique de ce pays et l'image qui en est délivrée à la société française. Notre travail a consisté en une analyse quantitative et qualitative et a défini les thèmes précis liés à la nature du traitement journalistique propre à chaque hebdomadaire. Toutefois, nous avons abordé d'autres faits concernant l'Arabie saoudite qui ne sont pas exploités dans le traitement journalistique, et qu'il nous a semblé pertinent de relater en seconde partie de notre thèse afin d'éclairer davantage celui-ci et en nous permettant d'apporter bien modestement une touche personnelle. 411

Cette étude est intéressante pour nous à différents niveaux. Il ne s'agit pas seulement de la découverte et d'un cumul de connaissances, mais d'un exercice informationnel important. Exercice qui s'est fait non sans difficultés. Il s'agissait



pour nous de consolider des acquis en sciences de l'information et de la communication, en analyse du discours, en énonciation et en terminologie. Il fallait aussi nous constituer une méthodologie, et ce sont toutes les difficultés rencontrées lors de ce travail difficile qui nous seront en réalité les plus utiles dans notre métier de journaliste. Et ce non seulement parce qu'elles nous ont aidé à progresser mais aussi parce qu'elles nous montrent ce qu'il nous reste à faire..... 411

BIBLIOGRAPHIE 428

Tables de matières 441

RESUME DE LA THESE

A l'heure de la mondialisation, l'actualité internationale tend à revêtir une importance grandissante. Les grands titres de la presse hebdomadaire, sur laquelle porte cette thèse, n'échappent pas à cette réalité. Certains pays comme l'Arabie Saoudite voient généralement leur traitement médiatique relégué à des pages spéciales dans les hebdomadaires françaises. Cette étude est constamment confrontée aux réalités complexes de l'Arabie, ses composantes sociales et culturelles traités par la presse. Cette thèse a pour objet de mieux connaître ce pays en analysant son image dans la presse française à travers les articles qui sont lui consacrés. En partant d'une simple problématique : quelle couverture médiatique les hebdomadaires consacrent à l'Arabie Saoudite et quelle image dominante se dégage ? Et pour quels motifs l'est-elle ? Chacun en conviendra, la presse écrite est politisée. Partant de ce postulat, dans quelle mesure les jugements des journalistes transparissent-ils dans leurs papiers ? Même en reprenant les discours des politiciens français sur la coopération franco-saoudienne, certains journaux construisent leur interprétation en donnant une image journalistique spéciale. Enfin, existe-t-il un décalage significatif entre la politique et la presse française rencontrée par l'Arabie Saoudite ?

THESIS SUMMARY

International news is of growing importance in a time of globalization. The headlines of the weekly press, studied in this thesis, confirm this real tendency. News about some countries like Saudi Arabia is generally relegated to special pages in the French weekly press. This study is constantly faced with the complex realities of Arabia and its social and cultural components as treated by the press. This thesis aims at better understanding this country by analyzing its image in the French press through articles that are devoted to it. Starting from a simple problem: how is the weekly media coverage devoted to Saudi Arabia and what dominant picture emerges? And on what grounds does this image develop? Everyone would agree, the print media is politicized. Based on this assumption, to what extent judgments of journalists are revealed in their papers? Even when reporting the discourse of French politicians on Franco-Saudi cooperation, some newspapers construct their interpretation by putting forward a special journalistic picture. Finally, is there a significant gap between policy and the French press faced by Saudi Arabia?

MOTS-CLES

Arabie Saoudite, Monde Arabe, Proche Orient, Péninsule Arabique, Golfe, Hebdomadaire, Presse, Média, l'Express, Le Nouvel Observateur, Le Point, Le Courrier International